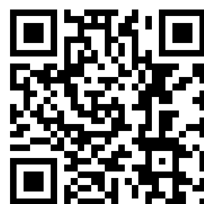
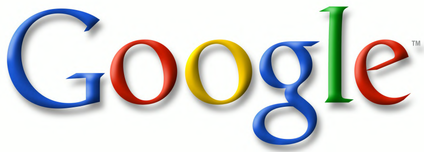
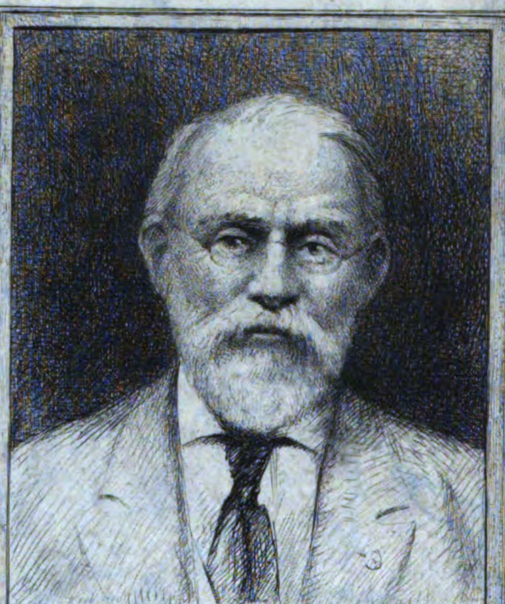








REVUE DU MIDI

12me ANNÉE — 1er SEMESTRE

Revue du Midi

TOME VINGT-TROISIÈME



NIMES
IMPRIMERIE GÉNÉRALE, RUE DE LA MADELEINE, 21
—
1898

ALPHONSE DAUDET

Alphonse Daudet est mort. C'est une perte pour la France, et un deuil pour Nimes. Bien qu'il eut quitté fort jeune sa ville natale, le Maître n'avait jamais rompu ses liens avec elle ; il y conservait d'ailleurs, comme on sait, une partie de sa famille, et recevait avec une complaisance charmante les nimois qui lui rendaient visite ; il avait même accepté la présidence d'honneur du Comité de *la Brandade*, et une fois il se rendit au dîner de nos compatriotes de Paris ; ce fut une fête exquise ; Alphonse Daudet y fut étincelant de verve, de bonne humeur, en un discours moitié patois, moitié français, comme *lou sermoun de Moussu Sistre* : après lui M. Gaston Boissier prononça de fines paroles ; en vérité, ce fut la plus jolie réunion que les *brandadiers* connurent. Le Maître nous avait donné une preuve plus grande encore de son amour pour la petite patrie ; lui, l'auteur de *l'Immortel*, l'ennemi irréconciliable de l'habit à palmes vertes, il avait consenti en 1892 à faire partie, comme membre honoraire, de l'Académie de Nimes. Rien certes ne montre mieux la sincérité et la vivacité de son attachement au sol natal que cet abandon en faveur de Nimes du préjugé qui pour Paris semblait être la marque caractéristique de sa vie publique.

Et je ne dis rien de tout ce que son œuvre con-

tient de méridional, et plus spécialement de bas-languedocien ; le mot provençal dont on se sert si souvent en parlant de lui n'est juste que pour les « franchimans » ; nous autres gens d'outre Rhône-et-Vidourle, nous saisissons la nuance. De Beaucaire à Tarascon il n'y a qu'à passer le pont — mais Alphonse Daudet était de ce côté-ci du pont ; l'original de Tartarin lui-même, *Renaud lou cassaïre*, n'était pas de Tarascon mais de Montfrin ; l'oncle Césaire devait être aussi de ce côté-là où l'on inaugura la submersion des vignes ; d'ailleurs Arles et la Camargue sont dépendances du Bas Languedoc plus que de la Provence ; sables et lagunes s'arrêtent tout de suite de l'autre côté du Rhône et se prolongent du nôtre jusqu'à Port-Vendres. Plus précisément encore c'est à Nimes qu'Alphonse Daudet a emprunté le milieu royaliste de l'Enclos-rey, le milieu salutiste de l'*Évangéliste*, le milieu galejeur et tartarinesque des Bravida, des Bézuquet, des Costecalde, des Bompard, tous aussi foncièrement rachalans et bourgadiers que les personnages à poil et à plumes de notre Bigot. Janssoulet, le Nabab, est de Nimes, et Elie Miraut aussi, et Numa Roumestan aussi ; Madame Authman n'a rien de lyonnais, en réalité c'est une nimoise, de la haute Gardonnenque plutôt que de la Vistrenque, si on veut, comme origine.

Il y aurait certainement une monographie fort intéressante à faire du nimois en littérature, type bien différent du montpelliérain et du marseillais, à plus forte raison du gascon, du cévenol ou de l'alpin. L'écrire — M. Paulhan n'en exprima qu'un aspect tout à fait spécial dans son étude *des Bourgadiers* — serait vraiment rendre service à tous les gens du Nord — et le Nord commence à Valence —

qui ne comprennent rien sans cela, les *povres*, à notre génie spécial. Le moyen d'expliquer que de la même ville sortent des types aussi différents et vivants qu'un Elie Miraut, un Petit Chose, un Tartarin, un pasteur Ausandon, un peu comme dans la vie réelle y naquirent un Guizot, un Daudet, un Bigot, un Péladan et tant d'autres si savoureux et si personnels ! Vraiment voici un sujet de concours tout indiqué pour l'Académie de Nimes.

Pauvre Alphonse Daudet, il s'est endormi dans la paix après quelques années de vives souffrances, mais son œuvre dure. Aussi longtemps que vivra la langue, on lira ces *Lettres de mon Moulin* si exquises, si merveilleuses, son *Tartarin de Tarascon* dont le nom dit tout, ses *Rois en exil*, celui de tous ses livres qui me plait le plus, personnellement, son *Evangéliste*, ce qu'il a écrit de plus fort dans le beau sens du mot, sa *Sapho* que la foule probablement conservera son chef d'œuvre et relira toujours comme elle relit *Manon Lescaut*. Heureux ceux qui se reposent après une pareille tâche faite, heureux surtout ceux qui s'endorment en laissant après eux une mémoire entourée de respect et d'affection, et dont on peut dire non seulement, c'est un grand romancier, mais encore, ce fut un beau et bon cœur.

LA REVUE.

INDIVIDUALISME

ANGLO-SAXONS ET FRANÇAIS

Élever un enfant, c'est en somme l'aider à se découvrir lui-même, à prendre conscience de ses pensées et de ses actes pour les bien diriger ; c'est mettre sa raison et sa volonté en état de se gouverner par elles-mêmes, c'est lui apprendre à se passer bientôt d'éducateur. On appelle cela développer l'esprit d'individualisme.

Par individualisme, il ne s'agit donc pas ici de cette funeste doctrine du *chacun pour soi,* qui, quoi qu'en disent ceux qui essaient de parer de noms scientifiques leur sécheresse morale, plonge ses racines beaucoup plus dans nos bas instincts que dans le système de Darwin ou dans celui d'Herbert Spencer. L'individualiste qui ramène tout à soi, famille, patrie, humanité, et qui, s'estimant d'un prix supérieur à tout le reste de la création, prend tout sans rien rendre, tire de tous sans restituer à personne, s'appelle proprement un égoïste.

Le bon individualisme, qu'il faut cultiver en soi et honorer chez les autres, n'est pas autre chose que le développement en tout sens de la personnalité humaine, recherché et obtenu par la mise en valeur de nos facultés intellectuelles, par notre perfectionnement moral, et surtout par un épanouisse-

ment, hardi et réglé à la fois, de notre énergie volontaire.

Cet individualisme-là est si peu de l'égoïsme qu'il peut aboutir et qu'en réalité il a abouti maintes fois à l'altruisme le mieux caractérisé. Il lui a suffi pour cela d'être appliqué à une nature généreuse. Saint Vincent de Paul, le chevalier d'Assas, Pasteur, voilà des types reconnus d'abnégation et de dévouement. Ils ne le seraient pas, s'ils n'avaient été individualistes, s'ils n'avaient pas fécondé et porté à leur plus haut degré de puissance les dons naturels qu'ils avaient trouvés en eux. S'ils eussent moins fait attention à eux-mêmes et nivelé à la moyenne de l'humanité les virtualités extraordinaires qu'ils renfermaient, ils eussent été sans doute des gens de bien, sans jamais parvenir au rang de héros du bien.

Et les héros du mal, qu'ont-ils fait autre chose? — Sans doute. Qu'est-ce que cela prouve ? Tout simplement que, si l'individualisme-égoïsme est une doctrine, le nôtre n'est qu'une méthode, indifférente en soi aux résultats qu'elle obtient et non responsable par conséquent de ces résultats, une méthode de « viriculture ». L'effet produit dépend de la manière de s'en servir. Par individualisme mal employé, les grands tyrans ont été les ennemis des hommes, comme c'est par individualisme bien appliqué que Vincent de Paul en fut le bienfaiteur.

La question n'est donc pas de savoir s'il faut ou non être individualiste de cette manière. Il le faut, sous peine de se réduire au rang de vague copie d'homme, et, en ce sens, la théorie de Nietzsche, et celle de Maurice Barrès, et celle, en un mot, de tous les grands panégyristes du *moi* est parfaitement juste et avouable. La question est d'appliquer la mé-

thode aux parties nobles de notre nature, et non aux parties inférieures et grossières. L'individualisme doit être l'entraînement au bien et au grand. A cette condition, il est presque impossible qu'il ne soit pas, dans une mesure plus ou moins forte, altruiste. Veiller à sa propre conservation, étendre sa personnalité dans tous les sens, développer ses forces, ses facultés physiques, intellectuelles et affectives, affranchir son esprit et sa volonté, *vivre* enfin, est le premier mot de la morale, la meilleure garantie de notre bonheur, de celui des nôtres, de celui même de la société. C'est ce que j'appelle être individualiste. Et quand on l'est de cette manière-là, on a confiance en soi, on peut ne compter que sur soi, on n'est pas porté à réclamer sans cesse la protection de la famille et celle de l'État.

Transportée dans l'éducation de la jeunesse, la méthode produit les plus excellents effets. C'est elle qui a conduit les peuples qui en font usage, l'Angleterre principalement, à ce degré de puissance, de vitalité et d'expansion où nous les voyons. Pour l'Angleterre, on s'en doutait depuis longtemps : on en a eu la certitude absolue, la vision lumineuse, depuis que M. Edmond Demolins a publié les résultats de son enquête sur les causes de la *Supériorité des Anglo-Saxons*, livre aussi peu livresque que possible, sans prétentions littéraires, mais, ce qui vaut mieux, consciencieux, utile, et vivant. C'est le grand succès de l'année, et il n'est pas dû au scandale. La presse, sans distinction de parti, lui a fait une véritable ovation, et l'auteur est entré du coup dans la pleine notoriété.

Ce qu'il prouve jusqu'à l'évidence, le voici en deux mots. L'Anglo-Saxon, n'est-il pas vrai, est en passe de devenir le maître du monde ? Le Canada et les

Etats-Unis lui répondent de l'Amérique ; l'Égypte et le Cap, de l'Afrique ; l'Inde et la Birmanie, de l'Asie ; l'Australie et la Nouvelle-Zélande, de l'Océanie. Son commerce et son industrie dominent l'Europe et le monde entier. Eh bien, tout cela est dû à l'individualisme, à la « formation particulariste » de ce peuple où chacun ne compte que sur soi, où les enfants sont élevés pour eux-mêmes et non pour leurs parents, où on leur apprend qu'ils n'ont rien à espérer pour leur établissement futur de leur famille ou de la société et tout de leur action individuelle, de leur initiative personnelle, de leur énergie virile; qu'ils ne seront que ce qu'ils se feront.

Et voyez les conséquences. Affranchi du souci d'amasser autant de dots qu'il a d'enfants, le père collabore au peuplement du pays avec moins de circonspection. L'enfant, dressé à l'indépendance, répugne au fonctionnarisme et, en général, à toutes les formes de la servitude. Il leur préfère les entreprises agricoles, industrielles et commerciales, l'essai de sa jeune énergie dans les colonies et sur toutes les parties du globe. Le socialisme, qui est un embrigadement, se trouve enrayé. L'idée de patrie se renouvelle et s'élargit. Les gens heureux se multiplient, puisque le bonheur est placé dans l'action. Les parasites, méprisés, diminuent, et par conséquent aussi les politiciens. Tout est profit.

En regard M. Demolins met la France. L'esprit individualiste n'y est pas une plante naturelle ; c'est un pays à « formation communautaire. » On caserne les enfants, on les fait marcher au tambour, on les gave, en vue d'examens innombrables, de connaissances toutes faites. Puis on leur dit : « Ton diplôme une fois dans la poche, tu n'as plus à t'inquiéter. Avec les économies de tes parents et la dot de ta

femme, avec des relations, avec l'avancement automatique que le temps assure dans toutes les carrières, ce serait le diable si tu n'étais pas un homme sauvé. »

Tels enfants, tels hommes ; tels hommes, telle nation. La natalité, amenant avec elle l'augmentation des charges, diminue. Faute d'esprit d'initiative, et par vanité mal placée, il y a pléthore de fonctionnaires et disette d'agriculteurs. Le budget enfle à crever. Les campagnes se vident au préjudice des villes. Les colonies servent à nourrir de nombreux fonctionnaires qui s'y déplaisent et à ruiner les rares colons assez imprudents pour y aventurer leurs capitaux. Tout tourne en matière d'exploitation au profit de parasites : le socialisme exploité par tous ceux qui, n'ayant rien, font le vœu d'avoir tout ; l'idée de patrie, par des chauvins avisés qui dans le militarisme à outrance se ménagent des positions paisibles ; la politique, par des ratés auxquels la parole est cent fois plus facile et plus lucrative que l'action.

L'antithèse est absolue, violente : tout va bien en Angleterre à cause de la formation particulariste de l'Anglo-Saxon ; tout va mal en France à cause de la formation communautaire des races latines. Il n'y aurait d'espoir de relèvement pour les Français que s'ils rompaient net avec une routine séculaire pour s'assimiler les qualités de la race anglo-saxonne.

Dans la thèse de M. Demolins, comme dans toutes les thèses, il faut réserver la part de l'exagération. Pour se faire entendre, il est sage de grossir la voix ; pour imposer une parcelle de vérité, il faut avoir l'air de vouloir tout jeter par terre. A ce prix seulement on secoue la torpeur des habitudes et des opinions courantes.

Il est certain que tout ne va pas si bien de l'autre

côté de la Manche. Ce ne sont pas des mythes que ces immenses quartiers lépreux de Londres, et ces processions interminables de sans-travail qui à certains jours défilent, muets et sombres, sur la place de Trafalgar. Ce ne sont pas des légendes non plus que ces scandales de mœurs qui éclatent à intervalles réguliers dans les plus hauts rangs de la société, malgré tous les efforts de l'hypocrisie officielle pour les étouffer. On dit aussi qu'aux Indes, au Canadà, et ailleurs, la domination anglaise ne va pas sans quelque résistance.

Comment omettre, d'ailleurs, à côté et en dehors de leur esprit d'initiative, tant d'autres circonstances favorables qui ont concouru à assurer à nos voisins leur prospérité inouïe. Ils n'ont eu qu'à se baisser pour ramasser, au XVIII[e] siècle, les Indes et le Canada, de nos jours, l'Egypte. C'est nous qui leur avons préparé ces magnifiques conquêtes. Ils ont eu de plus la chance extraordinaire d'avoir à leur disposition dans leur propre sol d'inépuisables réserves de houille, et c'est la houille qui leur a fourni les moyens de devenir les premiers industriels et les premiers manufacturiers du monde. Et voici qu'à présent ce sont des mines d'or qu'ils découvrent dans leurs colonies d'Australie et du Cap, juste à point pour y déterminer un afflux opportun d'émigrants et un développement économique considérable.

Par contre, en France, la situation n'est pas si noire qu'on voudrait nous la dépeindre. Il y a des vertus domestiques, il y a de la résistance au mal, il y a de la sobriété et de l'économie. La générosité et l'amour de la justice sont des qualités foncières de l'âme française. Les logis des paysans et des ouvriers pourraient être plus confortables, je le veux,

mais le moyen de leur faire un crime de la modération de leurs besoins? Sans compter que, tandis que les paysans anglais sont un peuple de locataires, l'immense majorité des nôtres habitent dans leurs propriétés. Il y a trop de fonctionnaires et pas assez d'agriculteurs ? Simple anomalie momentanée. Que les niveaux des examens s'élèvent et on verra les candidats aux écoles du gouvernement et aux fonctions administratives décroître sensiblement. Que le revenu de l'argent baisse jusqu'à celui de la terre, et l'agriculture reviendra en honneur.

N'importe, ces réserves faites, la thèse de M. Demolins est juste au fond, et inattaquable. Le facteur essentiel, sinon l'unique, de la supériorité de la race anglo-saxonne est son système d'éducation nationale, comme c'est au nôtre qu'il convient d'imputer en grande partie l'infériorité de la race française.

Le système anglais regarde l'avenir; il se préoccupe d'adapter les nouvelles générations aux conditions actuelles et sans cesse en évolution de la société. Pratique avant tout, il habitue l'enfant, par un entraînement physique et intellectuel approprié, à ne compter que sur sa propre action; il lui fait de l'effort et de l'initiative un besoin et un plaisir. Après le collège, le jeune homme sait qu'il n'a plus rien à attendre de sa famille, et, quant à l'État, il ne lui demande que la protection de sa personne. Fort de ses muscles endurcis, de son cerveau outillé, de sa volonté aguerrie, il entre seul dans l'arène de la vie et devient un ingénieux industriel, un négociant actif, ou un hardi colonisateur.

Le système français regarde le passé : au milieu d'une société en perpétuel devenir et retournée par

plusieurs révolutions, il élève les enfants comme il y a deux cents ans, quand les cadres sociaux étaient fixes et qu'on trouvait dans sa famille, dans sa caste et dans l'Etat tous les points d'appui nécessaires pour se soutenir. Hypnotisé au lycée sur un programme d'examen, dorloté à la maison sur les genoux de la mère, l'enfant perd peu à peu tout esprit d'initiative et d'entreprise. En passant du lycée et de la famille dans une profession libérale ou dans une place de fonctionnaire, il passe d'un oreiller sur un autre. S'il ne réussit pas, c'est un déclassé, en quête de compensations dans la politique ou le journalisme.

C'est cette conception rétrograde de la vie et le système d'éducation qui lui est adapté, qu'il faut changer, si nous ne voulons pas dans des temps plus ou moins éloignés tomber au rang de race mineure, satellite et cliente des races plus fortement trempées. A l'action sociale, comme pivot de l'éducation nationale, il faut substituer l'action individuelle, cet individualisme dont je parlais tout à l'heure et qui est une personnalité vigoureuse, étendue dans tous les sens, affranchie, dans le corps, des influences extérieures ; dans l'intelligence et dans la volonté, des préjugés de caste et des sottes dépendances sociales. Soyons des Anglo-Saxons, c'est-à-dire des hommes de hardiesse, d'initiative, d'énergie.

Alors que faire ? Copier les Anglais ? non : de copier les Allemands, comme nous l'avons fait après la guerre de 1870, cela ne nous a pas réussi. Chaque race a son génie, son tempérament, absolument inaliénables ; il est vain de prétendre leur en substituer d'autres, supposé que ce ne soit pas dangereux. Ayons donc toujours présentes à notre esprit les données de notre propre tradition, tenons-nous y avec constance, mais, dans la limite même de ces

données, rivalisons avec les Anglais en essayant de pratiquer les lois dont l'observation les a menés si haut et si loin.

Par exemple, sans jeter trop tôt nos enfants à la rue, il serait, je crois, possible de cesser de meilleure heure de les traiter en enfants, et de leur accorder dans certaines choses sérieuses une plus large part d'indépendance, afin qu'ils fissent l'apprentissage de la responsabilité. Sans supprimer du coup punitions et examens, ne serait-il pas profitable de les détourner d'envisager la possession du bienheureux diplôme comme le but de la vie et le terme de tout effort. de développer chez eux davantage l'esprit d'initiative et la volonté, de travailler surtout à former des caractères? Il n'y aurait rien à perdre non plus à diminuer par tous les moyens la superstition de la carrière administrative et des professions libérales et les ineptes préjugés contre celles de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

Surtout, et c'est par là qu'il faudrait commencer, il serait urgent que les familles françaises, les familles bourgeoises en particulier, s'affranchissent des idées arriérées qui pèsent sur elles, et qu'elles se persuadent bien qu'elles n'ont pas à faire la fortune de chacun de leurs fils. Métier de forçat pour le père, calcul déplorable pour l'enfant qui, assuré de l'aisance, ne prend plus la peine de l'acquérir et se laisse aller au sommeil. Cette réforme est plus importante que celle de l'internat, dont la rudesse, après tout, vaut encore mieux pour l'enfant que le dorlotage du foyer domestique ; plus importante que celle des règlements et des programmes scolaires, qui, en l'état actuel des mœurs, servent tout au moins de frein à l'esprit de désordre et d'aiguillon à la paresse. A coup sûr elle doit leur être

antérieure, car les autres ne sont pas possibles sans celle-là, la famille et la société neutralisant l'influence de l'école, ou, qui pis est, l'école se réglant, finalement, sur la famille et la société.

Voilà pour les mœurs. Mais les institutions, surtout en France, réagissant sur les mœurs, peut-être y aurait-il lieu d'en modifier aussi quelques-unes, sans préjudice pour la constitution fondamentale du pays. Ce ne serait pas, par exemple, le révolutionner de fond en comble que de décider que les intérêts professionnels auraient au Parlement une représentation plus en rapport avec leur importance, au risque d'y rencontrer moins d'avocats et de médecins. Notre régime de succession et notre centralisation administrative ne sont pas non plus des bases si essentielles de l'édifice, qu'il faille craindre d'y porter une main sacrilège sous peine de le renverser. Enfin il faudrait avoir la liberté d'association, pour que l'individu ne se trouvât plus isolé en face de l'Etat omnipotent.

Éducation, mœurs, institutions, je m'aperçois que voilà bien des réformes proposées, et, quoiqu'elles soient facilement et immédiatement réalisables, il ne faudrait pas connaître la torpeur formidable de la routine française pour oser espérer qu'elle se réveillera enfin. On ne réforme chez nous qu'à la dernière extrémité. A l'étranger on nous prend pour des révolutionnaires sous prétexte que nous avons fait quelques révolutions. Quelle naïveté ! Il n'y a pas de peuple plus routinier et plus conservateur que le nôtre. Notre spécialité consiste dans les émeutes plus que dans les révolutions. Comme les danseurs, nous tournons sur place, et nous ne nous levons pour danser que l'épée dans les reins. Un érudit

sincère, M. Edme Champion, vient de prouver irréfutablement d'après *les Cahiers de 1789* que la France de ce temps-là, loin d'avoir fait la Révolution pour l'amour de l'art, je veux dire au nom des immortels principes,— lesquels, suivant la spirituelle remarque de M. Faguet, n'ont été inventés qu'en 1830, — ne l'a commencée et voulue que parce qu'elle mourait littéralement de faim. Et elle en a vite présenté ses excuses à Bonaparte.

Aujourd'hui, M. Demolins lui-même n'oserait pas soutenir que tout le monde en France n'avait pas vu comme lui quels sont les moyens propres à nous relever. Seulement, comme ils sont gênants et qu'ils dérangent nos habitudes, nous faisions semblant de ne pas les avoir aperçus. Les plus résolus en proposaient cent autres, hormis ceux-là. Je fais allusion surtout aux ligueurs de l'*Action morale*, à ces ascètes distingués qui prêchent le renouvellement social par l'esprit de sacrifice, l'immolation de soi - même et l'amour du prochain. Comme si la morale pouvait avoir pour l'amélioration de la société la même efficacité que pour celle de l'individu ! Comme s'il suffisait de la prêcher pour qu'elle fût pratiquée ! Dans ces chapelles laïques, je vois beaucoup d'évêques, pour peu de fidèles. Et il en sera ainsi tant que M. Desjardins et les autres s'obstineront à mettre la charrue avant les bœufs, à faire tomber le bon grain de leurs paroles sur un terrain rebelle à le recevoir. Ils prêchent l'effort et le triomphe sur soi-même à des générations auxquelles la famille, l'école et le milieu social dans son ensemble insinuent de bonne heure le goût de la vie tranquille, sans secousses et sans aléas. C'est ce milieu qu'il faut modifier avant toute chose, dans le sens de l'effort continu, de l'initiative intense, de la vie sérieuse. Alors, mais alors

seulement, leurs voix édifiantes mais fluettes seront entendues.

Quoi qu'on en espère, le livre de M. Demolins est une action courageuse et une bonne action. Par le temps qui court, où on parle tant — et avec raison — de solidarité, mais où ce mot risque d'être détourné de son vrai sens par la paresse et par l'envie, il a fallu du courage pour prêcher la prédominance de l'individu sur le groupe, du particulier sur l'État. Le vent n'est pas à l'individualisme. Qui sait ? M. Demolins l'aura peut-être fait tourner de ce côté. Il est remarquable que son livre ne remue pas seulement des idées ; il y circule une chaleur d'âme qui se communique au lecteur et l'incite à prendre des résolutions viriles. Dans ce cas, notre devoir, surtout aux pères de famille et aux éducateurs de la jeunesse, serait de lui en garder une reconnaissance éternelle. Car la plupart de ses conclusions, si nous les mettions en pratique sans nous faire les singes des Anglais et en les accommodant au génie de notre race, seraient pour nos fils salutaires. En droit comme en fait, l'avenir est à l'esprit d'individualisme. Et de compter avant tout sur soi-même, cela n'empêche pas, je le répète, de s'aimer et de s'assister les uns les autres.

Jacques Rocafort.

LE CONGRÈS

DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-ÉCOSSAISE A ÉDIMBOURG

(suite et fin)

Les matinées étaient consacrées aux lectures et conférences ; les après-midi se passaient en excursions ou en visites d'établissements scolaires. Une fois ce furent les bâtiments somptueux et confortables de la nouvelle Université d'Edimbourg que nous parcourûmes, une autre fois on nous convia à l'inauguration d'un orgue électrique, un des plus belles (oh ! la grammaire) que je sache ; puis ce fut une visite aux écoles de la ville, à laquelle on pouvait préférer, si l'on n'avait point un goût spécial pour l'instruction primaire, soit une excursion à Craigmillar-Castle, séjour favori de Marie Stuart, soit une promenade à Newbattle-abbey, la somptueuse résidence du marquis de Lothian où un lunch adéquat attendait les congressistes. Une après-midi, on nous convia à un tir à l'arc dans l'*Archery-ground* auquel prirent part les membres de la compagnie royale des archers, gardes du corps écossais de la Reine, de dignes gentlemen, plusieurs à barbe grise, dont nous devions admirer, à un grand bal, les flamboyants uniformes plus alourdis d'épaulettes et de galons que chez nous des fracs de directeurs de constructions navales. Un autre jour ce fut une réception du Doyen et du Corps des avocats

dans le vieux palais du parlement d'Ecosse, enfilade sans fin de salles tapissées de livres, car la Bibliothèque des avocats d'Edimbourg reçoit, tout comme le British Museum, un exemplaire de tout ce qui se publie dans le Royaume-Uni ; les trois cents « *advocates* » (on ne dit point ici *barristers*, et ce nouveau détail n'est point oublié dans les congratulations officielles) ont du tenir à honneur d'assister à la réception, car partout on ne voit que vastes robes noires et figures glabres et roses coiffées de la traditionnelle perruque blanche, à marteaux et à ailes de pigeon, qui vous donnent la sensation d'assister à une séance du Tiers aux premiers jours de la Révolution. Au cours de ces visites, on ne pouvait pas oublier Holyrood, et nous nous acheminâmes en effet, vers le palais morose, cours françaises toute tristes de ne point voir le soleil sous le ciel brumeux d'Ecosse, et vastes salles d'apparât ou petites pièces à escaliers dérobés, où tout parle de cette énigmatique et captivante Marie Stuart dont la mémoire reste aussi ballotée que la vie. Par sa beauté, par ses passions, par sa mort déplorable, elle reste la figure centrale de l'histoire d'Ecosse, et pourtant l'Ecosse ne l'aime pas ; c'est en France qu'elle garde ses fidèles ; elle était si jeune et si charmante quand elle était notre reine, et quand elle quitta « le plaisant pays de France » nous ne suivimes que de si loin ses luttes violentes et nous ne voulûmes nous rappeler que la tragédie qui les termina ! Mais en Ecosse ni sa beauté, ni son malheur ne désarmèrent les rancunes qui la laissèrent aux mains sanglantes d'Elisabeth, et peut-être sont ce les anciennes haines soulevées par elle qui plus tard retombèrent sur son petit-fils, que ses sujets livrèrent bien plus abominablement encore à ses persécuteurs

d'Angleterre. Tristes Stuarts, peu de familles royales furent plus malheureuses ! ce sont ces infortunes qui leur ont attaché les sympathies françaises ; nous pardonnons à Charles parce qu'il fut beau, vaillant et artiste, nous ne nous rappelons pas ses fautes, pas plus que celles de Marie, son lâche abandon de Strafford, ses mensonges, nous ne nous souvenons pas non plus qu'il fut indirectement la cause des plus grands malheurs de la France puisque ce fut le souvenir de sa guerre civile et de l'échafaud de Whitehall qui paralysa les pâles énergies qui pouvaient se trouver au fond de la triste âme de Louis XVI, couardise dont on ne regretterait pas la récompense si elle n'avait entraîné (nous ne nous sommes jamais relevés de cette révolution maudite) la ruine de la patrie. Ironie des choses, de l'histoire, de l'art peut-être, puisque nous ne voyons Charles qu'à travers Van Dyck, ce magicien, c'est nous que son malheur attendrit, et ce sont les Anglais qui le poursuivent de leur haine, les Anglais qui pourtant doivent à ces Stuarts la première et la plus précieuse de leurs annexions, l'Ecosse !

Tous ces vieux souvenirs, nous les avons retrouvés là-bas notamment dans cette grande salle du Palais où aucune fête n'avait été donnée depuis le couronnement de ce néfaste Charles Ier : nous avons vu les vieux drapeaux écossais troués de balles pendre aux voûtes et les vieilles armes garnir en panoplies les murs d'Holyrood et de Stirling. Mais il y a longtemps que ce n'est plus en Ecosse qu'a coulé le sang écossais ; les canons qui garnissent les citadelles et même les promenades sont de vieilles pièces russes de Crimée, parfois des spécimens plus anciens encore, comme l'énorme bombarde d'Edimbourg, dont les fondeurs écossais et wallons

se disputent l'honneur. L'empire anglais, pas plus que l'empire romain, n'est belliqueux ; il a besoin de la paix pour s'enraciner et s'étendre ; c'est par sa flotte de commerce plus que par ses escadres cuirassées qu'il est fort, et l'agence Cook rattache mieux l'Egypte à l'Angleterre que la petite armée du sirdar. Ceci n'est qu'habile, sans doute, mais peut-on blâmer un peuple de faire coïncider son intérêt propre et le bien de la civilisation et de l'humanité ? C'est sincèrement qu'à chaque banquet on a bu à l'entente cordiale, à la paix, à la santé de la Reine et du Président. Si l'histoire, dans des siècles lointains, veut faire le plus bel éloge de la domination anglaise, elle n'aura qu'à l'appeler du nom que l'histoire a ratifié pour l'empire des Césars : *pax romana.*

Et ces banquets, par leur allure à la fois solennelle et cordiale, symbolisaient bien le monde breton dans ce qu'il a de sérieux et de grave ; nul doute qu'un conseiller municipal de la Ville Lumière n'eut ricané à entendre dire le *benedicite* avant le repas, et à ouïr au moment des toasts la voix retentissante du maître des cérémonies : « *Ladies and gentlemen, please to be silent for the toast to the Lueen !* » Certainement à se trouver au milieu de deux ou trois cents gentlemen entonnant avec gravité et respect le *God save the Lueen,* s'entrelaçant les mains en une chaîne cordiale ou obéissant au signal du triple hurrah donné par le président du banquet, on se sent fort loin de l'atmosphère boulevardière. Mais quand on parvient à se dispenser de cet azote spécial, comme on respire plus à l'aise, et comme on trouve tout simple, même les épaulettes à gros grains des archers de la reine, même l'infatigable *bag piper* qui, quand l'orchestre se taisait, faisait rage en se

promenant gravement autour des tables du banquet et déchainait sur les convives les ondes nasillardes dont il gonflait sa large cornemuse. Tel fut le premier lunch, celui qu'offrit aux congressistes le lord-maire d'Édimbourg, et ceci se renouvela les cinq jours suivants. Un soir le banquet, offert par la branche écossaise, eut lieu dans la salle des fêtes du château d'Édimbourg. D'autres soirs ce furent tantôt un concert, tantôt des réceptions chez le Lord Justice-Général et MM. Robertson, chez Misses Stevenson et Lord Reay, tantôt enfin un bal dans l'Assembly Room d'Édimbourg donné par la Cité et où s'était empressée toute la haute société, fleurs et diamants, uniformes et costumes nationaux, tout un déchainement de gaieté bruyante et brillante, scottishs et gigues qui sembleraient « danses du scalp » à nos habitudes compassées, presque aussi vives que le fameux pas des sabres qu'on voit parfois danser aux highlanders autour de deux épées posées en croix sur le sol.

***

Les excursions organisées par nos hôtes étaient nombreuses, et pourtant plusieurs ne s'en contentèrent pas. Les environs immédiats d'Edimbourg sont à eux seuls si riches qu'on ne pouvait, en trois ou quatre après-midi, les épuiser. Les uns firent l'ascension du Siège d'Arthur, la montagne qui domine tout le comté d'Edimbourg, et le Forth, et la haute mer au loin ; d'autres allèrent visiter les ports qui bordent le rivage ; d'autres grimpèrent sur les breaks qui galopent, le dimanche, vers le vallon de Roslin, un paradis de bocages et d'eaux couran-

tes, avec des ruines pittoresques de château et surtout une étrange chapelle aux voûtes et aux piliers aussi richement fouillés que ceux de certains cloîtres portugais. D'autres même ne voulurent point quitter l'Ecosse sans avoir fait le tour classique des îles et des lacs, aller par Glasgow et Oban et retour par les Trossachs et Calender, charmante promenade, sans fatigue, sur une route jalonnée par de confortables hôtels où les horaires des steamers et des coaches prévoient de copieuses haltes aux heures répétées des réfections anglaises. Deux ou trois jours, quatre ou cinq si l'on pousse jusqu'à l'île de Skye ou si l'on remonte le canal Calédonien jusqu'à Inverness, y suffisent. Au sortir de Glasgow et des énormes chantiers métallurgiques, la Clyde, de maigre rivière, s'élargit bientôt en vaste estuaire sur les bords duquel les paysages pittoresques se succèdent ; Dumbarton au pied d'un mont que couronne un château, jadis une des plus hargneuses forteresses d'Écosse ; en face Port Glasgow et Greenock avec leurs cheminées, leurs docks et leurs quais, avant-postes industriels de la grande ville, déchus depuis que l'approfondissement de la Clyde a permis aux plus gros navires de remonter jusqu'à Glasgow. Bientôt on sort de l'estuaire et l'on contourne l'île de Bute; c'est un dédale de promontoires, de baies et d'îles, croupes boisées dégringolant dans la mer, fiords tortueux se creusant tout à coup entre les montagnes, plages mollement incurvées où se prélassent de jolies villes de bains de mer, Rothesay, Tarbet, Ardrishaig, échappées au loin sur la haute mer parsemée de grandes îles montagneuses, la vaste nappe d'eau que fend notre étrave tantôt clapotant en grisaille sous de brusques giboulées, tantôt moutonnant sous un coup de vent sournois qui nous

guettait au détour d'un cap, tantôt s'étalant bleue et radieuse au soleil, car le temps est fantasque et soleillades succèdent aux grains. Vers midi, on débarque : un petit canal débouche là sans quoi il faudrait contourner une immense presqu'île, quinze ou vingt heures peut-être de traversée revêche, alors qu'en deux heures à peine le petit bateau plat qui nous porte va nous mener à l'autre bout, un canal coquet, aux courbes gracieuses et aux bords fleuris comme d'une rivière, avec, vers le milieu, un chapelet d'écluses qui permet aux voyageurs de se dégourdir les jambes tout en s'arrêtant aux fermes où des fillettes les attendent avec des fruits et du lait. Au bout du canal, un autre steamer est là, et l'on vogue au nord vers Oban ; au fur et à mesure, le paysage devient plus grandiose et plus âpre : un moment on ne se trouve plus abrité par les îles, et la grande houle du large vient vous assaillir, le navire escalade le dos des larges vagues et replonge ; heureusement la danse ne dure pas assez pour que le mal de mer apparaisse ; on regagne le rideau des îles, et bientôt Oban se découvre au fond de l'horizon, avec ses villas, ses belvédères, ses hôtels, quelques-uns inachevés sur la colline et lamentables, car la fièvre des constructions hâtives s'est abattue jusque sur ce coin de plage hyperboréenne.

Oban est le centre des excursions pour la haute Ecosse ; chaque jour, en été, un steamer appareille pour Fort-William, à l'entrée du canal Calédonien, un autre contourne l'île de Mull et débarque ses voyageurs, quand le temps le permet, à Staffa, où la mer s'engouffre dans la fameuse grotte de Fingal, à Iona, où subsistent les ruines grises des monastères qui abritèrent les rudes moines de Saint-Colomban ; chaque deux ou trois jours, d'autres steamers

partent pour l'île de Skye, les paysages, dit-on, les plus sauvages d'Écosse ; un railway s'enfonce dans l'intérieur des terres, vers Perth et Dundee ; au sud de cette ligne, c'est la région des plus beaux lacs écossais, moins connus que les lacs suisses ou les lacs italiens, n'ayant, sans doute, ni les formidables horizons de glaciers des premiers, ni les flots de joie lumineuse des seconds, mais d'un charme si intense dans leur désolation mélancolique, les montagnes voisines presque toujours barrées de nuages et les eaux plombées venant battre des pentes herbues où les bruyères frissonnent au vent toujours âpre. Quelques uns de ces lacs ont pourtant gardé leur parure de forêts, le loch Katrine dort dans un véritable écrin de verdure ; à l'une de ses pointes, au-delà de l'île Hélène, bien connue des lecteurs de Walter Scott, la gorge boisée des Trossachs semble un coin d'Oberland égaré au cœur de l'Écosse ; moins coquet et moins verdoyant, le loch Lomond a pour lui l'ampleur des horizons, l'immensité de sa nappe d'eau parsemée de vrais archipels, le dôme hautain du Ben Lomond, un des points culminants d'Écosse ; d'autres lochs, le Vennachar, le Lubnaig, sont plus âpres encore, on se croirait sur un de ces hauts plateaux du Saint-Gothard ou de la Gemmi, bien au-dessus de la limite des arbres, alors que la mer est toute proche et presque au niveau de ces anciens fiords.

Malgré tout, l'Écossais tient à sa patrie, à son ciel nébuleux, à ses golfes abrupts, à ses immenses landes riches en gibier, pauvres en culture, et il a raison, car la grandeur de son pays est d'autant mieux l'œuvre propre de son travail et de sa volonté ; l'Angleterre, le sol le plus fertile peut-être, et le plus minéralement riche du monde, n'aurait pas pu ne pas

être, jusqu'à un certain point, ce qu'elle est ; des nègres ou des jaunes s'y seraient enrichis, affinés, civilisés ; mais l'Écosse, qu'aurait-elle produit par elle-même, sinon quelques chasseurs et quelques bateliers ? On comprend donc que ses fils, conscients de leur âme propre, protestent quand on les qualifie d'Anglais. Non qu'ils aient une antipathie ou même une jalousie quelconque pour leurs voisins, mais ils gardent vivant le souvenir de leur histoire et le sentiment de leur originalité ; même quand l'outrance habituelle aux celtes les a conduits plus loin sur le même chemin, ils gardent leur physionomie propre ; le dimanche, à Édimbourg, est observé avec une autre rigueur qu'à Londres, un peu comme le presbytérianisme est autrement protestant que l'anglicanisme, la vie, ce jour-là, semble tout à fait suspendue, pas une seule boutique entrouverte, pas une gare de railway (sauf un ou deux trains pour Londres), et pourtant l'ennui semble moins lourd dans les rues, les passants sont moins mornes, les trottoirs s'encombrent de flâneurs comme à Rome ou à Florence, alors que l'Anglais morose flâne chez lui ; la foule, à Londres, même aux jours de grande liesse comme le Jubilé, est toujours rude, elle a plus de sang-froid, sans doute, que la foule francaise (pas un seul accident, pas une rixe parmi les centaines de milliers de spectateurs entassés pendant une semaine dans les quartiers centraux de Londres), mais elle a aussi moins de bonhomie indulgente ; dans une foule anglaise on sent toujours des poings osseux contre son dos ; la foule écossaise est plus vive et plus gaie, les physionomies s'éclairent plus facilement de sourires. De même l'accueil de l'Écossais semble plus cordialement expansif que celui de l'Anglais ; je ne parle

pas, bien entendu, d'une réception comme celle faite aux congressistes, pour laquelle toutes les prévenances avaient été poussées au dernier point ; pendant les sept jours du Congrès, les Français furent défrayés de tout, arrachés aux hôtels et logés chez les habitants ; notre hôte avait arboré, au-dessus de sa tour, les couleurs de France et d'Ecosse ; cet hôte, M. N..., grand banquier d'Édimbourg, est un excellent spécimen du gentleman écossais ; le souci des affaires ne l'empêche pas de cultiver les arts ; sa maison, je dirais son château, si à Édimbourg on sacrifiait à l'apparât, mais les mœurs extérieures y sont aussi simples que les intérieurs confortables, est encombrée de tableaux, de bibelots, de bronzes japonais ; le plus beau de ces bronzes est déposé au musée de l'Université, où chacun peut le voir ; la famille est nombreuse, mais sur quatre garçons, deux seulement restent à Édimbourg, les deux autres gèrent une plantation de café à Ceylan ; chez nous combien de pères enverraient leurs enfants faire des rizières en Annam ou des cultures à Madagascar ? Ce ne sont là que des détails, mais multipliez ces détails par des millions, et les madrépores se trouveront constituer un continent.

Car, dès qu'on regarde le monde anglais, c'est toujours, hélas, à une comparaison avec notre France qu'on se trouve conduit. Au commencement du siècle il y avait vingt-six ou vingt-sept millions de français contre seulement vingt ou vingt-deux millions d'anglais et d'américains ; au commencement du siècle prochain combien y aura-t-il de « Jacque Bonhommes » ? trente-sept ou trente-huit millions ; et combien de « John Bulls » ou « de Jonathans », cent dix ou cent vingt millions. Et quelle différence de situation entre le foyer français, même avec ses an-

nexes, non négligeables sans doute, d'Algérie et du Canada, et les quatre gigantesques foyers bretons, Royaume-Uni, États-Unis, Australie, Sud-Africain, si admirablement répartis sur la mappemonde, pour des entrecroisements de culture qui permettraient au monde anglais, comme autrefois aux mondes grec et romain, de se passer du reste de l'univers ! Si rien ne vient arrêter le développement alternatif de ces foyers (et l'on ne voit guère ce qui les arrêterait) que pèsera l'Europe continentale, avec ses petites provinces italienne, française et allemande, au commencement du XXIe siècle ? C'est là en effet ce qu'il y a de plus remarquable ; jusqu'ici, en tout empire, même celui des premiers Césars, on pouvait noter des dangers, des causes possibles, plus tard déclarées, de décadence, mais d'où pourrait venir la décadence de la race bretonne ? sa force n'est pas l'œuvre de ces génies supérieurs qui peuvent si facilement faire défaut à un peuple ; elle est le résultat d'innombrables génies médiocres, d'efforts moyens mais persévérants, communs, mais sincères, terre à terre mais efficaces ; ajoutez que par cela même, l'âme de ce peuple est défendue contre les excès d'autres âmes parfois supérieures, la folie mystique des espagnols, la frénésie voluptueuse des italiens, le mirage altruiste des français ; pourquoi l'anglais cesserait-il de penser à « l'anglaise » puisqu'il a sous les yeux non seulement exemple à lui, mais celui, hélas, des autres ?

Sans doute la grandeur bretonne n'est pas seulement l'effet de myriades de vouloirs tenaces, les circonstances extérieures lui ont profité, bien que d'autres peuples aient eu, eux aussi, leur « ruban d'argent » et leurs « indes-noires » sans jouer dans la civilisation le rôle de la Grande-Bretagne ; et plus

encore, sans doute,les circonstances tout à fait intérieures, les éléments obscurs, mais réels, dont se compose la race parlant anglais ; on a peut-être trop réagi contre d'anciennes exagérations en matière de sang; l'étude de nos voisins, montre que la composition ethnique d'un peuple n'est pas négligeable ; ce n'est point le hasard qui a présidé à cette sorte de grande division du travail national qui assigne de préférence le rôle social et industriel aux éléments saxons, le rôle politique et intellectuel aux éléments celtes ; si les îles britanniques n'avaient été peuplées que de gaulois, elles n'auraient probablement pas réalisé l'immense amas de richesse et de travail que nous voyons, mais si elles n'avaient été peuplées que de germains, elles n'auraient pas tenu dans la civilisation le rang qu'elles gardent ; dans cet admirable concert qu'est *l'englisch speaking race*, une des deux branches donne les travailleurs, les colons, les ouvriers, les marins, tout ce qui fait la force solide et profonde d'un peuple, l'autre fournit les écrivains, les artistes, les explorateurs, les hommes d'état, tout ce qui fait son éclat et sa gloire ; et ce n'est point seulement d'aujourd'hui que l'on peut voir les peintres et les poètes naître de préférence dans les pays gallois et cornouaillais, irlandais et écossais ; il en a toujours été ainsi, Shakspeare lui-même était de Stratford et toute son œuvre ressort de l'âme galloise ; un anglo-saxon n'aurait rendu ni la mélancolie armoricaine de Hamlet, ni l'impulsivité gaëlique de Macbeth, ni la puérilité bretonne du vieux Lear ; il n'aurait pas eu pour l'antiquité gréco-romaine ou pour la Renaissance italienne cet amour qui rayonne à chaque page, il n'aurait pas été catholique comme l'était Shakspeare, âme d'amour, d'adoration de la nature et de communion mystique avec

l'au-delà, hostile à l'âpre puritanisme ; il n'aurait soupçonné surtout ce monde de fées, d'elfes et de lutins où s'est si prestigieusement jouée l'âme du poète.

Peut-être même serait-on tenté de croire tout à fait prédominant le rôle de la race gauloise dans le monde anglais ; une moitié du Royaume-Uni est celte pure, mais l'autre moitié n'est pas pure saxonne, les envahisseurs du Ve siècle n'ont pas massacré ni même refoulé la population indigène ; l'Angleterre était alors une province civilisée de l'empire, et pour ne pas entrer en déditices soumis et presque confus, comme les leudes de Merowig et de Gondebaud, les chefs angles ne devaient pas être exempts de ce tremblement qui agitait tous les barbares, même un Genséric ou un Attila, devant le spectre de Rome. De grandes villes existaient dans l'île avec leurs thermes, leurs villas, leur noblesse sénatoriale ; les barbares durent s'honorer de prendre femme dans cette population dont ils ne pouvaient méconnaître la supériorité intellectuelle ; les cimetières de l'époque montrent anglo-saxons et gallo-romains dormant en paix côte à côte ; pourquoi n'auraient-ils pas vécu de même ? Ainsi, dans les cantons où la race germanique se croit la plus pure, le sang breton coule dans bien des veines. Qui sait aussi si ce n'est pas à ce mélange que l'Allemagne, la France, l'Italie du Nord, l'Espagne du Nord doivent leur gloire et leur culture ? les autres pays de la chrétienté, dont le rôle fut secondaire, sont justement ceux qui se trouvent privés de cette étrange sang gaulois qui n'a créé aucune civilisation par lui-même, mais sans qui aucune civilisation supérieure n'a existé depuis quinze siècles.

Du moins voyons-nous nettement que c'est à lui

artistiquement et à la France intellectuellement que l'Angleterre doit sa grandeur présente ; sans la conquête normande plus encore que sans le peuplement primitif breton, l'Angleterre n'aurait été qu'une province du monde germanique, comme la Suède ou la Hollande ; c'est à cette double cause, vieille âme gauloise et neuve culture française qu'elle doit d'être ce qu'elle est ; la France, en effet, si latine d'âme, à peine germanique de sang (en dépit des razzias continuelles faites par les Césars au-delà du Rhin pour repeupler la Gaule) n'était qu'imparfaitement apte à ce rôle d'intermédiaire entre les pays tudesques et latins qu'elle n'a eu que d'autant plus de mérite à jouer pendant dix siècles ; l'Angleterre semble mieux indiquée pour ce rôle, par sa constitution ethnique (nous venons de le dire) par sa langue (du latin habillé de mots tudesques) par sa religion (l'anglicanisme, disait cette dure langue de Joseph de Maistre, est parmi les sectes protestantes ce que l'orang-outang est parmi les singes), par son âme propre, à la fois médiévale et moderne, romaine et gothique, française et saxonne. Or si elle est destinée à un tel rôle pour les siècles futurs, n'est-il pas de notre devoir, à nous représentants de l'antique civilisation méditerranéenne « *caput et mater omnium* » de tâcher de développer, d'accroître et de glorifier la face latine de cette Angleterre, et cette œuvre n'est-elle pas assez importante pour que le lecteur m'excuse de l'avoir développée d'une façon qu'il aurait pu d'abord croire démesurée à propos d'une petite société privée et encore obscure comme la *Société franco-écossaise* ?

HENRI MAZEL.

AÏGLINE

« Plus rien au cœur que le regret lent d'un passé qui dans l'obscurité se voile de mystère.,. »

I

En Allemagne, dans un pays qui n'est ni l'Allemagne, ni la Hollande, dans une région qui n'est ni la terre encore, ni déjà plus la mer, est un canton qu'on nomme « Ost Friesland » la Frise de l'Est.

A peine solidifié, encore liquide par places dans ses vastes tourbières, ce sol présente par endroits des îles mouvantes où se bâtissent des fermes instables, et des dunes de sable qui changent de forme sous la caresse prolongée des brises, plus encore que sous l'action brutale des ouragans.

Sous leur coup d'aile furieux, la mer a souvent envahi et débordé les rivages, creusant des abîmes là où s'étendaient jadis des cultures, et des tombes là où s'égayait la vie.

Un chapelet d'îles allongées borde à 20 milles en mer le littoral, depuis la pointe du Zuyderzée — ce lac Flevo dont le débordement, vieux de cinq siècles, hante encore les imaginations — jusqu'au Danemarck, cette Frise du Nord : ces îles sont comme les derniers remparts de la terre actuelle, qui, dès qu'elles ne seront plus, sera entamée à son tour.

Ce sol bas et boueux est recouvert d'un ciel triste, éclairé d'un soleil d'une pâleur lunaire : rien n'arrête les yeux dans cet horizon immense, que les brouillards mous qui montent sans cesse de mille canaux ou des rivières sans nombre et se mêlent aux nuages qui traînent sur le sol.

Tantôt, sur une digue, on aperçoit un rude paysan frison, vêtu d'une bure grossière et imperméable : il fauche avec un fer aiguisé en forme de croissant le foin gras de talus humides; tantôt c'est un pêcheur accroupi dans sa barque, ses lignes flottant à l'arrière du bateau, inconscient, sans sa quiétude, de la course du temps ou de la fuite des rives.

Mais ce n'est là qu'un des aspects de cette rude nature frisonne : les durs travaux des champs, les luttes contre les hivers rigoureux, la résistance — vaine souvent — aux assauts journaliers de la mer, ont imprimé dans l'âme des habitants de cette contrée une nécessaire énergie. Elle ne laisse place à la rêverie que dans les cœurs des hommes des classes privilégiées, moins astreints que les paysans aux labeurs inévitables et aux luttes coutumières ; mais il reste aux uns comme aux autres, ce cachet de fatalité qu'ont les races et les choses assurées de disparaître bientôt.

Un jour, un Frison, en suite d'une aventure aujourd'hui ignorée, émigra en France. C'était un rejeton d'une famille illustre dans les fastes de l'histoire locale ; il portait un nom qui se retrouvait à chaque page dans la guerre des Dithsmarchen et ses compatriotes ne le prononçaient qu'avec respect. Il est encore des âmes simples en ces pays naïfs et reculés, qui croient qu'il reste encore quelque chose aux petits-fils de l'héroïsme des ancêtres, et qu'un bon sang ne saurait mentir.

Comme si aucune distance ne lui eût semblé trop grande, aucun dépaysement trop excessif, ce Frison se fixa dans le Sud de la France. Il y épousa une femme à demi espagnole, créature d'une grande beauté, d'une vitalité à toute épreuve et d'une énergie dirigée surtout vers le bon sens pratique de la vie, également éloignée des spéculations trop hardies et des rêves qui débilitent.

De cette union du Nord au Midi, de la race blonde à la race brune, il naquit un fils qui dut porter dans sa personne, dans son âme et dans sa conduite, le double cachet de sa double origine.

Il fut nommé Raymond. et ses parents mêlèrent ainsi, dans une première discordance, un prénom aquitain à son nom germanique.

Il avait la taille élancée et la forte stature de ses ascendants suèves, mais il avait les extrémités trés petites et les attaches infiniment fines des chevilles et des poignets, et ce trait lui venait des populations pyrénéennes dont descendait sa mère. Car, dans le naufrage de toute civilisation, aux premiers siècles de l'histoire d'Espagne, la seule élite des peuples avait pu se réfugier et se maintenir sur les crêtes des monts Pyrènées contre le flot montant des envahisseurs, et la sélection qui forçait à périr tout ce qui était bas ou faible, avait fait des survivants de ces peuples des modèles d'élégance nerveuse et de finesse physique.

Ce contraste qui éclatait aux yeux entre les cheveux bruns et soyeux de Raymond et sa longue moustache blonde, presque ligneuse, pareille à des fibres de citronnier, était plus visible dans son esprit. Il ne sortait de sa quiétude mystique que pour des enthousiasmes brûlants pour un fait ou pour une idée, quoique parfois cet objet même de son ardeur fût

quelque chose d'irréel, un idéal à peine entrevu derrière un verre grossissant mais embu, un nuage qui disparaît après avoir brillé un instant des incendies du soleil couchant.

Il vivait ainsi, d'une vie rarement agitée d'orages, suivant avec rectitude le chemin qu'il s'était tracé, faisant bien le métier qu'il avait choisi sans s'y adonner exclusivement.

Il vivait coutume de haïr l'homme d'un seul livre et d'une seule idée, et trouvait bon de se reposer en changeant d'occupations. Il avait d'ailleurs, une conscience entière de sa valeur et répétait volontiers à qui s'étonnait de son orgueil naïf, qu'il était modeste quand il se jugeait et orgueilleux dès qu'il se comparait.

Il atteignit ainsi trente-cinq ans, uniquement préoccupé, à ce qu'il paraissait, à perfectionner sa valeur morale : il n'avait jamais senti qu'une fois, et tout jeune, cette inondation de l'amour qui parfois envahit les grandes âmes.

Mais là encore, son extrême raison et sa rectitude de jugement lui firent observer qu'il n'avait pas le droit de disposer encore de son cœur, avant que sa vie matérielle, sa carrière et sa personnalité morale ne fussent ou assurées ou confirmées, et il sut rompre les attaches que deux beaux bras un instant adorés allaient fermer autour de son cou.

En ce qui concernait les basses jouissances où se vautraient ses contemporains, d'âge ou d'études, il les admettait pour les autres sans les comprendre pour lui-même, et l'amour ne consistait pour lui que dans un « attachement de pensée. »

II

Cependant, tandis que Raymond grandissait et se développait à Avignon, dans une atmosphère tempérée propre à sa nature équilibrée artificiellement, un grand lys florissait dans les âpres régions des Cévennes.

De l'autre main du Rhône, comme on dit dans le langage imagé de ces peuples latins, par delà les collines bleuâtres qui font à Villeneuve d'Avignon une auréole si théâtrale, par delà même les premiers remparts de la chaine troués par des fleuves que gardent des villes, Alais, Anduze, Saint-Hippolyte, ces clefs des Cévennes, s'élève dans la région des Causses, une forteresse vertigineuse.

Semblable à la carène d'un vaisseau qui domine le niveau des mers, toute pareille à ces masses prestigieuses du Vercors ou du Ventoux qui entrent comme un coin dans le souvenir, se dressait, au confluent des flots indisciplinés du Tarn et des petits torrents tributaires, l'aire imposante des sires de Capluc.

Capluc, « caput lucis, » la première cime baisée de l'aurore, la première à saluer un jour nouveau, la dernière à frissonner des adieux du soleil couchant, elle s'étendait au-dessus des croupes étagées de plateaux, comme un lion au repos alangui sur les sables.

Ce rocher préhistorique, témoin de races disparues, avait toujours été sommé d'une tour de guette devenue ensuite le phare lumineux par lequel les Arvernes transmettaient aux Volsces Arécomices les victoires remportées sur Julius Cœsar, plus tard le centre de refuge quand les barbares inondaient les

plaines, plus tard encore la clef du pays, pendant les luttes veuves d'un Homère que se livraient les Bermond, les Pelet, les Roquefeuil,et les rois d'Aragon, pour régner sur des ruines, et dominer sur des champs incendiés.

Sous tous ces assauts, la tour de Capluc était devenue un château féodal, avec ses donjons, ses échanguettes, ses fossés taillés en plein roc, ses citernes, sur la plus haute tour, et dans le fond des oubliettes, ses écuries où l'on descendait par des rampes souples et insensibles, comme en des couloirs de mine.

Et en même temps que grandissait le château, naissait et se développait la race qui l'habitait : race dure comme le sol natal, énergique comme le commandait l'époque, bonne comme sont ceux qui se savent forts...

Au moment dont nous écrivons, il ne restait plus qu'une fille de la maison de Capluc.

Elle était pareille au lys martagon des hautes cimes : portant sur sa tige héraldique une seule fleur, une fleur large et plantureuse, teinte d'une pourpre vive, avec, au fond de son calice, des houpettes d'or ouvragé comme des fleurs de mimosa.

Ses cheveux d'un blond britannique flottaient autour de ses tempes où une mèche plus dorée mettait une lueur d'orfévrerie, tandis que sa coiffure terminée en un chignon bas, semblait imiter les nobles ondulations de la conque marine où naquit Aphrodite.

Elle se nommait Aigline, d'un nom qui paraît, depuis des siècles, d'un reflet ancestral les filles aînées des Capluc, et dont elles avaient accrédité les sonorités hautaines dans les familles les plus illustres de France.

Elle y tenait, à ce nom d'oiseau de proie, comme à un souvenir du passé, comme, surtout et sans qu'elle s'en doutât, un contraste entre son ascendance orgueilleuse et l'immense bonté qui était en elle.

Elle avait pourtant, et à un haut degré, l'orgueil de sa race et l'érudition de sa caste ; elle lisait, avec une impeccable autorité, les palimpsestes les plus obscurs du Chartrier de Capluc : elle découvrait le sens des parchemins du XIII[e] siècle, avec leurs longues majuscules filiformes et leurs mots lapidaires ; elle lisait sans tâtonner les actes du XV[e], et leur gothique hérissée de paraphes n'avait point de secrets pour elle : elle parcourait sans hésitation les fâcheux grimoires de la fin du XVI[e], malgré leur latin décadent, leurs abréviations dérisoires, et leurs formules surannées : rien de ce qui intéressait sa famille ne lui était étranger ; rien de ce qui touchait à son pays ne lui paraissait indifférent ; et, depuis la Marquerose où régnaient les évêques de Maguelone, jusqu'au mont d'Aubrac, où les Bonald, ces rois des montagnes, *reguli montium*, s'étaient taillé un apanage, rien, des gens, des terres, et des destinées, n'avait échappé à ses yeux.

Mais ce n'était là que le passe-temps de sa nature ardente : le soin des affaires, l'intérêt de ses domaines lointains, ses voyages dans les villes où l'appelaient ses relations, occupaient la plupart de ses heures, et c'était pour elle un repos de se retrouver à Capluc, au milieu des souvenirs éteints et de la paix du désert.

Sous le donjon, et comme pour lui demander aide, se tassait la chapelle : une chapelle basse, avec des ouvertures en forme de meurtrières et des machicoulis sur le devant du porche. Ses voûtes trilo-

bées répandaient une douceur mystique, ses arceaux cintrés retombaient sur des consoles feuillagées et, dans les angles, de petits anges auréolés d'or balançaient des encensoirs et portaient des flambeaux. Au-dessus d'eux, Abraham, assis sur une chaise curule, tenait entre ses deux mains un drap mortuaire d'où l'on voyait émerger de petites figurines, représentant les âmes des défunts.

Car la chapelle entière était dallée de tombes; tous les maîtres de Capluc y étaient enterrés, tous avaient leur image gravée sur la pierre, un chevalier à l'armure complète, une écharpe sur sa cuirasse, ou une dame les mains jointes, coiffée d'un voile qui descend sur les épaules, et vêtue d'une longue robe à corsage. Sous leurs pieds, le lion ou le dragon contourné, ou bien encore la levrette, symbole de fidélité, et les enfants au maillot que leur mort laissait orphelins.....

Mais la pierre qu'Aigline affectionnait avait été posée là pour un de ses plus rudes ancêtres, un de ceux qui avaient guerroyé pour la Ligue, puis pour le roi, dans les montagnes du Gévaudan, mais qui avait trouvé un trésor dans son âme le jour où la mort d'une fille adorée lui avait montré le néant de la gloire et la fumée des vanités de ce monde. Ce jour-là, Gilles de Capluc, ce compagnon de Joyeuse au siège de Marvéjols où l'on n'avait laissé que deux maisons debout, se sentit poète et écrivit sur la tombe trop tôt fermée ces vers naïfs et touchants :

A damoyselle Aigline de Capluc
ma très chère fille icy enterrée : 1599.

Recoy (1), recoy, mon cœur, ce don de moy ton père,
Je te l'ai desdié, ô mes chastes amours,

(1) Vers du temps.

Depuis que ce grand Dieu a retranché le cours
De ton ioly printems par une mort amère :

Recoy, ma douce amour, les regrets que ta mère
Souspire incessamment et jecte nuictz et jours,
Pour toi, notre soulas, reconfort et secours,
Par le doux entretien de ta présance chère.

Ton âme est devant Dieu : pryle pour nous, mon cœur,
Qu'il ayt pitié de nous et de nostre langueur
Tant que mesme tombeau nous tienne renfermez :

Je fais vœu d'en bastir un digne à ton amour
Affin qu'après la mort nous y facions séjour
Avecques toy, mon cœur, qui nous a tât aymez !

Et quand Aigline lisait ces lignes si tendres, sous les voûtes pleines de paix de la chapelle, au milieu du silence du jour mourant, son énergie l'abandonnait, et elle se sentait devenir triste, d'une tristesse douce à la faire pleurer.

III

Or, un jour de printems, Aigline descendit de sa montagne et arriva dans un vieil hôtel d'Avignon où demeurait une de ses tantes. Les anciennes salles de réception se rouvrirent pour elle ; pour la fête, les girandoles se rallumèrent, et des moissons de fleurs s'étagèrent sur les escaliers de l'antique demeure, rajeunie soudain par les vingt ans d'Aigline.

Une ère de bals et de réjouissances mondaines s'éveilla pour Avignon, et Raymond, qui avait dès longtemps conquis sa place dans le cercle restreint de la société, put aligner sur sa glace, comme font encore les gens, toute une série de cartes de visite imprimées sur bristol odorant, ou de petits billets aimables demandant avec ces formules courtoises le

plaisir ou l'honneur de sa présence aux soirées qui allaient s'inaugurer.

La première fois que Raymond se trouva dans le même salon qu'Aigline, ce fut dans une maison de campagne, merveilleusement aménagée, où se pressait une foule nombreuse.

Il avait coutume de dire qu'il lui fallait voir beaucoup les femmes avant de les regarder, et cette opinion était toute à son éloge et dévoilait ainsi son caractère : il énonçait sous cette forme concise sa répulsion de tout prime-saut, la nécessité qu'il s'imposait de ne céder à un entraînement que lorqu'il le jugeait digne de lui.

Ce ne fut donc qu'au moment de partir qu'il s'aperçut qu'elle était là, et qu'il demanda qui elle était. Et pour qu'il s'en aperçut si vite, il fallait qu'une prédestination manifeste eût amoindri pour lui les délais habituels de la réflexion; et que la « place d'attente » de son cœur fût dès longtemps déserte.

Toujours est-il que la présentation fut rapide et la communication immédiate entre deux êtres qui ne se connaissaient point une minute avant. Raymond put sortir d'emblée des banalités du monde ; il se trouva avec Aigline des points de contact réciproques, des amis communs, des souvenirs partagés : il sut lui rappeler à propos que quinze ans auparavant, alors qu'elle était à peine née, il avait vu sa mère, simple dans sa toilette verte, portant alors dans tout son éclat sa radieuse beauté, monter en coupé devant le perron d'un petit château en briques roses, à tourelles blanches. Et ce souvenir de cette femme élégante, dans ce décor digne d'elle, lui revenait avec une précision qui mettait dans ses termes une assurance de respectueuse sincérité.

Aigline, à son tour, lui répondait comme si elle

l'eût connu de tout tems : et de ce premier assaut de politesses date leur sympathie.

Que la langue française,ou plutôt la grecque est étrangement faite ! Pourquoi faut-il que ce mot « sympathie » qui éveille une idée si douce renferme une impression de souffrance ?

Συν Παθειη, souffrir ensemble !

Peut-être qu'il y a là une vérité profonde, et le critérium de la véritable sympathie ne serait-il pas la douleur ? Cette impression qu'aimer fait souffrir et qu'il faut savoir souffrir pour savoir aimer, est vraiment bien ancienne dans la race humaine, puisque les mots les plus antiques conservent la trace de cette idée, à l'insu même de ceux qui les prononcent !

(*La fin prochainement*) SAINT-QUIRIN.

LE BARON D'AIGALIERS

En inscrivant ce nom en tête de cet article, nous n'avons pas l'intention d'écrire une biographie, encore moins l'histoire des négociations auxquelles le baron d'Aigaliers fut mêlé. L'une et l'autre ont été insérées, dans la *Revue*, par M. Louis Baragnon (1).

Nous venons simplement rectifier une erreur. On le sait, les erreurs historiques se propagent avec rapidité, et une fois imprimées, elles passent de livre en livre, et ne disparaissent qu'après la production des documents originaux.

Le baron d'Aigaliers, nos lecteurs ne l'ignorent pas, mais nous devons le dire pour l'intelligence de ce qui va suivre, fut le négociateur chargé par le maréchal de Villars, d'amener Cavalier et les Camisards, à faire leur soumission.

Qui était ce baron d'Aigaliers ?

I

Si nous consultons les historiens qui ont décrit au XVIII[e] siècle, la guerre des Cévennes, Brueys (2),

(1) *Revue du Midi*, t. IX (1891) p. 293 et 209.

(2) *Histoire du fanatisme de notre temps.* — La Haye, Scheurer, 1755, 3 vol. in-12.

le père Louvreloeil (1), Antoine Court (2), Charles-Joseph de la Baume (3), nous ne trouverons rien sur l'identité de ce personnage.

Les modernes ne disent rien non plus, ou bien se trompent étrangement.

Parmi ces derniers citons M. Gustave Frosterus, professeur à l'université d'Helsingfors (4), les frères Haag (5), et M. Louis Baragnon (6).

Si nous en croyons ces écrivains le baron d'Aigaliers, — Jacob de Rossel — né à Uzès ou à Montpellier, de 1635 à 1645, était fils de François de Rossel, sieur d'Aigaliers et de Claude de Laudun ; il épousa Marguerite de Clausel.

L'un deux n'est pas bien sûr de son personnage, puisqu'il écrit, à propos de la mort tragique du baron, en 1726, « alors âgé de plus de 80 ans... qu'il s'expliquerait difficilement qu'un vieillard ait pu tenter une évasion aussi dangereuse et l'exécuter avec une pareille vigueur (7)... »

On le voit, les hésitations se font jour dans le récit des modernes qui ont voulu fixer la personnalité de d'Aigaliers. Et cela tout simplement parce qu'ils ont

(1) *Le fanatisme renouvelé*. Avignon, J. C. Chastanier, 1704, 3 vol. in-12 — Ouvrage réimprimé en 1868, Avignon, Seguin, 1 vol.

(2) *Histoire des troubles des Cévennes ou de la guerre des Camisards* — Villefranche, P. Chrétien, 1760, 3 vol. in-8 — 2e édit. Alais, 1819.

(3) *Relation historique de la révolte des fanatiques ou des Camisards*. — Nimes, Bedot, 1874. in-12.

(4) *Souvenirs de la guerre des Camisards — Mémoires inédits d'un gentilhomme protestant* (Rossel d'Aigaliers) — Lausanne, G. Bridel, 1866, in-8.

(5) *La France protestante*, 1re édition, gr. in-8°, t. IX, p. 4.

(6) *Revue du Midi*, loc. cit.

(7) D'Aigaliers fait prisonnier, à son retour de Genève, fut enfermé au château de Loches, d'où il tenta de s'évader, en brisant un barreau de la fenêtre de sa prison, et en assommant une sentinelle, mais un soldat le tua d'un coup de fusil (A. Court).

attribué au père ce qui avait été accompli par le fils. Nous allons le prouver.

C'est en lisant la biographie si intéressante, écrite par M. Louis Baragnon, que nos doutes surgirent sur l'identité du baron. Des recherches faites dans les *Archives communales* d'Uzès et de Montpellier les changèrent en certitude.

Nous avons découvert, en effet, au cours de ces recherches, les deux actes suivants :

« Le 10e octobre 1679 au simetière de Saint-Julien a esté ensevelie dame Claude de Laudun d'Aigaliers, veuve de noble François de Rossel, sieur d'Aubarne, âgée de 76 ans, ou environ, ont assisté à son convoy M. Louis Alméras bachelier ès-droits, le sieur Daniel Médard me apore ainsy qu'on dit et moy Mathieu Malzac advertisseur et commis par le consistoire pour lenregistrement.

Alméras, Médard, Malzac adr (1). »

« Le 23e dud. an (décembre 1694) est décédé noble Jacob de Rossel, baron de Gaillet (*sic*) agé denviron soixante deux ans, a esté enterré le lendemain, a assisté au convoy Jean Bertrand et Louis Gras quy nont sceu signer. — Marre pre et curé (2) ».

D'Aigaliers raconte dans ses *Mémoires* que sa mère l'accompagnait, parfois, dans ses courses à travers les Cevennes, notamment lorsqu'il voulut faire soumettre Rolland et sa troupe. Le premier

(1) *Archives communales d'Uzès* — Reg. GG, 41 fo 20 verso.

(2) *Id.* Reg. GG-17, fo 79 v.

Ce document, puisé dans les registres de l'église de Saint-Étienne, indique la conversion, vraie ou simulée, de Jacob de Rossel. La lettre publiée par M. Louis Baragnon (p. 97 du t. IX de *la Revue du Midi*) ne serait-elle pas de ce personnage ? Dans ce cas, son fils, le négociateur, serait lavé du reproche amer des frères Haag et de M. Puaux. Comme on le verra ci-après, il n'avait, en 1689 ou 1690, que 18 ou 19 ans, et c'est un âge bien tendre pour écrire une lettre pareille et des placets au roi.

acte ci-dessus prouve que Claude de Laudun était morte bien avant le soulèvement des Camisards. Mais le second éclaircit tous nos doutes, puisqu'il fixe la mort du baron, en 1694.

Ce n'est donc pas Jacob baron d'Aigaliers, fils de François et de Claude de Laudun qui négocia avec les Camisards. Ce ne peut être forcément que l'un de ses fils.

Du reste, Antoine Court, parlant de l'arrestation de d'Aigaliers, à sa rentrée en France, l'appelle *ce jeune gentilhomme*, (1) mais sans lui donner de prénom.

II

Comme nous l'avons dit au début de cet article Jacob de Rossel, baron d'Aigaliers, se maria avec Marguerite de Clausel. De cette union naquirent, entre autres enfants *Gabriel-Salomon*, né en 1665 ; *Jean-Jacob*, né en 1671, *Gabriel*, (2) né en 1673 ; *François*, né en 1683.

Lequel des quatre était le futur baron d'Aigaliers. Il est facile de le déterminer d'après les *Archives* précitées.

Gabriel-Salomon mourut jeune, car un autre Gabriel le remplaça plus tard. Jean-Jacob devint alors l'ainé de la famille, et après la mort de son père, en

(1) *Hist. des troubles des Cévennes*, 2e édit, t. III, p. 53, note.

(2) Nous avons eu le plaisir de rencontrer aux *Archives* d'Uzès, M. Gardes, pasteur de cette ville, qui avait lui aussi conçu des doutes sur l'identité du baron d'Aigaliers. Ne connaissant pas l'acte de baptême de Jean-Jacob, cet aimable chercheur avait cru que Gabriel de Rossel, né en 1673, était le négociateur de la paix des Cévennes. Mais après la lecture de l'acte de baptême de Jean-Jacob, M. Gardes a partagé immédiatement notre manière de voir.

1694, prit le titre de seigneur d'Aigaliers. C'est ainsi que nous le trouvons désigné, dans l'acte de baptême de Gabriel de Rossel, son neveu, fils de David-Gabriel et de Louise de Rossel. Nous y lisons : *parrain*, *noble Jacob de Rossel*, *seigneur d'Aigaliers* (8 février 1696) (1).

Jean-Jacob naquit à Montpellier, et pour fixer définitivement sa personnalité nous publions ci-après son acte de baptême.

« Du mardy 23[e] juin 1671, aux prières.

« Jean-Jacob de Rossel nay à Montp[er] le mardi 2[e] juin, fils de Mess[re] Jacob de Rossel, seigneur d'Aigaliers, baron de la Brugneyrette et de dame Marguerite deClauzel de Fontfrède mariés, presenté a baptesme par M. M[e] Jean de Clauzel, seigneur de Fontfrède, conseiller du roy, M[e] en la Cour des Comptes aydes et finances de Montpellier, prestant la main à M. M[e] Jaçques de Ranchin conseiller du Roy en la Cour de parlement et chambre de ledict de Languedoc, seant à Castelnaudary, et dame Yolan de Clauzel femme de M. M[e] Daniel Verchand conseiller du roy, receveur des tailles au diocèse de Vivarois, baptisé par M. Eustache ministre, signé avec le parrain, la marraine, le père estant absent.

Clausel de Fonfrède, Yolant de Clausel, Eustache (2). »

Lorsque après le succès de ses négociations, et au moment où il en attendait la récompense promise par la Cour, le baron d'Aigaliers reçut l'ordre de sortir du royaume ; le Roi confisca tous ses biens, y compris la baronnie d'Aigaliers, et les donna à François le plus jeune de ses frères.

(1) *Arch. com. d'Uzès*, GG, 17, f° 106 v.
(2) *Arch. com. de Montpellier*, Reg. GG., 341, f° 51, v°

Nous avons trouvé aux *Archives communales d'Uzès*, la célébration du mariage, à la date du 18 janvier 1712, de *noble François de Rossel baron d'Aigaliers... fils de noble Jacob... et de dame Marguerite de Ctausel... et de demoiselle Claude-Henriette Rafin* (1).

Un fils *François-Rodolphe*, naquit de cette union, le 8 décembre 1715, mais il dut mourir jeune. François baron d'Aigaliers mourut lui-même, le 22 août de la même année (2). La baronnie d'Aigaliers, passa alors dans la famille de Brueys, par le mariage d'Olympe de Rossel sœur du baron, avec Pons de Brueys, seigneur de Flaux, aïeul de l'amiral de Brueys.

III
FAMILLE DE ROSSEL D'AIGALIERS

Nous croyons devoir faire suivre cette notice, d'un essai généalogique sur la famille d'Aigaliers (3).

I. — *Michel* de Rossel, écuyer, servit dans les troupes royales, et fut blessé au siège de Saint-Firmin d'Uzès, en 1570. De *Catherine de Gondin,* sa femme, il eût :

1° *Jean* qui continua la descendance ;

2° *David*, receveur des décimes du diocèse d'Uzès, en 1615, dont les descendants portèrent le nom de Saint-Mamet ;

3° *Jeanne*, femme, le 16 mars 1592, du capitaine *Pierre André*.

II. — *Jean* de Rossel, seigneur de *Sainte-Anas-*

(1) *Arch. com. d'Uzès*, GG. 18, p. 269.

(2) *Ibid.* p. 432.

(3) *Arch. com. d'Uzès et de Montpellier, Marquis d'Aubais, Louis de la Roque.*

tasie, fit un accord avec son frère le 30 octobre 1590. Il épousa, le 11 juin 1582, *Marie del Puech*, qui le rendit père de :

1° *François*, qui suit ;

2° *Salomon*, seigneur de Russan, conseiller du roi en la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, mort avant 1638. Il avait épousé le 21 avril 1632, *Louise de Lagé* ;

3° *Jean*, seigneur de Vic, conseiller au présidial de Nimes en 1615 , puis conseiller en la cour des comptes, après la mort de son frère Salomon (1638) ;

4° *Louise*, ép. le 20 avril 1606, *Gabriel de Froment*, docteur en droit, juge en le temporalité d'Uzès ;

5° *Claude*, ép. : 1° *Jacques de Rossel*, bailli en la Comté de Crussol ; 2° le 3 juillet 1632, *Louis de Jaussaud*, conseiller du roi en sa cour de parlement et chambre de l'édit séant à Castres ;

6° *Marie*, ép. *Louis Espérandieu*, juge-mage d'Uzès.

III. — *François* de Rossel, seigneur d'Aubarne, testa le 31 juillet 1649. D'abord capitaine d'une compagnie de cent hommes de pied, il fut pourvu, le 30 avril 1664, de l'office de conseiller à la cour des comptes de Montpellier, vacant par la mort de son frère Jean. Il se maria, le 1er mars 1635, avec *Claude de Laudun d'Aigaliers*, dont il eut :

1° *Jacob* qui continua la descendance ;

2° *Claude*, née à Uzès le 7 novembre 1648 ;

3° *Diane*, qui épousa, le 20 novembre 1661, noble *Philippe de Bornier*. sieur de Caveirac, conseiller du Roi, lieutenant particulier en la sénéchaussée et gouvernement de Montpellier ;

4° *Gabriel*, auteur de la branche des barons de Fontarèches, éteinte de nos jours.

IV. — *Jacob* de Rossel, baron d'Aigaliers et de la Brugueirette, mort à Uzès le 23 décembre 1694,

avait été confirmé dans sa noblesse par jugement souverain de l'intendant de Bezons, rendu le 19 novembre 1668, en même temps que son frère Gabriel. Le roi pour le récompenser de ses services et de ceux de sa famille, érigea en baronnie, au mois de mai 1664, les terres de la Brugueirette et d'Aigaliers. *Jacob* se maria, par contrat du 12 mai 1663, avec *Marguerite de Clausel de Fonfrède*.

De ce mariage naquirent :

1° *Claude*, née le 23 octobre 1664 ;

2° *Gabriel-Salomon*, né le 14 novembre 1665 ;

3° *Françoise*, née le 14 mai 1667, morte le 3 août 1670 ;

4° *Marguerite*, née le 11 juin 1668 ;

5° *Diane*, née le 17 août 1669 ;

6° *Jean-Jarob*, qui suit ;

7° *Gabriel*, né le 28 avril 1673 ;

8° *Louise*, née le 15 juillet 1675, ép. le 6 février 1696, noble *David-Gabriel de Rossel* S[r] de Saint-Mamet ;

9° *Guillaume*, né le 15 janvier 1677 ;

10° *Olympe*, baptisée le 12 mars 1678, ép. le 2 mai 1707, noble *Pons de Brueys*, seigneur de Flaux, capitaine d'infanterie ;

11° *Daniel*, né le 31 août 1680 ;

12. *Élie*, né le 9 décembre 1681 ;

13. *François*, baron d'Aigaliers, après l'exil de son frère en Suisse, marié le 18 janvier 1712, à *Claude-Henriette Rafin*, et décédé le 22 août 1715.

V. — *Jean-Jacob*, Baron d'Aigaliers, né à Montpellier, le 2 juin 1671, négocia la paix avec les Camisards, et mourut d'après les frères Haag, en 1726, au château de Loches. Nous croyons qu'il n'a jamais été marié.

Prosper Falgairolle.

A LA CONQUÊTE DE L'AIR

PAR BALLONS DIRIGEABLES

L'idée d'écrire cet article nous a été suggérée par la préoccupation qu'a fait naître, depuis qu'elle est commencée, l'expédition de M. Andrée pour l'exploration aérostatique des régions polaires.

Quel est, en effet, parmi nous celui, dont la pensée ne s'est pas, depuis cette époque, bien souvent reportée, et non sans angoisse, vers les intrépides aéronautes ?

Et, à mesure que les jours succèdent aux jours, sans qu'arrive la moindre nouvelle, digne de la plus minime créance, l'inquiétude ne fait que s'accroître.

Nous trouvons la trace de cet énervement général dans les racontars fantaisistes que l'on met, de temps à autre, en circulation.

Un jour, c'est une épave ressemblant à un ballon dégonflé qu'un navigateur a aperçue au loin, sans avoir du reste la curiosité de s'en approcher de plus près, mais qu'aucun autre bateau, naviguant dans les mêmes parages, n'a jamais revue.

Un autre jour, c'est le ballon, encore en plein voyage aérien, qu'a vu planer un indigène de la Sibérie, plus de deux mois après son départ, c'est-à-dire à une époque, où quelle qu'ait pu être l'étanchéité de l'enveloppe, elle ne tenait certainement

plus assez de gaz pour se soutenir dans l'atmosphère avec sa précieuse cargaison. Songez que jusqu'à aujourd'hui jamais ballon libre n'était resté plus de 24 heures en l'air, de sorte qu'en octroyant à celui de M. Andrée un crédit de trente à trente-cinq jours, nous sommes certainement très-larges. Et nous n'avons pas besoin de dire que les passagers n'ont pu atterrir et repartir ensuite, car ils n'auraient pas trouvé sur la banquise les tonnes de fer et d'acide sulfurique nécessaires à un regonflement même partiel de leur aérostat.

Un autre jour, on a entendu comme des cris humains troubler le repos de ces solitudes arctiques,et, sans avoir non plus l'idée de s'approcher de ce coin perdu, où se jouaient probablement les dernières convulsions du drame, on a tranquillement continué sa route, se réservant de demander au gouvernement suédois d'envoyer de valeureux sauveteurs vers les infortunés, qui, quinze jours avant, lançaient leurs derniers appels. Et c'est, j'imagine, sans surprise qu'on a vu le bateau, consciencieusement, j'allais dire naïvement, envoyé dans ces lointains parages, revenir, après avoir, sans le moindre succès, interrogé les échos de ces mornes contrées.

La vérité est que nous sommes sans nouvelles, depuis celles que nous porta le malheureux pigeon, tué vers le 20 juillet, par un marin du bateau pêcheur *Alken*, et qui, on s'en souvient, étaient ainsi conçues : « Nous avons passé le 82e degré ; notre voyage se poursuit en bonnes conditions vers le Nord. » Chose assez surprenante, cette dépêche n'est pas datée ; mais, d'après la vitesse que le ballon a prise à son départ, elle remonte très-probablement au lendemain même du jour où il avait pris les airs.

Autant dire que nous sommes sans nouvelles de

l'expédition. Heureusement pouvons-nous ajouter qu'à moins d'une réussite absolument inespérée de l'entreprise, nous n'étions guère fondés à en attendre davantage.

Quels sont, en effet, les moyens de communiquer avec le reste du monde, que M. Andrée s'était ménagés ?

Il a emporté 32 pigeons-voyageurs, que lui a confiés le journal *Aftonbladet,* et qui portaient, imprimées sur plusieurs de leurs plumes, les marques : Andrée, Aftonbladet-Stockolm. Quel fonds pouvions-nous faire en l'espèce sur le service ordinairement si fidèle de ces touchants messagers? L'un d'eux nous est revenu, qui, nous l'avons dit, a été achevé fort loin encore de son pigeonnier d'origine. Mais ceux, qui ont dû être lâchés à des latitudes plus septentrionales, pouvaient-ils retourner jusqu'à nous ? M. Tegetmeier, l'un des plus compétents parmi les naturalistes anglais, ne le croit pas. Il leur aurait fallu parcourir une distance pouvant atteindre en ligne droite 1400 milles (car 2600 kilomètres séparent le pôle nord de Tromzsoë) ; et c'est là une prouesse dont M. Tegetmeier considère nos pigeons comme absolument incapables. Leurs pareils sont bien allés de Belgique à Rome, parcourant ainsi près de 900 milles : mais la proportion de ceux qui ont fait le voyage a été très petite ; en outre, le voyage a duré 15 jours ; enfin, il se faisait dans des conditions avantageuses, en ce sens que partout le pigeon pouvait trouver à manger et à se reposer. Ces conditions font complètement défaut dans les régions arctiques, et il est infiniment probable que les pauvres oiseaux ont misérablement et inutilement péri.

Du reste, M. Andrée ne se faisait guère d'illusions

sur le sort qui les attendait. Aussi avait-il imaginé un autre système de communication, qui rappelle celui des bouteilles jetées à la mer par l'équipage des navires en détresse : il a emporté douze bouées, constituées par des sphères de liège, d'environ 20 centimètres de diamètre, entourées d'un filet métallique destiné à les protéger, dans une certaine mesure, contre les chocs, et lestées inférieurement par une masse conique de plomb. A l'intérieur, était ménagée une cavité, fermée par un bouchon à vis, et destinée à contenir les dépêches. Toutes les bouées étaient surmontées d'un ressort en spirale, portant à son sommet un petit drapeau suédois. M. Andrée se proposait de les semer, de distance en distance, sur sa route. Vous conviendrez qu'il a pu lesjeter toutes les douze, sans qu'une seule ait jamais frappé le regard des quelques navigateurs parcourant ces mers désolées. Si d'ailleurs, comme cela parait certain, ces bouées sont tombées sur la banquise, elles ne nous arriveront pas avant quelque deux ou trois ans. C'est bien le temps qu'ont mis les épaves de la *Jeannette* pour aller des Iles de la Nouvelle Sibérie, où le navire avait été broyé par les glaces, au Groënland, où leur découverte nous a valu l'héroïque et superbe expédition du *Fram*.

Ne soyons donc pas trop surpris de ne pas recevoir de nouvelles ; et n'en concluons pas à la perte de ceux dont nous voudrions tant connaître le sort. Une seule chose est certaine, c'est que le ballon n'a pas été porté près du pôle par un vent favorable, et ramené aussitôt sur une terre civilisée, offrant à l'équipage un rapatriement facile.

L'île des Danois, d'où l'*Ornen* (l'Aigle) — C'est le nom que M. Andrée a donné à l'aérostat — est parti le 11 juillet à deux heures et demie du soir, est, en

effet, situé entre le 79e et le 80e degrès de latitude boréale, à 1127 kilomètres du pôle; s'il avait été poussé vers ce dernier par un vent propice, même avec une vitesse inférieure à celle de 35 à 40 kilomètres, qu'il avait au départ, il aurait atteint, vers le 13 ou 14 juillet, le point le plus septentrional de son parcours ; et, si les éléments avaient continué à lui être favorables, il aurait pu, deux ou trois jours après, toucher une terre habitée. Dans ces conditions, nous aurions depuis longtemps de ses nouvelles.

Mais pouvait-on compter sur un concours de circonstances comme celui qu'eût exigé semblable réussite ? Non, assurément. Nous ne devons donc pas être surpris, si, comme cela semble très probable, l'*Ornen* a déposé sur la banquise ses nobles passagers.

Et de la banquise, on ne revient, ni sans efforts, ni sans longueur de temps. L'odyssée de Nansen et de Johansen est là pour nous l'apprendre. Ces deux héros n'ont-ils pas mis plus de quatorze mois — exactement du 7 avril 1895 au 17 juin 1896 — pour revenir du 86e degré de latitude au 80e, où ils ont eu la chance inespérée d'être recueillis par l'expédition Jackson au cap Flora ?

Et rien ne nous dit que MM. Andrée, Strindberg et Fraenkel n'ont pas été jetés sur un point encore plus septentrional que celui où Nansen a fièrement planté le drapeau norvégien. En tous cas, pour regagner le sud, ils n'ont certainement pas eu plus de deux mois, car ils ont dû, de fort bonne heure, penser à leur hivernage. Depuis la fin de septembre, s'ils sont, comme nous l'espérons, sains et saufs, ils n'ont pu quitter la hutte de glace, qu'ils ont élevée, vivant des restes de leurs provisions et des ours qu'ils ont tués et péniblement amassés pour l'hiver,

en train de renouveler les exploits qui ont immortalisé les noms de Nansen et de Johansen.

Et pourtant, nous l'avouons, un doute terrible nous étreint : nos trois aéronautes ne sont pas outillés comme les deux norvégiens. Ils n'ont, pour parer aux éventualités sans nombre de leur retraite, que deux petits traîneaux, un canot et une partie de leurs vivres, car ils n'ont certainement pu en traîner avec eux l'intégralité. Ils n'ont pas comme Nansen trois traîneaux, attelés de ving-quatre chiens, capables de remorquer six-cent soixante-trois kilos de vivres et de bagages. Ils n'ont pas non plus, faut-il le dire ? son expérience des longues marches et des froids hivernages dans ces régions glacées. C'est ce qui nous fait craindre pour le sort de l'expédition.

Espérons tout de même. Notre devoir sera d'espérer contre toute espérance, ainsi que l'a recommandé M. Andrée à ses compagnons de l'île des Danois : « Vous pouvez, leur disait-il, rester trois, quatre ans sans avoir de nos nouvelles, et nous voir revenir sains et saufs après ce long laps de temps.»

Puisse cette noble confiance n'être pas trahie !

Quoi qu'il en soit, pouvons-nous ne pas nous dire que si l'intrépide suédois avait su diriger le frêle esquif, auquel il a confié sa fortune, son entreprise eût été chose relativement facile ?

Et ceci nous ramène au sujet de cette causerie.

La conquête de l'air ! Problème magique, dont la science poursuit avec acharnement la solution.

Et cet acharnement se comprend de reste !

L'homme a, en effet, et depuis longtemps, pris possession de la terre et de l'eau. Chaque jour, on peut presque dire, voit s'accroître la rapidité de ses steamers.

Hier, c'était le tour de la *Turbinia*, ce torpilleur de la marine britannique, qui file couramment trente-deux nœuds à la demi-minute, et fait ainsi ses soixante kilomètres à l'heure, pas moins que certains de nos express. Si un pareil résultat, obtenu par la substitution à la machine ordinaire,qui tourne au plus à sept-cents tours par minute, d'une turbine à vapeur, qui en fait aisément deux-mille quatre-cents, peut être étendu aux gros navires, c'est tout simplement une révolution qui se prépare dans les transports maritimes.

Aujourd'hui, c'est le tour de la locomotive électrique Heilmann, en cours d'expériences sur la ligne de l'Ouest, et qui va probablement battre le record de la vitesse sur voies ferrées, actuellement détenu par l'express de Camden à Atlantic-City, aux États-Unis, avec sa moyenne de cent-cinq kilomètres à l'heure.

Demain ce sera probablement le tour d'une solution meilleure de cet intéressant problème de la traction électrique sur voies ferrées.

Mais si la conquête de la terre et celle de l'eau sont faites et bien faites,(après l'achèvement du transibérien , il ne faudra que trente-trois jours pour faire le tour du monde) celle de l'air est à peine commencée.

Et pourtant, quand l'homme eut inventé le ballon, il se crut bien près de l'avoir réalisée: puisqu'il savait se soutenir dans l'atmosphère , avait-il autre chose à apprendre qu'à s'y diriger ? Et ne pouvait-il espérer le faire en appliquant à la navigation aérienne les moyens dont la navigation aquatique lui montrait chaque jour l'excellence ?

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres ; et les événements se sont chargés de montrer les difficultés

du problème, que d'ailleurs suffisent à mettre en relief quelques considérations théoriques fort simples.

L'assimilation n'est, en effet, qu'illusoire entre le bateau et l'aérostat : tandis que le premier se meut suivant un plan horizontal et dans un fluide incompressible, le ballon est soumis à une perpétuelle instabilité verticale, et l'air est d'une désespérante mobilité au point de vue de l'action que l'hélice peut exercer sur lui. Ces deux conditions compliquent singulièrement les difficultés de la propulsion de l'aérostat, et il s'ensuit qu'il faudra, pour la produire, développer un travail relativement considérable. Or, il faut compter un mètre cube de capacité du ballon par kilogramme de poids à enlever ; on s'aperçoit alors très-vite, lorqu'on veut établir un projet de dirigeable, qu'on ne peut employer un moteur des systèmes courants, beaucoup trop lourds pour la force qu'ils développent.

La condition qui domine le problème est donc la découverte d'un moteur à la fois puissant et léger.

Il faut aussi réduire à son minimum la résistance à l'avancement du ballon : cela conduit à l'allonger dans le sens de la marche et à tendre parfaitement son enveloppe, afin qu'il ne s'y forme pas de poches, et que l'air glisse facilement sur elle.

En outre, il est facile de démontrer, par des considérations techniques dont je vous fais grâce, que, pour la bonne tenue de l'aérostat, le système ballon-filet-nacelle doit former un tout rigide.

Cette brève analyse nous montre donc que les conditions principales à remplir pour arriver à la solution du problème sont les suivantes : légèreté du moteur, — allongement du ballon, — invariabilité de sa forme, — rigidité du système.

Voyons comment on a essayé de les réaliser.

Sans nous arrêter au projet dressé, au siècle dernier, par le général Meusnier, le véritable précurseur de la direction des ballons, projet qui n'a d'ailleurs jamais été exécuté, arrivons à l'expérience célèbre de Giffard en 1852.

Cet inventeur eut la hardiesse d'installer dans sa nacelle un moteur à vapeur au-dessous d'un ballon contenant 2.500 mètres cubes de gaz d'éclairage ; il prit seulement la précaution de placer le foyer à l'intérieur d'une chaudière à double enveloppe, et de faire partir les fumées par une cheminée descendante, dans laquelle la vapeur d'échappement produisait un tirage énergique, ainsi que cela se passe dans les locomotives.

Le moteur, à cylindre vertical, avait une force de trois chevaux, il ne pesait que cent-cinquante kilos, à vrai dire sans eau ni combustible, mais cela était tout de même fort beau pour l'époque. Le ballon, dont l'allongement, c'est-à-dire le rapport de la longueur au plus grand diamètre, était de 3.6, mesurait 44 mètres de pointe à pointe. Giffard, parti de l'Hippodrome, un jour de vent assez violent, constata que l'action du gouvernail se faisait parfaitement sentir ; mais la faiblesse de son moteur ne lui permit pas de remonter le courant. L'invariabilité de forme du ballon et la rigidité du système n'étaient pas non plus suffisantes.

En 1870, M. Dupuy de Lôme construisit, pour rétablir les communications entre la capitale investie et la province, un dirigeable caractérisé par les dispositions suivantes. L'hélice était mue par un treuil, que huit hommes actionnaient ; le ballon de 3,600 mètres cubes de volume, de 36 mètres de long, n'avait qu'un allongement de 2,5. Il ne fut pas prêt

avant la fin du siège, et ne put être expérimenté qu'en 1872, à Vincennes. La stabilité fut parfaite ; et, malgré un vent de 12 mètres par seconde, on put obtenir une déviation de 12 degrés. Mais l'allongement du ballon était insuffisant ; et le défaut capital était la faiblesse du moteur, eu égard surtout à son poids considérable.

Le moteur restait donc toujours la pierre d'achoppement. Sur ces entrefaites, l'emploi de l'électricité se développa d'une façon surprenante : il était tout naturel de l'essayer pour la propulsion des ballons, d'autant plus que le dynamo offre, dans l'espèce, le double avantage de fonctionner sans foyer et sans variation de poids. C'est ce qu'ont fait MM. Gaston et Albert Tissandier.

Ils employèrent une machine électrique Siemens, de la force d'un cheval et demi ; leur pile, au bichromate de soude, très ingénieuse, pesait 225 kilos avec les matières nécessaires à son fonctionnement pendant deux heures et demie. Le ballon, de 1000 mètres cubes de volume, avait 28 mètres de longueur et un coëfficient d'allongement de 3. Sa vitesse propre atteignit 4 mètres ; il put à diverses reprises lutter avantageusement contre un vent de 3 mètres. Mais le moteur était comme toujours insuffisant en force et en durée ; en outre, l'invariabilité de forme et la rigidité du système n'étaient pas assurées.

Entre les deux ascensions des frères Tissandier eut lieu, le 9 août 1884, la belle expérience des capitaines Renard et Krebs, directeurs du parc aérostatique militaire de Chalais-Meudon, avec leur dirigeable *la France*.

Le moteur était une machine Gramme, que le capitaine Krebs avait combinée de manière à obtenir

une légèreté inconnue jusque-là ; elle ne pesait que 100 kilos pour une force de 9 chevaux environ. Le générateur d'électricité était une pile à l'acide chromique, due au capitaine Renard : Sa puissance était quintuple de celle des meilleures piles connues jusqu'alors. Le ballon avait 1861 mètres cubes de volumes, 50 mètres de longueur, un allongement de près de 7 ; comme, en outre, sa poupe était plus pointue que sa proue, il avait tout-à-fait l'aspect d'un cigare ; cette forme augmente, parait-il, l'efficacité du gouvernail. L'hélice était placée à l'avant au lieu de l'être à l'arrière, comme cela a lieu d'habitude. Et cette place était rationnelle, car si vous aviez à rouler sur un mauvais terrain une brouette à ossature flexible, vous la traineriez plutôt que de la pousser ; en outre, l'hélice, à la proue, a l'avantage de mordre dans un air qui n'a pas été troublé par le passage du ballon. Des précautions fort ingénieuses avaient aussi été prises pour assurer la permanence de forme et la rigidité du système ballon-filet-nacelle.

Les expériences de *La France* eurent un grand retentissement. Sur sept ascensions, le ballon revint cinq fois à son point de départ, après s'être fort bien comporté ; deux fois, il ne put rallier le parc de Chalais : le 12 septembre 1884 à cause d'une avarie de machine ; le 25 août 1885, par suite de la force du vent, qu'il ne put surmonter. Sa vitesse propre de $6^{m}50$ fut incapable de prévaloir contre celle du vent, qui était ce jour-là de 7 mètres à la seconde.

On comprend, en effet, qu'un ballon ne peut se diriger dans l'atmosphère en mouvement qu'à la condition d'avoir une vitesse supérieure à celle de l'air. Or la table de probabilité des vents prouve qu'une vitesse de 10 à 11 mètres par seconde lui est

nécessaire pour que, dans la région de Paris, il soit assuré de retourner, trois fois sur quatre, à son point de départ.

Cette vitesse de 11 mètres, il est présumable qu'elle est d'ores et déjà atteinte par le dirigeable dont actuellement dispose notre parc aérostatique de Meudon ; nous disons présumable, car on est, et pour cause, fort peu prodigue de renseignements à son sujet. Cet accroissement de puissance, le nouveau ballon le doit principalement au moteur à gazoline, imaginé par le commandant Renard, qui, accessoires compris, pèse, parait-il, une fois et demie moins que la machine électrique de *la France*, et qui, au lieu d'être épuisé comme cette dernière en une heure et demie, peut fonctionner dix heures.

Le progrès, vous le voyez, est des plus sensibles ; il ne s'arrêtera pas là. En allégeant encore le moteur, tout en augmentant sa puissance, en donnant au ballon un cube toujours plus grand, en réduisant la résistance à l'avancement, en améliorant le rendement de l'hélice, par d'autres perfectionnements peut-être, on arrivera à doter le ballon d'une vitesse et d'une puissance spécifiques plus grandes.

Mais à mesure qu'auront crû ces éléments, il deviendra plus difficile de leur assurer des augmentations nouvelles. N'oublions pas, en effet, que pour doubler la vitesse, il faut, toutes choses égales d'ailleurs, rendre le moteur huit fois plus léger. Et avec la vitesse devra croître aussi le poids du ballon, car, pour faire équilibre à la pression exercée à l'avant de l'aérostat et mainténir celui-ci constamment gonflé, comme cela est nécessaire, il faudra augmenter progressivement la pression et dès lors le poids de l'hydrogéne et donner à l'étoffe une

résistance et probablement une épaisseur de plus en plus fortes.

Un de nos ingénieurs les plus compétents dans la matière, M. R. Soreau, estime qu'on ne pourra pas donner à un ballon une vitesse supérieure à 20 mètres par seconde, parce qu'au dessus il deviendrait trop pesant. Et il faudra probablement un temps assez long pour en arriver là.

Si la lenteur des progrès, que fait la direction des aérostats, nous force à ajourner de ce côté nos espérances pour la conquête de l'air, pouvons-nous en attendre la réalisation à plus brève échéance de cet autre système par lequel on la poursuit avec ardeur, *par le plus lourd que l'air* ? C'est ce que nous examinerons dans un second article.

GÉRARD LAVERGNE

LE P. LACORDAIRE

ET M. D'HAUSSONVILLE

La *Revue du Midi* a publié, il y a quelque temps, une étude sur la conversion de l'homme que M. de Montalembert n'a pas craint d'appeler « la plus grande âme de ce siècle. »

Cette étude était provoquée par un passage de la biographie consacrée à Lacordaire par M. le Comte d'Haussonville, et qui fait partie de la *Galerie des grands Écrivains français* publiée par la librairie Hachette, « Lacordaire, dit l'illustre écrivain, est « arrivé à la foi, non par une illumination subite et « par un coup de la grâce, comme on aurait dit au « XVII° siècle, non par le raisonnement philosophi- « que, ou par l'influence d'un homme, mais par la « sensibilité. »

Cette affirmation m'avait choqué, dès le premier abord. Elle ne cadrait pas avec les idées qu'avaient laissées dans mon esprit toutes les lectures que j'avais faites des différentes biographies et des œuvres du grand orateur. Je voulus néanmoins vérifier mon impression et étudier à nouveau cette question à la fois si importante et si pleine d'intérêt. Je restai convaincu, d'une part, que l'affirmation de M. d'Haussonville donnait du retour à la foi de Lacordaire une idée très insuffisante, inexacte

même à force d'être incomplète ; d'autre part, qu'il y avait lieu de la rectifier et de mettre en pleine lumière les causes diverses et complexes de cette célèbre conversion.

Il s'agit ici, en effet, je me permets de le répéter, d'un événement capital. C'est le fait initial et générateur de cette vie de chrétien et d'apôtre qui tient une place si considérable dans l'histoire contemporaine de l'Eglise. Il importe, à cette heure où la postérité commence pour cette illustre mémoire aussi chère à la France qu'à l'Eglise, de ne pas laisser s'établir à son endroit des idées insuffisamment justes et vraies. Que la sensibilité ait eu sa large part dans le retour à la foi d'une âme aussi ardente, aussi passionnée que l'âme de Lacordaire, c'est incontestable. Mais si les instincts et les élans du cœur aboutirent à un tel résultat, c'est parce qu'ils furent, d'abord appuyés sur la réflexion et l'étude, ensuite et surtout soutenus par les efforts virils d'une conscience droite, courageuse, docile à ses propres clartés.

En réponse à l'article où cette thèse était exposée et défendue, j'ai reçu de M. le Comte d'Haussonville la lettre suivante que je crois devoir publier, parce qu'elle fixe un point d'histoire.

Paris, *le* 10 *septembre*

Monsieur,

Je reçois, un peu tardivement peut-être, l'article que vous avez consacré à mon petit « Lacordaire » dans la *Revue du Midi*, et je tiens à vous remercier de votre appréciation bienveillante. Je reconnais la justesse des critiques dont vous l'accompagnez.

Vous avez parfaitement raison de dire que c'est une œuvre tronquée. Mon excuse, c'est que toute la vie de Lacordaire devait tenir en 240 pages, ce qui est un peu court.

Superficielle, elle l'est également à certains points de vue. Étant donné le caractère de la collection (Hachette) elle devait être plus littéraire que théologique.

Néanmoins, je reconnais que la phrase où j'ai parlé de la conversion de Lacordaire est un peu brève et qu'il y a eu aussi un travail intellectuel que j'aurais dû indiquer.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

HAUSSONVILLE.

Cette lettre fait le plus grand honneur à celui qui l'a écrite. Il n'y a qu'un esprit supérieur pour reconnaître ainsi les imperfections, ou plutôt les lacunes de son œuvre. Après cela, il ne me reste qu'à insister sur les mérites de l'ouvrage que M. d'Haussonville a consacré à Lacordaire et à répéter que cette nouvelle biographie est fort intéressante et vraiment remarquable. Grâce à elle, l'illustre orateur et écrivain a pris une place pour ainsi dire officielle, dans notre littérature. Son étude, on l'a dit avec raison, a eu plus de portée que les livres, pourtant si remarquables, de M. Foisset et du P. Chocarne. Elle a pénétré dans des milieux moins gagnés d'avance, et la gloire de Lacordaire en a bénéficié.

Il faut donc savoir beaucoup de gré à M. d'Haussonville d'avoir écrit cette biographie qui a jeté une lumière nouvelle sur cette figure d'orateur et d'apôtre, l'une des plus belles, des plus rares, des plus complètes de notre siècle.

E. SARRAN.

UNE

LETTRE INÉDITE D'ALPHONSE DAUDET

Monsieur le Directeur,

Il est bon quelquefois de fouiller dans les vieux meubles : on y trouve des bijoux.

C'est en fouillant dans le tiroir vermoulu d'une vieille armoire que j'ai découvert, ces jours-ci, une lettre d'Alphonse Daudet encore élève au lycée de Lyon.

Sur le point de finir ses classes, il écrivait la lettre suivante à ses bons nourriciers de Fons, avec lesquels il n'avait point cessé d'entretenir des relations espacées, dont malheureusement je n'ai pu retrouver que ce témoignage.

A Fons, il était « le gâté du bon curé, seul personnage du pays qui parlât français », disait-il dans une lettre égarée. Aussi aimait-il à le visiter, mordant sur sa tranche de pain noir et joyeux des caresses et des gâteries qui l'attendaient. Et cependant, ils étaient trois, dans le ménage nourricier à se disputer le petit Alphonse : le père et la mère Garimond, et la tante Françoise. C'était à qui l'aimerait le plus. Il était si éveillé, si vif ! Comme il était indiscipliné aussi ! Sa sœur Anna, paraît-il, l'emporta néanmoins sur lui en indiscipline et en violence. Mais l'une et l'autre avaient le cœur généreux; on s'en souvient encore, ici, dans cette famille où la sœur fut allaitée après le frère.

Mais j'abuse, cher Monsieur, en vous donnant ma prose lorsque je vous ai annoncé celle d'Alphonse Daudet. Je n'ai qu'à me taire.

Bon père et bonne mère,

Je crois que vous connaissez trop votre Alphonse pour croire qu'il vous oublie. Et s'il vous écrit aussi rarement, ce n'est pas, soyez en persuadés, la mémoire qui lui manque mais bien le temps.

Je suis au moment de finir mes classes. Encore six mois, ou un an, et je vais passer une foule d'examens sérieux à Lyon ou à Paris. Et vous comprenez que je dois m'y préparer et faire tous mes efforts pour être reçu avec honneur. Je me destinais à la marine, mais j'ai la vue basse et on ne peut m'admettre parmi les défenseurs de la patrie ; ma foi, tant pis ! La France n'y perd pas grand'chose, et moi je crois y gagner beaucoup : car à cette heure, quoique je n'aie que quinze ans, je serais sans doute sous les murs de Sébastopol, ayant déjà perdu, ou étant fort en danger de perdre ma tête, ou au moins un bras et une jambe.

Maintenant, bons parents, êtes-vous bien portants ? Êtes-vous heureux ? Mon père Garimond est-il toujours doué d'un poignet solide ? Ma bonne mère est-elle toujours aussi fraîche ? Ma petite Elisabeth aussi gentille, mon petit frére aussi espiègle et étourdi ? Oui, j'en suis sùr, car s'il vous était arrivé quelque chose que ce soit quant à la santé et au bonheur, vous aimez assez votre Alphonse pour lui en faire part. Et, à propos, ma tante Françoise est-elle toujours aussi bonne, aussi bien portante ; a-t-elle encore des bonnes anchoies que j'aimais tant étendre sur du pain noir, avant d'aller rendre ma visite des matins à Monsieur le Curé (au bon souvenir duquel je vous prie de me rappeler).

Ah ! que je regrette de ne pouvoir venir passer quelque temps auprès de vous, mes bons amis. On

me l'avait bien promis parce qu'au collège on est assez content de moi et que j'ai su mériter quelques prix et quelques accessits, mais maintenant les avis ont changé et au lieu de venir vous embrasser, je suis obligé de confier des caresses à un papier qui ne vous les rendra jamais aussi fortes que ce que je je vous les fais.

ALPHONSE DAUDET.

P.-S. — Qu'Élisabeth me réponde, s'il vous plait, et je lui serai bien reconnaissant.

Mon père, ma mère, mon frère et surtout Anna vous font bien leurs compliments et vous embrassent de tout leur cœur. Anna, dans quelque temps d'ici, veut absolument vous écrire, pour montrer à sa *maman de Fons* qu'elle sait tenir une plume tant bien que mal.

A. D.

Je n'ajouterai qu'un mot : on avait déjà remarqné la myopie du petit Alphonse chez les parents nourriciers. « Il avait toujours l'air de regarder au-dedans de lui » me disait sa sœur de lait. N'est-ce pas en regardant au-dedans de lui qu'il a si bien connu l'âme de ses contemporains ?

Veuillez agréer, mon cher Directeur, l'assurance de mon dévouement.

LOUIS BASCOUL,
curé de Fons.

CHRONIQUE

ACADÉMIE DE NIMES

Séance du 10 novembre. — *Le rôle du professeur universitaire dans l'éducation morale de la jeunesse* : M. Rocafort.

Séance du 4 décembre. — *Calendal dans l'épopée et au théâtre* : M. de Sarrau d'Allard. — *La Vénus d'Arle e soun Lioun :* M. Chansroux. — *Ruskin et la religion de la Beauté* : M. l'Abbé Delfour. — *Jean Dumas, conseiller et chambellan du Roi, de M. de Cazenove (rapport)* : M. Maurin. — *Saint-Hilaire-de-Brethmas, monographie communale de M. Rouveraud (rapport)* : Bardon.

Séance du 18 décembre. — *Ruskin et la religion de la Beauté :* Abbé Delfour. — *Trois sonnets de M. Chansroux* : Bondurand. — *Individualisme, Anglo-Saxons et Français :* Jacques Rocafort.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES

Séance du 9 octobre 1897. — *Curiosités anthropologiques de la foire Saint-Michel, à Nimes ; homme primitif (homme velu) ; femme panthère (nœvi variés et étendus), etc :* Docteur Jules Reboul. — *Les monstres Notomèles, à propos de l'exhibition à la foire Saint-Michel de la « vache phénomène » :* M. Auguste Sauvage.

Séance du 15 octobre 1897. — *Les monstres humains* : Jules Gales. — *Nouvelles découvertes spéléologiques dans la Lozère et le Gard* : M. Félix Mazauric.

Séance du 29 octobre 1897. — *La radioscopie et la radiographie, avec expériences et projections* : M. H. Gilly.

Séance du 5 novembre 1897. — *Floraison et fructification automnale d'arbres et arbustes* : M. Gustave Cabanes. — *La nature, causes et hygiène de l'uranisme* : M. le Docteur Camille Giral.

Séance du 12 novembre 1897. — *Y a-t-il des nerfs spéciaux pour la douleur* : M. le Docteur Pierre Delamarre. —

Séance du 19 novembre 1897. — *La myopie* : M. le Docteur Gaston Crouzet.

Séance du 3 décembre 1897. — *Les applications des rayons de Roentgen à l'étude de l'homme, avec présentation de photographies inédites* : M. le Docteur Jules Reboul.

Séance du 11 décembre 1897. — *Influences des milieux sur les conceptions scientifiques* : M. le Professeur Paul de Rouville. — *Rapport sur les travaux de la société, pendant l'année 1897* : M. Galien Mingaud. — *Recherches bactériologiques sur les eaux d'alimentation de la ville de Nimes* : M. le Docteur Marrel.

BIBLIOGRAPHIE

LA GUERRE, par Henri Mazel, plaquette, chez Weissenbruch, éditeur, Bruxelles.

Court, mais précis et rapide dialogue, où sont soutenues les raisons pour et contre la guerre, sans que l'auteur, qui parait contre, donne trop beau jeu à sa propre opinion.

HISTOIRE DE GÉNOLHAC, par l'abbé C. Nicolas, chez Chastanier, Nimes.

C'est le fruit d'un séjour de neuf ans à Génolhac et de fouilles minutieuses dans les vieux manuscrits des notaires dans les papiers et les chartes des familles les plus importantes de la contrée que notre éminent collaborateur présente au public, aussi bien aux historiens sérieux, amis du document authentique, qu'aux touristes qui vont de plus en plus nombreux chercher pendant l'été dans cette charmante petite ville un air pur et frais. Cet ouvrage se divise on trois parties : 1° Des origines à la Réforme : 2° Réforme et guérres religieuses ; 3° Révolution. Il est augmeuté de pièces curieuses et de planches, dessins et inscriptions qui doublent sa valeur en attestant l'érudition de notre savant confrère de l'*Art Chrétien* et de l'*Académie de Nimes*. Le style clair et rapide en rend la lecture très agréable. Espérons qu'après Génolhac, Saint-Gilles, dont M. l'abbé Nicolas est actuellement curé, aura aussi son tour.

PARIS, le Bombardement et la bataille de Buzenval, par Alfred Buquet (Fasquelle, 1878).

On sait que l'Académie française a décerné le prix Berger aux volumes consacrés par M. Alfred Buquet au siège de Paris. C'est une distinction qui vraiment honore autant celui qui la reçoit que celle qui la donne, car M. Alfred Buquet ayant impartialement souffleté « d'une dextre gantée de fer » comme dirait l'actuel Kaiser, tous les auteurs de cette lamentable épopée, a dû se faire d'innombrables ennemis contre lesquels l'Académie a certainement à se mettre en garde. Sa sévérité pour les hommes du second empire n'a d'égale en effet que sa dureté pour les hommes du Quatre-Septembre, et l'on peut prévoir que l'une et l'autre seront égalées par sa vigueur à l'égard des hommes de la Commune· Malgré les effroyables tristesses de ce temps, ce sont des livres qu'il est bon de lire ; on se dit que s'il fallait en découdre encore, vraiment on ne recommencerait pas les mêmes fautes, et cela vous donne du cœur, à moins que l'on ne se dise qu'on en ferait d'autres...

LA FRANCE CHRÉTIENNE DANS L'HISTOIRE (Didot, 1897).

Le septième mille de ce bel ouvrage, composé pour le quatorzième centenaire de Clovis par un groupe de savants et de personnes sous la direction du cardinal Langénieux, est en train de s'épuiser. C'est dire le succès qu'il a obtenu. Succès légitime, les articles qui le composent, quoiqu'inévitablement inégaux, sont tons sérieux et intéressants : tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la France, plus encore à l'histoire de la civilisation. devraient, même s'ils en désapprouvent l'esprit, avoir lu ce livre. Il suffit d'ailleurs d'en indiquer le mérite ; un résumé, et a plus forte raison une appréciation, des idées soulevées au cours de ces 5 ou 600 pages (3 fr. 50 seulement) nous entraînerait beaucoup trop loin.

LA CANNE DE JASPE par Henri de Regnier (*Mercure de France 1897*).

M. Henri de Régnier n'est pas seulement le plus admirable des poètes symbolistes, c'est encore un de nos meilleurs prosateurs. Les contes qu'il a réunis sous ce titre étrange et dédaigneux — « lis mon livre, page à page, comme si du bout de la haute canne de Jaspe, honneur solitaire, tu retournais sur le sable sec de l'allée un scarabée, un caillou ou des feuilles mortes » sont de merveilleux joyaux dont on nè se lasse pas, quand on en a ouvert l'écrin, de faire chatoyer les pierres mélancoliques ou tendres et flamboyer les ciselures d'or pur.

LES CONDITIONS DE CLAIRE par L. Xavier de Ricard (*Chamuel 1897*).

Ce livre a vraiment beaucoup de défauts, une intrigue bizarre et des héros plus bizarres encore, des hommes qui font comprendre la réputation des rastaqouères et des femmes qui font comprendre autre chose. Mais malgré tout, il y a de la verve, du diable au corps, de l'enthousiasme pour une grande et belle idée, la fédération des républiques latines du Nouveau Monde, et puis M. Xavier de Ricard aime tant le Midi qu'il faut lui pardonner beaucoup. Si tout le monde était comme lui, au moins on s'entendrait pour certains points, ce qui serait beaucoup !

NOS AIEUX, par Frédéric Berthold. Clerget, Paris.

Cette série nouvelle de poèmes forme, en son ensemble, un récit très coloré, pittoresque, des premiers âges et de leurs efforts pour atteindre l'art et le savoir. Que ce mot *récit* n'éveille pas l'idée d'une froide nomenclature rimée ! chaque pièce, au contraire, est bien distincte, et la plupart obtiennent un réel succès, dites dans les salons mondains les plus officiels ou dans les réunions scolaires les plus modestes Lisez ce livre : son sujet légendaire et sa forme pure vous plairont.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine, 21.

LE GARD PRÉHISTORIQUE

QUELQUES GROTTES DES BORDS DU GARDON AUX ENVIRONS D'UZÈS

GROTTE SALPÊTRIÈRE

L'homme serait-il antédiluvien en Europe ? ou après le cataclysme du déluge, aurait-il gagné les contrées occidentales, lors de la dispersion des hommes ? La science a le choix entre ces deux opinions. Jusqu'ici, aucune supputation de siècles ne saurait être assignée à l'apparition de l'homme sur la terre. Son origine nous échappe comme celle du globe. Au point de vue géologique, il est incontestable que parmi les êtres doués de la vie, l'homme est l'œuvre la plus récente du Créateur. Mais impossible de recourir, pour en connaître le commencement exact, à la chronologie biblique. « Elle flotte dans l'indécision, dit l'abbé Le Hir ; c'est aux sciences humaines à déterminer la date de l'apparition de notre espèce. » Sylvestre de Sacy s'exprime plus nettement :

« On s'inquiète de la chronologie biblique et de son prétendu désaccord avec la science moderne ; on a grand tort, car il n'y a pas de chronologie biblique. »

Dans son livre sur la *Mission temporelle de l'Esprit-Saint*, le cardinal Manning exprime aussi la même opinion, quand il dit « qu'aucun système de chronologie n'est exprimé dans nos Saints-Livres. » Les savants et les apologistes ont, dans la discussion de pareils sujets, toute latitude pour tenir compte des faits et des découvertes de la science. Il n'y a donc nulle témérité à rechercher, sans parti pris, les origines de l'humanité, comme on recherche celles de la terre. Les mêmes méthodes guident les premiers pas. C'est aux archives conservées dans le sol, depuis des milliers et des milliers d'années, qu'on demande des preuves authentiques de l'existence de l'homme, bien avant les temps historiques. « C'est une erreur de croire, dit Mgr Meignan, que la foi catholique enferme l'existence de l'homme dans une durée qui ne peut dépasser six mille ans. L'Église ne s'est jamais prononcée sur une question aussi délicate. » Le sable de la mer, les gouttes de pluie, les jours du monde, qui peut les compter ! (1).

Défions-nous pourtant, des théories de l'école évolutionniste, qui entraînée par ses préjugés darwiniens, a prodigué les siècles avec une si étrange largesse. Que les savants attendent des preuves irréfutables, et la vérité, découverte entièrement, ne pourra que se conformer à l'enseignement biblique.

La majorité des chronologistes, jusqu'au siècle présent, a confondu la date de la création du monde, avec celle de la création de l'homme, par suite de l'opinion, alors universelle, qu'elles n'étaient séparées, que par un intervalle de six jours de vingt-quatre heures chacun.

A tant d'incertitude, sur la date de l'apparition de

(1) Ecclésiastique.

l'homme sur notre planète, qu'ajouter concernant son émigration, sur le sol européen, dans la région du bassin rhodanien et sur les bords du Gardon ?

De quelle branche humaine descendraient les habitants primitifs de notre contrée ?

A l'époque lointaine dont nous cherchons à reconstituer l'histoire, les hommes de couleur blanche formaient plusieurs races, dont les deux plus importantes ont été personnifiées sous le nom de Sem et de Japhet, d'où les désignations de race sémitique et race japhétique. Cette dernière, nommée plus communément race indo-européenne, s'étendait du Caucase à la Bactriane. De ce centre essaimèrent plusieurs grandes familles qui se répandirent dans l'Inde et dans toute l'Europe, refoulant ou subjuguant les populations primitives, dont les chasseurs de Canstadt et de Cro-Magnon paraissent avoir été les types.

Après ces races aborigènes, les Ibères qui semblent venir de la légendaire Atlantide (1), envahirent aussi la Gaule, à l'époque de l'anéantissement de leur ile.

Ayant conquis une partie de l'Afrique et de l'Europe, ils remontèrent la vallée du Danube et pénétrèrent dans le midi de la France, soit en descendant la vallée du Rhône, après avoir passé le Rhin, soit par la corniche italienne ou les défilés des Alpes.

Cette peuplade indo-européenne aurait donc succédé, comme nous l'avons dit, à la race autochtone, dite de Néanderthal et de Canstadt, avec laquelle avait probablement commencé la période primitive ou paléolithique, seule époque où le mobilier de

(1) Suivant une tradition recueillie en Egypte par Platon, cette île plus grande que l'Asie et l'Afrique réunies, aurait été anéantie par des tremblements de terre suivis d'un déluge.

l'homme est en pierre exclusivement taillée, et où se retrouvent les vestiges des animaux propres aux temps géologiques.

Parmi les grottes de la vallée du Gardon, une seule présente ces caractères, c'est la grotte Salpétrière, située près du Pont-du-Gard, sur la rive droite de la rivière.

On s'est demandé si la formation de cette grotte était la conséquence des crevasses produites par quelque dislocation souterraine. Selon toute apparence, son origine ne saurait être attribuée qu'à l'action érosive des eaux. Lorsque le climat de la période glacière s'adoucit, la quantité de glace fondue annuellement, dépassa bientôt celle des neiges tombées, et par suite de cet excès de fusion, les cours d'eau devinrent plus considérables. Le Gardon, grossi par la fonte des glaciers cévenols, élargit son lit, et l'action répétée de ses eaux, chargées de sable et de petits cailloux, corroda l'escarpement de calcaire qui surplombe l'abri sous roche, et creusa peut-être ainsi, le retrait que nous observons dans le flanc de la montagne, formant aujourd'hui une grotte, connue sous le nom de Salpêtrière.

Mais lorsque aux temps géologiques les glaciers eurent reculé (1) et restreint leurs masses gigantesques dans une atmosphère plus froide, le Gardon, qui coulait à une altitude moyenne de 100 mètres, tendit à se retirer dans un lit plus étroit que les eaux de cette rivière commencèrent à creuser et à approfondir. Le niveau de ce cours d'eau ayant baissé et celui de la grotte s'étant élevé par le dépôt d'alluvion et de sable, l'abri sous-roche fut mis en

(1) Ce mouvement de recul est attribué à l'insuffisance des neiges qui ne permirent plus aux glaciers de réparer leurs pertes estivales.

communication avec les terrains environnants et rendu accessible aux premiers habitants de la Gaule qui avaient abandonné les vastes et monotones plaines du nord et de l'ouest, dans l'espoir de trouver des retraites où ils pourraient se garantir plus facilement contre la rigueur du froid devenu très intense en hiver.

Les chasseurs de renne qui s'établirent dans cette grotte, sont appelés magdaléniens, du nom de la dernière époque géologique (1).

Quelle fut la durée de leur séjour dans cette demeure ? Elle dut être fort longue, car les cendres des feux qu'ils allumaient pour cuire leurs aliments, pour se préserver du froid et pour éloigner les bêtes féroces pendant la nuit, forment une épaisseur considérable, et les restes de leur industrie y sont fort nombreux.

Isolée dans cette région nouvelle, la tribu n'avait pas seulement à pourvoir à sa nourriture de chaque jour, il lui fallait encore conquérir le territoire sur les bêtes fauves qui lui en disputaient la possession. Etablit-elle au loin ses courses aventureuses ? Cette tribu nomade se dispersa-t-elle plus tard pour habiter d'autres campements ? On l'admettrait aujourd'hui difficilement, car aucun indice de sa présence n'est constaté dans les nombreuses grottes des bords du Gardon, lesquelles, ce semble, vu leur position ensoleillée, leur altitude élevée et leurs salles spacieuses, auraient dû attirer son attention.

La grotte Salpêtrière n'est composée que d'une seule chambre, bien ajourée, d'une profondeur de quelques mètres, et par conséquent peu favorable à un repaire d'animaux carnassiers. Mais comment expli-

(1) La station typique est la Madeleine, dans l'arrondissement de Sarlat (Dordogne).

quer la persistance du séjour de l'homme dans cette grotte ? Craignait-il en établissant sa demeure dans les antres ténébreux et profonds qui émergent sur la rive gauche de la rivière, de devenir la proie des bêtes féroces qui les hantaient ? Le Gardon qui le séparait de ces divers habitats, aurait-il été pour lui, trop difficile à franchir ? Mais alors la grotte Sartanette qui se trouve sur la rive droite et à proximité de la Salpêtrière, devrait nous révéler son passage ; or il n'en est rien. De longues et sérieuses recherches ne nous ont donné qu'un mobilier exclusivement néolithique. Quelques préhisioriens très compétents ont supposé que nos fouilles n'atteignaient pas la profondeur voulue. Elles ont pourtant dépassé deux mètres et n'ont amené aucune récolte paléolithique, alors que dans l'habitat néolithique des Camisards, canton de Sumène, M. Jeanjean a recueilli à 1^{m}50 de profondeur des restes d'*Ursus spelœus*, et dans la Grotte-des-chèvres, commune de la Cadière, à une profondeur moindre encore, M. Boutin a aussi trouvé plusieurs ossements du même ours.

Nous sera-t-il donné dans des fouilles ultérieures de retrouver le mobilier de nos ancêtres ailleurs qu'à la grotte Salpêtrière, près le Pont-du-Gard ? C'est le secret de l'avenir.

Que dire concernant l'alimentatiun des premiers habitants de nos contrées ? Comme ses devanciers quaternaires, l'homme magdalénien devait sans doute se nourrir de fruits, de baies et de bourgeons ; mais l'instinct et l'imitation des animaux carnassiers durent le pousser plus tard à chercher une nourriture plus substantielle dont il apprécia la valeur réparatrice : la chair des animaux. La conservation de son existence qui lui faisait un impérieux

devoir de se tenir en garde contre eux, était aussi un autre motif qui devait le porter parfois à les combattre, lorsqu'il n'avait aucune appréhension prochaine d'en être victime.

Toutefois, il ne put satisfaire son goût pour la chasse, que dans la mesure progressive de son industrie. Aussi fut-il exclusivement chasseur, pêcheur ensuite ; jusqu'ici pourtant, aucune preuve bien certaine, ne permet d'affirmer que les magdaléniens de la Salpêtrière se livraient à la pêche. Aucune fouille n'a fourni d'os de poissons, et parmi les divers harpons recueillis dans cette grotte par M. Cazalis de Fondouce, un seul a les apparences d'un engin de pêche, presque tous les autres ont le caractère d'armes de chasse. Ce sont des pièces fort bien ouvragées qui nous révélent l'habilité de ces chasseurs primitifs : plusieurs de ces harpons sont munis de rainures où était placé le poison solidifié qui devait injecter ses substances délétères dans les animaux que le trait n'avait pas blessés mortellement.

Pendant l'époque magdaléienne, la modification climatérique, commencée dans la seconde partie du solutréen, continue en s'accentuant : la température devient très froide et très sèche, plus basse en moyenne de 8 à 10 degrès que celle de nos jours.

En cette période d'abaissement calorique, les grands pachydermes, spécialement le mammouth disparaissaient peu à peu, éliminés par la rigueur croissante des saisons et l'appauvrissement de la végétation. Au contraire, le renne se multipliait. A la faveur du froid, il s'est avancé au cœur de l'Europe et il abonde dans certaines stations. Ainsi que le cheval, il domine parmi les fauves recherchés par l'homme qui les poursuit, se nourrit de leur chair et se revêt de leurs peaux, Avec leurs parties dures,

il confectionne des armes et des instruments de travail. L'homme magdalénien devient ouvrier par nécessité et artiste par passe-temps. Ses instruments conservent ce caractère d'utilité immédiate ; ils fournissent la lame, le perçoir, le burin, le râcloir, la scie, etc. Avec l'ivoire et les os travaillés, paraissent les aiguilles, les sagaies, les flèches, les harpons et enfin les objets de pur ornement, les sculptures et les ciselures. C'est cet emploi qui caractérise surtout l'époque de la Madeleine.

Mais par suite de l'introduction des matières premières nouvelles, la taille de la pierre a perdu de son importance ; il y a dégénérescence et recul dans cette branche de l'industrie ; cependant le silex n'est pas abandonné, il est encore nécessaire pour couper, racler et percer.

A cette époque, l'ascendant de l'homme sur les animaux même les plus inoffensifs, était bien faible encore, Ni le cheval, ni la renne n'étaient domestiqués. Le chien lui était inconuu, et pourtant il existait à une époque antérieure à l'apparition de l'homme sur la terre. La paléontologie a démontré qu'il y avait déjà plusieurs variétés de chiens dont quelques-unes paraissent correspondre assez exactement à celles de l'épagneul et du mâtin. Les connaissances de l'homme étaient aussi bien restreintes ; il n'avait aucune notion d'agriculture ; il ne connaissait pas la céramique, même la plus grossière ; et cependant il savait s'ingénier et se procurer certaines jouissances à l'aide des arts d'imitation et d'ornementation.

Il est une autre question sur laquelle on a beaucoup discuté, celle de la sépulture à l'époque des premiers âges de l'humanité. On a émis bien des doutes sur l'ensevelissement de l'homme quater-

naire, mais malgré ces discrédits, nous ne pouvons supposer que le chasseur de renne abandonnait ses morts à la dent des bêtes fauves et aux injures des éléments. Les cadavres humains couchés sur les antiques foyers de Solutré n'attestent-ils pas que dès l'âge du renne, la peuplade qui avait établi sa demeure dans cette station du Mâconnais, rendait les honneurs funèbres à ses morts !

Sans doute, bien des incertitudes existent encore, car peu de données permettent de se prononcer sur les sépultures de cet âge, du moins à la grotte Salpêtrière dont les foyers nous ont fourni un grand nombre d'ossements calcinés ; parmi ces ossements aucun ne parait appartenir à l'homme. Et pourtant, les armes et les outils trouvés dans ces foyers, ne prouveraient-ils pas aussi que l'espoir d'une autre vie a pu porter les survivants à les placer près des restes mortels des défunts, après le repas funèbre, au jour de la dernière séparation !

S'il en est ainsi, il faut croire que l'homme primitif avait sur la vie future, des idées à peu près semblables à celles qui se manifestent dans l'âge de la pierre polie, et qu'il n'a pu échapper selon l'impulsion de la nature humaine, à cette aspiration spontanée vers l'infini.

Il reste à nous demander si l'homme de la fin de l'âge quaternaire suivit dans leur retraite, le renne et les divers animaux dont il se nourrissait.

L'absence complète de l'industrie magdalénienne dans les âges suivants, en serait une preuve, rendue plus accréditée encore par le changement survenu dans l'outillage de l'homme nèolithique, son sucesseur.

L'hypothèse, qu'une chasse acharnée aurait été cause de l'extinction des animaux quaternaires, se-

rait risquée. Tout porte à croire qu'ils furent obligés de s'éloigner par suite d'un changement de tempé-rature. Les savants qui se sont occupés du clima des temps géologiques opinent pour la prédominance d'un climat doux et humide, vers la fin de l'époque magdalénienne. En ce qui concerne le renne voilà bien une raison convaincante qui nous expliquerait son émigration, puisque nous ne le retrouvons aujourd'bui que dans les contrées les plus froides des deux continents ; qui ne sait, qu'en Laponie même, pour en conserver la race, les populations hyperboréennes sont obligées de conduire en montagne les troupeaux de ce ruminant qui leur rend de précieux services dans leur climat désolé.

Mais c'est assez nous être étendu sur la fin de l'âge paléolithique dans la vallée du Gardon. Il nous reste à décrire ce qui constitue le mobilier de l'industrie magdalénienne, c'est-à-dire, les armes, les outils, les ossements ouvragés et caractéristiques trouvés dans la grotte de la Salpêtrière.

Nous avons formé des planches dans lesquelles les illustrations sont précédées d'une description succincte des objets. Elles feront suite à ce premier article.

F. Sallustien.

AIGLINE

(Suite et fin)

> « Nous ne devons aimer que ce que nous avons fleuri, et c'est à la couleur de nos yeux que se nuance la beauté de choses.... »
> (Henri de Régnier : le trèfle noir).

IV

Rentré chez lui, Raymond fit son tour d'horizon : il exprimait ainsi son état d'âme, lorsqu'après une circonstance d'un intérêt quelconque, il repassait dans son esprit, au milieu du silence de son cabinet, les conditions où elle s'était produite, les faits qui lui avaient donné naissance, l'impression qui se dégageait pour lui de l'évènement survenu, les réponses faites et ouïes, et les déductions qu'il convenait d'en tirer.

C'était en lui comme une certaine « raison de l'escalier » qui le mettait en garde contre les séductions possibles, et lui dictait la conduite à tenir.

Maintenant qu'il revivait froidement le grand quart d'heure qu'il avait passé avec Aigline, il était forcé de s'avouer à lui-même qu'il avait rarement senti un pareil plaisir à causer avec une jeune fille.

Quoique dégagé de l'attraction qui émanait d'elle, et soustrait à l'ambiance de son charme, il vit avec certitude qu'elle lui plaisait beaucoup.

Et comme il vivait très vite ses sensations. et qu'il était, de plus, nourri de la plus forte moëlle du romantisme contemporain, il se vit au moment où, un soir, dans un paysage lunaire, il lui dirait des vers penché sur son épaule, et son émotion s'accentua de cette ligne de Beaudelaire surgie soudain du fond de sa mémoire :

« Entends, ma chère, entends la douce nuit qui marche ! »

Mais, cette concession faite à son imagination, Raymond reprit le cours de ses idées sérieuses ; avait-il le pouvoir d'être amoureux d'Aigline ; en avait-il le droit ; en avait-il l'envie ?

Pascal a dit : « L'on demande s'il faut aimer. Cela « ne se doit pas demander : on le doit sentir. L'on ne « délibère point là-dessus, l'on y est porté, et l'on a « le plaisir de se tromper quand on consulte. »

Donc, pour la première des questions qu'il se posait, Raymond ne trouvait pas de réponse, et remettait à l'avenir le souci de le fixer sur ce point.

Avait-il le droit d'aimer ?

Ici, il se répondait négativement et alignait ses déductions avec une candeur mathématique.

Il ne concevait de véritable amour que pour une fin précise : le mariage ; il n'en voulait pas en dehors, il n'en comprenait pas au-delà.

Or, il ne pouvait songer à épouser Aigline. Cela, il en avait eu tout de suite la perception nette : trop d'obstacles s'élevaient, différences de religions, de milieux, de fortune, d'âge même : il eût été déraisonnable d'y songer un instant, et Raymond était raisonnable.

Ce point posé, la troisième question semblait devenir inutile : pourquoi aurait-il eu envie d'être amoureux, puisqu'il savait que cela ne pouvait le

conduire qu'à des tristesses : puisque sa raison lui en montrait l'impossibilité ; il n'avait qu'à se soumettre, et se dicter à lui-même une indifférence qui ne devait pas encore lui coûter : mais ici, il estima que l'aventure valait la peine d'être courue ; qu'il serait assez sûr de lui-même pour s'arrêter à temps et il décida, dans l'entière possession de son libre arbitre, qu'il céderait à l'envie qu'il avait d'aimer.

« L'on adore souvent ce qui ne croit pas être adoré et l'on ne laisse pas de lui garder une fidélité inviolable, quoiqu'il n'en sache rien. Mais il faut que l'amour soit bien fin ou bien pur. »

(PASCAL).

V

Raymond respira avec une plus grande sensation de bien-être quand il se fut fixé ce programme. Mais, aussitôt, il se rendit compte de la place qu'Aigline tenait déjà dans son imagination — il ne voulait pas dire encore, dans son cœur. Il avait frémi un instant à la pensée qu'il eût pu être contraint de fuir des rencontres, de s'abstenir de conversations pareilles à celle qui l'avait dès l'abord subjugué, et cette constatation n'était pas pour le rassurer. De ce qu'il avait accepté si vite l'idée qu'il se laisserait aller à aimer, il concluait à un amour déjà naissant, et même — il fallait y voir clair — déjà né ! Alors, c'était une de ces adorations vers lesquelles le poussait par instants sa nature éprise d'irréel et d'inattendu, un de ces « emballemens » dont le mot même, emprunté à

l'argot des pelouses de courses, exprime la vertigineuse instantanéité.

Et ce qui l'intéressait le plus, comme une découverte qu'il faisait d'un repli ignoré de lui-même, c'était la douceur de cette révélation d'amour, alors que sa raison, jusque-là triomphante dans ses affaires de cœur, aurait dû se révolter de n'être pas mieux consultée, ni écoutée avec soumission.

Mais peut-être était-ce là simplement la tranquillité d'âme qui suit toute résolution fermement prise, fût-elle mauvaise, ou bien l'orgueil d'avoir voulu, et de suivre sa volonté dans la direction qu'il s'était prescrite.

Et il attendit avec curiosité, mais non pourtant sans une certaine impatience, une nouvelle occasion de retrouver Aigline.

Peu après, il la revit. Elle portait un costume d'un gris un peu terne, où ses cheveux exquis faisaient seuls une lumière ; elle avait conservé, je ne sais par quelle négligence, son chapeau sur sa tête, alors que toutes les jeunes filles avaient enlevé le leur, et sa petite capote que dominait une minime aigrette ravivait encore de sa pâleur cendrée l'orgueil de sa chevelure.

Rien, dans sa tenue, n'attirait l'œil, rien n'empêchait de la voir, elle seule, avec la grâce enveloppante de ses gestes, la souplesse de sa taille et l'offrande de son sourire.

Elle semblait, en effet, avoir pour fonction d'être belle, cela lui était naturel, et cette distinction glaçait même les compliments que les gens médiocres eussent été tentés de lui faire. En récompense de l'admiration qu'elle éveillait, elle était toute gracieuse avec toutes les personnes qu'elle rencontrait :

le charme émanait d'elle sans que sa coquetterie y eût part, comme la bonté rayonnait de ses yeux.

Elle eut pourtant un éclair plus vif quand elle vit Raymond s'approcher. Elle le fit asseoir près d'elle et leur conversation de l'autre jour continua sur le même ton d'intime confidence et de réciproque estime. Car, ils eurent tous deux le bonheur de passer par dessus les broussailles, préliminaires de la connaissance à faire, les enquêtes sur les relations et les goûts communs. Ils surent vite l'un et l'autre quelles étaient leurs affections et leurs manières de voir, et s'étonnèrent en riant de les trouver si conformes. Peu à peu, ils en vinrent à se deviner l'un et l'autre ; il est en effet des amateurs si passionnés de musique, que lorsque l'un d'eux est au piano, un doigt sur une touche, l'autre sent, avant qu'elle n'ait vibré, et voit dans ses yeux quel morceau va jouer l'exécutant. Encore, pour une pareille entente, faut-il un culte partagé : pour Raymond et Aigline, le lien qui se développait entre eux était la sympathie morale qu'ils s'inspiraient réciproquement.

Plusieurs soirs, cette conversation reprit, chaque fois plus douce, plus nécessaire même à Raymond.

Ni l'un ni l'autre n'avait encore prononcé le mot d'aimer et la première révélation qu'ils en eurent, naquit d'une manière toute spontanée. Elle lui dit soudain qu'elle goûtait peu son nom de Raymond : elle le trouvait trop dur, trop sonore : c'était un nom plus voilé qui lui convenait. Comme il lui répondait qu'il n'en connaissait pas de plus joli pour une femme que celui d'Aigline, elle lui dit, avec l'offrande de son sourire :

Si, il en est un plus joli : c'est celui d'amie et ce sera le mien pour vous ! »

> Obstinate questionings of sense and outwards things, fallings of us, vanishings, Blank misgivings of a creature moring about in worlds unrealized ?
> WORDSWORTH.

VI

Une joie de vivre envahissait Raymond. De la fréquence de ces contacts, de ces conversations presque quotidiennes, de cet échange presque journalier d'idées et de sentiments naissait pour lui comme une ivresse : il ne cherchait plus à s'analyser, il se laissait bercer dans son rêve : il sentait qu'il aimait et ne se demandait plus s'il devait aimer. Fermait-il les yeux, il revoyait Aigline dans sa toilette de la seconde rencontre, cette atmosphère grise d'où elle émergeait lumineuse : s'il rouvrait les yeux, il les portait sur toutes les petites reliques qui lui venaient d'elle ; une ligne de son écriture, cette écriture nette, grande, presque hautaine, ou bien une fleur qu'elle avait laissé choir, ou une branche qui l'avait frôlée. Ces témoins muets lui parlaient pour elle, et les circonstances où ils avaient été recueillis faisaient revivre des heures d'allégresse.

Ce n'était pas pour lui une nouveauté de revoir Aigline : La pensée ne le quittait jamais et il s'était déjà dit, quand il la retrouvait, ce qu'elle allait lui dire. Il dédoublait ainsi sa vie avec une acuité de sensations qui l'eût effrayé s'il avait eu le temps d'y songer. Mais l'amour submergeait tout.

Il n'était même pas capable d'être jaloux d'elle et il voyait sans déplaisir un bras inconnu enserrer sa taille, au bal, un poing masculin retenir sa main droite pendant les langueurs des valses, ou une épaule étrangère frôlée de ses cheveux, quand elle se laissait aller au rythme des danses. Jaloux ? comment l'eût-il été ? Il ne se demandait pas cependant quel droit il pouvait avoir à éprouver ce sentiment pour une femme qui ne lui était ni épouse, ni sœur, ni fiancée : mais il avait une confiance absolue en leur sympathie réciproque, en l'échange de leurs pensées, en ce qu'il croyait avoir, à lui, de son cœur, à elle...

Et cependant, un soir, une tristesse lui vint. La journée s'était passée en une partie de jardin ; dans un parc ancien aux belles ordonnances où des escaliers surmontés de lions de pierre descendaient en fer à cheval vers des terrasses où s'élargissaient des bassins ovales sommés de petits jets d'eau. Une légende planait sur ce parc, construit par un fermier général du siècle passé : son fils, amoureux d'une châtelaine du voisinage, avait miné les sous-sols du château jusqu'à en faire une galerie le conduisant à sa bien-aimée. De cette histoire d'amour il restait comme un reflet à ces ifs sculptés, à ces bancs de pierre isolés dans le froid du paysage, à ces statues verdies et tristes dans les sombres colonnades d'un bosquet de sapins. Or Aigline, ce jour-là, sembla fuir Raymond. Sa robe verte paraissait se plaire à disparaitre derrière les massifs ou à se confondre avec les charmilles : sa petite toque bleue à reflets métalliques disait « non » dès qu'il s'approchait : et, désespérant de la joindre, il se prit à avoir de la peine à sentir qu'elle en avait.

De cette douleur naquit pour lui l'impression de ce qu'elle serait si elle était sa femme. C'était bien celle qu'il avait rêvée, accomplie de forme et de figure, intelligente aussi et d'une volonté obstinée et lucide : ce qu'il fallait pour qu'il se laissât conduire, tout en semblant mener, et, avec cela pour contenter son âme rêveuse, il la sentait :

« Douce, infiniment douce, indulgente aux chimères ! »

Elle devait avoir cette pitié pour les passions des hommes qu'ont les épouses sûres que c'est toujours à elles qu'on revient, parce qu'en même temps que le foyer, elles représentent l'apaisement et le baume versé sur les blessures de la vie.

VII

Cette première expérience de la versatilité des femmes n'avait point surpris Raymond : il se rassurait en se disant qu'une cause insoupçonnée avait pu, pour un jour, rendre Aigline moins sensible au plaisir de sa compagnie et il se promit de s'éclairer au plus tôt sur ce sujet. Il la revit le lendemain, et sa première question fut de lui demander pourquoi elle avait été si différente de la veille, et de quelle façon elle s'était à ce point déprise du charme de leur intimité.

Pauvre Raymond ! il dut apprendre, et de sa bouche aimée encore, qu'elle avait de gros soucis, des ennuis qu'il ne pouvait consoler et que sa tante la persécutait pour qu'elle se mariât. Elle citait même le prétendant proposé, et rien, dans ses paroles,

dans son attitude, rien ne faisait pressentir que si elle le refusait, c'était parce qu'elle préférait Raymond ; rien n'indiquait un cri du cœur pour se donner à lui, rien ne montrait un élan passionné vers celui dont l'âme débordait pour elle et dont la vie entière était, à cet instant même, suspendue à ses lèvres !

Il n'était donc que le confident de ses impressions du moment : il n'avait jamais été que le plastron où elle s'exerçait à bien dire ; ou bien n'avait - elle eu pour lui qu'une affection de tête à laquelle le cœur n'avait aucune part : il lui avait fourni le plaisir de causer avec un homme intelligent et discret, et d'essayer son charme sur une nature d'élite. Peut-être inconsciemment, car elle était trop bonne pour calculer, s'était-elle fait les mêmes raisonnements que Raymond sur l'impossibilité d'un mariage entre eux : et cette idée une fois arrêtée dans son esprit, s'étaitelle laissé prendre seulement aux douceurs d'une amitié que l'avenir lui montrera impossible entre deux êtres jeunes d'un sexe différent.

Alors que Raymond se donnait sans arrière-pensée, elle était calme, et ce plaisir anodin lui avait suffi, de voir à ses pieds un homme réputé imprenable. Son orgueil de femme s'en satisfaisait, et sa bonté naturelle n'avait pas senti ce qu'il allait souffrir à la voir insensible ! Raymond tenta un dernier effort. Il fut éloquent en passant en revue les heures joyeuses vécues ensemble : il raconta, comme s'il se fût agi d'un autre, les espérances conçues, les trésors d'amour qu'il tenait en réserve, les joies nées du moindre rayon d'encouragement, de la plus petite parole amie :

» Banalités ! » répondit Aigline !



VIII

C'en était fait ! l'écroulement était consommé et Raymond passa une semaine affreuse.

C'était donc à cela que le menaient les ardeurs de sa nature, sa fuite éperdue vers l'au-delà et le mépris qu'il avait eu pour les conseils de sa raison !

Il s'était cru fort, il avait estimé qu'il s'arrêterait à temps sur une pente qu'il savait fatale, et voilà jusqu'où il avait glissé !

Mais au moins s'il avait été inconséquent avec lui-même, il n'avait rien à se reprocher pendant cette aventure, et de plus, il avait encore la douceur de se dire qu'il ne cessait d'estimer Aigline, s'il ne pouvait plus l'aimer, comme il avait la conscience qu'il restait pour elle un ami, ou plus encore, un frère !

Son amour s'épura de cette pensée et il osa affronter de la revoir encore, quitte à se briser le cœur à nouveau.

Elle allait partir, quitter Avignon pour un autre théâtre plus digne d'elle,où elle retrouverait d'autres adorateurs, de nouveaux prétendants et des esprits éclairés qu'illuminerait sa présence.

Et si, dans le tourbillon de nouvelles fêtes, dans une atmosphère plus intellectuelle, plus vibrante et plus artiste encore,elle devait se reprendre à penser à Raymond, elle ne trouverait pour lui qu'un seul qualificatif : « poète ! » comme ci cette épithète eût été à la fois, pour lui, une condamnation, et, pour elle, une excuse !

Elle partit donc et Raymond la vint voir à la station. Il comptait emporter d'elle une vision suprême,

de quoi nourrir encore sa tristesse, et attiser ses regrets : mais au lieu de cela, en la voyant dressée dans son landau découvert au milieu des paquets et des malles, indices d'un long voyage, avec des gestes de commandement à la foule des porteurs accourus à ses ordres, une effroyable association d'idées lui donna la perception nette d'une voiture arrêtée dans la poussière d'une place publique et entourée de la multitude des badauds empressés à ne rien perdre d'un boniment de marchand forain !

. . . .

Et quand le train eut disparu, emportant dans le bruit de ses roues le dernier adieu échangé, Raymond s'en revint chez lui, son front s'était creusé d'une ride verticale, son âme, déprise d'aventures, lui semblait abreuvée d'amertume et il allait, inconscient, un refrain chantant obstinément dans sa mémoire vide :

« Qui vais-je aimer ?... la vie est brève ! »

SAINT-QUENTIN.

RECHERCHES BACTÉRIOLOGIQUES

SUR LES

Eaux d'alimentation de la Ville de Nimes

Par M. le Dr AUGUSTE MARREL (1)

Je vais avoir l'honneur de vous exposer les résultats des recherches que j'ai faites pendant l'année 1897 sur les eaux d'alimentation de la ville de Nimes.

J'ai pensé que l'étude de ces eaux ne pouvait que vous intéresser.

Si, en effet, il importe d'être fixé sur la valeur du pain, du lait et de nos divers aliments, à plus forte raison devons-nous connaître avec certitude la bonne qualité de l'eau que nous buvons habituellement. En outre, la question des eaux de boisson est rendue encore plus intéressante à Nimes qu'ailleurs, par le fait qu'ici, nous avons à notre disposition des eaux différentes : celles du Rhône et celles de la Fontaine. Nous avons, par conséquent, un choix possible entre ces deux sources d'eau.

Nos analyses ont été faites au point de vue bactériologique, c'est-à-dire qu'elles ont eu pour but la recherche, dans ces eaux, des germes qu'elles peuvent contenir.

(1) Travail lu, le 11 décembre 1897, à la 26me séance anniversaire publique de la *Société d'Étude des Sciences naturelles de Nimes*

Vous connaissez tous l'importance de ces êtres vivants, infiniment petits, qu'on appelle : levures, ferments, bactéries, microbes. Répandus en nombre infini autour de nous, ces organismes jouent un rôle immense dans un grand nombre de circonstances. Ce sont eux qui produisent la transformation du sucre de raisin en alcool, la fermentation de la bière, la nitrification du sol, etc., etc., ce sont eux qui amènent la putréfaction de tous les corps organiques, et surtout, vous le savez, ce sont ces germes qui sont la cause directe, certaine, d'un grand nombre de nos maladies.

Il importe donc de connaître ces bactéries, de savoir les découvrir dans les milieux qui nous entourent, de distinguer les microbes utiles de ceux qui nous sont nuisibles, afin de pouvoir éviter ces derniers. C'est ce que nous apprend l'analyse bactériologique.

L'eau étant parmi les milieux extérieurs, celui qui constitue l'habitat le plus fréquent d'un certain nombre de germes pathogènes, vons voyez combien l'analyse bactériologique des eaux de boisson doit prendre d'importance à nos yeux. Si, à un moment donné, l'eau que nous ingérons habituellement est infectée de microbes dangereux, il est presque fatal que ces germes arrivent jusqu'à nous.

L'eau n'est-elle pas, en effet, l'aliment le plus usuel, celui qui, le plus souvent, est pris en dehors de toute cnisson, de tout mélange, en dehors, en un mot, de toutes les conditions qui sont de nature, pour d'autres aliments, à détruire un grand nombre de germes.

A priori, vous le voyez, l'eau de boisson doit être une cause prédominante de propagation des germes répandus autour de nous,

Ce fait, d'ailleurs, a été démontré par l'expérimentation directe.

Brouardel, Vidal, Chantemesse et bien d'autres bactériologistes ont, depuis longtemps déjà, démontré, pour une de nos maladies les plus fréquentes, pour la fièvre typhoïde, que c'est bien l'eau qu'il fallait avant tout incriminer dans son étiologie : ils ont prouvé que le principe actif n'était pas telle ou telle substance chimique répandue dans l'eau, mais bien un infiniment petit, vivant, un microbe, qui, constaté directement dans les eaux d'une agglomération, avait, par l'intermédiaire de ces eaux, propagé la maladie dont il est la cause directe.

Les mêmes recherches et les mêmes constatations ont depuis été faites un grand nombre de fois et non seulement pour la fièvre typhoïde, mais encore pour le choléra, pour le charbon, etc.

Il importe donc, de connaître si l'eau de boisson ne contient aucun germe pathogène, si elle n'est pas susceptible d'introduire en nous la cause d'une maladie.

C'est l'analyse bactériologique qualitative qui nous le révélera et le seul fait de la présence dans nos eaux d'un seul microbe,soit de la fièvre typhoïde, soit d'une affection quelconque, suffira à nous faire condamner formellement l'usage de cette eau.

Or, laissez-moi vous le dire tout de suite, aucune des analyses des eaux de Nimes ne nous a révélé des germes pathogènes. Ce fait, évidemment, le plus important de nos recherches doit nous rassurer. Ni le bacille typhique, ni le *bacillus colli communis*, ni le bacille de Kock, ni le streptocoque et staphilocoque, bacilles de la suppuration, n'existent dans nos eaux à l'état habituel. La présence d'un seul de ces germes eut suffi pour nous faire déclarer nos

eaux dangereuses, mais nos analyses ne décèlent aucune de ces bactéries pathogènes.

Nous aurions pu pousser notre investigation plus loin, rechercher le germe du choléra, du charbon, etc., etc, mais outre qu'elle fût alors devenue extrêmement longue et difficile, cette analyse n'aurait pas eu sa raison d'être. La présence de ces germes est exceptionnelle dans l'eau et leur recherche ne serait utile que le jour où une de ces maladies infectieuses ferait son apparition. La fièvre typhoïde, au contraire, existe toujours plus ou moins dans un centre de population aussi considérable que le nôtre, aussi sa recherche doit-elle toujours être tentée.

Aucun de nos essais n'a révélé la présence du bacille d'Eberth. Sans entrer dans aucuns détails techniques, vous comprendrez la méthode de recherche employée quand vous saurez que l'addition d'un peu d'acide phénique, dans un milieu de culture , empêche la pullulation des autres germes contenus dans l'eau et ne nuit pas au développement du bacille de la fièvre typhoïde. Ce dernier, s'il existe, pousse à peu près seul et par suite est facilement distingué à ses caractères spéciaux.

Le *bacillus coli communis* n'existe pas davantage dans les eaux analysées. Sa recherche repose sur le même principe que celle du bacille typhique, il faut ensuite, en cas de résultat positif, le différencier du bacille d'Eberth auquel il ressemble. Ce travail nous a, du reste, été évité, puisque ce germe comme le premier est absent de nos eaux.

Mêmes résultats négatifs pour le bacille de la tuberculose qui, d'ailleurs, ne prospère guère dans les eaux et pourrait seulement y être entraîné momentanémenf avec les poussières de l'air.

Ainsi, au point de vue de l'analyse qualitative, les eaux de Nimes sont actuellement sans danger, elles ne contiennent aucun des microbes pathogènes qui vivent habituellement dans l'eau.

Voilà déjà un premier résultat bien fait pour nous rassurer.

Est-ce dire qu'il faut dormir sur cette affirmation ?

Non certes, puisque ces mêmes eaux indemnes aujourd'hui peuvent s'infecter demain.

La prophilaxie rigoureuse exigerait donc dans cette éventualité la filtration permanente de nos eaux ; en tous cas, elle demande que toutes les précautions soient prises pour éviter cette contamination.

Nous verrons si ces précautions existent dans notre ville.

La prophilaxie demande enfin qu'en cas d'épidémie cette analyse des eaux soit faite à nouveau, afin, s'il y a lieu, d'en pouvoir indiquer l'origine, les voies de propagation.

Si la bactériologie n'avait pas d'autres résultats à nous donner, j'aurais terminé l'exposé de ces analyses. Mais celles-ci, même en l'absence de germes pathogènes, sont susceptibles de nous donner bien d'autres indications sur la valeur de nos eaux. Et c'est ici que nous allons pouvoir exposer quelques résultats positifs des plus intéressants.

En dehors, en effet, de l'analyse qualitative, nous avons procédé à diverses recherches quantitatives sur nos eaux de boisson.

L'analyse quantitative, comme le mot l'indique, recherche purement et simplement le nombre de germes contenus dans un volume d'eau déterminé, sans se préoccuper de l'espèce des germes ainsi décelés. Le nombre seul, en effet, de ces germes,

même indifférents ou sans action pathogène connue, nous donnera le degré de pureté des eaux analysées.

Une grande abondance de bactéries même banales est la preuve que l'eau a été contaminée par des matières en décomposition riches en germes : une eau très chargée en microbes révèle un milieu extrêmement favorable à leur développement et pouvant recevoir et faire prospérer des germes infectieux. Souvent, en outre, l'analyse quantitative porte des éclaircissements précieux sur des causes de pollution entre tel point et tel autre dans le parcours d'une canalisation. Elle est donc éminemment utile.

L'eau de source lorsqu'elle se trouve dans les conditions requises est absolument pure au sens microbique du mot ; elle reste indéfiniment stérile si elle est mise à l'abri des souillures accidentelles.

Ce sont ces eaux qui doivent nous servir de base dans l'appréciation d'une eau à analyser, eau qui sera d'autant plus pure qu'elle contiendra moins de bactéries.

Sur ces donuées, M. Miquel a dressé une échelle indiquant d'une façon approximative quelle doit être la teneur en germes des différentes catégories d'eau :

Eau essentiellement pure	8 à	10	bac. p. c. c.
— très pure............	10 à	100	—
— pure.................	100 à	1.000	—
— médiocre............	10.000 à	100.000	—
— très impure.........	100 000 et au-delà		—

D'après ces données, examinons le résultat de nos analyses et voyons si par le nombre de bactéries qu'elles renferment, nos eaux peuvent être classées en bon rang parmi les eaux potables.

(A) EAUX DE LA PONTAINE

Analyses faites en Mai et Octobre 1897 *en l'absence de pluies et de vents* (1).

1er essai :	200 bactéries par centimètre cube.	
2e —	280	—
3e —	310	—
4e —	400	—
5e —	320	—
6e —	450	—
	1.906 soit une moyenne de 320 bactéries (2).	

B) EAUX DU RHONE

Analyses faites dans les mêmes conditions que ci-dessus (3)

1er essai :	180 bactéries par centimètre cube	
2e —	210	—
3e —	500	—
4e —	300	—
5e —	700	—
6e —	510	—
	2.400 soit une moyenne de 400 bactéries. (4)	

Dans toutes ces recherches, nous nous sommes servis de la méthode de culture sur milieux solides, sur plaques de gélatine, préconisée par Koch. On incorpore dans ce milieu nourricier une quantité déterminée de l'eau à analyser. Les colonies formées par le développement des bactéries que renferme cette eau apparaissent bientôt et prennent les caractères propres à chaque espèce. Lorsqu'on juge que toutes les colonies sont formées, chaque plaque est examinée à l'œil nu et au microscope : les colonies ainsi écloses sont comptées et leur chiffre donne celui des bactéries renfermées dans le volume d'eau ensemencé.

(1) Echantillons pris aux robinets particuliers ou aux fontaines publiques.

(2) Les résultals de mes essais ont été confirmés par une analyse spéciale faite au laboratoire bactériologique du Val-de-Grâce.

(3) Echantillons pris aux robinets particuliers ou aux fontaines publiques.

(4) Les résultats de mes essais ont été confirmés par une analyse spéciale faite au laboratoire bactériologique du Val-de-Grâce.

Nos cultures ont été poussées jusqu'au cinquième jour, époque à laquelle la liquéfaction de la gélatine nous a empêché d'aller plus loin : une partie, en effet, des colonies remarquées ordinairement dans les eaux potables liquéfient la gélatine.

Parmi les bactéries observées dans ces divers essais, nous avons trouvé quelques moisissures : signalons également, à titre de curiosité, un microcoque donnant une culture d'un rouge éclatant que nous avons décélé dans les eaux de la Fontaine.

Les espèces observées ont été généralement peu nombreuses.

En résumé, la moyenne générale des analyses précédentes nous a donné 350 colonies par centimètre cube.

En se rapportant au tableau de M. Miquel nous voyons que les eaux de Nimes peuvent être classées parmi les eaux pures et qu'elles ne dépassent pas le maximum de tolérance généralement admis, en ce qui concerne le nombre de bactéries.

Vous aurez une idée du degré de pollution auquel peuvent arriver certaines eaux par les quelques chiffres suivants :

La Marne à St-Maur	contient	32.500	bactéries par cent. cube
La Seine à Ivry...	—	46 500	—
La Saône au pont Mouton, à Lyon..	—	1.594	—
La Seine à St-Denis, c'est-à-dire après Paris............	—	200.000	—

Les eaux de Nimes sont loin de ces chiffres qui, il est vrai, s'appliquent à des eaux ne servant aucunement à l'alimentation.

A Lyon, les eaux du Rhône employées comme boisson sont supérieures aux nôtres, au point de vue microbiologique. — Les eaux de boisson de

Paris au contraire contiennent généralement plus de bactéries que celles de Nimes.

Si maintenant nous comparons entre elles les eaux de la Fontaine et eelles du Rhône, nous voyons d'après les analyses précédentes que la source de la Fontaine présente un peu plus de pureté. Nous serions donc portés d'abord à préférer cette dernière, mais la première règle d'une analyse comparative est de s'assurer qu'elle a été pratiquée dans des conditions absolument identiques. Or, nous nous sommes aperçus que certains de nos essais sur les eaux du Rhône avaient coïncidé avec des travaux aux conduites ou à la galerie d'infiltration de Comps, travaux qui avaient ouvert évidemment une porte d'entrée aux poussières du dehors. Ce fait nous expliquait les différences considérables observées dans les analyses de la même eau et en même temps nous démontrait que cette année-ci les eaux du Rhônese sont trouvées dans des conditions défavorables.

Les véritables indications doivent donc nous être données par celles de nos analyses qui révèlent le moins de bactéries dans les eaux du Rhône.

Nous arrivons ainsi à la deuxième conclusion dérivant de l'analyse quantitative, savoir : que les eaux du Rhône dont la prise est éloignée sont dans les con. ditions normales, au moins aussi pures que les eaux d'une source située près de nous, source qui devrait être presque absolument dépourvue de germes si elle réalisait réellement les conditions d'une eau de source.

L'analyse chimique confirme cette affirmation,elle dénote même généralement plus de matières organiques dans les eaux de la Fontaine. Or, ces matiè-

rés sont d'autant plus rares dans une eau, que cette eau est moins chargée en bactéries.

A côté des analyses précédentes faites dans les conditions ordinaires, nous avons procédé à un certain nombre d'essais pratiqués à la suite de pluies importantes.

Cette deuxième série d'analyses, nous a mis en évidence la pollution considérable que subit la source de la Fontaine après une averse plus ou moins forte.

EAUX DE LA FONTAINE (octobre 1897)

1er essai :	700	bactéries par	centimètre cube.
2e —	1.450	—	—
3e —	510	—	—
Total :	2.660		

EAUX DU RHONE (octobre 1897)

1er essai :	450	bactéries par	centimètre cube
2e —	500	—	—
3e —	450	—	—
Total :	1.400		

Ainsi que vous le voyez, le nombre de bactéries augmente quelque peu dans les eaux du Rhône, mais la souillure de la Fontaine est autrement considérable dans ces conditions. Nous avons constaté, en outre, dans un essai de ces dernières eaux, le bacille fluorescent putride, bactérie qui pour n'être pas absolument pathogène, n'en dénote pas moins une pollution certaine, par des matières organiques en putréfaction.

Ces résultats nous indiquent : 1° qu'il est d'une très grande importance de préserver nos eaux de boisson des eaux pluviales ; 2° que les eaux de la Fontaine se trouvent à ce point de vue dans des conditions inférieures aux eaux du Rhône. Ce fait, en nous démontrant la facilité avec laquelle peuvent être souillées les eaux de la Fontaine, nous a amené

à rechercher, d'une façon générale, les chances d'infection que peuvent présenter les eaux de Nimes.

A ce point de vue, l'examen comparatif est absolument en faveur des eaux du Rhône. D'abord le bassin d'émergence de la Fontaine est complètement à découvert, il peut, par conséquent, recevoir directement, non seulement les eaux de pluie, mais encore toutes les poussières soulevées par le vent.

Ensuite, les abords de ce bassin ne sont nullement protégés. Les eaux de pluie, s'écoulant sur le sol voisin, peuvent avec la plus grande facilité venir se déverser dans la source. Les ballustrades qui l'entourent ne protègent nullement celle-ci. Enfin, la prise, au lieu d'être faite dans le premier bassin d'émergence, a été pratiquée après le second. Elle est amorcée dans un puisard fermé par une porte en fer, situé sous le pont qui domine le deuxième bassin.

La surface d'infection est ainsi augmentée et s'étend sur les deux bassins, tous deux découverts et pouvant recevoir les eaux pluviales et les poussières.

Et remarquez que cette source est située au milieu d'une promenade très fréquentée et au bas d'une colline.

Supposez un tuberculeux, un convalescent de fièvre typhoïde, de dyssenterie, etc.. etc., ou même un animal quelconque, un chien atteint de ténia ou de toute autre maladie, venant à passer dans les bois qui dominent la Fontaine. Des crachats seront projetés sur le sol et quelque fois même des ordures y seront déposées. Vienne ensuite une forte pluie qui balayant le sol entraine une partie de ces débris dans les eaux de la source, et voilà l'infection consommée.

Et s'il est vrai que le filon amenant les eaux de la Fontaine passe à côté même de la pointe du cimetière voisin, peut-être même dans cette pointe ; s'il existe des fissures dans le sol pouvant faire communiquer le filon principal avec ce cimetière ou avec les maisons voisines, vous voyez à quel point les eaux de la Fontaine sont en réalité peu sûres et combien elles seraient à redouter en cas d'épidémie.

Ces fissures existent probablement nombreuses ; le premier bassin en présente une considérable qu'il est facile d'apercevoir. D'ailleurs le seul fait que l'eau de la Fontaine devient trouble à la suite de pluies importantes ne peut s'expliquer que par des fissures souterraines ; il prouve bien que les eaux de surface ont accès dans le bassin d'émergence.

L'existence de ces fissures est également rendue très probable par la constitution même du terrain qui est éminemment calcaire. Récemment encore pour les eaux de Sauve, M. Martel, le savant bien connu dans cette Société, a mis en lumière le danger permanent de pollutions malsaines auquel se trouvent exposées la plupart des sources des terrains calcaires, par suite de la fissuration de ces terrains. Les eaux, en effet, suintent à travers ces sols, sans être filtrées.

Les eaux du Rhône sont au contraire dans de bien meilleures conditions ; sans doute elles ont une canalisation plus longue qui, en se rompant, peut amener une infection et cela surtout au point où cette canalisation traverse des villages, c'est-à-dire à Meynes et à Bezouce ; mais, en somme, il est facile d'avoir des conduites bien étanches et d'en surveiller le bon fonctionnement. Quant à la prise d'eau à Comps, elle n'est pas, comme quelques personnes

peuvent le supposer, faite directement dans le fleuve; il a été pratiqué, à une certaine distance du bras principal du Rhône, une galerie souterraine creusée à plusieurs mètres de profondeur au-dessous du niveau moyen de ses eaux. Le terrain dans lequel a été creusée cette galerie est constitué par du sable et des cailloux. C'est là un filtre naturel excellent. C'est à travers ce filtre que les eaux arrivent dans les galeries et d'une distance suffisante pour que la filtration soit efficace ; les eaux y apparaissent, en effet, avec une limpidité et une pureté remarquables.

Cette galerie constitue donc une véritable source artificielle et une source qui se trouve dans des conditions de captage bien supérieures à celles de la Fontaine. Elle est, en effet, entièrement recouverte par une voûte en maçonnerie et parfaitement à l'abri de la pluie et des poussières. En outre, cette galerie de filtration est située loin de tout centre de population. Le village de Comps, le seul rapproché, est à deux kilomètres et la ferme la plus voisine, est encore assez éloignée de là.

Quelle différence avec le bassin d'émergence de la Fontaine complètement à découvert et situé au milieu d'une grande ville et d'une promenade publique.

Une circonstance peut cependant augmenter considérablement le nombre des bactéries dans les eaux du Rhône ; je veux parler des inondations de ce fleuve. Ses eaux, dans ce cas, peuvent s'introduire directement dans la galerie d'infiltration. Le fait s'est produit entre autres l'année dernière.

Cependant, il ne faudrait pas croire qu'en buvant directement l'eau du Rhône nous sommes exposés à recevoir les souillures accumulées dans ce fleuve depuis son origine jusqu'à Comps ; égouts de Lyon,

Valence, Avignon, etc., etc. Il se passe heureusement dans les eaux des phénomènes chimiques et biologiques qui ne tardent pas à les purifier notablement.

Le danger réel existe plutôt du fait des souillures provenant des villages trop rapprochés pour que la nitrification des matières organiques ait eu le temps de se produire.

Vous le voyez, il faut distinguer plusieurs cas particuliers lorsqu'il s'agit de classer les eaux de Nimes : s'il y a inondation du Rhône, travaux à la galerie d'infiltration de Comps ou aux conduites, les eaux du Rhône passent au second rang ; de même, faudrait-il s'en méfier et surveiller la canalisation en cas d'épidémie à Meynes ou à Bezouce principalement ; mais ce sont là en somme des cas exceptionnels, faciles à observer.

Au contraire, en cas de pluie ou de vent, les eaux de la Fontaine sont loin de valoir les précédentes. Cela est vrai encore d'une façon générale pour les diverses raisons que nous avons mentionnées pour les eaux de la Fontaine, savoir : défectuosité de captage, situation à ciel ouvert, au bas d'une colline. et au milieu d'une promenade très fréquentée, voisinage d'un cimetière, constitution du terrain, etc., en un mot, parce que les chances d'infection des eaux de la Fontaine sont bien plus nombreuses. Remarquez que ce danger de pollution n'est pas une simple vue de l'esprit, mais qu'il est basé sur un fait certain.

Nos analyses, en effet , l'ont rendu évident à la suite des pluies. Aussi suis-je persuadé que si une épidémie se déclarait à Nimes, il faudrait se méfier surtout des eaux de la Fontaine, leur préférer celles du Rhône à seule condition de surveiller la canali-

sation de ces dernières. Telle sera la conclusion de notre travail : nous sommes d'ailleurs d'autant plus affirmatif dans notre préférence pour les eaux du Rhône, que l'analyse chimique elle-même appuie cette opinion. Ces dernières eaux, en effet, sont beaucoup plus légères, moins chargées en calcaires que celles de la Fontaine.

Le degré hydrotimétrique égale 18 pour les eaux du Rhône et 24 pour la Fontaine.

Nous avons, d'autre part, constaté que celles-ci sont également plus riches en matières organiques. Le chiffre qui représente en dixièmes de milligrammes l'oxygène emprunté au permanganate de potassium est, en effet, de 5 pour le Rhône et de 6 à 7 pour la Fontaine.

Ne pouvons-nous rien faire pour remédier aux conditions d'infériorité que nous venons de constater en ce qui concerne les eaux de la Fontaine ? N'est-il pas possible de diminuer les chances d'infection qu'elles présentent ?

Je ne demanderai pas tout ce que la bactériologie pourrait nous indiquer ; — mais pourquoi ne ferait-on pas la prise d'eau dans le premier bassin d'émergence ? On diminuerait ainsi la surface exposée aux souillures du voisinage.

Je signalerai aussi une seconde modification encore plus simple et plus indispensable : elle consisterait à pratiquer autour de la balustrade qui domine les bassins, une rigole d'écoulement. Ce moyen élémentaire empêcherait les eaux pluviales de se déverser dans la source même, il serait ainsi facile de les rejetter au delà de la prise.

Avec ces simples améliorations, les dangers de pollution seront jusqu'à un certain point diminués.

Toutefois, la source n'en restera pas moins à découvert, c'est-à-dire exposée aux poussières et à toutes sortes de souillures accidentelles; on pourrait encore remédier à cet inconvénient en recouvrant le bassin, ainsi que cela a été fait à Comps pour les eaux du Rhône. Et néanmoins tout danger ne serait pas écarté, puisqu'il resterait celui, presque impossible à prévenir, provenant des fissures souterraines, de la communication possible avec le cimetière et les maisons voisines.

En résumé, devant le peu de sécurité que présentent les eaux de la Fontaine, surtout dans les conditions actuelles, je n'hésite pas à conclure en vous disant que : les eaux de la Fontaine jouissent d'une confiance imméritée et en affirmant la supériorité des eaux du Rhône.

Aussi, sans proscrire en temps ordinaire, l'usage des eaux de la Fontaine, je conseillerai, en terminant, de leur préférer celles du Rhône, surtout pendant les périodes de pluie; enfin, de s'abstenir complètement en cas d'épidémie des eaux de la Fontaine.

N.-B. — Quelques personnes nous ont demandé ce que pouvaient signifier les nombreuses bulles de gaz qui se dégagent quelquefois de l'eau du Rhône recueillie dans un verre, immédiatement après sa sortie du robinet d'écoulement.

Ces bulles sont constituées simplement par de l'air atmosphérique.

L'introduction de l'air dans l'eau du Rhône se produit à l'occasion d'une prise d'eau particulière : l'air est alors vivement aspiré dans les conduites et s'y dissout sous pression, c'est-à-dire en quantité anormale. Ses bulles se dégagent ensuite au moment où l'eau sort de la canalisation, et, par suite, se retrouvent à la pression ordinaire.

LE ROMAN D'ELEDUS ET SERENA [1]

M. Hermann Suchier, professeur de philologie romane à l'université de Halle, a publié, dans la *Zeitschrift für Romanische Philologie* du Dr Groeber (vol. XXI), un intéressant article où il fait connaître le roman d'Éledus et Serena.

Bien peu de romans provençaux, dit-il, sont parvenus jusqu'à nous. Cependant on savait, par les travaux qui retracent l'histoire de la littérature provençale, par Ristori et par Stimming, que le roman d'Eledus et Serena était conservé dans une copie française unique. Ce précieux manuscrit a d'abord appartenu à la bibliothèque royale de Stockholm, et c'est peut-être cette circonstance qui a éloigné la plupart des romanisants de l'examen détaillé du texte.

Le 2 février 1872, il fut échangé contre deux autres manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris, et entra dans ce dernier établissement sous la cote 1.943 des Nouvelles acquisitions françaises.

Georges Stephens l'avait décrit et en avait donné un court résumé (Stockholm, 1847). Son article fut reproduit, en 1852, dans l'*Histoire littéraire de la France;* en 1856, par Littré, dans les *Archives des Missions scientifiques;* en 1865, par Geffroy.

Le format du manuscrit est le petit in-4°. Il est sur papier et comprend 220 pages cotées au crayon par

(1) *Hermann Suchier. Ueber Eledus und Serena Sonderabdruck aus der Zeitschrift für Romanische Philologie herausgegeben von Dr Gustav Groeber, professor an der Universitaet Strassburg, I. E. XXI Band. Halle. Max Niemeyer.*

une main moderne. L'écriture est du début du xve siècle.

M. Suchier vit le manuscrit au printemps de 1883, et constata avec satisfaction que le texte français n'est qu'un léger déguisement de la forme provençale primitive. Littré n'avait pas reconnu cette origine provençale, ou du moins il n'en dit rien, quoique les bonnes raisons ne manquent pas pour l'établir. Les tournures : *compté vous ay*, *par atrazait*, indiquent le midi de la France, et des formes ou des rimes impossibles en français deviennent aussitôt régulières, si on les met en provençal. Que l'on compare les rimes du manuscrit : *ancienne : plaine*, *dir : ouir*, *Serene : moyne*, avec *anciana : plana*, *dir : auzir*, *Serena : mena.*

Après avoir ainsi ingénieusement démontré l'origine provençale du roman d'*Eledus et Serena*, M. Suchier met le sceau à l'évidence de sa thèse en plaçant, en regard des 136 premiers vers, tels que les donne le manuscrit, une restitution du texte (Hergesteller Text) en provençal. Ainsi Natalis de Wailly rétablit le texte primitif des *Mémoires de Joinville*, d'après un manuscrit du xive siècle. L'admirable connaissance que M. Suchier possède de notre vieille langue, se révèle une fois de plus par l'harmonie, la pureté, le charme de son travail. Les corrections du maître débarrassent le roman de son français d'emprunt et lui rendent son éclat primitif. Il est bien dommage que l'éminent romaniste, absorbé par de multiples travaux, n'ait pu nous donner, sinon la restitution de tout le roman, du moins celle des plus beaux passages, descriptions ou scènes d'amour.

Qui était Eledus ?

Le fils d'un preux, du comte Manimus,

« Filh del pros comte Manimus. »

On trouvait le récit de ses prouesses dans l'histoire de la haute geste ancienne,

«..... en l'estoria
» De l'auta gesta anciana
» Que om escris en rima plana. »

Sa valeur conquit la fille de son roi et trois reines à Bougie,

« Quar el conques per sa valor
» La filha del rey son senhor
» E tres reinas en Bogia. »

Son roi résidait dans Tubie, sa capitale, ornée de chevaliers, de belles dames et de ménestrels.

« Una ciutat ac mout notabla,
» Nuls no n'avia plus doptabla,
« E ac nom Tubia la bona,
» On ac mainta bona persona,
» De borges et des cavaliers
» E de gens de divers mestiers
» E de domnas et de piucelas,
» De donzelas bonas e belas,
» De donzels de nobla valor,
» E de joglars chantans d'amor. »

Ce roi était puissant par son armée et ses forteresses. Il se nommait Gemenas. Un jour qu'il devisait avec ses familiers dans son palais, il vit entrer vingt riches voyageurs.

« Gemenas, lo reys de Tubia
» Estava en son palays un dia,

» Si parlava ab sos privatz.
» Ab tan lo reys s'es regardatz
» E vic entrar vint peleris,
» Que mout avian nobles vis,
» Per que parian rica gen.
» Mout venian cortezamen
» Cascus sobre son palafrey ;
» Deyssenderon davan lo rey.

Le plus noble parla le premier et on échangea les salutations d'usage.

L'étranger fit connaître au roi qu'il venait d'outre-mer, où il avait sa terre.(1) Il était suzerain de sept comtes et de trois rois.

« Senher, so dis lo peleris,
» Ieu soy vengutz en ton païs
» D'outra mar, on ay ma terra,
» Don ieu soy coms clamatz ses guerra,
» E amirautz de Gelcridar,
» Ducx de la ciutat Validar,
» E ay VII comtes dessotz mi
» E tres reys valens atressi. »

Mais un roi lui fait une guerre acharnée et le fera périr. Il vient implorer contre lui le secours de Gemenas.

« Mas us reys me guerreja fort,
« E say qu'el me deu metr'a mort
» Em deu aucire en torney ;
» Pero trobi de vos, dous rey,
» Que m'en podetz gardar per ver ;
» Que res mas vos no n'a poder. »

Gemenas sera victorieux, et le suppliant énumère les présents qu'il destine à son sauveur.

(1) La suite indique qu'il s'agit de la côte barbaresque.

« Per Dieu, si trairetz tan d'afan
» Que mantenretz mi e ma gen,
» E ieu vos fatz de mi prezen ;
» Vostr'om seray ab mon linhatge,
» Don cad'an auretz senhoratge :
» C. (1) palis e c. garnimens,
» C. marcx e c. cavals correns,
« C. muegz de vin, c. de fromen,
» C. copas d'aur et c. d'argen,
» C. austors e c. esparviers,
» C. donzels filhs de cavaliers ;
» Una vetz mi ab ma mainada
» Auretz cad'an en cavalcada.
» Ar, cars senher, me respondetz !
» Vostr'ome soy, si vos voletz. »

Plein de grandeur d'âme, Gemenas lui répond qu'il le secourra, mais d'une façon désintéressée. Il se regardera comme assez payé par son amitié.

« Lo reys respon mout doussamen
» A ley de franc e de plazen.
» Senher, dis el, ieu enten be,
» Mas non vuelh ges per nulla re
» Que per aco mos hom siatz.
» Assatz me tenh ieu per pagatz,
» Si vos puesc fayre tal socor ;
» Quar aug de vos mout gran valor
» E vey en vos mout gran honor,
» Per so vos ay tan gran favor
» Vuelh esser vostre companho
» De tot quant ay, si vos sap bo. »

Le duc étranger remercie avec effusion :

« Senher, dis l'autre, per ma fe,
» Per ver o dic : anc non saup re,
» Que tan me plac ni fara ja
» Coma vostr'amors me fara. »

(1) Cent.

Le roi et le duc se lèvent, et se jurent féauté et alliance.

« Ab tan vec vos lo rey levat,
» E jur'al duc sa fezeltat
» E companhia leyalmen,
» El ducx a luy tot eyssamen. »

Le roi offre au duc la plus magnifique hospitalité, et la nuit venue, chacun se retire en sa chambre.

« Cel i a tot lo jorn estat ;
» Lo reys l'a servit e honrat
» Francamen de tot son poder.
» E quan venc à la nueg, lo ser
» Colgueron lo duc ricamen
» En cambra tot privadamen,
» Lo rey en autra ab la reïna,
« Filha del rey de Palentina. »

Ici malheureusement s'arrête la restitution de M. Suchier. Son travail se continue par une analyse du roman, par la recherche des allusions à *Eledus et Serena* dans les autres romans, la recherche des allusions aux autres romans dans *Eledus et Serena*, et se termine par de savantes remarques.

Le manuscrit présente une lacune à la page 182 et le texte de la fin manque.

Je reprends la suite du récit au point où nous venons de rester, et je suis l'analyse donnée par M. Suchier.

Nous savons maintenant que la reine était la fille du roi de Palentine. Elle était enceinte, et vit en songe un dragon sortir de son sein. Il était de quatre couleurs : le cou et la tête rouge feu, le milieu noir, les ailes couleur de sang, la queue et le ventre blancs. Devant le dragon se tenait un lion, hum-

ble et soumis. Le dragon s'inclina également, et ils prirent ensemble leurs ébats. Un homme arriva et les sépara violemment. Le dragon irrité vomit un feu qui tua l'homme. La flamme se répandit sur la ville et consuma tout : aucun être n'y échappa. Seulement le lion et le dragon se trouvèrent dans une grande tour, chacun avec une couronne d'or sur la tête.

Le lendemain la reine fit venir son sénéchal, un Sarrasin interprète des songes, pour lui demander ce que le sien signifiait.

« Le dragon, dit-il, présage une fille qui naîtra de vous. Les quatre couleurs annoncent, la couleur feu, la dévastation de votre pays, la couleur noire, la mort et le deuil, le rouge sang, la mort et le ravage, le blanc, que tout deviendra pur. Le feu dont se nourrit le dragon signifie la destruction de la ville, les couronnes du dragon et du lion, la souveraineté et la puissance. »

Sur ces entrefaites, la reine accoucha d'une fille, qui reçut le nom de Serena.

Après que le roi lui eut promis de le rejoindre vers Pâques avec son armée, le duc prit la mer pour retourner dans son pays.

Comme le temps approchait, le roi confia la surveillance du pays au comte Manimus de Monfleur, et navigua avec ses chevaliers douze jours entiers pour rejoindre le duc « au port d'Alide la cité. » Après que le duc lui eut exprimé sa reconnaissance, il se mit également en campagne. Dans la bataille, il fut blessé mortellement par le roi ennemi, et fut vengé par Gemenas, qui, d'un coup, lui ôta la vie. Avant de mourir, le duc exprima le désir que Gemenas pût fiancer Serena à son fils Maugrier, ce qui eut

lieu. Plus tard elle fut appelée reine « de Rayns jusqu'à mer salée. »

Gemenas revient à Tubie. Nous apprenons ensuite incidemment le vrai nom du roi tué par lui :

« Compté vous ay de Gemenas
« Com occist le roy Potatas. »

Maintenant Serena avait grandi; elle était devenue une belle jeune fille. Son éducation fut si soignée, qu'elle parlait le latin dès l'âge de treize ans. Un empereur et des rois l'auraient recherchée s'ils n'avaient eu le regret de la voir déjà fiancée au roi d'Alide.

Bientôt la pensée vint à Gemenas qu'il était temps qu'elle vit son fiancé ; mais il ne voulut pas qu'une démarche aussi importante eût lieu sans l'assentiment de ses barons. Parmi ceux-ci, le plus aimé était Manimus. Il avait épousé la fille d'un empereur et en avait eu, voilà quinze ans, leur fils Eledus, à qui les fées prédirent un jour qu'il épouserait la fille de son maitre et conquerrait beaucoup de pays.

Comme père d'Eledus, Manimus se disposa à venir à la cour de l'empereur et roi, parrain d'Eledus, accompagné de son fils. Au commencement de l'été ils se rendirent à Tubie avec trois-cents chevaliers. Lorsqu'Eledus vit Serena, il s'éprit d'elle, et se dit tout bas, dans la foule :

« Or plust à Dieu le père roy
« Que il fust roy de Bonneilh,
« Car il y eust ung bel pareilh ».

On ignore ce qu'était et où était situé Bonneilh.

Pendant que le roi délibérait avec ses barons sur la question de savoir s'il était temps de donner à

son fiancé sa fille Serena, celle-ci pria Eledus de vouloir bien chercher à lui obtenir un délai d'un an. Eledus démontra fortement la nécessité de ce délai et rencontra l'assentiment général. Mais Eledus, en possession de la faveur de la fille du roi, s'attira précisément par là la haine mortelle du sénéchal qui, pour lui nuire, et le pensant peu habile à ce jeu, lui proposa une partie d'échecs. Eledus se mit au jeu. Chacun ayant posé un cavalier, le sénéchal fut mat. De rage, il frappa Eledus avec l'échiquier. Eledus se défendit, et avec peine parvint au roi, pour éteindre la querelle. Le sénéchal quitta le palais du roi avec cent chevaliers, et les emmena dans un château situé à quatre lieues de Tubie.

Le roi donna un tournoi auquel Serena assista de sa fenêtre. Elle reconnut Eledus à son « escu d'or paint à flours », et lui fit remettre par une de ses dames d'honneur un « chapel d'or et d'argent. » Bien que la dame eût ordre de dire qu'elle-même était la donatrice, Eledus devina fort bien de qui venait le chapeau. Il montra son adresse à Serena en lançant son cheval à toute vitesse, et en ramassant, d'un mouvement rapide, un gant jeté à terre. Les jours suivants, vingt jeunes chevaliers furent vaincus. Les fêtes de la cour durèrent huit jours. Le neuvième, les invités se séparèrent. Manimus s'éloigna également, laissant Eledus à la cour, sur le désir du roi. Eledus eut un « escuyer » et un « damoysel » auprès de lui. Il reçut même la charge de découper à la table royale. Sa situation d'amoureux devint des plus apparentes. Il put enfin ne plus dissimuler à son écuyer que Serena était l'objet de son inclination.

Cependant le sénéchal avait rassemblé cinq cents cavaliers à une demi-lieue de Tubie. Dans le com-

bat qui suivit, et auquel assista Serena de la fenêtre d'une tour, le sénéchal tomba sous la main d'Eledus; sa troupe se rendit.

Là-dessus, le fidèle écuyer conseilla à son maître de faire l'aveu de son amour à Serena, et de s'exercer à un long entretien avec elle : l'écuyer devait tenir le rôle de Serena. Serena eut aussi une longue consultation avec elle-même, et pendant qu'Eledus, en compagnie du roi, courait un sanglier dans la forêt de Montezir, Sibylle, comtesse de Naville, damoiselle de Serena, expliquait à sa maîtresse les trois arts d'amour : l'« amour de droiture », comme l'amour de Dieu ; l'« amour de nature », comme l'amour des parents; et enfin l'amour entre homme et femme. Elle fit comprendre à Serena combien elle devait être réservée vis-à-vis d'Eledus.

Comme les chasseurs retournaient le soir, les deux dames entendirent conter qu'Eledus avait porté le premier coup au sanglier, entre le cou et l'épaule.

Un jour Eledus étant avec son écuyer, regretta d'avoir tué le sénéchal, ce qui le privait d'une occasion de montrer sa chevalerie. L'écuyer lui dit, quand il voudrait combattre, d'attaquer Cuizel à Montipatre. Ce chevalier n'avait pas encore été vaincu. Il habitait un château isolé, et il avait changé en désert le pays d'alentour.

Eledus fit seller son cheval, pour voler aussitôt à Montipatre. Mais auparavant il prit congé de Serena, qui lui donna une bague d'or ornée d'un saphir. En la remerciant, il passa le bijou à un doigt de sa main droite. Sous la conduite de l'écuyer, Eledus traversa un bras de mer (le batelier reçut « sinc solz de deniers » pour la traversée) et arriva dans l'île dont Cuizel s'était rendu maître après dix ans d'une

guerre sans pitié. Eledus donna la chasse à un cerf, ce qui l'éloigna de son écuyer. Il rencontra un lion qui portait une couronne ornée de douze pierres précieuses. Il le vainquit, lui abattit la tête et s'empara de la couronne. En suivant de nouveau un cerf, Eledus arriva au pied d'un château, où déjà Cuizel, à cheval et la lance au poing, se disposait à l'interpeller. Eledus lui reprocha d'avoir dévasté le pays. Cuizel s'excusa en disant que son père avait été tué par le possesseur du pays, mais Eledus n'admit pas la légitimité de ce motif : il avait soif de le tuer, car Cuizel était son vassal, et lui avait tué le comte de Lere.

« Faire le peut, com ses hons que ere,
« Et li avoit mort le cans de Lere. »

Alors le combat commença, et, leurs chevaux tués, ils le continuèrent à pied, avec l'épée. Comme l'épée de Cuizel se brisa sur le heaume d'Eledus, celui-ci jeta la sienne au loin, et il saisit Cuizel, luttant corps à corps avec lui, jusqu'à ce qu'il se fût soumis. Ils se retirèrent au château et se couchèrent sans armes. Cuizel sortit, soi-disant pour voir s'il y avait à manger dans la cuisine ; il revint traîtreusement avec une épée derrière lui et marcha droit à Eledus, qui tira du feu une bûche enflammée, et en frappa Cuizel au bras droit, en sorte que l'épée lui échappa. Il tua son adversaire avec cette épée, et délivra tout d'abord une dame, puis son époux et vingt chevaliers, qu'il fit sortir de la prison du château.

Sur ces entrefaites, l'écuyer était arrivé à l'endroit où son maître avait combattu contre Cuizel, et crut qu'Eledus était tué. Il fit parvenir cette nouvelle à Tubie, par un voyageur qui passait. Mais

tout s'éclaircit bientôt par le retour d'Eledus à Tubie.

Le roi était au château de Renyers. Comme il revenait à Tubie, il résolut, pour le dimanche suivant, « que sera Saint Jehan », de se couronner avec la couronne du lion rapportée par Eledus. Il le nomma sénéchal et juge suprême. Un jour, pendant que le roi s'était rendu avec Eledus à sa « terre de Valmoray », Serena et Sibylle lui envoyèrent un messager, équipé de « palme » et d' « esclavine » comme un voyageur d'outre-mer, avec ordre de lui annoncer que Maugrier en avait épousé une autre. Le roi étant revenu, décida là-dessus, avec le conseil de ses barons, de marier sa fille avec Eledus. Les noces eurent lieu en janvier. Il s'y rendit beaucoup de grands personnages, entre autres les rois Gysart et Plazentin.

Un jour, comme Eledus se trouvait à la chasse au sanglier, et s'était éloigné de ses gens, il aperçut dans une prairie une dame de grande beauté, qui lui demanda s'il en avait jamais vu de plus de belle. Il répondit : « Oui, une cent fois plus belle. » Bien que cette réponse dût peu l'enchanter, la dame le pria de venir et de se délecter avec elle. Sur son refus, elle le menaça de perdre, d'ici à quinze jours, celle qu'il aimait. Eledus chevaucha vers ses gens et s'en revint à sa demeure. Son écuyer, à qui il conta l'apparition, estima que la dame était une « dragonesse ». En effet, elle se rendit au-delà de la mer, à Bougie, dans la chambre où couchait Maugrier. Elle l'appela. Comme il s'éveillait, elle lui dit qu'elle était un ange de Dieu, et lui ordonna d'enlever de Tubie Serena, qu'il négligeait depuis treize ans, et qui était maintenant l'épouse d'Eledus. Il devait aller à Tubie avec quatre-cents chevaliers,

costumés en pèlerins, mais armés sous leur habit. Eledus serait justement à la chasse. Tout cela fut entrepris, mais échoua parce qu'Eledus fut averti par son écuyer de se hâter de revenir de Montezir. Eledus délivra Serena de la violence de l'ennemi, pendant que l'écuyer prenait également soin de Sibylle. Maugrier s'enfuit par mer. L'écuyer tomba malade.

« Mes quant Eledus vit le mal
» A Sapyn son escuier loyal, »

Il le fit guérir par un médecin.

(Ce n'est qu'ici que nous apprenons le nom de l'écuyer).

Maugrier parvint à Alide et leva une grande armée. Il contraignit Drohung, frère de sa mère, et Gentimon, roi d'Emouson, à le seconder. Gentimon amena, par le « Pors de Provance », ses cinquante mille soldats, dans la prairie qui avoisine Alide. Des troupes furent aussi enrôlées et payées par Maugrier avec l'or et l'argent de la tour de Monlaur. La flotte aborda à Tubie, et aussitôt commença l'action. Nous apprenons qu'Eledus et son écuyer tuèrent beaucoup d'ennemis : le comte Baudus, le comte de Lyere, le comte Bodoyer, le duc de Maumir. Comme l'écuyer était grièvement blessé, Eledus le traina dans cet état à Tubie.

La ville, près de laquelle croissaient des palmiers et des oliviers (*dattielz et olyvyers)*, fut assiégée du côté du levant. A l'ouest était un profond bras de mer, Brimonde ou Brumonde, long et large d'une lieue. A présent, les vassaux d'Eledus volaient à son secours avec leurs troupes. De Montezir, il en galopait dix-mille, à travers l'armée en-

nemie, vers la Porte Florentine. Eledus fit examiner par un médecin son écuyer grièvement blessé.

(Lacune.)

Elle dure jusqu'au moment où les dispositions d'abord prises ont reçu leur achèvement :

« Mirs y passa, lors demora,
» Et l'amena li ducs Maugriers
» Pour gouverner les chevaliers. »

Ils se rendirent à Villeplene, ville située à deux lieue de Tubie. Les habitants s'étaient enfuis au château de Puyflorent, que prit Maugrier.

En détail, il conquit le royaume entier, avec quatre-cents châteaux. Il ordonna de s'emparer des trente châteaux de Manimus, mais il fut forcé à la retraite par un formidable orage. Gentimon lui conseilla d'attendre le mois de septembre. D'ici-là, la ville épuiserait ses vivres. D'ici-là le roi Alan arriverait avec une armée de secours, son neveu le comte de Tours ou de Cors, et de l'argent. Une sortie des assiégés suivit sans résultat. Ensuite Alan arriva avec un comte.

La sixième année du siège, Serena eut une fille qui présentait, derrière la taille, un signe vermeil en forme d'épée (*qui fait estoit comme ung bran*). Aussi l'appela-t-on Brande. Quand elle eut un an, des fées l'emmenèrent en Bretagne. Serena eut plus tard un fils appelé Artus.

Le siège durait toujours. Mirs de Bere en vint à penser qu'il n'était pas possible d'affamer la ville, tant qu'elle recevrait des approvisionnements par le bras de mer. On fut forcé de l'assiéger aussi du côté de la mer avec la flotte, de sorte que Tubie fut en-

fermée dans un cercle. Cela dura ainsi presque un an, jusqu'à Pâques, époque où l'avisé maître Melys, avec ses trois-cents compagnons, coupa les câbles qui retenaient les navires, et annihila la flotte. L'été fut si brûlant, que beaucoup d'hommes allaient nus. Une peste emporta la moitié de l'armée assiégeante. Mirs de Bere vit un faucon heurter un épervier qui fut précipité à terre, mais ensuite vola vers Eledus, pendant que le faucon enlevait une poule et était capturé par Mirs. Cet incident présageait les évènements futurs.

Maugrier fit embaucher une armée considérable : gens de Perse, de « Valfondees », de l'Inde, de Syrie, de « Femenye », d'Écosse et de « Comains ». De Femenye vint une armée de jeunes filles, amenée par Florine, fille de la reine d'Albespyne. Ces amazones servaient d'archers (*sagetayres*).

« Cascune moine son esclau,
« Ung Sarrazin de Mondegau. »

On attaqua la ville par la « Porte Florentine et celle c'om apele Marine. » Eledus fit prisonnière une amazone, et comme il lui rendit la liberté sans rançon, toute l'armée des amazones vint se mettre sous son commandement.

Vers le « Caresme entrant », les ennemis conclurent un armistice. Mirs de Bere promit à ses alliés des terres et de l'autorité dans la ville, si elle tombait au pouvoir des assiégeants. Le soir, ils ouvrirent les trois portes de la ville ; l'armée pénétra à l'intérieur et incendia la cité avec le «feu Grygoys». Eledus s'enfuit avec le roi et son écuyer à Monfleur. Maugrier rencontra dans la ville Serena baignée de larmes. Elle le blessa d'un coup de couteau. Il la saisit par les cheveux, la jeta par terre et la laboura

de ses éperons, jusqu'à ce qu'elle saignât de tout le corps. Il nomma ensuite régent Mirs de Bere, qui dut rétablir la ville, et il s'embarqua pour Bougie avec Serena et sa fille.

Plus tard, la fortune fit tomber dans la main d'Eledus son ennemi, chassant à Montezir. Prisonnier, Myrs lui promit de lui livrer la ville de Tubie, et de saisir, avec ses troupes, Maugrier dans son château de Moncler. Une nuit, ce coup de main fut exécuté. Auprès de Maugrier se trouvaient, en outre, Gentimon et le duc Rechier. L'écuyer d'Eledus trouva dans une galerie Sibylle et Serena. Il leur dit de s'habiller et les conduisit à Eledus. Celui-ci demanda à Serena qui l'avait si cruellement blessée.

« Maugrier, dist elle, par atrazait
» Des esperons me baty tant,
» Que de tous lieux saily le sanc. »

Ici le texte disparait. Plus loin, Eledus devait conquérir trois reines à Bougie, ou plutôt trois royaumes, si on lit *regnatges*. D'après l'indication de la page 190, des aventures de sa fille Brande devaient aussi se dérouler. Nous ne pouvons donc évaluer l'étendue de la lacune finale.

Après cette attachante analyse, — puisse ma traduction en avoir un peu sauvé le mouvement et la couleur — M. Suchier fait connaitre, comme je l'ai déjà dit, les allusions à notre roman, qu'il a rencontrées dans les poèmes du moyen âge, en même temps que les allusions à d'autres textes poétiques relevées dans le roman même. Les limites de ce compte rendu ne me permettent pas de m'arrêter aux intéressantes constatations qu'il fait à ce sujet. Il termine son étude par des remarques philologiques, géographiques et historiques dont bien à regret

également je prive le lecteur, car ma tâche se borne à lui donner une idée de l'importance du texte mis en lumière par M. Suchier. Il y a de la sève, de la vigueur dramatique, un charme naïf et barbare, une imagination vive et parfois délicate, dans cette fable du XIIe siècle, dont l'action se passe sur nos côtes et sur la côte berbère. Elle est mêlée d'une foule d'éléments étrangers, mais elle est méditerranéenne par le fond. Les palmiers et les oliviers qui entourent Tubie font penser à quelque ville comme Toulon, et le bras de mer d'une lieue de long et de large en peut rappeler la rade. Mils de Berc pourrait bien tirer son nom de la petite ville de Berre, sur le bel étang de ce nom, en Provence. Mais il faut s'arrêter, et je ne veux pas le faire sans exprimer à M. Suchier tous les remerciments que nous lui devons pour ses beaux travaux sur notre ancienne poésie méridionale.

ED. BONDURAND.

LE TATOUAGE

A travers la peau un corps noir paraît bleu (exemples, poussière de charbon insérée sous l'ongle ; veines au poignet ou aux tempes). Une incrustation de poudre sous l'épiderme produit ainsi quelquefois, chez les mineurs, un tatouage accidentel.

Aussi le bleu de blanchisseuse est-il très rarement employé par les tatoueurs de profession ; ils préfèrent la suie, le charbon, l'encre de Chine. Le vermillon est utilisé pour les dessins rouges, mais il peut provoquer des accidents.

Quoique le tatoueur soit un « artiste », il ne se fait pas payer bien cher. D'après M. Lacassagne son tarif est en moyenne de 50 centimes par séance. — Ce renseignement a sa valeur, il permettra de marchander à l'occasion. — Cependant au sanctuaire de Lorette (Italie), les pèlerins, quoique pauvres, doivent payer 60 ou 80 centimes pour se faire marquer une croix sur le bras (Lombroso). On exploite manifestement leur foi naïve. — A Jérusalem c'est pire encore : le tatouage coûte de 5 à 10 francs. Ce prix considérable n'a pas rebuté le fils du prince de Galles, ni le grand duc Nicolas. Faut-il croire que, quoique schismatiques, ces illustres voyageurs étaient très religieux ? Ou bien leur générosité fut-elle simplement excitée par la fille du tatoueur qui était, dit-on, si belle ?

Les détenus de la maison centrale de Nimes ne sont pas des princes. Aussi dans la majorité des cas se sont-ils fait tatouer gratis (1). — Dans d'autres cas le prix fut par exemple, 2 cigarettes, 1 litre, 1 chopine, 1 bock, une cravate, un bon dîner où l'on mangea comme quatre et où l'on but autant, un paquet de tabac, une poignée de main, une paire de chaussettes, un homard pour six tatouages, 2 francs pour trois tatouages. Celui qui paya le plus cher donna 3 francs et reçut une raclée de sa mère.

Moïse défend le tatouage. Le Coran le proscrit aussi. Cependant il y a beaucoup d'arabes tatoués, hommes et femmes honnêtes ou non. — D'autre part, il est des cas où le sentiment religieux pousse les chrétiens eux-mêmes à se faire tatouer : mais ces cas sont exceptionnels. — Chez certains sauvages qui se couvrent la figure et le corps de dessins compliqués et bizarres, au moyen de scarifications douloureuses, les femmes n'ont pas le droit de se tatouer. Les revendications féministes ont là une belle œuvre d'égalité à poursuivre.

Le Dr Ch. Perrier dans une discussion très-nette et très-serrée, prouve que les Français et les Arabes ont plus que les autres peuples une tendance à se faire tatouer. Les urbains, les gens sans domicile, les célibataires, les nomades, les ouvriers des villes, les voleurs se font tatouer plus souvent que les ruraux, les gens ayant un domicile, mariés, les employés, les agriculteurs, les meurtriers. En outre un peu d'instruction incite au tatouage, beaucoup d'instruction en éloigne. Enfin la jeunesse favorise

(1) Il s'agira dans cette étude, presque exclusivement du tatouage chez les détenus de la maison centrale de Nimes, d'après M. le Dr Ch. Perrier. *Du tatouage chez les criminels*. Storck, éditeur. Lyon 1897.

le tatouage. La proportion des tatoués (à la maison centrale est plus grande au-dessous de 20 ans, plus petite au-dessus. Cette remarque surprend d'abord. Il semble qu'à un âge avancé, on doit compter ceux qui se firent tatouer jeunes augmentés de ceux qui se firent tatouer plus tard. Mais il s'agit ici seulement de la maison centrale. Un grand nombre de jeunes gens se font tatouer à la prison même (66 p. 0/0 ont accepté, 42 p. 0/0 seulement ont refusé les offres de leurs compagnons). Ceux qui ne sont incarcérés que plus tard refusent le plus souvent de laisser graver sur leur corps un signe d'identité.

Mais il n'y a que le premier pas qui coûte. Quand un criminel est déjà marqué par un tatouage, il hésite moins à en accepter d'autres. Si à la maison centrale, on trouve 59 détenus ne présentant qu'un modeste tatouage, il y en a 160 qui en ont de 1 à 5, — 75 qui en ont de 5 à 10 ; ... — 5 qui en ont de 30 à 40 — et enfin il en est un 1 qui est fier de pouvoir en montrer 41. — C'est ainsi que 346 tatoués présentent 2314 tatouages, dont quelques-uns sont de véritables « œuvres d'art. »

Le plus souvent ces tatouages ont été faits sur l'avant bras, la main, le bras, les poignets ou la poitrine. Mais ils sont si nombreux qu'on en trouve dans toutes les régions du corps *sans aucune exception* : aux doigts, aux jambes, sur le dos, à la tête, aux pieds, etc.... Ce etc.... est plus facile à comprendre qu'à expliquer.

Ces 2.314 dessins se groupent en emblêmes professionnels et militaires (307) patriotiques, politiques et religieux (171), érotiques (33), fantaisistes (1111) et enfin iuscriptions, initiales et chiffres (692).

Les emblêmes fantaisistes sont les plus nombreux : fleurs, arbres, fruits, fougères, abeilles, lézards, hi-

rondelles, colombes, lions, taureaux, chats, dont un en robe avec une ombrelle, gorille, chien, lapins, dont un « *pour dames.* » Évidemment ce n'est pas le goût pour l'histoire naturelle, qui a inspiré les dessins précédents, mais plutôt la facétie, la sentimalité.... ou l'esthétique. Le plus souvent, en effet, c'est le tatoueur lui-même qui choisit le sujet, et il a une prédilection constante pour ceux qu'il exécute avec le plus de sécurité. Ainsi s'expliquent des danseurs, des bayadères, un bateau à voiles, un magnique crucifix, etc. La facétie a dicté des inscriptions telles que « *Bibi enfant de l'amour,* » « *Zut,* » une grossièreté qu'on ne peut répéter ; voire même un rébus, « *Marie* (une pensée) *à moi.* »

La haine a écrit : *Mort aux vaches,* » « *Mort à Deibler,* » « *Honneur à Deibler,* » « *Vive Caserio.* » « *Le passé m'a trompé, le présent me tourmente, l'avenir m'épouvante.* »

La sentimentalité se manifeste par des fleurs, des colombes, par des inscriptions « *A ma mère,* » « *Loin des yeux loin du cœur,* » « *Elle n'est plus,* » un grand nombre de prénoms féminins et 145 tatouages représentant des femmes.

On trouve fréquemment des initiales, des dates, des souvenirs de régiment : « *Classe 1883,* » « *Honneur,* » « *2me Zouave,* » « *Madagascar 1885.* »

On comprend, dès lors, que les emblèmes militaires et professionnels seront nombreux, 40 ancres, 18 marins, 16 navires, 28 militaires, des sabres, pelles, poids, compas. — De même les emblèmes patriotiques et religieux sont fréquents : drapeaux, tête de République, buste de Napoléon, de Rochefort, de Garibaldi, du général Boulanger, 31 croix, des anges, un grand Christ....

Les emblèmes érotiques sont beaucoup plus rares

qu'on n'aurait pu le croire au premier abord : femme nue couchée sur un lit et fumant, femmes nues dans diverses positions et autres sujets très inconvenants.

D'après Lombroso, le tatouage tend à disparaître. Il était très fréquent autrefois dans l'armée italienne; les soldats y ont renoncé maintenant, disant que « c'est bon pour les galériens. » Et en effet, sur les 2.314 tatouages observés par le docteur Ch. Perrier, plus du quart a été effectué en prison. Beaucoup d'autres pourtant ont été faits au régiment et dans les ports de mer. D'une manière générale, c'est l'occasion qui « fait le tatoué. » Cette occasion présente, les causes du tatouage ont été :

Imitation....	41	fois sur 100.
Passe-temps.	39	»
Vanité......	5	»
Divers......	15	»

L'ouvrage du Dr Perrier représente une somme de travail considérable. Il est très intéressant, très clair, et ses conclusions me paraissent toutes justifiées. Cependant je lui ferai une critique de détail, bien légère d'ailleurs (et puis c'est peut-être moi qui me trompe). L'auteur me parait donner à la vanité une place trop petite parmi les causes qui favorisent le tatouage. C'est par imitation, dit-il, que la plupart des sujets se font tatouer. Fort bien, mais cette imitation d'une chose rare est inspirée par le désir de n'être pas comme tout le monde ; c'est une forme de la vanité.

Il ne faut pas croire que les sauvages se tatouent uniquement par esprit guerrier. Souvent les arabesques qui couvrent leur corps dessinent des bracelets, des brodequins, des vêtements et constituent

une véritable parure. Et il peut y avoir pour ces tatouages une mode, une fashion comme pour nos costumes.

A bien des égards les enfants ressemblent aux hommes primitifs. Ils aiment à se déguiser, à se barbouiller le visage. Ils veulent qu'on s'occupe d'eux et cherchent à attirer l'attention. — Il arrive ainsi que, dans une école, un enfant se donne de l'importance parce qu'il a des verrues et que les autres n'en ont pas ! Alors ses camarades les lui empruntent. Ils piquent une goutte de sang sous la verrue convoitée et se piquant ensuite eux-mêmes se l'inoculent avec fierté. La vanité, le désir de se distinguer du commun, les poussent donc à l'imitation. C'est une cause analogue qui me paraît provoquer surtout le tatouage. Les hommes sont de grands enfants et la civilisation cache la barbarie sous un vernis qui s'écaille facilement.

JULES GAL.

LE PRINCIPE

DE L'ÉVOLUTION ET L'ÉDUCATION EN FRANCE

L'éducation pas plus que bien d'autres faits sociaux n'échappe à la grande loi de l'Evolution. Aussi nous paraît-il intéressant et curieux d'examiner les divers systèmes d'éducation qui se sont succédé chez nous du XVIIe siècle à nos jours, dans leurs rapports avec le milieu social qui les a fait naître.

Un rapide aperçu sur l'histoire de l'éducation en France, suffira pour nous convaincre, que ces systèmes d'éducation varient avec les conditions de la vie sociale, qu'à chaque période, par une sorte de complicité des choses,le milieu concourt à l'élaboration de programmes distincts et qu'enfin, le caractère propre de l'époque contemporaine explique la conspiration du plus grand nombre pour la disparition de formes éducatives insuffisantes pour l'Esquisse d'institutions pédagogiques plus conformes à l'esprit nouveau.

Si nous nous reportons au XVIIe siècle, alors que l'œuvre de la Renaissance produisait déjà ses premiers effets sur l'esprit français, nous n'avons qu'à nous rappeler les biographies de la plupart des grands écrivains ou des personnages illustres du temps pour reconnaître que l'éducation se proposait

uniquement de former l'*honnête-homme*, l'homme de cour et de société.

Taine dans son chef-d'œuvre sur l'*Ancien régime*; M. Brunetière dans plusieurs de ses leçons, une entr'autres sur le caractère général de notre littérature ont trop bien démontré que l'esprit de société et le goût de la vie de société, résument toute l'histoire morale du XVIIe siècle et du XVIIIe, pour qu'il soit besoin de rien ajouter à leur argumentation magistrale.

Cette éducation aristocratique poursuivait la culture générale qui crée l'homme du monde, lui inspire le goût de la politesse, le prépare aux conversations exquises, aux manières délicates, à une existence de gala, de spirituels badinages et d'aimables galanteries. Mais la raison en était simple et naturelle : Cette élite mondaine était exempte de tracas professionnels, répugnait aux occupations techniques, jouissait de monopoles qui lui assuraient cette douceur de vivre dont parle Talleyrand, au milieu de ses enchantements et des fêtes de la cour ou d'une société riche et oisive.

Le latin des écrivains du siècle d'Auguste, d'Horace si fin, si courtisan, les traditions héritées des salons les plus en renom, le respect d'une étiquette formaliste et compliquée, un enjouement et comme une alacrité d'esprit qui permettaient à la fois de saisir au passage les sous-entendus les plus piquants et d'exprimer les nuances d'une préciosité toujours en éveil, suffisaient amplement à un galant homme, pour se pousser dans le monde.

Il n'est pas jusqu'aux grimauds de lettres, les Rousseau, les Marmontel, les La Harpe qui n'aient aspiré à couvrir leur rôture et leur pédantisme de ce vernis brillant. Le parasitisme littéraire fut pour les

hommes de lettres du temps une façon particulière de se frotter à l'aristocratie de naissance. L'art de tourner agréablement un sonnet ou un poulet, de se mettre bien en cour, de se rendre utile à la favorite ou au monarque, par des services équivoques, de parler avec grâce et de louer à propos, était infiniment préférable à la connaissance approfondie de la langue, de la littérature et de l'histoire, de la physique, des mathématiques ou des lois économiques les plus complexes.

Quel souci ces privilégiés auraient-ils pris des conditions matérielles de la vie ? Pourquoi se seraient-ils astreints à la préparation d'examens et de concours qui ne leur auraient point appris le secret de la politesse et de la grâce, Les pensions et les faveurs n'allaient pas aux plus savants, mais aux plus habiles, et Tissotin a bien soin de le dire. L'homme-né était naturellement apte aux plus hautes charges : Acaste ou Clitandre nous en avertissent avec la plus grande tranquillité d'âme. Molière raillait une éducation aussi frivole, mais par là même, il la constatait.

Désintéressée, si l'on veut, cette éducation ne valait que pour un temps, celui des marquis et des vicomtes, des abbés de ruelle et des gens de lettres vivant sur la cassette du roi.

II

Mais voici la Révolution qui rompant avec le passé, proclama le principe de l'égalité civile au profit d'une classe éclairée : la bourgeoisie.

Celle-ci, prenant goût au pouvoir, établit un ordre social et politique, où la fortune et les lumières in-

tellectuelles formaient une raison sociale à parts inégales en vue de l'exercice de la Souveraineté.

Elle posa comme principe, que l'homme se préoccupe de l'ordre public dans la mesure où ses intérêts matériels en dépendent. L'égalité politique était donc une erreur grave ; il fallait une classe dirigeante, et cette dernière devrait se recruter dans les grands possesseurs du sol d'abord, dans les plus fort imposés ensuite. Quant aux capacités, on les adjoindrait à la vie politique, moins pour les lumières qu'on en attendait, qu'en vertu de services déjà rendus dans des fonctions longtemps exercées. Du reste, il importait que l'instruction, objet de luxe fut dispensée, autant que possible aux seuls fils de la classe dirigeante.

C'est de 1806 à 1848 que s'est machiné, étayé, consolidé, achevé, cet étonnant ouvrage de la bourgeoisie française, accaparant tout à la fois, la magistrature, les carrières libérales, les administrations publiques, les assemblées délibérantes, le haut commerce, l'industrie naissante, le sol et les offices ministériels, rédigeant un programme d'éducation qui était une merveille savamment combinée pour assurer à ses élus la supériorité de l'esprit et le monopole du pouvoir ou de la fortune :

Ici, nous touchons à l'origine du baccalauréat, cette institution idéale où s'est concentré tout le génie d'une classe et d'une époque, si bien ordonnée, si habilement conçue qu'elle ouvre accès à tout et ne donne jour sur rien.

Autant l'ancien régime se plaisait à l'étude désintéressée de la rhétorique pour ses fleurs et ses métaphores qui fournissent un délicieux passetemps, autant notre bourgeoisie contemporaine a subordonné tout son effort intellectuel à la conserva-

tion de ses avantages, par le fonctionnement d'examens et de concours, qui rejetaient à l'arrière-plan les masses populaires, et ménageaient aux heureux vainqueurs le doux titre d'élite intellectuelle et la possession plus douce encore de fonctions honorables largement rétribuées.

Qu'on examine sans parti-pris la part que ces programmes d'éducation ont faite à l'intelligence non secondée par la fortune, à ceux qui ne sont pas des fils de famille. Presque tous les révoltés, presque tous les désespérés et tous les déclassés ont été sinon les victimes, du moins les dupes d'un régime éducatif aux mirages fallacieux, qui ne tenait ses promesses qu'aux siens.

A mesure que les fils du peuple faisaient brèche dans cette ploutocratie par le baccalauréat, des barrières nouvelles s'élevaient pour fermer l'entrée des emplois et des charges. Des concours d'admission, des stages prolongés écartaient de la plupart des fonctions lucratives la compétition des jeunes gens sans fortune et sans protecteurs.

Du reste, dans vingt ans, ceux de nos contemporains qui vivront, se rendant mieux compte à distance de ce système d'éducation, seront surpris de le trouver si utilitaire, si artificiel, si mesquin. Ils y verront le triomphe du manuel, du résumé et du sommaire fournissant, en formules concentrées et magiques, la quintessence de programmes officiels auxquels personne ne croit déjà plus. On se convaincra alors que cette institution universitaire, dirigée par la bourgeoisie de la Monarchie de Juillet et par les prétoriens du second Empire vers la conquête des fonctions et des grades, devait être fatalement frappée de discrédit et menacée de ruine le jour où, par ses recrues devenues légions, elle provoquerait

une pléthore de fonctionnaires affamés et déçus, frappant furieusement aux portes des hautes écoles ou des administrations publiques bondées. On reconnaitra surtout le dédain qu'elle a toujours professé pour l'éducation morale, en s'en tenant à une institution de dilettantes qui, sans élever toujours les esprits, abaissait quelquefois les caractères et desséchait le plus souvent les cœurs.

Tant que ce système a pu rester fermé à la clientèle populaire, ses résultats ont paru excellents à de pauvres éducateurs partisans de l'effort stérile. Les disciples de l'Alma Parens, munis du parchemin sacré à la sortie des études, parcouraient la carrière des honneurs, en adolescents convaincus de l'importance de leur rôle et fiers de soutenir la fortune de l'État.

Mais quand le goût des plaisirs faciles, l'horreur de la famille ont eu affaibli cette bourgeoisie, de bonne heure frappée d'impuissance; quand le suffrage universel, contenu et réglé par le régime impérial des candidatures officielles, a fait entendre sa voix devenue plus libre, quand, pour apaiser le cri des revendications sociales, des avances ont été faites aux enfants du prolétariat sous forme de bourses scolaires; quand les progrès économiques ont eu pour effet de rendre moins dispendieux les frais de l'instruction secondaire, il a bien fallu ouvrir les rangs à cette foule avide de s'instruire et de s'élever. Fils de boutiquiers, d'employés, de fonctionnaires, de paysans, d'ouvriers, presque tous ont pris peu à peu le chemin du *collège* (1) ou du lycée. Seulement ces troupes timides ont été enrégimentées sous un drapeau qui n'était pas le leur. Soumi-

(1) Ce mot est pris ici dans son sens général d'établissement d'enseignement secondaire.

ses au régime du grec et du latin, des cours officiels et des sciences abstraites, en un mot du baccalauréat, elles ont marché dans des voies étroites qui conduisaient toutes à l'exercice d'une fonction administrative, civile ou militaire. Ne disposant ni des ressources, ni du temps nécessaires pour aspirer aux carrières réservées et productives, elles ont grossi l'armée du fonctionnarisme et se sont embusquées dans les services publics.

Ainsi s'est lézardé et disloqué sous la poussée du nombre, ce système d'éducation qu'un égoïste intérêt de classe avait inauguré dès le commencement du siècle.

Vainement on a fait appel aux doctes consultations de différentes Académies ; vainement la question du latin remise en honneur a fait de cette pauvre antiquité qui n'en peut mais la cause de tout le mal ; vainement on s'est mis à remanier les programmes, à les refondre, à les transformer, à créer un enseignement parallèle dit moderne ; vainement on a fait intervenir le surmenage et les sévérités de l'ancienne discipline pour créer une diversion ; vainement, enfin, on a porté la main sur l'arche sainte, sur l'institution même du baccalauréat par l'emploi des livrets scolaires, par la création de jurys mixtes, par de récentes instructions qui récusent, à priori, la valeur même des épreuves ! Tentatives de réformes, consultations motivées, circulaires, décrets et lois du Ministère de l'Instruction publique ne pouvaient guérir un mal qui tient à des causes plus profondes, rendre la vie à un monde qui meurt.

Le baccalauréat et le système d'éducation dont il n'était qu'une application, ont fait leur temps comme la société à laquelle convenait ce genre d'institutions. Le secret du malaise dont souffre l'enseigne-

ment secondaire tout entier est là. Malgré le dévouement et les réelles capacités de son personnel, malgré la supériorité incontestable de quelques-unes de ses méthodes, cet enseignement ne répond pas aux aspirations du grand nombre qui fait loi, aux nécessités du temps présent. Les fils de la bourgeoisie, las, désireux de jouissances précoces, n'ont même plus la force de se soumettre à sa discipline caduque, à ses exigences séniles et les fils du peuple pour la plupart boursiers, condamnés à l'engrenage de cette vieille machine, en sortent brisés, impuissants pour les nobles élans et les lointaines aventures, mûrs déjà pour la vie asphixiante des bureaux.

Si l'on veut connaître le nouveau système d'éducation en train de s'organiser et de se substituer à l'ancien, c'est ailleurs qu'il faut jeter les yeux.

L'enseignement secondaire classique et moderne est appelé à disparaître, *j'entends comme expression d'un système général d'éducation conforme au milieu social.*

III

L'énorme place qu'occupe l'enseignement primaire dans notre organisation de l'instruction publique, nous indique assez de quel côté vient le mouvement. A un régime démocratique convient un système d'éducation tout démocratique. Comme par régime il faut entendre institutions, lois, mœurs, croyances, aspirations, en un mot, toutes les manifestations représentatives d'une époque en un temps donné, ce n'est pas un simple accident de politique, un changement de ministère ou même de Gouvernement qui pourrait altérer profondément l'esprit nou-

veau dont le pays entier est animé à des degrés divers.

L'activité qui règne dans cette ruche bourdonnante de l'enseignement primaire est un indice de l'avenir qui lui est réservé. Par la force des choses, mais aussi avec une clairvoyance digne d'éloges, c'est à l'école primaire que s'est renouée de nos jours l'alliance de l'éducation morale et de l'instruction, alliance jusque-là peu sympathique à l'esprit particulariste des classes dirigeantes. Les plus grands maîtres de l'enseignement supérieur ont apporté leur collaboration bienfaisante à la direction des enfants du peuple. Les Fouillée, les Gréard, les Buisson, les Marion, les Foncin ont à l'envi prêté leur concours pour développer chez les plus petits l'amour de la patrie et la conscience du bien.

Les revues pédagogiques, mises à la portée des esprits les plus simples, ont abordé les problèmes les plus variés de la Psychologie infantile : le programme de l'inspection primaire s'est dépouillé de toute érudition livresque et pédantesque et s'est confiné dans des questions de pure pédagogie et de psychologie scolaire ou de législation administrative. Les écoles primaires supérieures avec des programmes trop chargés peut-être, sont à la veille d'adresser directement à l'Enseignement supérieur des recrues sérieuses, pour les branches d'enseignement d'un caractère plus particulièrement scientifiques.

Ecoles normales des départements, école de Saint-Cloud, direction de l'enseignement primaire, tous les organes de cet enseignement ont coordonné leurs efforts en vue de former des caractères, de propager l'usage des méthodes pédagogiques et ratio-

nelles autant que d'instruire et de remplir l'esprit de connaissances multiples.

L'œuvre, à coup sûr, est encore imparfaite, en est à sa période de tâtonnements et d'essais.

Une confiance trop exclusive en des procédés pédagogiques dont la vertu reste subordonnée aux facultés de l'esprit et à l'énergie de la volonté ; une ambition excessive de quelques maîtres pressés de se substituer sans préparation suffisante aux maîtres de l'enseignement secondaire dont ils font parfois une critique acerbe et mal fondée ; une fâcheuse intervention de la politique, soit dans certaines nominations, soit dans les faveurs accordées à des familles qui reçoivent ainsi la récompense de services électoraux ou autres, telles sont à peu près les imperfections qu'on peut relever dans cette organisation si vaste, encore à ses débuts !

Mais combien plus que la question du baccalauréat son succès intéresse le grand public qui pense ! Les moindres mesures de perfectionnement dans cet ordre d'enseignement, créent un mouvement d'ascension qui se propage des hameaux les plus obscurs aux cités les plus populeuses, mettant en branle toutes les forces vives du pays.

C'est là seulement à l'école primaire qu'on sera sûr d'inculquer à tous les enfants de France, car tous doivent y venir, l'amour de la patrie, le sentiment du respect de soi-même et des autres, l'esprit de solidarité qui fait la force des individus et des nations.

C'est là que se fera le départ judicieux et décisif entre les intelligences avivées, aptes à une plus large culture et les esprits lents ou rebelles à qui le sentiment du devoir vaut mieux que des notions confuses ; c'est là enfin *que devra enfin se recruter*

presque sans chance d'erreur l'élite chargée de diriger les destinées du pays. *Car une série d'études sagement graduée, appliquée à tous et fondée sur les principes d'une éducation commune, vraiment humaine et nationale* est un moyen autrement précieux pour choisir l'aristocratie si nécessaire au régime démocratique que celui de la naissance ou de la fortune.

Arrivés à ce tournant du xx[e] siècle, nous nous trouvons en présence de formes sociales qui s'achèvent. Le système d'éducation qui leur convient, tout différent du précédent ne saurait plus se borner à une préparation livresque d'esprits parfois mal disposés ; il faut qu'élargi, étendu, s'adressant à tous, il vise à former des consciences et repose sur des principes en conformité avec la nature humaine mieux observée.

P. Guérin.

CONTE BLEU

A l'heure où tout se tait, où le soleil se couche,
Un bel ange, sans bruit, quitta le haut des cieux.
Le bout de son doigt rose était mis sur sa bouche,
Donnant à sa personne un air mystérieux.

Il allait doucement, faisant signe aux étoiles
Qui de ci, puis de là, s'allumaient dans l'azur,
Et preste, il traversait les mille petits voiles
Dont se dore le ciel quand il est clair et pur.

Ce fut dans un vallon qu'il descendit à terre :
Les blés murs ondulaient sous la brise du soir,
Un crapaud isolé chantait près d'une pierre,
Et quelques vers luisants brillaient sur le sol noir.

Dans un des champs dorés, aussitôt, le bel ange
Entra d'un pas léger, souple et silencieux,
Frôlant presque au passage alouette et mésange
Qui gazouillaient soudain, se croyant près des cieux.

Il cueillit un bluet, à défaut de pervenche,
Et dit, le regardant un instant dans sa main :
« Que ce soit la couleur et si pure et si franche
Des grands yeux de l'enfant qui va naître demain. »

Puis il prit du froment dont il fit une gerbe,
Et tout en la liant, il rebroussa chemin,
Disant : « Que ce soit là le symbole superbe
Des cheveux de l'enfant qui va naître demain. »

De retour dans les cieux, aux pieds de Dieu le Père,
Il supplia : « Seigneur, achevant mon dessein,
De ta bonté divine, ah ! répands la poussière
Sur le lit de l'enfant qui va naître demain. » (1)

ALICE LARDIN DE MUSSET.

(1) Des *Annales politiques et littéraires*.

AUTOUR DE CALENDAL

UNE PREMIÈRE AU THÉATRE DE NIMES

Le Français n'a pas la tête épique, — ainsi avait prononcé, sauf appel semblait-il ce bon M. de Malezieu, devant les beaux esprits qui ornaient les salons de la duchesse du Maine.

Qu'eut dit ce sénile courtisan-poète, dont les vers sont de nos jours plus inconnus encore que le nom, si, revenant au commencement du siècle, il eut vu exhumer de la poussière des bibliothèques, où ils dormaient depuis plus de cinq cents ans, de longs poèmes qui prouvent que dès le haut moyen-âge notre nation a eu la « tête épique » ? Qu'eut-il dit en présence du *Roland*, vénérable monument de la langue d'oil, ou du poème historique de la *croisade des Albigeois*, non moins remarquable chef-d'œuvre de notre vieille langue d'oc ?

Mais que n'eut-il pas dit si moins de cinquante ans plus tard il eut pu voir un paysan de Provence — un paysan plus érudit que jamais ne le fut le thuriféraire de Mademoiselle de Launay — chanter en cette même langue d'oc et donner à la littérature française, dans ce « patois » si méprisé, deux sublimes poèmes épiques, gloire de sa patrie, *provincia provinciarum*.

Mirèio avait de bonne heure séduit Gounod, qui

lui doit sa « Mireille », une de ses meilleures créations.

Il était tout naturel que *Calendau*, dont un félibre montpelliérain, Paul Ferrier, auteur déjà applaudi au Théâtre-Français, avait, avec l'autorisation de Mistral, tiré un poème d'opéra, tenté un des jeunes musiciens de l'école française.

Bizet, qui avait mis en musique l'*Arlésienne* de notre regretté compatriote Alphonse Daudet, songea sérieusement à faire de « Calendal » un drame lyrique, mais la mort le surprit trop tôt pour sa gloire et pour le bon renom de notre école musicale.

Ce n'est que bien plus tard, vers 1890, que le vœu de Bizet a été exaucé par un compositeur qui, bien que jeune, avait à son actif de belles pages, Ce musicien n'était autre que M. Henri Maréchal, aujourd'hui une des gloires de la musique française.

De l'auteur je ne dirai rien, me réservant d'en parler ultérieurement,— rien non plus du *Calendau*, qu'un de nos grands écrivains, alors que le poème était à la veille de paraître, résumait ainsi :

« Calendal n'était qu'un simple pécheur ; l'amour en fait un héros... Pour gagner le cœur de sa mie — la belle Estérelle, — il entreprend des choses miraculeuses, et les douze travaux d'Hercule ne sont rien à côté des siens (1)... »

Voilà pourquoi *Calendau*, qui fait les délices des lettrés, des félibres, a plu également au peuple méridional, qui dans sa simplesse et avec ce coup d'œil qui ne trompe pas a reconnu dans le protagoniste du poème de Mistral son héros favori, *Jean de*

(1) Alphonse Daudet : *Lettres de mon Moulin*, p. 202 (édition définitive. — Paris. Charpentier, s. d.).

l'Ourse, ce brave garçon qui court à travers le monde pour apprendre la peur.

*
* *

Dans les notes qui vont suivre, je mènerai de front, suivant mon habitude, l'analyse du libretto, celle de la partition et les appréciations critiques.

PREMIER ACTE

Calendal débute par un simple prélude, très court, bien orchestré, où la sonorité, suffisante mais non excessive, est obtenue moins par les cuivres que par les violons et les bois. Si l'on veut bien prêter quelque attention on y découvre les principaux motifs sur lesquels est tissée la trame symphonique. Les uns constituent la caractéristique mélodicoharmonique de chacun des protagonistes. C'est ainsi que successivement se montrent à nu, blanc et candide, mais fort, le cœur de Diane (Estérelle), puis l'âme fauve ambitieuse et féline du faux comte Séveran, enfin l'esprit large, bon et impur de Calendal. — Les autres thèmes sont destinés à mettre en relief les situations capitales de l'œuvre. Je laisse à un autre, plus wagnérien et surtout plus compétent que je ne le suis, le soin de déterminer et de classer ces *leit-motive*, que l'on retrouve du reste à chaque page de la partition.

Précédés par des joueurs de galoubet et de tambourin, qui lancent leur note archaïque et provençale, les vassaux de la terre baussenque font leur entrée dans la salle d'honneur du manoir des Baux. Ils viennent féliciter leur bien-aimée châtelaine, la dernière de l'antique lignée, Diane, jeune orpheline qui va épouser le redouté comte Séveran.

Le thème, d'allure toute populaire — au bon sens du mot—se transforme en un chœur original et sympathique par lequel les gens des Baux saluent la noble dame, au moment où, suivie de sa nourrice, elle fait solennellement son entrée, en costume nuptial. Par une phrase pleine de noblesse et de bienveillance elle remercie ses bonnes gens, qui peu à peu se retirent vers le haut de la scène.

Seule avec sa nourrice, Diane l'interroge sur sa tristesse ; la pauvre femme, en un récit simple mais impressionnant, raconte qu'elle a vu en songe la fée Estérelle.... présage de malheur. — Pour dissiper ces appréhensions, la princesse lui confie que sauvée des mains des brigands par un gentilhomme inconnu, le comte Sévéran, elle n'a pas osé lui refusér sa main.... La fidèle nourrice est vivement émue, mais non rassurée.

Bruyamment annoncé par une fanfare, voici le noble comte, bientôt suivi par l'écuyer de la princesse ; ce dernier rend compte qu'un jeune paysan c'est permis de chasser dans les réserves des Baux. — *Qu'on les pende !* crie froidement le Comte. La demoiselle intervient : en ce beau jour nul, à cause d'elle, ne doit être malheureux ; elle implore la grâce du coupable. Sévéran s'empresse de déférer à son désir. Au moment où l'écuyer se retire pour mettre en liberté l'imprudent chasseur, la nourrice le questionne : *Son nom ? — Calendal !*

Déjà le Comte est auprès de la princesse et lui débite un charmant madrigal : *trop longtemps triste et solitaire...*, si tendre que Diane et même la nourrice s'en veulent presque d'avoir méconnu le digne gentilhomme.

Les compagnons de Sévéran ne tardent pas à arriver : Trenco, Boucaru et Belarbre ; l'orchestre les

annonce sur le même dessin qui avait salué l'entrée du Comte. Avec une obséquiosité, que le compositeur a finement rendue, ils offrent à la future épouse leurs hommages et leurs vœux.

Sévéran juge inutile de les nommer et les présente en bloc à la princesse, par une phrase pleine de désinvolture : *ce sont mes compagnons*... — *Singuliers compagnons !* s'exclame la nourrice à la vue de ces gens à mine suspecte.

La porte de la chapelle, située à gauche de la salle d'honneur, s'ouvre. Sévéran, suivi de l'écuyer offre son bras à la princesse, qu'il conduit à l'autel, tandis que les vassaux se formant en cortège les accompagnent dans le sanctuaire. La sortie a lieu sur le chœur déjà entendu.

Restés seuls, Boucaru, Belarbre et tous les amis du Comte manifestent leur peu de sympathie pour les cérémonies religieuses et s'installent à une table sur le côté gauche, en face de la chapelle : on joue.

Trenco, à l'écart, se livre à des réflexions philosophiques qui en quelques mots nous renseignent sur le prétendu Comte : proscrit et mis au ban, il a su — Dieu sait comme ! épouser la princesse des Baux.

Le bruit d'une dispute l'arrache de ses méditations. Après une partie, Boucaru et Belarbre vont en venir aux mains.

Couvrant le bruit de la bagarre, s'exhale de la chapelle une harmonie céleste. Trenco met la paix parmi ses bruyants amis ; le jeu reprend et avec lui les chants grossiers des joueurs. Par une habile disposition du maestro ces chansons viennent se plaquer sur l'hymne religieux, de façon à produire un grand effet — que les dilettanti ont su apprécier, mais qui est passé presque inaperçu pour le grand

public, un peu parce que les choristes adjoints aux estafiers ont chanté à pleine voix et par ainsi détruit une bonne partie du contraste.

Bien qu'épisodique, toute cette scène est traitée de main de maître.

En rentrant dans la salle, le cortège entonne un chant nuptial, qui fait admirablement suite au chœur déjà entendu. Pendant ce temps, remarqué seulement par Trenco, un vieillard tout déguenillé se glisse dans l'assistance. Les mariés, après avoir reçu les hommages de leurs gens, s'isolent. Diane, en une suave cantilène, pleine de candeur et d'abandon, se donne tout entière à son époux : celui-ci lui fait les plus douces promesses.

Tandis que les mariés poursuivent leur tendre entretien, paraît le vieillard. Trenco veut lui barrer le passage : il est trop tard. Sévéran l'a vu et a blêmi ; plein d'angoisse, il s'exclame : lui ! — Diane est sans voix ; la nourrice pressent un malheur.

Insulté par les estafiers, le vieillard s'explique ; son récit est poignant : *Je ne viens chercher que mon fils* ! — Il brave les gens du comte, il brave Sévéran lui-même et lui demande s'il aura le courage de tuer son père. Puis, s'adressant à la mariée : *ton époux... est un chef de bandits !...*

Sévéran tente un dernier effort auprès de Diane ; elle le repousse et se jette dans les bras du vieillard : *mon père ! fuis* !... Protégée par l'octogénaire et par ses vassaux, elle disparaît.

Le pauvre vieux vaincu par l'émotion, défaille et meurt en maudissant son fils. — Que m'importe, hurle celui-ci,... à moi la belle et le château !

Un combat s'engage entre les estafiers et les gens des Baux. Le rideau tombe sur une finale gravement dramatique, du plus bel effet.



Bien qu'épisodique, le personnage du *Vieillard* (basse noble) a eu une réelle importance, grâce au talent de M. Galinier, un jeune artiste qui peut se promettre un brillant avenir, car il a une belle voix qu'il sait relever par un jeu dramatique très sobre et très adéquat. Sous le rapport du mouvement tragique les deux protagonistes, surtout en ce premier acte, lui ont été quelque peu inférieurs.

La falcon, *prima donna*, Mme Dalzen, qui du reste paraissait visiblement émue, n'a pas su rendre plastiquement les états d'âme par lesquels passe Diane.

Le baryton, M. Balleroy, qui tenait le rôle du Comte, a une belle voix, surtout dans les notes élevées ; mais trop souvent il semblait oublier qu'en un drame lyrique le chanteur se doit doubler d'un tragédien.

Par bonheur, aux actes suivants, les deux artistes, reprenant conscience d'eux-mêmes, se sont efforcés de donnés à leur personnage tout le relief dont ils étaient capables.

Les rôles secondaires, principalement celui de la nourrice (duègne) et celui de Trenco (2e ténor), bien compris par le compositeur, ont été bien rendus par Mme Folmer, par M. Delmas et par les autres artistes. Somme toute, malgré ces réserves, toutes de détail, ce premier acte, si applaudi à Rouen et à Gand, a été fort bien accueilli (1).

(1) Alors que la partition porte que la scène se passe « aux temps héroïques », les figurants se sont montrés en costume du XVIIIe siècle : nous discuterons ultérieurement le bien fondé de cette innovation.

DEUXIÈME ACTE

Grâce à des accords dissonnants émis par les cuivres, le prélude, puissant par sa sobriété, produit un effet de clair-obscur mélancolique et angoissant. Puis, sur un rythme calme et expressif, les cordes, violoncelles principalement, jouent à l'unisson les quatre mesures du leit-motive de Calendal, qui, au premier acte, s'était montré agité et presque violent. D'une belle venue lyrique, ce prélude a vivement secoué la salle.

Diane a demandé asile aux monts de l'Estérel. Seule, sur le plateau du Gibal, elle se rémémore ses malheurs... Une redoutable légende la protège ; le peuple, en apercevant sa blanche silhouette, se signe, car il croit voir la fée Estérelle. Et cependant, un humble n'a pas eu peur de l'approcher et de lui témoigner de l'affection : ce long et triste récit, dramatique quand il faut, presque sans accompagnement, a fortement ému.

La phrase *inconnue et maudite, il m'aime* ! si caractéristique et d'une grâce si enveloppante, constitue le leit-motive de Diane, qui, presque toujours chanté par les violons, acquiert ici tout son épanouissement.

Des voix se font entendre... elle se retire. Pâtres et chasseurs se rencontrent sur le Gibal : le jour baisse. — Le chœur, plein d'originalité, produit un effet d'écho très réussi et qui a porté. Placés dans la coulisse, les uns à droite, les autres à gauche, les hommes se lancent alternativement des appels qui sont répétés avec des nuances bien faites pour donner l'illusion.

Peu à peu la scène est envahie : grand chœur à

découvert dit à pleine voix. On a vivement applaudi son caractère agreste, que rehausse l'originalité du rythme (mesures à 9/8 alternant avec d'autres à 2/4). Là, encore, joli effet d'écho, qui doucement répète la fin de chaque phrase.

Au moment où se retirent pâtres et chasseurs, s'approche un étranger. On le questionne : il va vers Estérelle. On le dissuade : qu'il craigne le courroux de la fée ! Il n'a pas peur : *c'est l'amour dans sa gloire et dans son idéal,* dit-il en une phrase bien sentie. On insiste, il se fait connaître : *Calendal !* — *Oui, Calendal*, qui vient d'être créé chevalier.

D'aucuns ont trouvé quelque peu mélodramatique cette reconnaissance : la faute en est moins à Maréchal qu'à son librettiste, qui, lui, dans son poème, en maints endroits, ne s'est pas suffisamment débarrassé des vieilles formules chères aux élèves de ce bon M. Scribe.

Je me plais à reconnaître que, dans le récit qui fait suite, le compositeur a su mettre, dans la bouche de Calendal, parlant de son aimée, des accents pleins d'une noble et vraie passion. — *Quelle serait donc cette femme ? — Je viens le lui demander.*

Déjà la nuit est tombée. Émergeant du ciel bleu de la Provence, la lune éclaire l'entretien des deux amis. Le héros, maintenant qu'il est noble, réclame sa récompense ; par une douce mélodie très expressive, il requiert d'amour son Estérelle. Tandis qu'elle se raidit devant de cette passion qui s'exalte, Calendal se veut tuer. Toute émue, Diane se jette dans ses bras et lui dévoile ses malheurs : la princesse des Baux.... — *Vous, Madame !* Plein de respect, le jeune homme lui apprend que sans elle, le comte Sévéran le faisait pendre pour un simple délit de chasse, le jour même des noces fatales.

Comme l'indique si bien la polyphonie orchestrale par le discret rappel du thème conducteur de l'hymne nuptial, Diane se livre à elle-même un violent combat. Elle ne peut céder à son amour qu'en foulant aux pieds ses devoirs d'épouse. — Mme Dalzen a fait ici un sincère effort pour rendre convenablement cette situation. Quant à M. Mestre, de qui la voie est chaude et sympathique, il a tenu à être plus qu'un classique ténor, lançant des *ut* de poitrine, sans plus. Il a été très bien, notamment au finale, où décidé à vaincre Sévéran, il part après avoir promis à sa bien-aimée l'effusion du sang, pour ne pas souiller leur chastes amours.

Aussi bien à Nimes, que sur les deux scènes qui ont eu la primeur de « Calendal, » l'effet du second acte a été très puissant et maintes fois le grand public a chaleureusement applaudi.

TROISIÈME ACTE

Vibrant et coloré, allègre et sensuel, le prélude par lequel débute cet acte est une bonne introduction aux scènes d'orgie qui vont suivre.

Quand la toile se lève sur le manoir des Baux, des valets dressent des tables au milieu de la cour. Boucaru et Trenco, chacun de son côté, donnent à leurs hommes l'ordre de s'emparer d'une bergère et de faire main-basse sur un marchand. Bien qu'épisodique, ce passage est rendu par de curieux motifs en canon, avec une expression pleine d'humour et de couleur.

Annoncé par son leit-motive, plus chevaleresque que jamais, Calendal, en une phrase qui ne manque nullement d'allure, se présente aux estafiers et demande à parler au comte Sévéran, à qui il doit remettre un message.

Par un *terzetto* fort original et d'une belle sonorité, Trenco et ses deux amis lui répondent : *Monseigneur chasse dans la plaine...* et se retirent.

Resté seul, le héros adresse une noble invocation à l'antique manoir et à la chapelle dont la porte se voit à gauche de la cour. Après une touchante prière à Saint-Michel, patron des Baux, il entre dans le sanctuaire. — Tout cela est d'une inspiration soutenue.

Accompagnée de Fortunette, sa préférée, le Comte revient de la chasse ; à leur suite les courtisanes et les estafiers pénètrent dans la cour. Tous sont joyeux. On s'attable.

Sur un très coquet mouvement de valse, qu'accentue la note fondamentale de l'accord frappée sur les temps faibles, Séveran chante les plaisirs de la chasse, de la table et de l'amour. Chacune de ses phrases est reprise en chœur par tous les assistants, ce qui en augmente l'originalité. M. Balleroy qui au premier acte avait paru ne pas se rendre suffisamment compte de la mimique exigée par le rôle complexe de Sévéran, s'est ici montré sous un aspect plus favorable et le public lui en a tenu compte.

Prise d'une jalousie subite, Fortunette taquine son amant et fait allusion à l'*autre*.... Le Comte lui impose silence et se livre à d'horribles imprécations contre sa malheureuse épouse. Trenco reproche a la favorite sa perfidie, et avec ses amis calme le maître. Les chants bachiques reprennent.

Au moment où à moitié ivre, le Comte apostrophe ironiquement l'archange Saint-Michel, s'ouvre la porte de la chapelle. Calendal paraît. — La stupeur est générale. Mais très calme, le héros leur dit : je ne suis pas le saint que vous insultez.... et superbe

il les brave tous. Emerveillé d'un tel courage, Séværan cesse d'être hostille.

Satisfait des explications de Calendal, le Comte l'invite à rester avec lui. Le héros refuse, appelé à de plus hauts destins.

Avec son intuition de femme Fortunette a deviné que l'étranger est amoureux ; elle se pique de le retenir.

Chacun de ces épisodes est traité avec un réel souci des des gradations et des nuances.

Pour efféminer l'âme du chevalier, en qui il pressent un rival, le Comte, d'accord avec sa favorite, donne le signal du ballet.

Sans tomber dans la lascivité coutumière à M. Massenet, Maréchal a su créer une série de danses de plus en plus sensuelles.

Débutant par une entrée en forme de marche, d'une belle écriture et d'une instrumentation puissante, elles sont presque entièrement établies sur des airs provençaux : la *fusstemberg*, la *martégale* et la *révergade*. Cette dernière, en forme de pantomine contient de délicieuses phrases dites par les hautbois et les cordes. Réglé par Mademoiselle Paris, et fort bien exécuté par Mesdemoiselles Tagnoli, Paris, Kronig, Ercy, Proal, Camozzi et Romero, le ballet se termine par la chanson *de quoi riez-vous, ma Rosette !* que la dugazon, Mademoiselle Darlac, une séduisante Fortunette, détaille avec beaucoup de malice et de coquetterie.

Au moment où elle croit Calendal à sa merci, le héros plein de mépris repousse Fortunette et lui apprend que sa mère est morte de honte et de douleur. Ne pouvant plus contenir son indignation, il dit les malheurs de Diane, il dévoile sa retraite et provoque Sévéran. Mais avant qu'il ait fait usage de son

épée, les estaffiers le terrassent et l'enchaînent. Sous prétexte qu'elle a été insultée par l'étranger, mais en réalité pour lui sauver la vie, Fortunette se le fait livrer.

Sévéran et ses bandits courent au Gibal. A peine sont-ils partis, les valets sautent sur les tables et continuent l'orgie commencée par les maîtres.

La toile tombe sur un final très expressif, où, après une courte reprise de chants bachiques, revient un triste rappel et *lamento* du motif de Calendal,

Le public, de plus en plus enthousiasmé, marque son entière satisfaction.

QUATRIÈME ACTE

Très dramatique et fort expressif, le prélude du quatrième acte est traité avec plus de détails que les précédents. Prophétiques de la catastrophe où s'abîmera le comte, les instruments, les cordes en particulier, par des phrases tumultueuses et hachées, annoncent l'incendie du Gibal.

L'acte se divise en deux tableaux.

Le premier nous transporte dans la grotte qui sert de refuge à la princesse. Sans nouvelles du héros, depuis trois jours, son inquiétude augmente avec la tombée de la nuit. Vers le ciel, suavement, s'envole sa prière, qu'accompagne la clarinette *solo*.

Non sans épier s'il est suivi, Calendal entre dans la grotte et s'entretient avec sa bien-aimée : scène d'amour admirablement traitée. Le récit du chevalier narrant l'issue de son emprise ne manque pas de relief dramatique, surtout quand il rappelle que ce qu'un homme, guidé par l'idéal, n'a pu faire, une femme, une courtisane l'a accompli.

Dés qu'elle voit Sévéran sur ses traces, Diane, se

jugeant perdue, ne cèle plus le profond amour qui, depuis longtemps, couve en son chaste cœur.

Voici que, soutenue par son *leit-motive* plus infernal que jamais, la voix de Sévéran vient à leurs oreilles. Encouragé par ses gens, le comte profère d'horribles menaces contre la princesse.

Nullement émue, Diane semble ne pas entendre Calendal qui veut à tout prix la sauver et rester seul pour arrêter le bandit ; elle se laisse aller à une douce extase. En une phrase pleine d'une mystique exaltation, elle chante l'amour pur. Pour la célébration de leur éternel hymen, elle prend à témoin les arbres séculaires du mont Gibal. Transformé en un hymne qui semble n'avoir plus rien d'humain, son invocation s'envole au plus haut des cieux, sur les divines ailes de la harpe. Le final en est repris à l'unisson par les deux héros.

Déjà Sévéran a découvert leur refuge ; il entre dans la grotte et après un farouche et terrible appel à l'esprit du mal, il crie aux siens de mettre le feu à la futaie. Enfin, il aperçoit Diane et chante son triomphe... *Peut-être !* s'exclame Calendal, qui lui barre le passage et dégaine. Lâche, le bandit appelle les siens à l'aide : aucun ne vient... Il ne peut refuser le combat. La princesse invoque l'aide de Dieu.

La flamme, en pénétrant dans la caverne, suspend le duel. Epouvanté par sa propre œuvre, Sévéran recule. Calendal le désarme. Diane, qui a trouvé une issue à travers les roches du fond, fuit avec son libérateur.

A peine ont-ils disparu, un formidable éboulement se produit et coupe la retraite à Sévéran. Se voyant perdu, il veut forcer le passage, mais la fumée qui a envahi toute la grotte, le suffoque : il roule sur le sol.

Tout ce premier tableau, conçut par Maréchal avec un réel bonheur, a été bien rendu.



Lorsque la toile se lève sur le second tableau, la fumée, de plus en plus épaisse, masque presque complètement toute la décoration. Le feu augmente.

Rendre symphoniquement un incendie sans tomber dans les lieux communs du répertoire, est toujourschose difficile. Maréchal s'en est tiré en musicien discret autant qu'habile en l'art de donner une âme aux instruments. Pendant que le fléau fait rage, ceux-ci décrivent toute une série de gammes montantes et descendantes, que par intervalle soulignent les *crescendo* et les *dimunuendo*. Tout l'ensemble, où les cordes dominent, se rehausse par d'heureuses combinaisons de timbre, pour marquer les rugissements de la flamme et l'ardeur des Cassidiens qui, pressés par Fortunette au cri de *sauvons les victimes !* tandis qu'au loin, farouches, les cloches de Cassis sonnent le tocsin, combattent l'incendie et finissent par le maîtriser.

Peu à peu la fumée se dissipe et le plateau du Gibal apparaît avec ses arbres consumés, ses roches fendillées par la flamme. Au moment où brillent les premières clartés de l'aube, nous voyons sur un bloc isolé Calendal prêt à défaillir ; dans ses bras est Diane, évanouie. Le héros remercie ses bons amis et Fortunette. Mais cette dernière se retire, disant que pour continuer son œuvre d'expiation elle ira prier pour Calendal et pour Diane.

A la fraîcheur matutinale, celle-ci se ranime et sourit au bien-aimé. Les assistants les acclament en un chœur d'une superbe venue.



A peine le rideau est-il tombé sur Calendal et Estérelle tendrement enlacés, le public applaudit et réclame les auteurs.

Entouré de ses principaux interprètes, Maréchal paraît : On lui fait une ovation. Mais, montrant la loge municipale où Mistral cache sa gloire, le modeste maestro fait nettement comprendre que le grand-maître du Félibrige ne saurait être oublié dans ce triomphe,

Le chantre de *Mirèio* se montre aussitôt et longuement on acclame les deux auteurs de *Calendal*.



A la suite d'une audition unique, un peu hâtive et fiévreuse comme toute « première », le rôle du critique doit se borner à enregistrer les appréciations du grand public, tout en formulant — modestement, comme il convient — ses appréciations personnelles.

J'espère donc pouvoir, après quelques représentations consécutives, donner une opinion raisonnée sur « Calendal » dans son ensemble, les discussions qu'il a soulevées, et, par la même occasion, dire, en un nouvel article, la vie toute de labeur de l'auteur, aujourd'hui célèbre, de *Déidamie*, de *Calendal* et autres œuvres qui témoignent d'une haute conscience artistique.

De son côté, l'intelligent directeur du Grand-Théâtre de Nimes, M. Azaïs péut à bon droit s'énorgueillir de son audace : pour notre part nous ne saurions trop, nous les décentralisateurs impénitents, le féliciter de cette heureuse tentative.

SARRAN-D'ALLARD.

CHRONIQUE

NOTRE BANQUET

Lundi dernier, dans les salons de Durand, le XIIe anniversaire de la *Revue du Midi* a été fêté par le banquet annuel de ses collaborateurs. L'assistance était nombreuse et brillante. M. le comte de Balincourt présidait, ayant à sa droite M. Fernand Bruneton, à sa gauche M. le chanoine Nicolas, curé-doyen de Saint-Gilles. En face était placé le directeur de la *Revue*, entre M. le général Bertrand et M. le docteur Élie Mazel. On remarquait parmi les convives MM. Paul Clauzel, Bondurand, les abbés Sarran, Bascoul, François et Ernest Durand, MM. Gal, Georges Maurin, Rigal, Clavel, Gérard Lavergne, Adolphe Pieyre, de Masquart, Dessaux, de Sorbier de Pougnadoresse, Chansroux, etc. Au dessert, M. de Balincourt a commencé la série des toasts en buvant à la prospérité croissante de notre publication et à son directeur actuel. Il a donné lecture du sonnet suivant envoyé par M. le pasteur Février, de Saint-Hippolyte-du-Fort, qui avait été empêché d'assister au banquet.

A M. JACQUES ROCAFORT

DIRECTEUR DE LA « REVUE DU MIDI »

Vous avez donc voulu, quelle charmante fête !
Réunir dans l'éclat d'un fraternel festin,
Aux joyeux tintements du cristal argentin,
Le savant, l'érudit, l'artiste et le poète.

On peut, cher Directeur, et sans être prophète,
Penser qu'un tel banquet, assurant l'incertain,
Prépare à la *Revue* un glorieux destin
Et livre à son espoir le champ de la conquête.

Par vous elle est vivante et vous avez raison
De sans cesse élargir son modeste horizon....
Souffrez qu'en votre honneur nous levions notre verre.

Car vos efforts, groupant bien des talents épars,
Restaurent parmi nous un autel qu'on révère,
Le culte harmonieux des lettres et des arts.

La lecture de ce sonnet a été saluée d'applaudissements unanimes. M. Jacques Rocafort s'est alors exprimé en ces termes :

Je remercie d'abord M. de Balincourt de ses compliments si aimables. N'en déplaise à sa modestie, il était tout désigné pour présider aujourd'hui nos agapes confraternelles. Outre qu'il a été pour la *Revue* un ami de la première heure, il continue de la servir par une collaboration dont tout le monde apprécie la science érudite et le tour d'esprit vif et élégant.

Je remercie ceux d'entre vous qui sont venus, nombreux, se ranger autour de lui. Ils devaient l'être davantage, mais la persistance inouïe du mauvais temps nous a coûté au dernier moment la défection de plusieurs de nos collaborateurs qui n'habitent pas Nimes. Je dois ajouter que beaucoup d'autres, Mgr Carle, MM. les chanoines Ferry et Delfour, MM. les pasteurs Fabre, Trial et Février, MM. de Castelnau, Henri Mazel, Fernand Daudet, Alexandre Ducros, Gervais, Alphonse Henry, François Rouvière, Prosper Falgairolle, Gustave Bayle, Poulle-Symian, Pannet, d'autres encore, ont tenu à me faire savoir leurs sincères regrets d'être cette fois empêchés d'assister à notre fête par une indisposition, un deuil ou des raisons impossibles à éluder.

L'année n'a pas été mauvaise pour la *Revue*, Messieurs. Nous comptons une cinquantaine d'abonnés de plus qu'au

1er janvier de l'année dernière et une vingtaine de nouveaux collaborateurs. Pour une revue qui s'en voudrait, certes, d'être ennuyeuse, mais qui s'interdit la politique, le scandale et la mondanité, pour une revue sérieuse, et provinciale, il n'y a pas lieu d'être mécontent.

C'est que l'idée qui a présidé à sa réorganisation, et qui continue de la diriger, fait peu à peu son chemin dans le public. Œuvre de décentralisation, la *Revue du Midi* est le foyer, le centre naturel de tous ceux qui ont quelque chose à dire pour faire davantage connaître et aimer notre région méridionale et notamment le Bas-Languedoc que nous habitons; de tous ceux aussi qui, en vers ou en prose, dans les lettres comme dans les arts, sont en mesure par leur talent de faire honnenr à leur pays natal. Elle travaille par ce moyen à prévenir et à combattre ce funeste *déracinement* contre lequel M. Maurice Barrès dans le roman, et M. Paul Bourget à l'Académie française, viennent de se prononcer avec non moins de justesse que d'éclat.

Et cette œuvre, la *Revue du Midi* la poursuit dans un esprit de libéralisme large et sincère qui, dans ce pays, n'est pas sans quelque originalité. Il y a là comme une saveur rare de choses inconnues et étranges qui pique certainement le goût de nos lecteurs.

Nous continuerons, Messieurs, cette belle tâche, vous avec votre collaboration persévérante, moi avec vos suffrages, tous avec le concours de nos abonnés et de notre éditeur, aussi nécessaires à notre existence que Dieu à la création, et à la santé desquels en reconnaissance d'un tel bienfait je vous propose de lever le verre.

On le voit, nos abonnés et nos lecteurs n'ont pas été oubliés dans cette fête de famille. Le salut plein de gratitude que leur a adressé le directeur de la *Revue* a été accueilli par de chaleureux applaudissements.

M. Clavel a eu ensuite l'heureuse inspiration de rappeler le souvenir des ouvriers de notre imprimerie dans la personne de leur contre-maître décédé l'année dernière, du regretté Renaud. Tout le mon-

de s'est associé à cette marque de sympathie. Enfin après quelques mots de M. de Masquard, M. Chansroux a lu avec la chaleur qu'on lui connait un fragment de son beau poème provençal *la Vénus d'Arles*. La soirée s'est continuée au milieu de causeries cordiales ; on a fait connaissance avec les collaborateurs nouveaux venus et on s'est séparé en se donnant rendez-vous à l'année prochaine. Le banquet de la *Revue du Midi* est devenu désormais une institution.

LE CANIGOU ET LA FONTAINE DE NIMES

Hommage aux convives du 10 janvier 1898,

PAR UN ROUSSILLONNAIS QUI SE SOUVIENT DE NIMES

Car l'onde si limpide
S'épanche de ton cœur,
Montagne au front splendide,
Abîme de fraîcheur.

(Vers oubliés).

Notre géant est beau, quand la lointaine aurore
Effleure ses sommets d'un rayon amoureux :
Vierge de flamme et d'or, reviens, reviens encore,
A ce front menaçant chanter l'éveil des cieux.

Le noir géant est beau sous sa blanche tunique,
Noble preux couronné du casque étincelant :
La tempête rugit ; impassible, ironique :
Dieu m'a planté, dit-il, et Dieu seul est puissant !

Enfin, lorsque d'en haut vers la plaine embrasée
Descend la grande paix sur les ailes du soir,
Lorsqu'un souffle très pur à la terre apaisée
Murmure une chanson de tendresse et d'espoir,

Alors, dans l'Occident que le soleil enflamme,
Tu dresses ta fierté sous le regard divin;
Monument de granit, ta voix dit à mon âme:
Monte, monte toujours, vers l'immortel destin!

A ton ombre jadis, parmi les rocs austères,
Les moines ont chanté ; leur hymne avec ta voix
Jour et nuit soupirait les rêveuses prières :
Les moines se sont tus, ils dorment sous la croix.

Toi, tu chantes toujours : les légendes antiques
Renaissent dans tes bois, le long des clairs ruisseaux :
Et nous prêtons l'oreille aux beaux contes gothiques;
Leur fraîche vétusté nous les fait tout nouveaux.

Mais ton charme puissant évoque encor l'image
D'autres lieux tant aimés, d'autres bois, d'autres cieux,
D'autres flots murmurants sous l'azur, sous l'ombrage:
En t'aimant, je revis des jours harmonieux.

Car elle est belle aussi, la bleuâtre Fontaine,
Sur laquelle les pins, assombris et pensifs,
S'inclinent en silence, et la source romaine
A souvent retenu mes yeux, mon cœur captifs.

Le poëte là-bas, en son marbre si grave,
Ecoute ses refrains, des siècles écoutés :
Au doux ange mortel, l'enfant chaste et suave,
Il dit : Viens contempler les pudiques beautés,

Les beautés de l'azur et les beautés de l'onde,
Mystère de là-haut, mystère d'ici-bas,
Et les grands arbres verts, disant à l'eau profonde
Des choses que l'esprit de l'homme n'entend pas.

J'entends et je revois, au pied du mont sublime,
Ce qu'aux pieds du poète autrefois j'entendais,
Ce que voyait mon œil dans l'insondable abîme,
Ce que l'âme contemple et garde pour jamais.

Vieux roi de nos sommets, comme la source antique,
Comme les pins songeurs, tes ruisseaux et tes bois
Sont un vivant secret, un symbole mystique:
Pour chanter avec nous Dieu leur donne une voix.

Et pour pleurer aussi. Car entre eux et notre âme
L'harmonie est profonde, et vivant est l'amour:
Immobile là-haut, dans l'ombre ou dans la flamme,
Le vieux mont s'attendrit sur nous, passants d'un jour.

Sommets, sources et bois chantent pour la jeunesse,
Pleurent pour les vieillards tristes et chancelants;
Car Dieu met dans son œuvre un peu de sa tendresse,
Un peu de sa pitié dans le cœur des géants.

ALPHONSE HENRY.

Un monument à Alphonse Daudet.

La Société *La Cloche* (Union littéraire et artistique de Paris) prend l'initiative d'un monument à élever à la mémoire de son membre d'honneur, le regretté Alphonse Daudet. D'accord avec les comités régionaux constitués à Nimes et à Marseille, *La Cloche* a décidé d'élever à Alphonse Daudet un monument de marbre blanc dont l'exécution serait confiée à Falguière et qui doit représenter le grand romancier français dans l'attitude méditative et plutôt douloureuse des dix dernières années de sa vie. Il sera érigé à Nimes, sur la si poétique promenade de la Fontaine, près du temple de Diane. Les souscriptions seront reçues au siège social de *La Cloche*, 11, rue du Maistre, Paris-Montmartre, au nom du président de *La Cloche*, M. Belz de Villas, et à Nimes, au siège de la *Revue du Midi*. Nous reviendrons sur ce projet que nous recommandons d'avance à la générosité de nos lecteurs.

Une lettre inédite d'Alphonse Daudet à M. Belz de Villas.

Je viens d'être cruellement souffrant, mon cher Confrère, je le suis encore, ce qui vous explique mon long silence après l'envoi de Montferrat, ce très charmant livre dont la

dédicace m'honore. Oui, un beau et touchant récit de passion, d'imagination, où le lyonnais qui est en vous analyse subtilement ce que le méridional qui y est aussi agite et chante dans la flamme de son ciel et de sa jeunesse. Je retrouve encore le méridional, *lou Jolézaîré* de ma race, dans la nouvelle si amusante et bien du temps, qui accompagne Montferrat ! L'auteur de ces quelques pages écrivait, il me semble, une jolie comédie à la moderne.

Et maintenant je vais vous faire de la peine. Le Comité des Gens de Lettres m'a fait deux fois l'affront de refuser, et sans motif, les candidats dont j'étais le parrain. La dernière fois il s'agissait de Lucien Descaves ; vous avez peut être entendu parler de cela. J'eus bien envie de me fâcher ; puis la réflexion, l'horreur du bruit bête, le mépris où je tiens tant de gens et tant de choses, bref je n'ai pas bougé, mais me suis bien juré de ne plus laisser jamais protester ma signature. Donc croyez-moi, cherchez un autre parrain ; soyez sûr que dans la situation où vous vous trouvez et avec le peu de sympathie que mon nom rencontre au Comité, vous seriez refusé sous un prétexte quelconque. Je vous parle avec une absolue sincérité.

Et la préface? — Eh ! bien, la préface je vous la promets pour votre prochain livre, car en ce moment je suis trop souffrant pour l'écrire. Il se pourrait pourtant qu'un rayon de soleil me remit debout ; en ce cas, j'écrirais quelques lignes sur le plaisir que j'ai eu à la lecture de Montferrat et vous les enverrais au « Cercle de la Presse ».

Bien à vous, et merci.

ALPHONSE DAUDET

Champrosay (Seine-et-Oise).

6 septembre 1889.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

NIMES - IMPRIMERIE GÉNERALE, RUE DE LA MADELEINE, 21

LA FEMME AVOCAT

Sous la pression des nécessités, de plus en plus grandes, de l'existence, sous l'influence des idées d'indépendance qui se développent chaque jour, les questions féministes occupent actuellement l'attention et passionnent parfois l'opinion publique. Hier encore, les revendications féminines faisaient sourire ; aujourd'hui on les discute, on les étudie, et les journaux réputés pour leur gravité, *Le Temps* ou *Les Débats,* accordent aux réunions des congrès féministes une attention, non seulement exempte de sarcasme ou d'ironie, mais encore pleine de bienveillance.

Au demeurant, il est juste de le reconnaître, si la cause féministe s'est quelque peu compromise dans ses débuts par les excentricités de ses protagonistes et le caractère fantaisiste de ses revendications, depuis quelques années elle a pu regagner nombre de sympathies grâce à la forme à la fois plus pratique et plus modérée de ses réclamations. En particulier, la législation en a été heureusement influencée, et l'on ne peut qu'applaudir à certaines réformes récentes, en souhaitant qu'elles ne restent point isolées, mais que des mesures nouvelles viennent leur apporter leur complément naturel (1).

(1) A ceux que les questions féministes peuvent intéresser, nous nous permettons de signaler la série d'études publiées par la *Revue Politique et Parlementaire* sur le mouvement féministe dans les divers pays d'Europe, en accordant une mention spéciale à l'article de Mme Marya Chéliga sur le *Mouvement féministe en France.*

La situation économique de l'heure présente a naturellement poussé la femme à rechercher des positions qui paraissaient plus particulièrement réservées aux hommes : on a vu certaines grandes administrations publiques, comme les Postes et Télégraphes, ou les Compagnies de Chemins de Fer accorder aux femmes une place de plus en plus large dans la composition de leur personnel. La femme a ensuite abordé les professions libérales, nous avons vu apparaître la femme médecin, et, enfin, le 24 novembre dernier, Mlle Jeanne Chauvin venait demander à la Cour d'Appel de Paris de l'admettre à prêter le serment d'avocat.

***

Certes, une cause ne pouvait rencontrer un champion plus sympathique et plus méritant. A l'âge de 17 ans, Mlle Chauvin, dont le père vient de mourir, se décide à suivre les études d'un frère plus jeune qu'elle pour se mettre à même d'assurer sa propre existence.

En 1884, elle obtient son diplôme de bachelier ès-lettres, et depuis cette date, ses succès universitaires ne se comptent plus ; en quelques années, elle emporte de haute lutte son titre de bachelier ès-sciences, son grade de licencié en philosophie, et, enfin, en 1892, les professeurs de la Faculté de Droit de Paris lui accordent le diplôme de docteur, après la brillante soutenance d'une thèse « sur les Professions accessibles aux Femmes. »

Depuis lors, Mlle Chauvin n'est pas restée inactive ; nous savons qu'elle professe, avec le plus grand succès, un cours de droit usuel dans les quatre lycées de filles de la ville de Paris.

Enfin, elle est venue demander à notre magistrature la faculté de mettre en pratique ses brillantes connaissances juridiques. On sait que la Cour de Paris, sur les conclusions du Procureur Général, a rejeté sa requête par un arrêt rendu le 30 novembre 1897.

Cette décision ne saurait mettre fin à la controverse. Des polémiques de presse se sont élevées à son sujet ; on a annoncé le dépôt d'un projet de loi tendant à autoriser les femmes à exercer la profession d'avocat. Aussi, n'est-il pas sans intérêt d'examiner la question, tant au point de vue historique que sous son côté juridique et social.

*
* *

L'apparition d'une femme à la barre d'une juridiction quelconque n'est assurément pas une nouveauté et dans l'ancienne Rome, où la plaidoirie était libre, on vit plus d'une fois les femmes, appartenant aux plus illustres familles, quitter le foyer domestique pour comparaître devant le préteur ou devant les juges désignés par ce magistrat. Certaines d'entre elles ont laissé un nom dans l'histoire, et c'est ainsi qu'Amasie, l'épouse du consul Sulpicius, et qu'Hortensia, la fille du célèbre jurisconsulte Hortensius, se firent une véritable réputation d'orateurs judiciaires.

Malheureusement des abus se produisirent rapidement, et l'on vit un jour une *avocate*, qu'Ulpien nomme Carfania, après avoir causé un véritable scandale par l'intempérance de son langage et l'exubérance de ses gestes, en arriver à menacer le juge et à frapper son adversaire au visage. Le préteur dut alors intervenir et insérer dans l'édit, qu'il ren-

dait à son entrée en charge une clause qui interdisait aux femmes l'exercice de la plaidoirie.

Notre vieux droit ne connut pas la femme avocat (1). Si l'on a pu citer devant la Cour de Paris le cas de cette princesse de sang royal que le Parlement de Metz admit, en 1697, à plaider devant lui, il ne s'agit, en réalité, que d'une espèce absolument isolée, que d'une décision motivée par le caractère exceptionnel de l'affaire et par la qualité de la personne en cause. En outre, la princesse demandait à plaider dans une hypothèse déterminée et ne songeait pas à exercer habituellement la fonction d'avocat.

C'est de nos jours seulement que la question a été soulevée, et il faut reconnaitre que dans de nombreux pays la cause de la femme avocat a reçu, de la législation ou de la jurisprudence, un accueil très favorable : actuellement la femme est admise au barreau dans quarante-huit États différents (2).

C'est aux Etats-Unis, cette terre d'élection du féminisme, que la présence des femmes à la barre est le plus répandue : elles sont admises au barreau et peuvent se charger de la procédure dans trente-deux États ou territoires, parmi lesquels il faut mentionner le district fédéral de Colombie : on compte plus de deux cents femmes exerçant devant les divers tribunaux de l'Union et quatorze d'entre elles font partie du barreau de la Haute-Cour fédérale de

(1) Cette interdiction est très ancienne. Dès le XIIIe siècle, dans la *Coutume de Beauvoisis*, Beaumanoir s'exprime de la sorte : « Il ne loist pas à feme à estre en office d'avocat por autrui por loier. » (Chap. V, n° 16).

(2) On pourra trouver de plus amples détails sur le droit comparé de la question dans la thèse de Mlle Chauvin sur *Les Professions accessibles aux Femmes* et dans l'ouvrage que M. Louis Frank, avocat à Bruxelles, vient de faire paraître sur la *Femme-Avocat*.

Washington. Ce dernier privilège leur a été conféré par une loi du 15 février 1879, qui autorise les femmes, ayant occupé la barre avec éclat pendant une durée de trois ans devant la plus haute juridiction d'un Etat particulier, à demander leur inscription au barreau de la Cour suprême des États-Unis.

Au Canada, nous voyons miss Clara Brett Martin prêter, le 2 février 1897, le serment d'avocat : le Parlement de l'Ontario a d'ailleurs voté, le 11 avril 1892, une loi spéciale pour autoriser les femmes à plaider devant les Tribunaux de l'État.

Si nous continuons notre examen en dehors de l'Europe, nous verrons Mlle Tel Sono exercer devant la Cour de Tokio (Japon) ; miss Almeida Hitchcock plaide devant les tribunaux des îles Hawaï et la Cour de Poona, dans les Indes anglaises, a admis à sa barre miss Cornélia Sorabji. Citons encore, en faveur de la cause féministe, la pratique du barreau de Santiago au Chili, ou les lois du 11 septembre et du 12 octobre 1896, votées par le Parlement de la Nouvelle-Zélande.

En Europe, la femme avocat a trouvé bon accueil dans un grand nombre de pays. Sa cause triompha la première fois, sans soulever d'objections, en Roumanie, où Mlle Sarmisa Bilcesco, docteur en droit de la Faculté de Paris, obtint, le 26 juin 1891, son admission au barreau de Bucarest. Il est même assez piquant de constater qu'un diplôme, délivré par une Faculté française, n'ouvre pas à une femme l'exercice de la profession d'avocat en France, quand il peut le lui accorder en Roumanie.

Depuis 1891, on a vu Mme Anna Akesson admise à plaider, en Finlande, devant les tribunaux d'Helsingsfors et de Viborg, et la jurisprudence finnoise, allant fort loin dans la voie qu'elle s'est ouverte, a

autorisé Mme Signé Silen à exercer comme défenseur à Helsingsfors, bien qu'elle ne fût munie d'aucun diplôme : elle a même été admise à représenter des parties devant le Sénat de Finlande.

Le 11 novembre 1895, le barreau de Christiania, dans une décision rendue à l'unanimité, ouvrait ses rangs aux femmes, tandis qu'à la même époque Mme Lina Graf était autorisée à exercer devant les magistrats du canton d'Appenzell. La législature du canton de Zurich est entrée dans cette voie par une loi votée à une forte majorité, le 2 février 1897.

Citons pour terminer, et toujours dans un sens favorable aux droits de la femme, la nouvelle loi suédoise des 19 novembre-4 décembre 1897 et la décision prise par la commission de révision des codes russes qui, sur la proposition de M. W. Spisowicz, ancien bâtonnier à Saint-Pétersbourg, vient de rayer du projet de règlement, concernant les avocats, le paragraphe qui excluait les femmes du barreau.

*
* *

La cause de la femme avocat a obtenu moins de succès dans les pays de race latine : en Belgique et en Italie, comme en France, les tribunaux ont décidé que la fonction d'avocat était réservée aux hommes.

En Belgique, la Cour de Bruxelles n'a pas voulu admettre, le 12 décembre 1888, la prestation de serment de Mlle Popelin, et le 14 novembre 1889, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé contre cet arrêt.

En Italie, Mlle Lydia Poët, à qui l'on doit de remarquables études sur les questions pénitentiaires, fut inscrite le 9 août 1883 sur le tableau de l'ordre des

avocats de Turin. Le conseil de discipline avait prononcé sa décision à la majorité de huit voix contre quatre ; mais elle fut annulée par la Cour d'Appel de Turin et par la Cour de Cassation de cette même ville. Il faut reconnaître que les motifs des juridictions italiennes n'étaient pas des plus convaincants : La Cour de Turin n'invoque-t-elle pas sérieusement à l'appui de sa décision, « le risque que pourrait courir la gravité des procès si l'on voyait la toge recouvrant les habillements étranges et bizarres que la mode impose aux femmes ou la toque placée sur des coiffures non moins extravagantes. » Si la magistrature italienne n'a pas eu de motifs plus sérieux pour appuyer sa décision, elle a bien mérité l'épithète de « lâcheté virile » que le célèbre Moleschott appliqua à son arrêt dans une discussion du Sénat italien.

*
* *

Dans l'état actuel de notre législation, la Cour de Paris n'a pas cru pouvoir admettre la prestation de serment de Mlle Jeanne Chauvin. Nous croyons que sa solution est parfaitement justifiée et qu'une intervention du législateur serait indispensable pour permettre aux femmes d'exercer en France la profession d'avocat.

On connaît quelle est la thèse soutenue par les adeptes des revendications féministes, thèse que Mlle Chauvin a développée avec éclat devant la Cour de Paris. Ses principaux arguments résident d'une part dans l'absence de tout texte qui interdise aux femmes d'exercer en France la profession d'avocat, de l'autre dans les principes généraux de notre droit, qui établissent la liberté absolue de toutes

les professions et la faculté pour chacun d'embrasser telle carrière que bon lui semble.

Cette argumentation ne nous paraît pas exacte et un rapide examen de la question au point de vue historique suffira pour nous en convaincre.

La Révolution avait supprimé l'ordre des avocats : l'on sait que Napoléon fit quelques difficultés pour consentir à sa reconstitution et quand il se décida à en ordonner le rétablissement, ce fut en mentionnant expressément que l'ordre des avocats reparaissait avec les droits, les privilèges et l'organisation que l'ancien régime lui avait reconnus et qui étaient consacrés par des usages plusieurs fois séculaires. C'est dans les lois, qui régissaient le barreau dans notre vieille France, que doivent être recherchées les conditions de capacité, exigées pour l'exercice de la profession d'avocat : or, nous savons que les femmes n'étaient pas admises à la barre dans l'organisation judiciaire, qui précéda la Révolution française. Rien n'autorise à croire que Napoléon Ier ait voulu leur accorder ce droit et tout porte à décider qu'il légiféra en cette matière sans autre souci que le respect des règles traditionnelles et sans aucune pensée d'extension. Au surplus, à l'époque du premier Empire, la question de l'émancipation de la femme n'existait pas encore ; on ne la soupçonnait même pas. Le code civil édicte à chacune de ses pages, des incapacités à l'encontre des personnes du sexe féminin et, en particulier, l'admission de la femme sur les tableaux de l'ordre était trop opposée aux tendances de Napoléon pour supposer, avec quelque vraisemblance, qu'il ait pu admettre par voie de simple prétérition une innovation aussi considérable.

Aussi déciderons-nous que la Cour de Paris a

donné à la loi de ventôse an XII, sa portée exacte en rejetant la demande de Mlle Chauvin : si l'on veut accorder aux femmes l'exercice de la plaidoirie l'intervention du législateur est indispensable (1).

* * *

Cette immixtion du pouvoir législatif a été annoncée : aussi nous appartient-il d'examiner jusqu'à quel point elle peut paraître désirable.

La conception que l'on se fait du rôle de la femme a évidemment subi des modifications depuis deux siècles et aujourd'hui nul Chrysale ne songerait à dire :

« Qu'une femme en sait toujours assez
« Quand la capacité de son esprit se hausse
« A connaître un pourpoint d'avec un haut de chausse. »

De nos jours, en particulier, sous l'influence prédominante des idées utilitaires, sous la pression des nécessités sociales et de la lutte pour la vie, on en est arrivé parfaitement à admettre que les femmes abordent de nombreuses professions jadis réservées aux hommes et même qu'elles embrassent diverses carrières libérales. Nul ne s'étonne de leur voir ouvertes les portes des administrations publiques ou des grandes sociétés financières et l'on ne peut qu'applaudir aux efforts très méritoires de certaines

(1) Parfois on a fait remarquer que l'Etat, en accordant aux femmes le diplôme de licencié en droit, a pris l'engagement implicite de leur laisser exercer la profession d'avocat. Le raisonnement ne nous paraît pas exact : d'une part le grade de licencié en droit n'est pas la seule condition requise pour l'exercice de la profession d'avocat, de l'autre la délivrance d'un diplôme universitaire est la constatation officielle d'une certaine somme de connaissances, mais ne saurait comporter à la charge de l'Etat un engagement quelconque, fût-il simplement moral.

d'entr'elles pour assurer par leur travail l'honorabilité de leur existence.

A notre avis également, en ce qui concerne les droits privés de la femme, on doit suivre avec faveur l'évolution législative actuelle. Peu à peu disparaissent de nos codes certaines incapacités peu explicables et qui n'ont d'autre excuse que le souvenir des vieilles règles du droit romain, dans lesquelles la faiblesse du sexe, l'*infirmitas sexus*, était regardée comme une cause d'infériorité. La loi du 6 février 1893 est venue restituer à la femme séparée de corps, son entière capacité ; celle toute récente du 7 décembre 1897 a accordé aux femmes le droit d'être témoins dans les actes de l'état-civil et dans les actes notariés et l'on ne peut que souhaiter aux propositions d'initiative parlementaire, qui tendent à assurer à la femme mariée la libre disposition de ses gains personnels, un prompt et entier succès. Aussi disparaissent successivement des inégalités, dont les conséquences étaient parfois monstrueuses et des différences que rien ne justifiait en bonne logique : il était difficile de comprendre en quoi le témoignage d'une femme présentait moins de garanties que celui d'un homme en matière civile alors, d'ailleurs, que dans les affaires criminelles la même foi était accordée à l'un et à l'autre.

***

Nous croyons, au contraire, que la question doit recevoir une solution absolument opposée lorsqu'il s'agit des droits politiques ou de l'exercice des professions, qui touchent au droit public. La revendi-

cation de l'électorat et de l'éligibilité fut mentionnée dans les premiers programmes des adeptes de la cause féministe : depuis lors, sauf quelques rares exceptions, elle a disparu de la liste de leurs réclamations, lorsque, comprenant que l'exagération même de leurs demandes compromettait le succès de leurs idées, les partisans de l'émancipation de la femme bornèrent leurs vœux à la réussite d'un programme plus modeste et incontestablement plus sage. Nous n'insisterons donc pas sur un point, qui aujourd'hui n'est plus mis sérieusement en discussion, en nous contentant de faire remarquer qu'on ne voit pas clairement l'avantage que la femme aurait pu retirer de son ingérence dans les luttes politiques.

***

A quel ordre de droits rattacherons-nous le privilège de paraître à la barre et d'exercer le monopole de la plaidoirie? Verrons-nous dans la fonction de l'avocat le simple exercice d'une profession libérale ; y relèverons-nous, au contraire, une sorte de participation à l'œuvre de la justice et par suite la rattacherons-nous au droit public ?

C'est à cette dernière solution qu'il nous paraît indispensable de s'arrêter. Sans doute on ne saurait voir dans l'avocat un fonctionnaire public ; il n'a même point la qualité d'officier ministériel et ne reçoit à aucun titre une investiture de l'autorité gouvernementale : mais il serait faux de prétendre que l'exercice de la profession d'avocat soit entièrement libre. La carrière du barreau est soumise à une réglementation minutieuse, à des conditions nombreuses et relativement sévères : on doit s'en éton-

ner d'autant moins que la réorganisation de l'ordre porte l'empreinte éminemment autoritaire du système napoléonien et que le seul triomphe des idées libérales a donné à la discipline intérieure du barreau un caractère moins rigoureux.

L'avocat est, en effet, un des auxiliaires les plus importants du juge ; il concourt à la préparation de ses décisions et peut, par sa coopération, faciliter la bonne administration de la justice : en outre, au cas d'insuffisance du nombre des magistrats, il vient compléter le Tribunal ou siéger comme représentant du ministère public. On conçoit dès lors que l'on soit parfaitement en droit d'exiger de l'avocat l'aptitude à l'exercice des fonctions de juge, et que l'on exclue les femmes de la barre de même qu'on ne les admet point à remplir l'office du magistrat.

Sans doute, nous ne croyons pas que ce motif suffise à écarter les femmes du barreau. A la rigueur, on pourrait fort bien agir à leur encontre comme à l'égard des mineurs de vingt-cinq ans, qui, malgré leur qualité d'avocat, ne peuvent compléter le Tribunal (1). Mais cette aptitude éventuelle de l'avocat à s'adjoindre aux magistrats nous parait caractériser la profession elle-même en la rattachant au droit public. Il est, d'ailleurs, à remarquer que cet argument n'est pas uniquement présenté contre les femmes : une jurisprudence généralement reçue admet que pour être avocat en France il faut pouvoir siéger comme juge. C'est ainsi que les étrangers sont exclus du barreau et que les prêtres, même les plus illustres comme Lacordaire, se sont vus refuser l'exercice de la plaidoirie. Une seule

(1) C'est ainsi que dans les barreaux cosmopolites, organisés auprès de nos Tribunaux de Tunisie, on ne fait appel pour compléter le Tribunal qu'aux avocats de nationalité française.

exception a été apportée à cette règle en faveur des avocats, mineurs de vingt-cinq ans ; mais elle s'appuie sur des textes formels : l'incapacité résultant de l'âge est en outre essentiellement temporaire et n'atteint en fait que ceux des membres de l'ordre auxquels leur rang d'inscription donnerait fort rarement le droit de siéger.

Actuellement la femme ne songe pas à revendiquer l'exercice des offices ministériels ; nous n'avons encore ni la femme avoué, ni la femme huissier. Nous ne voyons pas clairement pourquoi, de tous les auxiliaires du magistrat, l'avocat serait le seul dont on assimilerait la mission à une profession libérale : si l'avocat n'est pas officier ministériel, s'il n'est pas fonctionnaire comme dans certains pays, c'est que le législateur a eu recours à une combinaison heureuse, qui assure l'indépendance et la dignité du barreau ; mais ce n'est certainement pas pour mettre la fonction de l'avocat au rang des autres professions libérales.

*
* *

La question ne doit pas se restreindre à une simple controverse juridique : ce serait en diminuer inutilement la portée que de ne pas lui accorder l'examen qu'elle mérite au point de vue social et moral.

Nous l'avons déjà dit au cours de cette étude, nous ne sommes pas de ceux qui croient à une prétendue infériorité intellectuelle du sexe féminin ou de ceux qui voudraient borner les connaissances de la femme. Nous n'en sommes pas restés à la femme du XVIIIe siècle, sorte de jouet de salon, destiné à procurer aux hommes les agréments d'une conversa-

tion spirituelle autant que frivole ; nous n'en sommes plus à cette femme, confinée auprès du foyer domestique, telle qu'on la concevait à l'époque du code civil et c'est avec respect, sinon sans regrets, que nous voyons aujourd'hui la femme, contrainte par les conditions économiques de nos temps modernes, à lutter courageusement loin de la maison et de la famille, pour assurer son existence.

Cependant, croyons-nous, l'assimilation absolue des deux sexes est loin d'être désirable : elle est contraire à la nature même des choses et c'est pour nous un motif de convenance sociale qui nous fait demander que la femme soit écartée du barreau et, en général, des diverses fonctions de la vie publique. Que la femme ne s'éloigne pas inutilement du cercle familial ; qu'elle reste la gardienne respectée du foyer domestique !

La profession d'avocat ne nous paraît pas de celles que la femme peut remplir sans inconvénients pour la famille : elle semble, en particulier, difficile à concilier avec l'autorité du mari dont la direction est la condition nécessaire de l'unité domestique et de la prospérité de la maison. L'avocat, pour remplir utilement son rôle, doit être absolument indépendant de toute contrainte immédiate et nous ne voyons pas comment la femme avocat pourrait, dans de nombreuses hypothèses, accorder les obligations de sa profession avec ses devoirs d'épouse et de mère.

« Je vis de bonne soupe et non de beau langage »

disait jadis le bonhomme Chrysale et, pour être vieille de deux siècles, la boutade de Molière n'est pas moins de circonstance. On aurait tort de résou-

dre le problème sous l'influence d'une sentimentalité excessive ou d'un libéralisme mal compris et pour notre part, nous estimons peu désirable l'apparition de la femme à la barre de nos tribunaux. Peut-être y perdra-t-on quelques morceaux d'éloquence ; les vaudevillistes seront sans doute privés de diverses situations comiques ; mais la France y gagnera, nous l'espérons, quelques mères de famille : un pareil résultat n'est pas à dédaigner.

G. DE POUGNADORESSE.

NOTES D'ART

NICOLAS FROMENT D'UZÈS

Tous les connaisseurs qu'intéresse tant soit peu l'art français, jadis si mal connu et si injustement déprécié au profit des écoles étrangères, ont certainement admiré en passant par Aix, le triptyque du *Buisson ardent* conservé dans la Cathédrale. Cette belle œuvre, qui ornait primitivement une chapelle de l'église des Carmes, détruite sous la Révolution, a passé longtemps dans le pays pour avoir été peinte par le roi René. Dans ses *Curiosités les plus remarquables de la ville d'Aix*, un écrivain local du XVIIe siècle le décrit en ces termes :

« C'est la vision du buisson ardent, qui figurait, « dit l'Église, la virginité naturelle de la Sainte- « Vierge, l'ayant été même après son enfantement ; « aussi elle est représentée, tenant son fils entre « ses bras, sur le haut de ce buisson merveilleux, « qui brûlait et ne se consumait pas. Moyse est au « bas, qui, d'une main se déchausse, suivant le com- « mandement de Dieu, car ce lieu estoit une terre « sainte, et de l'autre il se couvre le visage, n'osant « pas regarder Dieu qui luy parlait du milieu du « buisson. Ce tableau est orné d'un cadre d'or plat, « ombragé et rehaussé de couleur, où douze rois « de Juda sont dépeints, avec des ornements à l'an-

« tique, si délicats et si bien travaillés, qu'il ne se « peut rien voir de mieux ; aussi a-t-il mérité l'es- « time du brave Mignard, de Rome... Le portrait de « René et sa femme, à genoux, suivis de toute leur « cour, se voyait aux portes qui renferment d'ordi- « naire ce tableau, et ses entrailles sont au pied de « l'autel, sous une lame de cuivre en forme de « cœur.»

L'artiste avait interprété dans le tableau, d'une façon toute nouvelle, et quelque peu indépendante le texte de la Bible, en substituant dans le buisson ardent la figure de la Vierge à celle de Jéhovah, et, comme il ne se souciait pas plus de couleur locale que ses contemporains d'Italie ou des Flandres, il avait encadré la scène dans un délicieux paysage provençal où l'on peut reconnaître, aux bords du Rhône tortueux, les châteaux de Tarascon et de Beaucaire. Son Moïse est un riche pasteur du pays, entouré de chèvres et de béliers, gardés par un bon chien et pourvus de riches colliers. Sa bonne figure grisonnante se lève vers le miracle avec une ferveur sincère, émouvante, et le geste de la main dont il protège son visage pour mieux voir est charmant. Quant aux personnages de la cour dont parle l'auteur ancien du guide d'Aix et qui accompagneraient sur les voletsdu triptyque les images du roi et de la reine, il faut y voir uniquement les saints protecteurs que René et Jeanne de Laval s'étaient choisis dans le ciel.

Il va sans dire que, du jour où l'on apprit à mieux connaître, en ce siècle, les origines de notre art national, la tradition qui attribuait à René l'honneur d'avoir exécuté cette belle pièce ne pouvait se maintenir. On chercha donc un peu confusément de toutes parts. Les critiques flamands ou allemands,

frappés par certaines analogies très sensibles entre la facture du morceau et celle de l'école flamande primitive, se prononcèrent catégoriquement pour une origine flamande. Les noms de Jan van Eyck et de Roger van der Weyden furent prononcés sans preuves à l'appui et sans raisons d'ailleurs bien valables.

Les choses en étaient là, quand Alfred Michiels, en 1870, découvrit une lettre du roi René adressée à un peintre flamand qu'il nommait familièrement maistre Jehanot. Ce Jehanot lui parut éblouissant de lumière. Un peintre en relations si intimes avec le roi d'Anjou ne pouvait être que l'auteur du triptyque d'Aix. Or, Jehanot, ou Jan, même chose. Il existait, vers 1480, dans les Flandres, un nommé Jan van der Meir.

Alfred Michiels proclama, dans la *Revue de France*, sa découverte *urbi et orbi*. Le malheur voulut que, le jour même où il portait triomphalement le numéro à la direction des Beaux-Arts, on avait reçu de Marseille quatre notes relevées dans *les Comptes des Menus Plaisirs* du roi René. La première était ainsi conçue : « A maistre Nicolas, le peintre qui a fait *Rubrum quem viderat Moyses*, la somme de XXX escus pour reste qui lui est deu dud ouvrage, pour LXN fl. » La seconde et la troisième mentionnaient la résidence et le nom de famille du peintre : « Maistre Nicolas Froment, Avignon. »

Il faut lire, dans la *Revue d'Art ancien et moderne*, à laquelle j'emprunte ces détails, l'amusant récit que M. Eugène Lafenestre, conservateur des peintures au Louvre, fait de la scène qui s'en suivit et à laquelle le hasard l'avait fait assister. Michiels, un instant écrasé, ne se démonta pas pour si peu. « Après tout, s'écria-t-il, Froment n'est pas un

nom. C'est la traduction française d'un nom flamand. Roger van der Weyden a bien été défiguré par les Français de son temps en Roger de la Pasture. Froment devait s'appeler van der Korn. »

Michiels devait être écrasé jusqu'au bout. Quand on connut en Italie la découverte faite en France aux archives des Bouches-du-Rhône, on s'avisa qu'un triptyque du musée des Offices de Florence, et catalogué jusque là comme flamand, portait l'inscription suivante : « Nicolaus Frumenti absolvit opus XX° KC° Junii MCCCCLXI » et le regretté Paul Mantz n'eut pas de peine à établir entre le triptype d'Aix et celui de Florence, des analogies de facture assez évidentes pour frapper les yeux les moins exercés. Le tableau d'Aix, par contre, se distinguait de celui de Florence par une exécution infiniment plus aisée et plus libre et par un progrès très marqué dans l'ordonnance et la disposition des figures. L'influence flamande est tout aussi marquée dans l'œuvre de 1476 ou 1478, que dans celle de 1461, mais l'art qui s'en inspire est bien autrement élargi, épuré, maître de lui, et une personnalité bien française s'y atteste.

J'ai voulu avoir d'autres renseignements sur l'auteur du *Buisson ardent*. Je me suis adressé à M. Bondurand, le savant archiviste du Gard, qui m'a vivement engagé à voir M. Gustave Bayle, l'éminent érudit d'Avignon, qui s'est occupé et s'occupe encore d'études sur les peintres avignonnais. J'ai donc écrit, en décembre dernier, à M. Gustave Bayle, et voici ce qu'il me dit sur Froment, dans une lettre datée du 7 décembre 1897 : « Je n'ai encore rien publié sur Nicolas Froment, mais je parle longuement de ce peintre dans le prochain volume des Mémoires de l'Académie de Nimes. Je regrette de

ne pouvoir vous communiquer actuellement mon dossier qui contient des documents inédits que je ne veux pas déflorer.

Je dois vous dire toutefois que ce n'est pas M. Lafenestre qui a découvert le véritable auteur du *Buisson ardent* de la métropole d'Aix, mais M. Louis Blancard, archiviste du département des Bouches-du-Rhône. M. Trabaud, courtier maritime à Marseille, et excellent critique d'art, a rendu compte de cette trouvaille et apprécié l'œuvre de Froment dans la *Gazette des Beaux-Arts*, il y a plus de 20 ans.... Ce n'est point là le seul ouvrage connu de Nicolas Froment ; les musées du Louvre et de Florence possèdent des tableaux de ce peintre, qui exécuta aussi à Avignon des travaux dont je donnerai pour la première fois la description. J'ajouterai à cela des détails biographiques et une généalogie, tout à fait ignorés jusqu'à présent.... Si vous avez de votre côté, des renseignements particuliers et inédits sur cet artiste et sur sa famille, je ne puis que vous engager à les publier dans la *Revue du Midi*, où je les lirai avec le plus grand plaisir.»

On sait aujourd'hui, grâce aux patientes recherches d'un érudit provençal, l'abbé Requin, le lieu d'origine du peintre. Nicolas Froment était natif d'Uzès. Il vint en Avignon, comme tant d'autres, non moins français d'origine, les Pierre de la Barre, les Changenet, les Villote, les Gauffredi, les Grassi, les Charonton, attiré par la renommée artistique de la vieille ville pontificale. Il y reçut, à n'en pas douter, les leçons d'un de ces maîtres flamands que les mêmes raisons y avaient fait élire domicile. Peut-être, comme incline à le penser M. Lafenestre, fit-il entre 1461 et 1478, le voyage d'Italie, ce qui expliquerait l'allure générale plus souple et plus

poétique du triptyque d'Aix. En tout cas, maintenant que son état civil est connu et que nous avons de lui des œuvres authentiques, il n'y a point de raison pour lui refuser désormais la paternité du diptyque acquis en 1891 par le Louvre, et qui renferme en buste les portraits du roi René et de sa femme. Confrontés avec les volets du triptyque d'Aix, ces portraits accusent avec eux des ressemblances si caractéristiques qu'elles ne permettent plus au doute de s'élever.

ADOLPHE PIEYRE.

NOS VINGT ANS

Ma douce et jeune amie.
J'implore à vos genoux
De parcourir la vie
Avec vous, rien que vous.
Venez, livrez-vous toute
A mes bras palpitants,
Et commençons la route :
N'avons-nous pas vingt ans ?

Aux lieux où la ramure
Embrouille ses froufrous,
Où la source murmure
Ses rythmiques glouglous,
Loin des regards moroses,
A l'abri des autans,
Cherchons un nid de roses
Ponr fêter nos vingt ans.

Comme des tourterelles
Passent les amoureux ;
Les fleurs tout bas entre elles
Disent : «Qu'ils sont heureux !»
Le vieux Silène écrase
Le pampre aux fruits tentants ;
Savourons dans l'extase
Les baisers de vingt ans.

H. ADOLPHE-PRIEUR.

L'AME ANTIQUE [1]

L'éloge que je vais faire de ce beau livre sera d'autant moins suspect, que je ne suis pas un fervent de lettres anciennes et de paganisme. Même je regrette que dans la double préface recommandant l'œuvre au public, MM. Gebhart et Des Essarts aient montré tant de partialité pour l'école grecque et romaine, qu'ils aient saisi le jour d'inauguration du joli monument littéraire que voici pour articuler un *Credo* païen. — Pour M. Emmanuel des Essarts, « Il n'y a de salut que dans la tradition gréco-latine, ».... et « les brumeux chanteurs du Nord qu'on veut nous donner comme modèles ne sont que des ennemis de notre race. »... Qui sont-ils, ces « brumeux chanteurs » ? Ibsen ? Mœtterlinck ? Wagner ? ou bien....

Quelques lignes plus loin, le préfacier élargit son cercle, d'ailleurs, et voyez la force des préventions : ne pouvant décemment exclure de son Panthéon l'auteur de *Faust*, celui des *Martyrs*, celui de *Notre-Dame-de-Paris*, il les habille de la toge. « Les poètes du Nord n'ont été poètes, conclut-il, que lorsqu'ils ont été latins et grecs....! » Et le voilà exaltant « cette nostalgie de la divine Hellade sans

(1) Un volume à 3 fr.50 chez Armand Colin, 5, rue de Mézières, Paris.

laquelle il n'est pas de poète digne de ce nom.... »
Eh quoi ? notre lande bretonne, ou notre pré normand, ou la forêt celtique, ou mêmes les brumes irisées de Flandre, ne seraient point, aussi, suggestives.... ?

Mais je ne voudrais pas m'attarder sur le seuil, en disputes littéraires, quand le temple, c'est-à-dire l'œuvre d'art sereine et sans parti-pris, me réclame.

Aussi bien, dès l'entrée, je trouve le poète plus large que ses répondants ; car si,

.... Né pour tailler la pierre,
Ponr pétrir l'argile en ses doigts,

comme il nous l'annonce, il eût, de grand cœur,

.... Avec un ciseau pieux
Caressé Vénus immortelle,

il a, pour notre art moderne et chrétien, ces deux strophes :

Dressant la Vierge au sanctuaire,
Gothique, en son regard rêveur,
J'eusse fait, savant statuaire,
Lutter l'amour et la pudeur.
Puis tel un noyau dans l'olive,
J'eusse avec scrupule niché
Dans l'angle pointu de l'ogive,
Satan ployant sous son péché....

***

Me plaçant cette fois. au point de vue esthétique tout pur, je note l'aptitude « plastique » du poète, aptitude qu'il se reconnaît lui-même en la pièce pré-

liminaire, intitulée *Désir de statuaire.* Mais « plastique » ne dit pas tout : cette poésie n'est pas seulement sculpturale, elle est polychrôme. Marc Legrand n'est pas hanté de la seule muse antique, marmoréenne et blanche, comme en ces vers, extraits de l'*Épave*.

.... Le pêcheur, te voyant,
Croit voir un blanc rocher, et les oiseaux voraces
Te menacent d'un vol sonore et tournoyant,

Ou bien, quand il s'adresse à l'Arbre :

J'ai souvent regardé sur le même horizon
La ligne que faisait ta forme accoutumée.
Et le parc et l'allée aux fantômes de marbre.

D'autres pièces ont, en outre du relief, la couleur, et dans ce jeune poète, sacré « classique » à toute force, il est piquant de retrouver, par instants, l'influence de Hugo. Ainsi dans la *Tortue*, l'une des meilleures pièces,

Lorsqu'au milieu du jour, je sèche sur la rive,
A peine si je sens ta chaleur qui m'arrive,
Tant l'écaille est épaisse, attachée à mon dos !
.... Je tremble cependant de la peur de mourir.
Tout m'effraie : un lézard qu'à peine on voit courir,
Une feuille qui tombe, ou son ombre qui passe,
Vite, mon humble front rentre en sa carapace.

Apollon entend sa plainte idéale ; elle est délivrée de la vie , elle expire.

Alors le dieu, qu'un chœur de muses entoura,
Ramassa sur le sol la pauvre bête morte,
Ouvrit son corps d'écaille, et fit de telle sorte,
Qu'il en eût façonné bientôt un fin coffret.
Puis il dit : — L'être lourd et triste et qui souffrait

De n'avoir pas l'azur immense pour domaine,
Qu'il soit donc l'instrument de la pensée humaine,
Qu'il ait l'aile du rythme, et dépasse à jamais
Le rossignol des bois et l'aigle des sommets.
Que toute l'âme y vibre en son sacré délire!
Et de cette Tortue, Apollon fit la Lyre.

Ces vers révèlent évidemment une autre source d'inspiration que l'antique : on y sent ce je ne sais quoi d'ému, d'attendri, d'humain, de l'Art moderne ; et aussi, dans le vers final, la strette synthétique, concise, un peu théâtrale, du romantisme.

Mais laissons ces analogies, elles sont peu nombreuses, d'ailleurs ; et si l'auteur rappelle ici Chénier, là Victor Hugo, ailleurs Théophile Gautier, il est avant tout Marc Legrand. J'aime en ses vers ce que sa figure, si bien saisie par Ed. Sain, son peintre, me démontre : la française, la mâle bonhomie, la gaîté simple et chaude, la force et la lumière, un équilibre de santé rassurant. S'il n'est pas le classique intransigeant qu'on voudrait faire de lui, beaucoup de petites chapelles ne le sauraient revendiquer non plus, car il pense toujours avant d'écrire, et ne s'évertue guères aux chatoyantes mosaïques de mots. De cela je le félicite. A ce moment de singularité devenue banale, son livre attire le regard, justement, par la simplicité, la « normalité » de la forme. Celui-là n'est certes pas du clan des « amorphes, » ou des « déformateurs ».

Je me permets de signaler au lecteur une douzaine de mes pièces favorites... Et je les qualifierais volontiers de petits chefs-d'œuvre, si ce n'était point me décerner à moi-même un brevet de goût impeccable.

« *Le cheval* » est un sonnet décrivant une sculp-

ture ; sculptural lui-même , avec des lignes brèves, sobres, mouvementées, qui donnent la sensation de chaleur, et de vie. Du bronze qui vient d'être coulé,

L'artiste, roi de la matière,
Dans le métal incandescent
Cabra l'étalon frémissant
Dont flotte la vierge crinière.
Vois, sa tête courte et guerrière
Dit la noblesse de son sang.
Sous ses fins sabots comme on sent
Qu'il va dévorer la carrière !...

Le prosodiste s'aperçoit ici que l'auteur a pris une hardiesse. Ce n'est pas moi qui lui en voudrai. Pour lui, la rime d'oreille suffit (sang et sent) ; il ne s'inquiète pas de l'effet optique, typographique, de dissemblance en les finales. Trait curieux ! ce « visuel » épris de contours dédaigne ici la forme matérielle ; il veut se concentrer dans la seule sensation « auditive »... Mais il faut ajouter ceci, que Marc Legrand n'appartient pas au type banal du « visuel typographique », suivant la terminologie barbare des savants : son regard de poète caresse autre chose que des lettres d'imprimerie. Jugez plutôt :

LA CHASSERESSE ÉGARÉE

Sous bois, l'onde était calme et d'iris entourée
Où Spio se pencha tout-à-l'heure, altérée
Par sa course à travers les champs et les halliers,
Tandis qu'elle traquait le rude sanglier :
L'onde était calme et lisse où Spio mit sa lèvre
Et rafraîchit son sang que la poursuite enfièvre ;
Et dans le miroir glauque apparu brusquement,

Elle aperçut un front si pur et si charmant,
Et si bien couronné par les fleurs de la rive,
Qu'à genoux un moment elle en resta pensive...
Et quand elle reprit, rougissante, les traits
Et l'arc jetés dans l'ombre et sur le gazon frais,
Laissant enfin le flot dont le reflet la tente,
Elle ne revit plus la meute haletante,
Ni ses sœurs, ni les bonds du lourd monstre velu.
Artémis était loin, ne se souvenant plus
Qu'il manque à son essaim une vierge oublieuse,
Et Spia regarda longtemps, silencieuse,
Si là-bas on voyait bouger quelque buisson,
Ou si quelqu'aboiement sonnait à l'horizon.

Par l'originale simplicité du sujet, la sérénité délicieuse de la mise en scène et du style, la *Chasseresse égarée* a sa place certaine aux Anthologies de demain. Celui qui l'oublierait dans son spicilège serait un botaniste bien ignorant.



La Source est, aussi, quelque chose de très limpide, d'une coulée d'inspiration fraiche. J'aime le sentiment, lamartinien quelque peu, de *l'Arbre*. Dans *la Tortue*, qui ouvre la deuxième partie, celle des *Poëmes mythiques*, j'avais noté, déjà, la plasticité et le coloris romantiques. Je remarque d'ailleurs que l'animal, en son silence qui parait rêveur, ou son geste instinctif si profond, a touché notre poète, et lui a suggéré ses plus francs tableaux.

Je cite *La légende du Vin* comme ingénieuse, et symétrique de conception, dans son symbolisme rappelant un peu la théorie des signatures, du moyen âge. Le seul reproche que j'y fais est, au

dernier couple de vers, d'avoir superposé deux métaphores, ce qui fait un effet pesant :

La tête basse, et vils comme des courtisanes,
Ces hommes devenaient semblables à des ânes.

Qu'*ânes* et *courtisanes* puissent s'équivaloir, pour la raison comme pour la rime, j'y consens ; mais s'il n'y a point d'incompatibilité logique entre les deux images, — alors il y a pléonasme.

Le Centaure est d'une belle et savante sauvagerie :

... Coursier las, il se lave
Au sein des flots turbulents
Et mêle à leur blanche bave
L'écume née à ses flancs.

Il y a là un heureux exemple de transposition ; la *bave* d'Océan, et l'*écume* du Centaure. A-t-elle un nom, une *place*, dans la nomenclature des « figures de langage ? » Je ne sais ; en tout cas, je la trouve heureuse. C'est comme un « entrelacs d'attributs », qui force la pensée du lecteur à lier deux idées connexes, et confirme visiblement leurs affinités profondes.

L'éloge du laurier, et *Les Pins* : deux pièces qui témoignent la flore aussi suggestive à notre poète, que la faune, et qui révèlent, encore, un naturalisme précis, sachant atteindre, du premier coup, le caractère essentiel de toute chose. L'idée des « Pins », supérieure peut-être à son expression, émane du thème virgilien *Nautica pinus*.

J'eusse préféré, je l'avoue, une autre application de cette grande image : l'arbre, prisonnier banal de l'humus, à qui pousse l'ambition de vivre « mât » sur un navire, et qui veut lutter contre la tempête, mais non sur place.

Ils veulent fuir, filer des lieues
Sur les vagues vertes et bleues,
Ils veulent, eux, les sombres pins,
Voir bondir, quand la lune brille,
Les phoques, et non la famille
Pusillanime des lapins...

Et l'auteur conclut :

O Pins ! Mon âme vous ressemble,
Au souffle du large elle tremble
Sur ce sol qu'étreignent mes pas !
Pour elle, l'heure désirée
Est l'heure où, du corps libérée,
Elle s'envolera là-bas...

Noble, sans contredit, la comparaison n'est pas juste. Le pin fixé au sol, qui devient mât errant sur les flots, ce n'est pas l'homme abordant l'autre monde ; c'est l'homme quittant son milieu, calme et sûr, pour courir l'aventure tragique et fatale. Mais, esprit scientifique, ami des précisions, M. Marc Legrand n'est pas coutumier du fait.

⁂

Avec *Sappho*, l'on revient à la manière sculpturale, et classique. Quelle sobriété superbe de langue, et quelle intensité d'image obtenue dans ce tableau, — ce marbre, veux-je dire :

...Sappho, bercée au grand roulis des vagues, vint
S'étendre au fond des mers tout ensablé d'or fin,
Tel s'abîme un vaisseau blessé dont le mât penche.
Le corail rouge à ses cheveux mêla ses branches,
Et sa chute effraya le scombre et le dauphin.
Immobile et l'œil clos, dans sa robe étendue,

Et pâle, elle semblait une calme statue
Jadis tombée en mer du haut d'un blanc fronton.

Quand on lit des vers tels que ceux-là, on ne sait plus ce que c'est que la critique et que l'analyse : on est saisi par la beauté.

*
* *

Les « poèmes mythiques » finissent par une pièce assez développée, *le Songe de Virgile*, et par un sonnet sur *la Lance sanglante*, dont, comme on sait, le soldat Longinus perça le Christ mourant sur la Croix, — et que le poète fait ruisseler de sang, soudain, lorsque le légionnaire part en campagne.

Le Songe de Virgile a fait mes délices, à moi si réfractaire aux arts du paganisme. Et d'abord retenez ce portrait d'éphèbe endormi :

Le passant
Eût sans doute admiré son charme adolescent,
Si quelqu'un, à cette heure, eût passé dans la plaine.
Un fil pourpré bordait sa robe en blanche laine,
Des bulles de métal scintillaient à son cou,
Et des lanières, se croisant jusqu'au genou,
Retenaient à ses pieds des sandales légères.
Il dormait sous un saule et parmi les fougères,
Et la chaleur faisait son front d'ombre voilé,
Pareil au lys ouvert où la nuit a perlé.
Non loin, des moissonneurs chantaient, et les abeilles
Rapides, l'effleuraient en volant vers les treilles.
Il dormait cependant, et ne remuait pas....

Cet enfant, qui porte encore au cou les bulles, c'est — ce sera Virgile. Il chantera :

Les chevreaux s'affrontant sur les tendres pelouses,

Le bon pâtre portant l'agneau trop jeune encor,
Le laboureur heureux parmi ses ruches d'or....

.... puis :

La cigale cachée animant les buissons,
Le lourd Silène, chef des folles théories,
S'éveillant enchaîné de guirlandes fleuries....

M. Gebhart, en sa préface, avait donc raison de dire au poète : « Jouez, mon ami, tant qu'il vous plaira, de la flûte virgilienne ».

.... Mais a-t-il remarqué que le livre s'achève, presque, sur un sonnet à la *Sainte Lance ?* Je ne suis pas symboliste, tant s'en faut, mais il termine fatidiquement *l'Ame antique*, ce légionnaire de Rome, de Rome finissante, dégénérée, qui frappe le sein de Jésus....

Or le soldat railleur, qui, d'un coup de la lance,
Avait percé son flanc, s'en revint en silence....

Oh ! l'éloquente beauté de ce silence, et quel horizon il découvre ! Avec ce soldat silencieux qui s'en va, un sentiment nouveau germe dans l'âme humaine, — la componction.

*
* *

La dernière partie dn volume est consacrée à des *traductions* d'auteurs grecs ou latins. Excellent choix, encore que les pièces très courtes soient un peu trop nombreuses. Excellentes traductions, qui confirment en M. Marc Legrand un philologue des plus érudits. — Abeille gauloise et moderne, issue, sans doute, de la race du mont Hymette, et qui,

prudente, avant de nous confectionner un miel exquis de sa façon, a su transvaser dans nos ruches, sans rien perdre, le suc des vieux rayons, des gâteaux consacrés.

A présent, qu'elle dirige son vol vers les champs et les bois où, sur les cendres romaines, nous vivons, nous travaillons, nous prions. Le nectar de la « Passiflore » vaut bien celui du « Narcisse » ou du « Miroir de Vénus. »

MAURICE GRIVEAU.

LA TENTATION

C'était un homme heureux, que M. le curé de Sauviac-le-Vieil.

Sauviac-le-Vieil ! Un bijou de village ! Le plus joli petit trou ensoleillé que l'on pût rencontrer sous le ciel ! Les maisons petites et proprettes, gentiment blanchies à la chaux avaient un air de gaîté qui vous allait droit au cœur. Capricieusement groupées sur le flanc de la colline, elles ressemblaient vraiment comme l'avait dit le père Morichand, un des gros bonnets de la commune, à un troupeau de moutons en train de paître, dont le presbytère et l'église placés un peu au-dessus vous représentaient à merveille le berger.

Le presbytère ! Nous n'en avons encore rien dit, et pourtant il valait la peine qu'on l'admirât, sous son revêtement de plantes grimpantes qui n'en laissaient presque plus apercevoir les murs et venaient faire fleurir jusque dans l'intérieur des fenêtres leurs grappes parfumées.

Vrai ! Il ressemblait à un bouquet de fleurs, une grande tonnelle que l'on aurait placée au centre du petit jardinet bien soigné, bien planté, bien ratissé, et entouré d'une belle grille où tous les matins, sur le coup de dix heures, monsieur le Curé venait lire son bréviaire.

Mais ce qu'il y avait encore de mieux à Sauviac-le-

Vieil, ce n'étaient pas ses maisons, ce n'était pas son presbytère c'étaient ses habitants !

Quelles bonnes gens que les habitants de Sauviac-le-Vieil ! Toute la semaine ils travaillaient sans relâche, depuis le matin jusqu'au soir, levés avant l'aube, couchés avec le soleil.

Mais quand venait le dimanche, charrues et bêches demeuraient immobiles, les bêtes ne bougeaient pas de l'étable, et tous, hommes et femmes se pressaient dans l'église, si nombreux, si nombreux, que le curé se demandait toujours s'il ne ferait pas bien de prier Monseigneur de lui faire agrandir la nef de sa chapelle.

Et quel recueillement régnait tout le temps que durait le prône. Il eût fallu voir cela pour s'en faire une idée.

Tous les assistants, depuis les hommes qui se pressaient à la porte, jusqu'à la Congrégation qui touchait les marches du chœur, tous, dis-je écoutaient de toutes leurs oreilles pour ne pas perdre une seule des paroles qui, pendant trois quarts d'heure coulaient à flots pressés des lèvres de leur pasteur.

Il y avait bien par ci par là, quelques bonnes vieilles femmes qui penchaient parfois la tête plus que de raison et dont le recueillement frisait d'un peu trop près le sommeil. Mais bah ! La vieillesse a ses privilèges. D'ailleurs, qui s'en fût douté ? Les bonnes vieilles faisaient la chose si discrètement, et le curé quand il abaissait ses regards sur son auditoire, n'avait d'yeux que pour sa congrégation.

Ah ! C'est qu'il n'y avait pas au monde deux congrétions comme celle de Sauviac-le-Vieil ! On n'eût pu trouver à dix lieues à la ronde, de filles plus sages, plus pieuses, plus modestes, que les jeunes filles de

cette congrégation : La petite Ursule, vive comme l'alouette, gaie comme un pinson était un modèle de toutes les vertus. La grande Agathe était bien jolie, mais point coquette. La douce Angélique était l'expression même de la bonté. La belle Juliette un ange de charité.

Et quelle tenue ! Quel sérieux ! Ces jeunesses - là ignoraient ce que c'était que la danse, car vous pensez bien que l'on ne dansait pas dans un village aussi rangé et aussi tranquille que Sauviac-le-Vieil. Ah ! Certes, oui ! Le curé avait raison d'être fier de ses ouailles, et en particulier de sa congrégation.

Et il en était fier aussi, le saint homme, presque trop fier, pour la sanctification et le salut de son âme !

Mais aussi, le moyen de ne pas sentir des bouffées d'orgueil lui dilater le cœur, quand lors de sa dernière visite pastorale, Monseigneur, Monseigneur lui-même, entendez-vous, lui avait dit, au sortir des vêpres, que la vue de la congrégation de Sauviac-le-Vieil, le faisait penser à ces jeunes chrétiennes des premiers âges dont parle Tertullien. Ah ! Pauvre bon curé ! Il avait failli en avoir une attaque d'apoplexie de bonheur !

Tandis que le digne curé de Sauviac goûtait ainsi toute la plénitude du bonheur terrestre, son ami et son plus proche voisin, le curé de Gilverne, mesurait toute l'étendue des misères humaines. Au physique, grand, long, efflanqué, maigre comme un chanoine, il offrait le plus parfait contraste avec son collègue, lequel, gros, gras et vermeil, eût pu rivaliser d'embonpoint avec un député de la gauche.

Pauvre curé de Gilverne ! Les soucis le rongeaient. Cela sautait aux yeux. Mais qui ne se fût tourmenté à sa place ? Vous comprenez qu'il en per-

dait le boire et le manger, en voyant les araignées tisser en toute liberté leurs toiles dans plus d'un coin de son église, et quand, le dimanche, du haut de la chaire, il constatait le nombre toujours croissant des chaises vides.

C'était à vous percer le cœur ! Et rien, pas la moindre consolation. Point de ces œuvres qui vous réconfortent l'âme d'un curé et attirent les bénédictions du ciel sur sa paroisse. Les deux dernières tertiaires venaient de tomber en enfance. L'apostolat de la prière n'avait jamais pu exister qu'à l'état de projet, et quant à la congrégation...... Ah ! Pour l'amour de Dieu ! Ne parlons pas de la congrégation de Gilverne !

Hélas ! Où était-il le beau temps où, saintement agenouillées sur les bancs de bois, les deux mains jointes, la tête couverte de leur grande coiffe blanche, les yeux modestement baissés, un essaim de jeunes filles garnissait tout le milieu de la nef ?

Et les jours des fêtes de la Vierge, quels jolis cantiques s'échappaient de toutes ces bouches fraîches et roses, et faisaient retentir les vieilles voûtes de leurs accents naïfs et purs !

Où était-il ce bon vieux temps, après lequel l'infortuné curé soupirait sans cesse ?.... Mais où sont les neiges d'antan !

Qui eût songé à s'étonner après cela des ravages profonds opérés chaque jour par le chagrin sur la personne du curé de Gilverne. Il n'avait quasi plus figure humaine, et si vous le rencontriez par hasard, le soir, sur un chemin, lorsqu'il s'était attardé près d'un malade, votre premier mouvement était de vous enfuir, croyant avoir affaire à un spectre.

Mais le malheureux prêtre avait beau pâlir, mai-

grir, maigrir à vue d'œil, ses paroissiens ne se convertissaient pas pour cela.

En vain, annonçait il que tous les jours, de cinq heures à sept heures, il serait dans l'église prêt à entendre les confessions. De cinq heures à sept heures, pas plus, du reste, que de dix heures à midi, ou de deux heures à quatre heures, âme qui vive ne se montrait dans l'église. En vain, multipliait-il les sermons, les auditeurs lui faisaient totalement défaut, tant était grande la perversité des habitants de Gilverne.

Et tandis que le dimanche à vêpres, le curé s'époumonnait à prêcher devant son sacristain et sa loueuse de chaises, là-bas, dans le pré communal, toute la jeunesse du village prenait joyeusement ses ébats, au son des fifres et des violons, sous l'œil bienveillant des Gilvernois plus âgés, ayant passé à leur grand regret l'âge de la danse.

Le curé ne savait plus que faire pour convertir ses paroissiens. Sa santé souffrait réellement de cet état de choses, et son ami, le curé de Sauviac perdait son latin à vouloir le consoler.

Dans les commencements, ce bon curé de Sauviac lui faisait l'éloge de ses ouailles, afin de lui remonter le moral, en lui prouvant que l'impiété n'était pas générale. Mais à la fin, le digne prêtre s'était aperçu que ses récits enthousiastes ou attendris rendaient son ami d'humeur encore plus morose, et alors, depuis, lorsque dans le courant de la conversation, il lui arrivait de célébrer par hasard les mérites de ses incomparables paroissiens, il s'arrêtait tout court au milieu de sa phrase, et changeait brusquement de conversation, par délicatesse, vous comprenez. Seulement, il concluait à part lui, que le curé de Gilverne finissait par tourner à la misanthropie.

« Eh mon Dieu ! Pourquoi cette figure de l'autre monde et ce profond découragement », ne pût-il s'empêcher de lui dire un jour. Vous traversez un temps d'épreuve, voilà tout. Mais ce que vous aurez semé dans les larmes, vous le récolterez dans la joie.

— Cela vous est aisé à dire, répliqua tristement son ami, mais j'aimerais vous voir à ma place. Toute votre belle philosophie disparaîtrait, je le gage. Ah ! ces maudites minoteries que l'on a installées dans le voisinage ! Ce sont elles qui ont grangrené le pays !

— C'est un grave danger, je n'en disconviens pas, mais, vous le savez, les embûches et les persécutions des méchants servent à retremper le zèle des chrétiens et de leurs pontifes. « *Christianorum et pontifex* », ainsi que le dit Tertullien.»

Le curé de Sauviac se plaisait fort à citer Tertullien, depuis la dernière visite pastorale. Même, il avait acheté d'occasion les œuvres de celui-ci, les œuvres orthodoxes s'entend, et de temps à autre, il les feuilletait, quand il n'avait rien à faire.

Mais la citation de Tertullien ne convainquit pas le curé de Gilverne. Il se contenta de hocher la tête d'un air de doute en répliquant : « *Ne nos inducas in tentationem* », et les deux amis se séparèrent en gardant chacun leur opinion, comme il arrive toujours en pareil cas.

« Ce pauvre curé de Gilverne ! » se disait le curé de Sauviac, il se noierait dans un verre d'eau. Je vous demande un peu si l'influence de ces minoteries aurait seule suffi à dépeupler son église ! Mais voilà ! Il lui manque un peu de feu sacré. Il ne se remue pas assez,il ne stimule pas comme il convien-

drait le zèle de ses paroissiens. Ah ! Si j'étais à sa place !...

Et là dessus, il aspira une forte prise de tabac, en songeant à tout ce qu'il ferait s'il était curé de Gilverne.

« Ce bon curé de Sauviac ! » se disait pendant ce temps son ami. « A la façon dont il parle, l'on voit bien qu'il ne sait pas ce que c'est que d'avoir le moindre tracas, la moindre difficulté. Il est habitué à une paroisse dans laquelle tout marche sur des roulettes. Auprès de ces gens tranquilles, pieux et rangés de Sauviac, il n'y aurait pour ainsi dire pas besoin du curé, le sacristain pourrait presque suffire..... Ce bon abbé ! Ah ! vraiment, j'aimerais à le voir à ma place ! »

....

« Eh bien ! Mon cher curé » disait quelque temps après le Curé de Sauviac en entrant dans la chambre où son ami achevait de préparer un sermon, et en prenant place sur un large et moëlleux fauteuil. « Eh bien ! la construction de la fabrique avance grand train, et cependant, vous le voyez, les soucis n'ont point encore laissé de traces sur ma personne. Il faut se raisonner, voyez-vous, et savoir prendre lo vie comme elle vient ! Tel a toujours été mon principe ! »

Mais ici, j'ouvre une parenthèse, car il est indispensable de vous apprendre pour l'intelligence des faits, que, depuis la dernière conversation des deux prêtres, il s'était passé du nouveau à Sauviac-le-Vieil. Un industriel étant venu s'y établir, et pressait activement la construction d'une fabrique de tissus qui devait occuper un nombre considérable d'ouvriers.

Force nous est bien d'avouer que cet évènement

fit l'effet d'un baume sur les plaies toujours saignantes du curé de Gilverne, tant il est vrai qu'en ce monde le malheur des autres est un dérivatif pour nos propres chagrins.

Fermons maintenant la parenthèse, pour suivre de nouveau la conversation des deux respectables abbés.

« Oui, tel a toujours été mon principe, et je crois que je suis dans le vrai », acheva avec une évidente satisfaction le curé de Sauviac.

— Ainsi, vous avez eu beaucoup de monde aux offices, dimanche ? » lui demanda son ami, qui, après avoir tout remis en ordre sur sa table de travail, était venu s'asseoir en face de lui.

« Pas un de mes paroissiens ne manquait ! » s'écria l'excellent homme se laissant emporter par son enthousiasme. « Je crois même, Dieu me pardonne, qu'il y avait dans l'église jusqu'à des ouvriers de la fabrique et Brigitte m'a affirmé qu'elle avait cru apercevoir tout en bas près du bénitier, l'entrepreneur en personne.

Et s'abandonnant de plus en plus à son excessif contentement, le digne prêtre se carrant encore dans son fauteuil croisa les bras avec un mouvement de tête que Richelieu n'eut pas désavoué et qui semblait dire : « Hein ! Quel triomphe ! »

Un sourire se dessina à demi sur les lèvres du curé de Gilverne. S'il se fût trouvé être une créature animée, certainement, le roseau de La Fontaine aurait eu la même expression de visage, lorsque pliant sous la pression des vents, il répondait au chêne.

..... Mais attendons la fin.

La fin, hélas, ne se fit pas attendre.

Quinze jours s'étaient écoulés, et sur la fabrique maintenant achevée se dressait la branche d'arbre traditionnelle, ornée de banderolles éclatantes.

Le village était en rumeur, car une fête se préparait pour célébrer l'inauguration du nouvel édifice, une fête telle que de mémoire d'homme, l'on n'en avait jamais vu de semblable à Sauviac-le-Vieil.

Vous concevez que le Curé ne voyait pas tous ces préparatifs avec une grande joie ; il commençait à éprouver quelques vagues inquiétudes, et se demandait parfois si on ne finirait pas avec toutes ces innovations par lui pervertit ses ouailles. Cependant, il s'efforça de faire contre mauvaise fortune bon cœur, et s'abstint soigneusement de toute réflexion, au sujet des réjouissances qui se préparaient. Par une juste intuition, il se rendait compte de l'importance qu'il y avait à ne pas essayer de lutter inutilement contre le courant, mais à le diriger et à en modérer la force autant qu'il se pourrait.

Par exemple, il multiplia dans la semaine qui précéda la fête, ses instructions à la Congrégation, et dans des termes voilés, mais pourtant énergiques, fit à son jeune auditoire une peinture effrayante des dangers que couraient les créatures imprudentes qui tentaient d'approcher leurs lèvres de la coupe des plaisirs mondains.

Après avoir ainsi préparé en bon stratégiste tous les moyens de défense capables d'assurer l'heureuse issue de la lutte, le curé sentit la confiance renaître en son âme, et la lecture d'un chapitre de Tertullien acheva de retremper son esprit et son cœur.

Le dimanche arriva : le digne prêtre célébra tous les offices comme à l'ordinaire. Il remarqua bien à vêpres surtout, que l'auditoire était assez clairsemé,

mais la vue de sa Congrégation qui, semblable à un bouquet de roses mousseuses s'épanouissait devant le chœur, suffit à le rasséréner. Ses multiples efforts étaient couronnés de succès ! Ce fut le cœur léger et le visage souriant qu'il regagna le presbytère.

Il y trouva le curé de Gilverne. En bon voisin, celui-ci n'avait pas voulu laisser son ami achever dans la solitude cette pénible journée, et il était venu, dans le dessein charitable de lui prodiguer ses consolations et ses encouragements avec tout le tact et toute la mesure dont est seule capable l'amitié.

Il s'était donc composé un maintien et un visage plus lugubres encore que de coutume, lorsqu'à la vue du curé de Sauviac qui s'avançait vers lui d'un pas alerte et l'air épanoui, une profonde stupéfaction se peignit sur ses traits. « Eh bien ? » demanda-t-il d'un accent interrogateur.

— Eh bien ! Mon cher abbé, répondit le curé en lui avançant un siège, « tout a pas mal marché ; bien mieux que, certainement, soit dit entre nous, je n'aurais jamais osé m'y attendre. Il y avait bien à vêpres, par ci par là, quelques petits vides du côté de la porte, mais en résumé, l'église était remplie.»

Une ombre passa, bien malgré lui, sur le front du curé de Gilverne. Il n'est pas facile, vous comprenez, de se mettre tout de suite à chanter un *Te Deum*, quand l'on s'est préparé à psalmodier un *De Profundis*. Et puis, et puis, nul ne l'ignore, le cœur de l'homme est ainsi fait, que la vue de l'infortune d'autrui est la meilleure consolation pour sa propre infortune. Le pauvre abbé faisait les plus louables efforts pour étouffer dans son cœur ces sentiments peu chrétiens, et pour se réjouir du

bonheur de son ami. Mais était-ce sa faute, s'il n'y pouvait complètement parvenir ?

« Et la Congrégation ? » demanda-t-il encore.

— Au grand complet ! J'y comptais bien du reste. Satan en personne ne réussirait pas à pervertir ma Congrégation ! En somme, continua le curé de Sauviac avec un fin sourire, et tout en aspirant une prise de tabac...

— En somme, interrompit non sans quelque ironie le curé de Gilverne, vous allez bientôt me prouver, mon cher abbé, que l'établissement de cette manufacture est un bienfait du ciel pour votre paroisse.

— Non ! Non ! je n'irai pas jusque là, mais je soutiendrai avec Tertullien, que l'épreuve fortifie le courage, et que nos mérites croissent en raison de nos efforts.

Eh ! mon cher abbé, laissons-là Tertullien ! « s'écria avec impatience son interlocuteur » « et tenons-nous en à l'Évangile ! Jésus-Christ n'a pas mis pour rien dans le *Pater* «*Ne nos inducas in tentationem* » et Jésus-Christ s'y entendait mieux que Tertullien, je suppose !

Permettez, permettez !... répliqua vivement le curé de Sauviac.

Mais il n'eut pas le temps de développer sa pensée. Le bruit d'une musique stridente, assourdissante, et par dessus tout discordante (N'en déplaise à l'orchestre de Sauviac-le-Vieil) se fit entendre soudain, déchirant l'air de ses accents aigus.

La surprise coupa un instant la parole au digne curé, et arrêta une conversation qui menaçait de dégénérer en discussion assez vive.

« C'est le signal de la danse » dit le curé de Gilverne, avec le son de voix triste et lent de quel-

qu'un qui a connu toutes les vicissitudes humaines.

« Oui, en effet, l'on devait si attendre » « répliqua le curé de Sauviac du ton décidé d'un homme qui envisage froidement les événements, et sait faire en toutes choses ce que l'on nomme la part du feu. « Enfin, l'on ne peut empêcher les jeunes gens de donner dans les travers du siècle. Grâce au ciel, et c'est là, du reste, le point essentiel, j'ai pu préserver ma congrégation du danger. »

Vous ferez bien de vous en assurer, mon cher abbé. Vous supposez, j'en ai peur, à la vertu humaine, un stoïcisme qu'elle n'a pas. Cette musique qui nous brise le tympan a de bien grands charmes pour des oreilles de vingt ans !

—O homme plus incrédule que saint Thomas !... « s'écria le curé de Sauviac en bondissant sur son fauteuil avec une ardeur juvénile. « Venez ! voir par vos propres yeux ! »

Et l'entraînant dans le corridor, il l'emmena dans une petite pièce sorte de grenier, située tout en haut à l'angle du presbytère, et dont l'unique fenêtre ou plutôt la lucarne donnait sur la place du village.

« *Vide et noli esse incredulis* ! » s'écria-t-il en entr'ouvrant avec précaution les volets, de façon à ce qu'ils pussent voir sans être vus.

Se penchant alors tous deux, ils regardèrent, et que virent-ils ? Bonté divine !

Ils virent la place toute enguirlandée de buis et décorée de banderolles éclatantes. Ils virent au fond, sur une estrade, les musiciens tout haletants, depuis la grosse caisse jusqu'au trombonne, et dans l'enceinte, ils virent la petite Ursule, la grande Agathe, la douce Angélique, enfin, toute la Congrégation de Sauviac-le-Vieil, s'agitant, se trémoussant

au son de cette musique infernale et finalement, se laissant emporter dans le tourbillon fou d'une valse.

« Eh bien ! que vous disais-je » riposta le curé de Gilverne en se retournant vers son ami. Mais il s'arrêta saisi d'une sincère compassion à la vue de celui-ci qui, à demi affaissé sur une chaise, n'avait que la force de murmurer : « *Ne nos inducas in tentationem*. »

MARIE DE PARSEVAL.

A LA CONQUÊTE DE L'AIR

PAR MACHINES VOLANTES

Dans un précédent article (1), après avoir brièvement exposé l'état actuel de la direction des ballons et constaté la lenteur de ses progrès, nous nous sommes demandé si nous ne pourrions conquérir plus vite l'atmosphère par la voie du *plus lourd que l'air*.

Comme son nom l'indique, ce système essaie de résoudre la question par des moyens tout autres que celui des aréotats ou du *plus léger que l'air*. Il veut, en effet, le faire au moyen de machines volantes, très notablement plus lourdes que le fluide qu'elles déplacent, et qui ont, dès lors, besoin non seulement de se mouvoir, mais aussi de se soutenir dans l'atmosphère.

Si nous pouvons trouver que par cela même il complique la solution, nous n'avons cependant pas le droit de crier au paradoxe : l'oiseau qui vole suffit à prouver la *légitimité du système*.

Bien qu'en effet certains imaginatifs aient trouvé, dans ces deux faits, que plusieurs os de l'oiseau sont remplis d'air (alors que leurs analogues dans d'autres espèces animales sont pleins d'une substance

(1) Voir la *Revue* du 1er janvier 1898.

huileuse qui en augmente le poids) et que la température de son corps est élevée, la preuve que ce gentil petit être n'est qu'une véritable montgolfière, nous persistons à le regarder comme plus pesant que l'air dans lequel il se meut.

Mais s'il est une preuve tangible de la possibilité de voler avec un poids supérieur à celui du fluide déplacé, il est moins explicite sur les moyens de le faire. Effectivement, le mécanisme du vol était jusqu'à ces derniers temps resté inintelligible pour l'homme, qui en était cependant le témoin journalier. On ne songe plus à s'en étonner, quand on a jeté les yeux sur une photographie instantanée, représentant un homme qui marche, un cheval qui trotte : on est, en effet, frappé par les caractères de certaines poses, dont on n'avait pas jusqu'alors soupçonné l'existence. La photographie, en fixant ces mouvements passagers, a seule pu les rendre sensibles pour nous. Seule aussi elle pouvait nous permettre d'analyser les mouvements qui, bien plus rapidement encore, se succèdent dans le vol de l'oiseau. Elle l'a d'ailleurs merveilleusement fait, grâce aux ingénieux dispositifs de la chronophotographie, que nous devons au savant M. Marey, le véritable père du cinématographe.

En composant les mouvements de l'aile de l'oiseau, tels qu'ils nous sont ainsi fournis par la chronophotographie, avec le mouvement de translation de l'oiseau, dont on n'avait pas jusqu'alors tenu compte, et qui, cependant, plus rapide que le battement de l'aile, joue un rôle prédominant, M. S. Drzewiecki a démontré, dès 1885, que l'aile rencontre l'air, pendant l'abaissement aussi bien que pendant le relèvement, sous un angle d'incidence faible et sensiblement constant, En d'autres termes, il a prouvé que l'aile

battante se comporte, pendant l'avancement de l'oiseau comme un plan glissant sur l'air, comme un *aérophane*.

Ce principe découvert, il s'agissait d'étudier au point de vue mécanique l'aréoplane; c'est ce qu'on a fait, et on a ainsi trouvé que la sustentation du volateur aéroplane était une conséquence directe de son avancement, en tant que produite par la composante verticale de la résistance dont cet aéroplane était l'objet de la part de l'atmosphère. Il se passe pour lui ce qui se passe pour le cerf volant, qui se maintient en l'air sous l'impulsion du vent. S'il en est ainsi, les volateurs les plus lourds doivent, pour se soutenir, avancer plus vite que les volateurs plus légers. C'est seulement à ce prix qu'ils provoquent de la part de l'air extérieur une résistance suffisante pour trouver en lui l'appui nécessaire.

L'oiseau vérifie parfaitement ces lois mécaniques : il ne peut se soutenir dans l'atmosphère qu'à la condition d'avancer, et il doit avancer d'autant plus vite qu'il est plus pesant. Nous le voyons, en effet, pour acquérir la vitesse nécessaire à sa sustentation, prendre son essor en courant ou se laisser tomber d'un endroit élevé. Nous constatons aussi chez les oiseaux les plus lourds, comme les canards, un vol plus rapide que chez les oiseaux plus légers.

Nous savons maintenant comment l'oiseau se soutient dans l'air. Il nous resterait à apprendre, pour créer notre machine volante, comment il assure sa propulsion. M. S. Drzewicki estime que c'est à l'aide des extrémités flexibles des grandes rémiges de l'aile, qui agissent à la façon d'hélices. Cette explication, hâtons-nous de le dire, n'est pas acceptée par tout le monde.

Mais nous n'avons pas besoin de savoir exacte-

ment comment les choses se passent chez l'oiseau, parceque nous n'avons pas besoin d'imiter en tous points le mécanisme de son vol. Disons même mieux : nous ne devons pas essayer de le copier servilement.

Notre appareil aviateur aura, en effet, un poids important : il exigera, pour être soutenu, une surface de dimensions considérables. Il serait donc fort maladroit de notre part de lui donner un mouvement alternatif, car le rendement assez avantageux avec un pareil mouvement pour de petits organes comme les ailes d'un oiseau, deviendrait très défectueux pour de grandes surfaces. Si la nature ne s'est pas servie d'organes à mouvement circulaire continu, c'est probablement parce que l'isolement nécessaire à de pareils organes les aurait privés des liaisons indispensables à leur nutrition. Quoiqu'il en soit, nous n'avons pas cette raison de nous priver du mouvement circulaire ; aussi aurons-nous recours, comme propulseur de notre machine volante, à l'hélice.

Cette hélice devra naturellement être actionnée par un moteur à la fois puissant et léger. Nous retrouvons ici une des conditions fondamentales du succès des dirigeables ; et nous devons dire que les efforts tentés pour la réaliser n'ont pas été dénués de résultats. Un ingénieur anglais, M. Maxim, a combiné un moteur à hydrocarbure fort remarquable, dont le poids ne dépasse guère 14 kilogrammes par cheval, en y comprenant tous les accessoires, notamment l'eau et le combustible capables de faire face à une consommation de 10 heures.

Dépassant de beaucoup les dimensions des aéroplanes construits avant le sien, M. Maxim a doté d'un semblable moteur, de la force de 100 chevaux,

une énorme machine volante, dont les ailes n'avaient pas moins de 522 mètres carrés de surface, et dont la force de sustentation ne devait pas être inférieure à 2612 kilogrammes. Cette machine aérienne, qui devait emporter trois passagers, était constituée par une voile principale, munie à l'avant et à l'arrière de becs mobiles, pour qu'on pût en faire varier l'inclinaison, flanquée à droite et à gauche de cinq paires d'ailes. Au-dessous se trouvait le moteur et la nacelle.

Elle a été essayée de la façon suivante : La nacelle reposait sur quatre roues, mobiles sur une longue voie ferrée : au-dessus et à faible distance était disposée une autre voie, sur laquelle devait s'appuyer les roues, dès que l'aéroplane serait soulevé. Dans deux premières expériences le soulèvement ne se produisit pas ; à la troisième, la machine quitta, paraît-il, son appui inférieur sur un parcours d'une centaine de mètres, et ne retomba que par suite de la rupture d'un essieu. Cette rupture prouve que les efforts étaient mal répartis, et il paraît certain qu'abandonné à lui-même le système eût, si non culbuté, du moins pris une inclinaison fâcheuse pour les passagers, en supposant que la stabilité eût était assurée, ce qui était moins que certain. M. Maxim n'osa pas tenter l'expérience. Cet insuccès, qui s'ajoutait à plusieurs autres, ne doit pas nous empêcher de reconnaître la grandeur et le mérite de ses études.

Les aéroplanes, qui ont été construits par d'autres inventeurs, ne sont en effet que des jouets à côté de celui de l'ingénieur anglais. Quelques-uns n'en sont pas moins très intéressants.

A signaler, en première ligne, celui du professeur Langley, de Washington. Nous n'avons sur lui que

des renseignements fort succincts. M. Langley, par un scrupule que ne partageaient pas tous ses compatriotes, ne voulait pas encore parler de son invention. Il a fallu que M. Graham Bell, le célèbre inventeur du téléphone, après avoir été le témoin de ses expériences, lui demandât l'autorisation de faire à son sujet une communication à notre Académie des Sciences (26 mai 1896). La machine volante, avec sa carcasse d'acier, ses plans inclinés de quatre mètres carrés de surface, pèse 10 kilogrammes; elle est actionnée par un moteur, de poids à peu près égal, de la puissance d'un cheval-vapeur. Cet aéroplane fut disposé à l'avant d'un bateau, sur la baie du Potomac; dès qu'on eut mis son moteur en marche, on le vit s'élever doucement à une hauteur de 8 à 10 mètres au-dessus de l'eau. Il décrivit, en partie contre le vent, des courbes d'environ cent mètres de rayon, et il revint à son point de départ, par une descente des plus douces, après s'être élevé à 25 mètres de haut. La course avait duré une minute et demie, comme la marche du moteur.

M. Stenzel, d'Altona (Allemagne), a construit une machine volante, imitant un oiseau, dont les ailes de forme parabolique ont une envergure de 7 mètres carrés, et oscillent, par ce mouvement alternatif, que nous prisons peu, dans un angle de 70 degrés, sous l'action d'un moteur à acide carbonique comprimé de la force d'un cheval. Cette machine a, paraît-il, progressé de 3 mètres à chaque battement de ses ailes ; mais les expériences n'ont encore étc faites qu'en la laissant attachée à un câble de sûreté.

Plus récemment, deux français, MM. V. Tatin et Charles Richet, ont construit un aéroplane, à carcasse de bois et recouvrement de soie, formé par deux ailes fixes et une queue, actionné par une

petite machine à vapeur, faisant tourner deux hélices disposées à l'avant et à l'arrière du corps principal. Les ailes ont 12 mètres carrés de surface ; tout l'appareil pèse 33 kilogrammes, en y comprenant l'eau et le charbon nécessaires à un parcours de 5.000 mètres, soit environ 600 grammes de charbon et 3 litres d'eau. Dans des expériences, faites en juin 1897, à Ste-Adresse, près du Hâvre, l'aéroplane a parcouru 140 mètres en ligne droite avec une vitesse de 18 mètres à la seconde.

Sans méconnaître l'importance des résultats acquis, nous ne croyons pas que l'aviation soit près de nous donner de si tôt la solution du problème cherché. La machine volante nous paraît, en effet, se buter à de très sérieuses difficultés.

Comme elle a besoin de prendre son essor, il lui faudra, pour le faire, une plate-forme assez longue pour lui permettre d'atteindre la vitesse nécessaire. Cette obligation d'organiser comme un embarcadère au point où elle devra s'envoler constituera une gêne, qui cependant, hâtons-nous de le dire, n'offre rien d'insurmontable.

Supposons notre machine partie : comment assurera-t-elle sa stabilité dans les airs ? La question n'est pas encore résolue, même en théorie. Elle n'est d'ailleurs pas insoluble. Malheureusement il en est une autre, plus difficile encore ; celle de l'atterrissage.

Au moment où la machine volante abordera le sol, comme elle aura conservé jusqu'alors, toujours pour se soutenir, une vitesse horizontale considérable, elle sera fort exposée à se briser en touchant terre.

Si encore elle avait la chance d'atterrir avec un vent debout, comme le font toujours les oiseaux,

la vitesse du vent se retrancherait de la sienne propre; et, si le vent était très violent, la secousse pourrait être très amortie. On arrive ainsi à cette conclusion bizarre, qu'un vent de tempête, qui rendrait très périlleux l'atterissage d'un ballon, faciliterait celui d'une machine volante. Mais triste perspective que celle de ne rentrer au port que si les éléments sont déchaînés !

Peut-être pourra-t-on utiliser les essais de cet infortuné Lilienthal, qui n'a pas, comme on l'a dit par erreur, inventé une machine volante, mais simplement étudié une façon de parachute, qui après lui avoir souvent permis d'atterrir sans accident, a un beau jour trahi sa confiance, Ce n'est en somme qu'une édition nouvelle du procédé de descente que la tradition attribue à Dante de Pérouse, quand elle nous le montre s'élançant du haut d'une falaise sur un châssis tendu de soie, pour exécuter audessus du lac Trasimène la première tentative de planement dont nous ayons connaissance. Mais, depuis le xvii[e] siècle, le besoin de confort s'est beaucoup accru, et nous doutons qu'une entreprise de transports aériens, basée sur l'exploitation d'un pareil procédé de débarquement, ait beaucoup de succès auprès de nos contemporains.

Nous emprunterons nos conclusions à une remarquable étude, présentée récemment par M. R. Soreau à la société des Ingénieurs civils de France.

Les ballons dirrigeables sont possibles aux vitesses modérées ; il est même à présumer qu'on sera bientôt en mesure d'en construire, qui transporteront quelques hommes avec une vitesse propre et pendant une durée assez grande pour qu'on puisse considérer le problème comme pratiquement résolu. Mais, à partir d'une certaine vitesse, qui semble

voisine de 20 mètres par seconde, leur réalisation deviendra difficile ; elle sera même impossible pour les plus grandes vitesses.

Pour celles-là, il faudra recourir aux aéroplanes ; mais la construction de ces derniers comportera de très grosses difficultés, notamment au point de vue de la stabilité. de l'essor et de l'atterrissage ; et elle n'assurera jamais le transport de poids bien considérables.

Le navire aérien quel qu'il soit ne semble donc pas devoir constituer jamais un moyen de transport courant. Il est probable que de longtemps les gouvernements seront à peu près seuls à les utiliser pour leurs armées, comme moyen d'éclairer ces dernières, peut-être comme engins de destruction.

Nous sommes donc loin de l'époque, dont Robida se complait à nous dépeindre les conditions nouvelles. Et rien ne nous presse d'installer sous les toits les loges de nos concierges. Ces utiles, mais prolixes employés, qui considéreront, à coup sûr, cette éléva tion comme une chute, ont encore de beaux jours pour cancaner sur leurs portes.

GÉRARD LAVERGNE

L'ÉDUCATION NATIONALE

I. — LA PATRIE

En prêchant au jeune homme la solidarité humaine, il ne faudrait pas se dissimuler que cette notion est encore trop vaste pour que son esprit qui s'essaye à peine aux généralisations puisse l'embrasser dans toute son ampleur. Celle de la solidarité entre concitoyens d'une même patrie le frappera davantage par ses proportions plus réduites ; et il sera plus facile de lui en faire saisir les avantages et admettre l'obligation. Car l'amour de la patrie est encore un de ces principes supérieurs que nous appellerons les fondements de l'éducation universitaire. Il s'impose au même degré que les précédents par son caractère de nécessité, d'utilité et d'universalité.

La patrie n'est ni une fiction mythologique ni l'œuvre de la fantaisie humaine. Beaucoup d'éléments entrent dans sa définition : le territoire, la race, la langue, la religion, un passé commun et des intérêts identiques ; aucun ne lui est adéquat. La patrie est plus et mieux que cela, c'est une personnalité morale, indépendante du caprice des législateurs et de la violence des politiques, faite d'une certaine communauté de penser et de sentir, d'une certaine harmonie des sympathies et des antipathies, de la conception et de la poursuite par plusieurs

hommes associés d'un même idéal. La patrie consiste dans le caractère national, lequel peut subsister en dépit de beaucoup de diversités et même de dissentiments politiques et religieux. Lui-même se transforme suivant l'évolution historique, mais sans que le fonds en soit jamais altéré.

On ne parviendra jamais, même par la réalisation de la fraternité universelle, à détruire l'idée de patrie. Y réussirait-on, qu'on n'aurait pas à s'en féliciter. Car à la patrie nous devons, contre très peu d'abus, un nombre considérable de services. C'est elle qui nous garantit l'indépendance, et par suite la dignité du caractère ; qui inspire le courage de tenter de grandes entreprises ; qui abrite l'originalité de chaque peuple et profite par là aux intérêts généraux de l'humanité. Au dedans elle protège la famille, l'éducation, la propriété, le travail, la sécurité, la bienfaisance, la liberté, autant de bienfaits auxquels l'habitude d'en user nous rend insensibles, mais de la privation desquels nous souffririons cruellement. Enfin elle imprime au caractère une orientation, à l'intelligence un stimulant ; elle suscite au cœur un mouvement d'affections désintéressées qui nous relèvent au-dessus de notre égoïsme habituel.

Sauf quelques rares exceptions, la patrie est aussi ce qui divise le moins, c'est peu dire, ce qui rapproche le plus. Elle retient également tous les cœurs, elle les fait vibrer à l'unisson. On le voit surtout dans les moments de crise, quand son honneur ou sa sécurité sont exposés. On oublie alors tous les désaccords et toutes les querelles pour se confondre dans un même sentiment d'angoisse et d'affection.

Pour toutes ces raisons, il importe de faire de la patrie le fondement de la pédagogie nationale. Seule-

ment, pour elle comme pour la loi morale et la solidarité humaine, nous nous y attacherons surtout à titre de principe d'union et d'harmonie.

M. Maurice Barrès l'a nié. L'universitaire-type qu'il a mis en scène dans les *Déracinés*, confond en effet la patrie avec un parti, le sien, celui qui doit lui procurer fortune et pouvoir : « Qu'est-ce que la France ? dit-il. Une collection d'individus ? Un territoire ? Non pas, mais un ensemble d'idées. La France, c'est l'ensemble des notions... qui composent la tradition de notre parti. On est Français autant qu'on les possède dans l'âme. » Ainsi donc, au sens de Bouteiller, on ne naît pas Français, on le devient si on a sucé le lait de la doctrine de son parti, et on ne le devient qu'à cette condition. En vain vous lui répliqueriez que votre famille habite le sol français depuis des siècles, que vos aïeux l'ont fécondé de leur travail, ou arrosé de leur sang, ou illustré de leurs travaux ou de de leurs exploits, il ne reconnaît pour compatriotes que ceux qui pensent comme lui. Par contre, les idées de son parti auraient la vertu de donner la réalité de Français à des étrangers, arrivés d'hier, et dont la race, les instincts et les traditions seraient radicalement et de temps immémorial hostiles aux nôtres.

A mon tour d'infliger un démenti à M. Maurice Barrès. Ce patriotisme-là, s'il est celui de quelques universitaires, ce que j'ignore, ne l'est pas de l'Université en général. Sur la patrie pas plus que sur la loi morale nous n'avons de ces subtilités-là et de ces exclusivismes. Nous sommes plus simples et plus traditionnistes qu'il se le figure. Sans préjudice de nos opinions individuelles qui, je le reconnais, sont pres que unanimement libérales, la patrie n'est pas pour nous un système politique particulier, matière à que-

relles et à divisions mortelles pour la sérénité de l'école. En politique comme en religion nous professons que ce serait faire acte de sectaire et d'usurpateur si nous tâchions d'imposer aux jeunes gens qu'on nous confie une doctrine particulière en opposition directe avec celle de leurs parents.

Qu'est-ce donc, selon nous, que la patrie ? Je viens de le dire, c'est cette personnalité morale, indépendante des théories politiques ou autres, formée d'un amalgame séculaire d'éléments particuliers, race, territoire, langue, histoire, faite surtout d'un caractère national déterminé, personnalité neutre, ou plutôt incontestée, qui représente au milieu des autres nations de l'Europe la perpétuité de la nation française. Voilà la notion, ni contingente ni passagère, mais nécessaire et stable, dont nous entendons faire la substance et le but de l'éducation universitaire. Qui pourrait s'en scandaliser ?

Il y a un point cependant qu'il convient d'éclaircir. J'ai dit moi-même que le caractère national, indestructible dans son essence, se transformait pourtant suivant l'évolution historique, et j'ajoute qu'avec lui se transforme l'idée de patrie, dont le caractère national constitue le fonds principal. Personne ne le contestera. On ne se faisait pas chez nous la même idée de la patrie avant la guerre de Cent ans qu'après Jeanne d'Arc, après la royauté absolue que pendant la féodalité, sous Louis XIV qu'après 89. La Révolution française surtout, par le renouvellement général des conditions politiques et sociales, a marqué d'un trait nouveau sa physionomie, et ce trait, conservé par Napoléon Ier, accepté par la Charte, consacré à nouveau par des révolutions successives, demeure à jamais ineffaçable : c'est le libéralisme en matière civile et religieuse. La patrie française

ne se conçoit plus sans ces deux droits primordiaux, la liberté civile et la liberté de conscience. Ceux-là même qui boudent le plus le progrès s'en réclament comme les autres et il ne serait plus possible au pouvoir personnel, s'il était restauré, de les confisquer. Par conséquent il va de soi que l'idée de patrie que nous voulons mettre à la base de l'éducation nationale, nous n'irons pas la chercher par de-là les temps passés jusque sous l'ancien régime, nous adopterons celle qui est en honneur aujourd'hui dans les partis politiques les plus différents, sous peine de condamner nos élèves à vivre plus tard en étrangers au milieu de leurs concitoyens.

Les *Instructions* font mention d'un autre trait de notre sentiment national sur lequel on appelle l'attention du professeur pour qu'il le maintienne et le développe avec soin, je veux parler de ce qu'il a d'«international » et d' «humain ». « La culture du sentiment national est délicate. Il faut avant tout fortifier le naturel amour du pays natal, raisonner cet instinct et l'éclairer ; mais, en France, sous peine de d'échéance de notre esprit, nous ne devons ni oublier l'homme dans le citoyen, ni rétrécir, au profit apparent de notre pays, la place de l'humanité...

« La méthode qui prescrit de mettre partout notre pays au premier plan et le monde en prolongement expose l'écolier à des préjugés trop forts. Elle va directement contre le but qu'elle se propose... nous n'avons jamais été, nous ne serons jamais des particularistes. Il fait partie de notre profession de Français d'aimer l'humanité et de la servir. » Oserai-je avancer que les *Instructions* résolvent au pied levé le problème de psychologie le plus délicat qui se puisse imaginer et dont la solution com-

porte les conséquences les plus graves ? Qu'il fasse partie de notre profession de Français d'aimer l'humanité et de la servir, cela se dit, tout au moins depuis la Révolution, et si cela est, j'en suis fier, et je reconnais qu'il faut entretenir dans notre jeunesse une vocation si éminente. Seulement je ferai remarquer que le sentiment national et le sentiment international sont contradictoires l'un à l'autre. On nous demande de conserver jalousement ces deux tendances, innées, paraît-il, à l'âme française, et par conséquent de les concilier dans la bonne mesure, de nous tenir dans un juste milieu. Est-on bien sûr qu'on ne soit pas ici en pleine abstraction ? Le juste milieu est bon en théorie : dans la pratique les hommes, et à plus forte raison les enfants, ne savent guère s'arrêter à la limite précise où un principe vrai se fausse en s'exagérant. Il faut en prendre son parti : en éducation comme en tout pour atteindre le but, il faut vouloir le dépasser.

Dans l'espèce le doute n'est pas permis, surtout aujourd'hui où la patrie, en outre des ennemis du dehors, doit compter avec les ennemis du dedans, je veux parler de ceux qui cherchent à la ruiner dans l'esprit de la jeunesse par leurs théories prétendues humanitaires. Le patriotisme est susceptible de défauts, nous le savons ; il voisine avec l'étroitesse d'esprit, la vanité, l'égoïsme, la haine et l'injustice. Mais les dangers de ces défauts sont moins funestes que ceux de leurs contraires. Chacun d'eux est l'envers d'une qualité. Ce n'est qu'à la condition d'être fier de son pays qu'on veut sa grandeur. L'égoïsme collectif est l'aiguillon du travail collectif. La haine est impie, mais le ressentiment est parfois un devoir. Et surtout le point de vue exclu-

sivement national, n'est-il pas le point de départ de tous les grands sentiments civiques ? Un peu limité sans doute ; mais à trop embrasser, on étreint mal. Craignons qu'à cultiver tant l'homme dans le citoyen, nous ne méritions les reproches de M. Barrès de former des citoyens du monde beaucoup plus que des citoyens d'un pays déterminé. Craignons qu'à ne pas mettre notre patrie au premier plan et à placer l'élève systématiquement au point de vue de l'humanité, il ne se glisse dans son esprit à l'endroit du sentiment national, par quelque fissure secrète, un peu de scepticisme et d'indifférence. Sans parler des anarchistes ou des *sans-patrie*, il n'y a que trop de Français, actuellement, qui sous prétexte d'une superbe impartialité, ne cessent de dénigrer notre patrie en la comparant avec les pays voisins. L'orgueil national aurait moins d'inconvénients que cette disposition d'esprit, décorée du nom de scientifique, et excès pour excès, puisqu'il faut opter, j'opterais encore pour l'orgueil.

L'éducation universitaire sera donc avant tout nationale. Nous ferons de notre patrie l'idée maîtresse et dominante de notre pédagogie, quelque chose comme l'amour du prince pour les écoles de l'ancien régime. Nous enseignerons à nos élèves l'état de la France, son passé, le plus glorieux du reste du monde, ses grandeurs et ses misères présentes, l'action qu'elle a exercée et qu'elle peut exercer encore sur le monde. Le professeur d'histoire est celui qui a le plus qualité pour cette haute mission. Mais les autres trouveront pendant la classe maintes occasions d'y toucher : le professeur de lettres notamment, à propos des chefs d'œuvre de notre littérature dont tous les pays d'Europe se sont successivement disputé l'imitation.

Gardons-nous surtout de douter de l'efficacité de nos efforts. Le patriotisme a beau être un sentiment naturel, un besoin inné de sociabilité, dans tout ce qu'il contient de traditions et d'histoire il peut être cultivé et développé par l'éducation. Cela est si vrai qu'il s'est trouvé des sociologues pour attribuer exclusivement à l'éducation son origine. N'avons-nous pas sous les yeux l'exemple de l'Allémagne pour nous démontrer au besoin tout ce que l'école peut apporter de flamme et d'intensité au sentiment national ?

Seulement cette éducation ne doit pas rester purement scientifique, ni s'adresser exclusivement aux intelligences. Pour la faire pénétrer profondément, il faut savoir lui faire prendre le chemin des cœurs ; et ce n'est qu'après qu'elle sera parvenue à les conquérir et à les échauffer, que nous pourrons nous vanter d'avoir formé de bons patriotes. Rien n'est moins difficile d'ailleurs. Dans tous les pays, mais surtout en France, on est toujours sûr d'être bien accueilli quand on parle de la patrie. C'est même pour cela, hélas ! qu'on voit cette passion exploitée par tant d'agitateurs.

II. — LE PAYS NATAL

Mais la patrie n'est pas une unité indivisible, telle que certains despotismes idéologiques ont pu la rêver. Dans les limites de la nationalité française comme dans celles d'un cercle excentrique se meuvent d'autres agrégats indépendants. Entre la grande association de l'Etat et l'individu s'interposent des

groupements intermédiaires qu'on appelle les régions ou les provinces, chacune avec ses ressources et son originalité particulières. Il est bon, il est nécessaire à l'État comme à l'individu que ces groupements soient bien vivants. Sinon l'individu languit isolé et l'État s'appauvrit de cette force perdue. C'est donc d'une bonne pédagogie que d'enseigner aux jeunes gens le culte du pays natal. Ils trouveront le secret de la santé morale et de leur force d'expansion dans cet attachement aux souvenirs de leur race et dans cette familiarité avec la terre maternelle.

Cette pédagogie là est-elle la nôtre ? M. Barrès a écrit son roman des *Déracinés* pour démontrer que non. Les *Déracinés*, ce mot expressif, s'applique à nos élèves, victimes d'une éducation trop abstraite, trop universelle, trop indépendante du temps et du milieu, qui, au lieu de les attacher à leur pays natal, leur en inspire le dégoût et l'éloignement. Voici comment l'explique M. Barrès.

C'est dans la classe de philosophie du lycée de Nancy qu'il a placé les héros de sa thèse. Ils sont là sept jeunes gens, de caractères divers, mais dont le trait commun est d'avoir l'âme lorraine. Ils ont dans les veines le sang, les idées, les traditions de cette province dans laquelle ils ont reçu le jour et des fortunes dtverses. Leur professeur, un esprit très distingué mais dogmatique et autoritaire, est un grand-prêtre de la raison pure, un kantien déterminé. Sa règle unique consiste dans le fameux précepte : « Agis toujours de telle sorte que ton action puisse servir de règle universelle. » Il prêche à ses élèves la vérité d'après son maître : pour leur conscience privée l'individualisme absolu, et pour leur raison l'universel. Insoucieux de tout ce qui, traditions et préjugés, les rattache au sol natal, il en

détache ces jeunes gens pour les transporter dans une humanité abstraite. Il les félicite chaque fois qu'ils se sont « affranchis d'une particularité lorraine. »

Première conséquence : il les affaiblit. Une éducation uniforme, qui, sans tenir aucun compte des idées, des habitudes, de la manière locale de sentir de chaque région de la France, leur substitue des principes généraux et détache de nous une partie de nous-même, faite précisément de ces idées et de ces habitudes, diminue d'autant notre individualité et par suite notre force de résistance dans la vie. Nous devenons des isolés, des citoyens du monde poussière d'énergies en disponibilité. Quand on est Napoléon, on y perd rien parce qu'on s'annexe le reste du monde. Un fonctionnaire encore se tire d'affaire, car plus sa culture aura été générale, plus facile sera sa faculté de prendre le ton et l'allure de chaque milieu. Mais si l'on appartient à la moyenne de l'humanité et que notre destinée soit de continuer un effort particulariste sur la terre des ancêtres, une pareille culture affaiblit de ce qu'elle ôte à notre caractère de national et même de local.

Autre conséquence : elle déprovincialise, domiciliairement ou non. Le professeur, en effet, du moment qu'il ne cultive pas dans ses élèves les aptitudes spéciales de la race, ne songe pas à leur apprendre à découvrir dans leur propre pays un emploi utile pour leur activité. Bouteiller aurait pu inspirer à deux d'entre eux qui sont du Barrois l'idée de relever Bar qui décline ; à celui qui est du pays de la Seille, d'essayer de refaire aux salines leur prospérité ; à celui de Longwy de se créer une situation dans le bassin minier de la région. Mais non. Traitant les intelligences et les caractères qui lui ont été con-

fiés comme des unités purement formelles, en doctrinaire de l'Etat qui ne comprend pas que la santé générale de la grande patrie française est faite de celle de chacune des petites qui y sont contenues, par les horoscopes qu'il tire d'eux il les lance à la conquête de Paris « la patrie de leurs âmes, le lieu marqué pour qu'ils accomplissent leurs destinées. » Leurs classes terminées, ils partent en effet pour la capitale. L'auteur nous les montre vaquant à différentes choses : la médecine, le droit, la littérature, le reportage, la politique. Mais on s'aperçoit qu'ils n'ont plus aucune originalité : « Chacun d'eux porte en son âme un Lorrain mort jeune et désormais n'est plus qu'un individu. »

Mais il n'y avait pas que ces sept élèves dans la classe de Bouteiller. Que sont devenus les autres ? Il serait intéressant de savoir quel effet a produit sur eux aussi l'enseignement « déracineur ». M. Barrès ne le dit pas, sans doute parce qu'il a pensé qu'il serait facile au lecteur de suppléer à son silence. Eh oui, tous sans exception se sont déprovincialisés, les uns en embrassant la carrière ambulante du fonctionnarisme, et ceux-là même qui sont restés dans leur province en prenant l'air banal de Paris. Ceux-là se sont considérés comme très malheureux ; pour se venger du sort, ils ont pris le genre de sourire de leur province ou d'en rougir. Ils croient se grandir en vivant les yeux fixés sur la capitale pour en adopter avec une docilité moutonnière et une promptitude vaniteuse les modes, les engouements, les snobismes, les opinions politiques et littéraires et jusqu'à cette *Bêtise parisienne* dont M. Paul Hervieu nous a buriné d'un crayon si incisif quelques échantillons.

Telle a été l'œuvre néfaste de Bouteiller. Mais

Bouteiller n'est pas, dans l'esprit de M. Barrès, un cas isolé, une exception. Cet universitaire est l'universitaire en général, et c'est tout le système d'éducation universitaire que M. Barrès, très nettement, incrimine dans la personne de Bouteiller. C'est l'Université en général qu'il rend responsable du déracinement des jeunes Français, et par voie de conséquence, de la crise actuelle des volontés.

Ai-je besoin de déclarer que je n'accepte pas tant de pessimisme? Et d'abord pourquoi mettre seule en cause l'Université? Si c'est le système de l'éducation classique qui a tort, il a tort partout où il est donné, dans les maisons libres aussi bien que dans celles de l'État. Puis ce système n'est pas seul coupable ; le déracinement est dû à des causes sociales plus générales, à la centralisation excessive, à l'attraction de Paris, tous maux dont l'Université ne peut mais, et dont même elle est la première à souffrir.

Mais ces réserves faites, je suis pleinement ici avec M. Barrès pour déplorer la tendance universelle qui pousse le Français à quitter sa province ou tout au moins à se dépouiller de toute particularité du pays natal pour ressembler à un Parisien. Tout le monde y perd : Paris, qui compte moins de Parisiens que de provinciaux; la province, dont l'originalité s'en va; et la France elle-même, car la vie provinciale s'éteignant, un appauvrissement général doit fatalement s'en suivre. Je ne souhaite pas assurément que tout le monde, sans exception, soit rivé à sa province, ni qu'on en garde précieusement tous les travers, l'accent compris, s'il est vicieux. Je dis seulement qu'il est déplorable que les provinciaux n'aient d'yeux que pour Paris, qu'ils n'hésitent pas, toutes les fois qu'ils le peuvent, à y élire domicile, et qu'ils croient devoir se dédommager de ne le pouvoir point

en prenant du Parisien la tournure d'esprit et jusqu'à la coupe du vêtement.

De cette situation, sans admettre avec M. Barrès que tout le tort en soit à l'Université, je veux bien croire que celle-ci aurait pu s'en émouvoir davantage et qu'elle se devrait autant qu'au pays d'y porter remède dans la mesure de ses moyens. Car, autant et plus peut-être que l'Etat pour décentraliser administrativement, —politiquement, ce n'est ni possible ni désirable, — l'Université en a pour décentraliser intellectuellement. Je vais les dire, en ce qui regarde l'enseignement secondaire.

A lui seul, le lycée ne suffirait pas pour faire aimer à un jeune homme son pays natal. Mais le jeune homme n'en a pas besoin. Il l'aime tout naturellement, parce qu'il y est né, qu'il y a joué tout petit, et qu'il existe entre ses premières impressions et le paysage environnant, plaine, mer ou montagne, une association tellement intime que le ressouvenir des uns n'est plus possible sans que l'image de l'autre se lève immédiatement dans son esprit. Il l'aime parce que sa famille y a « duré » (Paul Bourget), et que de cette alliance quelquefois séculaire il a des témoins sous les yeux, des souvenirs de famille, des arrière-parents, des morts au cimetière. Il l'aime enfin pour une raison toute physique, parce qu'il y a eu de bonne heure entre son corps et ce climat une pénétration si profonde qu'il souffre d'en être arraché.

Mais cet amour du pays natal qu'il ne crée pas, le lycée pourrait l'enfoncer plus profondément dans les moëlles de la jeunesse, en même temps que le raisonner et l'éclairer.

Si on écoutait Mistral et les félibres, ce serait bien simple : il n'y aurait qu'à donner dans les écoles une

place aux dialectes provinciaux à côté du français. Chimérique, ce moyen, et dangereux. On ne ressuscite pas artificiellement une langue. Ou si on y réussit, elle ne servira qu'à un cénacle de lettrés. Le peuple ne parlera jamais que la langue qu'il se sera faite lui-même. S'il y a eu un homme capable de rendre la vie à un parler provincial, c'est bien le génial auteur de *Mireille*. Patiemment, avec une érudition immense et un éclectisme réfléchi, il a reforgé, après Aubanel et Roumanille, le vocabulaire et la syntaxe du dialecte provençal. Mais le résultat de ce grand effort n'a été qu'un langage composite et conventionnel, en usage chez les félibres, mais étranger en partie aux habitants même du Comtat et du pays d'Arles. Si on déférait à son vœu, Mistral serait le premier déçu; car la nation provençale n'existant plus et les Provençaux étant devenus des Français, ses compatriotes feraient sans cesse des infidélités à la langue provençale dont la vie, quoiqu'on dise, s'est définitivement retirée, pour retourner spontanément à la langue française, la seule vivante, parce qu'en France le seul peuple français vit.

Quel danger, d'ailleurs, pour nous Français, si pareil rêve était réalisable! Si la nation fait la langue, n'est-ce pas la langue surtout qui fait la nation ? La France, qui, il y a sept siècles, a voulu être une, doit le rester de plus en plus, sous peine de disparaître. Sa langue, voilà, autant et plus que sa centralisation politique, l'outil nécessaire et la réelle garantie de cette unité. Y toucher serait admettre d'avance sa dissolution prochaine. Que l'Autriche actuelle nous serve d'exemple. C'est la pluralité des langues qui est l'agent principal de ses dissensions intestines, et il n'est pas difficile de prévoir ce qu'elle devien-

dra le jour où les trois ou quatre nationalités dont elle est la somme beaucoup plus que la fusion n'auront plus entre elles le lien d'une commune vénération pour leur vieil empereur. Laissons donc de côté ce moyen qui ne réussirait pas, ou réussirait trop.

Mais parmi ceux à la fois possibles et souhaitables, le premier serait que le recrutement des maîtres fût le plus possible local ou tout au moins régional. Comment voulez-vous qu'un Breton qui vient aujourd'hui enseigner à Marseille avec la perspective d'en repartir demain pour Nancy, ne soit pas partout où il passe un dépaysé, incapable d'inspirer à ses élèves un patriotisme local qu'il ne saurait ni comprendre, ni partager ? Cela est si vrai que bien souvent ces oiseaux de passage sont hostiles aux pays où ils se sont pour un instant posés, et, loin d'en prêcher l'amour, ils seraient plutôt tentés de donner le fâcheux exemple du dénigrement. Des professeurs indigènes ou tout au moins de la région verraient leur province avec les mêmes yeux que leurs élèves, ils en aimeraient pour les mêmes raisons l'aspect, le climat, les mœurs, les traditions, et jusqu'aux préjugés. Au lieu d'avoir à s'efforcer pour s'engrener les uns aux autres, ils formeraient comme une sorte de grande famille où on se comprendrait à demi-mots et par de simples allusions. Souvent même ils se trouveraient entre eux des connaissances, des amis, des parents communs, et de là naîtrait tout un amalgame d'intérêts et de sympathies dont l'amour du pays serait le premier à profiter.

On pourrait aussi assigner dans l'enseignement de chaque lycée une place à part à l'histoire et à la géographie de la région. On a fondé dans quelques

facultés des chaires de ce genre : pourquoi n'en entendrait-on pas quelques échos au lycée ? Voudrait-me faire croire que le lycéen de Brest, de Nancy ou de Marseille serait moins intéressé par le détail, parfois héroïque, de l'histoire de sa province que par celui, souvent insignifiant, de l'histoire de la Pologne ou de la république de Venise ? Où serait le mal qu'il apprit tout ce qu'il y a de sites curieux et de beautés naturelles dans son pays de préférence à tel affluent de l'Ohio ou même du Dniéper ? Surtout si, par une leçon de choses, celle-là vraiment digne de ce nom, on le menait sur les lieux, si un guide compétent lui faisait parcourir dans des promenades souvent répétées les lieux historiques fameux et les points d'excursion les plus renommés ? Songez à ce que dix années de ce régime accumuleraient dans l'esprit avide et dans le cœur chaud de la jeunesse d'amour ardent et raisonné pour sa petite patrie !

Mais de tous les moyens capables de rattacher — domiciliairement, cette fois, — les jeunes gens au pays natal et à leur province, celui-ci serait, à mon sens, le plus rapide et le plus sûr : le rappel de la jeunesse des lycées à l'agriculture, au commerce et à l'industrie.

L'enseignement classique actuel est et demeure intangible : pour la formation d'une élite il n'a pas son pareil. Mais, comme presque tout le monde veut en user, il se trouve que, par ses méthodes de préparation générale et de culture désintéressée, il est aussi un merveilleux fabricant de fonctionnaires, de critiques littéraires et de politiciens. A dix-huit ans, le bachelier ès-sciences ou ès-lettres se découvre, en général, la vocation du droit, de la médecine, de la littérature ou de

l'armée. Seuls les blacboulés se dirigent piteusement, comme des chiens qu'on fouette, vers l'agriculture, l'industrie ou le commerce ; médiocres recrues, sans apprentissage aucun, sans même la tournure d'esprit qu'il faut, condamnés à végéter dans des situations subalternes, s'ils n'ont pas eu le bon esprit de naître de pères ayant déjà réussi.

Or, quel intérêt veut-on que des fonctionnaires, des critiques littéraires ou des politiciens aient à rester dans leur pays d'origine ? Pour un fonctionnaire, la marge de l'avancement est plus étendue dans toute la France que dans le Quercy ou dans le Roussillon. On ne voit pas très bien un critique littéraire se fixant dans sa province. Pour lui Paris vaudra toujours mieux que Lyon, à plus forte raison que Carpentras. Enfin tout politicien se croit ministrable et il n'y a de ministères qu'à Paris.

Il y a plus de chances assurément pour voir un médecin ou un avocat s'installer dans sa ville natale. Mais que de villes, grandes ou petites, où il n'y a plus, Dieu merci, assez de malades et de plaignants pour suffire au grand nombre de ceux qui brûlent de leur prodiguer leurs secours ? Que faire ? On va chercher fortune ailleurs.

Ce qui est l'exception dans les carrières libérales, est au contraire la règle dans les autres, auxquelles je ne sais pourquoi on a refusé jusqu'ici ce beau nom. Il est rare qu'un jeune homme qui se destine à l'agriculture, à l'industrie ou au commerce se dépayse. Ou il succède à son père, ou il prend la suite d'un patron, ou il fonde un établissement au centre d'une clientèle dont il est déjà connu : dans tous les cas il reste sur place. En vue de ne pas s'en séparer, ses parents ont choisi pour son apprentissage une des branches de ces carrières plus spécialement

prospères dans le pays. Une fois qu'il travaille pour son compte, il n'a pas de raisons d'en adopter une autre.

Or, pour rappeler la jeunesse à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, il existe au lycée un excellent instrument, l'enseignement moderne. Non pas tel, par exemple, qu'il est donné actuellement ! Conçu sur le modèle du classique, il n'est, à vrai dire, la différence des langues mise à part, que sa doublure et son rival. Il est animé du même esprit général et désintéressé ; il conduit au même but, les carrières libérales et les fonctions de l'État. Création bâtarde, dont on ne voit pas bien le résultat, sinon qu'il nuit plus ou moins sournoisement à son aîné. Je ne lui suis point hostile, et la preuve, c'est qu'il ne dépendrait pas de moi qu'étant tel qu'on nous l'a fait, les seules portes qui lui restent fermées du droit et de la médecine lui fussent ouvertes à deux battants. C'est sa conception que je critique, c'est à son orientation que je m'en prends.

L'ancien enseignement spécial avait plus sa raison d'être, précisément pour ce qu'il y avait en lui de *spécial*. Il s'était discrédité par le recrutement inférieur de ses maîtres et de ses élèves. Mais aujourd'hui tout cela est bien changé. Les deux personnels de maîtres se valent, et il n'est pas rare de rencontrer dans l'enseignement moderne des professeurs dont les grades soient ceux de l'enseignement classique. Le niveau des élèves s'est aussi sensiblement relevé. Des examinateurs au baccalauréat ont publiquement reconnu qu'il y a dans le moderne plus de non-valeurs choquantes que dans l'autre, mais que ses meilleurs sont tout a fait égaux aux bons élèves du classique et qu'entre ces deux extrêmes flotte une masse de médiocres qui, tout pesé, ne

valent pas moins que la masse correspondante dans l'enseignement rival.

Dans ces conditions, quelle utile réforme, si on revenait bravement à l'ancien régime, si on réinstallait l'enseignement spécial sur les mêmes principes qu'autrefois, plus larges encore, si possible, et mieux compris, si on tirait de lui tout ce qu'il peut donner et rien que cela, une vaillante population d'agriculteurs, d'industriels et de commerçants, instruits, laborieux, entreprenants !

Parbleu, je sais bien l'objection. L'Université offre ce qu'on lui demande. Si la majorité des parents, au lieu de rêver pour leurs fils des carrières administratives et libérales, revenaient à une estime plus intelligente des autres, pour celles-là aussi ils trouveraient au lycée une préparation directe et solide. — Cela est vrai. L'esprit public est le premier coupable, c'est par lui qu'il faut commencer la réforme. On s'y est déjà employé. Des livres comme ceux de M. Demolins et de M. Barrès sont faits pour créer un mouvement dans ce sens. Le Chef de l'État, des personnages officiels, des écrivains écoutés du public ont émis dans des circonstances récentes de précieux encouragements. Enfin j'attends beaucoup de l'expérience. Témoins de l'encombrement formidable des carrières favorites et de la faillite des licenciés, les parents finiront bien par sacrifier leur vanité à l'intérêt de leurs enfants.

Ce jour-là, l'enseignement moderne, retrouvant sa raison d'être et répondant à des aspirations déterminées, recevrait un élan qu'il n'a pas encore connu. Dès les premières classes on s'y pénétrerait de cette vérité salutaire que pour n'être pas entré à Saint-Cyr ou à Polytechnique on n'est pas fatalement un imbécile, qu'il est aussi beau

d'avoir créé ou relevé une branche quelconque de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce que d'être notaire ou autre officier ministériel, que cela procurera peut-être autant d'honneurs, très probablement plus d'argent et à coup sûr plus de liberté.-Sans renoncer absolument à une culture esthétique qui permette de mieux goûter Schiller ou Shakespeare dans le texte, on orienterait l'enseignement des langues vivantes dans une voie de plus en plus pratique, de manière que l'élève les parlât et les lût couramment, qu'il put lire aussi les ouvrages spéciaux qui traitent de sa partie. On en prendrait plus à son aise avec l'histoire grecque et romaine, et le temps qu'on gagnerait sur elles, on le reporterait avec plus de profit sur l'étude approfondie de la géographie, de la géographie économique surtout, avec laquelle un futur agriculteur, industriel ou commerçant devrait être complètement familiarisé. Je donnerais bien entendu à la géographie économique de la région une place prépondérante. Les excursions et les visites d'établissements en éclaireraient les leçons. Et voilà par où je dis que cet enseignement, sous le même toit ou non que l'enseignement classique, pourrait être, si on y tenait, le moyen le plus rapide et le plus sûr d'attacher le jeune homme au sol natal, et de l'y attacher non pas pour qu'il y pèse d'un poids inutile d'oisif, mais pour qu'il le travaille et lui fasse porter des fruits.

Le mal signalé par M. Barrès, quoique trop exclusivement attribué à l'Université, est assez réel pour que l'Université prenne tous les moyens en son pouvoir de l'enrayer.

JACQUES ROCAFORT.

SONNET

(RÉPONSE A UN POÈTE)

Qui ? Moi ! fouler aux pieds une palme encor verte,
Me lasser du printemps ou du ciel étoilé ?
Avant que de frimas la terre soit couverte,
Dédaigner le mirage à mes yeux étalé ?

Je n'ai pas même su me raidir à sa perte,
Et niant le soleil parce qu'il s'est voilé,
Au vent noir de l'oubli laisser ma porte ouverte,
Quand des oiseaux chanteurs l'essaim s'est envolé.

Voyez ! j'en pleure encor.... mais j'abrite en mon âme
D'un foyer méconnu la pure et douce flamme,
Heureuse de souffrir en protestant bien bas.

Sachez-le donc, ami, de rien je ne suis lasse ;
Je voudrais retenir tout rêve qui s'efface ,
Et je reste fidèle, en dépit des ingrats.

C...

ADOLPHE CRÉMIEUX

ET LE DUC DE BERRY

Une discussion s'est élevée récemment au sein du conseil municipal de Nimes dans laquelle a retenti le nom d'Adolphe Crémieux. A ce propos nous avons pensé que l'occasion était bonne de publier ici, sur le compte du célèbre avocat israélite, un document qui ne peut manquer de piquer la curiosité de nos lecteurs. Il s'agit de l'éloge qu'il prononça d'un prétendant au trône de France dans une loge franc-maçonnique de Nimes.

On sera certainement frappé, en même temps que du talent oratoire de Crémieux, des changements que le temps apporte, au cours d'un même siècle, dans les hommes et dans les institutions.

On ne sera pas non plus sans s'apercevoir des nombreuses traces d'imitation de Bossuet que porte la harangue de Crémieux.

C'était le samedi 18 janvier 1820. Crémieux avait vingt-quatre ans. Il était l'un des officiers dignitaires de la Loge « *le Bienfait anonyme* à l'Or.·. de Nismes (1) » qui célébrait « une pompe funèbre, avec

(1) Postérieurement à la Révolution, ont été constitués à Nimes, par le Grand-Orient de France : la loge et le chapitre *la triple union éprouvée* le 9 octobre 1804, — la loge et le chapitre *le bienfait anonyme* le 1er février 1805, — la loge *la parfaite amitié*, le 15 Décembre 1805, — la loge et le chapitre *la philantropie*, le 3 mars 1836, — la loge l'*Echo du Grand-Orient*, le 20 mai 1857, qui est encore en activité, — le chapitre l'*Echo du Grand-Orient*, en 1859 qui a cessé ses travaux en 1868.

la plus grande solemnité, en l'honneur de S. A. Royale le duc de Berry » qui venait d'être assassiné. « Le temple était entièrement tendu de noir, — porte la *planche des travaux* ; — des draperies blanches relevaient cette sombre tenture. Des inscriptions simples et touchantes rappelaient le Prince, son trépas, et notre douleur. Une quantité prodigieuse de cierges et de lampes donnaient à l'At.·. l'aspect d'une chapelle ardente. Au milieu s'élevait un cénotaphe richement décoré ; des devises et des emblêmes avaient été gravés sur les quatre faces : à l'or.·. étaient ces mots, *aux Mânes du duc de Berry;* à l'occ.·. l'image de la France ; au midi ces paroles : *Que faites-vous ? Ma plaie est peut-être empoisonnée* !... au nord : *Sire, grâce pour l'homme qui m'a frappé !*

« Des parfums brûlaient auprès du tombeau, entouré de cyprès. Une urne cinéraire surmontait le mausolée ; une couronne d'immortelles, placée au-dessus de l'urne, offrait le double emblême de l'immortalité de celui qui n'est plus et de l'espoir de la voir renaître ; le cordon et l'épée maç.·. enveloppée d'un crêpe étaient sur le cénotaphe.

« Un grand nombre de F.·. s'étaient rendus à la pieuse cérémonie. Les travaux ont été ouverts sans bruit. Le F.·. Barbaroux, V.·., éclairait l'Or.·. ; le F.·. Vincens-Valz, 1er surv.·., et le F.·. Vincent, 2e surv.·., dirigeaient leur colonne ; le F.·. Crémieux, orateur ; le F.·. Ducros, secrétaire, occupaient leur siège.

« La colonne d'harmonie a d'abord fait entendre une musique lugubre qui a préparé les F.·. au plus entier recueillement. »

Le V.·. prononce un discours par lequel il ex-

prime les plus vifs sentiments de paix et de concorde.

Un chant funèbre succède. Après quoi, le V.·. donne la parole au F.·. orateur qui prononce, en ces termes, l'oraison funèbre du duc de Berry :

« *Multis ille bonis flebilis occidit, Nulli flebilior......*

« Il n'est plus; son trépas a consterné tous les gens de bien, c'est nous surtout qui devons le pleurer.

« Un Prince, l'orgueil de la France, l'espoir de la Patrie, succombe, à la fleur de ses ans, sous les coups d'une main parricide ; la France s'est couverte d'un voile funèbre ; la Patrie gémissante pleure le dernier rejeton d'une race illustre. Un trône si glorieusement occupé pendant tant de siècles, si miraculeusement rétabli pour la félicité de tous, réclame vainement pour les temps futurs la suite de la dynastie régnante : la famille de nos Rois a vu s'éteindre l'avenir ; le dernier Bourbon n'est plus. O douleur ! Henri IV et le Duc de BERRY, le chef et le dernier rejeton de la race française des Bourbons, subissent la même destinée ! Mortels, qui que vous soyez, qui osez vous plaindre de votre sort, levez les yeux, et voyez le sort de la famille des Rois. Quelles peines furent égales à ses peines ; quelles calamités égales à ses calamités ! Neuf cents ans de gloire n'ont point arrêté la ruine du trône. Sapé jusque dans sa racine, l'arbre antique s'écroule avec fracas ; tout retentit au loin du bruit de sa chûte. Le chef auguste qui nous gouverne aujourd'hui, promène de climats en climats ses malheurs partout repoussés ; née sur

les degrés du trône, la fille des Césars trouve à peine un abri pour reposer sa tête ; les fils des Rois, Rois eux-mêmes, sollicitent longtemps en vain une généreuse pitié ; enfin, accueillis dans cette île fameuse, dont les princes avaient naguère réclamé de nos monarques l'hospitalité et les efforts de la France, la même main invisible qui les avait frappés les ramène au sein de cette France chérie ; ils remontent au rang où les appelle l'Europe entière, et rentrent dans ces palais où tout parle de leurs aïeux et de leur puissance. Hélas ! c'est au milieu de leur joie, c'est au sein de leur grandeur que les coups les plus terribles vont affliger leurs âmes ; c'est dans la capitale du Royaume qu'un exécrable assassin va frapper l'héritier du trône ; c'est, pour ainsi dire, au milieu des Français qu'un poignard parricide va faire couler le sang d'un fils de France ! Ah ! mes Frères ! qu'elle est terrible la destinée des rois que le vulgaire envie !

« Le duc de Berry n'est plus. La France le pleure ; mais nous surtout, nous devons le pleurer. Il eût donné un donné un nouvel éclat à nos solennités, il eût encouragé nos travaux, il eût protégé nos temples, celui qui se faisait une gloire d'appartenir à notre ordre sacré ! Quel lustre il répandait sur tous ses Frères, celui qui réunissait à un si haut degré les plus belles qualités du Maçon. L'amour de la Patrie et de la gloire, l'amitié, la bienfaisance, la clémence, si belle dans le cœur des princes, il possédait toutes les vertus. C'est à nous surtout qu'il appartient de le plaindre ! *Multis ille bonis flebilis occidit, nulli flebilior......*

« C'est donc un devoir bien légitime et bien sacré qui appelle aujourd'hui autour du religieux cénotaphe ce grand nombre de Frères accourus à cette

solennité. O Prince ! digne fils d'Henri IV, du haut du céleste séjour, daigne abaisser un instant sur nous tes regards. Que notre pieuse douleur s'élève jusqu'à toi, c'est le seul tribut que nous puissions t'offrir. Naguère encore, tu aurais pu réclamer notre bras et notre sang ; des larmes, voilà maintenant tout ce que la France peut te donner ; le souvenir éternel de tes vertus, voilà ce qu'elle promet à ton âme généreuse.

« Ce sont ces mêmes vertus dont nous allons parler sur ta tombe : sur ta tombe ! n'est-ce pas dire que l'expression de la vérité la plus pure sortira de notre bouche ? La vérité seule règne ici, tu le sais ; et d'ailleurs, les accents de la flatterie peuvent-ils se faire entendre dans le triomphe de la mort ?

« Mes FF.·., je vais m'efforcer de vous donner une idée de Monseigneur le Duc de Berry : c'est vous dire que je vais retracer à vos yeux l'expression fidèle de notre admiration et de nos regrets.

« Charles-Ferdinand Duc de Berry, naquit à Versailles, le 24 janvier 1778. Au milieu des premières études du premier âge, la révolution vint l'arracher de la France. Il abandonna le palais de ses pères, une cour nombreuse et brillante ; il dit un long adieu au pays qui l'avait vu naître, et son exil commença, pour ainsi dire, avec sa vie. Ainsi s'ouvrait déjà devant lui la carrière de l'adversité ; ainsi s'annonçait au jeune prince une vie qui devait être traversée par tant de malheurs, et terminée par un malheur plus grand et plus affreux que tous les autres.

« La République française se consolidait par des victoires ; le Duc de Berry, impatient de combattre, vole au camp du prince de Condé ; il fait, dans les rangs des soldats, l'apprentissage de la guerre. C'est

alors que l'on put connaître ce qu'il serait un jour. Dans cet âge où l'homme se développe, où le cœur montre sans fard et sans mystère ses inclinations et ses sentiments, le Duc de Berry n'a point à redouter les regards de ceux qui l'entourent. Franc et loyal, plein d'honneur, amant passionné de la gloire, généreux et bon, il est déjà ce que nous l'avons vu depuis. Si la vivacité de son caractère l'emporte quelquefois au-delà des bornes, il se hâte de revenir à lui ; il prévient les reproches de ceux qu'il a blessés, en s'accusant lui-même ; il avoue sa faute pour mieux la réparer, et s'attache ainsi le cœur de celui qu'il peut avoir offensé. Qui racontera les traits nombreux de grandeur d'âme du jeune Prince ? « Monsieur, dit-il un jour à un officier qu'il avait réprimandé trop vivement, mon intention n'a point été d'insulter un homme d'honneur ; demandez la satisfaction que vous voudrez, je suis prêt à vous les donner toutes. »

« Le *Duc du Berry* était sensible aux charmes de l'amitié ; il a conservé des amis jusqu'à son dernier soupir. Dans ces premières années de l'exil, il avait voué au jeune duc d'Enghien un attachement véritable. Unis par les liens du sang, le malheur les avait rapprochés, leurs vertus les rendirent chers l'un à l'autre. Hélas ! celui que nous pleurons devait ressentir toutes les peines. Une politique ombrageuse et farouche traîna le Duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes, et la race des Condé fut éteinte dans l'ami du *Duc de Berry*. Fatal rapprochement ! si le ciel ne nous laissait encore un rayon d'espérance !

« Cependant les Français portaient sur tout le continent leurs armes victorieuses ; l'Europe, deux fois liguée, avait été deux fois vaincue ; aucune puissance étrangère n'avait résisté devant nos bataillons

aguerris. O France, ô ma Patrie ! les armées qui combattaient pour ton territoire n'auraient point trouvé de rivaux, si des Français n'eussent été, dans les rangs des étrangers, défenseurs de leurs Princes. Voyez-vous cette poignée de soldats, animée au carnage ; elle dispute pied à pied le champ de bataille ; elle se multiplie sous les ordres de ses chefs ; les guerriers cèdent, mais en héros ; ils se retirent, mais en combattant. D'où vient que la victoire a paru longtemps incertaine ? d'où vient que les deux armées se sont signalées par tant de prodiges ! Ah ! c'est que des deux parts ce sont des phalanges françaises ; c'est que des deux parts la valeur est égale. D'un côté l'amour de la Patrie, de l'autre l'amour pour les Princes, animent des soldats qui ont puisé la vie au même sein : spectacle bien digne de l'admiration des siècles ! Hélas ! nous aussi nous pouvons nous écrier avec le poète :

Nec fuit indignum superis, bis sanguine nostro,
Æmathiam et lotos Æmi pinguescere campos !

« Dans ces combats brillait la valeur du jeune Prince, et si le succès ne couronna point ses efforts, il n'en fit pas moins admirer son courage. Enfin, il fallut céder à la fortune. Le Duc de BERRY, se retira à Londres ; il rejoignit au château d'Hartwel son auguste famille. Il mit à profit les années du malheur, des études suivies formaient son esprit, comme l'adversité formait son cœur. Il avait sous les yeux l'exemple de toutes les vertus. C'est dans leurs réunions de famille que les Princes exilés de France, mais toujours Français, lisaient avec une douloureuse admiration le récit de nos exploits. Ils remerciaient la providence de nos succès, sans penser que nos succès éloignaient leur retour parmi nous.

Mais qui peut connaître les voies de la providence ? Les succès ont fait place aux revers ; la victoire fuit devant les frimas ; accoutumée à publier nos conquêtes, la renommée s'étonne de publier nos désastres. L'Europe abattue se relève ; des millions d'hommes sont armés ; ils marchent contre cette France qui, si longtemps, avait bravé leurs coups, et qui les avait écrasés du poids de sa puissance. La balance divine a pesé nos destinées. Ah ! mes Frères, quel période de malheurs et de gloire nous venons de parcourir !

« Le Duc de BERRY a touché la terre natale. Il débarque à Cherbourg, il s'élance seul au milieu des Français. « Chère France, s'écrie-t-il, en te revoyant « mon cœur est plein des plus doux sentiments. »

« Digne fils de celui qui en abordant parmi nous avait proféré ce mot touchant : « Il n'y a ici qu'un Français de plus. » Le Duc de BERRY se montre à tous prévenant, affable. Les vieux serviteurs des Rois reconnaissaient, dans ses traits, les traits des Princes qu'ils avaient tant aimés ; les jeunes Français admiraient dans le Duc de BERRY cette grâce touchante, jointe à un air de dignité qui semblait leur dire : « Avec des hommes tels que vous, nous aussi nous marcherions à la victoire » ; les prisons que les derniers jours qui venaient de s'écouler avaient malheureusement remplies, s'ouvraient à sa voix généreuse ; il notait sur son passage ceux qui pouvaient avoir besoin de ses bienfaits. Un vieux soldat, qui avait servi sous ses ordres, se présentait-il à lui, il le nommait par son nom, lui rappelait des combats et des blessures ; il disait aux tendres mères : « Vous conserverez vos enfants. » A tous, il disait : « Union, oubli du mal, souvenir du « bien ; nos malheurs s'effacent devant notre amour ;

« votre gloire est impérissable. » Jusqu'au sein de la capitale, sa marche fut une espèce de triomphe ; les acclamations unanimes des citoyens le suivirent dans son palais. Il se jeta dans les bras de son père, et tendit les siens aux guerriers qui l'entouraient ; « Permettez, leur dit-il, que je vous embrasse, et « que je vous félicite des lauriers que vous avez « cueillis. »

« Alors, mes Frères, alors un seul sentiment nous avait tous ralliés ; alors la France entière s'empressait d'accueillir avec transport les espérances de l'avenir que garantissait la félicité présente. Français de l'ancienne monarchie, Français de notre nouveau siècle, nous ne formions qu'une même famille ; les temps passés, les temps présents, nous en avions renoué la chaîne interrompue ; toutes les gloires nous appartenaient en commun. Et quel peuple fut jamais plus riche en gloire ! Quelle couronne que celle qui se composait des lauriers cueillis par nos anciens preux et par nos modernes héros! Pourquoi, mes Frères, pourquoi la France s'est-elle depuis divisée ? Comment les enfants d'une même mère ont-ils pu oublier leur commune origine ? Ne nous arrêtons point sur cette idée ; elle n'entrerait pas dans le sujet que je traite, elle serait déplacée dans une réunion de Frères.

« Suivons le Duc de BERRY. Chaque jour est marqué par des actes de sa bienfaisance et de sa générosité. Toutes les infortunes sont secourues ; l'économie la plus rigoureuse règne dans son palais, et les fruits de l'économie relèvent une chaumière, ou ramènent la joie au sein d'une famille désolée. On citerait de lui une foule de traits dignes d'Henri IV. Il rencontre dans la forêt de Livry un enfant chargé d'un faix qui l'accable ; il prend le faix, le place de-

vant lui, et le porte ainsi à la chaumière où il laisse des marques de sa générosité.

« Mes pauvres ont besoin de moi, écrivait-il un « jour, je ne puis acheter des tableaux qui orne- « raient mon palais, lorsque les pauvres réclament « ma bienfaisance. »

« Dernier rejeton de la famille de nos Rois, c'était lui qui devait en perpétuer la race. Une jeune épouse, digne de lui par son rang, digne de l'amour du Prince par ses vertus et ses belles qualités, fut unie à ses destinées. Des fêtes et des jeux annoncèrent cet hymen des enfants des Rois... Mais quelle est donc la condition de l'homme ? C'est à Fontainebleau, c'est au milieu de la joie la plus vive, qu'un scélérat veut frapper le coup terrible qui doit nous ravir le Duc de Berry. Les flambeaux de l'hymen éclairent sa marche furieuse. Les fêtes nuptiales, il veut les changer en jours de deuil ; l'allégresse publique, il veut la remplacer par la plus affreuse douleur ; les transports de joie, il veut leur faire succéder les accents de la plus horrible tristesse. Le malheureux ! Il approche de la victime sans défiance ; mais je ne sais quel sentiment arrête le poignard, il se détourne, et cette fois du moins le crime n'est pas commis. Prince généreux, dès ce moment ta perte est jurée. En vain la fécondité de ton épouse promet des Bourbons à la France ; un homme s'est rencontré qui veut détruire la race des Bourbons, qui veut l'anéantir, et rien n'arrêtera son projet. En vain ta famille t'entoure, un poignard se fera jour à travers toute ta famille ; en vain l'amour des Français t'environne, il ne dérobera pas ton cœur au fer meurtrier. Idée terrible ! Le jour où tu as pensé que tu allais faire le bonheur de ta Patrie, en assurant le repos de nos neveux, ce même jour

un homme t'a marqué pour sa victime ; il ne se lassera plus de te poursuivre. A la chasse, aux promenades publiques, aux spectacles, dans le palais des Rois, dans la chaumière du pauvre, dans le secret de la maison, un poignard te suit levé sur ta tête ; c'est l'épée de Damoclès ; elle est là, toujours là : ni ta confiance, ni tes vertus, ni l'aspect de ton épouse, ni les bienfaits que tu répands, ni le bonheur que tu promets, rien ne pourra toucher l'âme d'un barbare. Le moment fatal est arrivé; tu vas cesser de vivre, et la France va cesser d'être heureuse.

« O nuit terrible, nuit désastreuse ! Comment oserai-je retracer l'attentat horrible qui vient d'être enfanté ? Avec quels traits pourrais-je dépeindre la rage frénétique de l'assassin, l'inaltérable bonté de la victime ? Qu'entends-je ? les accents de la joie retentissent à mes oreilles, les plaisirs bruyants enivrent une foule immense. Arrêtez ; cessez vos jeux, abandonnez vos fêtes. Le Prince a été frappé du poignard, et l'assassin jouit de son crime. Il rentrait à l'opéra , seul , sans défiance. Il venait de dire adieu à son auguste épouse. L'homme s'élance, il enfonce le fer jusqu'au cœur du Prince, le laisse dans la plaie, et la victime dit : « Je suis mort. » A ces mots , l'épouse du Duc de BERRY vole vers le Prince, elle le reçoit mourant, et le sang de la blessure l'inonde , et la main pâle de la mort est déjà empreinte sur tous les traits de son époux. Quelle scène de douleur va se représenter à nos yeux ! Ah ! si les expressions manquent pour la dépeindre, nos cœurs la comprendront assez.

« Voyez accourir l'héritier du trône, le père du Duc de Berry, voyez son frère et sa famille entière , voyez accourir surtout la malheureuse fille de Louis XVI. Quels souvenirs cette mort lui rappelle !

Noble fille des Rois, tu te soumets sans murmure aux coups de la Providence ; ah ! tous les Français partagent ton amère douleur. Tous auraient voulu le sauver, mais comment pouvaient-ils croire que la France enfantât un assassin ?

« Ils sont là, tous autour du lit du mourant, les princes et princesses de sa famille ! Les grands accourent, ils vont être témoins d'une belle mort. Dieu puissant ! tous t'invoquent, et tu ne les écoute plus. Ainsi ta volonté dirige la vie et la mort ! Ah ! du moins recueillons les dernières paroles du Prince, profitons de ses derniers moments. En vain l'art des hommes lui prodigue les soins les plus empressés. Que sont les hommes ? Il sent lui-même l'inutilité de ces soins ; mais il n'en est pas moins touché ; sa bonté ne se dément point : « Je vous remer« cie, dit-il, rien ne peut me sauver, ma blessure « est mortelle. » Cependant l'espoir se glisse un moment dans les âmes ; l'activité du zèle redouble, tous les efforts sont employés, toutes les ressources mises en œuvre. Un serviteur zélé va sucer la blessure. « Que faites-vous, lui dit le Prince, ma « plaie est peut-être empoisonnée.... » Hélas ! tout espoir est perdu. Un ministre des autels reçoit l'aveu touchant de quelques faiblesses rachetées par tant de vertus ; le Prince pardonne, il craint d'avoir offensé, sans le vouloir, celui qui a porté le coup mortel ! Quelle est donc cette vertu plus qu'humaine qui rend les derniers moments si doux pour l'homme de bien et si cruels pour ceux qui en sont les témoins ? Tout est fini pour le Prince. La religion l'a rassuré sur la destination de son âme ; il sait qu'il va voler au séjour de l'éternité ; il veut revoir pour la dernière fois tout ce qui lui est cher. L'amitié reçoit un dernier hommage. Il se trouve moins

malheureux d'expirer dans les bras de Caroline. Il embrasse sa fille et la bénit : «Puisses-tu, lui dit-il, « être plus heureuse que ceux de ta famille. » Son frère est à genoux près de son lit, son père ne quitte point le chevet ; sa sœur le voit déjà auprès de ceux qu'elle a perdus. Quel tableau ! O mort ! quelle union tu vas rompre, quelle amitié tu vas détruire quel bonheur tu vas anéantir ! Il manque cependant au Duc de BERRY une consolation pour s'endormir paisiblement dans l'éternité ; il veut, avant de mourir, solliciter la grâce de celui-là même qui tranche ses jours. Le Roi paraît ; le maître du monde a prolongé l'existence du Prince étendu sur son lit de mort ; le Roi s'approche. Quel spectacle ! La consternation est sur tous les visages, il lit dans tous les regards un malheur irréparable. Le Duc de BERRY seul est calme au milieu de cette douleur générale. La mort n'a rien d'effrayant pour lui. « *Sire*, dit-il, *grâce pour l'homme qui m'a frappé,* « *grâce*. » Cette prière a déchiré le cœur du monarque. Quelle perte il va faire ! Ce vieillard vénérable oublie son rang et sa grandeur, il invoque le Roi des Rois, il ne ressent plus la fatigue des ans et des malheurs, il emploie toute la force de son âme, il veut lui-même être utile à son fils bien-aimé. Mais la mort étend sa main pesante, des signes précurseurs annoncent un trépas prochain et inévitable. Le Prince ouvre les yeux pour la dernière fois ; son dernier regard, sa derniere pensée sont pour la patrie : « Malheureuse France, que deviendras-tu ? » C'est là sa dernière parole. Il expire. Fils de SAINT-LOUIS, montez au ciel ; allez près d'Henri IV et des rois vos aïeux, prendre la place qui vous est destinée. Là, dans un plus heureux séjour, à l'abri des vicissitudes de la vie humaine

votre âme immortelle veillera sur nos destinées, et protégera cette France que vous avez tant aimée, et que votre règne aurait rendu si heureuse et si fière.

« Il n'est plus. Sa dépouille mortelle gît sur le lit de douleur. Il est mort. Ce cri terrible a retenti comme un coup de tonnerre. Il est mort. Qu'avait-il donc fait pour périr par le glaive d'un assassin ? Était-il un méchant Prince, celui qui, désolé de s'être emporté contre un ami, l'appelle devant ses gens, et lui demande grâce pour ses torts ? était-il un méchant Prince, celui dont les bienfaits allaient chercher et découvrir l'indigence, qui épuisait toute sa fortune en largesses et en aumônes. Bon père, bon époux, ami fidèle, sujet dévoué, qu'a-t-il fait qui lui ait mérité d'être assassiné à la fleur de ses ans ? Nos pleurs répondent ; la France entière le pleure, tout est consterné de sa mort, et c'est là son plus bel éloge.

« Approchez vous donc de son tombeau, Français de tous les rangs, de tous les états, de toutes les professions ; approchez-vous de son tombeau, magistrats intègres, qui regardez l'estime et l'approbation de votre Roi comme la plus belle récompense de vos travaux, approchez-vous, il eût un jour fait respecter les lois et la justice ? Venez, Guerriers généreux, dont les blessures attestent les services, versez des larmes sur l'admirateur de vos exploits, sur celui qui vous eût conduits à la victoire ; approchez de son tombeau, vieillards vertueux, vous avez reconnu dans lui la bonté de ceux de sa famille ; venez aussi, vous qui êtes dans l'âge mûr, pleurez sur sa tombe, vos enfants ont perdu un grand Roi. Riches de la terre, approchez, venez gémir sur la mort d'un Prince qui vous apprenait à faire un si bel emploi de

la fortune. Et vous, classe nombreuse de pauvres et d'indigens, ah ! ne craignez pas de venir déposer sur sa tombe le tribut de vos regrets, de votre douleur, vous avez perdu un appui, un bienfaiteur, un père. Il ne repoussera pas votre deuil celui qui accueillait votre infortune !

« Prince digne d'un meilleur sort, Prince dont nous déplorerons toujours la perte, puisse l'expression des regrets de tous consoler ton ombre du crime d'un seul ; puissent aussi tous les Français, bien convaincus que l'union fait la force, et que les discordes civiles détruisent les états, jurer sur ton tombeau l'oubli de toutes les haines. Puissent-ils, en se rappelant ta dernière parole : *malheureuse France, que deviendras-tu ?* se bien pénétrer de cette vérité établie sur l'autorité des siècles, que la France unie au-dedans n'a rien à redouter au dehors, et que la concorde entre les citoyens est le gage le plus assuré de la durée du Trône constitutionnel. Puissent-ils, enfin, se rallier tous autour de ce Roi législateur, vieillard vénérable, Prince auguste dont la sagesse voudrait cicatriser toutes les plaies, et qui offre au ciel toutes ses vertus en expiation de toutes nos erreurs ! »

Le douleur était, paraît-il, « empreinte sur la physionomie de tous les F.·. » dont Crémieux venait d'être l'éloquent organe.

« Sur un coup de maillet parti de l'Or.·. et répété successivement au Midi et au Nord, le Vén.·. s'est levé ; tout l'Or.·. s'est levé avec lui, ainsi que les F.·. des deux colonnes. Aux sons d'une musique lugubre, chacun a fait le tour du cénotaphe, en silence, le glaive en main, pointe basse, et a déposé sur la tombe une branche de cyprès. Cette marche funèbre a eu lieu avec le plus grand ordre et le plus entier

recueillement ; chaque Frère a repris sa place pendant que la Col.·. d'harmonie faisait entendre les sons plaintifs de la douleur.»

Après un « morceau de chant destiné à l'apothéose du Prince », le Vén.·. se leva de nouveau : « Tout l'At.·. s'est porté sur trois rangs autour de la tombe, les deux rangs de derrière formant la voûte d'acier. Les maîtres de cérémonie ont distribué des fleurs aux F.·. du premier rang. Le vénérable a dit : *M.·. F.·. rendons un dernier hommage à celui qui n'est plus ; jetons des fleurs sur sa tombe, en disant ces trois mots mystérieux F.·. S.·. B.·.* Tous les F.·. ont jeté des fleurs en prononçant les daroles mystérieuses, chacun a repris sa place en silence. Le pauvres a circulé, et les tra tronc des vaux ont été fermés en la manière accoutumée (1).»

Aucun biographe n'a dit que, comme Victor Hugo, Crémieux avait célébré le duc de Berry : il était permis à nos édiles de l'ignorer.

F. ROUVIÈRE.

(1) La plaquette rarissime à laquelle j'emprunte ces détails et ce discours est signée du vénérable Barbaroux, du secrétaire Ducros, et visée par l'orateur J. Ad. Crémieux : elle a été imprimée à Nimes, chez Gaude fils, en 1820 ; elle contient 25 pages in-4° ; elle fait partie de ma collection.

BIBLIOGRAPHIES

LAMARTINE, poète lyrique, par Ernest Zyromski, maître des conférences à la faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, Paris, Armand Colin, 3 fr. 50.

Lamartine n'est pas un poète, c'est la poésie même. Il épuise toutes les richesses sentimentales, pittoresques, musicales de ce beau mot, banal et mystérieux. Impérieusement il enlève l'âme dans le rêve, et quand il l'a quittée, comme une lyre qui vient d'être touchée, elle vibre longtemps encore. C'est le cas de M. Zyromski. Peu de lecteurs ont senti Lamartine avec la même puissance d'intensité que lui, peu de critiques en ont parlé avec autant d'amour. Mais l'amour, qui aveugle le commun des esprits, a aiguisé la finesse pénétrante du sien. Avec une curiosité qui ne craint pas de paraître parfois munitieuse, M. Zyromski, a entrepris de remonter à la source du génie de son poète et de démêler de quoi il est composé. Cela nous a valu sur l'influence de la Bible, de Pétrarque, de Chateaubriand, d'Ossian et de l'Italie, des pages neuves et d'une délicatesse d'analyse raffinée. Ce n'est pas que M. Zyromski, à la suite de Taine, soient de ceux qui s'imaginent tenir le secret d'un artiste quand ils l'ont replacé dans son milieu et qu'ils ont compté les aspects divers de son génie. Idéaliste ardent et convaincu, il sait que l'âme est une force irréductible, dont on peut constater l'originalité, sans réussir à l'observer en elle-même, parce qu'elle est infinie et changeante. Tout au moins il étudie la vie de celle de Lamartine, vie libre et passionnée, *lyrique* dans toute la force et toute l'ampleur du terme, qu'elle tombe à la désolation ou qu'elle chante des hymnes de triomphe. Et cette vie s'est communiquée à l'extérieur au moyen de souffles et de parfums, de sons, de reflets et

d'images, que le critique passe en revue sans pédantisme ni sécheresse, égal à son sujet par les ressources d'un style tour à tour coloré, nerveux, chaud, subtil et, au besoin, précieux.

M. Zyromski est nimois : il nous est cent fois plus agréable, à ce titre, de le féliciter d'un si bel ouvrage.

La justice française en Tunisie, par G. DE SORBIER DE POUGNADORESSE, docteur en droit, avocat à la cour d'appel de Nimes, Paris, Larose, éditeur, 7 fr. 50.

Avec une grande clarté et une méthode parfaite M. de Sorbier de Pougnadoresse a exposé dans cette thése de doctorat l'organisation judiciaire, la competence de la juridiction française et les lois applicables par elle dans la Tunisie depuis l'établissement de notre protectorat. Il ne faudrait pourtant pas prendre ce travail considérable comme une simple œuvre d'exposition, la discussion aussi y a une large part, et elle est conduite par le nouveau docteur avec une science et une sûreté de raison auxquelles ses juges ont rendu hommage. Au point de vue de notre influence politique dans la Régence, le fonctionnement de la justice française gagnerait à être complété et étendu. Par exemple, pour M. de Pougnadoresse, la création d'une cour d'appel à Tunis s'impose dès aujourd'hui, ainsi que la compétence donnée à nos tribunaux dans toutes les instances où un Européen est en cause. Il est probable qu'un avenir peu éloigné donnera pleine satisfaction à des vœux si bien fondés. En attendant, nous félicitons notre jeune et savant compatriote de son travail si clair et si substantiel, et nous en recommandons la lecture à tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre civilisatrice de la France en Tunisie.

Introduction aux Études historiques, par LANGLOIS et SEIGNOBOS (Hachette, 1898).

Voici la première phrase de l'Avertissement : « Le titre de cet ouvrage est clair. Cependant il est nécessaire de dire nettement ce que nous avons voulu et ce que nous n'avons pas voulu faire, car sous ce même titre des livres très différents ont déjà été publiés. » Mais alors, dira un lecteur

grincheux, c'est que le titre n'est pas si clair ! Le fait est que ce début donne trop l'idée de ce qu'il y a peut-être de caduc d'avance dans le livre de MM. Langlois et Seignobos. Tous les traités de méthode historique n'empêcheront pas les historiens futurs de se tromper, et toutes les erreurs de Thierry, de Michelet, de Fustel et de Taine ne les empêcheront pas, eux, d'être de vrais historiens, les seuls, devant qui les érudits devraient passer le chapeau à la main. Ce qui, d'ailleurs, n'empêche pas davantage les simples ignorants comme moi de rendre hommage à l'érudition de ces érudits, et à la conscience minutieuse et vigilante des précautions qu'ils s'imposent pour arriver à la connaissance de la vérité.

D'un Pays lointain, par Rémy de Gourmont (Mercure de France, 1898).

Il y a certainement des prosateurs plus puissants dans leur reconstitution des êtres et des choses, plus émouvants dans la peinture des douleurs sentimentales ou plus amusants dans la reproduction des choses comiques, enfin, plus accessibles au grand public que M. Rémy de Gourmont, mais je n'en connais pas qui soient écrivains plus originalement nuancés, penseurs plus universellement curieux d'idées rares ou profondes, conteurs plus savoureux par un étrange mélange de sensualité et de métaphysique, par conséquent plus susceptibles de ne plaire qu'à une portion du public, mais à la portion la plus raffinée et la plus intelligente dans le bon sens du mot. M. Rémy de Gourmont avait déjà donné, en fait seulement de romans *Sixtine,* une œuvre de premier ordre et *Les Chevaux de Diomède*, un livre un peu confus, mais d'une originalité indéniable ; avec *D'un Pays lointain*, il nous donne une série de nouvelles (miracles, visages de femme et anecdotes). Dire que ce troisième volume est digne de ses deux aînés est faire le meilleur éloge de ce nouveau livre du très grand écrivain qu'est M. Rémy de Gourmont.

Marie, premier amour, par ANTOINE ALBALAT (Colin, 1898).

Si M. Rémy de Gourmont a horreur de tout ce qui, de près ou de loin, touche au sentimental (il faut voir comme il traite Murger et même Alphonse Daudet), M. Albalat, tout au contraire, ne vise qu'à l'émotion ; pour lui on sent qu'il n'y a rien d'assez profondément vécu, mouillé de larmes, vibrant de douleur ou de joie. Son dernier roman, *Marie*, est à ce point de vue un petit chef-d'œuvre ; j'ai rarement lu un livre plus poignant et plus simple; c'est une simple histoire de petite paysanne qui aime, malgré tout, sachant qu'elle sera abandonnée dans quelques jours, et qui aime et qui pleure ensuite. Ajoutez, ce qui ne gâte rien pour les lecteurs de la *Revue du Midi*, que cette petite Marie est provençale et que les paysages de M. Albalat sont éclaboussés de soleil, fouettés de mistral et parfumés de frigoule comme les garrigues de notre « chez nous ». En voilà assez, je pense, pour donner à beaucoup l'envie de lire ce livre, surtout s'ils aiment les histoires tendres et douloureuses. J'ajoute, à titre de pur renseignement, que l'auteur a donné aussi deux livres de critique littéraire qui sont parmi les plus sérieux, les plus documentés et les plus justes que je sache.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine, 21.

LES ANGLAIS A VAUCLUSE

PHILIPPE STANHOPE

I

Le beau pays qu'arrosent le Rhône, la Sorgue et la Durance a toujours exercé une attraction singulière sur les enfants d'Albion. Déjà, au moyen-âge, des écoliers anglais, écossais, irlandais venaient suivre les cours de l'Université d'Avignon, fondée, en 1301, par le pape Boniface VIII, et les nombreux monastères de la cité pontificale comptaient beaucoup de religieux venus des pays d'Outre-Manche. Quand ils avaient leurs grades en droit canonique ou civil, ou en médecine, qui pouvaient les conduire à tous les sommets de la hiérarchie sociale, ils ne retournaient pas tous dans leur terre natale ; bon nombre d'entre eux se fixaient dans la ville qu'un séjour de plusieurs années leur faisait aimer comme une seconde patrie, et la plupart embrassaient la vie monastique dans les maisons qui avaient abrité leurs jeunes années.

Parmi les artistes que les Papes d'Avignon employèrent à la décoration de leur palais gigantesque, on rencontre près d'une vingtaine d'Anglais. Les registres des notaires nous ont conservé les noms

d'une foule de gens de métiers de cette nationalité, et l'émigration britannique est aussi largement représentée dans les *Montres* ou Revues des troupes mercenaires que la ville d'Avignon prit à sa solde pendant la guerre du Schisme, ou pour se défendre contre les invasions fréquentes des Routiers et Malandrins du xv[e] siècle.

Plus d'un cadet de famille aristocratique, officier de fortune comme Waverley, ne possédant au monde que sa cape et son épée, se maria dans le Comtat avec une riche héritière, et devint la souche d'une lignée de gentilshommes ruraux qui subsiste encore aujourd'hui, un peu déchue quelquefois.

Olaüs Magnus, dans son *Histoire des Peuples septentrionaux*, dit que les Scandinaves envahissaient les contrées du Midi *pour l'amour des figues ;* l'amour du soleil, non moins que le goût des aventures et les hasards de la destinée, attira longtemps les Anglais à Avignon et dans la province dont cette ville était le chef-lieu. Plus tard les guerres civiles, les persécutions religieuses, les rivalités dynastiques y envoyèrent de véritables caravanes d'émigrés ; enfin, à une époque plus récente, on venait d'Angleterre dans le Comté-Venaissin pour des motifs de santé. Ce pays avait alors, malgré le Mistral, la réputation d'une excellente station hivernale, au point de vue hygiénique. Les campagnes de Cavaillon, de l'Isle, de Carpentras, comme celles d'Avignon étaient peuplées d'insulaires aux cheveux roux fuyant l'atmosphère brumeuse où règne le spleen. Les médecins avignonais, qui y avaient vu une riche mine à exploiter, n'avaient rien négligé pour justifier scientifiquement cette préférence. On lit dans les *Mémoires de Trévoux*, que le 24 juillet 1716, M. de Gay ayant soutenu devant la Faculté de

Médecine sa thèse pour le doctorat sur la question suivante : *Le climat d'Avignon est-il bon aux Anglais pour les guérir des commencements de Phtisie à laquelle ils sont sujets ?* Se déclara pour l'affirmative, en s'appuyant sur l'opinion du docteur Gastaldi, premier professeur de médecine et de botanique. A son avis, le meilleur remède pour les Anglais, au début de la consomption qui les attaque, est de s'éloigner de leur patrie et de venir à Avignon. « Là, dit-il, à près de 44 degrés du pôle, l'air est tempéré, le pays étendu en plaines, varié de collines couvertes de bois, arrosé d'un grand nombre de ruisseaux sortant de la claire fontaine de Vaucluse, célèbre par les vers de Pétrarque, et qui après avoir porté la fertilité dans la campagne, se rendent à la ville et contribuent à la tenir propre. Ces cours d'eau sont abondants en écrevisses, et l'on sait quels avantages elles offrent pour la cure de plusieurs maladies. Ajoutez des eaux minérales qui coulent le long des murs d'Avignon et qui sont très propres à corriger le vice du sang chargé de parties salines. »

Quelques années plus tard, (le 30 juin 1758) le *Courrier d'Avignon* faisait un grand éloge des propriétés et vertus de cette source, aujourd'hui à peu près tarie. Il annonçait qu'un sieur Jacquemet, chimiste, demeurant à Paris, rue des Moulins, derrière Saint-Roch, voulant perfectionner la poudre purgative qu'il avait inventée, sous le nom de *Poudre des quatre éléments*, et qui était admirable pour purifier la masse du sang, avait cherché en divers endroits, pour y dissoudre les différentes matières qui entraient dans la composition de son remède, une eau qui eût la légèreté qu'il souhaitait ; après plusieurs expériences il avait enfin découvert que les eaux de

la Fontaine de Vaucluse, et celles de la *Fontaine-Couverte*, dans le terroir d'Avignon, avaient cette propriété, et qu'il s'en était servi avec grand succès.

La réputation du vin clairet que l'on récoltait sur les côteaux de Gadagne s'étendait au loin; le naturaliste Francesco Redi, dans ses poésies dithyrambiques : *Bacco in Toscana*, le vantait beaucoup en 1626 :

Benedetto
Quel claretto
Che si spilla in Avignone ;
Questo vasto bellicone
Io ne verso intro'l mio petto.

Beaucoup de touristes anglais partagèrent sur ce point l'enthousiasme du médecin florentin.

Le petit, mais charmant royaume cisalpin de la Cour apostolique offrait encore à ses hôtes d'autres avantages non moins captivants ; rien n'est plus fabuleux que le prétendu despotisme du gouvernement des vice-légats ; sous l'administration toute paternelle de ces représentants du Saint Siège, le Comté-Venaissin était un pays de Cocagne, un vrai paradis terrestre ; on n'y payait ni tailles, ni aides, ni vingtièmes; les droits de gabelle y étaient insignifiants ; aussi, toutes les denrées alimentaires, tous les objets de consommation y étaient-ils d'un extrême bon marché ; le tabac valait deux sols la livre, le sel six deniers, le vin un sol le grand pot. La volaille et le gibier se vendaient moins cher qu'aujourd'hui les pommes de terre. Les fruits les plus exquis n'avaient presque pas de prix et s'offraient en quelque sorte à qui voulait prendre la peine de les cueillir.

On n'y goûtait pas seulement les jouissance d'une vie facile, calme, confortable, mais une grande

liberté d'idées, d'opinions et de langage. Les foudres de l'Inquisition, qui d'ailleurs menaçaient les livres bien plus que les hommes, étaient souvent comme le javelot du vieux Priam, *telum imbelle sine ictu*; sous les yeux de l'inquisiteur général, de ses sept consulteurs, de son procureur fiscal, de son chancelier, non seulement les écrits des réligionnaires, comme, plus tard, ceux des philosophes, imprimés à l'étranger, franchissaient facilement les portes de la ville, mais étaient aussitôt contrefaits par la presse avignonaise. Les délinqnants, en matière grave, en étaient généralement quittes pour une réprimande du vice-légat et les frais de l'information.

II

Un mot magique, peut-être plus populaire en Angleterre qu'en Provence, appelait aussi jadis dans nos contrées des caravanes de lords et de squires, de ladies sentimentales et de tendres et rêveuses misses : VAUCLUSE ! Aujourd'hui ces pèlerins de la célèbre fontaine ne sont pas sans doute moins nombreux qu'autrefois ; mais ils sont beaucoup plus éparpillés, et partant, moins remarqués. La faute en est au chemin de fer et aux services d'omnibus qui en dérivent. Les Anglais viennent toujours à Vaucluse ; mais ils n'y séjournent plus comme au bon temps des chaises de poste.

Ce n'est pas trop dire que d'appeler un culte le sentiment que la source de la Sorgue et les souvenirs poétiques qui s'y rattachent ont toujours inspiré à nos voisins d'Outre-Manche ; des faits nombreux l'attestent dans le passé et dans le présent. Il y avait naguère à Vaucluse, à l'*Hôtel de Pétrarque* et de

Laure, un registre vénérable où les touristes un peu huppés étaient invités à consigner leurs impressions, en vers ou en prose. On y lisait les plus grands noms de l'aristocratie britannique et des dithyrambes débordants d'enthousiasme.

Lorsque Charles-Édouard prétendant à la couronne d'Angleterre, vint à Avignon en 1749 et y résida quelques mois, il se lia d'amitié avec le marquis de Doni. Une des filles de ce gentilhomme avait épousé M. de Seytres, seigneur de Vaucluse ; Charles-Édouard fut plus d'une fois visiter dans son château cette dame dont la beauté l'avait séduit, et il était toujours accompagné de plusieurs des seigneurs anglais, écossais ou irlandais qui composaient sa petite cour. Dans le nombre, il se trouva un gentleman récemment marié. Sa jeune femme et lui se prirent d'une telle passion pour Vaucluse et Pétrarque, qu'ils résolurent de fixer leur séjour dans la vallée de lr Sorgue et de construire une demeure sur la colline au sommet de laquelle sont les ruide l'ancien château seigneurial. Des obstacles inattendus s'opposèrent à l'exécution de ce projet.

Ces deux fervents pétrarchistes voulaient passer leur vie à Vaucluse ; un de leurs compatriotes fit plus encore : il choisit pour tombeau le bassin de la Fontaine.

On regarde comme purement légendaire l'anecdote de ce mylord qui se noya volontairement dans les eaux de la Sorgue, pour se donner, dit la tradition populaire, une sépulture qui l'unit perpétuellement au souvenir de Pétrarque et de Laure. L'aventure n'est pas aussi mythologique qu'on le croit. En revenant de Vaucluse, en 1785, Bérenger, de Riez, l'auteur des *Soirées provençales*, rencontra un An-

glais qui la lui confirma. Ce passage de son livre mérite d'être cité.

« En retournant de Vaucluse, je rencontrai certain Anglais, qui, charmé de jouir de la beauté de la vue et de la fraîcheur de la soirée, était descendu de sa berline et allait lisant les *Lettres de cachet*, ouvrage nouveau qu'il avait acheté, me dit-il ensuite, chez les contrefacteurs du Comtat. Moi je marchais aussi, pour lire plus tranquillement mon *Pétrarque* dont je voulais traduire un morceau dans les lieux qui l'avait inspiré.

« Après avoir cheminé ensemble près d'une demi-heure, mon taciturne compagnon me demanda, d'un air distrait, si j'allais en Avignon.

« D'un air demi distrait, je lui répondis que j'y allais, et je me remis à lire.

« Mon laconisme piqua sa curiosité.

« — Monsieur est-il Français ? me demanda-t-il à cent pas de là ?

« — Oui, Monsieur.

« Il me regarde.

« Mot. Nous allons.

« — Quelle auberge à l'Isle, Monsieur ?

« — La meilleure, Monsieur ?

« — Combien de temps ?

« — Jusqu'à ce que je m'ennuie.

« — Ah ! par Dieu ! et moi aussi. Aimez-vous les truites et le vin de Frontignan ?

« — Fort, et je viens ici pour l'amour des truites autant que pour l'amour de Pétrarque. »

Ce ton original plut à mon homme, qui me dit : « Et moi, je viens ici pour voir le paysage. En vérité, il forme un assez beau jardin anglais, et cette rivière est jolie. Mon ami Freintch a eu raison de choisir Vaucluse pour s'y noyer. Vous savez sans

doute son aventure, Monsieur, elle est récente. Ses raisons étaient sans réplique. J'approuve son choix. Quand on a pris son parti, c'est dans un pareil bassin qu'il faut se jeter. On disparait à tout jamais, et l'on sauve à ses restes les ridicules avanies auxquelles sont exposés ceux qu'on repêche. »

Ainsi, d'après le témoignage de cet Anglais, qui n'était pas le premier venu, puisqu'il avoua à Bérenger qu'il avait été ministre et qu'il avait quitté le pouvoir parce qu'ayant perdu la moitié de sa vertu, il avait voulu conserver ce qui lui en restait, il paraît certain qu'un de ses compatriotes, son ami, se serait noyé volontairement dans le bassin de la Fontaine de Vaucluse.

Qui était-ce Freintch ? et qui pouvait être aussi cet ancien ministre qui avait démissionné pour un motif aussi honorable ? Je ne saurais le dire, et je m'abstiens de former à cet égard des conjectures qui ne reposeraient sur aucune donnée sérieuse.

Voici maintenant un Anglais, porteur d'un grand nom historique, qui choisit Vaucluse pour le lieu de sa sépulture, bien qu'il fût décédé dans le territoire de l'Isle. A cause de l'intérêt exceptionnel qui s'attache à ce personnage, il m'a paru opportun de le faire connaître aussi complètement que possible à mes lecteurs.

III

Au cours de mes recherches dans les protocoles des anciens notaires de l'Isle, j'ai rencontré un jour, dans l'étude de Mᵉ Monition et dans un registre de Jacques Véran Nourrit, année 1769, les deux actes suivants :

PREMIER ACTE

« Déclaration pour constater la mort et la sépulture de Messire Philippe Stanhope, envoyé extraordinaire de S. M. britannique à la Cour de Dresde.

« L'an mil sept cent soixante-neuf et le deux du mois de février, par devant nous, Jacques-Véran Nourrit, licencié ès-droits, notaire public apostolique et royal de la ville d'Avignon, résidant en celle de l'Isle, et en présence des témoins ci-après nommés, personnellement établi messire Cyrus Carteret, originaire anglais, résidant audit l'Isle, lequel, pour l'éclaircissement de la vérité, de son gré et moyennant serment, a dit et déclaré en faveur de tous qu'il appartiendra, à moi notaire, pour les intéressés absents du même stipulant, que messire Philippe Stanhope, escuyer, envoyé extraordinaire de S. M. britannique à la cour de Dresde, en Saxe, qui habitait la campagne de M. d'Armand appelée *Saint-Gervais* (1), située dans le terroir de l'Isle, y décéda en suite d'une longue maladie, le 16 novembre dernier; que par attachement pour lui et la satisfaction de madame sa veuve, il a accompagné son corps qui fut mis dans un cercueil et transporté dans la paroisse de Vaucluse où il fut enterré. Et pour être la vérité ledit seigneur Carteret a fait la présente déclaration de laquelle a requis acte qui a été fait et publié audit l'Isle dans le sallon haut de sa maison d'habitation, en présence de noble Antoine-Joseph Dureau

(1) La campagne de Saint-Gervais, qui appartient aujourd'hui à la famille de Joannis, de l'Isle, était très anciennement un prieuré dépendant de la Mense du Chapitre de cette ville ; il en est fait mention dans les anniversaires de ce Chapitre au XIIIe siècle.

et de messire Jean-Baptiste Nourrit. prêtre, mon frère, dudit l'Isle, témoins requis et signés, et de nous notaire requis. »

NOURRIT

SECOND ACTE

« Déclaration pour constater la mort et la sépulture de messire Philippe Stanhope etc...

« L'an mil sept cent soixante-neuf et le vingt-un février, par devant nous Jacques-Véran Nourrit, licencié ès-droits, notaire public, apostolique et royal de la ville d'Avignon, résidant en celle de l'Isle, et en présence des témoins après nommés, personnellement établis Joseph Zuinher, fils de feu Jean, originaire de Dresde en Saxe, et Pierre Laune, du lieu de Valleraugues dans les Cévennes, pour l'éclaircissement de la vérité, de leur gré et moyennant serment, on dit et déclaré en faveur de tous qu'il appartiendra, moi notaire pour les intéressés absents duement stipulant, que messire Philippe Stanhope, escuyer, envoyé extraordinaire de S. M. britannique à Dresde, en Saxe, qui habitait la campagne de M. d'Armant, appelée Saint-Gervais, située au terroir de l'Isle, y décéda en suite de maladie le 16 du mois de novembre dernier, lesdits déclarants étant pour lors tous deux à son service, que son corps fut mis dans un cercueïl et transporté sur son carosse, le 18 du même mois, dans la paroisse de Vaucluse où il fut enterré, et que messire Cyrus Carteret, originaire anglais, accompagna ledit corps à la sépulture, tant par attachement pour le défunt qu'il visitait souvent dans sa maladie, que pour la propre satisfaction de madame sa veuve qui

l'en avait prié. Et pour être la vérité telle, ils ont fait la présente déclaration de laquelle ont requis acte qui a été fait et publié audit l'Isle, dans mon étude, en présence de noble A. J. Dureau et de messire Jean-Baptiste Nourrit, prêtre, dudit l'Isle, mon frère, témoins requis et signés avec ledit déclarant, et de nous notaire requis. »

NOURRIT.»

Qu'était-ce que ce Philippe Stanhope ?

C'était le fils naturel de Philippe Dormer Stanhope, comte de Chesterfield, célèbre homme d'État et orateur anglais. Chef du parti Whig, sous le ministère de Robert Walpole, Chesterfield fut nommé ambassadeur en Hollande. Il y acquit la réputation d'un homme à bonnes fortunes, dont la galanterie ne respectait rien et triomphait de toutes les résistances.

« Il y avait alors à la Haye, dit M. Philarète Chasles, dans un très intéressant article publié par la *Revue des deux Mondes*, le 15 décembre 1845, une de ces protestantes françaises exilées dont la révocation de l'Édit de Nantes avait couvert l'Europe, et qui se nommait Mlle du Bouchet. Belle, jolie et prude, elle était chargée de surveiller l'éducation de deux ou trois jeunes filles nobles et orphelines. Elle entendit parler du séducteur universel, et entra, comme de raison, dans une violente indignation dont l'imprudence lui coûta le bonheur et le repos.

Chesterfield apprit par ses amis qu'il avait en Mlle du Bouchet une ennemie acharnée, et que sa toute puissance était contestée. La gouvernante affectait d'arracher ses élèves à la présence de l'ambassadeur et lui prodiguait l'épigramme. C'était plus qu'il n'en fallait. Chesterfield paria de soumettre Mlle du Bouchet, joua la passion, la joua bien, fit toutes les

promesses de mariage que l'on voulut, et l'emporta. La vertueuse Mlle du Bouchet devint mère, et la ville et la cour furent informées de sa chute... C'était en 1727. La pauvre gouvernante sut bientôt qu'elle avait été l'objet, non d'une passion, mais d'un pari, et privée de sa place, ruinée, l'existence et le cœur tout à fait brisés, apprenant un peu tard qu'il ne faut pas se moquer de Chesterfield, elle mit au monde un fils, et vint, avec une petite pension que Lovelace daigna lui faire, se cacher dans un faubourg obscur de Londres, à Lambeth, d'où elle ne sortit plus, et où elle ne vit personne, pas même Chesterfield.»

L'enfant qui naquit sous ces tristes auspices fut appelé Philippe, comme son père. Le choix de ce nom fait supposer que Mlle du Bouchet, malgré l'indigne conduite de son séducteur, avait conservé pour lui plus d'affection qu'il n'en méritait, comme il le dit lui-même, dans une lettre à une grande dame parisienne de ses amies. Bien qu'il n'eût plus de relations avec sa victime, Chesterfield n'abandonna point le fils qu'elle lui avait donné ; il se chargea de le faire élever, et sa sollicitude à cet égard devint bientôt une profonde tendresse. Il fut généreusement secondé par lady Chesterfield. Cette dame, aussi vertueuse que son mari était vicieux, adopta moralement le jeune Philippe et lui témoigna autant d'attachement que si elle eut été sa mère (1). N'ayant point d'enfant légitime, Chesterfield reporta sur ce fils naturel tout ce qu'il avait encore de chaleur d'âme ; on en voit la preuve dans

(1) Lady Chesterfield était la fille de la célèbre duchesse de Kendal, la *Mélusine* de Schulembourg que le roi George avait amenée du Hanovre, comme faisant partie de son étrange sérail. Elle fut délaissée aussitôt qu'épousée par celui qui n'avait vu dans cette alliance qu'une riche dot.

les lettres qui ont été publiées, bien malgré lui, après la mort de ce fils, *Letters to his son*, et qui lui ont valu tant de critiques acerbes. Les premières sont adressées à un enfant de cinq ans ; les dernières à un agent diplomatique âgé de trente-deux ans. Durant ce long espace de temps, il est impossible de remarquer la moindre atténuation dans l'attachement que les dicta. Ce sont toujours les mêmes tendres reproches (car cette affection n'était pas, ce semble, payée d'un bien vif retour), le même aveuglement, la même confiance. Voici, comme spécimen de cette correspondance, un extrait d'une lettre qu'il écrivait à son amie de Paris :

« J'ai un fils maintenant âgé de treize ans. Je vous avouerai franchement qu'il n'est pas légitime ; mais sa mère est de noble famille et m'a toujours témoigné plus d'affection que je n'en mérite. Il se peut que je sois prévenu en faveur de l'enfant, mais je le crois aimable : il est bien de figure, très espiègle, et cependant ne manque pas de sens pour son âge... Il est pour le moment en pension,.. mais comme dans nos écoles on prend peu de soin de former le cœur et les manières des jeunes gens,.. je compte l'envoyer à Paris dès qu'il aura quatorze ans, et l'y placer, à titre de pensionnaire, dans une famille aisée. Un précepteur anglais l'y suivra, homme fort savant et très capable de perfectionner son éducation de collège. Mais comme il ne saurait lui donner le ton de la bonne compagnie, chose pour le moins aussi utile de nos jours que tout le grec et le latin de M. Vadius, ne pourrais-je pas me procurer dans votre capitale quelque homme ou quelque abbé qui, moyennant de l'argent que je lui donnerais de grand cœur, voulût se charger de mon fils pendant les après-dînées, le conduire au Théâtre-Français, à

l'Opéra, et même l'accompagner chez vous, si vous vouliez bien lui accorder l'entrée de votre salon ? J'aime infiniment cet enfant, et je mets un certain orgueil, le fond me paraissant bon, à faire de lui quelque chose. Je voudrais réunir en lui ce que je n'ai vu chez personne, les bonnes qualités de nos deux nations. Le double préceptorat dont je viens de vous parler me semble tendre à ce but. Le matin, l'instruction classique, les raisonnements sérieux, le savoir positif de mes estimables compatriotes ; le soir, les façons aisées, la grâce, les vives conversations dont les Français ont seuls le secret. Ne m'autorisez-vous pas à solliciter pour lui la faveur de vous servir quelquefois de page, et, le soir, d'offrir en votre nom les cartes, le café, les sièges aux personnes admises auprès de vous ? Ce serait bien là sa meilleure école... »

Cette faveur fut accordée au jeune Stanhope ; mais des deux enseignements qui lui furent donnés alternativement, l'un classique et l'autre mondain, le premier eut toutes ses préférences ; il profita fort peu du second. Plus il avançait en âge et plus le goût des études sérieuses se fortifiait en lui ; l'espièglerie qui le caractérisait pendant son enfance faisait place à une humeur morose et taciturne qu'il tenait peut-être, par une transmission atavique, de son aïeul paternel, le farouche Earl du vieux manoir de Bretby-Hill.

Quand son éducation fut terminée, Chesterfield, qui conservait toujours l'espoir de transformer cette Chrysalide en un brillant papillon, lui fit faire son tour d'Europe. Pour réchauffer son tempérament froid et flegmatique, il le recommandait à toutes les dames qui tenaient dans les cours le sceptre du bon ton, de la beauté et de la galanterie. En même

temps, il lui écrivait des lettres lestes et même égrillardes où il lui donnait *ex professo* des leçons de libertinage poli et élégant.

Peine perdue ! Quand Philippe Stanhope rentra à Londres au retour de ses voyages, il était aussi morose, aussi gauche, aussi peu parleur qu'avant son départ ; son amour pour les sciences n'avait fait que grandir, et de toutes il préférait la plus lourde et la plus sèche, celle des médailles et du *Corpus juris Germanici*. Il débuta sans succès à la Chambre des Communes, puis il se réfugia dans l'obscurité où il se plaisait. Ce fut une déception complète et cruelle pour son père qui, en désespoir de cause, le fit nommer ambassadeur à Dresde, une résidence de quatrième ou cinquième classe. C'est là qu'on le fait mourir, à l'âge de 32 ans, d'une maladie dont il souffrait depuis longtemps. On lit dans un article publié en 1840 par la *North American Review*, que la nouvelle de cette mort fut apportée à lord Chesterfield par une dame qui lui apprit en même temps que ce fils si tendrement aimé avait eu le tort de se marier en pays étranger, et que depuis plusieurs années, il cachait à son père ce mariage d'où étaient nés deux enfants. C'était la lie du calice. Cependant, quels que pussent être ses sentiments secrets, le vieillard ne fit point porter à la veuve et aux enfants de Philippe Stanhope le poids de la colère qu'avait méritée celui-ci ; bien au contraire, il les combla de générosités de toute espèce, leur assura un sort honorable et ne cessa jusqu'à sa mort de leur témoigner la plus sincère affection. Sa dernière lettre, datée de Bath, 27 octobre 1771, est adressée à ses petits-fils, Charles et Philippe Stanhope. Il leur écrit sur le même ton qu'il employait trente ans auparavant, lorsqu'il s'occupait de l'éducation de son fils :

« J'ai reçu, leur dit-il, il y a peu de jours, les deux lettres les mieux écrites que j'ai lues de ma vie ; l'une signée *Charles*, l'autre *Philippe* Stanhope. Quant à vous, Charles, je n'en suis pas surpris, car vons vous donnez de la peine et vous aimez les lettres ; mais vous, petit paresseux, vous, Philippe, comment se fait-il que vous écriviez si bien, qu'on pourrait presque dire de vous deux : *Et cantare pares et respondere parati !* Charles, vous expliquera ce latin... Dites moi ce que vous désirez que je vous apporte d'ici, et vous l'aurez lorsque je retournerai à Londres. En attendant, que Dieu vous bénisse l'un et l'autre. »

On s'étonne d'entendre parler ainsi, avec une telle bonhomie et une semblable effusion de cœur, un homme à qui on a fait une si mauvaise réputation à cause de ses *Lettres à son fils*, et dont on a pu dire que « c'était un corrupteur à barbe grise, enseignant à son fils la morale d'une courtisane et les manières d'un maître de danse. » Mais cette renommée est elle exempte d'exagération ? Ne peut-on pas au moins accorder au coupable le bénéfice de certaines circonstances atténuantes ? En voici d'abord une dont il faut tenir grand compte : la correspondance de Chesterfield avec Philippe Stanhope n'était pas destinée à la publicité ; ni l'un ni l'autre ne pouvait prévoir qu'elle deviendrait l'objet d'une spéculation honteuse, que cette femme que son beau-père avait comblée de bontés aurait l'impudeur de la publier et de montrer son bienfaiteur, aux yeux du monde et de l'avenir, comme un précepteur d'immoralité.

On peut aussi invoquer à la décharge de lord Chesterfield le but qu'il poursuivait et les obstacles qu'il avait à vaincre. Il voulait faire de son fils un homme d'Etat préparé de longue main à la vie poli-

tique, et connaissant par lui-même l'importance des qualités extérieures dans cette carrière, il déploya une science infinie, une persistance inépuisable pour tâcher de dégrossir, de polir et d'orner l'esprit du futur diplomate. Malheureusement pour la réalisation de son rêve, la sauvagerie native de son élève, ses habitudes retirées, son embarras auprès des femmes, son peu de goût pour le monde où il devait vivre, rendirent tous ses efforts impuissants. Alors, l'éducateur s'opiniâtre, il emploie l'éperon pour stimuler, comme il dit « ce jeune coq qui ne veut pas se battre, » et il l'emploie sans ménagement. La morale, il est vrai, n'admet pas cette tactique, mais les torts très réels de Chesterfield paraissent, sous cet aspect, un peu excusables, à cause du sentiment exalté de tendresse paternelle qui fut l'inspirateur de ses vues ambitieuses.

Il faut enfin avoir égard aux mœurs ambiantes du milieu social où il vivait; s'il était de beaucoup supérieur à ses compatriotes par l'élégance de ses manières et sa politesse raffinée, il ne valait pas plus qu'eux moralement, et l'on sait qu'à l'exemple de leur souverain, les courtisans de Georges III ne se piquaient pas de puritanisme. La légèreté de ses opinions à cet endroit avait faussé la balance de son jugement; il ne savait plus peser justement dans ses actions le bien et le mal.

Quelles que fussent ses erreurs et ses fautes, dans l'ensemble de sa vie, et en particulier dans le système d'éducation dont il usa avec son fils, il les expia durement dans les dernières années qu'il passa dans la solitude de son château de Blackheath. Devenu sourd et rhumatisant, il ne pouvait plus sortir qu'en voiture, pour de courtes promenades qu'il disait être des *répétitions de son enterrement.* Mais

le châtiment le plus douloureux lui vint de sa belle-fille, de cette Eugénie qu'il avait comblée de bienfaits, et qui y répondit en livrant à un éditeur, sans doute à prix d'argent, les lettres confidentielles de lord Chesterfield. Leur publication produisit un énorme scandale et fit déborder la coupe d'amertume infligée au vieux courtisan par cette loi de justice providentielle : *Per quo peccaverit per hoc torquetur.*

VI

Entre le Philippe Stanhope, dont je viens de parler, et celui des actes de maître Nourrit, l'identité est complète et incontestable. Il est donc prouvé authentiquement que le fils de lord Chesterfield n'est pas mort à Dresde, comme on l'a cru jusqu'à présent, mais dans le Comté-Venaissin, aux environs de l'Isle, et qu'il fut enseveli dans la paroisse de Vaucluse. Mais c'est là malheureusement tout ce que je sais sur le séjour de cet Anglais dans le pays qu'arrose la Sorgue ; j'ignore à quelle époque il y était venu ; il résulte seulement, des termes de l'attestation dressée à la requête de Cyrus Carteret, que sa femme et ses enfants l'y avaient accompagné. Il est dit, en effet, dans cet acte, que c'est « par attachement pour lui et la satisfaction de madame sa veuve », que ledit Carteret a transporté le corps de Philippe dans la paroisse de Vaucluse ; cela implique la présence de cette dame sur le lieu du décès ; absente, elle n'eût pas pu manifester en temps utile sa *satisfaction ;* mais il ne paraît pas moins certain qu'Eugénie Stanhope avait quitté Saint - Gervais et l'Isle quand l'acte en question fut fait ; elle se le fit

sans doute adresser à Londres pour un motif que le notaire ne nous a pas révélé.

Il me semble évident que ce fut pour obéir aux dernières volontés de Philippe Sanhope, que son corps fut inhumé « dans la paroisse de Vaucluse » ; mais que faut-il entendre ici par le mot *paroisse ?*

En Angleterre, il a la même signification qu'en France celui de *commune* ; c'est l'unité territoriale administrative. S'il faut le prendre dans ce sens, il en résulte que Philippe Stanhope s'était borné à demander d'être enseveli dans le territoire de Vaucluse, en un lieu convenu entre lui et son ami Carteret, ou laissé au choix de ce dernier.

En le traduisant par *église*, on est forcé d'admettre que cet Anglais, né de parents protestants, s'était converti au catholicisme. Le fait paraît très invraisemblable à première vue ; telle est cependant, en l'espèce, la signification probable du terme dont il s'agit. Elle m'a été dévoilée par un acte que j'ai rencontré fortuitement dans un manuscrit de la Bibliothèque du Musée-Calvet, inscrit sous le numéro 1614. C'est le testament de Mylord Jacques Murray, comte de Dumbard, reçu, le 19 avril 1769, par Me Poncet, notaire à Avignon. Ce personnage institue pour exécuteurs testamentaires : Jean-Joseph-Félix-Xavier-Henry de Cantelme des Rolands, chevalier, marquis de Reilhanette, brigadier des armées du Roi et viguier d'Avignon, et messire Jean-Frédéric Cyrus Carteret, prêtre, chanoine honoraire de l'église royale de l'Isle en Flandres, retiré dans le Comté Venaissin et demeurant dans la ville de l'Isle.

En lisant les déclarations de décès dressées par le notaire Nourrit, j'avais pensé que Cyrus Carteret était un compatriote de Philippe Stanhope, parent de lord Carteret qui devint comte de Granville et

fut premier ministre pendant quelques mois sous le règne de Georges Ier ; je le supposais appartenant à l'Église anglicane, et comme tel, tout désigné pour donner à son ami défunt une sépulture en rapport avec les rites de sa religion ; la découverte de sa qualité de prêtre revêtu d'une dignité ecclésiastique, est un véritable coup de théâtre qui change complètement ce point de vue. En aucun cas, un ministre de l'Église catholique, un chanoine, n'aurait consenti à transporter un mort dans un carrosse pour l'ensevelir dans une terre non consacrée ; s'il a conduit le corps de Philippe Stanhope à Vaucluse, c'était pour l'inhumer dans les caveaux de l'église ou dans le cimetière paroissial, et pour cela il fallait que le défunt eût fait une profession de foi catholique, peut-être pendant la maladie à laquelle il succomba. Il n'y aurait pas lieu d'être étonné d'un semblable évènement, car il n'eut pas été le seul à changer de religion parmi les étrangers résidant alors dans nos contrées ; le 30 novembre 1731, mylord Jean Hay, comte d'Inverness, et Marcelle Murray, sa femme, sœur du Comte de Dumbard, abjurèrent le luthéranisme entre les mains du P. d'Albert, inquisiteur général d'Avignon (1). Si cette circonstance a été connue de Lord Chesterfield, elle a dû lui rendre plus amer le chagrin que lui causa la mort prématurée de son fils ; mais peut-être n'en a-t-il rien su, sa belle-fille ne lui ayant point fait, à ce qu'il me semble, de confidence à cet égard. N'était-ce pas pour lui cacher la vérité que le notaire Nourrit a passé sous silence dans ses actes la profession de Cyrus Carteret, contrairement à la pratique constante des tabellions de tous les siècles ?

(1) Registre des abjurations tenu par la Congrégation du Saint-Office d'Avignon, n° 144.

Les relations de Philippe Stanhope avec ce chanoine offrent une autre particularité curieuse : Cyrus Carteret était évidemment dévoué à la cause des Stuarts, puisqu'il vivait dans l'intimité du comte de Dumbard, qui était par sa femme, la comtesse d'Inverness, oncle du cardinal d'Yorck, frère du Prétendant. Comment le fils d'un ancien ministre du roi Georges, représentant lui-même ce souverain à l'étranger, était-il devenu l'ami d'un partisan des Stuarts ? Il ne me sera jamais donné probablement d'élucider cette question ; mais le mystère qu'elle fait planer sur les derniers jours de Philippe Stanhope rend plus intéressante encore pour l'historien une figure qu'auréole un certain charme romanesque.

GUSTAVE BAYLE.

LE PAUVRE BUCHERON [1]

Dans le ciel rosé l'alouette alerte,
Rôdant, furetant dès le point du jour,
Pour ses oisillons happe tour à tour
La graine qui vole ou la mouche verte.

Mais déjà levé le dur bûcheron,
Matinal autant qu'un vieux coq de ferme,
Dans les châtaigniers monte d'un pas ferme,
Le jarret tendu, le dos un peu rond.

A son front ballotte un coussin de paille
Où reposera le fagot de bois.
Il va lentement, chante à pleine voix
Et ses gros souliers mordent la rocaille.

A l'épaule avec la cognée en fer
Pend un sac de cuir (sa femme est bien chiche)
Bourré seulement d'un morceau de miche
Et d'un oignon cru pour *tuer le ver*.

Le soleil levant luit dans les feuillées
Qui tamisent l'or de ses fins rayons.
Le matin sourit et les papillons
Voltigent autour des sauges mouillées.

(1) Extrait d'un volume qui vient de paraître et qui a pour titre : *Au Pays cévenol*.

Parfois une source au petit flot clair
Filtre au pied d'un arbre ou d'une fougère,
Et le merle y vient d'une aile légère
Boire une gorgée et siffler son air.

Mais le papillon, le merle et la source
Disent peu de chose au dur bûcheron.
Grimpant aux rochers, la sueur au front,
Vers le bois lointain il poursuit sa course.

Il flaire le vent. Le Nord éclatant
Souffle dans le ciel une fraîche brise.
Tout va bien. Il sort de sa veste grise
Une courte pipe et fume content.

Du matin au soir il peine, il se penche,
Tord ses reins puissants, et l'outil de fer,
Traçant sur sa tête un brillant éclair,
Coupe le tronc mort et la vieille branche.

Il met en un tas le bois gros et fin,
Souche raboteuse ou bûche taillée,
Et chargeant son faix, l'échine ployée,
Par les raidillons descend le ravin.

Il passe à travers l'épaisse broussaille
Et retrouve en bas au foyer blottis,
Criant et pleurant, les quatre petits.
Il leur dit : « Allons, taisez-vous marmaille :

Vous aurez, ce soir, du pain à manger ;
Et toi, femme, au feu boute la marmite ».
Puis buvant un coup il décampe et vite
Porte son fagot chez le boulanger.

RAYMOND FÉVRIER.

LES SYNDICATS AGRICOLES

ET LA CRISE SOCIALE

— suite et fin —

V

L'article 5 de la loi du 21 mars 1884, autorise les associations professionnelles à former des unions, sous la seule restriction dictée par le souvenir des biens de main-morte, qu'elles n'auront pas la personnalité civile : ici encore l'étranger nous avait, hélas ! précédé dans cette voie libérale. Qui ne connaît, au moins de réputation les merveilleux résultats obtenus en Allemagne par les fédérations qui se sont groupées sous les trois noms de Schultze-Delitzsch, de Raiffeism et du Dr Haas ? Plus de quatorze mille associations, étroitement unies les unes aux autres, réparties sur tous les points de l'Empire se prêtant mutuellement assistance, mettent en mouvement un millard de capital et opposent aux progrès des socialistes révolutionnaires une barrière plus solide que tous les rescrits du souverain (1). Grâce à la loi Waldeck-Rousseau, la

(1) On consultera avec fruits pour l'étude de l'association agraire en Allemagne, le très remarquable ouvrage de MM. Ch. Blondel et ses collaborateurs, résultat d'une mission du musée social : *les populations rurales de l'Allemagne et la crise agraire* : Paris, 1897 ; Laroze éd.

France peut aujourd'hui mettre en ligne une fédération de syndicats agricoles, d'une organisation vivante et forte, qui n'a rien à envier à celles de l'étranger et porte l'empreinte de notre caractère national.

Elle se résume ainsi *une union centrale des agriculteurs de France*, qui se préoccupe exclusivement des questions d'intérêt général et de la direction d'ensemble ; en dessous des *unions régionales* au nombre de dix, embrassant les syndicats agricoles de soixante-sept départements, enfin en dessous encore de ces unions régionales des sous unions locales nées de besoins purement locaux et unissant les syndicats, qui ont des intérêts professionnels identiques.

Il s'est rencontré par un heureux concours de circonstances que ces groupements sont nés spontanément de la force même des choses et ne procèdent pas d'une organisation officielle. Il s'est rencontré aussi des hommes vraiment épris de liberté et de progrès, qui se sont mis vaillamment à la tâche et n'ont pas cherché à violenter les bonnes volontés qui s'offraient pour les forcer à rentrer dans un cadre délimité à l'avance. Il s'est rencontré enfin une démocratie rurale, saine et meilleure que sa réputation, dont le dévouement et l'esprit de discipline ont rendu possible cette organisation puissante.

L'union centrale siège dans une salle gracieusement mise à sa disposition par la société des agriculteurs de France. Son installation est des plus modestes ; un seul secrétaire suffit à toute la besogne ; elle n'a pas même ce qui est d'ailleurs fort regrettable, un journal à elle. Son seul mode de publicité est une mince circulaire mensuelle qui résume à très grands traits les questions à l'ordre du jour du monde agricole. Malgré ces faibles ressour-

ces, le dévouement de son président (1) a suffi pour lui assurer une incontestable autorité. Elle a réuni autour d'elle plus de 750 syndicats de toutes les nuances et de toutes les tailles, depuis le grand syndicat départemental et la puissante coopérative régionale jusqu'au très modeste syndicat communal et à la toute petite société de crédit mutuel rural.

Les unions régionales sont déjà plus intimément mêlées à la vie intérieure des unités syndicales. Elles ont pour mission de leur donner des renseignements utiles, de les guider dans leurs achats de matières premières nécessaires à l'exercice de la profession agricole, de les conseiller dans les cas difficiles ou litigieux, de promouvoir enfin et surtout les institutions économiques et sociales, telles que sociétés de crédit, d'assurance, d'assistance mutuelle, de secours aux vieillards etc. etc. qui peuvent améliorer le sort des classes rurales ; tache difficile parfois, mais qui cependant, lorsqu'elle fut vigoureusement entreprise et attaquée de front, ne fut jamais stérile. Partout où une union a voulu faire, elle a fait et les initiateurs ont plus souvent manqué que les soldats pour les suivre. L'histoire de cette union du sud-est si pleine d'enseignements utiles est là pour l'attester(2). Après elle, plus jeune et plus morcelée, l'union des Alpes et de Provence, à Marseille, a pu dans un pays d'invidualisme à outrance et aux partis politiques violemment tranchés, former un groupe compacte et sur certains points préparer une entente

(1) L'honorable M. le Trésor de la Rocque, auquel il est juste d'associer le nom de M. Senart, ancien président de chambre à la Cour de Paris.

(2) Elle a son siège à Lyon, rue du Garet 9, réunit actuellement 167 syndicats autour d'elle, a organisé une grande société coopérative d'achats, une office de courtage ; une caisse de prévoyance contre la mortalité du bétail ; un comité de contentieux et à l'arbitrage, etc., etc.

entre la grande industrie marseillaise et les revendications agricoles. La plupart des unions régionales publient un bulletin mensuel : celui du sud-est non encore dépassé a paru le premier et a servi de modèle ; la même union publie un almanach très populaire dans nos campagnes, et qui légèrement modifié sert également à d'autres groupes.

Les sous-unions, restreintes à un groupe de syndicats formés dans une région circonscrite, poursuivent généralement un but déterminé et n'abordent pas les questions d'ordre social : elles peuvent cependant à ce point de vue servir utilement d'intermédiaires. Je citerai comme exemple de ces groupements, l'union du Comtat, à Carpentras, qui a réussi à ouvrir de nouveaux débouchés internationaux aux primeurs de la région et travaille à étendre les bienfaits de l'irrigation à une partie déshéritée de son arrondissement ; l'union betteravière, à Avignon, qui a pris à tache de défendre les intérêts des cultivateurs de betterave à sucre vis-à-vis des distillateurs et des raffineurs de sucre ; l'union viticole du Beaujolais, qui a pris la garde des marques des vins de ce vignoble célèbre et s'efforce d'étendre le rayon des ventes directes.

Toute cette organisation, dont j'ai retracé seulement les grandes lignes, a déjà des cadres parfaitement arrêté ; aucun groupe n'empiète sur l'autre ; à chacun sa tâche, à chacun le sillon qu'il doit creuser dans le monde agricole. S'agit-il d'une question générale, d'impôt ou de régime douanier, d'une loi sur le crédit agricole ou le warrantage des produits de la terre ? l'union centrale résume l'opinion des autorités doctrinales et indique aux syndicats adhérents la ligne à suivre, les démarches à faire, les pétitions à signer. S'agit-il de la défense

des intérêts de tel ou tel syndicat, menacé par le fisc ou quelquefois malheureusement compromis par sa propre faute, d'une institution sociale à créer, d'une idée généreuse à répandre, d'un progrès à accomplir? l'union régionale intervient avec sa connaissance plus intime des nécessités locales, son personnel déjà connu, et autorisé par les services rendus à en rendre de nouveaux. S'agit-il enfin de la défense d'un intérêt professionnel immédiat, mais commun à plusieurs syndicats ? L'union locale intervient, et se noue et se dénoue suivant les circonstances et la libre volonté des parties intéressées. Tous ces organes, indépendants les uns des autres, sont cependant étroitement liés et se communiquent les uns aux autres la force et la vitalité ; par eux une certaine discipline, une réelle unité de vues s'introduit dans le monde syndical ; par eux l'idée isolée se repercute et devient générale ; seuls, ils peuvent propager l'œuvre de mutualité, parce qu'ils ont l'occasion de la mettre journellement en pratique, et parce que dans l'ordre matériel comme dans le domaine plus élevé du progrès moral, qu'il s'agisse de défendre un droit menacé, d'obtenir une réforme, d'ouvrir un débouché nouveau, ils ont seul l'autorité nécessaire pour se faire écouter.

VI

Il y avait encore un échelon à franchir ; donner aux unions régionales elles-mêmes la conscience de leur rôle social ; les révéler en même temps aux syndicats isolés et se plaisant dans leur solitude, à ceux que M. le comte de Chambrun a si justement appelés « les sauvages ». La grande parole de Deusy avait fait cette union sur le terrain économique ;

c'était à lui qu'on devait l'idée et la création des premières unions régionales. Les congrès leur avaient permis de se connaître ; les forces étaient groupées et attendaient une direction. Elle leur est venue d'un grand philanthrope dont l'éloge n'est plus à faire, et dont l'influence demeurera grande sur l'évolution sociale que nous traversons. M. le comte Chambrun a prodigué les œuvres autour de lui ; une pensée directrice les inspire, en fait l'admirable unité et la vérité profonde ; c'est que rien de durable et de grand ne se fait dans ce monde sans joindre une part d'idéal à la rigoureuse application des résultats obtenus par la science. Après avoir justement appliqué sa pensée aux ouvriers de l'industrie, il la reporta sur les travailleurs des champs ; ce fut toujours le privilège et le charme des automnes de rappeler les printemps. Il attendait l'occasion propice et cherchait l'outil qui devait lui servir pour atteindre et grandir l'humble paysan. Il voulut connaître de près ces syndicats, qui sans faire parler d'eux et sans avoir fait la moindre réclame, lui paraissaient avoir fait beaucoup de besogne. Il réunit autour de lui, à la fin de février 1897, dans sa belle villa de Nice, les représentants les plus autorisés et les plus actifs du monde syndical ; semaine inoubliable pour ceux qui ont eu le privilège de la vivre. Dans ces merveilleux jardins et sous ce beau soleil du midi, tout vibrant de gaieté, à quelques centaines de mètres de ces cours de Nice la joyeuse où précisément le carnaval agitait à ce moment ses grelots, les hommes qui avaient répondu à la bienveillante invitation de leur hôte illustre, avaient la gravité de gens qui accomplissent un devoir. Ils disaient simplement, sans la moindre recherche de l'effet, les misères des populations rurales au milieu desquelles ils vivaient ;

les œuvres fondées pour les soulager ; les expériences tentées et les résultats obtenus. Tous n'avaient pas également réussi ; mais tous avaient quelque chose à dire. Celui-ci, organisateur puissant, entouré d'une élite de collaborateurs dévoués ; toujours prêt à marcher en avant, dédaigneux des obstacles, racontait ses efforts pour créer par l'initiative privée, l'assistance rurale et citait avec un juste orgueil de nombreux exemples de vieillards hospitalisés à la campagne, de veuves et orphelins secourus, de malades dont les travaux étaient faits par le syndicat ; celui-là témoignait du développement de l'éducation professionnelle chez les loyaux et rudes gars Bretons ; d'autres soumettaient au contrôle de leurs pairs des modèles de société coopératives pour la vente de leurs produits, et exposaient les difficultés de l'entente directe entre les producteurs et consommateurs ; tâche ingrate, qui ne rebutait ni leur bonne volonté, ni leur persistant dévouement. L'heureuse Provence, joyeuse et parfumée, apportait le contingent de sa belle humeur, de son audace à chercher des voies nouvelles pour l'exportation et de son souci à maintenir les vieilles familles de petits propriétaires aux mœurs patriarcales, ces ligniées de démocrates ruraux dont elle fut toujours le berceau. Tous avaient quelque chose à dire sur leurs tentatives pour organiser le crédit agricole et les conclusions auxquelles ils arrivaient pouvaient être d'autant plus solidement assises, que les missionnaires envoyés en Italie par le musée social assistaient aux séances. Et tandis que les dernières clameurs de la fête expiraient dans le lointain, vibrations affaiblies d'une joie déjà passée, les enseignements féconds s'échangeaient dans ce vaste salon ; une noble émulation s'aiguisait

entre ces hommes qui, se connaissant déjà n'avaient cependant jamais eu l'occasion d'échanger aussi complètement leurs idées, hommes d'action tous, et pour qui dire, c'était réaliser.

L'hôte silencieux et réfléchi, qui avait provoqué cette réunion et en suivait les débats avec une attention passionnée, se préparait à agir, comme il sait le faire, avec une ardente générosité. A la fin de ces conférences, la pensée de M. le comte de Chambrun était arrêtée : créer deux concours, l'un en 1897, parmi les Syndicats agricoles, en prenant pour mesure de leur valeur, les services sociaux par eux rendus ; l'autre en 1898, parmi et pour les ouvriers des champs, doter ces concours de libéralités assez fortes, leur donner une solennité assez grande pour forcer l'attention publique : organier en même temps dans sa belle création du *Musée social*, une section agraire qui put rendre aux travailleurs de la campagne les mêmes services que la section industrielle rendait à ceux de l'usine ; réunir dans ce vaste creuset d'idées qui est Paris, un nouveau groupe de chercheurs d'idéal qui regarderaient, non plus du côté de la haute et noire cheminée d'usine, mais du côté des robustes fils de la glèbe.

VII

Ainsi, les Syndicats agricoles ont acquis aujourd'hui une notion plus exacte de leur rôle social ; non plus seulement un contrat d'intérêts, mais une association de personnes s'aidant mutuellement dans l'exercice de leur profession commune. A ce point de vue, ils sont appelés à devenir le facteur le plus important de l'évolution vers une meilleure et plus équitable organisation de la fortune et du travail

agricoles. Le temps semble passé de ces propriétaires, qui viennent seulement sur leurs terres pour toucher leurs rentes et ne s'occupent des travailleurs des champs que pour se plaindre de leur rapacité. L'avenir exige de plus en plus une transformation de la culture ; il faut l'industrialiser, réduire au minimum possible les frais généraux, tirer de ses produits le meilleur parti possible. L'intelligence, l'éducation professionnelle des uns, la dépense incessante d'activité des autres, la mise en train de capitaux proportionnés à l'importance de la terre ; ces qualités, ces ressources pouvaient être autrefois comme des accessoires utiles seulement ; elles sont devenues maintenant des facteurs indispensables.

Ainsi, le dilemme se pose impérieux. D'une part la petite propriété est dans les mœurs de notre pays, elle lui est une nécessité historique et sociale, parce qu'elle est le produit d'un long atavisme et que seule elle maintient une forte démocratie rurale, ennemie des révolutions violentes. D'autre part, la marche des choses exige impérieusement que les procédés de la grande culture soient uniformément appliqués. Seule, l'association professionnelle peut résoudre la difficulté et faire, de la petite propriété, l'égale, quant aux ressources, de la grande.

Ce serait une grande erreur d'envisager le syndicat agricole par rapport seulement à la terre ; ce qu'il faut bien voir et dire sans cesse, c'est qu'il doit servir à ceux qui la cultivent. S'il rendra possible le maintien de la petite propriété, s'il lui est indispensable, c'est la conséquence de son action sur ceux et en faveur de ceux qui la possèdent et l'exploitent. Par lui-même le syndicat n'a pas une vertu miraculeuse qui en fait une panacée universelle et une source de richesses nécessaire ; il ne

vaudra que ce que vaudront ses adhérents et ne rendra que les services qu'on lui faira rendre. S'associer est bien; s'associer est nécessaire; encore faut-il que cette association ait un but, un idéal déterminé et qu'elle ne soit pas seulement le contact accidentel de quelques cultivateurs pour acheter à meilleur compte des sacs d'engrais. Les associés doivent savoir ce qu'ils veulent faire et pourquoi ils se sont réunis. Le fondement, la raison d'être, la capacité de force utile et de rendement d'une association professionnelle reposent sur ce principe très simple, et cependant difficile à faire comprendre aux masses; que tout associé doit sacrifier dans le présent une part de son bénéfice à la collectivité dont il fait partie, pour pouvoir en retirer dans l'avenir un supplément de force quand il en aura besoin.

Le fait se manifeste d'une façon tangible dans la société de crédit mutuel, où l'associé engage une partie de son crédit personnel pour garantir l'universalité des engagements de la Société. C'est bien peu de chose ce qu'il donne ainsi à la société dont il fait partie : quelques francs à peine, plus souvent même rien, dans tout le cours de son existence. Mais vienne pour lui le moment du besoin, et ce très léger sacrifice se transformera pour lui en une source des ressources. N'aurait-il même jamais besoin personnellement de cet aide, il retirera plus et au-delà de sa mise par la sécurité de ses transactions avec ses compatriotes et par l'augmentation de la prospérité générale, qui se répercutèrera sur sa propre fortune.

Il ne s'agit point d'enfermer son activité dans le cercle exclusif de l'association professionnelle à laquelle on s'est lié; non, chacun doit rester libre et

maître de ses mouvements. Il s'agit seulement de rester fidèle à cette association dans la mesure que l'on croit utile et que l'on s'est tracé à soi-même, de lui avancer en temps, en travail, en argent ce qui lui est nécessaire pour former un fond commun où l'on puisera à son tour quant on en aura besoin ; or dans l'agriculture de l'avenir, on peut prévoir que tous, sans distinction, en auront de plus en plus besoin.

Faire cela, c'est avoir conscience du rôle et de la fonction de l'association, et c'est dans ce sens que l'on ne saurait trop répéter que le syndicat, pour avoir toute son ampleur et donner tout son rendement social, doit être une association *libre* et *consciente*. Les deux termes sont étroitement unis ; cessant d'être libre il retomberait dans les errements des anciennes corporations romaines où l'action de l'associé était tellement entravée qu'elle n'était plus qu'un esclavage déguisé ; n'étant pas conscient, il ne serait qu'un groupement d'intérêts dû au hasard et deviendrait bientôt une affaire commerciale quelconque.

VIII

Un pareil danger ne paraît pas à craindre. Pour quelques syndicats ainsi faussés dans leurs principes, combien d'autres perfectionnent leur outillage social. Au Congrès de Nice, en 1897, nous en estimions le nombre à 1.700 ; aujourd'hui, après les fondations nouvelles, je crois que nous pouvons élever le chiffre à 2.000 (1). Le nombre de leurs adhérents

(1) La Section agraire du Musée social, placée sous la direction de M. de Rocquigny, a commencé une statistique très minutieuse de tous les Syndicats agricoles existant en France.

tourne autour d'un million ; c'est donc le cinquième de la population agricole totale de la France. Ce n'est pas encore assez, et il faut en chercher l'augmentation dans des créations de plus en plus fréquentes de sociétés de crédit.

Le premier et principal effort de ces associations professionnelles s'est porté vers la fourniture des matières premières nécessaires à l'industrie agricole : engrais, semences, instruments aratoires. Sur ce point, les preuves sont faites d'éclatante façon. Tantôt le Syndicat achète directement aux fournisseurs en groupant les commandes et obtient ainsi les prix du gros ; tantôt il s'affilie à une coopérative régionale et lui transmet les ordres de ses adhérents. Ces deux modes sont le plus souvent concurremment employés.

L'organisation de la vente directe des produits du sol présente de plus grandes difficultés. Elle a été souvent tentée sans avoir encore donné de grands résultats. La laiterie et les industries qui s'y rattachent, beurreries et fromageries, ont donné les plus anciens exemples de la coopération agricole de vente et les seuls qui aient vraiment réussi. La vente des vins a été tentée, soit sous forme de sociétés, soit sous celle de syndicats, simples intermédiaires ; elle a donné de bons résultats dans le Beaujolais ; elle est poursuivie avec vigueur par le syndicat de Cadillac, dans la Gironde ; partout ailleurs elle n'est reprise qu'avec une sorte de timidité. Dans le midi de la France, la culture maraîchère se prête avec difficulté à la vente directe ; mais l'esprit entreprenant des populations ne s'est pas laissé rebuter par les obstacles. Le syndicat de Roquevaire a organisé une fabrique de pulpes d'abricots, les syndicats de Cuges de Lascoux et de Sollics-Toucas

ont concentré la production de capres de leurs adhérents et leur ont procuré une vente lucrative. Ces syndicats ont eu le tort de trop s'attacher à la loi de 1884 et de ne pas recourir à la forme de sociétés coopératives, la seule qui puisse vraiment donner de bons résultats en matière de vente. Les difficultés qu'ils ont eues avec le fisc les y ramèneront et leur assureront une prospérité qu'ils ne soupçonnent peut-être pas encore eux-mêmes. L'union des syndicats du Comtat, demeurée aussi sur le terrain syndical, s'est bien gardée d'entreprendre la vente directe ; elle a fait une entente avec de grandes maisons de commerce étrangères pour la vente, sur les places de l'Angleterre et de l'Allemagne, des fraises dont l'arrondissement de Carpentras est le principal centre de production.

Le Crédit agricole mutuel a reçu de l'association syndicale un développement tout particulier. Primitivement, la forme adoptée avait été le type Raiffrisen avec solidarité illimitée de tous les membres. Depuis la loi de 1894, un mouvement s'est prononcé en faveur de sociétés constituées avec des parts et avec garantie restreinte. Néanmoins, les sociétés type Raiffrisen sont encore les plus nombreuses. Une des difficultés les plus grandes en la matière est de trouver des emprunteurs. Le paysan qui a besoin d'argent est essentiellement méfiant : il préfère s'adresser à l'usurier du village, qui s'est transformé la plupart du temps en marchand d'engrais ou de bestiaux. Ce dernier lui vend avec une énorme majoration ; mais il attend jusqu'à la récolte, et cela suffit pour lui assurer encore une clientèle nombreuse et fidèle. Dans certains cas, le marchand d'engrais est aussi courtier acheteur et tire ainsi d'un sac deux moutures. Il faudra bien du temps

pour triompher de cette inertie moutonnière des petits cultivateurs, qui les conduit eux-mêmes sous les ciseaux du tondeur. Les syndicats ne pourront le vaincre qu'en faisant pénétrer dans les mœurs le prêt sous forme d'avances d'engrais, et en rendant ainsi presque insensible la transition entre le syndicataire, qui demande du temps pour régler le prix des matières premières achetées par lui, et le même syndicataire, devenu l'actionnaire intelligent et conscient d'unesociété de crédit mutuel.

L'assurance mutuelle est la conséquence logique et le support nécessaire du crédit mutuel. Aussi, est-elle une des questions les plus étudiées dans le monde syndical. En matière d'incendie ou d'accidents de travail, beaucoup de nos associations ont traité directement avec des compagnies d'assurances, obtenant pour leurs membres des conditions un peu plus avantageuses. Le syndicat du Loiret a fondé lui-même une société d'assurances mutuelle contre les accidents du travail, qui, sous le nom de *Solidarité orléanaise,* a groupé plus de 1.000 propriétaires du département. L'union des syndicats de la Sarthe a organisé une série de caisses mutuelles communales contre la mortalité du bétail et une caisse départementale de réassurances, qui est une création des plus originales et a rendu de très grands services.

Les institutions de prévoyance et d'assistance sociales, sans être encore très nombreuses ont définitivement réussi.Une des formes les plus intérissantes de cette mutualité bienfaisante est l'hospitalisation à la campagne des vieillards, œuvre que M. Duport qui l'a appliquée le premier au syndicat de Belleville définissait ainsi : « dans nos campagnes, « il faut s'efforcer avant tout de garder chez lui le « cultivateur assisté..... l'hôpital, c'est bien loin,

« c'est la perte de la liberté. Que voulez-vous ?
« nos vieux ont peur de la mort solitaire là-bas ;
« ils ont peur du convoi sans un ami, peur de la
« fosse commune ; ils tiennent à rester à l'ombre de
« leur clocher natal, à reposer le jour venu près
« des leurs dans le cimetière voisin : ils tiennent à
« garder cette liberté à laquelle leurs travaux les
« ont habitués à voir renaître les saisons, à revoir la
« fauchaison, la moisson, la vendange ; vouloir les
« enlever à cette vie là ; c'est les tuer avant l'heure. »

Tous ces faits que je viens de citer à la hâte sont purement et simplement des exemples forcément incomplets et pris parmi les plus anciens : déjà ils ont été imités dans beaucoup d'associations. Car l'œuvre décisive de ce beau mouvement syndical est l'enseignement mutuel qu'il se donne à lui-même et dont il fait pénétrer les larges influences dans les masses de nos populations rurales. Je ne veux pas seulement parler ici des cours professionnels institués un peu partout ; des leçons données par les professeurs d'agriculture ou par des spécialistes. Dans cet ordre d'idées de belles et d'utiles choses ont été faites. Les associations bretonnes ont publié deux manuels, l'un pour les hommes, l'autre pour les fermières qui sont des modèles du genre. Mais ce qui attire surtout l'attention, c'est le grand travail de rénovation intellectuelle opéré dans les classes rurales ; c'est la lente infiltration dans ces esprits incultes d'idées toutes nouvelles pour eux : les lois économiques qui régissent le cours des produits ; la puissance du principe de mutualité ; l'étroite solidarité qui unit tous les travailleurs d'une même profession. C'est un voile qui lentement se déchire, laissant voir à ces paysans isolés dans leurs granges ou leurs hameaux, des perspectives jusqu'ici in-

soupçonnées par eux. Dans la modeste salle de village, où la plupart du temps au milieu des sacs d'engrais et des instruments aratoires, délibère le syndicat, le cultivateur entend parler de choses étranges; tantôt la lecture d'une circulaire où pour la première fois on lui explique les raisons de la baisse du vin, du blé, et pourquoi les tarifs douaniers lui sont nécessaires; tantôt le compte-rendu d'une caisse de crédit voisine, d'une société d'assurance mutuelle qui fonctionne dans le département et qui peut le garantir contre les risques des saisons, de la maladie et des accidents; aujourd'hui c'est la description d'une machine nouvelle; demain une invention agricole d'un intérêt décisif. Il n'est pas jusqu'aux prospectus et et aux réclames diverses qui ne concourent à l'éducation de cette classe rurale. La causerie entre soi, la suggestion inconsciente d'une idée sans cesse rebattue, ce sont les deux leviers qui soulèvent les sociétés, les deux meilleurs instruments de propagande qu'on ait encore inventés. Ils se retrouvent tous deux dans le syndicat; ils en sont l'essence même. Les prédications socialistes, les déclamations enflammées de quelconques conférenciers, messagers de haine et de discordes, vaudront bien peu contre cette permanente et incessante influence de l'action réciproque de travailleurs de bon sens, causant entre eux après besogne faite. C'est l'âme même du peuple rural de France, c'est son intellectualité future qui s'élabore dans nos syndicats agricoles.

GEORGES MAURIN.

ELI ! ELI ! LAMMA SABACTHANI ?

Sous le ciel bas et lourd, au sommet du Calvaire
Le Juste qui passa faisant le bien sur terre,
Et savait consoler les plus vives douleurs,
Va mourir sur la croix où meurent les voleurs.
Son disciple choisi, des femmes éplorées,
Sa mère, autour de lui, pauvres âmes navrées,
Pleurent, et leur pitié qui les fait défaillir
Monte comme un parfum vers le divin martyr.

. . . .

Cependant les soldats de Rome qui le gardent,
Ses habits partagés, indifférents regardent.
Et les pharisiens, les prêtres insolents
Le raillent et s'en vont vers la ville, à pas lents.

. . . .

Or Jésus jusque-là résigné, vers son Père
Jette ce cri plaintif d'un cœur qui désespère,
Surprenant chez celui qui vient de pardonner :
« Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi pourquoi m'aban-
[donner ? »

. . . .

Ah ! vous avez voulu subir la grande épreuve
Et, malgré les affronts, hélas, dont elle abreuve
Ses sauveurs, relever la triste humanité,
Pour faire au fond des cœurs germer la Charité,
Cette fleur inconnue avant votre supplice,
Pour semer à travers le monde, la justice !
Non content d'enseigner les humbles et d'avoir
Aux puissants rappelé hardiment leur devoir,
Vous avez, ô Jésus, voulu donner au monde
Endurci dans le mal, une leçon profonde,
Et vous n'avez pas craint de vous humilier

Et vous avez laissé vos bourreaux vous lier
A la croix, vous livrant vous-même à l'infàmie ;
Car, malgré les affronts d'une race ennemie,
Vous voyiez rayonner au loin dans l'avenir,
Les jours où prêtres, rois, peuples, pour vous bénir
Empliraient en chantant les vastes Cathédrales,
Et, prosternés aux sons des hymnes triomphales
Des orgues, acclamant votre divinité,
Viendraient vous adorer avec humilité.
Epouvante, abandon, durant votre agonie,
Tortures, trahisons, insultes, calomnie,
Vous avez tout souffert, sans vous plaindre jamais,
Impassible, marchant dans votre rêve, mais
Au moment d'expirer, à cette heure suprême
Où le mourant ne sait s'il bénit ou blasphême,
Pour pousser vers le ciel ce cri désespéré
Quel voile épais s'est donc à vos yeux déchiré ?

. . . .

C'est qu'après le concert triomphant des hommages,
Dans le lointain des temps et par delà des âges,
Brusquement envahi de doute et de dédain
Vous avez entrevu dans un éclair soudain
Le lent effacement de votre pure gloire ;
Ceux pour qui vous mouriez, perdre votre mémoire ;
Des savants orgueilleux se torturer l'esprit
Pour savoir ce qu'était au juste Jésus-Christ ?
Et les fils de Satan se liguer dans leur haine
Pour détruire à jamais au fond de l'âme humaine
Même le souvenir de vos bienfaits passés.........
.... Sinistre effondrement des rêves caressés
Qui trouble les penseurs les plus fiers dans leur route,
Et creuse sous leurs pieds les abîmes du doute !!!....

Ernest Durand

LES MASETS NIMOIS

« Heureux auteur ! me disait, il y a quelque temps, un de nos érudits nimois les plus distingués, à propos de mes recherches sur le « Maset », vous avez un sujet neuf, autant qu'intéressant. » Neuf, il ne l'est pas tout à fait. J'ai découvert, par hasard, ces temps derniers, une ancienne brochure de M. Emile Causse intitulée : *Physiologie du Mazet* (1), fort jolie plaquette, semée de traits piquants et d'aperçus ingénieux, malheureusement assez incomplète, et ne donnant de la question qu'une idée insuffisante. Intéressant, le sujet que j'aborde l'est bien plus qu'il ne le paraît, et je m'étonne qu'il n'ait pas tenté davantage la verve des nombreux lettrés dont s'honore la Rome gauloise. Nos poètes l'ont chanté, mais pas autant, qu'il le mérite, à mon avis.

Le plus grand de tous, Reboul, n'a consacré à ce coin si original de la vie nimoise qu'une pièce en dialecte languedocien qu'on lira plus loin. Son contemporain et son émule, Jules Canonge, ce poète fécond autant que charmant, en fait à peine mention.

Et pourtant le maset semble avoir tout ce qu'il faut pour mériter le sourire des Muses. Le mot

(1) Voici le titre complet de cette courte monographie qu'on ne trouve plus en librairie, et qui m'a été fort obligeamment communiquée par un parent de l'auteur, M. Causse, président du Tribunal de commerce : *Physiologie du mazet*, ou *aperçu du mazet au point de vue philosophique*.

seul, diminutif de *mas*, *mansio*, à une consonnance si douce, un air si gracieux et si frais ! Il y a tant à dire sur les agréments et les bienfaits de ces innombrables maisonnettes espacées çà et là dans la campagne nimoise, et formant autour de l'antique cité une si pittoresque couronne ! Napoléon I[er] prétendait reconnaître la Corse rien qu'à l'odeur du cyste respirée à plusieurs lieues en mer. Non moins poétiquement on reconnaît Nimes, de plusieurs lieues à la ronde, à ces bâtisses multiples et très rapprochées, qui piquent, pareilles à des clous d'argent et d'or, le paysage brillamment ensoleillé qui s'éploie autour de l'antique Tourmagne.

A mesure que j'ai étudié de plus près cette question du maset nimois, qui, depuis longtemps, m'attirait, je l'ai trouvée de plus en plus riche et féconde. C'est un diamant auquel on découvre toujours quelque nouvelle facette. Il y a là de quoi peindre, de quoi rêver, de quoi philosopher à l'infini.

Le côté pittoresque du maset (1) est déjà charmant et attrayant. Mais il a aussi un aspect historique qui n'est pas sans intérêt. Son influence morale et sociale achève de lui donner une physionomie qu'il vaut la peine de mettre en relief.

I

ORIGINE — ÉVOLUTION — PHYSIONOMIE

Aspect général des masets. — Bastidon de Marseille, baraquette de Cette. — Histoire : capitèle primitive, maset proprement dit, villa. — Physionomie. Descriptions des poètes.

Voulez-vous avoir des masets nimois, et du cadre

(1) Les auteurs nimois écrivent tantôt *maset* et tantôt *mazet*. Il me semble que cette locution dérivant du mot *mas*, il vaut mieux l'écrire avec une *s*.

où ils s'épanouissent comme des fleurs dans un parterre une impression générale, un aspect d'ensemble à la fois saisissant et complet ? Refaites le pélerinage toujours cher aux Nimois, allez retrouver le vénérable ancêtre de tous nos monuments, montez au sommet de la Tourmagne, et promenez votre regard sur le panorama magnifique déployé devant vous. Au loin, du côté du Nord et de l'Ouest, ce sont les montagnes des Cévennes, c'est la silhouette dentelée du pic Saint-Loup, ce sont, par les temps bien clairs, les cimes vaporeuses de la Lozère, barrant l'horizon. A l'Est, se dresse la croupe neigeuse du Mont-Ventoux, cet anneau détaché de la chaine des Alpes. Au Midi, on aperçoit, à travers une brume légère, la mer, la vaste mer, dont la surface bleue se confond avec l'horizon lointain.

Ramenez maintenant votre regard tout près de vous. L'antique cité de Nemausus est là, majestueusement et gracieusement couchée au pied de la Tourmagne. Les flèches gothiques, grêles et élancées, les clochers romans, puissants et trapus, se profilent sur le ciel d'un bleu pareil aux enluminures du Paradis dans les vieux missels. L'amphithéâtre romain, ce colosse aux teintes variées, se détache nettement sur les tons uniformément gris,ou d'un blanc éblouissant, de tout ce qui l'environne. Cette masse imposante des Arènes s'harmonise agréablement avec le clocher aérien de l'église Sainte-Perpétue et avec l'admirable fontaine de Pradier. Par sa noble et élégante beauté, la Maison-Carrée forme un heureux contraste avec le prosaisme et les couleurs trop crues des maisons voisines. Un soleil rayonnant et superbe crible de ses flèches d'or

.... Cette ville embellie,
Ce fragment détaché des bords de l'Italie,
Où le Ciel, se peignant d'un éternel azur,
Est presque monotone, à force d'être pur (1).

Autour de Nimes, le paysage est remarquable par une couleur très spéciale et très pittoresque. Je ne parle pas de la plaine, immense manteau où se mêlent toutes les nuances vertes, depuis le vert foncé et le vert glauque jusqu'au vert le plus tendre, coupé par les longs rubans blancs des routes poudreuses. Je parle surtout des collines qui se dressent de tous côtés, ayant chacune sa forme et son aspect particulier, ses ondulations diverses, où le soleil, par des effets curieux de lumière et d'ombre, met en relief les moindre détails du paysage. Les maigres frondaisons qui couvrent les flancs de ces monticules, tantôt frémissent sous les baisers d'un vent paresseux, et tantôt crient douloureusement sous les rafales impétueuses du mistral. Les oliviers d'argent, les figuiers aux branches grises, les amandiers au blanc panache, dévalent sur la croupe des côteaux, pareils à des troupeaux pressés dans un étroit vallon. Çà et là, des pins et des cyprès jettent quelques traits plus sombres sur l'invariable fond grisâtre de l'ensemble.

Mais ce qui frappe surtout le regard, ce sont toutes ces maisonnettes de taille, de forme, de couleur si variées, qui sont échelonnées tout le long des collines, sur les plateaux, dans les vallons, par centaines, par milliers même, et qui achèvent la physionomie pittoresque du paysage. On les voit émerger de partout au-dessus des monotonies grises de l'olivier, et des amas de pierre, comme une flore d'un

(1) Reboul.

genre à part. Elles se touchent presque, à certains endroits; elles entourent, avec grâce, la belle et opulente cité d'une ceinture immense, ayant pour frange, dans la plaine, les belles verdures aux teintes diaprées. Au soleil levant surtout, tous ces masets sont revêtus d'une lumière d'or qui les met dans un relief saisissant. Et si on les contemple la nuit, quand, pour parler la langue du poète à la mode, Eugène Rostand

Le clair de lune coule aux pentes des toits gris,

quel spectacle fantastique ! Entre le firmament et la terre l'analogie est curieuse. Ce sont, en bas comme en haut, des étoiles et des constellations autour d'un point central. Les masets sont comme les satellites gravitant autour d'un astre qui est la ville elle-même.

*
* *

Qu'est-ce qui a donné naissance à toutes ces maisonnettes rurales ? C'est l'amour de la campagne, c'est la recherche de l'air pur et du grand soleil, c'est le besoin de délassement et de libre expansion, c'est l'attrait de se voir propriétaire et de posséder un « home » bien à soi. *O Rus, quando te aspiciam !..* chantait Virgile fatigué de la vie de Rome, et soupirant après sa villa de Mantoue. *Hoc erat in votis, modus agri non ita magnus*, etc., s'écriait Horace rêvant, lui aussi, d'une retraite champêtre, où il pourrait jouir de lui-même et de la nature.

Ce cri classique des poètes répond à un sentiment naturel à tout homme qui vit à la ville. A toutes les époques de l'histoire, l'instinct de la conservation a du le faire réagir contre le séjour permanent

dans les cités populeuses, contre les amoncellements atrophiants de la race humaine.

Il fait si bon, quand, toute la journée, ou même toute la semaine on a respiré une atmosphère lourde, énervante, comprimante, d'aller, chaque soir, ou, du moins, chaque dimanche, en pleine campagne, dilater ses poumons et détendre ses nerfs. C'est le besoin et l'attrait de l'ouvrier, du fonctionnaire, de l'employé de magasin, du « retraité », du petit, et même du gros rentier. On a fait quelques économies, on achète un petit champ, une olivette, une vigne qu'on cultive avec amour.

Faire sa provision de vin, boire du vin de sa vigne, quel régal ! Qui ne connait la fameuse chanson de Pierre Dupont :

> Cette cote à l'abri du vent,
> Qui se chauffe au soleil levant
> Comme un vert lézard, c'est *ma* vigne.

Or, de la vigne est né le cube de pierres, la « capitèlo »,(1) la hutte en pierres sèches si commune dans tout le Midi :

> Ounte lou ro, la capitèlo
> D'ouliveirèdo s'emmantèlo,

dit Mistral, et Lafare d'Alais parle aussi de

> . . . . . la Capitèlo
> Cuberto d'un lausas.

Il faut bien un abri pour se reposer un moment, pour faire la sieste, pour se garer du mauvais temps, pour déposer les outils. Puis, la famille a voulu

(1) Du latin *caput tectum*. En bas latin, *capitellium*.

partager les plaisirs du père; la capitèle s'est embellie; le petit réduit est devenu une habitation, oh ! combien rudimentaire ! C'est le « maset ». A Marseille, on l'appelle le *cabanon*, le *bastidon*, à Cette la *baraquette*, à Béziers la *grangette*.

Le bastidon de Marseille est né de la pèche. L'ouvrier, pour se reposer du labeur hebdomadaire et dans le besoin de s'appartenir toute une journée, a, d'abord, construit dans les coins ensoleillés d'Endoume, de Maldormé, de Malmousque, une cabane pour abriter ses engins de pêche ; plus tard, la famille a voulu partager les plaisirs du père, la cabane s'est agrandie, il a fallu faire des chambres, établir une cuisine, transformer en petit pied-à-terre une habitation très rudumentaire. Le cabanon a été créé.

C'est là-haut, sur les coteaux qui dominent la Corniche, des Catalans à l'Oriol, qu'il faut chercher le véritable cabanon marseillais. Une bâtisse grande comme çà, une terrasse qui puisse servir à la fois de salle à manger et d'annexe à la cuisine, un jardin large comme un mouchoir de poche avec, au milieu, un figuier rachitique, un pin dépenaillé, ou une vigne atteinte de chlorose. Le soleil y fait rage, mais la terrasse est abritée par un treillage sur lequel pend lamentablement une tente, qui parait avoir été découpée dans un drap de lit. Cela suffit : le Marseillais aime son cabanon, il y consacre toute sa journée du dimanche, et c'est pour lui une joie sans pareille d'y passer deux jours de fête consécutifs.

Les baraquettes de Cette ont aussi leur couleur et leur charme. Petites bâtisses sans prétention, coquettes et fleuries, autant du moins que le soleil enragé et le vent impétueux de là-bas veulent bien le

permettre, elles sont presque toutes accrochées aux flancs de la petite colline que l'on nomme prétentieusement la Montagne, avoisinant la ville et qui semble jaillir du milieu des eaux, entre la vaste mer bleue et l'étang de Thau, aux bords endormis dans la verdure. C'est dans une de ces baraquettes que fut décidé, en 1894, l'assassinat du Président Carnot, entre sept compagnons anarchistes. Caserio fut désigné par le sort pour frapper le Président de la République au cours de son prochain voyage. Contraste étrange ! La baraquette d'où partit ce coup sinistre s'appelle : « La Joyeuse »



Mais c'est à Nimes surtout que le goût de la maisonnette de campagne a pris un développement extraordinaire. Avoir un maset est devenu le rêve de tout bon Nimois ; aller au maset, son suprême bonheur. De quelle époque date cette coutume dont je dirai plus loin la bienfaisante influence ? Notre historien local, Ménard, est muet sur ce point. M. Emile Causse fait remonter le mas jusqu'à l'époque gallo romaine. Il existe encore aux environs de Nimes, du côté du village de St-Côme, un hémicycle de collines exposé en plein midi, et parfaitement à l'abri du vent. Une source abondante y répand le bienfait de ses eaux. Les Nimois de l'époque des Antonins avaient bâti dans cette position très favorable de somptueuses villas, dont on aperçoit, à chaque pas, les multiples débris.

Il y a plus. Au dessous des mosaïques qu'on trouve parmi ces ruines, dans l'humus qui forme une couche très épaisse, on a découvert de nombreux frag-

ments de poteries préromaines, et des inscriptions celtiques en lettres grecques (1). Du reste, la capitèle d'aujourd'hui est une reproduction de l'antique hutte gauloise, laquelle était terminée en cône, et couronnée par des anneaux concentriques en encorbeillement. Il y a dans la campagne de Nimes, en pleine garrigue, près du champ de tir, un site qu'on appele le *site des capitèles*. M. le docteur E. Mazel, dont tout le monde sait la compétence et l'érudition, est convaincu qu'il y a eu, en cet endroit, un groupe de huttes gauloises, et que ces capitèles, ces amas de pierres, ces pans de murailles sont les restes d'une sorte d'*oppidum* celtique.

Lorsqu'au moment des invasions barbares, Nimes eût perdu une partie considérable de sa population par la guerre et d'autres fléaux, les collines furent abandonnées, et les eaux pluviales les laissèrent bientôt à nu, pour enrichir les bas fonds et même la plaine du Vistre. Néanmoins, il a du y avoir, à toutes les époques, autour de Nimes, des « cubes » qui servaient d'abri aux *rachalans*, si souvent chantés par Bigot. Le rachalan, c'est le cultivateur nimois se rendant au travail monté sur son âne. Dans l'idiome local primitif *rache* signifie âne.

Mais il semble, sauf meilleures informations, que l'institution du « maset », telle qu'elle existe maintenant, date de notre siècle. A mesure que la population de la ville s'est accrue, l'ouvrier, l'employé, le marchand, le fonctionnaire en activité ou en retraite, a voulu avoir son maset. C'est là qu'il vient, toutes les fois qu'il le peut, gouter, avec le plaisir de la campagne, celui de se sentir propriétaire. Que ne fait-il pour améliorer son bien ! Il ramasse les

(1) *Nimes Gallo-Romain*, par Hippolyte Bazin.

pierres une à une, les range soigneusement sur les bords de son domaine, et arrive ainsi à gagner quelques pieds sur la garrigue. Les pierres amoncelées chaque année forment des tertres allongés de plusieurs mètres de hauteur, qui portent ici le nom de *clapas*.

Quelques-uns de ces tertres remontent cependant à une haute antiquité. Ce sont des *tumuli*, et, sous ces pierres transportées de main d'homme, reposent, à une faible profondeur dans le sol, les cendres des populations qui ont précédé les Romains dans le pays. L'auge de pierre renferme des os calcinés, des débris de poteries fabriquées au moule, et l'épée en fer que le défunt avait portée au côté dans toutes ses expéditions, et dont il ne voulait même pas être séparé par la mort (1).

*
* *

L'institution du maset n'a point échappé à la loi de l'évolution et du progrès. Ainsi la capitéle s'est transformée, peu à peu, en *mas* proprement dit, lequel est, à son tour, éclipsé aujourd'hui par la « villa » Il faut entendre notre grand et cher Reboul gémir de ce changement, dans sa pièce de poésie languedocienne intitulée « Ma capitèllo. »

Aï uno vigno à Pisso-Vin
Qu'es uno di miel acoutrado ;
Moun ase n'en sap lou camin :
Lou faï tan de fes dins l'annado !
Can i vau, à moun pensamen

(1) E. Pothier, *Sépultures préromaines trouvées dans les environs de Nîmes*, 1890, cité par M. Hippolyte Bazin

Que de causo fan parpantello ;
Moun Diéu, moun Diéu ! li bon moumen
Qu'aï passa dins ma capitello !

Moun paure grand (davans Diéu sié)
L'avié bastido à pèiro seco ;
Iéu e moun paire, em de mourtié,
Chasque an, retapavian si deco.
Après lou grand-béure (1), l'estiéu,
Can Loubet fasié sentinello,
Canti roupihage aï fa iéu,
Espandi dins ma capitello !

I trouvas, can i sès dedin,
Une grando lauso pèr taulo.
Que de fes, em de bon vesin,
I'aven manga de cagaraulo ;
Que de fes, en Revolution,
Maugrat lou diable et sa sequello,
Avén canta : Vivo Bourboun !
En trincant dins ma capitello !

Dirias-ti que moun fil Césé
La voudrié veïr abousounado,
Per metre à sa plaço un masé
Em de fenestro bén pintrado.
Moun fil, voudrièi pas te facha ;
La bastisso serié pu bello,
Mai de-que ser dé t'ou cacha,
Amariei maï ma capitello (2)

J'ai une vigne à Pisse-Vin — Qui est une des mieux tenues — Mon âne en sait le chemin ; — Il le fait si souvent dans l'année ! — Quand j'y vais, dans mon imagination,— Que de

(1) On appelle, chez les cultivateurs du pays, *lou grand béure* le repas qu'on fait à onze heures.

(2) Cette pièce patoise fut débitée, au théâtre de Nimes, par l'artiste comique si connu, M. Martin, le 17 mai 1876, jour de l'inauguration de la statue de Jean Reboul.

beaux rêves papillonnent ! — Mon Dieu, mon Dieu ! quels bons moments — Que j'ai passés dans ma capitèle !

Mon pauvre grand (devant Dieu soit-il) ! — L'avait bâtie à pierres sèches — Mon père et moi, avec du mortier, — Chaque année nous réparions ses brèches. — Après le grand-boire, l'été — Quand Loubet faisait sentinelle, — Que de bons sommeils je me suis payés, — Étendu dans ma capitèle!

Entrez-y : vous y trouverez — Une grande pierre pour table — Que de fois, avec mon voisin, — Nous y mangions des « cagaraules » — Que de fois, en Révolution, — Malgré le diable et sa sequelle, — Nous y chantions : Vive Bourbon. — En trinquant dans ma capitèle !

Diriez-vous que mon fils Césé — Voudrait la voir démolie, — Pour mettre à sa place un maset — Orné de fenêtres bien peintes — Mon fils, je ne voudrais pas te facher — La bâtisse serait plus belle : — Mais que sert de te le cacher, — J'aimerais mieux ma capitèle.

Telle est la véritable capitèle, de plus en plus rare, tellement étroite que, lorsqu'on faisait cuire la traditionnelle omelette, la queue de la poéle passait à travers la porte. M. E. Causse constatait déjà, il y a plus de trente ans, la disparition progressive de cette forme rudimentaire du maset « La capitèle s'en va, disait-il, elle a fait son temps. Sa forme tumulaire, son entrée sans fermeture, l'inévitable cuve en pierres qui en occupe le fond,la rendent peu propre aux besoins d'une civilisation avancée. C'est plutôt un lieu de refuge qu'un maset. Semblable à ces êtres d'un autre âge pour lesquels les éléments de notre atmosphère ont été insuffisants, la capitèle ne tardera pas à disparaître de la surface de notre sol. Il ne reste plus d'elle, comme du mastodonte et de l'ictyosaurus que des fragments géologiques (1). »

(1) *Physiologie du Maset*,

Pour retrouver quelques modèles de ces cubes batis en pierres sèches, il ne faut pas craindre de pousser loin et haut dans la campagne nimoise. C'est là qu'on rencontre la vraie « garrigue » toute en cailloux et en grisailles, rappelant les paysages de Syrie, et les alentours de Jérusalem si bien décrits par Pierre Loti. Terrains gris, rocailleux, secs et pelés ; tristes oliviers se tordant dans le deuil de leurs bras rabougris ; quelques cyprès donnant aux enclos étroits l'aspect de petits cimetières; point d'eau,ni d'ombre, ni de verdure, rien de frais, de riant. Et pourtant cette nature ingrate à son charme et sa couleur. Ce qui la transfigure, c'est la lumière, cette lumière, sourire et grâce du Midi, qui donne du relief au moindre pan de mur et au moindre brin d'herbe. Oh ! le grand peintre qu'est le soleil ! D'un seul coup de son pinceau magique, il sait métamorphoser une terre de mort en terre de vie, et jeter, sur la désolation et le deuil, la gaieté, rayonnante et superbe, de son manteau d'or et de diamants.



N'allez pas vous imaginer que le maset proprement dit, auquel Reboul préférait la vieille capitèle, soit ordinairement un chef-d'œuvre artistique, avec sa toiture en tuiles rouges, sa girouette élancée, ses persiennes vertes, sa cheminée bizarre, qui porte au ciel, le dimanche, la fumée odorante des omelettes et des gigots bourrés d'ail. Les murs étalent des couleurs criardes, ou se couvrent de fresques que des Puvis de Chavannes d'occasion ont improvisées, avec un pot d'ocre jaune et de noir animal à la colle. C'est d'une fantaisie un peu enfantine. Quelques-unes de ces maisonnettes sont pourtant de

vrais chalets fort gracieux, avec de jolis noms qui vous fredonnent à l'oreille un peu de musique : Beau site, Mon Rève, Belle-vue, Mon Plaisir, des prénoms féminins de toute espèce.

L'enclos s'agrémente de plantes et d'arbustes un peu roussis par le soleil, mais qui font encore joie au regard. Une lutte s'est engagée entre l'amateur et la garrigue, et l'amateur a été souvent victorieux. Voici des amandiers qui jettent une fusée de fleurs blanches dans le paysage. Quelques rosiers, quelques iris ornent les plates bandes assoiffées d'eau du ciel. Il y a une tonnelle, environnée de plantes grimpantes, qui met un peu de mystère frais dans l'habitation. Mais le charme et l'agrément viennent surtout des points de vue, de la pureté de l'air, et de l'éclat du soleil.

***

Jugez en plutôt par cette description qu'en fait M. le pasteur Février (1).

Mon mazet est sec et brulé ;
Ses plates-bandes sont fort maigres ;
Il est rasé, tondu, pelé,
En hiver, par les brises aigres.

Pour recueillir les eaux du ciel
J'ai fait construire une citerne,
Mais il manque l'essentiel
Il pleut très peu, cela consterne.

N'importe, mon mazet me plait,

(1) *Mon mazet*, pièce lue à l'Académie de Nimes — *Mémoires de l'Académie*, tome XVI.

Il est propre comme une assiette,
Et je l'adore tel qu'il est,
Aussi petit qu'une serviette,

Nous avons la lumière et l'air
A foison, à pleines brassées.
Sur le dehors vibrant et clair
S'ouvrent de légères croisées.

Si le soleil est trop cuisant,
Contre ses feux incendiaires
J'ai le feuillage doux, luisant
De quatre oliviers centenaires.

Le paysage m'apparait
Précis sous une clarté crue :
Là bas, au loin, une forêt,
Des bœufs tirant une charrue ;

Ici des côteaux giboyeux
Où les gênets, marquant leur zone,
Font tâche sur le roc crayeux,
Comme une lèpre d'un beau jaune.

....

Mais rien n'égale mon soleil
Flambant au zenith de sa gloire ;
Le soir il se couche, vermeil,
Dans des flots de pourpre et de moire

....
....
....

Elles sont charmantes, ces strophes ; mais, pour chanter le maset, rien ne vaut la langue du terroir. Qui ne connait la chanson de Louis Roumieux, si populaire dans le Midi tout entier. Qu'il me suffise d'en citer quelques vers :

Lou maset de meste Roumiéu
Es un maset coume n'i a gaire
Ben segur, dins tout lou terraire
Se n'en véi ges coume lou siéu
Poudès cerca dins la garrigo
Se n'en trouvas un coume aquéu
Dieu de moun nas fague une figo
E dous siblet de mi bouteu !
Lou maset etc., etc.
Requinquiha, blanc coume l'ile
Courouna de flour et de gréu
Dins soun enclaus morgo, tranquile
L'auro, la pluéjo et lou soulèu
....
Intras, veirès sus li muraio
De tabléu rudamen pinta ;
Un gran noufrage, uno bataio
Paris dins touto sa béuta
....
....

Le maset de maître Roumieux — Est un maset tout à fait rare — A coup sûr, dans le territoire — On n'en voit pas comme le sien.

Cherchez dans toute la Garrigue — Si vous en trouvez comme celui-là — Dieu de mon nez fasse une figue — Et deux siflets de mes tibias.

Svelte, propret, blanc comme un lys — Orné de fleurs, de bourgeons vermeils — Dans son enclos, il brave, tranquille, — Le vent, la pluie et le soleil.

Entrez, voyez sur la muraille — Des tableaux bien peinturlurés, — Un grand naufrage, une bataille, — Paris dans toute sa beauté.
....
....

Un autre félibre nimois, M. Bard, a décrit le maset d'un de ses amis, musicien émérite, dans une langue fraiche et gracieuse comme le sujet :

Acimerla subre l'auturo
De la colo de Vento-bren,
Sabe escoundu dins la verduro
Uu poulit nis sus un cresten.
L'amista de longo ié niso,
Es de la pas lou frés séjour ;
La gaieta se ié rémiso
Emé la franco et bono imour.

Aquel nis que l'auro poutouno
E caresso de si raset,
Ounte lou cor se desboutouno,
De meste Jacque es lou maset !

Sa blanco testo es encicuclado
D'un brès empli de mille oudou,
Au mes de mai la girouflado
Se meselo i roso de sentou.
Sus lou valoun plano et doumino,
Encapela de mila grél ;
Au mistralas viro l'esquino,
Regardo en faço lou sourel.

Subre la porto i'a no liro,
Simbéu verai, armounious
Dou'cor d'eléi que vous i attiro
Emé soun biais amistadous.
Li draioù, bourda de coutélo,
S'en van de drécho o de galis
Touti beca sout la tounélo
D'aquel galant et poulit nis !

Aquel nis que l'aouro poutouno
E caresso de si raset,
Ounte lou cor se desboutouno,
De Meste Jaque es lou maset !

Perché sur la hauteur — De la colline de Ventabren, — Je sais, caché dans la verdure — Sur cette crête, un joli nid. — L'amitié y fait sa demeure ; — C'est de la paix le frais séjour

— La gaieté sans cesse y habite — Avec la franche et bonne humeur.

REFRAIN

Ce doux nid que la brise flatte — Et balance avec ses baisers — Où le cœur s'ouvre et se dilate — De Maître Jacque est le maset.

Sa blanche tête est ceinte — D'un berceau plein de mille odeurs — Au mois de mai la giroflée — Se mêleaux roses embaumées — Il plane et domine le vallon — Coiffé de mille bourgeons — Au mistral il tourne le dos — Il regarde en face le soleil.

Sur la porte brille une lyre — Symbole vrai, harmonieux Du cœur d'élite qui vous y attire — De ses élans affectueux. — Les sentiers tout bordés d'iris — Circulent de droite et de gauche — Pour aboutir sous la tonnelle — De ce gracieux et charmant nid.

Ce doux nid que la brise flatte — Et balance avec ses baisers — Où le cœur s'ouvre et se dilate — De Maître Jacque est le maset.

Le mobilier du maset est tout ce qu'il y a de plus sommaire. C'est le confort traditionnel du vide bouteilles, le trop plein ou le trop vieux du rat de ville, utilisé par le rat des champs. Un félibre de Montpellier, M. Coulazou, a imité, dans son dialecte local, la chanson de Roumieux et décrit ainsi l'intérieur de son mas(1) :

Lou mas de German Coulazou
Es un maset de pacoutiha ;
Se ie plai embe sa famiha
Surtout dins la bona sasou

....

Sous cadres fan trista figura
I'a de batalhas, de foutraus
Soun manjats de la mousidura

(1) *Armanac Mount-Pelieirenc*, 1896, page 133.

E crebelats de mila traucs
Dins lou cambus i'a sieis cadieiras
Toutos ie manca sous barréus,
Une fenestra sans crousieiras
La porta-vitra sans carreus.

Un floc de taula quissounada
Que data de moun reire-grand
Dessus i'a'na tela cirada
Seca couma un Caramantran.

De culiès n'i a quatre, pecaire,
Que l'usajé a mes au calos
An pas jamai vis l'estamaïre
Et dos fourchetas tout en gros

....

Le mas de Germain Coulazou — Est un maset de pacotille : — Il s'y plaît avec sa famille — Surtout dans la belle saison.

....

Ses cadres font triste figure — Ce sont batailles, fantaisies — Ils sont mangés de moisissure — Et tout percés de mille trous.

Dans la salle il y a six chaises, — A toutes il manque des barreaux ; — Une fenêtre sans croisées ; — La porte vitrée sans carreaux ;

Une table toute vermoulue — qui date de mon arrière grand ; — Dessus, une toile cirée — Laide comme un Caramantran.

De cuillers, rien que quatre, peuchère ! — Que l'usage a fait dégoutants — (Ils n'ont jamais vu l'étameur) ; — Des fourchettes, deux, et pas plus.

....

On comprend, devant cette description, la boutade de M. Causse : Je ne dis rien du mobilier d'un maset : je ne veux humilier personne.



Il y a enfin une troisième catégorie de maisons de campagne, celles-ci mieux installées et plus confortables. Mettez-vous à la portière, un jour que vous volerez, sur les ailes de la vapeur, dans la direction d'Alais-Saint-Germain-Paris. Ou, mieux encore, allez faire une promenade sur les routes, soit d'Alais, soit surtout d'Uzès. C'est là que vous rencontrerez la maison de campagne dernier modèle. La chenille est devenue le brillant papillon. Où est la capitèle chétive ? Où est même le modeste maset ? On se croirait en présence de ces historiques villas dans lesquelles les chevaliers Romains allaient se reposer des fatigues de la guerre, aux bords fortunés de l'Arno, ou sur les collines embaumées de Tivoli. Il y a là une installation complète, salle à manger, sálon, chambres, serre, que sais-je encore ? Grâce à l'eau du Rhône, le désert a fleuri, et la garrigue s'est couverte d'une belle végétation. Les allées ombragées et les parcs anglais ont remplacé le vieil enclos pelé. Fleurs et fruits abondent dans le jardin. C'est confortable, c'est parfois luxueux, c'est généralement banal.

Parfois, cependant, la main d'un homme de goût, d'un véritable artiste, marque son empreinte sur ces habitations rurales. Quelques Nimois penseront, sans doute, en lisant ces lignes, à un maset perché sur la crête d'une des « sept collines » chantées par Reboul, près des moulins à vent. Il fut la propriété d'un des prêtres les plus distingués dont s'honore, en ce siècle, le diocèse de Nimes, M. le chanoine Graffand, ancien curé de la Cathédrale. « Que de fois, écrivait récemment Mgr Fuzet, dans une bien belle

notice sur M. l'abbé Raoux, que de fois j'ai rencontré le curé vieilli, appuyé sur le bras de son vicaire (M. Raoux), rayonnant de force et de santé, gravissant lentement les pentes de Saint-Charles et, allant prendre un instant de repos au mazet ! Le mazet ! c'était une maisonnette entourée d'un assez grand jardin, au sommet des collines de la Tour-Magne, et dominant la ville. Le vénérable archiprêtre, qui avait la science et la passion des fleurs, semait, plantait, arrosait, et rien ne lui était plus agréable que de réunir quelques amis dans cet enclos riant et embaumé. Après les soins donnés aux plantes et aux arbustes, on s'asseyait, pour le repas et la conversation, autour d'une table rustique, sous la tonnelle fleurie. Nimes, avec les flèches et les tours de ses églises, le cirque immense de ses Arênes, le fronton radieux de sa Maison-Carrée, les méandres argentés de sa Fontaine sacrée, et la ceinture verdoyante de ses boulevards, s'étendait au pied de la colline ; et là-bas, à l'horizon de la vaste plaine, sur les bords blanchissants de la mer, les remparts d'Aigues-Mortes se découpaient dans la pourpre du soir. C'était à ces heures de délassement et de réunions amicales, qu'on retrouvait l'abbé Graffand avec son génie et son âme ».

(*A suivre*).

Ernest Sarran.

ENTRE INCONNUS

Déjà le soir tombait ; le soleil de décembre
Avait, sous l'horizon, éteint son disque d'ambre ;
Et, pour le remplacer, le long du boulevard,
Deux rangées de quinquets luisaient dans le brouillard.
Lui rentrait solitaire, ayant sur l'Esplanade
Pris congé d'un ami ; un air de galéjade
Què lui avait jadis appris un muletier
Et qu'il cherchait en vain, l'absorbait tout entier.
Elle, de son côté, revenait de la gare,
Et dans ses grands yeux bruns de biche qu'on effare
Brillait je ne sais quoi d'étrange et d'attirant.
Elle avait jusqu'au train reconduit un parent
Et cheminait, rêveuse, en la grande avenue.
Elle aperçut soudain à l'angle d'une rue
Etroite, obscure et triste, un pauvre malheureux
Qui s'avança vers elle, ayant lu dans ses yeux.
Il murmurait tout bas : « Vous devez être bonne,
Ayez pitié de moi, car ma tête grisonne,
Et je n'ai rien mangé depuis hier au soir. »
Elle, aussitôt, fouilla dans sa bourse en cuir noir
(Car son cœur est de ceux que la misère occupe),
Mais elle avait déjà tant de fois était dupe
Qu'au moment de sortir la pièce de vingt sous,
Elle hésita, craignant que ce ne fût beaucoup. —
Lui, à ce moment même, arrivait auprès d'elle,
Et dans son embarras qui la rendait plus belle,
Rougissante, elle dit avec un doux regard :
« Voudriez-vous, Monsieur, pour ce pauvre vieillard,
Dont la plainte est touchante, et pourrait être vraie,
De l'argent que voici me donner la monnaie ? »
Lui retournait déjà ses poches jusqu'au fond

Tandis qu'il contemplait, sans rien dire, ce front
D'un éclat aussi pur que la neige des cimes.
Alors, il lui tendit les cinquante centimes
Qui devaient aussitôt passer au miséreux. —
Elle, avec un sourire : « En auriez-vous deux,
Dit-elle, s'il vous plaît, car je suis fort en peine. »
Il eut beau se fouiller, sa recherche fut vaine,
Et tous deux, incertains, murmurèrent bien bas :
« Comment donc ferons-nous pour sortir d'embarras ? »
Le pauvre malheureux, cependant, riait jaune, —
Lui, suggéra soudain : Madame, en votre aumône,
Permettez, je vous prie, que je sois de moitié ;
Cet homme ainsi qu'à vous me fait grande pitié. »
N'osant pas accepter, elle hésitait encore,
Mais lui, qui sagement ce débat voulait clore,
Lui fit un grand salut, puis s'éloigna rêveur.
Elle, se retournant : « Merci, et de tout cœur,
Monsieur, dit-elle ». Alors, leurs regards se croisèrent,
Sans ajouter un mot, ensemble ils saluèrent...
Et l'on ne put jamais savoir, du pauvre ou d'eux,
Lequel était chez soi rentré le plus heureux.

XXX

LE RÉGIME ATHLÉTIQUE

DE SÉNÈQUE

A côté des principes austères de la morale, nous trouvons, dans l'œuvre de Sénèque, l'esquisse d'un régime athlétique. Vivre conformément à la nature, ce qui constitue l'idéal stoïcien du sage, c'est fonder, en effet, la sérénité philosophique de l'âme sur le fonctionnement régulier des organes corporels (1). D'autre part, le calme de l'esprit aide à la santé. Une bonne conscience fait partie d'une bonne hygiène. Les remords produisent, au contraire, l'irritabilité, l'insomnie (*Lettre* LVI). Tel moraliste a prétendu qu'il faut d'abord soigner son âme : tel autre voudrait qu'on commençât par se faire des muscles. Meilleure et préférable est une action parallèle, un équitable départ de nos soins entre les deux facteurs du « composé humain ».

Sans doute, le sage ne soigne son corps qu'en considération de son âme (*Lettre* XCII). Qu'importe, pourvu qu'il le soigne (2) ! Il en a la tutelle (*Lettre*

(1) *Integri sensus animam juvant* (*Lettre* LVIII).

(2) Il semble bien qu'il le fasse à regret. « Je suis trop grand pour être l'esclave de mon corps », dit-il (*Lettre* LXV). Ou encore : « Le corps est une lourde charge et une souffrance pour l'âme » (*Ibid*). Ailleurs, il s'étonne qu'on commence toujours une lettre par s'intéresser à la santé de son correspondant : « Si vous vous portez bien, j'en suis charmé ; pour moi, je me porte bien », tandis qu'on ne dit pas : « Si vous vous livrez à la philosophie, si vous cultivez la sagesse, j'en suis ravi » (*Lettre* XV).

XIV). Il n'a donc pas le droit de le négliger. De sérieux avantages le récompenseront des efforts qu'il se sera imposés.

Sénèque, par exemple, avait débuté dans la vie avec une santé très précaire. A Caligula, qui méditait sa perte, une courtisane aurait dit : « Laissez le : il n'a que le souffle ». Pareil à ce navigateur habile dont il parle quelque part, il se risquait sur les flots de la vie avec une voile déchirée, un vaisseau démâté et mal radoubé, faisant eau de toute part, puis manquant tout à coup sous lui ; peut-être même, à demi-naufragé, tenait-il la mer sur une épave (*Lettre* XXX). Par un effort suivi et rationnel, il parvint à améliorer notablement sa santé. Trompant d'alarmants symptômes, il atteignit l'âge respectable de soixante-quatre ans, et le Caligula d'alors, Néron, que cette longévité importunait, dut lui envoyer l'ordre de se faire mourir (1).

Pour juger de l'importance du résultat obtenu par Sénèque, il faut savoir qu'il eut d'abord toutes les faiblesses physiques, toutes les prédispositions morbides, les germes d'une foule de maladies différentes auxquelles une vie forcément sédentaire et un excès de travail cérébral n'étaient point étran-

(1) Cf. « Platon, par ses propres soins, atteignit un âge avancé. Il avait en partage un corps vigoureux et robuste, à tel point que son nom lui venait de la largeur de sa poitrine. Mais les voyages sur mer et les périls avaient bien diminué cette force. Cependant la tempérance, l'usage modéré des choses qui excitent le plus nos appétits, un soin bien entendu de lui-même, le conduisirent à la vieillesse, malgré tous les obstacles contraires. Car vous savez, je pense, que Platon, grâce à son régime, mourut au jour anniversaire de sa naissance, et atteignit juste quatre-vingt-un ans ». (*Lettre* LVIII). Ne croyez pas cependant que d'augmenter ses années de vie soit une préoccupation autrement grave pour le sage : « Ainsi, dit-il, la frugalité peut conduire à la vieillesse, privilège qu'il ne faut pas plus repousser que rechercher. Il y a du plaisir à rester avec soi le plus possible, quand on a su se rendre digne de jouir de soi-même ». (*Ibid*).

gers. Il était affligé de fréquentes fluxions, d'une bronchite chronique, d'une fièvre périodique. Ses crises d'asthme étaient terribles. Il y pensait expirer. Il y agonisait. L'accès se transformait enfin en une douloureuse oppression et en courte haleine (*Lettre* LIV). Habituellement très pâle, il avait en outre le teint bilieux. Il était si maigre qu'il pouvait dire que son pauvre corps s'était fondu (*Lettre* LXXVIII). Sa démarche était incertaine, ses articulations endolories, sa tête alourdie par la migraine et tourmentée par le vertige (*Lettre* XCV). Il ne passait pas un seul jour sans souffrance. Il s'estimait heureux d'en partager le cours avec la maladie, celle-ci prenant pour elle le matin, et lui laissant l'après-midi (*Lettre* LXV). Bien qu'il dormît très peu (*Lettre* LXXXIII), il avouait avoir passé la majeure partie de sa vie dans ses couvertures (*Lettre* LXVII), y travaillant d'ordinaire, et, enfin, succombant au sommeil (*Lettre* VIII) (1).

Il n'est que les malades pour se connaître en maladies. Sénèque est à même de se faire un régime. Il donne avec compétence des conseils à ses amis (2). Il a des aphorismes que ne désavouerait pas la médecine la plus éclairée. Se conformant en partie aux usages de son temps, et devançant notre siècle, il appelle surtout à son aide la gymnastique. Comme les modernes Suédois, il voit en elle le remède universel et la meilleure hygiène. Il se traite donc par l'exercice, en variant le mode, la durée, la violence, suivant ses besoins ou ses forces.

(1) On pourrait lui appliquer ce qu'il dit de Charanus, son ami : « La nature a été ingrate envers lui : elle a trop mal logé une si belle âme » (*Lettre* LXVI), ou encore ce qu'il dit de son autre ami Bassus Aufidius, qu'il compare à une pauvre machine entretenue avec peine et cent fois rajustée (*Lettre* XXX).

(2) A Lucilius, par exemple, (*Lettre* LXXVIII).

Ne voulant faire que de la gymnastique utilitaire, il est des exercices dont il s'abstient systématiquement. Il ne tient pas à apprendre des tours savants, à se montrer en public, à conquérir les suffrages (1). Il ne consent pas non plus à se rendre esclave d'une mode élégante et raffinée.

Un jour, à Baïes, il s'était logé au-dessus d'une salle de bains. Il en profita pour observer les jeunes élégants qui y fréquentaient. L'un balançait des haltères au bout de ses bras, respirant en mesure, sifflant à chaque inspiration, gémissant à chaque expiration. D'autres se soumettaient à un massage intégral, qui exigeait le concours de nombreux garçons, étuvistes, dépilateurs, masseurs proprement dits (*Lettre* LVI). Il leur fallait assouplir les articulations, distendre les membres, soigner ces mains efféminées qui rappellent mal celle de Mucius Scévola, glorieusement mutilée et desséchée par l'épreuve du feu devant Porsenna (*Lettre* LXVII). Venaient ensuite les dislocations, les exercices d'assouplissement, dans le but de dégager les bras, de développer l'encolure et de fortifier les reins. Veut-on se faire des membres de taureau ? Espère-t-on égaler un beau bœuf pour le poids et pour la vigueur ? (*Lettre* XV).

Sous prétexte que le bain excite l'appétit, voici une armée de pâtissiers, de charcutiers, de confiseurs, qui proposent, crient et vantent leurs friandises. Les garçons des tavernes voisines recrutent aussi et emmènent des consommateurs. (*Lettre* LVI). Les baigneurs-gymnastes demandent à boire à chaque instant. Ils font essuyer les sueurs provoquées

(1) Il ne veut pas qu'on dise de lui : « Il est fort ? Les lions sont forts aussi. Il est beau ? Les paons sont beaux. Il est léger à la course ? Les chevaux sont légers » (*Lettre* LXXVI).

par les rasades multipliées et le bain trop chaud (*Lettre* CXXII). Car l'usage est maintenant de se rôtir le corps et de l'épuiser en sueurs, à l'étuve. (*Lettre* CIV).

De peur de s'affaiblir à ce régime, on mange avec excès. On prend plus de nourriture qu'on n'en saurait supporter. On se surcharge l'estomac. (*Lettre* XLVII). Les longs soupers se succèdent sans intervalle. Ceux-ci prétendent y remédier par des vomitifs ; ceux-là, les goutteux, en s'abstenant de vin. (*Lettre* LXVIII). Papinus, ayant soupé jusqu'à minuit, exerce sa voix jusqu'à deux heures, sort en voiture, prend son bain, et, à quatre heures, demande son gruau et son vin miellé. (*Lettre* CXXII).

Ainsi, les contemporains de Sénèque abusent à la fois de tous les éléments nécessaires à un bon régime, car, pour lui, il y a trois parties à la *diétique :* le boire, le manger, l'exercice. (*De irâ*, I, V). Il ne boit jamais, le matin. (*Lettre* CXXIII). Il attend d'avoir soif (*Lettre* VIII) (1). Il mange selon sa faim. De ses dîners on ne saurait retrancher. (*Lettre* LXXXVIII). Il se rassasie pour ses deux as. (*Lettre* XVIII) (2). Il a appris, à l'école d'Attale, le mépris de la bonne chère. S'il s'en est écarté, par situation, quand il vivait à la cour, il y est revenu, par goût, dès qu'il a pu vivre à sa guise. Et il ne s'estime pas pour cela malheureux. Il est fier de s'être affranchi de superfluités ridicules. « On trouve, dit-il, plus de plaisir à boire, quand on a soif ; la nourriture est plus savoureuse quand on a faim... Ce pauvre malade ! Il ne peut étendre son vin avec de la neige !

(1) Il vante la faim et la soif qui résultent, en été, d'une excursion au long cours, *Famem et œstivæ expeditionis sitim*. (*De irâ* II, XXV).

(2) De tels repas sont « ceux d'un fils qui doit soumettre à son père son journal de dépenses. » (*Lettre* CXXI).

Il ne peut renouveler la fraicheur de la boisson qu'il s'est versée dans une vaste coupe, avec de la glace pilée ! On ne lui ouvre pas, sur sa table même, des huîtres du lac Lucrin ! Il n'entend pas résonner, autour de la salle à manger, le pas tumultueux des cuisiniers qui apportent les réchauds mêmes avec les plats ! Car notre luxe en est arrivé à ce degré de raffinement, que, dans la crainte que les mets ne se refroidissent, ou qu'ils ne chauffent pas suffisamment notre palais endurci, la cuisine accompagne le souper. » (*Lettre* LXXVIII).

Il a appris aussi à fuir la mollesse. Il fuit l'inertie. Il traite durement son corps, craignant, comme les ascètes, qu'il ne se révolte contre l'esprit (*Lettre* VII). Il s'habille uniquement pour se garantir du froid, non en sybarite, pour se soustraire au moindre souffle (1). Surtout, il n'abuse pas de la litière. On ne le voit jamais, porté par ses gens, planer au-dessus des têtes à la promenade. (*Lettre* LXXX). Il prétend que la litière le fatigue autant que la marche. A son sens, se faire porter, c'est infliger une gratuite injure à celui qui nous a donné des pieds pour marcher, comme des yeux pour voir. S'il monte parfois en voiture, c'est qu'insuffisamment entraîné, il a fini par ressentir quelque fatigue, ou qu'il se propose de prolonger une promenade enchanteresse entre la mer et le lac de Cumes, sur la grève durcie par la tempête.

Les excursions, même en voiture, sont d'un excellent régime. Elles font partie intégrante de la vie à la campagne. On s'y met forcément à l'école du climat et de la température extérieure. « On n'en saurait

(1) C'est, dit-il. preuve de malaise et de faible santé que de frissonner au plus léger souffle. (*De irâ*, II, XXV).

douter, les lieux mêmes influent sur les hommes. Les bêtes de somme s'accommodent de tous les chemins, lorsque leur sabot s'est endurci sur un sol raboteux ; si, au contraire, leur corne n'a foulé que l'herbe tendre des marécages, en très peu de temps elle est usée. Les meilleurs soldats viennent des pays de montagnes ; l'homme né et élevé à la ville est dépourvu de toute énergie. La main qui a quitté la charrue pour les armes ne se refuse à aucune fatigue; dès la première marche, c'en est fait du citadin aux cheveux parfumés et à l'élégante parure. Le climat est une école rude et sauvage, il affermit l'âme et la rend capable des plus grands efforts. Literne était pour Scipion un exil plus convenable que Baïes ; à un pareil homme il fallait, dans sa disgrâce, une moins molle retraite. Les hommes que la fortune du peuple romain investit les premiers du pouvoir suprême, Caius Marius, Cnéius Pompée et César, se bâtirent, il est vrai, des maisons de campagne sur le territoire de Baïes, mais ils eurent soin de les placer sur la cime des montagnes. Il y avait quelque chose de plus militaire à dominer ainsi sur tout ce pays d'alentour. Examinez la position, l'assiette, la forme de ces édifices, et vous les prendrez plutôt pour des forteresses que pour des maisons de plaisance. » (*Lettre* LI) (1)

(1) Cf. dans le même ordre d'idées, JULES ROCHARD, l'*Education des filles*, (*Revue des Deux-Mondes*, 1er *février* 1888) : « Au moyen âge, les plus grandes dames habitaient des châteaux perchés sur des collines, et dont le vent venait battre les murailles de tous les points de l'horizon. Il s'engouffrait dans les grands escaliers de pierre, mugissait dans les corridors, se glissait à travers les portes mal closes et glaçait, jusqu'au fond de leurs alcôves, les habitants de ces manoirs. Les vastes salles à lambris de chêne, à stalles de granit, étaient froides comme des églises de campagne. C'est en vain que l'on jetait des troncs d'arbre tout entiers dans les cheminées monumentales, sous lesquelles on pouvait se tenir debout ; la chaleur du brasier ne rayonnait pas au-delà de

Il en est, sans doute, qui vivent à la campagne aussi mollement qu'à la ville. De ce nombre est Vatier, un voisin de Sénèque. Aussi, tandis que le vulgaire envie le *far niente* de ce sybarite, a-t-il coutume de lui décocher, en passant, cette épigramme « Ci-gît Vatia. *Vatia hic situs est.* » (*Lettre* LV.)

Sénèque n'a point à craindre l'obésité, et un certain embonpoint lui eût sans doute convenu à merveille. Il fuit cependant l'inertie, condamne l'indolence paresseuse. Il fait, chaque jour, une promenade assez longue, une manière d'excursion (*Lettre* LXXXIV)(1). Ce régime a le double avantage d'interrompre le travail sédentaire du bureau, et de détendre l'esprit sans l'amollir. (2) Car on peut réfléchir tout en se promenant : on peut au besoin dicter, converser. C'est aussi le meilleur moment pour exercer sa voix sans le concours de ces « *professeurs* que la faim a instruits à créer des sciences nouvelles. » (*Lettre* XV.) Peut-être Lucilius, gouverneur de province et chevalier romain, serait-il tenté de prendre de leurs leçons. Qu'il fasse tout bonnement de l'exercice, qu'il marche, qu'il sorte de cette inaction à laquelle

quelques mètres, et la température des appartements ne dépassai pas sensiblement celle du dehors. L'habitation de ces demeures féodales n'était pas l'idéal de la salubrité, mais elles n'avaient pas l'inconvénient d'affaiblir et d'énerver l'organisme comme les hôtels élégants que les familles riches habitent aujourd'hui. L'air qu'on y respirait était vivifiant et tonique.»

(1) Cf, HORACE, VIII[e] *sat.* :

Nunc licet Esquiliis habitare salubribus atque
Aggere in aprico spatiari..................

(2) Cf. R. TOPFFER : « L'homme qui ne connaît pas la flânerie est un automate qui chemine de la vie à la mort comme une machine à vapeur de Liverpool à Manchester.

...Un été entier passé dans cet état de flânerie ne me paraît pas de trop dans une éducation soignée. Il est probable même qu'un été ne suffirait point à faire un grand homme : Socrate flâna des années, Rousseau jusqu'à quarante ans, la Fontaine toute sa vie... Et quelle charmante manière de travailler que cette manière de perdre son temps. » Cité par ALBERT AUBERT, dans sa *Biographie.*

sa mauvaise santé ne l'incline que trop. Qu'il navigue, afin de secouer ses entrailles par un doux exercice. Qu'il lise à haute voix, afin de fatiguer ses voix respiratoires. *(Lettre* LXXVIII*)*.

Des genres de *sport* en honneur de son temps, Sénèque paraît avoir peu goûté la chasse, et avoir surtout pratiqué la marche et la course.

Il connaît assez la natation pour se tirer d'affaire, un jour qu'il a fait naufrage *(Lettre* LIII*)*. Il prend volontiers des bains froids. Il a en horreur les étuves à la mode, où les raffinés exigent une température d'incendie, où l'on ne fait plus de différence entre un bain chaud et un bain brûlant. Un esclave convaincu de quelque crime pourrait y être trempé, en manière de châtiment. Combien plus sages étaient les ancêtres qui obligeaient leurs édiles à aller tremper la main dans les bains populaires, afin d'en régler la température. *(Lettre* LXXXVI*)*. Pour lui, il exige de l'eau à peine échauffée, que ses esclaves trouvent absolument froide. Il se pare du surnom de baigneur à froid, *Psychrolutès*, raconte ses prouesses passées, ses baignades dans l'Euripe aux calendes de janvier, ses plongeons dans la fontaine de la Vierge, ou dans le Tibre, à la fête du nouvel an. Maintenant, il lui faut son bassin exposé au soleil. *(Lettre* LXXXIII*)* Bientôt, en plein printemps, à certains retours d'hiver, il trouvera ce bain encore trop froid, car il sent les glaces de l'âge que les feux du plein été peuvent à peine réchauffer. *(Lettre* LXVII*)*

Il ne pratique point la lutte, et il dirait volontiers, comme ce Calvinus Sabinus, maigre, pâle et infirme, à qui le parasite Satellius conseillait la lutte : « Comment le puis-je ? C'est à peine si je vis. *Vis vivo.* » (*Lettre* XXVII).

Il trouve dans la marche son exercice favori. En

outre de ses effets locaux sur les jambes, les articulations et les muscles moteurs, il lui reconnaît une influence générale sur tout l'organisme, tant respiratoire que circulatoire, sur la température du corps, sur son attitude plus décidée, une plus grande aisance de ses mouvements, une démarche plus assurée. Aussi, à la spécialisation excessive des procédés en usage de son temps parmi les maîtres de gymnastique, préfère-t-il hautement cette cure générale de tout son corps (*Lettre* XIV). La machine humaine possède des ressources vives et d'intenses énergies qu'il suffit de mettre en action pour obtenir des résultats curatifs ou préservatifs inespérés (1). Or la marche, surtout en pays accidenté, c'est la mise en branle de toutes les pièces de la machine, des *synergies* vitales, comme disent les médecins : c'est l'association de tous les membres à l'exercice le moins violent et le moins dangereux.

Car il ne s'agit pas ici de la marche forcée, ni encore de la course. Celles-ci sont impossibles ou même redoutables au vieillard et au valétudinaire. Il faut avoir de beaux restes de vigueur pour aller de Baïes à Naples, par un chemin défoncé et marécageux, comme le fit un jour Sénèque. Ce jour-là, il pouvait dire qu'il voyageait par eau. D'abord frotté d'huile, comme un parfait athlète, il était couvert, en arrivant, d'une couche de boue. (*Lettre* LVII). Dans de telles circonstances, comme nos cyclistes d'aujourd'hui, Sénèque savait ce que vaut un entraîneur, pour provoquer chez nous une croissante intensité d'effort. Il s'en était choisi un parmi ses jeunes esclaves : c'était Earinus. Il luttait de vitesse avec lui.

(1) Les médecins reconnaissent à la marche, outre son action orthopédique, une influence précieuse sur la respiration, la circulation, et le système nerveux.

Un enjeu était fixé d'avance. Sénèque le lui disputait vaillamment. Parfois, l'un et l'autre atteignaient le but au même instant : la course était alors sans résultat. Par malheur, tandis que Sénèque descend la pente de la vieillesse, Earinus monte vers la vigoureuse adolescence. « Une grande distance s'établit entre deux personnes qui suivent deux routes si opposées.» Sénèque prendra un coureur plus jeune. Earinus, qui tient à son emploi, fait le gai compagnon. Il flatte son maître en prétendant qu'ils sont tous deux dans la même crise de l'âge, car les dents déjà lui tombent comme à Sénèque. (*Lettre* LXXXIII).

Nous ne savons si Earinus servait aussi d'entraîneur, *progymnasta*, à son maître, dans la course avec fardeau, dans le maniement des poids et haltères, dans l'exercice du saut en hauteur ou en étendue, tous exercices que pratiquait Sénèque, en y en ajoutant le saut *salien*, appelé plus modestement le saut du foulon. (*Lettre* XV).

Le philosophe ne se contentait point toujours d'un exercice modéré : de temps en temps il recherchait la fatigue, qu'il jugeait saine et salutaire. Il se reposait ensuite en prenant un bain froid, s'il en avait la faculté. Si, comme dans sa maison d'Albe, il devait s'en priver, « il éprouvait une grande satisfaction à sentir sa lassitude se reposer sur elle-même. Il ne demandait ni frictions, ni bain, ni aucun autre remède que le temps. Ce qui est venu par la fatigue s'en va par le repos.» Il fait nuit : son cuisinier, qui ne l'attendait pas, est dépourvu de tout : son boulanger n'a plus de pain. Son concierge en a, mais il est détestable. La faim le lui fait trouver tendre et de premier choix, car il faut, pour bien dîner, ou avoir de bon pain, ou

éprouver du goût pour le mauvais. (*Lettre* CXXIII).

Nos générations, anémiées par la vie urbaine et le surmenage cérébral, se feront-elles jamais un régime athlétique dans le goût des anciens ? En attendant que l'on se décide à transporter à la campagne les maisons d'enseignement, comme on y établit des *sanatoria*, qu'on consente à y vivre, au moins une partie de l'année, et qu'on élève les maisons ouvrières dans les faubourgs ensoleillés et les vastes banlieues, il convient de préconiser, du moins, de favoriser l'exercice physique et la vie en plein air. Que chacun mette à la fois de la gymnastique dans son régime, et un sage régime dans ses exercices gymnastiques. Ainsi l'on préparera, pour l'avenir, une race telle que la souhaitait Sénèque, point efféminée ni anémique, mais une race « sentant la guerre, le travail, sentant l'homme enfin. » (*Lettre* LXXXVI).

E. Bouisson.

LE PORTEFEUILLE D'UN CURÉ DE VILLAGE

LES CORRESPONDANTS DU CHANOINE DELACROIX

. L'abbé Delacroix était professeur de seconde à Saint-Stanislas (Nimes) lorsqu'il publia ses premiers écrits.

Mais, déjà , lecteur passionné des *Paroles d'un croyant,* il avait tracé quelques pages dans le genre biblique, et, au Grand-Séminaire, en compagnie de ses condisciples, il avait joué au petit Lamennais. Avec quel enthousiasme il lisait ces pages de feu pour lesquelles il rêvait l'impression et presque la gloire ! Il se trouva que ses confidents furent des admirateurs... ; n'avaient-ils pas tous l'âge où l'on admire !

Il renouvela ses épanchements littéraires à Saint-Stanislas. Mais son ardeur convaincante était-elle tombée, on la maturité professorale résistait-elle mieux aux charmes d'une lecture éloquente ? L'accueil ne fut point chaud. C'était dur et amer au moment où les premiers essais s'apprêtaient à briser la coquille de l'œuf. Néanmoins, l'abbé Delacroix, et, certes, il avait bien raison, ne se résigna pas pour si peu à éteindre sa flamme. Il crut bon, c'était sagesse, de prendre conseil auprès du P. Bouffier, jésuite de grand mérite, et des abbés Goubier et Couderc, alors les oracles de la jeunesse ecclésiastique à

Nimes. Les juges, intègres, rendirent hommage aux efforts du jeune écrivain, et.... se prononcèrent pour le bûcher.

Voilà donc l'abbé Delacroix, semblable à une mère antique, sacrifiant d'une main sûre et vaillante les sœurs aînées de sa *Fleurette* !

Ah ! sa *Fleurette*, comme il l'aima ! Je m'en voudrais de ne pas vous faire entendre ce cri du cœur poussé longtemps, longtemps après la naissance de cette jeune fille de l'imagination ; elle avait vingt-six ans : « O ma *Fleurette*, je te pardonne tout ce que tu m'as donné, bien par ma faute, d'ennuis et presque de larmes ! »

Elle lui avait aussi donné des joies sa *Fleurette d'Occitanie* ! Par elle, il eut son premier bonheur littéraire. Celui-ci se présenta sous les traits de l'abbé Terris, mort évêque de Fréjus. *Fleurette* n'avait pas un an lorsque ce sémillant abbé, fondateur et directeur de la *Revue des bibliothèques paroissiales*, publiée à Avignon, voulut connaître l'auteur de ses jours.

— Les parfums de votre *Fleurette*, dit le charmant abbé, m'ont attiré vers vous. Je serais très heureux si vous vouliez réserver à ma *Revue* quelques essais de votre fine plume.

L'abbé Delacroix sentit battre son cœur : c'était le premier homme de lettres qui venait frapper à sa porte. Et il venait avec une figure juvénile et aristocratique ! N'était-ce pas la gloire ? Et de belles boucles d'argent brillaient sur ses pieds mignons ! ne présageaient-elles pas la fortune ?

Plein d'émotion et de reconnaissance, l'auteur de *Fleurette* promit de donner quelques articles à la *Bibliothèque paroissiale*. L'abbé Terris partit satisfait : la recrue était bonne, elle était vive et spi-

rituelle à souhait Il attendit... et il attend toujours par delà le tombeau le premier article de son précieux collaborateur.

Mais *Fleurette* ne voulut point le laisser partir seul ; elle se permit de le suivre jusque dans Avignon, où elle alla, coquette, sous la forme d'un petit volume gracieux, se reposer sur le bureau du félibre Roumanille.

Le libraire poète (car Roumanille était l'un et l'autre) remercia le professeur de Saint-Stanislas par le billet suivant :

« MONSIEUR L'ABBÉ,

« L'abbé Terris m'a remis votre *Fleurette d'Occitanie* et la charmante lettre dont vous avez bien voulu l'accompagner. Je vous remercie vivement et de l'une et de l'autre. J'avais déjà respiré, mais en courant, pour ainsi dire, le parfum de votre *Fleurette.* Je vais pouvoir grâce à vous, le respirer tout à mon aise. Je ferai avec bonheur plus ample connaissance avec votre troubadour (vous n'ignorez pas que je suis un peu de la famille) ; la sœur de ma *chato avuglo*, Blanche ne manquera pas de m'intéresser vivement.

« Permettez-moi de vous offrir en échange de votre beau livre, les dix Noëls dont, hélas ! Je me suis rendu coupable. Puissiez-vous en trouver un autre, dans les dix, qui sait, comme ma pauvre aveugle, digne de vos honorables sympathies.

« Adieu, Monsieur l'abbé, tout à vous et de tout cœur.

ROUMANILLE.

Avignon, le 24 avril 1854. »

En 1857, l'abbé Delacroix écrivait l'un des plus hardis et des meilleurs articles sortis de sa plume. Mgr Plantier l'en félicita dans l'une de ses soirées. *Lacordaire biographe*, tel est le titre de cette étude qui remplit plus de trois colonnes de l'*Opinion du Midi* ; elle se termine par un vœu bon à rappeler de nos jours : « Qui est-ce donc qui voudra revêtir parmi nous les livrées de la biographie antique, qui aura la noble hardiesse de vouloir, comme l'historien d'Agricola, immortaliser un homme avec cent pages ? Plût-à-Dieu que ce fût le Père Lacordaire, car peut-être verrions-nous, à quelque chose près, la réalisation de ce rêve qui sera toujours celui de la belle littérature : l'union de ce que le paganisme a de plus pur dans le style à ce que le christianisme a de plus haut dans la pensée, ou pour parler le langage d'un poète contemporain :

Un vase athénien plein des fleurs du calvaire. »

Afin que l'éloquent dominicain fût mis à même de connaître cet article, l'abbé Delacroix, — les écrivains ont de ces petites vanités — fit parvenir à l'illustre religieux le numéro de l'*Opinion du Midi* qui jugeait *Lacordaire biographe*.

Après avoir lu l'article, le célèbre moine exprima sa reconnaissance à l'auteur par une lettre pleine de délicatesse et de dignité.

Sorèze, le 15 décembre 1857.

« Monsieur l'abbé,

« Il m'est difficile de vous remercier de vos réflexions sur mes derniers écrits ; car en les louant je paraîtrais me louer moi-même. J'aime donc mieux vous dire que j'ai été très sensible à l'accent affec-

tueux qui régnait dans vos pages, et que si vous vous êtes trompé en m'accordant trop, vous ne vous êtes point trompé dans la pensée de me faire plaisir par votre envoi.

« Veuillez agréer tous mes remerciements et l'expression des sentiments très distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur l'abbé,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« F. HENRI DOMINIQUE LACORDAIRE.
« Des Frères Prêcheurs. »

A côté du grand conférencier, voici le grand journaliste. Louis Veuillot n'est représenté que par une lettre dans le portefeuille de l'ancien curé de Bagnols, mais elle porte la marque du maître, et l'on ne sait si elle est belle parce qu'elle est chrétienne, ou si elle est chrétienne parce qu'elle est belle. L'abbé Delacroix l'a communiquée à M. Eugène Veuillot pour la publier dans la correspondance de son frère.

Elle répond à un article du jeune prêtre sur les *Filles de Babylone*. Ces poésies, inspirées par la vive et biblique parole de l'abbé Combalot que le rédacteur en chef de l'*Univers* allait entendre à Saint-Sulpice, avaient été imprimées pour quelques amis. Un exemplaire adressé à Reboul fut transmis par celui-ci à l'abbé Delacroix.

En lisant cette œuvre le poète boulanger n'avait pu retenir ce cri : « Nous avons un grand poète de plus.»

Comme Reboul, son jeune ami fut frappé de ces vers qui sonnent à l'égal d'un clairon. L'abbé Delacroix dit son sentiment dans la langue vive et piquante qui est la sienne, et L. Veuillot l'en remercia. Voici en quels termes :

MONSIEUR L'ABBÉ,

« Je me sens un peu effrayé du plaisir que j'ai pris à lire votre article sur les *Filles de Babylone*. Je me croyais plus détaché de cet enfant perdu. Quelques parents consultés à sa naissance l'ayant déclaré malvenu, je l'ai traité en Spartiate, tout gaumiste que je suis. Le bien que vous en dites remue un fonds de tendresse qui m'était resté malgré tout, et le banni me devient cher. Je n'irai pas sans doute jusqu'à le reconnaître publiquement, mais puisque rien n'a pu vous empêcher de le louer, rien ne m'empêchera de vous remercier. Votre appréciation de l'œuvre est aussi indulgente que possible ; et vous avez surtout admirablement expliqué le dessein que j'avais eu en la publiant.

« Les eaux de Jouvence de la poésie coulent dans la Bible, et ces eaux semblent particulièrement destinées à la poésie française qui doit être une poésie raisonnable puisque la langue française est une langue raisonnable. De là l'universalité du génie français. Génie d'imitation si l'on veut (je dirais plutôt génie d'assimilation) et cette qualité lui constitue une originalité incomparable, le Français voit dans ce qu'il imite ce que les autres ne voient pas, et le leur fait voir. Ainsi Claude Lorrain imitait la nature et Raphaël la physionomie humaine.

« Quand je me suis pris à Isaïe, je ne songeais d'abord qu'à me distraire. J'avais le cœur et les yeux très malades. Je voulais contenir par la fatigue de l'esprit une douleur qui m'obsédait, mais mes yeux se refusaient à tout autre fatigue que celle des larmes. J'imaginai de faire de longues promenades et pour ne pas pleurer à travers les rues, j'emportais dans ma tête un chapitre du prophète que je tour-

naisen vers tout en battant le pavé de Babylone. Je pris goût à ce travail qui se trouva plus facile que je n'aurais cru, et alors je cherchai une voie entre deux écueils qui m'avaient toujours frappé. Je vis que nos anciens donnaient à la Bible une certaine perruque Louis XIV, tandis que les modernes, peintres et poètes l'affluaient en bédouine. Je cherchai quelque chose entre ce vieil apprêt et cette fausse sauvagerie moderne. Je voulais que ce fût la Bible et que ce fût du français et que le tout s'ajustât aux besoins du temps, et que cette poésie d'en haut eût toujours raison et ne tombât jamais dans l'ignominie de parler pour caresser uniquement l'oreille. Enfin, je conçus tout l'ouvrage comme un argument en notre faveur dans la thèse des classiques chrétiens. On m'a dit que l'argument ferait siffler la thèse et moi-même; je l'ai supprimé. Si j'avais réussi, il eût été excellent. Je souhaite bien qu'on le reprenne et qu'on le fasse valoir. L'art et la société y sont plus intéressés qu'on ne le veut croire.

« Je me permets de vous adresser un exemplaire des *Filles de Babylone* purgé des fautes d'impression qui abondent dans les premiers exemplaires tirés. J'ai à écrire à M. Reboul, je le remercierai de son amicale indiscrétion. Il a le cœur comme l'esprit, tout est grand, doux et plein de flamme; il est admirable et charmant.

« La communication qu'il vous a faite m'a valu des éloges dont je suis trop flatté ; je m'en applaudirai davantage si je puis espérer qu'elle m'a valu un ami.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'abbé, votre très humble obligé serviteur.

Louis Veuillot.

9 décembre 1859.

On le voit bien, Reboul était en excellents termes avec l'abbé Delacroix. Et, certes, ces deux âmes candides étaient dignes l'une de l'autre.

L'enfant de Connaux professait de longue date une véritable admiration pour l'humble poèle nimois : avant même de le connaître, il l'avait aimé.

Au village natal, son premier maître, un jour qu'Alphonse avait été sage, ne l'avait-il pas récompensé en lui lisant l'adorable élégie : *l'Ange et l'Enfant ?* Doux et poétique souvenir qui ne sortit jamais de cœur de l'abbé Delacroix.

Aussi, plus tard, à Nimes, s'armant de courage, se hasarda-t il à voir dans sa modeste demeure le cher poète. La glace rompue, il revint, mais chaque fois quelque chose tremblait en lui : il éprouvait l'émotion et le recueillement du jeune lévite qui entre pour la première fois dans le sanctuaire.

Cependant l'accueil du poète était si bon que le jeune prêtre désirait toujours revenir... Elles sont si agréables les paroles bienveillantes qui flattent notre manie d'écrire ! — Et, en dehors du clergé, n'est-ce pas auprès de Reboul qu'il rencontrait les premières marques d'une sympathie littéraire qui ne devait pas se démentir ?

Aussi, l'abbé Delacroix, qui avait fait sur les *Traditionnelles* une étude de haut goût littéraire et d'un jugement très libre et très sûr, se réjouit-il de l'éloge accordé par le vaillant lutteur à celui dont il avait dit que « sa gloire lui viendrait de son cœur.»

Une autre joie bien grande, plus grande encore, lui vint d'un autre lutteur. Moins de deux ans après avoir reçu la belle lettre de Louis Veuillot, l'abbé Delacroix recevait une lettre de Montalembert lui annonçant son prochain passage à Nimes et demandant à voir Reboul, mais Reboul seul.

Quel beau jour pour l'auteur de *Fleurette!* Accompagner Montalembert chez Reboul, quelle gloire ? Assister à l'embrassement de l'éloquence et de la poésie, quel rêve ! Il en jouit longtemps avec délices, et je n'affirmerais pas qu'il n'ait pas cru assister à la rencontre de « deux moitiés de Dieu ! »

Un mois après l'abbé Delacroix était honoré d'une invitation de Reboul. La lettre était courte, simple et aimable ; la voici :

« MON CHER AMI,

« Serez-vous assez bon pour venir assister à un modeste déjeuner au mazet. Je suis persuadé que les convives vous seront sympathiques et qu'ils compenseront au-delà la frugalité du festin.

« Adieu, à jeudi, à onze heures ; vous prendrez M. Demians chez lui. Je compte sur vous, *quand*, comme on dit dans le pays, *plôourié d'alabardo.*

tout à vous

J. REBOUL.

Lundi 21 oct. 1881.

A M. L'ABBÉ LACROIX. *(sic)*

« Frugal ! le festin le fut ; et le poète fut exquis. Le ciel souriant du déjeuner des gens d'esprit ne fit point pleuvoir *d'alabardo* et le régal fut honnête comme la joie. Entre amis tout est bon, tout est gai ; au mazet de maître Reboul la gaieté présidait représentée par un immense plat de *cagaraoulo* et par une bouteille de cinq litres au milieu de la table, à la manière des paysans.

« M. Demians, ancien député, comme Reboul, fit honneur à son hôte. Celui-ci joyeux de l'accueil fait au plat de résistance, plaisanta son ancien collègue

en disant : *lou légi ié garo pas l'escriouré.* Bref, les convives eurent raison de « la cohorte à cornes »,... et le poète servit au dessert des vers inédits. Dessert frugal assurément, mais si poétique et si rare que les invités eurent le bon esprit de le trouver suffisant... et riche.

« Le mazet de Reboul était situé sur le chemin de fer de Nimes à Montpellier. On y avait une belle vue sur la plaine qui sépare Nimes de St-Gilles. A l'ouest se dressaient les moulins à vent de Milhau qui devaient plus tard entendre les plaintes ou les rêves de l'abbé Delacroix. Mais alors les arbres de la Fontaine de Nimes étaient ses confidents et l'auteur de *Fleurette* ne croyait pas à la possibilité d'une séparation....

Ainsi maintes fois, dans le plus beau rêve
La réalité tranche comme un glaive
La charmante trame et les heureux jours.

Combien de fois le jeune écrivain rencontra-t-il le poète de la *Marraine Magnifique* aux soirées littéraires données à l'évêché par Mgr Plantier ? Je l'ignore, mais je crois bien que Reboul aimait autant son mazet, sa bouteille de cinq litres et ses plats de *cagaraoulo*. Il devait être mal à l'aise dans l'encombrement des valets et dans la solennité des manteaux longs. Cependant il y parut, et y retrouva tous ses amis de la région.

La Provence et le Comtat envoyèrent leurs poètes qui jetèrent quelque éclat dans ces brillantes réunions.

C'est ainsi que l'abbé Delacroix fit la connaissance de Mistral. L'illustre félibre était jeune alors mais déjà la gloire le guettait. Certain soir, il débita des

fragments de sa *Mireio* encore inédite : Un autre enfant sublime se révélait. On applaudit ces vers provençaux à l'allure superbe, au chant mélodieux, et chacun pressentit la gloire dont le jeune homme allait se couvrir. La voix était si nette, le timbre si pur, le débit si vivant que tout le monde comprit cette langue à la fois populaire et savante, même Mgr Plantier, arrivé de la veille dans le Midi.

L'abbé Delacroix resta longtemps sous le charme de cette harmonieuse diction. Et le jour où il écrivit une *Notice sur Léon Alègre* il laissa tomber de sa plume ces lignes qui témoignent d'un sentiment sympathique : « Alègre aimait félibrige et félibres. Il avait mis dans son musée une tête d'Aubanel, et assigné au portrait de Mistral une place d'honneur parmi nos illustrations régionales. Il parlait du grand poète provençal avec amour, et il se plaisait à raconter l'hospitalité homérique que le chantre de *Mireio* et de *Verto* lui avait donnée en sa patriarcale maison de Maillane. »

Mistral reçut la *Notice* a titre d'hommage. Il en remercia l'auteur par une gentille lettre en provençal.

Dòu 13 de mai 1887

« A' mousen l'abat Delacrous mi coumplimen e gramaci per la poulido noutiço biougrafico que vèn de counsacra, se pòu pas miès, a nosté paure ami Alègré.

Acô's beluguejan d'alégreta et d'esprit. Touti aquéli qu'an couneigu lou fidéu Bagnoulen lou récouneiran aqui tan qu'ero ; e li que l'an pas couneigu entre avé legi acò, l'amaran coumé nous autre.

Couralamen

F. Mistral.

de Mariano en Prouvenço,

On me pardonnera, je l'espère, d'avoir entr'ouvert le portefeuille de l'abbé Delacroix et de donner, moi prêtre, un souvenir a ce frère, qui, moins modeste eût brillé au premier rang du sacerdoce, et pris place dans l'élite des gens de lettres :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!

Louis Bascoul.

BALLADE DU MISTRAL

Le mistral, un matin, s'aperçut tout-à-coup
Qu'il était amoureux de la vallée du Rhône ;
La vallée en sentit, dit-on, le contre-coup,
Car d'un bout de causette elle lui fit l'aumône.
Il vint au rendez-vous, soupira tendrement,
De sa grande aile blanche effleura toutes choses...
Et ce fut de ce jour que naquit le printemps,
La saison des oiseaux, des amours et des roses.

Pendant deux ou trois mois le calme fut profond ;
Le mistral adorait la vallée, en extase ;
Mais, un beau soir, blessé par elle, et furibond,
Il partit, ébranlant les Alpes sur leur base ;
Sa douleur fut immense, et pleine d'âpreté,
Ses sanglots déchirants, ses larmes abondantes...
Lors, cessa le printemps qui fit place à l'été,
Aux orages nombreux, aux averses brûlantes.

Puis, petit à petit, le mistral se calma,
Les larmes qu'il versait devinrent moins amères ;
Son grand courroux passé, bientôt il désarma,
Et regardant tomber les feuilles éphémères,
Il murmurait : « Ainsi vos charmes passeront,
Plaine que j'aimais tant, que je vis si jolie... »
Et l'automne parut, des pampres sur le front,
ifflant un air très doux, plein de mélancolie.

Fort peu de temps après, le mistral devint sourd,
Puis il connut la route où, chaque pas, l'on sème
Quelque chose de soi : son vol était plus lourd
Et il ne savait plus ce qu'on dit quand on aime.

La vallée, elle aussi, vieillissait ; ses cheveux
Etaient tout saupoudrés d'une neigle éclatante...
L'hiver régnait en maître, et ils virent tous deux
Combien la solitude alors est plus poignante.

Depuis ce fut ainsi toujours ; sans nous lasser,
Chaque saison revint avec son long cortège,
Et la fleur et l'oiseau ne firent que passer,
Et les près jadis verts se couvrirent de neige.
Et l'on m'a dit aussi, qu'à partir de ce jour,
Imitant le mistral et la belle vallée,
On vit maints jeunes gens qui se parlaient d'amour,
Et plus d'un qui sortait meurtri de la mêlée.

Alice LARDIN de MUSSET.

ALPHONSE DAUDET INTIME

UN DUEL D'ALPHONSE DAUDET

LE MONUMENT DE ALPHONSE DAUDET A NIMES

En août 1889, comme je me trouvais à l'hôpital militaire de Bourbon-l'Archambault en train de soigner sous les marronniers séculaires qui connurent Madame de Montespan pendant les vingt dernières années de sa vie et où ne dédaigna pas de lui rendre visite plusieurs étés de suite, parmi la verdure et les fleurs, les forêts centenaires, les sites admirables de cette région du Bourbonnais, le roi Soleil que les protestants qui ne l'aimaient pas même avant la révocation de l'édit de Nantes se plaisaient à appeler le sultan de Versailles, une blessure au genou gauche récemment gagnée en service commandé dans les rangs du 1er Hussards, sur le terrain de manœuvres du Prado, à Marseille, je reçus une lettre d'Alphonse Daudet en date de sa villa de Champrosay me priant de l'aller voir dès mon retour à Paris.

Nous étions déjà, littérairement parlant, de vieux amis, le maître prenant le plus vif intérêt à me demander à moi, tout jeune, ce que pensait le Midi, de lui, à l'apparition de chacun de ses nouveaux livres. Du Midi comme lui et, y vivant, alors, autant que lui y

paraissait peu, je goûtais des joies intenses de disciple à voir s'animer cette admirable et si fine, si originale, si gracieuse tête de roi sarrasin ; les yeux pleins de feu, de passion, d'intelligence, qu'encadraient de longs cheveux noirs aile de corbeau, un ovale déjà pali, aminci par les atroces, les horribles souffrances de l'ataxie locomotrice qui abattait, qui paralysait déjà en partie ce corps souple et élancé de berger grec, ces lèvres à l'ironie flagellante, cinglante, procédant directement des auteurs latins et élevée, portée par Daudet en des sommets encore inconnus de la littérature française, à contempler ces gestes félins, si artistes, qui n'appartenaient qu'à l'auteur des *Contes de mon moulin*, à entendre sa belle parole musicale.

— Je suis sûr, je suis certain que mes compatriotes vont encore dire que je les ai calomniés, s'écria Daudet au cours de l'entretien que nous eûmes ainsi quelques semaines plus tard, à Paris dans son appartement de la rue de Bellechasse.

— Dame, mon cher maître, eu-je l'audace de répondre.

— Comment vous aussi! s'exclama Daudet, avec ce haussement dédaigneux d'épaules qui allait de pair avec le pli dédaigneux de sa lèvre.

Notez qu'il s'agissait de *Port-Tarascon*, dont les épreuves toutes fraîches de la maison Dentu, disparue depuis par l'incapacité de ses nouveaux directeurs, étaient là, sur sa petite table de travail.

Je ripostai très posément.

— Maître, voulez-vous me laisser parler ?

— Parlez, fit Daudet subitement très doux et très attentif.

— Eh bien, voyez-vous, mon cher Maître, vous avez à mes yeux, et aux yeux de la majorité des mé-

ridionaux, un tort immense que beaucoup vous pardonnent mal et même ne vous pardonnent pas. C'est de grossir, d'exagérer le Midi, et, surtout, le Méridional. Vous voyez les défauts, vous les enflez, mais vous ne paraissez pas vous douter des qualités qui les compensent et qui bien souvent les éclipsent. Tartarin existe un peu, soit, mais pas qu'à Tarascon et à Montfrin, où, d'ailleurs, vous avez caricaturé votre cousin Reynaud, qui vous emmena tout enfant avec lui en Algérie, et qui vous garda toujours rancune de ses avantures fantastiques, mais votre Numa Roumestan n'est pas vraisemblable. Nous sommes, dans le Midi, des Celtes croisés de Wisigoths et de Sarrasins, mais nous descendons et nous sommes, avant tout, des gallo-romains. Des gallo-romains, c'est-à-dire la race mère, la race vivace par excellence, la race du génie national bien autrement que les Francs et les Northmans, qui arrivèrent très après et qui ne furent, en somme, que des minorités guerrières et despotiques. C'est le Midi qui a fait la France moderne, c'est le Midi qui a conquis, qui domine à Paris. Napoléon a fait en France ce que César avait fait avant lui, en Gaule et en Italie. Le second descendait du premier ; tous deux ont personnifié le génie latin.... génie militaire, génie administratif, génie littéraire.

Alphonse Daudet m'écoutait la tête penchée en avant, appuyé d'une main au dossier d'un meuble.

Je repris, frappé de l'attention qu'il me prêtait.

— A çà, et vous-même, pourquoi avez-vous conquis Paris ? Pourquoi ne vous êtes-vous pas contenté des cigales et des filles d'Arles, des jeux floraux, des Félibres, des cours d'amour ?

Le Maître laissa tomber, rêveur :

— J'ai préféré la psychologie, la satire.

Je répliquai :

— Justement parce que vous êtes de Nimes, la romaine, et que vous êtes gallo-romain. Moi, à votre place, j'aurais blagué le Marseillais, qui prête autrement à rire, je vous assure, que le Médional fougueux, convaincu, toujours sincère. Il est vrai que Dumas a fait le capitaine Pamphile et Méry la chasse au chostie. Mais que de choses encore à dire, que de coups de crayon à donner, que de pierres précieuses à sertir.

— A votre tour, mon cher confrère, fit Daudet étincelant de malice. Moi, je garde mon Tartarin ; prenez, vous, Marius, le capitaine, l'explorateur, le chasseur, le tombeur Marius, vous savez bien, Marius que vous avez créé.

Mais ici, la conversation fut brusquement coupée par Alphonse Daudet qui me lança à brûle-pourpoint ;

— Et votre duel, parlez-moi de votre duel ?

Il n'était pas fait mon duel à mort d'homme du 14 juillet 1887, à Marseille. Quand j'eus épuisé ce triste sujet, Daudet me dit, se redressant :

— Moi aussi j'ai eu dernièrement un duel.

*
* *

Le maître poursuit, s'animant :

— Figurez-vous que, Albert Delpit, avait tenu des propos très désobligeants sur mon compte à propos de mon attitude vis-à-vis la vieille dame du pont des arts. Comme il lui faisait une cour plus que assidue et qu'il espérait être bientôt reçu dans son sein, j'allai le trouver et le priai de rétracter ses paroles fâcheuses à mon égard. Il refusa toujours

pour s'efforcer de plaire à la vieille dame en mal de plats soupirants. Alors, je lui envoyai mes témoins.

Nous nous battîmes à l'épée. Ici, je dois vous dire que sans arrière pensée belliqueuse surtout aujourd'hui que je n'ai plus ni bras, ni jambe.... que je suis infirme.... (il faillit pleurer en disant cela) je faisais depuis longtemps de l'escrime à titre d'exercice, et, que je n'y étais pas précisément maladroit, que j'avais même du doigté, du sang-froid, du coup d'œil. Je prenais toujours mes leçons avec le masque de salle. Or, quelle ne fut pas mon allégresse, une fois sous le terrain, l'épée à la main, d'y voir... d'y voir,... car très myope, je n'y voyais pas, sous le masque, avec mon maître d'armes, et je m'en tirais en sentant le fer.

Donc, dans ma joie d'y voir clair, pour la première fois de ma vie, l'épée à la main, j'attaquai immédiatement, je me fendis souple, félin, retrouvant soudain, devant le danger, toute ma jeunesse, et v'lan ! je traversai d'un superbe dégagement, le bras de Albert Delpit, Delpit le pâle amant de la vieille dame du bout du pont qui ne le reçut, d'ailleurs, pas plus après qu'avant. De six mois, de six bons mois, ce monsieur rageur et rosse, très rosse, ne put pas tenir une plume.

Daudet était si content de me conter son exploit d'homme fort, tandis qu'il était violemment déjà mordu par l'impitoyable ataxie, que je m'exclamai en riant :

— Les romains, voyez-vous, ont toujours su manier remarquablement l'épée.

***

Aujourd'hui le bon, l'excellent, l'exquis Daudet

ne blessera plus, ne raillera plus ses contemporains qui sont tous et pas seulement en France un peu beaucoup de Tarascon, et c'est à nous ses amis, ses disciples, ses concitoyens, qu'il appartient en particulier, de vénérer et d'honorer sa mémoire.

Nous avons pensé, à ce propos, qu'il nous serait doux de retrouver ses traits, son image méditative et souriante dans cette admirable promenade romaine de la fontaine de Nimes, qui évoque dans son cadre merveilleux et éternellement vert, le génie si vigoureux et si charmeur tout à la fois du grand romancier français, de l'éminent peintre et révélateur du Midi. C'est pourquoi nous faisons pour ce monument que le Midi se doit d'élever à Alphonse Daudet et qu'il s'élèvera aussi un peu à lui-même, en quelque sorte, le plus chaud, le plus pressant appel à tous ceux et à toutes celles qui l'ont lu, aimé, comme dans sa personne si simple, si affectueuse, si modeste, comme dans son œuvre si puissante et si séduisante, si délicate et si française.

BELZ DE VILLAS.

CHRONIQUE

LE DINER DE LA BRANDADE

Le dixième dîner de la Brandade, réunion des originaires du Gard à Paris, a été présidé, le 2 mars, par M. Gaston Boissier, qui a prononcé un toast des plus humouristiques.

« Un journal, a-t-il dit, un grand journal a écrit ce matin que je vous ferais un discours. Ce journal doit être un de ceux qui ne nous aiment pas ; il suppose qu'un méridional ne peut être qu'un bavard et qu'il ne peut ouvrir la bouche sans faire un discours. (On rit). Je ne ferai pas un discours ; je vous adresserai seulement quelques paroles, et vous savez bien sur quoi. »

Et M. Gaston Boissier parle aussitôt d'Alphonse Daudet.

« Ce n'est pas de l'écrivain que je vous dirai un mot ; que pourrions-nous ajouter à tout ce qui a été dit ?

« Nous, nous avons fait une perte particulière. Alphonse Daudet avait accepté d'être notre président, et il était très heureux et très fier de cette distinction ; il en parlait souvent.

» Vous vous rappelez qu'il est venu une fois nous présider effectivement. Il s'est fait porter, il ne pouvait guère venir autrement.

» Il me souvient que la veille il m'avait écrit pour me dire de venir à cette réunion. Il avait peur de ne plus rencontrer personne de connaissance.

» Je lui répondis : « Il est possible que vous n'y connaissiez plus personne, mais vous êtes sûr que vous serez connu de tout le monde. » (Applaudissements).

» Vous vous souvenez qu'il lut un discours ; il se méfiait de l'improvisation, et, à ce propos, il nous conta l'histoire charmante, comme il savait conter, de ce qui lui était arrivé pendant le siège.

» Il nous fit un discours très agréable, plein d'esprit. Au milieu de ce discours, il abandonna le français qu'il parlait, et bien, pour se mettre à parler patois ; et quel patois ! un patois savoureux, un patois plein de mots fins, élégants, de ces mots qu'on entend chez nous, le dimanche, qui volent par la bouche des filles et des garçons sur les boulevards. (On rit). Mistral en aurait été jaloux. (Nouveaux rires).

» C'est que Daudet était profondément méridional. Je crois bien que, quand les Brunetières de l'avenir chercheront à résumer son talent, à en trouver la clef, ils seront obligés de dire qu'avant tout il était méridional.

» J'avoue que c'est là pour moi-même un problème que je n'ai jamais pu résoudre.

» Peu de personnes ont aussi peu vécu qu'Alphonse Daudet dans le Midi. Il l'a quitté de bonne heure pour faire son éducation à Lyon ; puis, à 19 ans, il l'a quitté définitivement.

» Eh bien ! c'était fini ; il en avait pris le pli, le pli définitif, et tout ce qu'il a écrit a rappelé notre pays. Il en a parlé partout ; depuis les *Lettres du Moulin* jusqu'à *Sapho*, il est question du Midi, toujours du Midi.

» Et de quelle manière ! comme tout cela est vivant. Il avait emporté dans son cœur et dans ses yeux comme une vision du Midi qui n'en est jamais sortie. (Applaudissements). Il y a des types qui ne seront jamais oubliés. Rappelons-nous, dans les *Rois en exil*, ce type de légitimiste endurci de l'Enclos-Rey. Nous l'avons tous connu. (On rit).

» Je sais bien qu'il ne vous a pas toujours fait des compliments, et j'ai vu quelques personnes qui n'en étaient pas satisfaites ; lui-même et son frère en ont su quelque chose.

» Il aimait à montrer certaines lettres de Tarasconnais rageurs qui lui promettaient, s'il revenait jamais dans leur pays, de lui faire une réception cordiale. (On rit).

» Ils avaient bien tort, car il a fait la gloire de Tarascon. Après tout, il a représenté quelques types de ce pays ; il les a représentés avec un peu de complaisance ; il a représenté Tartarin ; mais Tartarin, c'est ce qui a fait connaître Tarascon. (On rit).

» Don Quichotte, c'est la gloire de l'Espagne ; après tout, *Tartarin,* c'est l'excès d'une bonne qualité. Il a un peu

trop confiance en soi (on rit), mais c'est une bonne chose que d'avoir confiance en soi.

» Alphonse Daudet a donc quelquefois représenté le travers du Midi ; mais n'oubliez pas, nous sommes ici en famille, et nous pouvons parler à cœur ouvert, que nous avons le très grand avantage d'avoir des travers amusants. Il y a tant de personnes qui ont des travers ennuyeux. (Rires et applaudissements).

» Ces travers ont une sorte de sève qui ajoute à nos qualités, qui les assaisonne ; c'est un sentiment qui les rend agréables ; c'est ce qui fait que nos qualités sont plus aimables, plus sympathiques que les qualités des autres pays.

» Je me rappelle qu'un homme de beaucoup d'esprit me disait : « Je ne sais pas comment vous faites, vous autres, mais, à mérite égal, vous êtes toujours les plus forts. (On rit). »

» Messieurs' vous comprenez que je tenais à donner un dernier souvenir, un dernier hommage à une si grande mémoire, à un homme qui nous a fait tant d'honneur, et qui a jeté tant d'illustration sur notre association.

» Vous m'avez nommé président à sa place ; je n'ai pas besoin de vous dire qu'après lui, c'est un honneur très périlleux. Vous savez ce que disait Ducis qui remplaça Voltaire ? Il débuta en disant : « Il y a des gens auxquels on succède, mais qu'on ne remplace pas. » Je ne remplacerai pas Alphonse Daudet. Je ne vous apporte pas cette illustration, cette notoriété qu'il a répandues sur notre association. Je suis tout simplement un travailleur obstiné, qui, pendant soixante ans, n'a pas un jour manqué à sa tâche. (Applaudissements). J'ai fini par obtenir une petite renommée que je serais très aise de partager avec vous. (Vifs applaudissements).

» Ce en quoi je ressemble à Alphonse Daudet, c'est que. comme lui, j'aime bien notre pays ; comme lui, je crois que notre association est utile ; je crois qu'il importe que les gens du Midi, séparés de leur famille, retrouvent ici un petit centre, se serrent les coudes, et apprennent enfin à entretenir en eux l'amour du pays.

» On a souvent dit que l'amour de la patrie locale, de la petite patrie, pourrait nuire à l'affection de la grande,

C'est une grave erreur. Le cœur a besoin d'une éducation, comme l'intelligence, comme le corps ; c'est en aimant les siens, sa famille, qu'on apprend à aimer les autres : c'est en aimant son village, sa petite ville, qu'on apprend à aimer sa patrie, et c'est en aimant sa patrie, qu'on apprend à aimer l'humamanité. (Vifs applaudissements).

» Je vous propose de boire à notre pays, je vous propose de boire à notre admirable ville, à notre beau département ; je vous propose de boire à ceux que nous avons laissés là-bas : parents et amis, et qui sachant que nous nous réunissons à cette heure, — n'en doutez pas —, pensent à nous. (Vifs applaudissements prolongés).

M. Gaston Boissier annonce que trois membres de l'Association ont été nommés officiers de l'instruction publique ; ce sont : MM. Sarrut, avocat-général à la Cour de cassation ; Sarrus, notre sympathique trésorier, et Maurice Gaussorgues, membre de notre comité. Des applaudissements accueillent ces paroles.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Générale, rue de la Madeleine, 21.

DÉCENTRALISATION

O décentralisation, que de choses on entend sous ton nom !

Pour les uns, la décentralisation c'est la liberté des courses de taureaux. Je trouve certainement mauvais d'empêcher les amateurs d'y assister, comme je le trouverais de forcer les non-amateurs à en faire autant. Mais c'est tout, et, franchement, c'est se faire de la décentralisation une piètre idée que de la suspendre, comme une *muleta*, à l'épée d'un toréador.

Pour d'autres, c'est une question de félibrige. A Paris surtout ce travers sévit. Il y a toujours quelque scission en train, scission qui semble consister à changer de café, quand ce n'est pas à changer de table dans un café. Cigaliers, félibres de Paris, ligue occitane, on s'y perd. Tout cela est ridicule, et parfois odieux, quand de bons nigauds s'avisent d'injurier un homme devant qui on devrait être à genoux, Mistral.

Pour d'autres, c'est une question d'alinéas numérotés. Article 1, article 2, article 3, la décentralisation est faite. M. Raoul de la Grasserie, un monsieur qui fait suivre son nom d'un tas de titres bien amusants, vient de publier un livre sur la matière(1).

(1) *L'État Fédératif*, par M. Raoul de la Grasserie, Paris, 1898, Fontemoing.

Sainte décentralisation, est-ce bien toi qui as pu lui inspirer ce chef-d'œuvre de la marotte fédérative : « La guerre votée provisoirement par le Parlement, devrait l'être ensuite par l'ensemble des citoyens par voie de *referendum* à une certaine majorité. » Et si l'ennemi, sur le vote provisoire, s'avisait de franchir la frontière avant le vote définitif, « à une certaine majorité », serait-ce un vice de forme ?

Pour d'autres, enfin, c'est une question d'article de journal. Je ne sais plus quelle duchesse d'autrefois s'étonnait, quand elle avait fait un joli mot sur l'émétique, de n'être pas purgée. Beaucoup de nos contemporains semblent croire, quand ils ont fait un article quelque part, que la décentralisation est faite. Hélas, il faut mieux et davantage. Je ne dis d'ailleurs pas cela pour les écrivains qui donnent un roman retentissant, comme M. Maurice Barrès, ou qui poursuivent une campagne persistante dans la presse, comme M. Charles Maurras. (2)

A vrai dire, la décentralisation est un peu tout cela : réglements de police locale, préoccupation des dialectes et des traditions locales, constatation législative des franchises locales et mouvement de presse favorable à toutes ces choses locales. Mais au dessous et en plus, il y a une condition nécessaire sans laquelle les articles de journaux sont vains, les propositions de lois inutiles, les félibriges impuissants et les réglements mauvais.

Cette condition favorable, c'est ce que j'appellerai l'*initiative individuelle par amour du sol local.* Rien de plus facile, semble-t-il, que de l'avoir ; non seulement elle se trouve chez le propriétaire qui cultive ce sol, chez l'ingénieur qui exploite ses ri-

(2) *Les Déracinés*, par Maurice Barrès, Fasquelle, 1898. *L'Idée de la Décentralisation*, par Charles Maurras, *Revue Encyclopédique*, 1898.

chesses minières, chez l'industriel qui provoque ou stimule le travail, mais encore chez le commerçant qui va s'établir au loin, même aux antipodes, et qui crée un courant d'affaires entre sa petite patrie et sa nouvelle résidence, ou chez le transfuge qui va habiter Paris, mais qui n'y oublie pas le sol originaire et s'efforce de le célébrer ou de lui être utile (1).

Par contre, cette tournure d'esprit ne se rencontre ni chez le théoricien politique qui veut uniformiser toute la France, ni chez l'idéologue pour qui la patrie ne consiste pas dans un sol et une race, mais dans un ensemble d'idées abstraites, ni, enfin, chez le provincial honteux qui, au lieu d'être fier de sa ville et de réclamer hardiment ce nom de provincial, boude d'un air grognon et regrette le boulevard parisien, où il n'a peut-être passé que quelques mois dans toute sa vie.

J'ai donné, comme base psychologique à la décentralisation, l'initiative individuelle. Ceci me permet de m'expliquer sur une petite difficulté de la matière (suis-je assez doctrinaire !). Beaucoup de décentralisateurs, qui anathématisent la tyrannie de l'État central, s'accommoderaient d'une tyrannie de l'État provincial. D'autres, plus logiques, ne s'arrêtent pas à la liberté de la province, ils veulent la liberté de la commune, mais ils ne vont pas jusqu'à la liberté des groupes intérieurs et des individus ; pourtant une association dont les membres ont *voulu* s'associer a bien droit, au moins, à la même faveur

(1) Le *déraciné* de Barrès n'est pas un *déplacé*, c'est un *déclassé*. Son mal n'est pas d'avoir quitté l'atmosphère géographique de son bourg natal, mais l'atmosphère traditionnelle de sa famille et de sa petite patrie. L'Anglais qui est un grand voyageur garde dans tous ses déplacements son âme anglaise, non seulement son patriotisme de sujet de la Queen ou de citoyen de la Libre Amérique, mais son esprit local irlandais ou gallois, même son amour spécial du Devonshire ou du Yorkshire.

qu'une agglomération où les membres n'ont parfois que des rapports de voisinage ! (1).

Et c'est bien ainsi que je résous ma difficulté. Il n'y a pas de base plus solide pour la décentralisation que la liberté et l'initiative de l'individu. Si elle ne les respecte pas, la commune n'a pas le droit de faire respecter les siennes par la province, ni celle-ci les siennes par l'État. Tout se tient. Je sais bien qu'on peut ridiculiser tout cela : l'individu libre dans la commune libre, dans la province libre, dans l'État libre. Mais on n'a jamais raison avec les gens d'esprit, et le mieux est de ne pas s'en inquiéter.

D'autant que je ne vois pas très bien ce que cherchent les décentralisateurs ennemis d'un sage libéralisme. S'ils veulent dire que la liberté n'est pas une chose bonne par elle-même, eh sans doute, c'est pour cela que j'ai ajouté à *l'initiative individuelle* les mots *par amour du sol local.* S'ils craignent que l'excès de l'individualisme puisse mettre en péril le lien provincial, l'exemple du lien national est là pour les rassurer : ce n'est pas l'État, en ce moment, qui est sacrifié à l'individu. Redoutent-ils que l'âme locale ne se manifeste pas assez facilement par ces initiatives individuelles et qu'il faille l'y contraindre par des majorités oppressives ? Mais il peut se faire que ces majorités n'aient nullement l'esprit local, si elles sont composées de vulgaires jacobins parisiens, alors que le même esprit local vivra intensément dans l'âme de tel ou tel individu.

Le plus sûr est donc de poser en principe toutes ces libertés de l'individu, de l'association, du groupe

(1) Que la juxtaposition sans la concorde ne suffit pas, l'exemple de tous les pays mixtes le prouve. A Prague la décentralisation est autre chose pour le Tchèque que pour l'Allemand. Là aussi on tend à résoudre le problème par la liberté de plus en plus divisée.

local, de la nation et de les laisser s'harmoniser ; le milieu social est merveilleux pour ces sortes d'harmonisation d'éléments hétérogènes (1). Pour prendre des exemples pratiques, je m'inquiète peu de savoir si les écoles dépendront des politiciens nationaux ou provinciaux, mais je voudrais fort que les instituteurs fussent indépendants, les subventions à leurs écoles, s'il en fallait, proportionnelles au chiffre de leurs élèves, et les universités propriétaires et maîtresses de leurs biens, de leurs programmes et de leurs professeurs. Je trouve également insignifiant que les juges soient nommés par le chef de l'Etat ou par le gouverneur de la province, mais je crois excessivement important que les juges soient soustraits à l'avancement comme ils le sont au déplacement, et soient nommés sur des listes de présentation (2). Enfin je ne vois nulle différence à ce que le fonctionnaire soit entretenu par des impôts nationaux ou par des taxes locales, s'il continue à être irresponsable dans l'exercice de ses fonctions.

La décentralisation est une boîte à triple fond ; que le centre soit à Paris, à Nimes ou au Grand-Gallargues, peu importe, il peut y avoir aussi bien despotisme central que dans un Parlement, dans un conseil municipal. Ce qui fait la vie intense et laborieuse des pays décentralisés, ce n'est pas tant

(1) M. Charles Maurras qui, comme ses ancêtres Gorgias et Protagoras, est un logicien redoutable, malmène M. Faguet pour avoir admis deux conceptions contradictoires. « Il se dirait à la fois patriote et cosmopolite ! » Eh mon Dieu oui, comme M. Maurras lui-même est national et provincial. On peut être tout cela à la fois et bien d'autres choses encore.

(2) M. Charles Maurras fait grand cas d'un projet qui réduirait les Conseils de Préfecture à 15 ou 20. J'avoue ne pas trop voir en quoi cette concentration importe à la décentralisation. L'assimilation des Conseillers de Préfecture aux Juges me semblerait autrement importante, même au point de vue des franchises locales.

leur constitution législative que la psychologie de leurs citoyens. Les mœurs et les traditions importent plus que les remaniements de la carte (1). Dans un milieu jacobinisé et scepticisé à la fois comme le nôtre, le fédéralisme donnerait des résultats tout différents de ceux qu'il donne dans des pays comme la Suisse ou les Etats-Unis, où les convictions sont sérieuses et respectueuses les unes des autres.

Par malheur, dans la France actuelle, ces mœurs et ces traditions manquent encore ; toute commune à qui on remet des bois ou des pacages n'a rien de plus pressé que de couper les uns et de morceler les autres; les plus scandaleux exemples de mauvaise foi financière ont été donnés par des départements ou des villes ; la perception des impôts serait entre certaines mains le pire instrument de spoliation. Dieu nous garde d'un fédéralisme qui nous livrerait pieds et poings liés à des tyranneaux de village, à des grands hommes du *Café du Commerce !* On ne se doute pas du nombre de personnes qui se réfugient à Paris pour fuir les tracasseries locales. L'arrivée au pouvoir de certains fédéralistes n'accroîtrait que la population de la capitale.

(1) Certains se montrent plein de sympathie pour l'arrondissement et pleins d'antipathie pour le canton et le département. Je ne nie pas que l'arrondissement ne corresponde parfois aux anciens districts d'avant 1789 et mêmes aux *pagi* romains et qu'il faille alors les vénérer. Mais le département aussi correspond parfois à d'anciennes provinces ; rien que chez nous voyez le Comtat, la Corse, le Roussillon, le Vivarais, le Gévaudan, le Rouergue, le Comté de Nice. Même les grandes provinces, Languedoc ou Provence, n'ont pas été trop mal sectionnées. La Haute-Provence se retrouve dans les Basses Alpes et quant à la Basse-Provence, ses deux grands ports, Marseille et Toulon légitiment les deux départements du Var et des Bouches-du-Rhône. Restent les trois départements du Bas-Languedoc. L'un forme un tout complet, c'est l'Hérault, les autres sont mal découpés comme le Gard et l'Aude, mais les chemins de fer sont venus souvent leur donner de l'unité. Voyez le Gard : le Vigan est, grâce a la voie ferrée, plus près de Nimes que de Montpellier, bien que son bassin dépende de l'Hérault ; il serait même curieux

N'importe, et en dépit de certains décentralisateurs il faut rester fidèle à la décentralisation. M. Charles Maurras a fait bonne justice de la vieille calomnie qui représente les fédéralistes comme des ennemis de l'unité nationale, et à ce propos il rappelle que les adversaires de la décentralisation sont souvent des israélites, c'est-à-dire des déracinés-types, par exemple le fameux Joseph Reinach, le même qui avait osé reprocher à Taine « sa prose d'émigré » reproche exquis de la part d'un immigré aussi récent. L'amour de la patrie implique l'amour du sol natal, et ce double amour est d'autant plus intense qu'on est né dans une région où ses pères et les pères de ses pères sont nés, et qu'on y a soi même plus longtemps vécu, non-seulement d'une vie physique mais aussi de la vie du cœur et de l'esprit.

A ce point de vue nous avions un peu oublié la réalité en France ; nous nous imaginions facilement que la patrie c'était un certain nombre d'idées abstraites, pensées de bien-pensants ou immortels principes de 89.

Eh bien non, il y a autre chose, il y a ce vieux sol arrosé par ces vieux fleuves et bosselé par ces vieilles montagnes, le sol où dorment tant de générations d'ancêtres qui vivent en nous, car suivant le mot magnifique d'Auguste Comte, un peuple se compose de plus de morts que de vivants. Cette hérédité là est notre bien à nous, et les naturalisés venus du

de savoir si Ganges a plus de rapports avec notre ville qu'avec son chef-lieu. Au fond il ne faudrait rien détruire, ni le canton qui est tout indiqué pour servir de centre a plusieurs communes rurales, ni le département qui existe depuis un siècle et est beaucoup moins artificiel que ce qu'on croit. Toulouse est mieux situé comme chef-lieu de la Haute-Garonne que comme capitale du Languedoc, et combien de gens se figurent que la *Vendée* est une province d'ancien régime ! Il n'y a qu'à laisser cantons, arrondissements et départements vivre, prospérer, et se syndiquer. Tout peut avoir son utilité.

dehors, quelque sincère et profond que soit leur amour pour la France, ne l'ont pas, ne peuvent pas l'avoir: ils ont beau dire à satiété qu'ils sont doublement Français, puisqu'ils ont voulu l'être, la vérité est qu'ils sont Français, mais moins intimément, moins profondément que nous tous qui nous enorgueillissons, comme Veuillot, de quatorze quartiers de roture gauloise.

Qu'on laisse faire ces Français de vieille roche, et que, sans extraire ceux de nouvelle qui jouent bien leur rôle dans le conglomérat national, on tienne un peu en défiance leurs théories sur les nouveaux ciments et les bétons inédits ; il n'est rien de tel que le vieux mortier pour faire tenir les vieux monuments. Qu'on laisse faire ces Français de vieille roche et la décentralisation fleurira d'elle-même. Le jour où l'État n'imposera plus sa volonté, n'obligera plus de malheureux hameaux à construire des groupes scolaires, n'empêchera plus les particuliers de faire des legs ou des donations aux établissements qui leur plaisent, laissera les universités locales, les syndicats locaux, les chambres de commerce locales, les sociétés savantes locales suivre leur vocation et leur mission, ce jour là la décentralisation sera faite.

A une condition toutefois, c'est que les décentralisés ne rétablissent pas d'eux-mêmes la centralisation. Jusqu'ici la centralisation a avancé moins parce que les centralisateurs la voulaient que parce que les centralisés la laissaient faire ou même l'appelaient. Les plus brillants avocats du fédéralisme sont parfois ceux qui ont le plus facilement recours à l'État pour bâtir une école, pour réparer des perrons à la Fontaine, pour obtenir des tableaux et des bustes en faveur du Musée. On oublie trop ce proverbe : Aide-toi le ciel t'aidera, et

aussi celui-ci : Un peuple n'a que le gouvernement qu'il mérite. Le jour où les provinciaux mériteront la décentralisation, ils l'auront.

« Dépouillons, dit M. Ernest Judet, cité et approuvé par M. Charles Maurras, l'État de ses minimes mais désagréables privilèges qui ne sont qu'un instrument de tyrannie locale aux mains de fonctionnaires trop zélés et omnipotents, mais resserrons précieusement le faisceau invincible des forces qui correspondent à la mission supérieure de l'État, qui lui permettent de représenter notre sécurité collective, notre fierté nationale, notre grandeur extétérieure.»

Voilà la vérité. J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet.

HENRI MAZEL.

LES MASETS NIMOIS

(suite)

D'après M. Émile Causse, les chemins de fer, qui ont influé sur tout, n'ont pas été sans influence sur le maset. Ces tranchées cyclopéennes, ces longs et rapides convois, le cri strident, la marche puissante et gracieuse, tout à la fois, de la locomotive, ont été pour le maset un accident des plus heureux, et, j'ose même le dire, la source abondante et, en quelque sorte, intarissable d'une nouvelle vie. Un courtier émérite, ajoute le spirituel écrivain, un de ces vieux loups qui, sous la forme humaine, parcourent en tous sens nos rues et nos boulevards, épiant leur douce et innocente proie, affirmait, avec l'accent de la plus profonde conviction, que la vue, même lointaine, même oblique, du chemin de fer, augmentait la valeur intrinsèque d'un maset de plus d'un cinquième, et que, si par une orientation heureuse et exceptionnelle, la vue était droite, la plus-value n'était pas inférieure à la moitié.

Je crois bien qu'il y a là un peu d'exagération; mais que les chemins de fer aient eu leur rôle dans l'évolution progressive de cette institution, il n'y a pas de doute. De même les tramways, en abrégeant et allégeant la route, ont contribué à la multiplication de ces maisons de campagne.

A quel chiffre faut-il en évaluer le nombre ? M. E. Causse déclare qu'il en a compté 573 rien que dans

un rayon de trois kilomètres. et c'était en 1864. Depuis lors, le nombre des masets a certainement doublé. On en compte actuellement plus de quatre mille. Ce magnifique collier dont se pare, semblable à une reine, l'antique Nemausa, s'enrichit chaque année de quelques perles nouvelles qui en augmentent la richesse et l'éclat.

II

LA VIE AU MASET

Physionomie des Garrigues les dimanches et jours de fête. — Mœurs et coutumes. — Les repas au Maset. — Le type du masetier nimois. — La passion du maset. — Une pièce de comédie en trois actes sur le maset.

La physionomie des garrigues nimoises avec leur blanche végétation de maisonnettes n'apparaît dans toute son originalité et tout son intérêt que les dimanches et les jours de fêtes. Pour bien apprécier les masets, il faut les voir vivants, pleins de bruit et de chansons. C'est un des coins les plus suggestifs que puisse trouver un observateur en quête de manifestations psychologiques et physiologiques. C'est au maset que notre exubérance méridionale se donne libre cours. Là, dépouillée des entraves de l'étiquette, c'est la vie dominicale en bras de chemise, au grand air, dans la liberté d'allure qui convient à ceux qui veulent rire, s'amuser, et secouer, avec les grelots d'or d'une gaieté de bon aloi, les soucis et les ennuis de l'existence.

Allez, le dimanche matin, faire une excursion parmi les nombreux chemins qui se croisent en vrai labyrinthe au milieu des garrigues, et assistez à cet exode de tout un peuple vers la campagne. Vous ne direz

pas, comme cet excellent Mac-Mahon : Que d'eau ! Que d'eau ! Ah! ça, non, par exemple. De l'eau, il n'y en a pas. Mais vous répèterez à tout moment : Que de monde, grand Dieu, que de monde ! Et quelle joie ! Quels cris ! Quels chants ! Quel entrain endiablé !

Le mari, s'il est bon chrétien — et il l'est ordinairement chez nous — commence par aller à la messe de 5 heures, en été, de 6 heures, en hiver, et il part.

> Emme soun paquetoun coume chacun camino
> D'un er coutén, lou dimenché matin !

La femme, elle, part un peu plus tard avec les enfants. On arrive, on se met à l'aise, les hommes en bras de chemise, les femmes en jupon court, les enfants à l'avenant.

Si le Nimois préfère le maset à la promenade, c'est parce qu'il y est sans gêne, qu'il peut y fumer sa pipe à l'aise, se coiffer d'un vieux chapeau de paille et quitter sa veste. Les femmes en rafolent, parce qu'elles y sont à l'aise et trouvent toujours au maset quelques fruits ou quelques fleurs à cueillir, quelques salades des champs à ramasser. Les enfants de même, parce qu'ils font la chasse aux grillons, aux papillons, aux lézards et aux sauterelles.

A peine arrivé, on visite le domaine pour la millième fois, en s'extasiant sur tout ce qu'il renferme; on passe en revue les arbres fruitiers. Le moment arrive bien vite de préparer le déjeuner. On puise de l'eau à la citerne et on met le vin à rafraîchir. C'est le petit vin du cru chanté par Horace. Enfoncés le Langlade, le St-Georges, l'Hermitage, le St-Emilion et le Chambertin ! Dans la pièce de comédie de M. Gazay dont je parlerai tout à l'heure, il y a un

joli mot d'un propriétaire de maset à propos d'un de ses amis qui vient de boire du St-Julien, et en dit du bien:

> Ce n'est *que* du Bordeaux : il le trouve divin ;
> Et que dirait-il donc si c'était de mon vin ?

Il est d'usage, au maset, de complimenter le maître de céans sur pas mal de choses, mais spécialement sur le goût exquis de son « clairet ». Dans la préparation du repas, chacun doit remplir son rôle, et montrer son savoir faire. Oh ! ces plats du maset ! Quel poëme ! Chacun a son plat favori, dans la préparation duquel il s'est acquis une juste réputation. L'ail, bien entendn, l'*aioli*, joue un rôle capital, Un poète du cru l'a dit avec esprit :

> Virgile, homme de goût, a vanté son arome
> Dans ses vers applaudis par les dames de Rome,
> Et, quand il allait voir Auguste au Palatin,
> Chestyllis apprêtait l'ail en gardant ses chèvres,
> Et le poète, en cour, exhalait de ses lèvres
> Le vrai parfum du vers latin.

On se met à table : le repas est bruyant. Saucisson et facéties circulent à la ronde. Il est, à de tels moments, des prolétaires plus heureux que des rois. L'esprit et la bonne humeur courent sur la nappe ou la toile cirée. Les hommes racontent des histoires. Les femmes devisent sur les ragots de quartier, les enfants crient et se battent. Au dessert, on chante, ou on joue de divers instruments. Après, c'est la causerie sur la terrasse, ou bien la traditionnelle partie de boules qui s'engage. Et la journée s'écoule, et l'on rentre, parfois fort avant dans la soirée, fatigué, rompu, mais satisfait de sa journée et con-

vaincu qu'on s'est amusé, heureux de ce bonheur qui consiste à se croire heureux.

Bigot a parfaitement rendu cette physionomie du maset le dimanche.

«Entre li peiro et lis ourtigo,
Aï un mazé din la garigo,
Dou cousta di quatré Piéloun....
Dimènche y'anaren déjuna —san façoun...
Y'oura 'n plat dé cagaraoulo,
Uno anchoyo, uno çébo, un flo de Raquafor,
Dé bon mous, d'aïgo fresco, et, gacho, lou bon cor!..
Piei, sus la terrasso asséta,
Siman la cartajèno et fuman la boufardo...»

« Entre les pierres et les orties — J'ai un maset dans la garrigue — Du côté des quatre Piliers; — Dimanche nous irons y déjeuner sans façon — Il y aura un plat d'escargots — Un anchois, un oignon, un morceau de Roquefort, — Du bon vin, de l'eau fraîche et surtout le bon cœur ! — Après, sur la terrasse assis — Nous humons la cartagène et nous fumons la boufarde. » —

Ecoutez maintenant M. Février :

Les bords du chapeau rabattus,
En plein été, chaque dimanche,
Nous allons au mazet, vêtus
D'une veste de toile blanche.

On parle, on rit : mainte chanson
Éloigne les propos sévères,
Et la soirée arrive au son
Du choc étincelant des verres.....

A part les dimanches, il y a, dans l'année, certains jours d'exode général à la campagne, le lundi de Pâques, le lundi de Pentecôte, surtout le mercredi

des Cendres. Nimes, ces jours là, est transformé en désert. Tous les magasins sont fermés. Personne dans les rues ni sur les boulevards.

Rome n'est plus dans Rome. Elle est toute.... au maset !

***

Il existe à Nimes un type tout à fait particulier, un être qu'on ne trouve que là, c'est le « masetier » ou « masettiste », l'homme qui a pour sa maisonette de campagne et l'enclos qui l'environne un amour fervent, une vraie passion. M. Causse lui même le dit en propre termes : « J'aime le maset, j'ai la passion du maset ». Le « masetier » passe là tout son temps libre, il n'est bien que là.

Il connaît le nombre exact de ses pieds d'olivier ou de vigne. Il sait l'histoire de chacun de ses amandiers, de ses figuiers, et il la raconte : c'est long et intéressant.... du moins pour lui. Il est parfois chasseur... un peu à la façon de Tartarin. « Est-ce que vous faites souvent bonne chasse ? demandai-je un jour à l'un de mes amis. — « Qu'importe ? répondit-il. Ce n'est pas le gibier qu'il s'agit de tuer, c'est le temps. »

Quand c'est un petit rentier ou un fonctionnaire en retraite, tous les jours de l'année il part de grand matin et ne rentre à Nimes que très tard. Il y a des jours où le froid est piquant, où le mistral fait rage. Il y reste quand même ; il y prend une bronchite ; le voilà condamné à garder la chambre quelques jours. Plus de maset ! Supplice affreux ! Sa femme en profite pour l'accabler de reproches : « Oh ! ce maset, il aura ta peau ! » Vous croyez que tout cela va le convertir. Ah ! bien oui ! Un beau matin, pendant que sa femme est de hors, le voilà

reparti pour le maset, la joie lui donne des ailes, et il recommence jusqu'à la prochaine bronchite. Je pourrais mettre un nom, et même plusieurs au bas de ce portrait.

En ai-je connu, de ces masetiers fanatiques, pendant que j'étais vicaire à Saint-Baudile ? J'étais chargé de la messe des hommes, et je leur prêchai tous les dimanches à six heures. Tous mes efforts d'éloquence n'avaient qu'un but, les amener à ne jamais partir pour le maset avant d'avoir satisfait au devoir de la messe dominicale. Souvent je leur parlais du maset, de ses charmes matériels, surtout de ses bienfaits moraux, ce qui les ravissait d'aise. Un jour, après cette messe d'hommes, un de mes fidèles auditeurs vient me trouver à la sacristie et me dit : « Monsieur l'abbé, je viens vous faire mes adieux. Je suis forcé de quitter Nimes. Mon pauvre maset, que va-t-il devenir ? » et — je ne plaisante pas — il y avait des larmes dans sa voix — « Voyez-vous, ajouta-t-il, en quittant Nimes, je ne regrette que deux choses, la messe de six heures et mon maset. » Il est mort depuis, je ne crois pas pourtant que ce soit de douleur.

***

Notre grand et cher Reboul, en vrai Nimois de Nimes, était un de ces fervents du maset. Nous l'avons déjà entendu chanter avec amour sa capitèle. Dans les derniers temps de sa vie, il s'était fait une habitude d'y aller tous les jours. « Là, raconte un de ses biographes qui fut aussi un de ses meilleurs amis, Mgr de Cabrières évêque de Montpellier, là il était heureux de réunir ses connaissances et de leur offrir un double repas ; celui d'un rôti ou d'un plat

de *cagaraules* (escargots), arrosés d'un vin généreux ; celui d'une conversation animée, pétillante, sillonnée de francs éclats de rire, de joyeux propos et de *fusées* politiques ou chrétiennes d'un éclat saisissant. M. J. Canonge, dans sa notice sur Pradier, n'a pas oublié de raconter que l'habile sculpteur, invité dans l'une de ces *parties* si chères à Reboul, lui fit le grand honneur de charbonner sur le plâtre blanc d'une cloison, au-dessus de la cheminée, l'image d'une Vierge-Mère. Assis nous-même, avec le R. Père d'Alzon et M. Germer-Durand, à la table du bon poète, nous nous rappelons et l'entrain avec lequel il nous versait son vieux Lédenon, et l'enthousiasme qu'il mettait à nous faire admirer la merveilleuse ébauche signée, à défaut de nom, par le talent qu'elle révélait (1). »

Élu député à l'Assemblée nationale de 1848, en même temps que Lacordaire, il ne tarda pas, à l'exemple du grand dominicain, à se trouver mal à l'aise dans l'atmosphère viciée de la vie parlementaire. Le poète, s'écriait-il,

Le poète se meurt sous le représentant :
Quand pourrai-je, au *mazet*, rêvant à quelque ouvrage,
D'un cigare au soleil livrer le blanc nuage !

Le maset n'a pas seulement les faveurs des poètes, il a aussi celle des artistes, et on le comprend. Ainsi que me l'écrivait dernièrement un « esthète » bien connu à Nimes, M. Henri Mazel, la vie en plein air, loin de nuire au sentiment du beau, ne peut que le développer. Je ne veux pas dire que tous les masetiers soient artistes, mais certainement un artiste

(1) *Dernières Poésies* de Jean Reboul, préface biographique, par M. l'abbé de Cabrières.

aimera toujours quelque chose du maset, quand ce ne serait que la couleur du ciel et la tonalité du paysage. Quant à la garrigue nimoise plus spécialement, elle est d'un gris rocailleux qui peut sembler triste à des yeux habitués aux verdures du nord ; mais elle a bien son caractère, et dans l'opposition des tons variés du roc calcaire, du cyprès, de l'olivier et du ciel bleu, il y a de quoi faire le bonheur de beaucoup de peintres. Car l'art supérieur, pour le peintre, n'est pas d'intensifier chaque couleur, mais de les harmoniser toutes. Et certainement il y a autant d'harmonie dans un paysage aride de Grèce, de Judée ou de Nimes, que dans un vallon frais et vert des Alpes ou...... du Vigan ».

Ainsi s'explique le goût qu'ont eu pour les garrigues et les masets des artistes tels que Pradier, l'illustre auteur de la Fontaine qui porte son nom. A l'époque où il s'occupait de cette œuvre merveilleuse, il passa quelque temps, un temps même assez long, dans notre bonne ville hospitalière. Ce fut alors un fervent masetier. Mgr de Cabrières nous a raconté plus haut comment un jour, au maset de Reboul,il crayonna sur le mur une Madone couronnée par les anges. Plus tard, quand le grand statuaire eut quitté Nimes,il écrivait un jour à Jules Canonge, son ami. « Je regrette bien de ne pouvoir faire quelques courses avec vous dans les jolis pays que vous parcourez, ainsi qu'au *casse-bottes* ». Il appelait de ce nom certaine partie des garrigues passablement escarpée et pierreuse située près de la Tourmagne.

* *
*

Un autre Nimois, moins illustre sans doute que Reboul, mais cependant esprit distingué et original,

M. Gazay, qui fut longtemps professeur de rhétorique au Lycée, était lui aussi, un « masetier » fidèle (1). Il paraît que la pluie et le mauvais temps ne l'arrêtaient guère, qu'il allait à son maset quand même, s'asseyait à cheval sur une chaise et regardait pleuvoir pendant des heures entières. Il composa même une pièce sur ce sujet qui lui était si familier, et la fit jouer au théâtre de Nimes en 1854. J'ai pu, non sans peine, me procurer un exemplaire manuscrit de cette œuvre qui n'a jamais été imprimée. C'est une comédie de mœurs en trois actes et en vers, curieuse peinture de la physionomie du maset et du « masetier » nimois. C'est un peu naïf comme intrigue et comme jeu scénique, c'est faible dans l'ensemble; mais il y a des scènes fort bien menées, des dialogues très vivants, des traits vraiment comiques, de jolis mots, des vers bien frappés a côté de beaucoup d'autres qui viennent moins bien.

Voici, du reste, une analyse rapide de la pièce, intitulée le *Maset*. Vedel est un rentier nimois, pas riche, si vous voulez, mais à son aise, qui pousse jusqu'au fanatisme l'amour de son maset. Sa fille, Nina, par contre, le déteste. Elle est fiancée à un jeune homme d'une condition supérieure à la sienne, Alfred de Largentière. Le père de celui-ci, opulent banquier, par faiblesse pour son fils, consent au mariage. Mais voilà que, tout à coup, la passion du

(1) On raconte de lui plusieurs traits qui montrent sa tournure d'esprit, entre autres celui-ci. Lors de sa dernière maladie, M. Gazay, ayant reçu, en bon chrétien, le Viatique et l'Extrême-Onction, voulut qu'on récitât devant lui les Prières des Agonisants. Ce fut son ami, M. Bérard, professeur de dessin, qui lui rendit ce pieux devoir. Mais voilà qu'à peine il avait commencé la lecture de cette si belle et si touchante invocation : *Proficiscere, anima christiana*, etc., etc., le mourant manifeste des signes d'impatience. Puis, n'y tenant plus, il interrompt le lecteur en lui disant : « Fais donc attention, mon ami, tu le massacres, ce pauvre latin ; observe donc la quantité ! »

maset, cette passion nimoise par excellence,le prend à son tour. Il lui faut le maset de Vedel, c'est la condition qu'il met à son consentement.

Au premier acte, nous sommes au maset en question. Alfred s'entretient avec Nina de la fantaisie qui vient de germer dans le cerveau de son père. Nina est navrée. Jamais Vedel ne souscrira à cette condition.

...... Le premier dans son cœur
C'est son maset qu'il aime au-dessus de lui-même :
Dieu n'est qu'au second rang : moi, je viens au troisième.

Sur ces entrefaites, Vedel arrive.

NINA

Mon père ! observons son entrée,
C'est d'un triomphateur la demande assurée.
A son front radieux, à son pas solennel
On voit qu'il se figure être aux portes du ciel !

VEDEL

Quel paradis !..... le cœur en ces lieux se dilate,
Et de ravissement s'épanouit la rate ;
Des sites escarpés la hauteur vous grandit,
Et des oliviers seul l'aspect vous reverdit.
J'entends de tout côté parler d'indépendance ,
Rêve où de nos penseurs s'escrime la science.
Pendant qu'on l'analyse au fond d'un cabinet,
Je la mets chaque jour en pratique au maset ;
Ici je puis briser, casser sans que personne
Fronde ce que je fais ou bien ce que j'ordonne,
Ici je suis préfet, ministre, je suis roi !
Pour tout dire en un mot, ici l'Etat, c'est moi.
Il faut que je m'informe où reposent les restes
De celui qui fit tant pour les rentiers modestes.

Quoi ! Pour quelques métiers, un canal seulement
Un Jacquard, un Riquet eurent un monument,
Et celui qui fonda notre gloire locale,
Resterait sans honneur dans sa ville natale ?
O du premier maset illustre créateur !
Du boutiquier rangé insigne bienfaiteur !
Sur un vieux socle extrait de la Porte d'Auguste,
Entre quatre cyprès, je placerai son buste,
Et je veux qu'une allée, ou s'étale l'iris,
Y conduise à travers deux bordures de buis.

Vous riez, n'est-ce pas, de ce dithyrambe tartarinesque, et vous avez raison. C'est bien ce qu'a voulu l'auteur. Mais, tout en faisant la charge, M. Gazay a exprimé un état d'âme très réel chez beaucoup de Nimois. Il faut causer avec quelques-uns de ces fanatiques du maset, pour voir à quel degré monte leur passion. Tartarin-Vedel n'est pas un mythe. Il est vrai qu'on a la ressource de dire avec Alphonse Daudet : « C'est la faute au soleil. »

La scène principale de ce premier acte est celle où Alfred fait part à Vedel des désirs et des propositions de M. de Largentière. Elle débute par un joli mot :

VEDEL

Tu viens donc de passer mes terres (sic) en revue,
Qu'estimes-tu surtout ?

ALFRED

L'air et les points de vue !

Vedel refuse, bien entendu, de vendre son maset même à un prix exhorbitant, et Alfred lui met alors le couteau sur la gorge. Ou il cédera, ou le mariage n'aura pas lieu. D'un côté l'amour, de sa fille, dont

il veut le bonheur ; de l'autre, l'amour du maset, auquel il doit, dit-il, ses plus beaux jours. Qu'est-ce qui l'emportera dans le cœur de Vedel ?....

Au second acte, nous sommes dans l'opulente demeure de M. de Largentière, attendant l'arrivée de son fils et le résultat de ses négociations pour l'acquisition du maset Vedel. — Ici intervient un personnage nommé Tastevin, dont le portrait est,à mon avis, le plus finement brossé de tous. C'est le parasite gourmand, le pique-assiettes obséquieux et bas. Il est chargé d'intervenir, à la fois par Vedel et par Largentière. Il ne sait comment s'en tirer pour ne fâcher personne.

Pèse, ô mon estomac, ce cas de conscience :
Largentière et Vedel sont là dans la balance :
Lequel des deux servir ? Lequel abandonner ?
Tous les deux quelquefois m'invitent à dîner.
Nous devons menager la grâce roturière :
Elle a ses titres ; mais celle de Largentière
Est beaucoup mieux servie : elle a de plus beaux droits.

Au cours de la conversation, Largentière reproche à Tastevin de se faire inviter même chez « les goujats. »

DE LARGENTIÈRE

Je conçois un gourmet qu'un sort désobligeant
Fit riche d'appétit et mal pourvu d'argent,
Mais à nous rechercher un vieil instinct l'excite.
Vous, abject apprenti dans l'art du parasite,
En léchant à genoux le potager d'un gueux,
Vous vous fermez l'accès des buffets somptueux.

TASTEVIN

. . . .

En principe, d'abord, posons qu'il faut qu'il (*le parasite*)
[dîne.
Or, pour une ou deux fois qu'une aubaine en cuisine
Nous élève au banquet de quelque demi-dieu,
Vingt fois nous retombons à notre pot-au-feu.
Il est donc naturel, pour combler les lacunes,
Que nous nous rabattions sur les minces fortunes ;
Si l'on se restreignait aux mets de l'opulent
On ferait bonne chère à peine six fois l'an.

DE LARGENTIÈRE

C'est-à-dire que, pour combler cet intervalle
Jusqu'à s'encanailler Tastevin se ravale,

. . . .
. . . .

Le gourmet pauvre et fier, à la table d'autrui
Veut qu'on le traîne, afin qu'on l'invite pour lui.
Sa politique exige un brin de tempérance ;
De la discrétion raffinant la science
Son tact, de temps en temps, à l'invitation,
Loin de la provoquer, sait répondre par non.
Et l'hôte édifié, sans concevoir la ruse,
Vous l'invite dix fois pour une qu'il refuse ;
Voilà le parasite entendant le bonheur :
Il dîne plus souvent, et dîne avec honneur.

TASTEVIN

Oui, vous m'ouvrez les yeux, je vois que ma méthode
Fait fausse route, aussi changerai-je de mode ;
Chaque profession a sa moralité ;
La mienne trop souvent manque de dignité,
Il faut que dès ce jour je la réhabilite,

Et remette en crédit l'état de parasite ;
Je vais donc m'amender, et d'après vos avis,
Refuser un dîner pour m'en assurer dix.

Sur ces entrefaites, Alfred arrive et rend compte de son insuccès à son père qui décide d'aller en personne trouver Vedel à son maset.

C'est là que se passe le troisième acte, le plus important de tous, celui où la physionomie morale du maset se dessine le plus complètement.

A la scène première, Vedel fait la sieste : c'est de rigueur au maset. Il rêve qu'on veut le lui acheter.

..... Moi vendre ? O calomnie infâme !
Vendre mon..... Ah ! plutôt qu'on m'extirpe le cœur.

Pendant son sommeil, un orage a éclaté et a tout ravagé. Nina espère que cela décidera son père à céder.

L'aspect seul de l'enclos plaidera notre cause, (dit-elle a [son fiancé).
Sans doute en ce moment sur ses biens ravagés
Mon père promenant des yeux découragés,
De ses illusions reconnaît la méprise.

Mais du tout : Vedel trouve, au contraire, qu'un orage.

.... C'est la manne céleste
En garrigue..........................

M. de Largentière arrive, et ici se place la scène la plus curieuse et la plus comique de la pièce. C'est la préparation du déjeuner à laquelle tous, même Largentière, en dépit de ses hautaines protestations, sont forcés de collaborer.

Mais aidez-nous ! Ici chacun prend part à l'œuvre :
Dès qu'il faut cuisiner, tout convive est manœuvre.

Le menu, c'est le menu traditionnel du maset : un melon, une andouille, des harengs, un lapin

..... A la chair blanche et molle,

Une salade, et partout du laurier, du fenouil, du poivre, et principalement de l'ail.

.... De l'ail à mort ! s'écrie Vedel.

On ajoute deux chapons en l'honneur des illustres visiteurs.

Mais songeons au dessert : sous mes murailles sèches
Allez ensemble voir ce qu'il reste de pêches.

Le vin qu'on va boire, c'est celui que Vedel appelle son « bourret ». Encore un fruit du maset! C'est prodigieux, dit-il,

Mon caveau bonifie,
En moins de quinze jours, tout ce qu'on lui confie ;
Sentez-moi ce bouquet ! Voyez cette couleur !

Mais Nina prétend qu'il est aigre comme du citron.

Quant à l'eau, Largentière en demande des nouvelles à Vedel, qui répond :

Je vous attendais là :
Savez-vous ce que c'est que l'eau de ma citerne ?

LARGENTIÈRE.

Quelque fluide épais.

VEDEL.

Du cristal !

LARGENTIÈRE.

Un peu terne ?

VEDEL.

Aux plus célèbres eaux je puis jeter le gant.
Mon eau ferait la barbe aux sources du Vigan !

Tout à coup apparaît un autre type trop nimois : le voleur de maset. Vedel va chercher son fusil:

Les maraudeurs ! minute : avec cette arme seule
Je les contiens. Voyez ! Du plomb jusqu'à la gueule.

Ce n'est que du gros sel. Je vous disais bien qu'il y avait du Tartarin dans Vedel. Il tire et tombe à la renverse, mais se relevant aussitôt :

...... Tudieu ! Comme il repousse !
D'un peu plus je perdais l'aplomb, de la secousse !
Il faut compter les morts.... Bon, ils filent partout.

Voilà un trait qu'Alphonse Daudet ne désavouerait pas. C'est du Tartarin de bonne marque.

Puis arrive le jeu de boules où Vedel se casse la cheville, sans que cet accident entame tant soit peu son attachement au maset. Entre temps, il discute avec Largentière, et comme il est brave homme, il finit par signer la vente du maset pour l'amour de sa fille. Mais Largentière, dont l'amour-propre est satisfait, le lui laisse, et Vedel termine par cette tirade :

Quoiqu'en dise le Riche et sa sotte cabale,
Le Maset est divin, il n'est rien qui l'égale,
Et, pour les partisans de la franche gaieté,
Jamais amusement ne fut mieux inventé.
J'ai la « brode » : au Maset, d'un saut, je me transfère.
Soudain, par les sentiers de devant, de derrière,

Visiteurs de tout rang, connus et non connus,
Pour déguster mon vin y sont les bien venus.
Mais c'est peu qu'à donner façonnant la vieillesse,
Le séjour du Maset pousse à la politesse ;
En temps de choléra préservatif nouveau
Le grand air réjouit l'estomac, le cerveau,
De tout mauvais levain promptement le délivre,
Et qui vit sans Maset est indigne de vivre.

Dans l'exemplaire manuscrit de la pièce de M. Gazay, on trouve à la fin la note suivante qui a bien son cachet, elle aussi :

« Vers destinés au public dans le cas où il demanderait le nom de l'auteur :

MESSIEURS,

L'auteur de ce « Maset » que vous venez d'entendre
En possède un gentil, bien peigné, bien propret,
Mais qui n'est pas à vendre,
Et comme il a prévu qu'on le convoiterait,
Que chez lui d'acheteurs une foule accourrait
Si l'on savait son nom....., il garde le secret.

(*La fin prochainement*).

ERNEST SARRAN.

LA VAUNAGE EN CALIFORNIE

Un des traits les plus caractéristiques du siècle qui va finir est la rapidité avec laquelle, pendant sa seconde moitié surtout, la civilisation, aussi bien dans l'ordre intellectuel que dans l'ordre matériel, s'est étendue par bonds imprévus sur la face du globe.

A l'heure actuelle, l'Inde, le Far-West, l'Australie possèdent leurs académies et leurs universités. Le pays le plus reculé de l'Extrême Orient, le Japon, après avoir emprunté à l'Europe les grâces sévères de l'habit noir et du chapeau haute-forme en même temps que les gloires non moins enviables du parlementarisme, ne s'avise-t-il pas maintenant de faire concurrence à notre peinture la plus moderniste, avec une école de paysage, où l'exacte interprétation de la nature retient cependant des traditions et du génie de la race une déconcertante originalité, une espèce d'outrance, quelque chose de fantasmagorique et de prestigieux ? N'avons nous pas été naguère témoins d'un spectacle bien significatif: trois savants — français, allemand et japonais — faisant simultanément, chacun à l'insu des autres, la même découverte ?

Aussi ne suffit-il plus à qui veut suivre le mouvement scientifique, artistique ou littéraire de notre époque de surveiller les productions de Paris, de

Londres, de Berlin ; il faut encore guetter celles de Calcutta, de Melbourne et de Tokio.

Et cela est d'autant plus nécessaire que, parmi ces productions, dont le cachet d'exotisme va s'effaçant et dont le parfum d'outre-mer s'atténue tous les jours, beaucoup nous visent et nous touchent très directement. La loi nouvelle de la démocratie semble devoir régir désormais les peuples et les races comme les individus. La vieille Europe est menacée dans ses privilèges et dans ses fonctions d'institutrice du genre humain. Déjà elle devient elle-même matière d'étude pour ses anciens élèves passés maîtres à leur tour. Que les chefs-d'œuvre de ses écrivains et de ses artistes, que les beautés de ses langues classiques, les grands enseignements de son histoire, l'esprit de ses institutions soient partout étudiés et mis à profit, rien de plus naturel. Mais ce qui est assez extraordinaire, c'est que des savants, des chercheurs, viennent chez nous des quatre coins de l'univers pour fouiller, après nous et mieux que nous, pensent-ils, le sol des ruines, mesurer les monuments, passer au crible les détritus d'archives, exhumer les manuscrits d'auteurs inconnus ou oubliés, disséquer les idiomes populaires, recueillir et analyser les traditions et les légendes. Il n'est si mince détail d'histoire littéraire, d'archéologie provinciale, de mœurs locales, qui échappe à cette érudition cosmopolite. Se serait-on jamais attendu — pour prendre un exemple entre mille — à voir paraître à Baltimore une édition critique, avec notes et commentaires, de l'*Evangile aux femmes*, une de ces satires auxquelles se complaisait la verve gauloise de nos pères ? C'est pourtant ce qui a eu lieu, grâce à la curiosité patiente de M. Keidel, *assistant* pour les langues romanes à l'Université

John Hopkins. Un autre Américain, M. Henry Goodyear, visitait, il y a quelques années, la Maison-Carrée et y découvrait, ou croyait y découvrir un système de courbes horizontales, dont aucun Nimois n'avait soupçonné l'existence, et qu'il s'efforçait de rattacher aux théories architectoniques des Egyptiens et des Grecs. Plus récemment, l'éditeur Doxey de San Francisco a publié, sous le titre *Tales of Languedoc* (contes ou récits du Languedoc), un livre rempli pour nous d'un intérêt facile à comprendre ; et ce qui ajoute au charme du volume, c'est que le crayon de Peixotto l'a égayé et comme illuminé de vues ensoleillées, de clairs paysages du Midi encadrant des scènes d'un indéniable caractère de simplicité et de grandeur. Si l'artiste n'a pas vu notre pays, du moins il en a eu merveilleusement l'intuition.

***

A vrai dire, il ne s'agit pas cette fois d'un étranger, mais d'un Français, mieux encore d'un enfant du Gard. L'auteur des *Tales of Languedoc*, M. Jacques Samuel Brun, membre de la *Leland Stanford University*, habite aux Etats-Unis ; mais il est né à Fontanès, où une partie de sa famille réside encore.

Il a pu juger par lui-même de la séduction qu'exercent sur ses nouveaux concitoyens les choses de « l'autre côté du ruisseau », comme on dit là-bas pour désigner l'Ancien Monde. Dans la société américaine de l'Ouest, de formation récente, dont le passé est si court que deux ou trois générations y tiennent à peine et qu'il semble qu'on en toucherait les bornes en étendant la main, on est bien obligé de chercher au dehors cette poésie, qui ne va pas sans quelque mystère et que favorisent les lointaines et vagues perspectives des siècles écoulés. Or,

nulle contrée ne répond à ce besoin comme le Midi de la France, comme le pays de la langue d'oc.

Déjà riche et fertile par elle-même, cette terre a été fécondée par les alluvions successives des civilisations antiques ; elle a été la première à recevoir la culture moderne, et il nous a été donné d'en voir jaillir une splendide floraison dans les poèmes de Mistral.

Grâce à la facilité des échanges intellectuels, à l'*universal intercourse* de la pensée à l'heure présente, *Mirèio*, *Calendau*, ont eu vite fait le tour du monde. En Amérique notamment, la divulgation de ces œuvres géniales a été aussi rapide que complète. Les revues et *magazines* qui pullulent aux États-Unis s'en sont emparés ; articles et extraits se sont multipliés ; des traductions ont été répandues ; et bientôt ces peintures à la fois idéalisées et sincères de la vie et des paysages de Provence sont devenues aussi populaires au delà de l'Atlantique que sur les bords de la Méditerranée.

En même temps un autre méridional, Alphonse Daudet, dans ses contes et ses romans d'un réalisme sympathique relevé d'une pointe d'ironie et adouci par une sensibilité plus apparente que réelle, représentait ses compatriotes sous un aspect moins épique, mais de nature encore à fixer l'attention et à éveiller la curiosité.

« A eux deux, dit Mme Harriet Waters Preston, dans son introduction aux *Tales of Languedoc*, ils ont réussi à faire de leur pays un champ toujours ouvert à l'imagination de ceux-mêmes qui ne l'ont jamais vu ; et nous connaissons hommes et femmes du Gard et du Var, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, comme nous connaissons nos plus proches parents. Nous avons erré à travers leurs champs,

cueilli leurs fruits, fléchi le genou dans leurs églises, crié (*shouted*) à leurs banquets. Nous prenons un vif intérêt à tout ce qui les concerne, depuis les choses les plus graves jusqu'aux plus triviales.»

M. Brun était donc certain d'être bien accueilli des lecteurs californiens, s'il parvenait à ajouter quelques touches à ces tableaux qu'ils goûtent si fort. C'est pourquoi il n'a pas hésité à leur offrir un choix de légendes de son village, de contes du foyer paternel.



Ce recueil est tiré d'un fond d'histoires, de récits et de traditions que M. Brun considère comme sa propriété privée. Ils lui appartiennent par droit de naissance, au même titre que l'ancienne Bible, la grande horloge et autres reliques de famille. Qu'ils se rattachent par leur origine au folk-lore universel, peu lui importe ; ils n'en constituent pas moins à ses yeux, sous leur forme derniére, sa part d'héritage dans la littérature non écrite de sa province ; car la longue série des conteurs qui se les sont transmises de génération en génération sous le toit ancestral, en a graduellement modifié la trame primitive, chacun y mettant quelque parcelle de lui-même et l'empreinte de sa personnalité.

O l'heureux temps que celui de ces fables,
Des bons démons, des esprits familiers,
Des farfadets aux mortels secourables !
On écoutait tous ces faits admirables
Dans son château, près d'un large foyer.
Le père et l'oncle, et la mère et la fille
Et les voisins et toute la famille
Ouvraient l'oreille à Monsieur l'aumônier,
Qui leur faisait des contes de sorcier.

N'était le prosaïsme de ces vers, — ils sont de Voltaire — M. Brun aurait fort bien pu les prendre pour épigraphe.

Remplaçons, en effet, le chapelain, puisque la scène se passe à Fontanès, par le chef de la famille, le château par une maison de paysans, et nous assistons vraiment à l'une de ces veillées dans lesquelles les *Tales of Languedoc* se sont élaborés avant de passer les mers. Sous le manteau de la cheminée de cuisine, large comme un porche de cathédrale, devant l'âtre où pétille la *regalido*, — une gaie et vive flambée de sarments et de brindilles d'oliviers qui répandent avec des jets de clarté une odeur douce, — grands et petits, les petits surtout, se serrent autour du vieillard, aux magiques histoires cent fois répétées. Mais il arrive qu'une tête enfantine se penche ; de petits yeux se ferment à demi ; le sommeil devient plus fort que l'attrait des plus captivantes aventures. Alors le narrateur, pour ranimer l'attention, a recours tantôt à la surprise des épisodes inédits, à l'imprévu des péripéties les plus étranges ; tantôt au contraire à la résonnance familière des noms connus, hommes, choses et lieux du voisinage. De là un singulier mélange de réel et de fabuleux, d'invraisemblable et de vécu ; en somme des «contes bleus» tissus d'impossibilités, de contradictions et de délicieux anachronismes. Mais sait-on au juste où s'arrête le possible dans notre Midi qui a inventé cet adage qu'exagérer n'est pas mentir ; et les hyperboles les plus fortes ne sont-elles pas excusées d'avance par la bonhomie du conteur, qui, s'il arrive presque à se convaincre lui-même, du moins ne demande pas aux autres de le croire ? D'ailleurs la ligne de démarcation que nous nous plaisons à tracer entre le présent et le passé répond-

elle bien à une réalité, et n'est-ce pas avoir une vue plus vraie et plus pénétrante des choses que de les embrasser, en dépit des distances apparentes, dans un même coup d'œil, et de les rapporter à un même plan ?

Quoi qu'il en soit, pour composer son livre, M. Brun n'a eu qu'à ouvrir le registre de ses souvenirs. Il y a trouvé, gravées tout au long, les fables dont s'était émerveillée sa jeune imagination. A l'entendre, il s'est contenté de les reproduire telles quelles dans toute leur naïveté et leur fraicheur. Tout au plus, en fait de documents, s'est-il aidé d'une transcription patoise, que lui a envoyée un vieil oncle demeuré en France, dernier représentant des ancêtres disparus.

Ces traditions orales ainsi notées et fixées, restait à les traduire. M. Brun a réussi à les faire passer, par une sorte de transfusion directe et intégrale, de l'idiome natal dans un langage singulièrement animé, serrant de près l'original, quoique trés *idiomatic* et forcément mêlé d'argot américain. Cette partie de sa tâche n'était pas sans offrir de sérieuses difficultés. Il les a résolues de manière à prouver que, malgré ses origines germaniques, l'anglais avec sa marche toute unie, logique et rapide, sa syntaxe très simple, son énorme quantité de radicaux venus en ligne droite du latin et les ressources de souplesse et de coloris qu'il trouve dans les mots composés, est plus apte que le français à rendre nos dialectes méridionaux.

*
* *

A l'œuvre collective qu'il nous présente ainsi M. Brun se défend d'avoir rien ajouté du sien. Ce

n'est donc pas à lui, mais aux anonymes conteurs d'autrefois, à leur sens profond du pittoresque, qu'il convient de faire honneur des croquis qu'ils ont jetés çà et là au cours du récit et où ils ont su retracer en quelques traits la physionomie et l'expression des êtres et des objets.

Ce sont les scènes et les travaux de la vie rurale: un jeune paysan parcourant ces pampas en miniature qu'on appelle la Camargue, au galop de son petit cheval agile comme un chat maigre ; des laboureurs jurant après leurs attelages; une *manado de rosses* tournoyant sur l'aire dans l'or des épis et du soleil.

Ce sont ensuite des types populaires, des figures de connaissance que nous saluons toujours avec plaisir : *mesté Rénaou*, le patriarche du rabâchage, jamais à court de sentences, de proverbes ou d'histoires ; Fougasse, le joueur de fifre de Ventabren, un peu dépaysé sur cette rive du Rhône ; les gens de Lunel, dits *Pesca-luno* ; les *Passeroun de Souméire ;* le maire de Lecques, cousin-germain de celui de Galargues ; enfin les compagnons du Tour-de-France.

Ces derniers occupent une place importante dans les *Tales of Languedoc*. N'était-ce pas au cours des voyages par lesquels les ouvriers des divers corps d'état avaient coutume de compléter leur instruction professionnelle qu'ils amassaient de quoi défrayer ensuite de causeries les soirées d'hiver ?

Mais dans les compagnons dont on nous parle nous ne reconnaissons plus ceux de *Calendau,* joyeux drilles, gaillards cossus appartenant à une organisation puissante ;

Forço pourtavoun à l'auriho
En argent blanc, en or que briho
Pourtavoun pendoula d'oustis de masteirau...
. . . .
Ie flamejavo sus la vesto
Un long flo de riban de touti li coulour.

Mistral décrit l'âge héroïque du compagnonnage, tandis que l'institution nous apparaît déjà ici en pleine décadence. Sans doute la tradition veut encore que tout artisan digne de ce nom ait accompli son tour de France. Mais rien de plus aisé que de satisfaire à cet usage. De Fontanès, par exemple, on ira à Galician, à Uzès ; bien peu pousseront jusqu'à Lyon, et si, d'aventure, on a vu Paris, oh ! alors, on jouira au retour d'une considération sans égale ; on se permettra toutes les hâbleries. Seulement le malheureux, parti le gousset bien garni, un bon paquet de hardes sur l'épaule, rentre hâve, décharné, vêtu d'été en plein hiver, « et de l'argent comme dans mon œil.»

A peine est-il besoin de dire que la partie descriptive du livre en est aussi la plus attrayante. Il n'est pas rare de voir une personne grave s'oublier à feuilleter une des ravissantes publications que l'on fait aujourd'hui pour les enfants, attirée d'une page à l'autre par le charme et la valeur d'art d'estampes signées Kate Greenaway, Robert Halls ou Boutetde Monvel. Il se produit ici quelque chose d'analogue. Peut-être bien aurions-nous de la peine à suivre jusqu'au bout les pérégrinations du *Jeune Anglas* ou les exploits des *Trois hommes forts*, si nous n'étions soutenus par l'espoir de découvrir au tournant d'un chapitre une échappée lumineuse sur notre vieille terre de Languedoc.



Mais les contes recueillis par M. Brun ne reflètent ni tout le Languedoc, ni un Languedoc quelconque. Ils se localisent en un point précis, nettement déterminé, c'est-à-dire dans un coin assez restreint du département du Gard.

Quelles en sont exactement les limites ? La question dépend moins de la géographie physique que d'une sorte de géographie psychologique. Ces limites embrassent un petit groupe de communes dont la Vaunage forme le centre et qui sont, qui étaient surtout, caractérisées par un état d'âme spécial de leurs habitants. Cette région, théâtre des luttes anciennes, en avait gardé longtemps le souvenir. Elle avait conservé comme un frémissement prolongé, même après qu'elles se furent apaisées, des passions, heureusement éteintes aujourd'hui, dont elles avaient été tourmentées. D'une part, une vie toute d'alertes, de contrainte morale sans répit, créée par l'horrible perpétuité des guerres civiles ; de l'autre, l'habitude d'agiter et de résoudre, dans le for intérieur, les plus redoutables problèmes que puisse se poser la conscience humaine, tout y avait comprimé et, par un phénomène d'atavisme, amoindri peu à peu l'exubérance du tempérament méridional.

De là un caractère, une tournure d'esprit, des idées et des tendances dont M. Brun signale encore l'existence chez ses ancêtres. Ne nous en eût-il pas avertis du reste, que nous en eussions été frappés dans une foule de détails, dans une infinité de nuances. Ils se reconnaissent surtout à une certaine gravité que, malgré leurs incohérences, — et n'en est-ce pas une de plus ? — les *Tales of Languedoc* revêtent uniformément.

Des « contes bleus », et languedociens encore, sans abandon et sans gaîté ! voilà qui n'est pas ordinaire et que vous chercheriez vainement ailleurs. Ne demandez rien de pareil aux riverains du Vidourle, quelque voisins qu'ils soient. Ils vous offriraient les histoires picaresques et les désopilantes saillies du spirituel prieur de Celleneuve. Vous réussiriez bien moins encore sur les bords du Rhône. Là, en face de la Provence, les brises qui traversent le fleuve, après avoir caressé la « Gueuse parfumée », apportent avec elles les échos de son langage alerte et chantant, où les *galejado* naissent d'elles-mêmes et où les mots fusent si facilement en éclats de rire. Là règnent déjà l'insouciance et la joyeuse humeur provençales, jaillies peut-être d'un fond de légèreté native, mais développées grâce à la libre expansion de l'être, au plein épanouissement de l'âme pendant de longs siècles de sécurité et de certitude.

Si les paysans de la Vaunage ne riaient guère autrefois, en revanche ils moralisaient volontiers. Naturellement droite, la conscience populaire dégage d'instinct l'enseignement moral contenu dans les événements ; elle a toujours admis les leçons des choses. Mais, précisément parce qu'il est sûr d'être compris à demi-mot, le conteur rustique est sobre de considérations personnelles ; d'ordinaire il laisse parler les faits. Rien ne ressemble moins à un sermon, encore que de salutaires réflexions en puissent sortir, que l'odyssée de *Compaïre Mita-de-Gal* ou de tel héros de l'*Armana Prouvençau*. Il n'en va pas de même avec les auteurs des *Tales of Languedoc*. Leurs fables ont toujours des moralités, mais formelles, explicites, tournant à l'instruction spirituelle. Ils ne manquent jamais l'occasion d'ajouter

leur propre éloquence à l'éloquence des faits ; de sorte qu'à les voir ainsi à travers leur œuvre, ils nous donnent à distance l'impression d'avant-coureurs, ou, pour mieux dire, d'éclaireurs très avancés de l'Armée du Salut.

Voilà sur notre pays des notes bien spéciales, des particularités bien intimes. Qu'elles viennent de si loin, n'est-ce pas, comme on dit, un signe des temps ?

Demain, sans doute, à force d'être banale, la chose passera inaperçue ; aujourd'hui elle méritait peut-être encore d'être relevée.

FERNAND DAUDET.

LES CURIOSITÉS DE L'HISTOIRE

UNE RELIGION FIN-DE-SIÈCLE

Le centenaire de Lazare Hoche vient de passer inaperçu ; un autre centenaire ne sera pas même célébré : nous voulons parler de la secte théophilanthropique, qui vit le jour en 1798. Par une coïncidence digne de remarque, la famille de celui qui, à tort ou à raison, porte devant la postérité la responsabilité de cette fondation extravagante, communique au public les *Mémoires* de son aïeul, juste cent ans après l'époque où florissait, sous le Directoire, la Société « morale et religieuse » des amis de Dieu et de l'humanité.

L'historien de la Révolution, M. F. Aulard, donnait il y a quelques années, à la Bibliothèque d'histoire contemporaine une étude sur *le Culte* de la *Raison et de l'Etre Suprême* (1793-94). Ce qui fait l'originalité de cet ouvrage sur un sujet tant de fois traité et trés diversement apprécié, c'est l'assertion imprévue de l'auteur qui cherche à expliquer l'établissement de ces cultes bizarres non pas à l'aide de la philosophie religieuse, mais exclusivement par des préoccupations de politique internationale. La Commune de Paris aurait organisé à Notre-Dame les fêtes de la « DÉESSE RAISON » pour protester au nom de la France contre l'Europe réactionnaire.

Robespierre s'opposa de toutes ses forces à l'établissement de la nouvelle religion. Il fit comprendre au Comité de Salut Public qu'Hébert et ses adeptes compromettaient à l'extérieur le gouvernement et le discréditaient par leurs innovations fantasques.

Devenu seul maître par le supplice de la faction hébertiste, le jacobin fonda le Culte de l'Etre Suprême, expédient de défense nationale, assure M. Aulard. Nous n'avons pas à suivre l'écrivain dans ses développements plus ingénieux que probants. Mais, au moment où les *mémoires* de La Revellière Lépeaux occupent encore l'attention des curieux, il nous a paru intéressant de grouper quelques détails relatifs au culte qui se greffa après le 9 Thermidor sur ceux que nous venons de rappeler ; la Théophilanthropie qui,déjà à moitié tuée par le ridicule, mortel en France, fut achevée d'autorité par le vainqueur de Marengo, après avoir duré... moins que les roses.

*
* *

La Théophilanthropie fut un essai grotesque de Religion Universelle. Nous avons nommé son premier prophète : C'est Robespierre, puisant sa théologie dans J.J. Rousseau, formulant son *credo* avec les idées du « Vicaire Savoyard » et faisant peindre — par ordre — sur le portail des vieilles Eglises le décret théologique de la Convention transformée pour la circonstance en Concile National : Le peuple français reconnait l'existence de l'Etre Suprême et l'immortalité de l'Ame.

Ces mots mal effacés se lisent encore sur certains édifices religieux, notamment sur la porte latérale de droite à la Cathédrale de Montpellier. Dans celle

de Nimes, on distinguait naguère sous le badigeon de l'intérieur des murs, quelques traces des peintures improvisées pour ces fêtes de 1794. Les changements apportés à la disposition de la vieille Basilique ont malheureusement fait disparaître, avec tant d'autres, ce souvenir d'un passé plein d'enseignements.

Les fêtes pour les *décadis*, fête de l'Etre Suprême, fête de la Nature, fête du genre humain et autres, donnèrent la première idée du culte nouveau.

La philanthropie compléta le système.

J. B. Von Clootz-Schelestadt, plus tard connu sous le nom d'Anacharsis, baron Allemand et, c'est lui qui l'affirmait « ennemi déclaré et personnel de Jésus-Christ », fit descendre la secte des hauteurs théoriques du déisme au niveau modeste de l'humaine fraternité. Il devint l'apôtre des dogmes nouveaux, ou mieux, pour employer la phraséologie du temps, il se sacra « l'orateur officiel du genre humain. »

Un malin, ancien clerc de procureur, ramassa sous l'échafaud de Thermidor, la succession d'Anacharsis. Il imagina à son tour une constitution théologique qui, dans sa pensée, devait compléter la constitution de l'an III d'où était sorti le Directoire. Ce nouveau pape, comme on le nomma, fut Louis-Marie de La Réveillère-Lépeaux, né en 1753, membre de la Convention Nationale, président du Conseil des Anciens, puis du Directoire exécutif, membre de l'Institut. Curieux personnage, ce petit gentilhomme Poitevin qui fit son chemin en politique, de 1789 à 1800, et mourut sous la Restauration en 1824, après avoir vu disparaître les régimes révolutionnaires qu'il avait servis et, sur les débris de ces régimes, la prétendue religion qu'il avait cru établir pour des

siècles sur les bases naturelles de la morale sans la foi.

La Réveillère, susceptible et vaniteux, comprit si bien le côté faible de son œuvre, qu'il se défend d'avoir effectivement collaboré à la création du culte théophilanthropique. Apologie posthume, puisque les *mémoires* datent des années suprêmes de sa vie et ne devaient paraître que soixante-dix ans après la mort de leur auteur, « à l'époque, recommande t-il, où il sera présumable que tous ceux qui y figurent n'existeront plus (1). »

« Je ne me mêlai en aucune sorte de l'institution que créa Valentin Haüy, frère du célèbre minéralogiste. Il s'était joint à d'autres citoyens que je ne connaissais pas plus que lui. Ils avaient basé leur culte sur les principes que j'avais publiés, mais sans m'en parler avant qu'il fût devenu public. Ce fut alors qu'ils vinrent m'en faire part. Je me me chargeai à mon tour d'en parler au Directoire (1). »

*
* *

La Réveillère ne fut que le parrain, tout au plus le grand père des *Théophilanthropes*.

Mais quels étaient donc les *principes* antérieurement publiés par lui ? Il va nous l'apprendre.

Le directeur Réveillère (c'est la forme raccourcie qu'il avait donnée à son nom depuis 93) était préoccupé par la question religieuse : « Je crus... que mes fonctions de membre du Directoire, loin de

(1) Mémoires de La Réveillère Lépeaux. Plon. 1895. 3 Vol. in-8° — Thiers et Lamartine sont à peu près les seuls qui avant cette date de 1895, aient eu communication *partielle* des mémoires de La Réveillère.

(2) Mém. p. 166. tome II.

m'interdire la manifestation de mes pensées sur cet objet, m'en faisaient un devoir plus spécial qu'aux simples citoyens. Aussi, je publiai, quelque temps avant le 18 fructidor, mes *réflexions sur le culte*, *sur les fêtes nationales* (1) ».

L'auteur des *Réflexions*, après avoir distingué trois sortes d'institutions, — culte religieux, cérémonies civiles, fêtes nationales, — pose et résout à sa façon les questions suivantes :

A propos du culte : faut-il des dogmes et un culte ? « Je crois qu'il est impossible qu'un peuple puisse s'en passer ». « Je ne puis admettre de religion vraie et utile que celle qu'on est convenu d'appeler la religion naturelle (*Mém.*, t. II, p. 161) ».

Le culte doit-il être adopté et réglé par la législation ? — Sur cette question brûlante, la réponse est aussi embarrassée qu'évasive...

Le mémoire, écrit d'un style entortillé et lourd, rappelle, pour le fond et la forme, la constitution proposée par Mentor à Idoménée, dans le *Télémaque*, pour la ville idéologique de Salente, si odieuse à Louis XIV (2).

La publication des *Réflexions* a donc inspiré Haüy et lui a suggéré la première idée du *Théophilanthropisme*, ou culte de Dieu dans la nature. Le premier nom proposé fut celui de *Théanthropophilisme*. On préféra *Théophilanthropie* , adoration de Dieu et amour de l'homme, qui ne contenta jamais les adep-

(1) Lu en séance à l'*Institut* (12 floréal an VI) classe des sciences mor. et polit. — On y peut joindre *Essai sur les moyens de faire participer l'universalité* des spectateurs à tout ce qui se pratique dans les fêtes nationales. (22 Vend. an VI. Institut).

(2) Le Roi, qui s'était, — dit-on. — reconnu, sous les traits d'*Idoménée*, (en grec — le ressemblant), appelait Fénelon « le bel esprit le plus chimérique de son royaume ».

tes ; la religion cessa d'exister avant d'avoir reçu un nom définitif.

*
* *

On s'entendit plus facilement pour la composition du *Manuel* à l'usage des fidèles. L'amour de l'Être suprême, combiné avec l'amour de l'humanité, Robespierre donnant la main à Anacharsis Clootz, telle était la formule fondamentale. Le *Manuel* tint lieu d'Évangile. Les théophilanthropes admettaient l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et le dogme de la vie future. C'était tout le *Credo* emprunté aux *Réflexions* de la Reveillère. Le *Pater noster* de l'ancien régime avait trouvé grâce devant les novateurs, mais avec quelques *légers* remaniements qui lui donnaient une tournure plus conforme à la *saine raison.* D'abord les théophilanthropes proscrivaient « *qui êtes aux Cieux* », parce que Dieu est partout ; — ils retranchaient « *pardonnez-nous nos offenses* », car c'est dire, d'après eux, stupidement à l'Être suprême : Faites comme nous ; — les mots « *ne nous induisez point en tentation* » étaient soigneusement effacés comme un scandaleux blasphème qui ne tend à rien moins qu'à « échanger Dieu en diable ».

Tout cela, il faut en convenir, n'était pas très fort pour des amis de la Raison divinisée, et Barras, Talleyrand, Sieyès avec Bonaparte, avaient beau jeu pour conspirer contre un gouvernement qui prenait sous son égide de telles rêveries. Quoi qu'il en soit, voici la forme *poétique* donnée à ce *Pater*. Elle est due à Félix Nogaret, citoyen théophilanthrope :

Créateur des humains, des mondes et des cieux,
Que ton nom soit béni, qu'il le soit en tous lieux !
Sur terre, au firmament, ta volonté soit faite.

Règne enfin, règne seul. Ecarte la disette ;
Sous tes yeux paternels que le blé, dans les champs,
Multiplie et suffise à nos besoins pressants.
Dans nos cœurs la justice a placé la clémence ;
Nous pardonnons. Grand Dieu ! pardonne à qui t'offense !
Epargne la faiblesse et fais grâce à l'erreur ;
De nos maux passagers allège la souffrance,
Et que tout homme juste, après son existence,
Repose dans ton sein.... Tous ont droit au bonheur.

La poésie n'est pas plus riche que les rimes.

Le reste des *principes* formait un corps de doctrine vague, fluctuant, tolérant, incertain, cosmopolite, emprunté à la Bible, à l'Évangile, aux Védas indiens, au Coran, au Talmud, à la Théogonie hellénique, à Cicéron, Socrate, Platon, Lycurgue, Pythagore, Sénèque, Marc-Aurèle, Zoroastre, Confucius, Aristote, Isocrate, Guillaume Penn, Luther, Vincent de Paul, Epictéte, Yung, Fénelon, etc., tous les siècles, tous les cultes, tous les pays, tous les sages, toutes les écoles, car les docteurs en théophilanthropie admettaient tout le monde au bienfait de leur culte, qu'on pouvait pratiquer en conservant *in petto* son quant à soi de religion. La *secte,* comme elle s'intitulait avec une modestie papelarde, accueillait toutes les autres, y compris *nos frères les sectaires Romains.*

Lentement, péniblement, confusément élaborée, la théorie se formula avec une netteté relative, grâce aux *Réflexions* de la Reveillère, dès les premiers mois de 1797 et reçut un commencement d'application pratique.

*
* *

Les journaux firent connaître la secte ; La Reveillère la présenta au Directoire ; Haüy chercha un temple.

Entrons dans le « local provisoire d'organisation », situé à Paris, rue « Denis » angle de la rue des Lombards, au n° 3. Fâcheuse ironie du sort ! les réunions se tenaient dans le ci-devant établissement des Aveugles!.. Là, chaque décadi, nous apprend l'*Almanach violet pour 1798*, se célébraient deux fêtes *religieuses et morales*.

Une formalité préalable était requise pour devenir apte à célébrer le culte : la prestation du serment de haine à la royauté et à l'anarchie (1), de fidélité à la Constitution de l'an 3 ; procès-verbal de cette prestation était libellé.

Sur les murs du « local » s'étalaient des tableaux liturgiques, en gros caractères ; citons au hasard:

Nous croyons à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme. — Adorez Dieu, chérissez vos semblables et rendez vous utiles à la patrie. — Le bien est tout ce qui tend à conserver l'homme ou à le perfectionner. — Enfans, honorez vos pères et mères. — Pères et mères, instruisez vos enfans. — etc. Un imprimé du temps, *circulaire aux aspirants Théoph.* donne tout au long ce décalogue brumeux.

Bien que « la nature entière fût le temple de l'Etre Suprême » la secte avait ses temples de pierre, tout comme les anciennes *superstitions* abolies en 93.

Lorsque La Reveillère eut fait connaître le culte moral et religieux à ses collègues du Luxembourg, le Directoire, après s'être fait beaucoup prier, — « donna des ordres au ministre Sotin (de la Coinderie, ami de Barras, et ministre de la police directoriale) pour *protéger* les fondateurs de cette nouvelle institution et pour leur accorder *sur les fonds* de la police les très modiques secours dont ils pouvaient avoir besoin. »

(1) le *Robespierrisme*. — Cf. Mémoires de la Rev. *passim*.

Les municipalités, devenues tolérantes, imitèrent le gouvernement et prétèrent les Eglises aux Théophilanthropes qui s'en partagèrent dès lors la jouissance fraternelle avec les autres cultes. Le matin, de 5 heures à 11, on y célébrait les rites anciens, *tolérés* par l'autorité ; de midi jusqu'au soir, les adeptes de Haüy tenaient leurs réunions dans les *locaux mixtes* dont pour éviter tout conflit, le commissaire du quartier conservait par devers lui les clés, entre les séances des co-participants.

A 11 heures, l'administration du culte Théophilanthropique prévenait les sacristains et marguillers que le moment était venu de leur céder la place. Voici le libellé d'une communication de ce genre, adressée à la fabrique de l'Eglise «*Thomas d'Aquin*», quartier des Invalides :

« Nous vous prévenons, citoyens, que décadi prochain, nous prendrons possession du Temple pour l'exercice du culte. Nous vous invitons en conséquence,à faire cesser le vòtre à 11 heures précises du matin, ainsi que l'*exige* l'arrêté du département de la Seine, dont nous avons donné lecture. (Doc. manusc.) »

* * *

Les adeptes étaient convoqués par lettres imprimées.

A Paris, le patriote Palloy, entrepreneur adjudicataire des démolitions de la Bastille en 1789, assez porté pour la secte à la mode, prêtait des tapisseries pour orner les parois du temple.

Au milieu, se dressait un autel carré, fort simple, couvert d'étoffes rouges à fleurs d'or ; sur l'autel,— selon la saison, — des fleurs, des branchages, des fruits. L'arrangement ne manquait ni de goût ni de

délicatesse. Au point de vue légal, les cérémonies étaient assimilées à de pures réunions privées, surveillées par des agents de police qui n'empêchaient pas toujours les bousculades ou les bagarres. La question de co-jouissance des « édifices religieux non aliénés mis à la disposition des ministres de *tous* les cultes » amenait chaque semaine des différends et des conflits ; tantôt, c'étaient les théophilanthropes que leur ferveur poussait au Temple avant l'heure règlementaire et qui troublaient l'exercice du culte catholique (1), montaient sans façon sur les autels pour disposer leurs guirlandes, leurs tapisseries ou leurs sentences morales, parlaient tout haut, préparaient leurs cantiques, affectaient de garder leurs chapeaux, discutaient et ricanaient comme en un lieu public.

Tantôt les taquineries venaient des autres qui rendaient trop tard les clés du temple.

Un ordre supérieur trancha les difficultés, sans cesse renaissantes à la grande joie des badauds ; comme nous le disions plus haut, le commissaire remit dès lors lui-même la clé aux intéressés. (Département de la Seine). Les cultes jouissaient d'un immeuble communal ; on leur en fit payer l'entretien.

La question des orgues troubla plus d'une fois l'harmonie et fut une source de luttes envenimées, chaque locataire prétendant s'en réserver l'usage exclusif.

***

Car on chantait beaucoup dans les réunions théophilanthropiques ; la Réveillère, d'accord avec Méhul son ami, n'avait-il pas rêvé « de faire chanter tout le

(1) Lisez : Constitutionnel assermenté.

peuple (au Champ de Mars) en quatre parties (1) ! » — Dans les réunions, on exécutait des hymnes anciennes ; soit des odes de nos poètes ou des pièces empruntées à l'antiquité grecque et latine, soit des compositions nouvelles, dont les paroles et la musique étaient dûes aux adeptes. S'il faut en croire La Réveillère, la classe riche et aisée fournit surtout les fidèles ; Saint-Sulpice et Saint-Germain l'Auxerrois furent les temples préférés ; des hommes marquant dans la politique fréquentèrent les assemblées, notamment Lecouteux, Rallier, Dupont (de Nemours) Goupil de Préfeln. Le directeur Réveillère n'y vint jamais, mais il y laissait paraître sa fille.

Pendant le chant, des enfants, quelquefois un *lecteur*, vêtus « à l'antique » d'une tunique bleu ciel, d'une robe blanche et d'une ceinture rose, comme les citoyens de Salente dans le *Télémaque*, venaient avec des gestes rhythmés, jeter des fleurs sur l'autel paré de brocatelle rouge et or (style directoire). Les chœurs variaient selon les saisons ; quatre hymnes formaient le cycle musical de l'année théophilanthropique.

On chantait au printemps un seul conplet, tiré de l'ode de J.-B. Rousseau :

Les cieux instruisent la terre
A révérer leur auteur, etc.

Pour l'été, *deux* strophes spéciales, dont voici la première :

Suprême Auteur de la nature,
Pour t'aimer tu fis les mortels ;
En vain, l'erreur et l'imposture

(1) Mém. pièces justif. t. 3. p. 35.

Voudraient détruire tes autels ;
Dans le cœur de l'être qui pense,
Le sentiment de ta présence
Nait et s'accroît par tes bienfaits ;
L'athée, en vain, cherche à l'éteindre,
Son souffle encor n'a pu l'atteindre,
Il vit pour ne mourir jamais !

En automne, *trois* strophes, dont la première disait :

HYMNE AUTOMNAL

Homme, adore un Etre suprême,
Dit *Zoroastre* au Bactrien ;
Avant d'être tu n'étais rien ;
As-tu su te créer toi-même ?
Homme, adore un Etre suprême !
Il est ton père et ton soutien,
Il te nourrit, t'éclaire et t'aime,
Proscris le mal et fais le bien...

Quatre strophes composaient l'*hymne hivernal* qui débute par les vers ci-après :

De votre Dieu, de vos semblables,
Accourez, *sincères* amis ;
Avec ces titres *respectables*,
Parmi nous vous serez admis.
Cette enceinte *heureuse* et sacrée
S'ouvre aux cœurs *purs et bienveillants* ;
Déposez loin de son entrée.
Jusqu'aux *moindres ressentiments.*

Ces couplets prud'hommesques étaient entrelardés d'invocations en manière d'*oremus* proférées par un « chef de famille ». Ensuite, le *lecteur* disait : *La fête religieuse et morale est terminée.*



La Reveillère assure que les *cérémonies civiles* (1) se ramènent à trois : naissance, mariage et mort.

Ces trois évènements donnaient lieu à des rites particuliers auxquels nous nous arrêterons un instant.

Un hymne et une *invocation* du « père de famille » ouvraient la célébration des naissances ; on apportait l'enfant dans l'assemblée à la fin de la *fête religieuse* ; le père ou, à son défaut, un autre parent, donnait un nom à l'enfant qu'il tenait élevé vers le ciel. Un citoyen et une citoyenne répondaient devant l'assistance de l'avenir moral du nouveau né.

Pour les mariages, après l'office décadaire habituel, les fiancés paraissent près de l'autel. Ils sont entourés de rubans et de guirlandes fleuries dont les extrémités sont soutenues par les Anciens des deux familles. Le *chef de famille* s'adresse au futur époux :

— Vous prenez N... pour épouse ?

— Oui.

— Vous, citoyenne, vous prenez N... pour époux ?

— Oui.

Le chef de famille prononçait une allocution de circonstance, et la noce couronnait le tout. Parfois, après les questions ci-dessus avait lieu la présentation de l'anneau nuptial ou *alliance*, que remplaçait aussi la médaille de mariage.

S'agissait-il d'un décès, après l'office, on suspendait dans le Temple une table portant ces mots : « LA MORT EST LE COMMENCEMENT DE L'IMMORTALITÉ. (Cf., *Manuel du théoph.*) Devant l'autel, une urne, om-

(1) *Réflexions*, pl. H.

bragée de feuillages funèbres,... *atra cupresso, aræ manibus* comme dans l'Enéide.

La famille avait convoqué ses membres et ses amis par lettres spéciales dont voici une copie exacte :(1).

C (2).

M.

« Un de vos frères vient de perdre sa fille.

« Conformément à la sixième et dernière section des « Pratiques des Théophilanthropes, décrite dans leur « *manuel*, p. 50, un des lecteurs rappellera la défunte « au souvenir des assistants, dans la fête religieuse « et morale qui sera célébrée dimanche prochain, « 7 mai (vieux style), octodi, 18 floréal an v, à onze « heures précises du matin, rue Denis, n° 14, près « celle des Lombards.

« Le père vous invite à venir avec lui attacher une « fleur à l'urne de son enfant, et prier le créateur de « la recevoir dans son sein paternel.

« L'assemblée une fois réunie, discours du *chef de « famille*, hymne funèbre ; fleurs jetés sur l'urne par « l'assistance (3). »

Enfin parmi les grandes solennités annuelles, il faut citer la fondation de la République, la fête de la Souveraineté du peuple, celles des Époux, de la Jeunesse, de la Vieillesse, de l'Agriculture, de la Liberté.

(1) Citée par *Aug. Challamel* (France litt., 1842) et tirée de la collection Maurin.

(2) Citoyen.

(3) La Reveillère (tome 3, de ses *Mémoires*) nous a laissé, en qualité de président du Directoire, un monument curieux de littérature funéraire ; c'est le discours prononcé par lui à la cérémonie funèbre exécutée au Champ de Mars en mémoire du général Hoche (10 vend. an vi).

C'était le côté politique de la nouvelle religion (1); on priait pour tous les actes du gouvernement, le gouvernement *protégea* la secte, et l'admit, — dans une mesure modérée — aux faveurs du budget, qu'elle avait sollicitées par pétition adressée aux citoyens directeurs. Le produit de la quête ne s'était, ce jour-là, élevé qu'à 150 livres, absorbées par les frais d'installation et de *costume*. Le culte était grevé d'une dette de 300 livres, dont suit le mémoire justificatif:

Frais de menuiserie..........	150 l.
Tableaux et peinture.........	100 l.
La corbeille..................	50 l.
Total..........	300 l.

Ce n'était pas cher. Le gouvernement se fit bien un peu prier, mais il paya, la secte était si morale! Toutefois, il craignait le ridicule et ne protégeait les Théophilanthropes que timidement.

La première fête morale et religieuse fut célébrée le 15 janvier 1797 (26 nivôse an v). Après avoir lu, avec une douce émotion, — disent les journaux du temps. — les maximes écrites sur les murs du temple (rue *Denis*, angle de la rue des *Lombards*), les frères s'assirent et un orateur prit la parole. Ce « chef de famille » portait une tunique bleue, un manteau blanc à manches et sur cette sorte de peignoir se détachait une écharpe rose. Ensuite, des hymnes furent chantés *avec enthousiasme par les assistans qui se croyoient au milieu de parens et d'amis bienveillans*.

Les grands philanthropes des âges passés avaient

(1) Sur la proposition de Robespierre (18 floréal an II), il était chaque année célébré quatre fêtes nationales; 14 juillet, 10 août, 21 janvier et 31 mai. Le Directoire (3 brum. an IV), y ajouta les fêtes du 5 vendémiaire, du 10 germinal, du 10 prairial, du 10 messidor, du 9 thermidor et du 10 fructidor; ce sont ces jours là que les théophilanthropes solennisaient.

leur fête : Socrate, Vincent de Paul, Washington, J.-J. Rousseau.

Quand la secte eut droit de cité, les Théophilanthropes se rendaient chaque décadi aux *Temples mixtes*, tambour en tête.

A Paris, les fêtes morales et religieuses se célébraient à St.-Jacques du Haut pas, à St-Roch, Saint-Sulpice, St-Thomas-d'Aquin, St-Etienne du Mont, St-Médard, St-Eustache, St-Germain-l'Auxerrois, St-Gervais, St-Nicolas-des-Champs, etc. (1).

Le peuple restait réfractaire à « *la messe en français*, » comme il disait. Les néophytes se recrutaient surtout dans la bureaucratie et la bourgeoisie. La secte eut des succursales dans les départements et même..... à l'étranger. Ce fut l'heure du triomphe. La province dépassa la capitale en folies. A Sens, par exemple, où le rituel était plus compliqué et le *Manuel* plus explicite, on imagina une sorte de baptême ; on traçait avec de l'eau les deux lettres C. T. (citoyen Théophil.) sur le front du nouveau né ; puis, on disait, en touchant ses lèvres avec du miel : « que le parfum de tes vertus soit plus doux que celui de ces fleurs. » Quelquefois on posait un rameau de laurier sur la tête des garçons, en proférant ces mots : « qu'il fasse la gloire de son pays ! »

A Bourges, dans les cérémonies de l'*hyménée* théophilanthropique on promenait en processions une paire de pigeons. Dans la même ville, les adeptes mirent au ciel l'empereur Antonin le pieux qu'ils canonisèrent pour la circonstance.

(1) Ces églises étaient devenues les Temple de la *Reconnaissance*, de la *Concorde*, du *Génie* (S. Roch, à cause du tombeau de Corneille), de l'*Agriculture* (S. Eustache, aux Halles), de la *Victoire* (S. Sulpice), etc. V. Débats et décrets. Brum., an VII.



Mais les mauvais jours vinrent bientôt.

Les théophilantropes comptaient dans les assemblées politiques des antagonistes déterminés, comme Jourdan, des Cinq-Cents, celui que les feuilles satiriques du temps avaient surnommé Jourdan-Carillon ou Jourdan-les-Cloches parce qu'il avait, dans une séance, proposé le rétablissement des cloches.

Singulière époque que celle-là !

Le citoyen Réveillère, au milieu « des trophées de victoire enlevés à l'Italie après la célèbre campagne de Bonaparte, » conservait dans son salon directorial du petit Luxembourg la Vierge enlevée au sanctuaire de Lorette (1) ! Le citoyen-directeur Carnot (Lazare) traitait tout haut son collègue de « vipère » ou de « petit Tartufe, » et Bonaparte, maître de la situation comme du gouvernement, Bonaparte « le plus civil de nos généraux (2) » usait contre les théophilanthropes d'une *charlatanerie* pitoyable (3). Une fois consul, il se débarrassa de la secte, d'un seul coup et sans bruit, selon sa méthode : un trait de plume du négociateur de Campo Formio abolit la théophilanthropie en lui supprimant tout appui officiel.

Le 16 vendémiaire an x (1801) les préfets recevaient l'avis suivant qu'ils ne se firent pas réitérer :

« Citoyen préfet,

« L'intention du gouvernement est que les *socié-*

(1) La *Rev. Mém.* t. 2, page 37. — La statue déposée ensuite à Biblioth. nat., rue de Richelieu, fut rendue à Lorette par Napoléon.

(2) Sieyés.

(3) La Rev.

tés connues sous le nom de théophilanthropiques ne puissent plus se réunir dans les *édifices nationaux*. Il me charge de vous en prescrire l'exécution ; je lui rendrai compte de ce que vous aurez fait pour la remplir et je vous prie de m'en prévenir avec exactitude.

Le ministre de la police générale,

FOUCHÉ. »

Le Concordat était dans l'air.

Il fallut obéir, et obéir sans délai au premier consul. Alors commencèrent les pamphlets et les caricatures ; entre autres, le *mahomet politique*, et le testament et mort (1) de la Réveillère-Lépeaux, chef des filoux-en-troupe, par Fournier ; on nous permettra de citer cette pièce : « Je lègue à l'administrateur en chef du Palais-Égalité (Palais-Royal, propriété des ducs d'Orléans) mes œuvres complètes qu'il ne faut pas confondre avec celle du *Père Bossu* (2). Elles se trouvent en entier chez mon li-libraire.

« Quelque attaché que je sois à ma bosse, je la lègue à Barras (3), mon plus cruel ennemi, afin qu'il m'ait toujours à son dos.

« Je lègue au poéte Chénier (Joseph-Marie) mon collègue à l'Institut (4) 100,000 francs pour qu'il compose en mon honneur et gloire une ode de sa façon et dans le genre qui lui est familier. comme la strophe suivante :

(1) Au figuré puisque La Rév. n'est mort qu'en 1824.

(2) Allusion à la difformité de La Réveillère.

(3) Cf. mém. de La Rév.

(4) Et à la Convention nationale où ils votèrent tous deux la mort du Roi,—comme Sieyès, Carnot, Letourneur et Rewbell, directeurs. —Un autre poète de ce temps, Ducis, était fort lié avec La Reveillère.

O divin La Réveillère,
Des philanthropes le père,
Tout l'univers te révére,
Tu fis trembler tous les Rois ;
Aidé de ta seule bosse,
Tu renversas sceptre et crosse,
Et c'est du fond de ta fosse
Que tu leur dictes des lois.

« Je vous lègue à vous, mes chers philanthropes, vrais et braves jacobins, 100.000 liv. pour rétablir les sociétés populaires et hâter le retour des sacrifices humains. Vous placerez dans le lieu de vos séances, mon buste fait d'après la *bosse*. »

***

La Réveillère qui survécut à sa religion fut appelé *Mahomet Théophilanthrope* ou La Reveillère Laid-peau à cause de sa difformité dorsale qui lui donnait quelque ressemblance avec Esope le phrygien.

Il devait sa fortune politique au 18 fructidor (1) et on lui décernait, dans l'opposition, le surnom de pape des citoyens filous en troupe. L'idée de ce dernier sobriquet, dit l'auteur satirique de l'*Année Religieuse des Théophilanthropes* est sans doute venue de ce que le malheur veut que dans les assemblées théophilanthropes il y ait toujours des filous fort adroits à fouiller dans les poches de leurs voisins. Ces adeptes peu délicats oubliaient sans doute la premiére strophe de l'*Hymne pour l'Hyver*, que nous avons citée en soulignant les mots qui pouvaient donner à réfléchir à ces prosélytes de contrebande.

Pauvres théophilanthropes... !

(1) *président* de la Convention, *président* des Anciens. *président* du Directoire exécutif, la Rév. avait le culte du panache. —

Pauvre La Réveillère ! il se croyait sincère dans sa rivalité grotesque avec le pape(1);peut-être,était-il convaincu : « Né avec un cœur pour mon malheur peut être, sensible à l'excès, doué d'une imagination active et sujet à une mélancolie profonde et habituelle... jamais les sentiments religieux ne m'ont été étrangers. » (Mémoires)

Si les qualités naturelles ou acquises du cœur et de l'esprit, si même les vertus philosophiques suffisaient pour imposer à un peuple comme la France, après 89 et 93, un ensemble de lois religieuses, la Réveillère et quelques uns de ses amis (2) auraient pu réussir dans leur tentative.

Mais l'érudition, la sensibilité, l'imagination, ne font pas seules l'homme religieux et moral ; vouloir le bien, ce n'est pas l'accomplir efficacement. Pour opérer les merveilles de la vertu, il faut s'appuyer sur d'autres *principes* que la nature et le sentiment. Talleyrand l'insinuait à sa façon à La Reveillère, lorsqu'il lui disait : Faites-vous crucifier vendredi et tâchez de ressusciter dimanche : tout le monde se fera théophilanthrope.

Les pages que nous achevons le prouvent une fois encore. L'histoire des théophilanthropes démontre aussi que l'inspiration de l'Evangile est divinement au-dessus de l'humanité, et que Saint-

(1) L. Carnot l'appelle le rival du pape et prétend que La Réveillére « Se crut toujours plongé dans une cruche d'eau bénlte. » (Carnot, réponse à Bailleul).

(2) Au nombre des amis de La Reveillère il faut citer Jean-Paul Rabaut (Saint-Etienne), de Nimes, ministre de la Religion Réformée, anteur de nombreux ouvrages parmi lesquels un *Eloge de Mgr de Becdelièvre évêque de Nimes ;* membre de l'Assemblée Constituante, puis de la Convention où il fut envoyé par le département de l'Aube ; président de la Convention le 23 janvier 1793, il fut mis hors la loi avec les modérés, le 31 mai ; arrêté le 4 décembre il monta le lendemain sur l'échafaud où l'avaient précédé les chefs du parti Girondin. Il était âgé de cinquante ans à peine.

Pierre avait raison de dire à Jésus : « Eh ! Seigneur, à qui voulez-vous que nous allions quand nous vous aurons quitté ? C'est vous qui gardez les paroles de la vie éternelle ! » (St-Jean. 6. 69)

La Réveillère aurait raison contre l'apôtre si la Religion était, comme il semblait le croire, une affaire de mode et de politique. Un arbre, sans doute, a besoin pour vivre de ses feuilles, de ses rameaux, de son écorce et de ses racines ; mais que devient-il, sous les plus beaux dehors, si Dieu lui refuse la sève ?

J. Ballivet.

COUTUMES LANGUEDO-PROVENÇALES

LE MAI (1)

Beati qui crediderunt.

Vive toujours les *us et coutumes* de nos ancêtres ! Tel est le cri qui doit retentir de plus en plus dans dans le pays d'*Oc ;* et ce bon peuple, épris des choses faites pour éveiller en lui les tisons de sa foi robuste, momentanément recouverts d'une légère couche de cendres, tournera ses regards vers ce monde idéal, d'où s'échappent les toutes puissantes bouffées du *Bien*, du *Vrai*, du *Beau*, cette trinité admirable.

Il n'y a donc rien d'étonnant, que le premier jour du mois des amours et des fleurs,la toute charmante petite ville de *Sainte-Marthe* et du *bon roi René*, subitement tirée de sa douce rêverie, se mette en une joie *estrambordante* pour la fête populaire de *Notre-Dame du Château* : mais avant de parler d'une cérémonic poétiquement religieuse, il est bon de ne pas oublier celle de la veille, que nous affirmons avec bonheur, être un reflet de l'*Age-d'or*, ressuscité par Frédéric Mistral, *Empereur du Félibrige.*

(1) Traduit du texte provençal : Remembranço d'un musician-labourairé engabia. En préparation.



Magnifiquement enguirlandé de rubans multicolores, le *Mai*, passa traîné sur un char à trois paires de bœufs, couverts de fleurs.

Une centaine de fermiers, avec leurs hommes, à cheval sur leurs superbes montures, somptueusement arnachées et fleuries, depuis leurs soyeuses crinières, jusqu'à leurs queues traînantes, le précédaient, l'entouraient et le suivaient au son des galoubets et des gais tambourins : et le fouet, de claquer vigoureusement et les chansons de retentir ! et les cris d'espérance et de folle gaieté de s'envoler là-haut dans l'espace sans fin !

Il faudrait vraiment manier le pinceau d'un maître pour peindre un tableau aussi éblouissant que celui-là.

De pures et vivifiantes haleines supraterrestres courraient comme un frisson à travers cette foule accourue à l'instant des campagnes voisines, pour, saluer avec le cœur plein d'espérance, l'arbre sacré qu'elle bénissait en dansant à la ronde : les anciens, rajeunis, versaient des pleurs d'amour ; jouvencelles et jouvençaux énamourés riaient aux éclats sous les regards des leurs.

Etaient-ils donc heureux dans ce reflux de vie ! .

Voilà pour la fête profane : et maintenant à celle du lendemain :

« Mais c'est du *Pagano-Christianisme !* » s'exclameront les... timorés : Qu'importe ? Ici-bas tout s'enchaîne dans le cours éternel des êtres et des choses.



Partie de bonne heure pour *Font-Château*, à seule fin de déjeuner sur le frais tapis de verdure, après la Grand-Messe en plein champ, dans l'air sursaturé de lavande et de thym,—la foule, enivrée d'allégresse, s'allongea processionnellement vers les cinq heures du soir ; et puis, tout en chantant des hymnes provençales, elle descendit la première ondulation... des *Alpilles* d'azur dont les cieux sont jaloux : alors triomphalement portée sur de robustes épaules, la Vierge bénissait son peuple en souriant : et les arbres fruitiers, les *sainsfoins*, et les *orges !...* les *luzernes*, les avoines et les futurs blés d'or : — les *murriers* reluisants au soleil dans l'azur : — et les *oliviers* en fleurs-raisinées !.. et les vignes, aux pousses allongées en ceps surchargés de frêles grappes, profitaient de sa bénédiction, comme si tout-à-coup une pluie bienfaisante était tombée du ciel sur la terre assoiffée.

Majestueux, le cortège déroulait, à travers la plaine couverte de récoltes futures, son interminable écheveaux, mais lorsque, soudainement il apparut sous les vieux murs dorés de (*Tarascon-sur-Rhône*), les cloches des clochers, des deux rives du *Fleuve*, carillonèrent allègrement, puis sonnèrent à toute volée dans l'air saturé de parfum ; alors l'*Esprit d'en haut* soufflait sur le peuple en extase.

Les cœurs, en palpitant sous les nobles poitrines, se nourrissaient d'un doux espoir ; et les âmes régénérées, voltigeaient dans le bleu du *Rêve* sur les ailes de la *Pensée*.

Et le soleil dardait ses étincelles d'or : et les Cieux apaisés s'unissaient à la terre où l'idéal semblait descendre : et les curieux et les croyants in-

clinaient malgré eux leur front, respectueusement découvert, devant la statue miraculeuse, de tout temps vénérée ici.

Après une bien courte halte, faite à l'ombre du *Mai fleuri*, planté la veille en son honneur, le flux populaire l'emporta vers l'église *Sainte-Marthe*, où la parole vibrante d'un orateur sacré désaltéra, avec le miel de la rosée céleste, les âmes assoiffées de bonheur : alors les élants d'amour, soutenus par les orgues, ébranlèrent les voûtes, jeunes en ce moment, malgré le cours des siècles ; puis, tandis que la monstrueuse *Tarasque*, éternellement enfermée sous le lit du *Fleuve-Roi* dans son infernale caverne, envoûtée par le rocher du vieux donjon », mûgissait les jurons de sa rage impuissante, la vierge chrétienne, en souriant des cieux à son peuple fidèle, annonçait, dans l'harmonieuse langue de *Mireille*, le triomphe prochain de notre *Cause-Sainte* ! — Soudain *l'étoile aux sept rayons* étincela dans l'immensité, pendant que l'Astre-Roi, nimbé d'or et de pourpre, descendait tout là-bas magnifiquement beau, vers l'horizon embrasé de sa flamme rouge !

Et maintenant décentralisons pour rénover ! Là est le salut de nos chères provinces atrophiées.

Ant. Chansroux.

AU MANOIR DE SABRAN

Pour le Duc de Sabran.

Il part le Banneret qu'emporte l'alphéran
L'élite de son ost craint d'être la dernière ;
Ardente, elle se masse autour de la bannière,
Qui, partie or et rouge, ondule au premier rang.

L'épouse seule berce un nouveau-né pleurant,
A qui le page chante une geste guerrière,
Où revient en motif cette devise altière,
Dont s'honore depuis la maison de Sabran.

Et voici qu'en *champ d'or* saigne un *lion de gueules,*
Symbole d'Elzéar, mort emmi les éteules,
L'estoc en bonne main, vierge de gantelet.

Sa veuve, sous le coup du malheur qui l'atterre,
Pleure, tout en gardant le sien enfantelet...
Bien douce est une larme aux dolents de la guerre ! (1)

Ern. PORTAL.

(1) Le château de Sabran, aujourd'hui en ruines, se trouve dans l'arrondissement d'Uzès (Gard).
Les armes de la maison de Sabran sont : *d'or avec lion de gueules.* Devise : *Noli irritare leonem.*

LES PROGRÈS DES SCIENCES NATURELLES

DANS LE DÉPARTEMENT DU GARD

Le 11 décembre dernier la Société d'Étude des sciences naturelles de Nimes a célébré, par une séance solennelle, le vingt-sixième anniversaire de sa fondation.

M. le professeur Paul de Rouville, président d'honneur, a prononcé un discours sur *l'influence des milieux sur les conceptions scientifiques*. M. le docteur Auguste Marrel a fait connaître le résultat de ses *recherches bactériologiques sur les eaux d'alimentation de la ville de Nimes*. Enfin le secrétaire-général a donné lecture de son rapport sur l'évolution de la Société pendant l'année écoulée. Nous publions de ce rapport la partie qui, résumant les recherches originales des membres de la Société, fait apprécier les progrès des sciences naturelles dans le département du Gard pendant l'année 1897.

GÉOLOGIE

M. Gabriel Carrière a fait connaître l'origine de l'acide carbonique de la source minérale des Bouillens, près Vergèze, à la suite des constatations suivantes :

Les alluvions quartzeuses, d'où sort l'eau chargée d'acide carbonique, contiennent des rognons pyri-

teux. Ces pyrites, s'altérant à l'air humide, se transforment en sulfate de fer et acide sulfurique. L'acide sulfurique libre, en solution dans l'eau, attaque la roche calcaire sous-jacente qui cède son acide carbonique ; celui-ci se dissout dans l'eau et l'excès vient en bouillonnant éclore à sa surface.

Dans une note sur l'âge géologique des alluvions anciennes à *Elephas meridionalis*, M. A. Villot pose comme conclusion que les alluvions à *Elephas meridionalis* du Bas-Rhône appartiennent incontestablement au quaternaire inférieur.

L'*Elephas meridionalis* de Durfort, classé jusqu'à présent dans le pliocène supérieur, appartiendrait, d'après ce naturaliste, au quartenaire inférieur.

MM. Galien Mingaud et le Dr Victor Merley nous ont entretenu des découvertes d'objets abandonnés dans des anciennes exploitations minières, soit aux environs de Saint-Jean-du-Gard, soit aux environs de Flaviac (Ardèche). Ces objets font remonter l'exploitation de ces gîtes métallifères à une époque très-ancienne, sinon romaine.

SPÉLÉOLOGIE

Avec M. Félix Mazauric nous voyageons toujours sous terre. Les intéressantes et nouvelles recherches de notre ami sur la circulation des eaux courantes anciennes et modernes font voir, sous un jour tout nouveau, l'origine des sources en pays calcaire.

M. F. Mazauric a présenté au Congrès des Sociétés savantes son important ouvrage : *Le Gardon et son cagnon inférieur.*

Le savant créateur de la spéléologie, M. Martel, continuant ses explorations des Causses, a décou-

vert sur le causse Méjean un abîme de 207 mètres de profondeur. Cet aven, qu'il a nommé Aven Armand, du nom du dévoué contre-maître qui l'accompagne dans toutes ses explorations, est, après celui de Rabanel, près Ganges, le plus profond de France. C'est une nouvelle merveille souterraine par les formes extravagantes et la surnaturelle splendeur de ses colonnes stalagmitiques.

M. Martel, dans cette même campagne, a exploré les avens du frère et de la sœur près de Sauve ; il a reconnu les couloirs souterrains qui les mettent en communication avec les eaux du Vidourle.

Pour la fontaine de Sauve, il a prouvé, par la *fluorescéine* que cette source est en communication directe avec les fissures du plateau calcaire qui supporte cette ville, fissures qui drainent les ordures ; celles-ci souillent cette source et sont un danger permanent d'épidémies.

M. Martel propose de recourir à des enquêtes analogues pour rechercher les sources défavorablement placées comme celle de Sauve.

PRÉHISTORIQUE

Notre collègue, M. le Dr Paul Raymond, à qui l'on doit d'intéressants travaux sur le préhistorique dans l'arrondissement d'Uzès, a publié un mémoire sur deux grottes sépulcrales explorées par lui à Saint-Géniés et à Aiguèze.

Les grottes sépulcrales ne sont pas rares dans le Gard, elles appartiennent à différentes époques des temps néolithiques ; dans quelques-unes on a trouvé, à côté du mobilier franchement néolithiques, des objets en cuivre. M. le Dr Paul Raymond a eu la bonne fortune de découvrir, dans la grotte sépul-

crale de Saint-Géniés, une lame de poignard en cuivre, et, bien que, dans la grotte d'Aiguèze, ses fouilles ne lui aient pas fait trouver des objets de ce métal, il n'hésite pas à la rattacher à l'époque durfortienne, période terminale de la civilisation de la pierre polie.

Dans la grotte d'Aiguèze, il a recueilli un crâne de femme franchement brachycéphale, alors que dans les grottes sépulcrales des Cévennes la dolichocéphalie a été exclusivement observée.

BOTANIQUE

Un de nos jeunes collègues, M. Henri Noël, nous a donné la florule du Mont-Duplan. Il est possible que dans cette belle promenade de création récente, la flore ait subi déjà quelques variations et qu'elle en doive subir de nouvelles pendant quelque temps encore. Il était bon d'opérer le recensement des plantes qu'elle nous offre, afin de pouvoir plus tard signaler les absentes ou cataloguer les nouvelles.

Les études botaniques de M. Henri Noël ont reçu leur récompense : une mention honorable du prix Camille Clément lui a été décernée.

M. Armand Lombard-Dumas recueillit, en 1874, aux environs de Mireval (Hérault), un pied d'*Orchis Robertiana*, Lin., qu'il planta dans son jardin à Sommières. La plante a végété péniblement pendant plusieurs années, puis, en 1884, elle a fleuri, et ce, jusqu'en 1896, c'est-à-dire pendant 12 ans consécutifs. Elle y est encore vivante et s'y est même multipliée. Le pied mère n'a pas bougé du petit cercle où M. A. Lombard-Dumas l'a placé, contrairement à ce que prétendent certains auteurs, que les plantes pour-

vues de deux tubercules souterrains se déplacent chaque année d'un pas en avant.

Le département du Gard comptera une station de plus de cette rarissime orchidée, et l'on devra au savant naturaliste de Sommières de connaître la longévité d'une orchidée sauvage, observation poursuivie pendant 24 ans.

Notre regretté collègue, M. Barrandon, conservateur des collections à l'Institut de botanique de Montpellier, avait confié, à M. Gustave Cabanès, un travail manuscrit renfermant des notes importantes sur la flore de cinq départements du Midi, parmi lesquels le nôtre. M. G. Cabanès en a extrait des documents susceptibles d'augmenter le catalogue des richesses végétales du Gard.

A la petite plateforme du Mont-Duplan, M. Gustave Cabanès avait observé, depuis quelques années, une asclépiadée dont il ne parvenait pas à déterminer l'espèce. La comparaison de ses échantillons avec ceux de l'Institut botanique de Montpellier lui fit reconnaître la *Cionura erecta*, Lin. : plante originaire de la partie orientale du littoral méditerranéen, Syrie, Grèce, Crète.

La *Cionura erecta* y est naturalisée et fleurit parfaitement. Il est probable qu'elle a été introduite au Mont-Duplan par un des pépiniéristes qui a fourni les plantes et arbustes lors du reboisement de cette colline.

ZOOLOGIE

Depuis longtemps l'attention des naturalistes et des agriculteurs s'est portée sur la diminution des petits oiseaux dans les campagnes. Plusieurs Congrés ont même été tenus en vue de prendre les me-

sures les plus efficaces afin d'en enrayer la destruction. Une liste internationale des oiseaux utiles et nuisibles à l'agriculture a été établie. M. Albert Gory a voulu à son tour, en utilisant ses connaissances comme agriculteur et comme naturaliste, dresser une liste pareille mais en la limitant à notre département. En effet, on apprend ainsi, en réduisant son champ d'observation à mieux connaître ses amis, ses auxiliaires et ses ennemis ailés.

La pyrale de la vigne n'avait jamais exercé autant de ravages qu'au printemps de cette année. La plupart de nos vignobles, surtout dans la partie basse du département, ont eu à en souffrir. Un échenillage, rapidement et généralement fait, en a arrêté la propagation. Sur des pyrales qu'il élevait pour en obtenir les papillons, M. Galien Mingaud en a perdu près des deux tiers, victimes de leurs parasites, un hyménoptère et un diptère. Dans la nature, il a dû en être ainsi.

Malgré la pyrale, l'érinose et dans quelques endroits les maladies cryptogamiques, le tout enrayé par des traitements appropriés, la récolte du vin dans le Gard a été exceptionnellement belle, puisque seul, l'arrondissement de Nimes a donné 2 millions 200,000 hectolitres. C'est la plus forte récolte du siècle.

PHYSIOLOGIE

Ayant eu à sa disposition du castoréum du Gardon, M. Jules Gal l'a étudié, puis il a comparé les résultats obtenus avec ceux que donnent les ouvrages pour le castoréum du Canada, de Russie et d'Allemagne. Or, si les nombres connus présentaient entre eux des différences sensibles ils présen-

taient des différences extrêmes avec ceux de la nouvelle analyse. Par une discussion approfondie, notre collègue a prouvé alors : que le castoréum se transforme avec le temps ; que les travaux antérieurs ont porté sur des produits commerciaux plus ou moins anciens et par suite plus ou moins altérés ; que ses analyses sont les seules qui aient été faites sur le castoréum frais. Le naturaliste doit être soucieux de n'observer les sécrétions animales que sous la forme qu'elles affectent dans les organismes vivants. A ce point de vue l'étude de M. Jules Gal était fort intéressante. Elle a d'ailleurs paru telle à l'Académie des sciences qui en a publié un résumé dans ses comptes rendus.

L'on ne connaissait que deux expériences faites par des auteurs allemands sur la perte de poids que la dessication fait subir aux poches à castoréum. La perte notée était de 25 0/0 dans un cas, de 38 0/0 dans l'autre au bout de plusieurs années.

M. Galien Mingaud a présenté cinq observations nouvelles faites sur des poches à castoréum du castor vivant dans le Gardon. Celles-ci ont subi un déchet de 31 à 65 0/0 et cela au bout de un ou deux ans seulement.

Ces différences s'expliquent, comme celles qu'a révélées l'analyse du catoréum frais, parce que le produit allemand était un « article de commerce » déjà desséché et vieilli au commencement de l'expérience. Dès lors les nombres cités par les auteurs allemands, se rapportant à un produit incertain, n'ont pas le même intérêt scientifique que les nôtres.

M. Jules Gal a continué ses études sur les pulsations du vaisseau dorsal chez les vers à soie. Il a précisé quelques-uns des faits qu'il avait précé-

demment établis et les a complétés par des observations nouvelles.

Au cours de ses recherches, il a été amené à étudier l'inanition des vers à soie, abordant dans des conditions très simples la statistique chimique de ces insectes que Péligot avait traitée dans un cas plus complexe. Ses conclusions concordent avec celles de Péligot. En outre, certains vers, quoique privés de nourriture 4, 5, 6, 7 et même 8 jours avant la montée à la bruyère ont donné des cocons, très petits il est vrai, mais dont quelques-uns ont fourni des papillons.

Le travail de notre collègue contient un grand nombre de pesées, d'analyses chimiques, de données numériques qui se prêtent à des discussions intéressantes.

Les publications de M. Jules Gal sur les vers à soie et le castoréum nous ont paru bien mériter le prix Camille Clément.

La *Revue Scientifique* nous a fait assister à une discussion, très courtoise d'ailleurs, entre MM. Frédérick, de Liège, et Ch. Richet, au sujet des nerfs de la douleur. Niés par les physiologistes et philosophes français, Frédérick, d'accord en ceci avec les médecins, reconnaît leur existence.

Après avoir résumé le débat, M. le Dr Delamare s'appuyant sur la physiologie, l'anatomie et surtout sur les faits pathologiques conclut ainsi :

1° La pathologie nous apprend que, dans les affections médullaires où l'on rencontre des lésions de colonne de Clarke et de la bandelette externe, ces lésions ont été accompagnées, pendant la vie, de dissociations syringomyélique. Quand le cordon de Goll était seul atteint, le malade ne présentait que des troubles de la sensibilité tactile.

Il y a donc dans la moelle un centre et des conducteurs spéciaux pour la douleur ;

2° L'anatomie démontre l'existence dans la peau et les muqueuses de terminaisons nerveuses ne ressemblant pas aux corpuscules de Pacini, de Krause, etc. Ces terminaisons dont on ignore le rôle pourraient recueillir les impressions douloureuses ;

3° Les expériences physiologiques, membre anémié, injections intra-dermiques de cocaïne, etc., prouvent qu'une action locale et superficielle peut dissocier la sensibilité à la pression, la finesse du tact, l'algesthésie.

Il y a donc des filets nerveux et des appareils de réception spéciaux pour la douleur.

ANTHROPOLOGIE

Les foires ont quelquefois cela de bon de faire voir à un observateur attentif quantité de sujets dignes d'être remarqués. Telle a été cette année notre foire Saint-Michel qui réunissait une série de types curieux à étudier.

M. le Dr Jules Reboul nous a présenté Rham-à-Sama, dit l'homme primitif, remarquable par le développement extraordinaire de son système pileux. Un autre sujet, tout aussi curieux, est la jeune fille, dite femme panthère, qui présente cette particularité d'avoir son corps garni de nœvi variés et étendus, qu'on nomme vulgairement envies.

Ces deux sujets ont été l'occasion pour notre éminent chirurgien de nous faire l'histoire des cas semblables observés jusqu'à ce jour.

TÉRATOLOGIE

Il se présente quelquefois chez l'homme et chez les animaux des productions tout à fait anormales.

M. le Dr Jules Reboul en a observé plusieurs qu'il a eu l'occasion d'opérer, une entre autre qui avait environ onze centimètres de longueur et s'était développée sur le côté gauche de la tête d'un homme.

C'est une des plus belles productions cornées anormales qu'il nous a été donné d'observer.

Tout le monde a pu voir sur le champ de foire un bovin exhibé dans une baraque et à qui un boniment habile attribuait des monstruosités multiples.

M. Auguste Sauvage fils, nous a donné une description scientifique de ce cas tératologique. Il l'a interprété dans une discussion complète et serrée.

En décrivant l'animal comme moitié vache, moitié taureau, possédant deux ventres, deux queues, six pieds, etc., le barnum donnait à peu près mais grossièrement l'image de la vérité. La monstruosité étudiée est en effet formée de deux individus soudés l'un à l'autre par le garrot et les épaules, mais l'un de ces deux individus a subi un arrêt de développement. Il y a donc notomélie et non notopagie.

MUSÉUM

Une très intime et touchante cérémonie a eu lieu le 8 novembre dernier, au Muséum de Nimes, où la Société s'était transportée pour présenter ses plus respectueux hommages à notre vénéré collègue, M. Stanilas Clément, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans notre Société. Nous étions heureux de lui donner ainsi une nouvelle assurance de notre respectueuse affection.

Disons, puisque nous parlons du Muséum, qu'il est de plus en plus fréquenté par nos concitoyens qui y trouvent une instructive distraction, car son savant conservateur sait tenir en éveil la curiosité du public par l'apport continu de nouveaux et intéressant sujets. Aussi le nombre des visiteurs a été de plus de cent mille cette année. Ce résultat est magnifique et tout à la louange de notre cher président honoraire.

G. Mingaud.

LE MONUMENT DAUDET A NIMES

Au lendemain même de la mort d'Alphonse Daudet, à Nimes, M. Belz de Villas, son ami et disciple, président de « la Cloche », union littéraire et artistique de Paris, — qui compte de nombreux Méridionaux dans son sein, — et qui était, alors, à Nice, prenait l'initiative d'un monument à élever au regretté grand romancier français, à Nimes, sa ville natale.

Alphonse Daudet était membre d'honneur et avait été président d'honneur de la société « la Cloche ». D'accord avec de nombreuses personnalités littéraires de Marseille, de Nimes et de Paris, il fut décidé que le monument aurait un caractère franchement méridional, en souvenir du Midi, prestigieusement décrit, révélé, en quelque sorte, par l'exquis conteur, le doux ironiste que pleuraient les Lettres françaises.

Le monument, qui sera l'œuvre du ciseau élégant, raffiné et voluptueux, tout à la fois, de Falguière, représentera Alphonse Daudet assis, pensif, mélancolique, dans la pose méditative et douloureuse des dix dernières années de sa vie. Il sera en marbre blanc, comme il convient à la douceur de l'azur du Midi, et des figures allégoriques immortaliseront, sur ses faces, par la décoration après le livre : *Tartarin*, *Numa Roumestan*, *Sapho*, l'*Arlésienne*.

La souscription parisienne, incessamment publiée, a déjà donné d'heureux résultats. Bientôt des cour-

ses de taureaux vont être organisées, au profit du monument, à Arles, Nimes, Béziers. Puis il y aura à Nimes, et en plusieurs endroits, des conférences, des assauts d'armes, des fêtes provençales, des représentations théâtrales. Vous verrez que le monument du Midi sera prêt avant celui que la Société des Gens de Lettre élève à Alphonse Daudet, à Paris, de son côté. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Société « la Cloche », 11, rue de Maistre, Paris-Montmartre, et à Nimes, à la *Revue du Midi*, 21, rue de la Madeleine.

COMITÉ

Le Comité se compose actuellement de :

Georges BELZ de VILLAS, Président de la société la « *Cloche* »

Paul MARIETON, chancelier du Félibrige.

Gaston BOISSIER, secrétaire perpétuel de l'Académie-Française, président de « *La Brandade* ».

Benjamin CONSTANT, artiste-peintre, président de « *La Cigale* ».

Adolphe PIEYRE, ancien député.

Jacques ROCAFORT, directeur de la « *Revue du Midi*. »

1re SOUSCRIPTION PARISIENNE

Thémistocle Pétrocochino, (pour la Société « *La Cloche* » . . . . fr.	100
Baron Alphonse de Rothschild	100
Fayard frères, Dentu, éditeurs	100
Ernest Flammarion, éditeur.	40
Aurélien Scholl, président du « Cercle de l'Escrime ».	40
Benjamin Constant, président des Cigaliers	20
Zadoc Kahn, grand Rabin de France. . .	20
Le Journal, Dr Xau.	50
Roybet, d'Uzès, artiste-peintre.	20
Gaston Boissier, Secrétaire-perpétuel, Académie-Française, président de « *La Brandade* »	20
Adrien Hébrard, directeur du « *Temps* » .	20
Férivier, directeur du « *Figaro* »	20
Eugène Fasquelle, éditeur	40
frs.	590

MON MAZET

Les vers ainsi intitulés sont extraits d'un recueil poétique que vient de publier à la librairie Fischbacher notre collaborateur, M. Raymond Février. Ils en donnent la note caractéristique. C'est un petit livre vécu. Pas de vague sentimentalité, pas de lieux communs ressassés, pas d'états d'âme fastidieux : des impressions personnelles, tirées directement de la nature, et d'une nature déterminée, celle au milieu de laquelle vit l'auteur, de la nature cévenole. L'*Aigoual*, l'*Hérault*, le *Verdal*, les *Vers à soie*, la *Mère Abeille*, les *Châtaignes*, le *Vidourle*, ces titres l'indiquent suffisamment. La langue en est simple, au besoin même rustique, pleine de grâce et de fraîcheur. La versification, très variée, a beaucoup de souplesse et d'harmonie. En somme petit livre très distingué, et que nous recommandons avec le plus grand plaisir aux amateurs de poésie locale. Voilà de la bonne décentralisation à favoriser.

J. R.

Au flanc d'un coteau désolé
Où çà et là le pin s'accroche
Mon mazet se rôtit, brûlé,
Mourant de soif sur une roche.

Pour recueillir les eaux du ciel
Je l'ai doté d'une citerne ;
Mais le beau temps est éternel
Et la sécheresse consterne.

Après tout, il me plaît ainsi.
Il est propre comme une assiette
Et je l'adore, Dieu merci,
Aussi petit qu'une serviette.

Je le mesure avec vingt pas.
Sa bicoque n'a point d'étage ;
Mais je ne le troquerais pas
Pour les pelouses d'un cottage.

Nous avons la lumière et l'air
A foison, à pleines brassées.
Sur le dehors riant et clair
S'ouvrent de légères croisées ;

Et si le soleil trop cuisant
Darde des feux incendiaires,
Voici le feuillage luisant
De quatre oliviers centenaires.

Le paysage m'apparait
Précis sous une clarté crue :
Là-bas, au loin, une forêt,
Des bœufs tirant une charrue :

Ici des coteaux giboyeux
Où les genêts, marquant leur zone,
Font tache sur le roc crayeux,
Comme une lèpre d'un beau jaune.

Les montagnes, qui le croirait ?
Très nettement déterminées,
Sont en relief et l'on dirait
Qu'un burin les a dessinées,

Mais rien n'égale mon soleil
Flambant au zénith dans sa gloire.
Le soir, il se couche, vermeil,
Dans des flots de pourpre et de moire.

Tout le jour son œil de cristal
Me regarde de sa lumière,
Et quand galope le mistral
Il ne cligne pas la paupière.

J'aime à le voir chaque matin
Poindre, neuf, au bord de la plaine,
Et monter superbe, hautain,
Dans un grand ciel de porcelaine.

A la fin de notre printemps,
Lorsque sur la toiture il braque
Ses rayons qui brûlent, j'entends
Le bois de mon mazet qui craque.

C'est alors que le chant criard
De l'étourdissante cigale
Dans un langage babillard
Vibre d'une cadence égale,

Que la mouche, dès son réveil
Bourdonnant aux campagnes, joue
Avec un rayon de soleil
Et vient se poser sur ma joue.

Que l'abeille cherche son miel,
Et que les femmes matinales
Osent à la face du ciel
Sécher leurs lessives banales.

Les bords du chapeau rabattus,
En plein été, chaque dimanche,
Nous allons au mazet, vêtus
D'une veste de toile blanche.

On parle, on rit ; mainte chanson
Eloigne les propos sévères ;
Et l'étoile s'allume au son
Du choc étincelant des verres.

Oui, mon mazet me plaît ainsi :
Il est propre comme une assiette
Et je l'adore, Dieu merci,
Aussi petit qu'une serviette.

RAYMOND FÉVRIER.

LES INSCRIPTIONS LIGURES

DU MIDI DE LA FRANCE

Il existe, à l'Hofbibliothek de Vienne, une copie unique, faite au XIII[e] siècle, d'une carte de l'empire romain, aujourd'hui perdue, remontant à l'antiquité et reproduisant les dispositions de l'*Orbis pictus* d'Agrippa, qui se voyait sous le portique achevé par Paulla, sa sœur. Cette copie est connue, depuis le XVI[e] siècle, sous le nom de *Table de Peutinger*, du nom du savant qui l'avait reçue, en 1508, de Conrad Meissel, lequel l'avait découverte à Worms. Cette célèbre carte se compose de onze feuilles de parchemin.

Le monde romain y est très étiré de l'est à l'ouest et très resserré du nord au sud. Cet allongement et ce raccourcissement disproportionnés le font ressembler à un ruban. Cette forme conventionnelle convenait bien pour la décoration d'un portique (1).

M. Ernest Desjardins, qui avait déjà donné de ce monument une édition très estimée, a reproduit, par l'héliogravure, dans sa *Géographie de la Gaule romaine*, tome IV, le premier segment, le seul qui nous intéresse. On y voit la Gaule, l'Espagne et le nord de l'Afrique.

(1) Voir Ernest Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. IV, p. 72 et 73, Paris, 1893.

Sur le bord de la Méditerranée, Nimes (NEMVSO) est représentée entre Ambrussum et Ugernum.

Au-dessus d'Ambrussum et de Nimes s'étend le nom de pays VMBRANICIA, pour désigner le territoire des Volkes Arécomiques ou Pagus Nemausensis.

M. Desjardins n'a pas manqué, dans son commentaire (1), de relever l'importance de ce nom : « *Umbranicia*, dit-il, nom très remarquable et fort ancien assurément, qui semble rappeler, par une frappante analogie avec les *Umbranates* de Pline, en Gaule Cisalpine, les vestiges de la grande famille Ombrienne, laquelle aurait occupé aussi le pays situé dans la région transalpine ».

Ce nom suggestif a éveillé l'attention d'un esprit original et brillant, M. G. de Lapouge, qui a été bibliothécaire universitaire à Montpellier et qui l'est aujourd'hui à Rennes. Il a publié, dans le *Félibrige latin* de 1895, p. 85 à 111, un article intitulé : *Le berceau des Ombro-Latins*, où il penche pour l'ancienne latinité de la France méridionale.

L'assimilation rapide de la Gaule par l'esprit latin, l'impuissance de l'esprit germanique sur la civilisation gallo-romaine, la réceptivité inégale du Nord et du Midi de la France, s'expliquent très bien dans l'hypothèse où les premiers habitants de l'Umbranicia et de notre Midi auraient été les ancêtres des Latins classiques.

Malgré l'habileté des Romains dans l'assimilation des régions conquises par eux, l'Italie, la Gaule et l'Espagne seules ont accepté la fécondation du génie latin.

L'influence particulière des Latins sur les Gaulois

(1) *Op. cit.*, p. 97.

est due en grande partie à l'affinité et à la parenté relativement proche de leurs langues. La domination gauloise, qui dura au moins cinq siècles dans le Nord de la Gaule, fut d'ailleurs éphémère dans le Midi, où les Volces, les Allobroges, les Helves, dépossédèrent les Ligures qui l'occupaient. Elle ne dura que cent ou cent cinquante ans dans cette région où l'esprit latin survit avec tant d'énergie.

Au moment de la conquête du Languedoc, la langue officielle du pays était un dialecte belge de la langue celtique, récemment importé par les Volces. Ceux-ci formèrent une aristocratie étrangère, sans influence durable sur les couches anciennes de la population, les couches ibère ou ligure.

D'après M. de Lapouge, nous ne savons rien des Ligures ni des Ibères, ni de leur langue.

Il place le nom historique d'*Umbranicia* avant leur domination, et rappelle une tradition concernant l'origine des Ombriens: « *Bocchus absolvit Gallorum veterem propaginem Umbros esse, Marcus Antonius refert* », disent Solin, Servius et Isidore de Séville. « Il est de tradition que les Ombriens sont un rameau anciennement détaché de la souche gauloise », ou bien « descendent d'anciens habitants de la Gaule », si on lit *veterum* qui est donné par deux auteurs sur trois.

Les dialectes osco-ombriens et latins ont certainement, dit M. de Lapouge, une origine commune avec les dialectes celtiques, lien qui ne peut s'expliquer que par une communauté d'origine des peuples.

Vers le xve siècle av. J.-C., les anciens habitants de la Gaule dont parle la tradition auraient été les *Umbrani* et leurs congénères, occupant une étendue

de territoire considérable, et peu à peu réduits aux Causses et aux Cévennes par les invasions gauloises.

Du xve au xiiie siècle, le monde pélasgique, l'avant-garde des Grecs, les tribus ligures, les peuples blonds d'Afrique envahirent le delta du Nil. Profitant des vides ainsi produits en Italie, les Ombro-latins s'y installèrent. Les Ombriens ont dû traverser le Rhône vers Arles et suivre la côte jusqu'en Toscane. Les *Umbrani* ne sont probablement pas le seul reste des tribus Ombrosamnites qui soit demeuré à l'ouest des Alpes. Pour les Latins, il est encore plus probable qu'ils ont occupé la France centrale et méridionale d'une manière définitive, et que leur rôle dans l'ethnographie de la population actuelle est bien supérieur à celui de tous les peuples réunis qui ont exercé la domination politique, depuis les Ligures et les Ibères jusqu'aux Germains.

Les *Ambrones* de la confédération des Helvètes doivent représenter la souche la plus primitive. La veille de la bataille d'Aix, les Ambrons dansaient en proférant leur nom comme cri de guerre. Les Ligures de l'armée romaine répondirent que ce nom était aussi le leur. Tandis que M. Desjardins pense que les Ligures appartenaient à la nation ombrienne, et que les *Umbranici* étaient venus d'Italie, M. de Lapouge pense que les Ligures de l'armée romaine n'étaient pas de vrais Ligures, mais des Ombriens, et que les *Umbranici*, au lieu de venir d'Italie, avaient fini par y aller s'établir.

J'ai rapporté les traits principaux de son argumentation, dans le détail de laquelle je ne puis entrer ici. Elle est ingénieuse et hardie. L'anthropologie vient pour lui à l'appui des considérations qu'il tire de l'histoire et de la philologie. Pour lui,

la présence du type latin dans l'Umbranicie remonte aux derniers temps de la pierre polie, tout au moins à la période cébennienne ou du cuivre. C'est l'étroite analogie de certains crânes de nos cavernes avec ceux des Romains qui lui a inspiré l'article que j'analyse.

Latins sont les crânes de la nécropole de Castelnau. Latins ceux des nécropoles de Tréviers, Restinclières, Gignac, mais pour les femmes seulement. Latins les crânes de l'époque néolithique et du commencement de l'âge du bronze, provenant des Cévennes du Gard (Durfort, Rousson, Bramabiau), et mesurés avec tant de soin par M. Gabriel Carrière. Latins plusieurs crânes des grottes de Thorau et d'Avèze.

Arrivé ainsi à reconstituer, pièces osseuses en mains, l'évolution d'un peuple qui présente les plus grandes chances d'avoir été l'ancêtre des Latins classiques, M. de Lapouge termine son étude en faisant appel à la philologie pour vérifier jusqu'à quel point sont valables ses hypothèses, tirées à la fois des textes anciens et des données anthropologiques. « Les noms de lieu, sous la forme la plus ancienne que donnent les chartes, les inscriptions ou les classiques, peuvent fournir un argument décisif en faveur de l'ancienne latinité de la France méridionale. »

Or, dans la séance de l'Académie des inscriptions du 18 juin 1897 (1), M. d'Arbois de Jubainville établit que les Sicules sont un rameau des Ligures émigré en Sicile. Au commencement du IVe siècle avant J. C. on trouve des Ligures sur toutes les côtes françaises de la Méditerranée. Il n'est pas

(1) *Comptes rendus des séances* de 1897, p. 315.

question de la présence des Celtes dans la Gaule méridionale avant le IIIe siècle. Les Gaulois n'ont pu être maîtres de cette région que pendant deux siècles au plus, de la date du Périple de Scylax à l'an 121. Ce n'est pas à leur langue qu'appartiennent les inscriptions où l'on constate la présence du mot *bratoude*. Les noms des dédicants sont bien gaulois, mais le reste des inscriptions est rédigé en langue italique, vraisemblablement en ligure.

Dans les mots *matrebo*, *namausicabo*, l'*s* tombe parce qu'il est suivi d'une consonne, conformément à une règle du latin vulgaire constatée par Cicéron, qui cite les exemples : *qui est omnibu' princeps*, *vita illa dignu' locoque*. Cette règle a été se développant en italien, où toutes les consonnes finales sont aujourd'hui tombées.

Bratou-de offre un exemple de postposition, phénomène italique, bien connu même en latin. La désinence du datif pluriel dans *matrebo*, *namausicabo*, pour *matribus*, *namausicabus*, est latine. Voyez le *navebos* de la colonne rostrale, pour *navibus*; et le latin *deabus*, *dextrabus*. *Dede* est un mot latin et ombrien connu par plusieurs inscriptions.

M. d'Arbois de Jubainville présente ainsi une solution nouvelle pour la lecture d'inscriptions qui avaient été si longtemps considérées comme gauloises.

Le musée épigraphique de Nimes possèderait aujourd'hui quatre inscriptions ligures, dites jusqu'à ce jour gauloises et gravées en caractères grecs :

1° La célèbre inscription dédiée aux Mères Nimoises, avec la formule *dede... bratoude* ;

2° L'inscription d'Adressicnos, avec la formule *bratoude ka*[*ntena*] ;

3° L'inscription de Cassitalos, avec la formule *dede bratoude kantena* ;

4° L'inscription de Colias, avec la formule *dede bratoude kanten*[*a*].

Il y en a quelques autres dans les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. A l'occasion de l'envoi que je fis en 1887, au Comité des Travaux historiques, de l'estampage de l'inscription d'Adressicnos, qui venait d'être découverte à Saint-Côme, M. Héron de Villefosse fit, dans le *Bulletin archéologique* du Comité (1887, p. 201 à 207), un relevé de toutes les inscriptions gauloises existantes ou perdues. Il les divise en inscriptions votives, funéraires et non déterminées. Les quatre inscriptions du musée de Nimes sont votives.

Une inscription trouvée près de la Fontaine de Nimes en 1739 est aujourd'hui perdue. Elle présentait la formule *dede bratoude kantena.*

M. Héron de Villefosse relève sur les inscriptions :

ΔΕΔΕ ΒΡΑΤΟΥΔΕ, quatre fois;
ΔΕΔΕ ΒΡΑΤΟΥΔΕ ΚΑΝΤΕΝΑ, trois fois;
ΒΡΑΤΟΥΔΕ ΚΑΝΤΕΝΑ, six fois.

Ces curieuses inscriptions, en devenant, de celtiques, ligures, sous le regard de M. d'Arbois de Jubainville, renforcent les vues de M. de Lapouge sur l'ancienne latinité de notre région. Il est vrai que M. de Lapouge pense que les Ligures n'étaient pas des Ombriens. Mais qu'en sait-il ? Il dit que nous ne savons rien des Ligures. Cela me suffit pour ne pas attacher plus d'importance qu'il ne convient à sa divergence de vues d'avec MM. Desjardins et d'Arbois de Jubainville, qui regardent les Ligures, l'un comme des Ombriens, l'autre comme des Italiques. Dans le caractère italique ou ligure des

inscriptions en question, il est impossible de ne pas voir une confirmation de la prépondérance de l'ancien élément latin dans le Midi de la France, prépondérance si bien mise en lumière par M. de Lapouge.

ED. BONDURAND.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE : FRÉDÉRIC BÉCHARD

Un de nos concitoyens, M. Frédéric Béchard qui a été à la fois auteur dramatique, romancier et critique littéraire et de théâtre, vient de mourir à Paris, à l'âge de 74 ans, dans la maison de santé de la société des gens de lettres, léguée à cette société par M. Galignani. M. Frédéric Béchard est né à Nimes en 1824. Il était fils de M. Béchard qui fut député en 1848 et qui était aussi avocat à la Cour de Cassation, dont un fils Alphonse Béchard, ancien préfet, vit encore et habite une partie de l'année ses propriétés près de Garons.

Notre regretté confrère fut sous-préfet après le 2 décembre et collabora à la *Mode*, d'Arsène Houssaye, à la *Revue de Paris* et au *Figaro*.

Frédéric Béchard a longtemps collaboré à la *Gazette de France*, comme critique de théâtre ; après l'Empire il devint critique, historique et philosophique à l'*Officiel*. Son œuvre littéraire est considérable. Dans le genre roman, il faut citer : *Le passé d'une femme*, *L'échappé de Paris*, *La Famille*, *Les Corbeaux du Gévaudan* (publiés chez Michel Lévy). Son roman *La Famille*, lui valut un prix de l'Académie de Nimes. Il a publié chez Dentu : *Les deux Lucien* (1885), *Les Traqueurs de dot*, *Un voyage à Constantinople* ; chez Amiot : *Jambe d'argent*, roman qui eut un grand succès.

Ses œuvres politiques et littéraires se résument dans trois livres du plus grand intérêt : *Les États du Languedoc*, *La loi électorale* et *Les mémoires d'un page du Czar Nicolas*, ce dernier ouvrage fait en collaboration avec le prince Lubomirski.

M. Frédéric Béchard avait fait ses débuts comme auteur dramatique par une pièce politique jouée à l'Odéon en 1847 : *Les Tribulations d'un grand homme*, puis par plusieurs autres pièces sous divers pseudonymes parmi lesquelles l'*Omelette fantastique* qui fit un certain bruit. Plus tard, parut une pièce de lui : *Les Déclassés* (Michel Lévy) dont l'*Écho de Paris*, du 17 décembre 1884 a rendu compte.

Les *Déclassés* eurent un certain succès, et passèrent pour une pièce pleine de hardiesse. En réalité, l'œuvre ne manquait pas de courage. Le mot un peu spécial de *déclassés* devint l'expression courante, grâce à F. Béchard. Les *declassés* datent de lui et l'auteur était très fier d'avoir créé ce mot. La comédie est oubliée, mais le titre est resté. Ils donnèrent peut-être à Emile Augier l'idée d'écrire *les Éffrontés*.

Avec Frédéric Béchard disparait un des derniers survivants de cette génération un peu frondeuse qui a honoré les lettres à la fin du règne de Louis Philippe et sous le second Empire. Nous envoyons à son frère l'expression de nos sentiments de vive et douloureuse sympathie. A. P.

BIBLIOGRAPHIES

DE LA DÉCENTRALISATION, par Charles Maurras, tiré de la *Revue Encyclopédique*. La Revue. — Paris.

Les esprits largement ouverts au souffle de l'*Eve Nouvelle*, dont l'étoile fut entrevue au zénith de l'Hiver par les *Sept de Font-Ségugne*, — Frédéric Mistral en tête —, n'auront qu'à lire la substantielle brochure de Charles Maurras, le jeune neutre-écrivain bien connu, s'ils veulent pouvoir se faire une idée exacte de la *Décentralisation Rationnelle*; cause sainte entre toutes, du triomphe de laquelle dépend l'efflorescence des forces vives de la *Grande Patrie Française*, mortellement atrophiée dans leur genie, par une *Centralisation à outrance !*

Avec une précision de logicien et d'érudit, l'auteur, prouve d'une manière indiscutable, que l'*Unité Nationale*, au lieu d'être ébranlée par ce nouvel état de chose, serait, — en dehors de toute mesquinerie de forme politique, — beaucoup plus vivace qu'elle ne l'est aujourd'hui ; aussi de déduction en déduction et par l'analyse philosophique des principaux faits de l'Histoire, attire-t-il dans les mailles serrées de la *thèse patriotique*, le lecteur le plus réfractaire à la suggestion de l'idée génésique de son œuvre.

D'un autre côté, on voit avec plaisir que l'apôtre d'une telle doctrine, loin d'obéir aux vains caprices de la *Mode* ; soit encore à un argument facile, ou bien à un emballement insensé, — ne saurait courir le risque d'assumer sur luì la plus lourde responsabillité, en entraînant à sa suite une phalange de disciples, et qu'au lieu de désorganiser pour détruire, il voudrait, en consolidant le terrain dangereux sur lequel nous pataugeons, redonner sa vie propre à chacune des parties du rouage administratif, faussé par

l'accumulation de la vitalité intellectuelle sur un condansateur unique, fatalement mis par le concours des circonstances les plus imprévues à la disposition d'un manipulateur quelconque, plus ou moins habile à diriger les destinées d'un pays, et dont le point de vue — soit erroné ou bien coupable, — pourrait en temps de *Péril National* attirer sur la France les plus grandes calamités.

Si dans le corps humain la tête a mission de diriger toutes les parties contingentes de son mécanisme, celles-ci n'en conservent pas moins leur puissance de vitalité particulière, pour produire le merveilleux ensemble que l'on sait ; cependant, il ne s'en suit point de là qu'elle doive se croire supérieure à elles toutes et vivre à leur détriment ; sinon le résultat sera l'état congestif du cerveau, engendrant l'aberration mentale d'un peuple de moutons toujours prêts à être tondus ; d'où effondrement à brève échéance de tout ce qu'une longue suite de siècles a pu produire de beau au triple point de vue *Social*, *Artistique* et *Libertaire*,

En résumé, chûte finale de l'édifice pénible construit à la voix du *Progrès humain* : ainsi du sort de nos provinces sacrifiées à la légère; mais l'heure de la résurrection a sonné pour elles.

A l'œuvre tous ! là seulement est le salut.

Or donc, face à face avec l'imminence du danger, épée de Damoclès suspendue sur nos têtes, nous ne saurions trop féliciter ce vigoureux penseur d'avoir écrit un pareil livre avec toutes les pièces des lois mathématiques.

C'est court et bon.

Étant donné la préoccupation des intelligences d'élite assoiffées d'*Idéal* au milieu du gâchis où nous nous enlisons de plus en plus, sa nécessité se faisait impérieusement sentir.

Il vient de combler une lacune.

Et maintenant plus d'équivoque ; le doute est dissipé ; la lumière brille ; que les aveugles s'y éclairent !

Le portée de ce beau travail n'échappera d'autant moins à personne qu'il a été dédié aux glorieux précurseurs du mouvement décentralisateur ainsi qu'à la vaillante armée française, traînée, en une heure d'angoisse, dans le ruisseau de la honte par une meute de *rastaquouéres* sans ver-

gogne, vomis sur le sol franc des Gaulois nos ancêtres, par les ergastules d'un *cosmopolitisme* de fort mauvais aloi.

Bravo pour le cigalier-félibre des Martigues.

ANT. CHANSROUX.

Deux recueils de poésies publiés dernièrement : *Fleurs et Fruits*, — *Nos Aïeux*, — ont fait connaître le nom de Frédéric Berthold. Aujourd'hui nous recevons de lui un roman : **RIVAUX**, — une page de nos mœurs les moins connues et les plus piquantes. C'est l'histoire d'un écrivain et d'une femme de lettres, dont la *rivalité*, tout intellectuelle, éclate dès les premiers jours de leur mariage. Leurs travaux, leurs luttes, l'inégalité de leurs succès, produisant sous la plume alerte et agréable de Frédéric Berthold, un drame moral passionnant. Bien des personnalités littéraires de notre temps se reconnaîtront, dans ces deux héros trop réels. La fine critique des fantaisies d'art, des salons japonais et autres *décadences* du goût français, donne à l'ouvrage un cadre satirique ou se meuvent à l'aise les personnages. **RIVAUX** a paru chez **Clerget**, l'éditeur des nouveaux écrivains.

FLOUR D'ARGENÇO, par l'abbé J.-L. BOUDIN, membre de l'Académie de Vaucluse, avec traduction française du même auteur, Nimes, librairie Gervais-Bedot.

Petit recueil de poésies provençales, écrites dans l'idiome de la terre d'Argence au moyen âge, aujourd'hui le pays de Beaucaire. Elles chantent, au hasard d'événements contemporains, des choses et des hommes de ce coin de la France en une belle langue sonore et expressive qui charme l'oreille, même après Mistral.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Générale rue de la Madeleine, 21

LA JEUNESSE CONTEMPORAINE

A LA RECHERCHE D'UN IDÉAL.

Que pensent, que veulent, à quoi rêvent les jeunes gens d'aujourd'hui ? Se poser ces questions, c'est n'être plus très jeune soi-même, mais quelle preuve plus certaine qu'on s'intéresse à la jeunesse? On se demande si ce que nous croyions, nous, elle le croit ; si ce que nous jugions être la vérité, elle continue à le regarder comme tel ; si elle s'arme pour les mêmes ambitions, si elle caresse les mêmes chimères. Ou bien a-t-elle répudié tout ce que nous avons cru et aimé pour s'embarquer dans de nouvelles théories et dans d'autres espérances ? A-t-elle vu luire des cimes de nous inconnues ? Quel est enfin son idéal ?

A ces questions, vous vous rappelez peut-être que des hommes mûrs, interrogés il y a quelques années sur ce qu'était la jeune génération, avaient déjà répondu. Mais leurs réponses, d'ailleurs moroses, n'avaient certes pas la valeur documentaire que présentent celles qu'on vient de recueillir à la source même, de la bouche de la jeunesse contemporaine. Une revue de Toulouse, l'*Effort*, a eu l'heureuse inspiration de faire tenir aux jeunes gens de toute opinion, âgés de vingt à vingt-six ans, et qui se sont manifestés d'une façon quelconque à la vie intellectuelle, un questionnaire sur la crise morale que

nous traversons actuellement. Elle a jugé avec raison qu'on ne pouvait mieux faire, pour prévoir dans quel sens elle serait peut-être résolue, que de s'adresser à ceux-là mêmes qui seront appelés individuellement à la résoudre, et que c'était de ceux-là qu'il importait de réunir l'avis touchant l'orientation de leur énergie et la base pratique qu'ils veulent lui donner.

Très intéressante, très suggestive la lecture des réponses que cette enquête a provoquées. Ces jeunes gens participent assurément aux défauts et aux lacunes de la jeunesse ; la plupart sont encore des étudiants, hésitants, ou trop assurés, mais ils sont intelligents, sérieux, honnêtes et sincères, certains même non sans quelque notoriété : c'est plus qu'il n'en faut pour mériter notre attention, — sans que nous nous exagérions l'importance de leur témoignage.

Car, il faut bien le dire dès le début, on ne rencontre parmi ces nombreux témoins que des littérateurs. Il y a un ouvrier, c'est vrai, mais comme il est ouvrier typographe, et lui-même rédacteur à un journal, ma constatation reste entière, et j'ai du regret à la faire, car elle restreint, à mon sens, la portée de la consultation. Qui douterait que la jeunesse intelligente, et qui pense, ne se réduit pas aux étudiants des Facultés des lettres ou de droit et aux apprentis écrivains? On en trouve dans l'armée, dans la magistrature, dans le clergé, dans la finance, ailleurs encore. J'eusse été curieux d'apprendre le sentiment que celle-là, du point de vue particulier des devoirs précis qui lui incombent, eût émis sur ces graves questions. L'agriculture, le commerce et l'industrie recèlent aussi, dans leurs diverses et multiples branches, une jeunesse vaillante et saine, mêlée

de très près à la réalité, à laquelle il serait injuste de dénier la réflexion. Je suis certain que, présentées peut-être en de médiocre prose, il serait sorti de ces immenses ateliers d'énergies individuelles, quelques bonnes et profitables idées. Les intellectuels ont une vue des choses si partielle! ils tournent si vite à l'idéologie !

La première impression qui se dégage de cette abondante enquête, c'est, en dépit de quelques notes discordantes, l'accord des intelligences et des volontés sur un point capital : la nécessité de sortir de soi pour travailler au bien de ses semblables, le désir de l'action altruiste. Il reste, par-ci par-là, des renanistes arriérés qui estiment que l'homme ne vaut pas qu'on s'occupe de lui, et qu'en dehors de la recherche du bonheur individuel, il n'y a que duperie ou jonglerie de mots : mais l'immense majorité de nos jeunes gens renie le dilettantisme. Ils sont revenus des plaisirs de la pensée pure, de la rêverie solitaire et égoïste, de l'intellectualisme orgueilleux et sans frein. Ils ont vu de leurs yeux les excès de cette doctrine, aussi nuisible à l'individu par l'atrophie de la moitié de lui-même, de son sens social, qu'à la nation par les paradoxes malsains qu'elle engendre. Ils en ont assez du sonnet impeccable, du cas psychologique rare, du sourire ironique promené sur les hommes et sur les institutions. Ils veulent être utiles. Ils veulent agir.

Agir, c'est retourner à la foule, pour y retrouver la source d'un art plus humain ; c'est descendre de la tour d'ivoire pour entrer dans les champs immenses de la démocratie afin d'y apporter ou la faux qui rase les plantes nuisibles, ou le rayon de soleil qui mûrit les blés. Action sociale, action morale : qu'on soit

poète, prosateur, artiste, philosophe, voilà le double but qu'on poursuivra désormais. Ou bien, après avoir retranché ce qui pourrit de notre état social, propagateur d'idées nouvelles, on hâtera l'évolution vers ce qu'on croit un meilleur avenir, on travaillera à diminuer sur la terre l'injustice et la douleur. Ou bien, dans un sens moins matériel, et en se faisant simplement le missionnaire de l'art, on se proposera de répandre de la beauté parmi la foule, de jeter du rayon d'idéal sur les mansardes, de la lumière dans les usines, de l'espérance dans les âmes désespérées. De toute façon, on ne se restreindra pas à soi-même, on se mêlera à la vie publique, on communiera avec les masses, non pour s'abaisser jusqu'à leur niveau, mais pour les élever jusqu'à soi et les diriger vers un avenir de lumière, de bonté, d'amour et de joie; telle, dans la nuit des vieux âges, l'Étoile miraculeuse conduisit le troupeau humain vers l'immortelle Vérité.

Mais pour agir sur la foule, il faut pouvoir être compris d'elle. Ces jeunes gens s'en rendent si bien compte qu'ils déclarent renoncer au rare et à l'exceptionnel pour se replonger dans la nature, cette éternelle nourrice de l'art. Ils en ont assez des âmes de filles, de cabotins, et même d'artistes, ils veulent revenir au général, au normal, qui n'est pas tout cela, aux traditions classiques depuis si longtemps méconnues. Lassés de l'artifice et de l'analyse sèche, ils veulent vivre davantage de la vie instinctive et sentimentale. Il y en a qui entendent rester en contact avec la réalité par l'exercice d'une profession, l'agriculture, la médecine, le droit, la pharmacie et même le répétitorat. Enfin il en est dont la nostalgie de la nature se traduit par des apologies enflammées de la vie paysanne et par les effusions d'un panthéisme échevelé.

Tout cela est bien et tout cela est nouveau. Il y a eu un temps où la jeunesse française ne s'enivrait que de belles-lettres ; un autre où, folle de science, elle respirait le matérialisme à pleins poumons. Celle de 1870 ruminait tristement les humiliations de la défaite. Plus près de nous, nous avons vu monter une génération d'intellectuels dilettantes et pessimistes, type Bourget, à laquelle a succédé une génération d'intellectuels actifs et « arrivistes », type Barrès, dont le Rozel de M. Henry Bérenger a été la récente incarnation. Notre jeunesse contemporaine ne rêve qu'action, elle aussi, mais son esprit généreux et chevaleresque n'en conçoit pas d'autre que l'action altruiste, solidariste et fraternelle. Réjouissons-nous de si heureux indices et souhaitons qu'ils se réalisent bientôt dans les faits.

Mais ce n'est pas tout que la volonté d'être altruiste, il faut encore avoir une raison de l'être, il faut avoir un principe qui serve de base à l'action morale et sociale, qui organise cette action et la discipline, qui, en la dirigeant, en centuple les effets. Il faut avoir un idéal. Les hommes les plus opposés d'opinions et de croyances sont unanimes sur ce point. M. Léon Bourgeois, naguère, ne demandait pas pour une autre raison qu'on instituât tous les ans la commémoration d'un grand homme. « La pensée publique a besoin d'un réconfort, disait-il. Elle n'est pas assez tendue vers les buts élevés... Notre France marche péniblement, pas à pas, parce qu'on ne prend pas assez souci de lui ouvrir les ailes, de l'entraîner vers les sommets où luit la lumière... Or, maintenir au cœur de tous la passion, donner à tous une raison de croire, d'agir, supérieure à l'intérêt particulier, amener nos concitoyens à faire une grande et belle action pour

quelque grande idée, c'est là notre tâche réelle. » Et un moine d'avant-garde, le P. Didon, dans une allocution à la jeunesse s'écriait : « L'idéal est quelque chose de supérieur, de transcendant à l'individu ; il le domine et l'enveloppe comme le ciel enveloppe et domine la terre ; c'est une cloche qu'il ne voit pas, mais dont il entend l'appel lointain ; c'est une lumière divine qui élargit les idées, un ressort, un stimulant qui donne à la volonté et à l'activité une force infinie. »

Eh bien, la jeunesse contemporaine a-t-elle un idéal ?

A coup sûr elle en sent le besoin, elle le cherche. Presque tous ces jeunes gens consultés reconnaissent que le mal dont a souffert la génération précédente est précisément ce manque de principe d'action, l'absence de foi, l'impossibilité de se créer une certitude quelconque. Le XVIII[e] siècle a commencé une œuvre de destruction qui se poursuit encore. On a appris à démolir en se les assimilant toutes les religions et toutes les philosophies. Le doute ronge les plus saines consciences. Dans l'élite le dilettantisme, dans la rue les bombes anarchistes ne sont que les signes extérieurs de cet état d'esprit. Et voilà pourquoi la crise morale existe, et on a beau vouloir espérer que ce n'est qu'une période de transition, après laquelle surgira l'architecte-philosophe, le créateur de système qui nous refera une âme, on sent bien que si elle durait, ce serait la dissolution à brève échéance. Aussi voit-on ces jeunes gens en quête d'un idéal, d'une direction de vie.

Il y a, d'abord, les fidèles de l'Art et ceux de la Science. A ceux-là la réalisation de la Beauté et la découverte de la Vérité tiennent lieu de tout, et même de morale. Ils prétendent trouver là un but

suffisant à leur vie, et un moyen de l'ennoblir. Ils ont raison ; mais qui ne voit que ce but n'est à la portée que d'un très petit nombre ? et que d'ailleurs, par un détour, il revient au même que l'individualisme, puisqu'il ne s'agit là que d'une sorte de jouissance à se procurer, très haute il est vrai, mais enfin égoïste ? Ou bien on n'envisage dans l'Art et dans la Science que les services qu'en peut tirer l'humanité ? Mais alors n'étant plus des buts, mais des moyens, l'incertitude demeure sur la fin à laquelle on les adaptera, sur la manière qu'on a de concevoir le bien social.

Que parlez-vous, s'écrient d'autres, de raisons de vivre ? Question inutile. La vie se suffit à elle-même. Donnons-nous à la vie afin de la sentir se répercuter en nous tout entière. Vibrons à tous les phénomènes et à toutes les impressions. Mangeons tous les fruits de la vie, sans nous demander d'où ils viennent, puisque nous ne le saurons jamais. Que la vie soit sa fin à elle-même, vivons pour vivre, vivons. — Cette profession de foi est de purs païens : il n'y faut pas chercher trace d'altruisme. Ou plutôt ce sont les hennissements de joie de jeunes poulains échappés, avides de conquérir l'air et la lumière, et se ruant au plaisir avec la fougue de la vingtième année. Ils en rabattront ; tôt ou tard ils s'ennuiront de cette vie sensuelle, ils se mettront, eux aussi, à la recherche d'un idéal, et ce n'est pas dans la vie, mais en dehors d'elle et au-dessus qu'ils le placeront.

Il y a aussi les champions de l'idée chrétienne. Le christianisme exprime la vérité absolue, disent-ils. Comme il propose un but suprême à la vie, qui est la gloire de Dieu et le salut, de même ses préceptes ordonnent tous les actes humains dans

ce sens. Pour donner à la vie privée une orientation précise, il n'y a donc qu'à accepter son enseignement. Au point de vue social également. Le bonheur des peuples dépend de leur exactitude à observer les préceptes de l'Evangile.— Voilà un langage ferme et assuré. Et il est certain que par ce temps d'anarchie sentimentale et d'utopie individualiste, le christianisme apparaît comme une merveilleuse école d'énergie. La perfection morale qu'on nous conseille dans d'autres petites chapelles laïques, à y regarder de près, c'est toujours la sienne, avec cette différence que la sienne exige plus de la nature humaine. Pour y atteindre, la tradition chrétienne propose des directions, des exemples connus, des méthodes de culture et des exercices de perfectionnement qui ont pour eux l'avantage d'avoir depuis dix-huit siècles fait leurs preuves. C'est bien quelque chose, cela. Mais il faut reconnaître d'autre part que le christianisme trouve, de nos jours, un grand obstacle à son action dans les sacrifices qu'il exige de l'altière raison humaine et dont tout le monde n'est pas capable.

Enfin il y a les nationalistes... Mais j'y reviendrai tout à l'heure.

En les comptant, cela fait quatre grandes catégories d'idéal qui mènent la jeunesse contemporaine. Du premier coup on est frappé par l'extrême division qui s'y manifeste, et on en conclut que sous ce rapport les choses n'ont pas changé d'une génération à l'autre. C'est toujours le même conflit, la même anarchie de croyances et d'opinions.

A qui la faute ? Pas à la jeunesse sans doute, car à cet âge on n'a pas eu encore le temps de se faire à soi-même une âme, on est toujours le disciple de quelqu'un, mais au milieu dans lequel elle vit et dont

elle subit l'empreinte, dont elle partage l'agitation avec l'avide curiosité qui la caractérise. Elle ne voit partout, à l'école aussi bien qu'au foyer domestique, en politique, en morale, en religion, que problèmes soulevés, sans qu'aucune solution s'impose à la masse des intelligences. Livrée par sa vitalité même à toutes ces discordes, la jeunesse devait fatalement se heurter et se morceler.

Mais comment faire cette constatation sans tristesse ? Le premier élément de la force d'un peuple, la première condition de sa prospérité au-dedans, et de sa force d'expansion au-dehors, n'est-ce pas l'union morale de ses enfants ? Si nous rêvons d'anarchie ou de ce qui la suit d'ordinaire, du despotisme, il n'y a plus qu'à se croiser les bras et à laisser faire le temps. Encore quelques générations, et la France n'aura plus d'unité morale, de cohésion ni d'homogénéité. A un prolétariat beaucoup plus instruit de ses droits que de ses devoirs, et syndiqué, elle n'aura plus à opposer que des classes intelligentes et instruites coalisées peut-être momentanément par les intérêts, mais qui ne seront réunies par aucun lien vraiment durable et fécond, par la communauté d'aucune foi, d'aucune vue supérieure, d'aucun idéal ; poussière d'individus destinés à être submergés par le torrent débordé de la foule, ou tout au moins tyrannisés par une poignée de sectaires qui les auront domptés.

Si nous voulons que la France existe, qu'elle dure en dépit de ses ennemis du dehors et du dedans, et qu'elle soit habitable pour tout le monde, il faut, après avoir constitué par l'école une élite intellectuelle et morale, lui créer des tendances communes par l'infusion, sur les points essentiels de la vie sociale, d'une manière commune de penser

et de sentir, il faut lui inculquer de bonne heure un idéal public commun. Cet idéal doit être, en même temps que positif et précis, assez large pour que le plus possible d'opinions particulières aient la faculté de s'y mouvoir à l'aise. Etant donnés le nombre et la diversité des pièces dont se complique la machine sociale, il faut que le principe d'action soit choisi assez près du centre et de l'âme même du mécanisme pour qu'il puisse communiquer le mouvement à tous les points et dans toutes les directions.

Or ni l'Art, ni la Science, ni telle religion, ni telle philosophie, ni tel parti, ne saurait à bon droit s'attribuer en France, actuellement, cette puissance et cette universalité. Seul l'idéal auquel j'ai fait allusion en dernier lieu, seul le patriotisme français a chance de devenir celui de tout le monde; il est celui, dans tous les cas, qu'on a le droit d'imposer à tout le monde sans violation de la liberté. Et encore patriotisme est un mot vague, désignant moins des idées arrêtées qu'un état purement sentimental. C'est nationalisme qu'il vaudrait mieux dire et que disent en effet quelques-uns — en trop petit nombre — de ces jeunes gens. Je me figure qu'on pourrait résumer ainsi leur pensée :

« Nous nous sommes donné comme but la lutte pour la nation française, qui n'est ni une abstraction, ni une vision d'idéologue, mais proprement la race latine avec tous les caractères dont elle est faite chez nous, la clarté, le bon sens, le goût, la sociabilité, la générosité, le libéralisme, avec des mœurs et des croyances traditionnelles.

« Le nationalisme plonge ses racines dans le passé. Nous aimons à sentir notre solidarité avec les ancêtres. Nous voulons nous maintenir dans le courant continu de la tradition nationale, qui remonte plus

haut qu'une centaine d'années, nous voulons puiser force et orgueil à méditer notre vieille histoire de France, la plus glorieuse de tout l'univers, et à reconstituer notre parenté obscurcie avec les contemporains de Jeanne d'Arc, avec ceux d'Henri IV et de Louis XIV dont nos pères de 89 n'ont été, sur bien des points, que les heureux héritiers. Loin de le renier, nous nous glorifions de ce passé dont il serait si aisé de retrouver plus d'un filon dans notre présent.

« Mais le nationalisme regarde l'avenir. Il a le culte du passé sans en avoir la superstition. Instruits que l'évolution est la loi des sociétés comme de toutes choses, nous entendons bien ne pas nous entêter à des états et à des formes usés ; nous voulons conserver l'héritage de nos pères, mais avec la ferme intention de le renouveler et de l'enrichir par les moyens les plus modernes, — s'appelassent-ils l'impôt sur le superflu, et la libération des Eglises et de l'Etat, — plutôt que de le voir dépérir dans des mains séniles ou passer à des mains étrangères.

« L'unité politique de notre pays est à nos yeux un bien inestimable, une conquête sacrée ; elle est le palladium de notre nationalité, la plus homogène qui soit connue. Mais persuadés comme nous le sommes que l'amour de la grande patrie n'a pas de fondement plus solide que l'amour de la petite, nous voulons travailler à rendre la vie aux éléments communaux et régionaux, nous voulons par une large décentralisation administrative, conforme autant que possible à la nature, ressusciter les *pays* d'autrefois, chacun avec son histoire propre, avec ses libertés et ses coutumes, ses hommes célèbres et ses poètes. Nous n'innoverons pas, nous reviendrons à nos origines, nous reprendrons l'humeur

indépendante des Gaulois et des Francs nos ancêtres, nous nous rattacherons au régime de liberté fédérative qui avec la féodalité chrétienne et l'émancipation des communes a duré cinq siècles, et dont il a fallu les efforts intéressés de la monarchie, de la Convention et de l'Empire pour nous dépouiller.

« En éducation, connaissant notre époque et les idées maîtresses de liberté, d'égalité et de solidarité qui président à son évolution, constatant d'autre part que le règne définitif de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et de la colonisation est advenu, nous sommes prêts à adopter pour nos enfants un enseignement approprié, pourvu qu'il reste inébranlablement fondé sur le culte intransigeant de la patrie, je veux dire sur la fidélité à tout ce qui constitue proprement la nation française, à ses instincts, à ses goûts et à ses aspirations, sans oublier cette vieille morale chrétienne entrée dans nos moelles depuis plus de quatorze cents ans, et dont nous nous sommes constitués les protecteurs en Orient et en Chine par un droit trois fois séculaire, qui doit avoir son prix, si j'en juge par l'acharnement avec lequel l'Italie et l'Allemagne en mendient une part à la Papauté.

« En littérature, nous ne craindrons pas d'admirer les écrivains scandinaves si l'on nous accorde que nous en avons eu dans ces dernières années une vingtaine qui les valaient, et dix ou douze qui leur étaient supérieurs. Surtout nous demanderons que dans les lettres comme dans les arts on nous traduise de préférence, dans leur multiplicité et leur variété infinies, les rêves anciens de la race, les vieilles légendes, le passé toujours vivant et l'âme profonde des petites patries. Nous l'avouons sans honte, nous donnerions beaucoup de Lebrun et de

David pour un Corot ou un Courbet, beaucoup de J.-B. Rousseau et de Ponsard pour un Alphonse Daudet ou un Mistral.

« Enfin le cosmopolitisme lui-même ne nous effraie pas, en ce sens que nous voulons bien ouvrir notre esprit aux souffles fécondants du dehors et vivre de la vie de l'humanité, mais sous la garantie expresse qu'à force d'être européen, notre génie ne devienne pas moins français. Et pour ce qui est de cette entente universelle entre les peuples civilisés dont des déracinés supérieurs nous rebattent les oreilles, nous attendrons, pour nous y préparer, que les peuples civilisés aient fait mine de commencer. »

Reconnaissons-le, messieurs : voilà une foi, un but d'existence, une raison d'agir, voilà un idéal. A supposer qu'il heurte quelques intellectuels, citoyens du monde beaucoup plus que de la patrie française, il a toutes les conditions requises de puissance intime et de largeur hospitalière pour ébranler et séduire la presque universalité de notre jeunesse intelligente et lettrée. Il a tout pour lui puisqu'il satisfait la raison en même temps qu'il exalte la sensibilité. Il s'assimile tous les progrès légitimes, toutes les conquêtes définitives de la société moderne, en même temps qu'il s'accommode des survivances du passé qui sont demeurées des forces vives de la nation.

Jeunes gens, cet idéal est digne de vous. S'il en est, parmi mes lecteurs, auxquels l'art, la science, le plaisir ne suffit pas pour remplir leur vie, ou qui aient perdu l'appui des croyances religieuses et qui cherchent en vain un principe d'action désintéressée, je leur signale celui-là. L'humanité, c'est bien grand ; la famille, c'est trop petit. Oh ! qu'il serait à souhaiter que la patrie, qui est entre les deux, devînt leur passion et leur foi ! Non pas une foi qui

se dissipe en déclamations stériles, mais une foi efficace et qui agisse, peu importe dans quel domaine, dans la politique comme dans les affaires, dans la littérature et dans l'art aussi bien que dans l'enseignement. Immense est le champ d'action ; tous les goûts, toutes les aptitudes peuvent y trouver un emploi. Mais pour distinguer ce patriotisme pratiquant du patriotisme platonique, autant que pour lui tracer un programme net et précis, appelons-le le nationalisme, autrement dit l'effort pacifique pour la prospérité et la grandeur de la patrie dans les données de sa propre tradition. Etre soi-même a toujours été le meilleur moyen d'être quelqu'un.

JACQUES ROCAFORT.

LE VILLAGE

Le village, là-bas, sur le flanc du coteau,
Sourit dans l'air du soir avec ses maisons blanches,
Et dresse vers les cieux, parmi les hautes branches,
Le clocher d'une église et la tour d'un château.

Transparence du ciel ! Sérénité de l'heure !...
Seule, un peu de fumée ondule à l'horizon.
Un mince filet gris sort de chaque maison,
Comme pour révéler sa vie intérieure.

Et la cloche du soir s'ébranle dans la tour,
Et son tintement monte à travers la fumée,
Et l'ombre, à pas de loup, descend sous la ramée,
Comme si l'angelus, hâtait la fin du jour.

Que de cœurs ont battu dans cet humble village !
Que de bonheurs cachés que je ne connais pas !
Que de couples muets sont rentrés, pas à pas,
Par ce même chemin, sous ce même feuillage !

C'est l'heure où les maris, le travail achevé,
Reviennent ; et la paix du soir emplit les âmes.
Ils inclinent le front vers le baiser des femmes.
Et chacun est heureux de s'être retrouvé.

Et l'on s'assemble autour de la table servie.
On se couche dans les grands lits silencieux.
On se lève le matin, du sommeil plein les yeux.
Et c'est là du bonheur, et c'est là de la vie.

Et tous, jeunes et vieux, ont leurs jours de douleurs,
Et le village est plein d'histoires arrivées.
Les peines dont je souffre, ils les ont éprouvées,
Et mes émotions sont pareilles aux leurs.

Ils vivent et mourront dans la petite ville,
Sans vouloir rien de mieux, sans rêver rien de plus.
Ils se signent très bas quand tinte l'angelus,
Sentant confusément veiller le ciel tranquille.

Et voici que s'éteint la dernière rumeur,
S'efface la fumée et se taisent les cloches.
On pourrait ignorer que des maisons sont proches,
Où l'on vit, où l'on aime, où l'on souffre, où l'on meurt.

Et, dans la douce paix que chaque nuit ramène,
Le village, noyé par l'ombre, disparait.
Et je vais partir seul, plein du vague regret
De rester étranger à tant de vie humaine,

ANDRÉ DUMAS

LES MASETS NIMOIS

(suite et fin)

III

INFLUENCE MORALE ET SOCIALE.

Le maset et l'hygiène physique et morale. — Témoignages de Mgr Besson et de M. Causse. — Le maset et la question sociale. — La petite propriété. — L'abbé Lemire et les « jardins ouvriers ». — Pourquoi y a-t-il si peu de socialistes à Nîmes? — Pour le maset, le socialisme, c'est l'ennemi !

Le Vedel-Tartarin de M. Gazay revient à plusieurs reprises sur les services hygiéniques que lui rend sa chère maisonnette des garrigues. On y trouve, dit-il,

L'espace pour aller, venir en liberté,
La paix, la solitude, et surtout la santé.

Ce point de vue, qui est très vrai, a inspiré à un autre chantre du maset, M. Bard, des strophes languedociennes d'une poésie très mélodieuse et très douce : malheureusement, de cette poésie il ne reste presque rien dans la traduction française :

Dinc un frés e poulit maset,
Fai bon d'ana faire un raset,
Peneja si verdis andano ;

Ie bèure un aire perfuma,
Après aguedre bèn trima
Li sièi long jour de la semano.

Siegue en ivèr, siegue en estiéu,
Lou cor se i'alargo... On reviéu
En faci la bello naturo !
Dins li broundo, lis auceloun,
De longo trason de cansoun :
L'auréto, ajouguido, murmuro.

Uno armounio sènso fin,
Un bresihamen mistoulin
Que vous frusto emé si caresso,
Que faï fuge l'aspre soucit,
E vous barbèlo de plasi
Coume un sounge empli de proumesso.

Ah ! lou dimenche on es urous
De saboura'n moumen tant dous
Liuen de l'envejo que maussigo !...
Liuen d'un mounde ipoucrite e fau,
On atrovo eici lou repaus :
La franco amista vous religo !

E l'on i'a lou cor linde e gai,
E mens grèu l'on sentis lou fai
Que perfés vous quicho e vous plego.
L'on ris, e i'a rés de malaut ;
On manjo, on bèu coume de trau ,
I mege, a si drogo on fait lego.

Dans un frais et joli maset — Il fait bon aller promener ; — On y foule des allées verdoyantes, — On y boit un air parfumé, — Après avoir bien travaillé — Les six longs jours de la semaine.

Soit en hiver, soit en été, — Le cœur s'y épanouit... et l'on revit — En face de la belle nature ! — Dans les branches les

oiseaux — Modulent leurs tendres chansons ; — La brise, joueuse, murmure.

C'est une harmonie sans fin, — Une mélodie gracieuse, menue et charmante — Qui vous effleure de ses caresses ; — Qui met en fuite les âpres soucis, — Et vous fait tressaillir de plaisir, — Comme un songe plein de promesses.

Ah ! le dimanche on est heureux — De savourer un moment si doux — Loin de l'envie qui mord, — Loin d'un monde hypocrite et faux ; — Là on trouve le repos ; — La franche amitié vous unit !

Et le cœur est limpide et gai, — Et moins lourd on sent le fardeau — Qui parfois vous écrase et vous ploye. — On y rit, et personne n'est malade ; — On mange, on boit comme des trous ; — On s'y moque du médecin et de ses drogues !



L'hygiène morale trouve aussi son compte dans la fréquentation du maset. M. le chanoine Delfour le dit avec beaucoup de raison dans son étude si intéressante et si savoureuse sur notre La Fontaine languedocien, Bigot, il n'existe peut-être pas en France, à l'heure qu'il est, une coutume plus morale, plus noble, au sens antique du mot, plus digne d'un peuple libre, que celle qui tous les dimanches fait émigrer tant de Nimois vers leur maset. C'est dans ce cadre qu'il faut placer ce travailleur méridional, à la fois si honnête, si libre et si fier, dont M. Alphonse Daudet a parlé jadis avec une sympathie émue, c'est dans ce cadre qu'il faut le voir, tel que nous l'a dépeint M. Bigot,

...... sur la terrasse assis
Humant la carthagène et fumant la bouffarde.

Ce point de vue philosophique et moral n'avait point échappé à M. Causse qui le présente avec l'*humour* dont il est coutumier.

«Le maset est une institution essentiellement morale et civilisatrice.

Il fait diversion aux rudes travaux de l'atelier, aux préoccupations absorbantes de la vie.

C'est un préservatif puissant contre les entraînements du cabaret, contre l'absinthe, liqueur détestable, et le vermouth doré qui ne vaut guère mieux.

C'est un affluent considérable de la caisse d'épargne : on économise là ce qu'on ne dépense pas ailleurs.

L'escargot rustique, le lapin du crû, les figues sèchées au soleil impriment des habitudes de frugalité et de sobriété.

La jeune fille est moins exposée à glisser dans des sentiers raboteux, protégés par une double haie d'iris aux fleurs bleues, que sur les bords argileux et trop ombragés de notre vieux Vistre.

Un collecteur d'impôts, aujourd'hui en retraite, qui avait approfondi la théorie de son art, me disait un jour que le propriétaire de Maset payait très régulièrement ses contributions de toutes natures. C'était assurément le plus bel éloge qu'il pût faire du maset et de son propriétaire.

L'homme qui paie bien ses impôts, qui anticipe sur les douzièmes échus, est, avant tout et par dessus tout, un bon citoyen. Le *Moniteur universel*, cette grande pancarte à vingt-quatre colonnes, qui a tant varié depuis septante ans, n'a jamais varié là dessus. »

Mgr Besson, d'éloquente et littéraire mémoire, a célébré à son tour les bienfaits moraux du maset dans ce fameux mandement sur les Courses de taureaux, que les *aficionados* nimois ne lui ont jamais pardonné, et qui lui valut, de la part de la *Société protectrice des animaux*, une médaille dont on s'a-

musa beaucoup à l'époque, lui tout le premier, du reste. Après avoir protesté contre la « cruauté de ces spectacles païens », il ajoutait : «J'entends des publicistes vous excuser en disant qu'il vous faut des plaisirs, et que le dimanche vous pèse. Ah ! donnez-vous les donc ces plaisirs qui reposent et qui délassent, et personne ne les bénira d'un meilleur cœur que le cœur de votre évêque. Ces plaisirs purs et chrétiens, mais qui donc les connait mieux que vous ?Qui a moins besoin que vous des jeux publics, des arènes et de l'amphithéâtre ? Lorsque nous montrons aux étrangers ces villas, ces maisonnettes, ces abris de verdure et de fleurs, ou plutôt, pour parler la langue du pays, ces « masets » presque sans nombre qui peuplent vos coteaux: «Voilà, leur disons-nous, l'asile sacré que nos catholiques de Nimes fréquentent le dimanche ».

Prenant ensuite son pinceau aux riches couleurs, l'évêque littérateur nous fait du maset une peinture dont quelques traits sont bien un peu forcés. L'art y embellit beaucoup la nature. Tel quel,le tableautin a son charme, et aussi sa leçon.

« Ce toit enfumé ne couvre qu'une chambrette où se prépare un humble et frugal repas. Mais au devant s'étend une pelouse peuplée d'amandiers où l'on compte autant de fruits que de fleurs, d'oliviers qui gardent jusqu'à la fin de l'automne leur douce récolte. Là viennent, dans la soirée, respirer et se reposer nos bonnes familles chrétiennes.

« La mère vague aux soins du ménage, le père compte les fruits de son petit domaine, les enfants s'exercent à la course ou au jeu de boules sous le regard de leurs parents. Vous les rencontreriez, après les vêpres, portant au bras le repas du soir et prenant le chemin de leur chère maisonnette. Vous

les verriez rentrer dans la ville, après le coucher du soleil, d'un air serein, d'un pas joyeux, montrant dans leur démarche et dans leur regard l'assurance modeste d'une conscience tranquille ; et le travail de la semaine recommencera le lundi sans peser à cet humble ménage, parce qu'il a joui de la prière et de la liberté du dimanche, parce qu'il a goûté le repos de son maset entre l'olivier et le figuier qui en ombragent les murs. « Peuple heureux ! me répond l'étranger ; puisse-t-il jouir longtemps de son bonheur ! Heureuse ville, si elle garde toujours ces mœurs simples, ces habitudes chrétiennes, si elle ne connaît jamais que le chemin de l'église, de l'atelier, de l'école et de la maison des champs ! »

* * *

Après ça, mes braves Nimois, après tout ces avantages du maset, si quelqu'un vous blame ou vous « blague » au sujet de votre passion favorite, il a bien tort. Pour mon compte, au risque de tomber dans le *Tartarinisme*, je suis pour Vedel, et je crie : Vive le maset ! encore plus fort que lui, parce qu'il y a un autre aspect du sujet qui me tient grandement à cœur, et sur lequel je veux insister longuement. Ce sont les rapports du maset et de la question sociale.

Singulier rapprochement, dira-t-on. Qu'est-ce qu'il peut bien y avoir de commun entre ces deux objets ?

On ne s'attendait guère
A voir du « social » en cette affaire.

La voilà bien , ajouteront quelques grincheux, cette tendance qu'on a aujourd'hui à mêler à tout la question sociale. Tout le monde veut la résoudre, et

chacun a sa théorie, son système, sa recette. C'est une manie, un genre, une pose, une plaie. La question sociale par ci, le problème démocratique par là. Vous ne pouvez pas déplier un journal, découper une revue, ouvrir un livre sans rencontrer ce sujet traité sous une forme ou sous une autre. Vous vous cassez partout le nez contre cette vision obsédante. Ah ! mais, non ! c'est énervant à la fin ! D'abord il n'y a pas de question sociale. Gambetta l'a dit, tous les « bourgeois » le pensent, et Dieu sait si les « bourgeois » sont nombreux dans toutes les classes de la société. Et ensuite, à supposer qu'elle existe, c'est bien assez de rencontrer en ville cette rebarbative personne, mais qu'elle nous laisse aller en paix à la campagne. De grâce, qu'elle ne nous suive pas jusqu'au maset !

Eh bien ! oui, prenez en votre parti bourgeois antidémocrates, ou plutôt soyez en bien heureux, — je vais vous dire pourquoi — la question sociale a sa place au maset. Apprenez que le maset offre un remède efficace à cette agitation démocratique dont s'inquiète votre égoïste quiétude. Apprenez que le jour où tout le monde aurait un maset, il n'y aurait plus de socialistes.

C'est bien facile à comprendre. Un « masetier » est un petit propriétaire. Or, un propriétaire, si petit soit-il, ne sera jamais un « partageux. » On n'est, en général, partageux que du bien des autres, jamais du sien propre. Prenez un ouvrier, quel qu'il soit. Du jour où il possèdera le moindre immeuble, n'ayez crainte qu'il prête l'oreille aux utopies collectivistes. Il s'attache à ce coin de terre arrosé de ses sueurs, à cette maisonnette aux murs de laquelle sont suspendus les souvenirs de sa vie

intime, où il retrouve, écrite pierre à pierre, l'histoire de ses souvenirs de famille.

Un poète contemporain a chanté

> Cet amour profond et vainqueur
> Qui d'un coin sacré de la terre
> Fait un lambeau de notre cœur.

Et qui ne connaît l'apostrophe célèbre de Lamartine :

> Objets inanimés, avez-vous donc une âme
> Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?

Non, les choses n'ont pas d'âme : mais elles tiennent à notre âme. Nos joies et nos douleurs s'accrochent à leurs angles, rient ou pleurent dans leurs facettes. Nous les aimons comme une part de nous.

L'abbé Lemire parle quelque part, dans un de ses discours, de ces deux charmeuses éternelles de l'humanité, la terre et la maison : la terre bonne et féconde avec sa corbeille de fleurs et de fruits ; la maison, douce et rêveuse, avec son vitrage qui reflète l'âtre de la famille. Ces deux charmeuses sont aussi deux bienfaitrices.

Les avantages de la petite propriété, au point de vue moral et social, sont incontestables. L'individu y trouve une garantie d'indépendance, de sécurité et de moralité, un stimulant pour l'esprit d'ordre et d'économie, pour les habitudes de travail et de ténacité. Son influence moralisatrice et salutaire s'exerce surtout vis-à-vis de la famille, à laquelle elle fournit une base durable au point de vue purement économique. C'est par elle qu'on peut empêcher la scission de l'humanité en deux classes, scission qui entraîne fatalement l'asservissement des petits aux

grands. On sait le rôle des États-Tampons destinés à empêcher le contact immédiat des nations rivales. La classe des petits propriétaires est appelée à jouer le même rôle dans la lutte que les convoitises et l'envie des prolétaires soulèvent contre l'orgueil et la vanité des puissants.

Oh ! les meneurs socialistes le savent bien ! Où recrutent-ils le plus de partisans ? Dans la grande industrie, c'est-à-dire là où le prolétariat vagabond, sans feu ni lieu, est le plus développé. Où rencontrent-ils le plus de résistance ? C'est, d'une part, dans les régions les plus chrétiennes, de l'autre dans celles où il y a le plus d'ouvriers et de petits propriétaires dans l'aisance. Aussi proclament-ils avec Bebel que « pour amener au plus tôt le *chambardement* de la société actuelle, il faut à tout prix maintenir l'ouvrier dans la misère » — « Pourquoi combattez-vous donc avec tant d'acharnement les sociétés qui tendent à rendre le travailleur propriétaire ? » disait-on un jour à un des chefs du socialisme français. — « Parce qu'elles donnent une grande satisfaction à l'ouvrier, qu'elles tuent le mobile de toute révolte, la haine, parce qu'elles nous privent d'un combattant et en font un bourgeois. »

***

La conclusion s'impose, n'est-ce pas ? L'idéal, au point de vue de la conservation sociale, le voici : Faire un propriétaire (oh ! un tout petit propriétaire) de chaque travailleur, et c'est justement l'idéal que réalisent nos chers petits masets nimois.

Diverses œuvres et associations se sont fondées récemment en France sur ce terrain si excellent. Il y a les sociétés d'*habitations à bon marché*, dont

M. Siegfried s'est fait un des principaux promoteurs. « L'idéal social, dit-il, serait que chaque travailleur put avoir sa maison séparée, où, maître chez lui, il pourrait jouir de sa propriété, entouré de sa femme et de ses enfants. » Le sénateur du Havre a fait voter une loi pour favoriser les habitations à bon marché.

Mais il avait été précédé dans cette voie par les « Terrianistes » catholiques,tels que le docteur Lancry, de Dunkerque, qui, dès 1883, déclarait qu'un des points fondamentaux de tout programme social catholique, c'était la réalisation de la petite propriété assurée à tous et insaisissable.

« Les catholiques ont le devoir, dit-il, d'être à la tête de tous leurs concitoyens dans une entreprise aussi bienfaisante et dans une réforme aussi fondamentale. Aux premiers âges de l'Église, la suppression del'esclavage ; au moyen-âge,la suppression du servage ; aux temps modernes, la suppression de la contrainte par corps et l'insaisissabilité des vêtements et des instruments de travail ; au xx[e] siècle, l'insaisissabilité de ce vêtement de pierre qu'est la maison familiale , et de ce refuge de la liberté civique qu'est la petite propriété.

C'est notre patrie, c'est la France qui doit avoir l'honneur de réaliser cette réforme et de la promouvoir dans le monde entier. »

Mais le principal chef du mouvement « terrianistes » en France, c'est M. l'abbé Lemire, fondateur et directeur de la *Ligue du coin de terre et du foyer*. « La ligue a pour but d'étudier, de propager, de réaliser par les moyens en son pouvoir toutes les mesures propres à établir la famille sur sa base naturelle qui est la possession de la terre et du foyer. » Tel est le premier article des statuts.

Oui, me dira-t-on, tout cela est très beau.... en théorie. Mais où sont les réalisations pratiques? Je réponds que, dans cet ordre d'idées, il y a une œuvre éminemment pratique qui grandit chaque jour et s'étend dans toute la France. C'est l'œuvre des « jardins ouvriers. » Prenez la peine, ou plutôt le plaisir de lire la brochure que le docteur Lancry a écrite à ce sujet (1), ainsi que les chroniques hebdomadaires que le même docteur, homme d'esprit autant qu'homme pratique, publie dans la *Justice sociale* de l'abbé Naudet.

Lisez aussi la substantielle brochure où M. Louis Riviére a récemment publié une communication, par lui faite, à la Société d'économie sociale, sur les *Jardins Ouvriers* (54, rue de Seine, à Paris). Vous y verrez qu'au point de vue matériel l'assistance par le travail n'avait pas reçu jusqu'ici de forme à la fois plus aisée, plus saine et plus rénumératrice. Un labeur qui n'exige pas, de celui qui le pratique, un long apprentissage; un labeur qui ne risque point d'encombrer le marché et qui en somme est le plus simple et le premier de tous les travaux humains; un labeur qui donne à l'individu assisté le secours direct, immédiat, sans aucun intermédiaire enfin, puisque l'ouvrier consomme aussitôt le produit de ses fatigues; un labeur qui, pour cinq francs dépensés par le bienfaiteur, apporte aux malheureux trente à cinquante francs de nourriture : tel est, en peu de mots, en considérant l'œuvre au seul point de vue de l'assistance par le travail, le facile et fécond labeur fourni aux besogneux par l'institution des jardins ouvriers.

(1) S'adresser à l'auteur, à Dunkerque.

Et M. Louis Rivière examine aussi, de la question, le côté moral et le côté social, qui n'en sont certes pas les moins importants. La famille réunie, reconstituée autour du petit champ cultivé par tous ; l'utile et charmante émulation entre les détenteurs des divers coins de terre, ambitieux chacun d'obtenir les plus beaux et les plus florissants produits ; le cabaret peu à peu déserté ; l'heureuse influence et la bonne santé du travail agricole, imprégnant les corps et les esprits jusqu'alors étiolés par l'atmosphère épaissie et viciée des usines ou des cités ouvrières ; l'instinct de la propriété et le sentiment du droit imprescriptible que l'on a sur l'objet fécondé de ses sueurs, cet instinct se glissant dans les cerveaux et les vaccinant, s'il est permis d'employer cette comparaison, contre l'envahissement du collectivisme... Tous ces résultats des jardins ouvriers ne sont point des espoirs chimériques, fondés sur une argumentation plus ou moins vaine ; ils constituent des faits prouvés par l'expérience.

C'est surtout à Saint-Etienne, sous l'impulsion d'un jésuite, que l'œuvre s'est développée dans toute son extension, puisque au jardin on a pu parfois ajouter la maison ouvrière bâti par les soins de l'ouvrier lui-même. C'est tout à fait le maset de Nimes.



« Tout le monde propriétaire », tel est donc, à l'heure actuelle, le mot d'ordre de tous ceux qui veulent combattre efficacement le collectivisme. Or, à Nimes, ce mot d'ordre a été depuis longtemps réalisé plus qu'ailleurs, grâce aux masets. De grâce, ne souriez pas, ne me prenez ni pour un Vedel ni pour

un Tartarin. Je vais vous citer des chiffres authentiques qui établissent la supériorité de Nimes à cet égard. De même que la statistique démontre que Nimes est la ville de France où il pleut le plus rarement, la ville du soleil par excellence, — Nice ne vient qu'après,—de même elle prouve que notre ville est celle ou il y a le plus de propriétaires, j'entends de propriétaires ayant une maison occupée par eux seuls. En doutez-vous encore? Lisez ce passage que m'a communiqué un statisticien fort distingué, passage emprunté à une conférence sur la Propriété bâtie, faite à la Société de statistique de Paris, le 17 décembre 1890, par M. Émile Boutin, et reproduite par le *Journal de la Société Statistique de Paris* (1) p. 235 : « *Maisons occupées par le propriétaire seul.* — Les maisons occupées par le propriétaire seul représentent, pour l'ensemble de la France, 56 0/0 du nombre total des maisons ; mais cette proportion est loin d'être la même sur tous les points du territoire : elle s'abaisse progressivement au fur et à mesure que la population des localités s'accroît, et de 63 0/0 qu'elle atteint dans les communes rurales, elle descend à 15 0/0 et au-dessous dans quelques grandes villes. Parmi les villes d'une population supérieure à 30,000 habitants, la ville de Nimes, grâce aux petites maisons de campagne ou *Mazets* construites dans sa banlieue, est celle qui renferme le plus grand nombre de maisons occupées en totalité par leur propriétaire (49 p. 100).

Et voici comment s'est produite cette situation privilégiée de la ville de Nimes. Je tiens les détails que je vais donner d'un vieux Nimois très au courant des mœurs et de l'histoire de sa ville natale. La

(1) Trente-deuxième année, 1891, p. 235.

population a toujours été ici une population de petits travailleurs : l'agglomération ouvrière, cette pourvoyeuse de l'armée des sans famille et des sans patrie, n'existe pas chez nous. C'est pour cela sans doute que nous avons si peu de socialistes proprements dits. Il y aurait plutôt des anarchistes, si les idées révolutionnaires arrivaient à pénétrer dans le peuple. Les cordonniers, par exemple — et Dieu sait s'il y en a dans certains de nos faubourgs — les cordonniers ne sont pas socialistes ; ils vivent trop isolés : le jour où ils cesseraient d'être chrétiens, ils seraient anarchistes..... et ils n'iraient plus au maset ! !

Avant que le développement et le perfectionnement du machinisme eut tué la main d'œuvre dans beaucoup d'industries, il y avait à Nimes toute une population de tafetassiers ou tisserands, de passementiers ou *débassaires*. Ceux-ci fabriquaient dans leurs maisons respectives pour le compte des patrons établis dans la ville. Or voici ce qui arrivait souvent. L'ouvrier honnête et laborieux allait trouver son patron et lui disait : « *Volé basti ma demurança*, je veux me bâtir une maisonnette qui m'appartienne. Mais, quoique j'ai fait quelques économies, mes fonds ne sont pas suffisants. Faites moi une avance d'argent que je vous rendrai peu à peu. » Le patron avançait les fonds et retenait ensuite sur la *paye* de son ouvrier une somme plus ou moins forte, jusqu'à libération complète. Ou bien, d'autrefois, l'ouvrier, s'il n'était pas assez riche, empruntait pour bâtir sa *démurança*, et s'engageait à payer une rente. Il y a encore quelques maisons de nos faubourgs qui sont dans ce cas. Si le docteur Lancry, dont j'ai parlé, lit jamais ces lignes, il sera ravi de voir qu'à Nimes on a réalisé depuis longtemps quelques-unes des idées

qu'il préconise avec tant de verve et d'esprit, chaque dimanche, dans la *Justice sociale ;* il murmurera dans sa barbe que le pays de Tartarin a du bon.

La plupart des maisons basses, n'ayant qu'un rez-de-chaussée, rarement un premier, qu'on trouve en si grand nombre dans certains de nos faubourgs, ont été construites de cette façon là par des travailleurs. C'étaient des masets, mais habités tout le temps par leurs propriétaires. Ces masets se sont multipliés autour de la ville au point de former des rues. Encore aujourd'hui certains masets construits sur les collines nimoises ne sont pas seulement des maisonnettes de campagne, mais des foyers ou la famille réside habituellement.



Alphonse Daudet a décrit admirablement ce coin de Nimes dans les *Rois en exil.* Qui ne connaît Élysée Méraut, le royaliste ardent et entêté de l'Enclo-Rey, avec sa devise : *Fides, spes*, un des types les plus vrais et les plus vivants créés par le grand romancier nimois. Or, « lors qu'Élysée Méraut pensait à son enfance, — il y pensait souvent, car toutes les impressions fortes de sa vie étaient là, — voici régulièrement ce qu'il voyait : une grande chambre à trois fenêtres, inondées de jour et remplies chacune par un métier Jacquart à tisser la soie, tendant comme un store actif ses hauts montants, ses mailles entre-croisées sur la lumière et la perspective du dehors, un fouillis de toits, de maisons en escalade, toutes les fenêtres également garnies de métiers où travaillaient assis deux hommes en bras de chemise, alternant leurs gestes sur la trame, comme

des pianistes devant un morceau à quatre mains. Entre ces maisons, de petits jardins en ruelle grimpaient la côte, jardinets du Midi brûlés et pâles, arides et privés d'air, pleins de plantes grasses, de « cougourdiers » montants, et que de grands tournesols larges épanouis vers le couchant, avec l'attitude penchée des corolles cherchant le soleil, remplissaient de l'odeur fade de leurs graines mûrissantes, odeur qu'après plus de trente ans Élysée croyait sentir encore quand il pensait à son faubourg. Ce qui dominait cette vue du quartier ouvrier bourdonnant et serré comme une ruche, c'était la butte pierreuse sur laquelle on l'avait bâti et quelques vieux moulins à vent abandonnés, anciens nourriciers de la ville, que l'on conservait pour leurs longs services, dressant là-haut le squelette de leurs ailes comme de gigantesques antennes brisées, et laissant se détacher et fuir leurs pierres dans le vent, le soleil et l'âcre poussière du Midi. Sous la protection de ces moulins ancêtres s'étaient gardées là des mœurs et des traditions d'un autre temps.

Toute la « bourgade », — on appelle aussi ce coin de faubourg « l'Enclos-Rey »,—était, elle est encore, ardemment royaliste, et dans chaque atelier, on trouvait pendu à la muraille, bouffi, rose et blond, les cheveux longs bouclés et pommadés avec de jolies lumières sur leurs boucles, le portrait, — à la mode de 1840, — de celui que les bourgadiers nommaient familièrement entre eux « lou Goï » (le boiteux). Chez le père Élysée, au-dessous de ce cadre, il y en avait un autre plus petit, où se détachait, sur le bleu d'une feuille de papier à lettre, un grand cachet de cire rouge avec ces deux mots :

« *Fides, spes* » en exergue, autour d'une croix de Saint-André.

« De sa place, en faisant aller sa navette, maître Mérault voyait le portrait et lisait la devise « foi, espérance...... », et sa large face, aux lignes sculpturales, vieille médaille frappée sous Antonin, qui avait elle-même le nez aquilin et les contours arrondis de ces Bourbons qu'il aimait tant, se gonflait, s'empourprait d'une forte émotion ».

Reboul a tracé lui aussi, le portrait du *débassaïre*, du tafetassier nimois logé dans sa maisonette, y vivant honnêtement et joyeusement. C'est encore dans une de ces pièces languedociennes que le cher et grand poète appelait « Mi brouquéto » et dont le titre est : *Meste Matiéu.*

Aoutri-fès, din l'Enclaus de Rèi
Un ome d'uno espèci raro
Vivié. — Lou bon Dièu, de sa caro
Aurié pougu n'en faïre sièi.
Soun ferrat d'aigo, sa bouteïo,
Li boutèl nus dédin l'estiéu :
Qu'èro drole mèste Matiéu,
Can soupavo souto sa treïo !

Pichot fabricant de débas,
Gai, sougnous e bon travayaïre,
Fasié pas de grossis affaïre,
Mai fasié de bon cacalas !
Manjant de bla, manjant de seïo,
Avié fa soun nis fiéu à fiéu :
    Qu'èro drole, etc.

N'éro pa, coumo tan de gènt :
Riche fourrèu e tristo lamo.
Pensavo à pas perdre soun amo,
En pensant à gagna d'argènt.

De tout lou bèn qué sé soureïo,
Désiravo pas que lou siéu :
Qu'èro drole, etc.

Marida, séns enfant, disié
A si nébout que l'entouravon :
— Se de malur vous arribavon,
Fraudés pas vosti creancié.
Dounas jusqu'à vostis auréio
Avant de moustra voste quiéu :
Qu'èro drole, etc.

Autrefois, dans l'Enclos-Rey, — un homme d'une espèce rare — Vivait. Le bon Dieu, de sa corpulence, — Aurait pu en fabriquer six. — Avec sa cruche, sa bouteille, — Les mollets nus pendant l'été, — Qu'il était drole, maître Mathieu, — Pendant qu'il soupait sous sa treille.

Modeste fabricant de bas, — Gai, soigneux et bon travailleur, — Il ne faisait pas de grosses affaires — Mais il faisait de bons éclats de rire.—Mangeant du blé, mangeant du seigle, — Il avait fait son nid petit à petit :— Qu'il était drole, etc.

Il n'était pas comme bien des gens, — Riche fourreau, et triste lame. — Il pensait à ne pas perdre son âme, — En pensant à gagner de l'argent. — De tout le bien qui est au soleil, — Il ne désirait que le sien : — Qu'il était drole, etc,

Marié, sans enfants, il disait — A ses neveux qui l'entouraient : — Si quelque malheur vous arrive, — Ne trompez jamais vos créanciers. — Donnez jusqu'à vos oreilles— Avant de montrer votre ...... — Qu'il était drole, etc.

J'ajoute que le plus souvent, aujourd'hui, à tort ou à raison, plutôt à tort, je crois, on préfère à Nimes être locataire d'un appartement en ville, et propriétaire d'une maisonnette à la campagne.

***

Qu'il s'agisse d'un maset dans les faubourgs, ou d'un maset en pleine garrigue, ce maset a un enne-

mi implacable, mortel, c'est le socialisme. Savez-vous, en effet, chers masetiers nimois, ce que veulent les socialistes ? Oui, n'est-ce pas ?......... Un peu trop vaguement peut-être. Demandez-le à Jaurès, qui le sait, lui, quoiqu'il ne le dise pas toujours nettement, ce vil opportuniste du socialisme. Il l'a dit pourtant. Ce que veulent les « socios», c'est « un changement dans le régime de la propriété par la socialisation des moyens de production, entre autres de la terre, des batiments et des maisons. La nation deviendrait propriétaire de tous les capitaux, mines, usines, terres et habitations. L'Etat s'emparerait de tous les biens et les partagerait entre nous tous selon certaines règles sur lesquelles, du reste, on ne nous a jamais bien fixés. Dans l'ordre socialiste personne ne serait plus propriétaire de son champ, de sa vigne, de sa demeure, c'est la collectivité qui serait seule propriétaire.

Vous voyez ça d'ici, Messieurs les masetiers ! Le jour où se lèvera sur le monde le soleil radieux et fécond — Oh ! oui fécond, surtout — du socialisme enfin triomphant, voici le spectacle qu'il éclairera. Toutes les terres, tous les masets feront retour à l'Etat,au Gouvernement qui en disposera à son gré. Le Gouvernement s'appellera Jaurès ou Faberot, Jules Guesde ou Chauvin, n'importe. Il nommera des commissaires chargés de la répartition du travail et des produits du travail. Ce sera quelque chose comme l'organisation du travail des Hébreux sous le baton des Egyptiens. Tel est le Paradis enchanteur du socialisme qui est destiné à remplacer plus tard l'Enfer capitaliste d'aujourd'hui.

Dans ce Paradis, il y aura encore des masets, peut-être, mais à coup sûr il n'y aura plus de masetiers, plus de propriétaires de ma sets.

Ce sera tout de même drôle. Comment les choses vont-elles se passer ? Les quelques doctrinaires nimois du collectivisme seraient bien aimables de nous le dire. Les commissaires de l'Etat ou de la Commune, de la Collectivité, quoi ? iront-ils chaque dimanche, ou même chaque jour, se poster sur tous les chemins qui conduisent aux Garrigues, pour indiquer à chacun le maset où il devra se rendre, qu'il devra soigner cette fois là ? ... Non, sans doute, ce serait légèrement compliqué. On devra plutôt aller à la Mairie demander un « bon de maset » comme on demande un bon de pain ou de légumes. De plus, les masets ne se ressemblent pas. Et de même qu'on peut se demander qui donc, en ville, occupera les premiers étages des maisons, et qui les mansardes, la même question se pose pour la campagne. A qui les villas ? Et à qui les capitèles ?

Il y aura donc des «classes»,ces horribles classes que les socialistes doivent abolir.

Ce n'est pas tout. Que deviendront les fruits récoltés dans les enclos et les dépendances des masets ? Nul ne pourra se les approprier. Y songez-vous ? L'appropriation personnelle est une de ces abominations que le collectivisme doit effacer de la surface du monde. Tout sera mis en commun, et les commissaires (toujours les commissaires) ! feront le partage à chacun des membres de la communauté. Pauvres chers enclos de nos chères maisonnettes, vous qu'on soigne avec tant d'amour, que deviendrez-vous au soir du grand chambardement ? Comme vous serez mal entretenus, mal cultivés le jour ou vous n'aurez plus de propriétaires ? Votre ennemi Jaurès a cité un jour à la Chambre ce proverbe arabe : « Le champ dit à son maitre : montre moi

souvent ton ombre.» Que dira-t-il quand il n'aura plus de maître, de vrai maître ? Car, quand tout le monde est maître, c'est comme si personne ne l'était.

Ceci me remet en mémoire une anecdote piquante qui s'est passée à St-Étienne. Le Père jésuite qui s'occupe des *jardins ouvriers* reçut un jour une demande de concession de la part d'un ouvrier connu pour ses idées socialistes et collectivistes. Le Père l'admit. A quelque temps de là, il le rencontre travaillant sa terre. « Bonjour, mon ami ; on va bientôt faire la récolte ? — Oui, Père, j'ai même commencé. — Allons, c'est bien. Les voisins vont faire la leur ; puis on mettra toutes les pommes de terre ensemble. Le Conseil fera autant de tas qu'il y a de familles, et en donnera une part à chacune. » Notre homme ouvrait de grands yeux. « Qu'est-ce que vous dites-là, Père ? Je pensais que tout cela était à moi. — Mais, mon ami, ne sommes-nous pas tous frères ? Et parce que nous sommes tous frères, ne faut-ilpas que tout soit mis en commun ? Et puis il y a le plaisir de faire plaisir aux autres. — Sans doute, sans doute, mais enfin, j'ai de plus belles pommes de terre que le voisin (il disait vrai) ; pourquoi y aurait-il droit ? Je pensais que je travaillais pour moi. — Mais, mon brave homme, vous vous dites socialiste ; et vos socialistes veulent que tout soit à tous : l'État fait les parts : ici l'État, c'est le Conseil. — Comment ! ils disent ça, les socialistes, mais alors je n'en suis plus ! » Cette anecdote, qui est absolument authenthique, ne laisse pas d'être instructive.

*
* *

Oh ! je sais bien ce que quelques uns pourront me répondre, c'est que dans l'établissement du régime

collectiviste on ne touchera pas à la « petite propriété. » Pendant longtemps les théoriciens et les hableurs du socialisme ont réclamé la nationalisation de toutes les terres et de tous les biens sans exception. Mais les politiciens du parti se sont bien vite aperçus que cette dépossession ne souriait guère aux neuf millions de français qui possèdent quelques immeubles au soleil. Ils se sont alors empressés de changer de langage et de dire aux petits propriétaires : Rassurez-vous : nous ne toucherons pas à votre champ, à votre maisonnette. Nous n'en voulons qu'aux gros capitalistes et aux grands propriétaires, mais pour nous la « petite propriété » sera sacrée. Vous, en particulier, Messieurs les masetiers, soyez en paix, on ne vous prendra pas votre capitèle. »

Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille, répondra le masetier, comme le paysan. Où commence et où finit la petite propriété ? A quel degré ferez vous la coupure ? Vous prendrez, n'est-ce pas, les villas, et vous laisserez les capitèles. Mais où finit la capitèle et où commence la villa?

Qu'il s'agisse, du reste, du petit propriétaire comme du grand, son droit, dans votre système, changera de nature. « Vous confisquez la grande et vous respectez la petite » dites-vous. Soit ! C'est là un fait, un fait qui dépend de votre volonté ! Moi, petit propriétaire, moi masetier, je ne conserve plus ma propriété qu'en vertu d'une décision de l'autorité publique, je garde mon titre, mais ce titre change de caractère ; je ne suis plus propriétaire qu'en vertu d'une délégation de la collectivité.

Vous m'assurez que vous ne me prendrez pas mon lopin de terre, mon maset : grand merci ! Vous

êtes bien bons! Mais qui me dit qu'on ne le prendra pas plus tard ? Sais-je à quel taux s'arrêtera la confiscation ? Le savez-vous vous-même ? Et si, par mon labeur, par mon intelligence, par mon économie, j'arrondis mon domaine, si je veux, comme Vedel, acheter la vigne de mon voisin pour agrandir mon maset, de quel droit viendra-t-on me dire : « Halte-là ! Tu n'iras pas plus loin ».

Donc, toutes ces avances des politiciens socialistes aux petits propriétaires, ce sont des trompes l'œil, ce sont des « pièges à paysans ». Ce socialisme opportuniste est une amorce pour la pêche des suffrages, un miroir à alouettes pour la chasse aux électeurs. C'est du charlatanisme. Un de ces hableurs, parlant un jour justement de la petite propriété, l'appelait dédaigneusement un « haillon de propriété ». S'il y avait eu là quelque masetier de Nimes, il lui aurait dit avec Molière :

Guenille, si tu veux, ma guenille m'est chère.

Ainsi que le dit M. Paul Deschanel, ce que le paysan aime dans son lopin de terre, — et j'ajoute ce que le Nimois aime dans son maset, — c'est ce qu'il y a mis de lui-même, c'est ce que son père et son aïeul y ont mis avant lui ; c'est leur travail, leurs vertus, leurs joies et leurs douleurs, tout ce qu'il y a de meilleur et de plus sacré en eux, tout ce qui fait la dignité et l'honneur de l'homme. Et c'est pour cela que sur la plus humble chaumière et la moindre capitèle rayonne un reflet d'idéal.

Ces nobles idées, un félibre nimois les a, lui aussi, éloquemment exprimées dans une pièce languedocienne intitulée : *La Capitèlo de moun Grand*, que je veux citer en finissant cette étude, ainsi qu'une

autre pièce de poésie fort bien tournée. Celle-ci est de notre Bigot, et elle est en français :

LA CAPITÈLO DÉ MOUN GRAN

I

Lou jour qué moun gran mourigué,
Pouden ié rendr aquel oumagé,
Sian très, à chacun nous fagué
Nosto par de soun héritage.
Douné l'oustaoü à Madèloun
La téro ségué per Adélo.
Coum' éré soulé de garçoun
Mé réservè sa Capitèlo.

II

Mé digué : Jan, la soignaras :
L'aguéré de mon paouré péro
Counservo la tan que vioüras,
Ero moun bonur sus la téro.
A la voulounta de moun gran,
Ou liu de mé moustra rébélo,
Iė proumétéguér' en plouran,
Qu'ourieï soin dé sa Capitèlo.

III

Despieï sa mort souventi fés,
S'aï un moumen din la journado,
Per mantèné ce qu'aï promés,
Vité ié faoü un escapado.
Au printèn quand lou dous zéphir,
Carresso la fieuo nouvelo,
De moun cur lou pu gran désir,
Es d'estré din ma Capitèlo.

IV

Lou dimenché quand faï beu tén,
Après uno bono semano

A moun bonur manquo pàren,
Sé mé ié trov'en bé ma jano.
Ou can dou roussignaou joïous,
Uni coumo dos tourtourélo
Nous endormissen touti dous,
A l'oumbro de ma Capitèlo.

V

De moun gran aï toujour agu
L'oucasioun dé mé fairé gloiro,
Touté li qué l'an counégu
Rendoun ounou à sa mémoiro ;
Ero cita per lis ancien
Coum' un travaïadou modèlo
Ian entendu diré souvent :
Après mon Diou, ma Capitèlo.

VI

Mi chers amis, se coumo ïoü
Un jour fasés mémo proumesso,
Mantonés, la car davan Dioü
L'ounou vaou maï que la richesso ;
Yoü es un ben rare trésor ;
Sé saves ié resta fidélo,
Coumo moun gran quand sérés mor
Ourès lou ciel per Capitèlo.

Traduction.

LA CAPITÈLE DE MON GRAND-PÈRE

I

Le jour où mon aïeul mourut, — Je peux lui rendre cet hommage, — Nous étions trois et chacun eut — Sa juste part de l'héritage. — La maison fut pour Madelon, — Et la terre fut pour Adèle, — Comme j'étais le seul garçon, — Il me donna sa Capitèle.

II

Jean, dit-il, tu la soigneras, — Car je l'eus de ton pauvre père, — Garde-la tant que tu vivras, — C'était mon bon-

heur sur la terre, — A la volonté d'un mourant, — Bien loin de me montrer rebelle : — Sois en paix, lui dis-je en pleurant, — J'aurai soin de ta Capitèle.

III

Depuis sa mort, dans les moments — Qui sont libres, je cours bien vite, — Docile à mes engagements, — Au maset faire une visite, — Au printemps quand le doux zéphir — Berce la verdure nouvelle, — De mon cœur le plus grand désir, — C'est d'être dans ma Capitèle.

IV

Les dimanches de beau soleil, — Après une bonne semaine, — Mon bonheur devient sans pareil, — Avec ma femme que j'emmène. — Au chant du rossignol joyeux, — Heureux de notre amour fidèle, — Nous nous endormons tous les deux — A l'ombre de ma Capitèle.

V

De mon aïeul j'ai toujours eu — L'occasion de me faire gloire. — Tous les Nimois qui l'ont connu — Rendent hommage à sa mémoire, — Il est cité par les anciens — Comme un bon travailleur modèle, — Il disait dans ses entretiens : — Après mon Dieu, ma Capitèle.

VI

Amis, si jamais eomme moi, Vous faites la même promesse, — Tenez-là : pour le divin Roi, — L'honneur vaut mieux que la richesse. — A l'honneur, ce rare trésor, — Gardez une attache éternelle, — Et par là, quand vous serez mort, — Ayez le ciel pour Capitèle..

LE VIEUX MAZET

PAR BIGOT

Au nord de ma ville natale
La garrigue, aux abords poudreux,
Dans sa verte maigreur s'étale.

En arrosant ce sol pierreux
De sa sueur, un prolétaire
Quatre murs blancs en fit surgir.
Du vieux maset de mon grand-père
Je garde un bien doux souvenir.

Avec grand-père, à cette vigne,
J'allais presque tous les jeudis.
Dès l'aube éveillé, sur un signe,
Leste, j'enfourchais l'âne gris.
Tandis que je livrais bataille
Aux nids, aux lézards, aux griffons,
Grand-père élevait sa muraille
Et bêchait dru ses bruns sillons.

Le plat d'escargots le dimanche,
Quand venaient les premiers raisins,
Fumait là, sur la nappe blanche,
Pour la famille et les voisins,
Le vin du cru par chaque verre
Excitait les cœurs à s'unir.
Du vieux maset de mon grand-père
Je garde un bien doux souvenir.

Sous la treille courbée en voûte
Les douces chansons s'envolaient ;
Dans la poussière de la route
Vers le but les boules roulaient.
Les gais enfants à têtes blondes,
Aux pieds des blancs vieillards assis,
Suspendaient leurs joyeuses rondes
Pour écouter de vieux récits.

Jeux innocents, discours frivoles,
Longues promenades à deux,
Danses légères, valses folles,
Pour huit jours nous rendaient heureux,
Le long des buis à feuille amère,
Nous allions rêver et courir
Du vieux maset de mon grand-père
Je garde un bien doux souvenir.

La mort toujours moissonne ou glane !
Grand-père, hélas ! mourut un jour.
En d'autres mains passa son âne ;
L'on vendit sa vigne à son tour ;
Et depuis longtemps, à la place
Du maset qu'on a démoli,
Le rail s'étend, le wagon passe,
Passe, rapide, avec l'oubli.

Enfant de mon siècle, j'admire
Les merveilles de la vapeur.
Qu'elle aille, étendant son empire ;
Aucun progrès ne me fait peur
Mais, malgré moi, mon cœur se serre
Quand je vois les vignes fleurir ;
Du vieux maset de mon grand-père,
Je n'ai plus rien... qu'un souvenir.

Ernest Sarran.

LE SALON DE MADAME DE BOURDIC-VIOT

Le xviiie siècle a été un siècle de bel esprit ; les salons y étaient fort à la mode, surtout à Paris où quelques-uns sont même restés célèbres, tels que ceux de mesdames Geoffrin, de Tencin, d'Epinay, du Deffand, Necker et celui de Mlle de Lespinasse.

La province, elle aussi, avait voulu imiter Paris et dans un certain nombre de villes on avait vu s'ouvrir de petits hôtels de Rambouillet, qui ne devaient pas manquer de charmes. C'est ainsi que nous trouvons à Nimes, dans la seconde moitié du xviiie siècle un centre de réunion littéraire où se réunissait souvent une société choisie, pleine d'amour pour les lettres et les arts. Ce salon était celui de Mme de Bourdic, situé dans l'ancienne citadelle, aujourd'hui convertie en maison centrale.

Mme de Bourdic-Viot, de son nom de jeune fille, Marie-Anne-Henriette Payan de Lestang, était née à Dresde en décembre 1744. Son père était Joseph de Payan de Lestang, capitaine au service de Russie en 1740, rentré au service de la France et successivement capitaine à la 4e brigade du régiment de cavalerie légère de Saxe, le 8 juin 1743, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie allemand de Lowendal, colonel des croates Français, tué à la tête de son régiment en 1745, au camp des Cinq Étoiles. Certains biographes la font naître en 1746. Elle fut

mariée trois fois; la première fois au marquis d'Antremont, dont elle fut veuve à l'âge de 16 ans, puis en 1777 au baron de Bourdic, major de la place de Nimes, et enfin à M. Viot, administrateur des domaines.

Le salon de Mme de Bourdic a complètement disparu dans les remaniements successifsqui ont été opérés,lorsde la transformation de l'ancien fort de Nimes en maison de force. L'habitation du gouverneur n'a pas échappé au bouleversement général ; les pièces ont été morcelées, les plafonds abaissés et d'un étage on en a fait deux. A la suite de ces modifications, le célèbre salon a complètement disparu. Et, il ne reste plus aujourd'hui de l'habitation de M. de Bourdic qu'une belle terrasse au-dessus de la grande porte à coquille, qui marque encore l'entrée de l'ancienne citadelle.

Mme de Bourdic avait organisé son salon avec des rouages doux, insensibles, mais savants, entretenus avec un soin continuel. Elle n'entoura pas seulement de sa sollicitude,les gens de lettres proprement dits,mais elle s'occupa aussi des artistes sculpteurs et peintres, des ingénieurs, pour les mettre tous en rapport entre eux et avec les gens du monde. Chaque semaine elle recevait à dîner ses nombreux amis de Nimes. Son salon était vite devenu le centre habituel de réunion de tous les beaux esprits de la ville au XVIII[e] siècle. On y rencontrait là Boissy d'Anglas, les trois frères Vincens, Alexandre et Jean Pieyre, Larnac, un spirituel ami des lettres (1), Gaillard, le fils, enlevé à la fleur de l'âge, Griolet,

(1) Un jour M. Larnac était chez elle en visite,et comme il n'arrivait pas à tirer d'elle la moindre conversation, il se leva aussitôt en lui demandant si elle était souffrante et en ajoutant : « Madame je vais alors vous lire.» Et il s'éloigna respectueusement.

Auguste Gaude, M. d'Adhémar ou d'Azémar de Monfalcon, dont l'hôtel était à la Calade, qui fut ambassadeur à Londres après avoir été grand écuyer de la reine ; M. Lenoir seigneur de Comps, marié à Mlle de St-Marcel et par conséquent beau-frère de Mme de Bourdic ; une anglaise Miss Craft qui montait beaucoup à cheval, attirée à Nimes par le climat du Midi et l'esprit de Mme de Bourdic et quelques autres jeunes littérateurs nimois, ainsi que Mmes Verdier-Allut et de la Blache, sans compter un bas bleu provençal, Mme la baronne de Montanclos (1) à laquelle Auguste Gaude adressait souvent des vers galants et qu'on appelait la dixième muse de l'Académie de Nimes. Il était fréquenté aussi par le baron de Margueritles qui devint plus tard maire de Nimes et député de la noblesse à l'Assemblée Nationale et qui fut guillotiné à Paris sous la Terreur, par le sculpteur de Vaudé, auteur des frises de cet ancien palais de justice de Nimes, qui ressemblait aux Propylées. Quelques-unes de ces frises ont été conservées dans le palais actuel, les autres sont reléguées dans les caves et pourraient prendre place au musée lapidaire. Vaudé était aussi l'auteur d'un buste du baron de Margueritles, qui a disparu et de celui de Séguier, actuellement à la Maison Carrée. On y voyait assi Jean Razoux, médecin de Nimes, l'avocat François Tempié, l'évêque Cortois de Balore, l'intendant de Ballainvilliers, protecteur des lettres et des arts à Nimes, qui se disait « citoyen de Nimes par son propre choix », Antoine Allut, frère

(1) Marie-Émilie Mayon, connue sous le nom de baronne de Montanclos, était née à Aix en 1736 ; elle mourut à Paris le 29 août 1812. Veuve du baron de Princen, elle avait épousé en secondes noces Charlemagne Cuvelier Grandin de Montenclos.

de Mme Allut qui fut élu député en 1791 à l'Assemblée législative en même temps que mon arrière-grand-père Jean Pieyre, Delon, un magistrat doublé d'un inventeur et d'un homme de lettres.

Delon semblait avoir là l'office de majordome. Quand il y avait dans cette réunion, quelque incident on s'en prenait toujours à Delon. On en riait, on en plaisantait, mais Delon ne se fachait jamais. C'était du reste un singulier homme que ce brave M. Delon. Les chroniques du temps le représentent grand et maigre, un peu vouté, au front haut mais étroit, à la figure allongée, aux yeux fixes, au nez à corbin, réunissant chez lui tous les signes d'une volonté persévérante, mais de peu d'étendue et de portée dans l'esprit. Fidèle au culte des modes anciennes, de la queue et de l'aile de pigeon, il porta toute sa vie comme le dit le *Charivari*, le tricorne en bataille, l'habit, la veste et la culotte de gros drap bleu, les bas bleus chinés, les souliers à boucles d'argent, le jonc à pomme d'or et le parapluie vert de pomme. C'était un grand chasseur et un poète à ses heures. Il se crut littérateur et composa un poème en vers sur la montagne de l'Aiguille et et le château de Saint-Roman. Il fit un jour jouer à Riom une comédie en cinq actes et en vers, qui commençait ainsi :

La femme, à mon avis, est un sot animal.

La pièce fut du reste sifflée pour lui donner une leçon de galanterie. Il a publié huit colonnes de proses et de vers dont il ne reste que quelques-uns remarquables par l'excès du ridicule, et un certain nombre de brochures sur des projets d'adduction d'eaux à Nimes. Delon avait pris Mme de Bourdic-

Viot pour sujet de ses chants et dans une épitre au cheval de cette dame qui l'avait jeté par terre, on remarquait ces vers :

Pégase à cette main est moins rétif que vous.

D'après ses contemporains, il eut trois passions malheureuses dans sa vie, celle de la littérature, du beau sexe et de l'aqueduc romain. On lui demandait un jour ce qu'il pensait de l'influence de Boileau sur la littérature : « Je réduis, disait-il, cette influence à zéro. »

L'esprit que Mme de Bourdic apportait dans le ménagement et l'économie du petit cénacle qu'elle avait si largement conçu était un esprit de naturel, de justesse et de finesse qui descendait aux moindres détails, un esprit adroit, actif et doux. Elle aimait la simplicité, elle l'affectait même. Maîtresse de maison, elle avait l'œil à tout. Elle se distinguait surtout par son amabilité et les grâces de son esprit. Sa bienfaisance était perpétuelle ; malgré sa fortune relativement modeste, elle ne pouvait s'empêcher de faire des cadeaux. Sa sensibilité s'était perfectionnée par la pratique du bien et par un tact social exquis. Elle jugeait ses amis, les habitués de son salon, en toute rectitude. Son esprit était de ces esprits fins dont Pascal a parlé, qui sont accoutumés à juger au premier abord et tout d'une vue, et qui ne reviennent guère sur leur appréciation. Les flatteries, les empressements, les compliments, les visites trop longues et de convenance la suffoquaient.

Au physique, elle était loin d'être belle. Elle en convenait du reste dans des vers qu'elle adressait à de Cubières, où elle déclare que « l'architecte a manqué sa façade ». La marquise de Gaste et sa sœur la comtesse de Gabriac, mortes dans ces dernières années, nonagénaires, affirmaient que Mme de Bourdic était

très laide, mais très spirituelle, et que ses relations avec Voltaire, La Harpe et les philosophes du dernier siècle la faisaient considérer par le vulgaire comme une femme extraordinaire. Voltaire même qui la croyait jolie et que cette muse languedocienne intéressait, lui envoyait des vers galants.

Madame de Bourdic, au milieu du débordement des mœurs de son époque, avait ouvert chez elle un asile à la conversation agréable, au badinage ingénieux, aux choses sérieuses. Jamais rien de ce qui est respectable ne fut blessé dans son salon. Elle s'était fait une loi de respecter d'autant plus la bienséance qu'elle l'avait vue offensée davantage dans son enfance ; elle s'était proposée pour objet principal et pour but de toute sa conduite la considération et l'honneur.

Elle s'efforçait, dès qu'elle en avait l'occasion, de donner de bons conseils à la jeunesse. Elle s'élevait contre le libertinage, si à la mode dans ce siècle de philosophie et de dépravation, et trouvait avec juste raison que les airs de don Juan qu'affectaient de prendre les jeunes gens de son époque ne prouvaient en aucune façon la supériorité de l'esprit mais seulement le dérèglement du cœur.

Combien il est regrettable que Madame de Bourdic n'ait pas laissé d'œuvre imprimée et que la notice nécrologique que lui a consacré M. Vincens Saint-Laurent en 1803, dans la séance publique de l'Académie de Nimes, ait diparu de nos archives ! Ce n'est qu'à grande peine que j'ai pu recueillir quelques notes sur cette femme de lettres, soit en consultant les mémoires de l'Académie de Nimes, qui ne renferment malheureusement pas grand chose sur sa vie, soit en dépouillant quelques papiers de famille précieux où il est question d'elle. L'élec-

trice de Saxe s'était intéressée aux débuts littéraires de Madame de Bourdic. Mais cette dernière ne voulut jamais se laisser imprimer ce qui fait qu'on a peu de choses d'elle. Je n'ai pas même pu me procurer sa correspondance qui doit être entre les mains du dernier descendant du baron de Verfeuil. Elle se fâcha quand des amis indiscrets ou trop zélés firent paraître dans l'*Almanach des Muses* des poésies signées d'elle ; elle n'écrivit que pour elle et quelques amis et la publicité de ces œuvres l'effrayait, témoins ces vers qu'elle adressait au marquis de St-Just :

> Laissez-moi donc être moi-même ;
> Je ne vais point à la célébrité ;
> Je suis si bien dans mon obscurité,
> Le grand jour suffit à ma félicité.

Lors du passage à Nimes de Monsieur, frère du Roi, elle croit devoir adresser à une aussi haute personnalité des vers officiels. Alors , elle n'est plus elle-même ; son ton se guinde ; elle compare ridiculement Monsieur, à Titus, à Marc-Aurèle, à Henri le Grand.

J'ai dit que Madame de Bourdic était d'une obligeance rare. Douée d'une grande constance en amitié et d'un grand désir d'être utile à ceux qui pouvaient avoir besoin de ses soins,elle ne craint pas en effet d'adresser une épitre au duc de Nivernois,tout puissant à la cour, pour lui demander en faveur d'un de ses protégés, une bourse au collège Mazarin ; à un évêque elle demande une sinécure pour un petit abbé à simple tonsure qui paraît fort de ses amis. Ce fut aussi à l'activité de ses sollicitations et de ses démarches que Mme Duboccage,qui avait passé la plus

grande partie de sa longue et honorable carrière au sein de l'opulence et de l'éclat, et qui, vers ses derniers jours était tombée, à près de quatre-vingt-dix ans, dans un état voisin de la pauvreté, dut les secours dont le gouvernement d'alors voulut bien consoler la fin de sa vie (1).

Madame de Bourdic écrivait avec charme et ses productions au dire de ses contemporains sont bien « ces petits vers délicats qui sont faits pour être lus sur des sophas jonquilles. » Voici un échantillon de ses lettres qui peut intéresser ceux qui s'occupent de Nimes à travers les âges.

Cette lettre est adressée à Mme d'Azémar.

« Rien de nouveau dans notre ville ; des assemblées rares et tristes, des promenades presque désertes, quelques concerts bien ou mal exécutés ; voilà à peu près le fond de ce qu'on appelle ici les «plaisirs.» Miss Craft monte tous les jours à cheval, je la vois quelquefois ; elle semble toujours ajouter à l'idée avantageuse qu'on a d'elle. M. de la M.... fait de la musique du matin au soir et je crois que c'est ce qu'il a de mieux à faire. »

En fait d'autres documents, la séance de l'Académie de Nimes, du 25 messidor, an XI (14 juillet 1803) nous apprend qu'a la suite de l'éloge de Mme de Bourdic-Viot par le secrétaire-adjoint Vincens Saint-Laurent, il fut donné lecture d'une « élégie de la composition de Mme Verdier-Allut sur la mort de Mme Bourdic-Viot, ouvrage d'une simplicité touchante, où le talent a célébré le talent et que le public a reçu avec des applaudissements d'autant plus vifs que chacun retrouvait dans l'expression de l'auteur, ses propres sentiments. » Voici comment s'exprimait son amie :

(1) Boissy d'Anglas. Etudes littéraires et poétiques d'un vieillard.

La mort a donc sur toi levé sa faulx cruelle !
O Viot tu n'es plus ! Une nuit éternelle
Te cache à nos yeux pour jamais.
L'amitié, sur la tombe où tu viens de descendre,
Ne peut plus offrir à ta cendre
Que douleur impuissante et stériles regrets.
etc. etc.

Mme de Bourdic-Viot n'avait pas seulement de l'affection pour Mme Verdier ; elle professait encore la plus vive et la plus sincère admiration pour son talent, comme le prouvent deux mots charmants qui lui sont attribués. Elle disait un jour à Mme Dufrénoy en parlant des femmes de son temps : «Nous sommes une foule de *musettes*, Mme Verdier seule est une muse. » Une autre fois, elle s'exprimait ainsi contre ceux qui regrettaient de ne pas trouver plus de chaleur d'imagination sous la correction pure et sévère de Mme Verdier : « Prenez garde, elle n'a de froid que l'épiderme. » L'Académie de Nimes avait adopté Mme de Bourdic. Je ne m'explique pas qu'elle n'ait pas inscrit au nombre de ses associés Mme Verdier-Allut.

Le procès-verbal de la séance de cette Académie du 14 février 1782, date de la réception de M. Vincent de Saint-Laurent, sous-lieutenant du régiment de Barrois-Infanterie, atteste que Mme Bourdic-Viot appartenait déjà, à cette époque, à cette assemblée littéraire. Ce procès-verbal s'exprime ainsi : «Après les compliments d'usage, à l'évêque protecteur à Séguier, à Mme de Bourdic et autres notabilités de l'Académie, le récipiendaire (M. Vincent de Saint-Laurent aborde le sujet qu'il a choisi...»

Le salon de Mme de Bourdic-Viot a vu jouer plusieurs pièces de comédies. En 1891, on y repré-

senta une pièce en un acte et en vers, le *Jugement de Paris*, de M. Vincens de Saint-Laurent, qui, retouchée fut jouée quelques mois plus tard sur le théâtre de Nimes. Le 1er juin 1787, la comédie d'Alexandre Pieyre, l'*Ecole des Pères* avait été jouée avec grand succès à Paris, au Théâtre français, par les comédiens ordinaires du roi, comme on disait alors. Mais, cette pièce avait été auparavant lue par son auteur dans le salon de Mme de Bourdic à la Citadelle, puis représentée sur les théâtres de Nimes et de Montpellier en 1782. On y joua aussi une opérette en trois actes dont Mme de Bourdic était l'auteur : *La forêt de Brahma*, mis en musique par Eler en 1800.

Au moment de la Révolution, Mme de Bourdic, s'était rangée du côté des idées nouvelles. On a retenu d'elle une répartie qui caractérise ses opinions politiques. Elle assistait en 1789, à une séance de l'Assemblée Constituante, et comme on lui faisait remarquer les applaudissements du public à l'adresse des députés de la gauche, elle s'écria : «*Je voudrais que ce fut à tout rompre.* »

La Terreur, qui avait, elle, *rompu* tous les liens, qui avaient uni un instant tous les français dans une aspiration générale de réformes, de progrès et de civilisation, avait emporté son salon comme tant d'autres choses. Les beaux esprits s'étaient dispersés ; plusieurs avaient même porté leur tête sur l'échafaud (1), et le salon de la Citadelle n'avait plus retenti, au moment du 9 thermidor, que des

(1) Sous le gouvernement révolutionnaire, elle usa de sa grande influence pour sauver de la mort bien des personnes menacées par l'échafaud, entre autres l'abbé de Saint-Marcel, vicaire général de Nimes, comme le rapporte l'éloge académique de ce dernier. (Note communiquée par Mgr de Villeperdrix, vicaire général du Diocèse de Nimes).

clameurs de la foule criant vengeance du sang répandu par Giret et Courbis. Depuis, il ne s'est plus rouvert que pour y laisser entrer la pioche des démolisseurs, qui l'ont converti en un appartement confortable, servant à M. le directeur de la maison centrale. Aucune plaque de nos rues ne vient rappeler son nom (1) à nos concitoyens, tandis que le nom de Mme Verdier-Allat, s'étale au coin d'une rue à peu près déserte de nos bourgades. C'est là un oubli qu'une municipalité intelligente tiendra à réparer.

ADOLPHE PIEYRE.

(1) Elle mourut le 7 août 1802 au château de la Ramière près de Bagnols commune de Sabran, chez son parent le marquis de Gaste, en se rendant au château de St-Marcel chez M. de Villeperdrix. Les paysans de Sabran la regardaient d'un œil si défavorable qu'ils ne voulaient même pas lui donner la sépulture dans le petit cimetière de St-Jullien de Pystieux qui avoisine le parc du château de la Ramière.

DIALOGUE NOCTURNE

L'AMANTE

Écoute, une voix veille aux silence des plaines,
Qui clame au bord des eaux son amour inconnu,
Et la brise est si tiède entre les marjolaines
Que l'on y voit bondir le sylvain noir et nu.

L'ombre t'invite et, d'arômes frais, te caresse.
Trois fois, déjà, mes yeux pour toi se sont rouverts.
La lune de l'Orient vogue sur la détresse
D'un minuit qui sombra dans des calmes amers.

Hâlte divine où sont des coupes parfumées,
L'heure qui plane au ciel, tinte très lentement
Pour que ton âme sous tes paupières fermées
Cisèle un plus beau rêve à ce doux tintement.

Mais de cette torpeur funeste où tu t'exiles,
Sens-tu pas sur ta chair brûler mes yeux jaloux
Et ma bouche presser tes formes juvéniles,
Toi, qu'en un soir sanglant j'avouai mon époux ?

LE POÈTE

Des lys entrebaisés s'érigent en un songe
Que sillent un appel cristallin et l'éclair
D'un grand vol éperdu qui dans la nuit replonge....
Un papillon languide a butiné ma chair....

Et le peuple des fleurs près des eaux langoureuses
Goûte le pur délice où mon corps le haussa,
Quand je parus, le soir, sur les rives herbeuses,
Et que ma lèvre aux corolles se fiança.

Je chantais en marchant le long des hautes haies ;
En l'honneur du soleil naguère défailli,
Les oiseaux pépiant encor leurs notes gaies,
Des pétales neigeaient à travers le tailli.

Je me souviens ! La nuit venait fraîche et très claire,
Une odeur, oui, l'odeur des proches fenaisons
Fuyait vers ces lambeaux que l'ombre encor tolère
De pourpre s'exaltant aux douteux horizons.

Et voici que, devant mes yeux, parut le fleuve
Dont les vagues portaient à leurs cimes des cris
D'extase, et j'aperçus sous la frondaison neuve
Surgir des torses blancs entre les joncs fleuris.

Hélas ! j'ai vu crouler les rousses annelures !
J'ai vu les seins offerts. En les flots cajoleurs,
Je vous revois, ô fiers appels des formes pures,
Montant des claires eaux en les bonnes senteurs !

Mais j'ai suivi la main à ma main attachée
Vers la couche futile où, sous les brocards lourds,
La soie, unie au lin, tend sa folle jonchée
Au sommeil ébauchant le rêve en gestes gourds.

Oh ! je veux retourner vers le fleuve limpide
Et les arbres penchés sur de fuyants miroirs,
Et dompter en les flots qu'un long sillage ride
La nymphe s'ébattant parmi des cygnes noirs.

L'AMANTE

Ah ! ces mots insensés, devais-je les entendre ?
Que n'ai-je abandonné ta pauvre âme aux sommeils !
Ne connais-tu ma voix et sa caresse tendre,
Toi, l'aimé des longs soirs et des brûlants réveils ?

La voilà qui revient la mauvaise folie,
Quand je la croyais morte avec les sombres jours !
Regarde, c'est bien moi qui te parle et qui lie
Ces bras que tu nommais prison de tes amours !

Je ne te quittai point. Sur ta paupière close
La lune ayant dardé ses obliques rayons,

J'ai craint pour toi son influence qui dispose
Tous nos sens alourdis aux vaines visions.

Et j'ai baisé tes yeux d'une lèvre légère
Et si rapide ! et puis, après tes yeux, aussi
Ta lèvre douce, un peu, car je suis ménagère....
Mais chasse le sommeil que ma voix a transi.

LE POÈTE

Les griffes du sommeil ont lâché mes paupières,
Et mes pieds fermes jusqu'aux tapis ont glissé.
Je suis debout ; et j'entends sourdre des bruyères
Par les vitres les voix défuntes du passé.

Par les volets ouverts entrent les mille gloses
Taciturnes de l'ombre, et j'écoute monter
La supplication des lins et des fleurs roses
Vers ma gorge lassée et la violenter.

L'AMANTE

Mais seul autour de toi, mon souffle monte et rôde.
Les pâles fleurs du lin dorment dans les sillons.
Seuls, hélas ! tes désirs sont partis en maraude.
Hors la lune, on ne voit que nous deux qui veillions.

Seule est dans la prairie une nuit emmiellée.
Le fleuve calme où nulle ivre blancheur ne point,
Traîne silencieux dans sa couche étoilée ;
Le sylvain dort parmi les fanes et le foin.

Rien, plus même l'arroi de la brise infinie ;
Et, dans ce recoin d'ombre et pour tes doigts émus
La rose de ma chair seule est épanouie, —
Sur mes seins pour ta bouche en calices promus.

Mes cheveux déroulés abriteront ta tête,
Mieux que jamais, parmi les fleurs, aux bords des eaux,
Dans le jeune printemps qui sourit et te fête,
Ne fit la chevelure éparse des bouleaux.

Reste, pour savourer la lente et sûre joie
Qui, nous épiant des sentiers aériens,
Ainsi qu'un oiseau, plane et lentement tournoie
Et crispera bientôt son ongle dans nos reins !

LE POÈTE

Il est vrai que ta bouche est une alme corolle
Qui se mire au rivage où tremble un azur bleu ;
Mais les fleurs que le vent de l'infini cajole,
Dans la nuit sont en quête aussi d'un fol aveu.

Et je me sens brûlé par leurs ardentes fièvres !
Ta gorge est un fruit pur des vergers éternels ;
Mais d'autres ont mûri qu'a songés pour mes lèvres
Ma jeunesse attardée aux espaliers charnels.

Tes yeux, je m'y complus à notre prime aurore,
Et je les ai baisés aux rires des couchants.
Tes yeux..., Mais vois de combien d'yeux la nuit s'honore
En son arche ocellée et le labour des champs.

L'attente est grandiose au sylvestre silence
Des sèves que gonfla même un soupçon d'espoir :
L'âme du monde sur mes cheveux se balance...
Le pays d'où je viens a voulu me ravoir !

L'AMANTE

Toujours la folie ancienne et qui, sans doute,
Éclose en la torpeur fétide des marais,
Vers la tête chérie et belle qu'elle envoûte,
Obstinément revient par des chemins secrets !

Qu'un secourable esprit la chasse de son aile !
Et toi, comme un enfant, entre mes bras bercé,
Cherche le réconfort pour que l'aube nouvelle
Cueille un baiser vermeil sur front caressé...

LE POÈTE

La terre offre son corps chargé de grappes mûres.
J'entends la flûte aigüe et l'œgypan rieur
Dans la vigne où bientôt sous d'ardentes morsures
Mes dents feront juter, magique, un vin meilleur.

JOSEPH DECLAREUIL.

UN ACADÉMICIEN MILITAIRE

AU SIÈCLE DERNIER

LE MAJOR BRUEYS D'AIGALLIERS

(1743-1806) (1)

Mesdames, Messieurs,

Les éloges académiques que le Tout-Paris élégant et lettré court entendre sous la coupole Mazarine ne sont pas d'usage dans notre modeste compagnie. Les discours de réception y sont inconnus ; lorsque l'heure de l'inévitable séparation arrive pour l'un de nous, quelques paroles d'adieux et de regrets prononcées sur sa tombe, parfois une étude bienveillante consacrée plus tard à sa mémoire par la reconnaissance ou l'amitié et c'est tout. Mais lorsqu'après de longues années, il s'est opéré parmi nos prédécesseurs cette sélection que le temps a seul le privilège d'accomplir, n'est-il pas permis aux esprits curieux du passé de rechercher si, au siècle dernier par exemple— hâtons-nous de nommer ainsi le 18me pendant qu'il en est temps encore — nous ne comptions pas dans notre Académie quelque gentilhomme de plume et d'épée, quelque Florian ou quelque Saint-Lambert, dont il serait intéressant de faire revivre la silhouette plus ou moins effacée ?

Il y a quelques années et peu de temps encore que dans des archives familiales, gracieusement mises à ma disposition, je trouvais tous les éléments inédits d'une étude sur ce type entrevu (2).

(1) Discours prononcé à la séance publique de l'Académie de Nimes, le 12 mai 1898.

(2) M. le Colonel d'Entraigues au château de Fontarèches et M. le Comte de Régis à Nimes.

Certes le nom de Brueys d'Aigalliers n'est pas pour nous celui d'un inconnu. Il y a près d'un siècle que Vincens-Saint-Laurent rendait un hommage public à sa mémoire dans une séance pareille à celle qui nous réunit aujourd'hui. Il avait vécu près de lui et son éloge, sous la forme académique traditionnelle, laisse voir une estime vraie et une affection sincère.

Mais s'il a esquissé à grands traits sa carrière militaire, son œuvre littéraire et sa vie politique, il n'a sans doute pas connu cette correspondance intime que son collègue avait conservée, recopiée, classée, annotée et comme préparée pour la postérité. D'ailleurs quel attrait pouvaient avoir pour ses contemporains les marivaudages du siècle *charmant* au sortir de la Terreur, les épisodes de la guerre de Hanôvre en pleine épopée impériale ? Or ce que Vincens-Saint-Laurent avait dû négliger, ne fût-ce même que par discrétion, est précisément ce qui nous semble de nos jours le plus intéressant.

Je vais donc essayer de glaner les épis dédaignés de cette première moisson, je vais montrer cet officier aimable et intelligent, menant de front le métier, le travail et les plaisirs et suivre, à travers le prisme chatoyant de cette société disparue, cette vie en définitive si heureusement remplie. Seulement c'était un ami que l'on écoutait le 21 décembre 1806, à la séance publique de l'Académie du Gard et, puisque c'est à ses souvenirs que j'emprunte ce récit, c'est mon héros lui-même que je veux en quelque sorte laisser parler dans celle d'aujourd'hui.

Gabriel-François de Brueys, né à Uzès le 28 février 1743, était fils de Gabriel de Brueys, baron d'Aigalliers (1) et de Marguerite de la Rouvière. En sa qualité d'aîné, il fut appelé, selon l'usage, du nom du fief paternel sous lequel il est le plus connu. Son père avait eu, en outre, de cette première alliance, une fille mariée à Louis d'Entraigues et d'une seconde, une fille et deux fils, dont le plus jeune, devenu vice-amiral, périt à Aboukir dans cette funeste

(1) J'ai adopté cette orthographe du nom de d'Aigalliers, bien qu'elle soit défectueuse, parce que c'était celle du major.

journée qui a rendu inoubliable le nom de sa famille. Le baron Gabriel, ancien capitaine au régiment de Forez, esprit fin et cultivé, amateur passionné de musique, dirigea, sous le double rapport artistique et littéraire, l'éducation de son fils ainé et s'intéressa toute sa vie à ses progrès.

Ce n'est pas une correspondance ordinaire que cet échange de conseils et d'essais entre le père et le fils. Les principes religieux, les règles d'une sévère économie, imposée par leurs faibles ressources y tiennent une certaine place, mais la tendresse paternelle et le respect filial y dominent. On y sent toute la force des vieilles traditions, on y respire dans la saine atmosphère de cet esprit de famille que tant de causes ont affaibli parmi nous.

Le choix d'une carrière pour leur enfant n'était pas alors ce problème anxieux qui torture les parents de nos jours : dans toutes les conditions on suivait la profession paternelle. En conséquence, à l'âge de treize ans, d'Aigalliers, sous la tutelle d'un sergent recruteur en tournée dans l'Uzège, regagnait, à Calais, le régiment de Forez où l'attendait un emploi d'enseigne dans la compagnie colonelle. On peut se demander aujourd'hui de quelle utilité pouvaient être des officiers de cet âge, en garnison comme à la guerre, et quelle autorité ils pouvaient avoir sur leurs hommes. Il faut savoir que ceux-ci, véritables soldats de carrière, traitaient ces enfants, destinés par leur naissance à les commander, avec la déférence affectueuse de vieux serviteurs pour les fils de leurs maîtres. On leur réservait d'ailleurs, autant que possible, les fonctions de sous-aide-major qui, en les astreignant à un service journalier de discipline et d'instruction, les formaient au commandement sans leur en laisser la responsabilité. Quant à leur attitude au feu elle était digne de celle de leurs ainés. L'histoire des Enfants célèbres est pleine de leurs traits héroïques et pourquoi ces cadets-gentilshommes n'aurait-ils pas égalé en bravoure ces tambours de quinze ans qui, quelques années plus tard, battaient la charge sous la mitraille, en tête des armées de la République ?

Le séjour au régiment était souvent pour eux comme une continuation de la vie de famille. Le baron d'Aigalliers

avait été capitaine au corps, son frère y commandait une compagnie et c'était dans son logement, sous son étroite surveillance, que l'enfant poursuivait ses études et apprenait son métier. Quelques officiers originaires du Languedoc, le lieutenant-colonel de Pelet, M. d'Etraigues qui allait devenir son beau-frère, l'avaient accueilli avec bonté, charmés de son bon caractère et de sa docilité. Le premier lui apprenait la géométrie, les Frères de la Doctrine chrétienne lui enseignaient le dessin et la fortification, car c'était à l'école de ces disciples inattendus de Vauban qu'étudiaient les officiers de la garnison.

Veut-on avoir une idée de la journée du jeune enseigne ? Lever à huit heures, lecture jusqu'à neuf heures et demie ; inspection de la garde, visite aux officiers, manœuvre de dix heures et demie à onze heures et demie, liberté jusqu'à deux heures. Puis lecture et musique jusqu'à quatre heures et demie ; le reste du temps, jusqu'à dix heures, appartenait aux distractions mondaines. Mais comment notre jeune débutant tiendra-t-il son rang dans ce milieu où ses goûts l'appellent si souvent, où il est toujours le bienvenu grâce à son talent sur le violon, car véritable virtuose, il joue sa partie, à livre ouvert, dans tous les concerts ? Sa bourse est des plus légères. Avec 240 livres de solde de l'Etat et 400 de pension de sa famille, il faut faire face à 600 livres de dépenses obligatoires pour sa nourriture et son entretien. Aussi s'endettera-t-il bientôt de 150 livres, dettes innocentes s'il en fût, nœuds d'épée, déjeuners, cadeaux et dragées ; mais elles seraient punies de prison, si son père, touché de sa lettre de repentir, n'avait payé, non sans de sévères remontrances, ces premières folies de jeunesse. Heureusement que le major du régiment, chez lequel il se rend tous les matins pour son service, le retient régulièrement à déjeuner, sous le bienveillant prétexte qu'il ne saurait grandir sans cela. Et de fait, promu sous-aide-major (1), il avait dû demander chez lui une épée plus

(1) En octobre 1756 ses lettres étant arrivées, il est reçu dans son nouveau grade devant le front du régiment sous les armes. Quelle joie, mais aussi quels frais exhorbitants que devra solder la caisse paternelle ! Qu'on en juge. Au tambour-major, 12 livres, à la compagnie 9 livres, au chirurgien-major 12 livres, aux fifres à la première garde 3 livres, pour le serment de fidélité 20 livres, pour le déjeuner 24 livres : total 80 livres, le tiers d'une année de solde.

longue, le tambour-major ne pouvant apercevoir les signaux réglementaires qu'il lui faisait en vain, avec son arme d'enfant, par-dessus les têtes des tambours. La nature et la cuisine du major s'entr'aidant, il devait atteindre la taille respectable de cinq pieds, six pouces (1).

Lorsqu'en 1760, le régiment de Forez fut désigné pour l'armée du Bas-Rhin, ce fut une joie pour cet officier de dix-sept ans, « qui eût été honteux, disait-il, de revenir à Uzès sans avoir vu le feu. » Il n'arriva pas à temps pour figurer à Closter-Camp à côté des régiments d'Auvergne, d'Alsace et de Normandie, mais il combattit à Willinghausen, dans cette malheureuse bataille perdue par la mauvaise entente de nos généraux. Les misères et les privations calmèrent bientôt l'enthousiasme du départ. « On ne nourrit plus ni nos chevaux, ni nos domestiques, écrit-il à son père ; depuis quinze jours, nous couchons à la belle étoile, ne mangeant que du pain de munition. La viande est à huit francs la livre, le vin à trente sols la bouteille, l'eau même n'est pas potable » et il faut vivre avec trente-cinq livres de solde par mois. Sa seule ressource est d'entrer dans un corps de volontaires où, si l'on court plus de dangers en battant l'estrade, on arrive du moins des premiers à la maraude et aux réquisitions. Remarquez qu'il appartient à cette armée de Soubise dont certains historiens ont décrit avec complaisance le luxe asiatique, compté la vaisselle plate, les cuisiniers et les laquais. C'était peut-être vrai pour cette noblesse de cour qui encombrait les routes de ses équipages et les États-majors de sa présence inutile, mais non pour la majorité des offi-

(1) D'Aigalliers, avec sa haute taille, son extrême myopie et sa tenue négligée, ne réalisait pas, il faut bien le dire, malgré sa figure avenante, le type du beau militaire. Il ne paraît pas s'être beaucoup préoccupé de ces défauts extérieurs, car il enregistre les appréciations de son chef sur sa tournure, sans rien dissimuler de ce qu'elles ont de désagréable. M. de Pelet parle à son père « de son allure dégingandée à la tête de sa troupe et, quand il veut y remédier, de son air emprunté qui fait souffrir ceux qui le voient défiler. » Son portrait de grandeur naturelle est au château de Fontarèches : le peintre a été aussi véridique que le Colonel. Je note aussi que cet écrivain fécond était incapable de tailler ses plumes lui-même et qu'il avait recours à l'obligeance de son père, qui lui en expédiait des paquets de toutes taillées.

ciers, pour ces pauvres gentilshommes de province qui, faisant la guerre à leurs frais, mouraient de faim sous les drapeaux.

Alors quand les belligérants avaient pris dé part et d'autre leurs quartiers d'hiver, les favorisés de la fortune repartaient en chaises de poste pour Paris, pour Vienne ou pour Berlin, tandis que ceux que leurs devoirs ou leur pauvreté retenaient dans les cantonnements y végétaient dans le repos et l'ennui jusqu'au printemps suivant. D'Aigalliers n'était pas homme à perdre ainsi son temps. Il ne savait pas le latin, l'instruction sommaire qu'il avait reçue à Uzês ne comportant pas cette étude, mais, à l'exemple de son père et sur ses conseils. il fit l'emplette d'un rudiment et d'un dictionnaire et se mit courageusement à l'œuvre. Seulement ce n'est pas l'*Epitome* ou le *De Viris* qu'il attaquera pour ses débuts : le seul auteur latin qu'il ait pu trouver c'est un Pétrone et c'est sans doute en vèrtu de la licence classique des camps qu'il se croit autorisé à la traduction peu édifiante du Satyricon. Sa bibliothèque française ,est, il est vrai, plus sévère. Pascal, Bossuet, Fléchier, Boileau, les Spectacles de la nature composent son petit bagage. Quand il les a lus et relus, il les apprend par cœur. Il compose aussi une cantate. « Les fureurs de Mars jaloux d'Adonis, » car la poésie c'est son péché mignon. Son père a tâché de l'en détourner et je ne puis m'empêcher de citer les conseils qu'il lui donne à ce sujet.

« Je n'ai jamais désapprouvé qu'on prit plaisir à lire de bons vers et même à en faire quelquefois. Je crois, au contraire, que rien n'est plus propre à exercer l'esprit, à faire naître des idées et à donner dn goût ; mais comme il ne faut jamais estimer les choses plus qu'elles ne valent et que le jugement et la justesse d'esprit sont préférables à tout autre talent, je pense, en même temps, que des lectures solides, qui nous mettent à même de raisonner et de réfléchir, doivent l'emporter de beaucoup sur celles qui ne sont que de pur agrément..... Ne vous laissez donc pas séduire, si vous m'en croyèz, par l'appât trompeur d'une réputation de poète, après laquelle courent tant de jeunes étourdis. Comme rien n'oblige à faire des vers, croyez

qu'on se rend au moins ridicule quand on n'en fait que de mauvais ou de médiocres ».

Cet avis sévère dut mortifier d'Aigalliers, mais ne le corrigea pas. La paix conclue, le régiment de Forez étant venu tenir garnison à Cherbourg, puis à Caen, il reprit sa vie mondaine. Quelques vers convenablement satiriques sur les demoiselles les plus en vue de cette dernière ville, y causèrent le plus vif émoi et y obtinrent le plus grand succès. Peut-être avait-il été piqué de voir celui de ces gracieux visages qui lui plaisait le plus se rembrunir à l'aveu de sa modeste fortune. En tout cas, ils valurent à leur auteur, dont l'anonyme fut vite dévoilé (1), une invitation au château d'Harcourt, dans la plus brillante compagnie.

C'était, du reste, la flèche du Parthe, car il s'embarquait l'année suivante pour Saint-Domingue, où son régiment, pour ses débuts, se vit enlever par la fièvre le quart de son effectif. Son moral n'en fut pas affecté. Reçu chez Mme de Bourg-Joli (*sic*), charmante et musicienne, les duos pour clavecin et violon charmeront les heures que ne rempliront pas les joutes littéraires qu'il a instituées avec deux de ses amis, MM. de Lasalle et Demonchaux. « N'allez pas croire, écrit-il, que nous faisons les petits académiciens ; rien ne ressemble moins pourtant à des séances académiques que nos veillées. On y lit, sans ordre, ce que l'on imagine devoir le plus amuser. On n'y disserte point à tour de rôle ; chacun dit son mot à mesure qu'il se présente et une plaisanterie, au milieu de la lecture la plus sérieuse, est la bien venue, si elle arrive à propos ». O feu mon collègue, n'avez-vous jamais regretté à Nimes l'académie de Saint-Domingue ?

Un des opuscules les plus intéressants de notre auteur est la description de cette île, qu'il composa à la demande de l'une de ses anciennes muses de Normandie, dans le genre mixte, prose et poésie, mis à la mode par Chapelle et Bachaumont. « Je suis plus content de votre prose que de vos vers, lui répondait l'Aristarque paternel ; ce n'est

(1) Le gamin, qui avait reçu un écu pour porter à domicile les couplets, en avait accepté deux des pères de famille pour le désigner : « Un grand officier qui regarde avec une lunette, avait-il dit ».

pas que vous n'en fassiez parfois d'assez bons, mais les médiocres l'emportent, sans compter les rimes sur lesquelles vous êtes beaucoup trop cavalier ». Je serai moins sévère que le vieux baron. D'Aigalliers rime souvent avec une verve amusante, lorsqu'il nous montre, par exemple, l'influence de la température sur l'étiquette dans les visites de cérémonie ; les hommes mettant l'habit bas après le premier compliment et restant en veste blanche, les femmes se contentant d'un madras pour toute coiffure et d'une robe de toile peinte aux vives couleurs pour toute toilette.

Ainsi la vanité d'une riche habitante
Ou d'un opulent sucrier,
Loin d'étaler aux yeux un luxe financier,
Comme vous voyez se contente
Du leste accoutrement d'un galant cuisinier
Ou des atours dont use, habile en son métier,
Une blanchisseuse élégante.

Mais pour rien au monde, je ne voudrais citer ici le portrait à l'emporte-pièce qu'il nous fait des dames de la colonie. Son excuse est dans l'humeur atrabilaire où le jetait ce dangereux climat. Il l'avoue non sans mélancolie :

Loin de ce qui nous intéresse,
Quand on a perdu la santé,
Tout déplaît, tout choque, tout blesse
Et le cœur ainsi tourmenté,
Qui croit ne faire en sa détresse
Que se plaindre avec liberté,
Blâme souvent avec rudesse
Ce que peut-être en sa tristesse
Il juge avec sévérité.

« Oui, dit-il, en finissant, à son Egérie, avec la galanterie d'usage de son temps, peut-être n'ai-je écouté, pour vous parler de Saint-Domingue, que le chagrin que j'ai de vivre si loin de vous. Quoiqu'il en soit,

Les objets les plus délectables
Y naîtraient en vain sous mes pas ;
Le moyen de trouver aimables
Des lieux que vous n'habitez pas ?

La demoiselle fut enchantée de l'ouvrage et des compliments et s'empressa de faire part de l'un et des autres à son entourage. Elle en remercia l'auteur avec cette restriction bien féminine : « Je n'ai pu résister au plaisir de faire admirer la légéreté et la délicatesse d'esprit de mon ami.... Vous me rendez toute glorieuse. Un de nos savants a jugé que votre ouvrage méritait d'être lu à notre académie ; je m'y suis refusée : j'y aurais consenti si vous l'aviez fait pour une autre ».

Il fut néanmoins publié en 1805, mais alors Mlle Vicaire, si jalouse de son hommage, était devenue depuis longtemps Mme de la Faverie. A cette époque, si voisine de celle de sa mort, d'Aigalliers fit paraître un petit volume d'œuvres choisies, extrait d'une quarantaine d'autres restés manuscrits, où il avait abordé toutes sortes de sujets, littérature, morale, sciences, philosophie et religion, en français et en italien, car il écrivait aussi facilement dans les deux langues et sans autre prétention que de garder le souvenir de ses études. Quelques fables heureusement versifiées, un apologue ingénieux sur l'oubli de la Fable et de La Fontaine dans l'art poétique de Boileau (1), et une défense des Lettres de Mme de Sévigné le composent. Vincens-Saint-Laurent a donné de ces essais une analyse sur laquelle je ne reviendrai pas. Mais que l'ombre de notre auteur se rassure sur la gloire littéraire de la célèbre Marquise : elle est désormais à l'abri des dénigrements de Bussy, des critiques du P. Patouillet et des remarques de Voltaire.

Déjà membre des académies de Caen et des Ricoverati de Padoue, d'Aigalliers recherchait parfois un pareil honneur pour les autres, surtout quand son candidat était

(1) Lettre du baron : « Votre lettre sur Boileau m'a fait grand plaisir. Elle est bien écrite, et, à trois ou quatre fautes près, pleine de bon sens et de raison. Elle me fait juger que, si vous tourniez un peu plus votre esprit du côté du raisonnement, vous iriez plus loin que vous ne croyez ». (1765).

une dame. Il ne reculait pas alors devant une ruse innocente pour triompher de sa modestie. « Vous savez, écrit-il à son pére, le 20 novembre 1769, que nous nous écrivons en italien, Mme Verdier et moi (1). La connaissance que j'ai faite ici (à Monaco) de l'abbé Vedel, qui a été trente ans curé de paroisse à Saint-Louis de Rome, m'a suggéré l'idée de l'employer a la faire recevoir à l'Académie des Arcades, dont est Mme du Bocage et dont était aussi Mme Deshoulières. J'ai en conséquence demandé à Mme Verdier sa traduction du XVI° chant du Tasse et celle de ses pièces qui a remporté le prix aux Jeux Floraux. J'ai remis ensuite ces deux ouvrages à l'abbé Vedel, qui les a adressés au Comte Cordelli et celui-ci,sans que l'abbé en sût rien, a fait recevoir Mme Verdier sur le champ.» Un aussi aimable introducteur méritait une récompense. Il fut admis quelque temps après dans la même académie et selon ses statuts, sous le nom de guerre bucolique de Pastor Alimedonte, auquel il fit ajouter plaisamment l'épithète d'Oilideo, pour indiquer que les olivettes étaient plus communes que les paturages sur les côteaux de son pays natal. (Nov. 1767).

Du reste, les travaux de Mars ne gênaient pas chez lui le commerce des Muses ; au contraire. Notre poète, devenu capitaine, tenait maintenant garnison à Monaco. Le prince Honoré IV l'accablait de prévenances, le prenant parfois pour collaborateur et souvent comme commensal. Là aussi, comme à Caen, comme à Léogane, comme partout, il se trouvait à point une jeune personne très forte sur le clavecin. Il avait son violon, son frère Brueys de Saint-André son violoncelle ; des vers, de la musique, une bonne table,

(1) Mme Verdier-Allut (1745-1813), montra dès sa jeunesse un goût trés vif pour la poésie. Ses *Géorgiques du Midi* témoignent d'un style pur et d'une heureuse inspiration qui la mettent sur le même rang que Mme Deshoulières. En 1776, elle perdit son mari, tué par accident, et voulut renoncer à son délassement favori. D'Aigalliers l'engagea à le reprendre pour soulager sa douleur. Elle lui répondit par ces vers touchants :

Mes pleurs ont arrosé ces tristes caractères
Que l'amitié pour moi traça de votre main.
Ah ! quand un ciel plus pur éclairait mon destin
Nos chants étaient si doux, nos chansons si légères !
. . . .
O vous qui seuls encore m'attachez à la vie,

des fêtes au château, un site enchanteur, que désirer de plus ? Il vint pourtant dans ce ciel bleu un nuage. En face de la côte d'azur — qu'on me pardonne cet anachronisme, on n'avait pas encore inventé pour elle ce joli nom — il y avait la Corse, la Corse vaincue maintenant et pacifiée, mais où il fallut aller relever les bataillons rentrant en France après l'annexion. Au bout de quatre ans de cet exil, sur lequel les documents nous manquent, le régiment de Forez rapatrié était versé dans celui d'Angoumois et d'Aigalliers y obtenait, la même année (1778), ce grade de major et cette croix de Saint-Louis, double objectif de sa carrière.

Il se lia dans son nouveau corps avec un officier de fortune, sans avenir militaire probable, mais homme de science et de cœur. On ne l'appelait alors que Théophile Malo-Corret : on le nomma plus tard La Tour d'Auvergne et le premier grenadier des armées de la République. La dédicace suivante, écrite de sa main sur un de ses ouvrages offert, en 1792, à son ancien chef, atteste qu'il avait conservé pour lui des sentiments de reconnaissance et de vieille amitié : *Perillustri viro D. Daigalliers veteris amicitiæ et grati animi tesseram, Theophilus La Tour d'Auvergne-Corret. (Bibliothèque du comte de Régis)*. André Chénier servit aussi, comme cadet-gentilhomme, dans Augoumois en 1782, mais pendant six mois seulement.

La garnison de Belfort, qu'un bataillon d'Angoumois allait occuper, avait un précieux voisinage : c'était Montbelliard, appartenant alors au Wurtemberg et le château d'Etupes, séjour d'été du prince Frédéric, frère du duc régnant et de la princesse sa femme, Dorothée de Prusse, nièce du grand Frédéric. L'usage voulait que les capitaines et les officiers supérieurs se fissent présenter à Leurs

Mes amis, mes enfants, mon cœur vous apprécie,
Mais pardonnez du moins à ce cœur éperdu,
Pardonnez : accablé du coup le plus funeste
Et toujours occupé du bien qu'il a perdu,
Faut-il songer hélas ! à celui qui lui reste ?

Mme Verdier adressa plus tard à d'Aigalliers une ode qui figure dans ses œuvres publiées en 1862 par M. le Président de Clausonne.

Altesses : dès son arrivée, le major d'Angoumois s'empressa de solliciter une faveur qui lui fut immédiatement accordée. Il devint bientôt non seulement l'invité habituel, mais l'ami de la maison. Comment appeler autrement cette petite Cour aimable où, en dépit d'un cérémonial obligé, on vivait à la fois si largement et si simplement ; où l'on jouait le soir au loto, en prenant parfois du thé impérial de Chine à 1,500 francs la livre ; où, pardessus tout, on aimait alors les Français et la France.

« La princesse Dorothée, nous dit d'Aigalliers, était une femme de beaucoup d'esprit, d'un fort grand air, aimant les lettres et les arts, causant à merveille et entendant la raillerie qu'elle maniait elle-même avec autant de discrétion que de finesse. Ses lettres à notre compatriote ne sont. malgré sa haute situation, que celles d'une femme du monde, pleines d'esprit et d'attention pour lui et bien loin de toute étiquette. Ses sentiments à son égard étaient partagés par toute sa famille. Sa plus jeune fille, Elisabeth, fiancée au grand duc de Toscane, ne lui disait-elle pas en partant : « Je vous demande au moins, Monsieur, une place dans votre souvenir et dans votre amitié. » Et ce courant de sympathie, parti de si haut, allait, je le crois bien, jusqu'à l'entourage. Une ou deux anecdoctes vont nous l'apprendre, en nous peignant le genre de ce petit Trianon.

La princesse avait auprès d'elle une jeune femme, d'origine alsacienne, mariée au baron d'Oberkirch ; elle l'aimait comme son enfant, l'ayant donnée toute jeune comme compagne à sa fille aînée, Marie Federowna, future impératrice de toutes les Russies. Cette affection maternelle avait cependant l'inévitable caractère sentimental de cette époque. On se voyait tous les matins dans l'intimité et l'on s'écrivait dans la journée des petits billets tendres, en prose et en vers, sur tous les bouts de papier que l'on trouvait sous sa main. On se brouillait souvent néanmoins ; mais d'Aigalliers, qui était, lui aussi, sous le charme de cette incomparable amie, était le confident obligé de leurs bouderies et l'agent de leurs réconciliations.

La baronne est-elle arrivée au retard pour faire ses adieux, un jour de départ ? On la condamnera à huit jours

de remontrances à recevoir de ce mentor indulgent avec l'obligation d'en donner reçu, ce qu'elle fera en bonne et charmante forme (1). Mais lorsqu'il rendra compte de sa mission, en plaidant l'innocence, on lui reprochera d'avoir dérogé à ses fonctions de chargé d'affaires pour prendre celles de défenseur de cette coupable « de lèze-amitié. »

Une autre fois, c'est un léger oubli — un de ces jolis petits mots resté sans réponse — qui a mécontenté la princesse. Confuse et désolée de la sévérité de son visage au dîner. Madame d'Oberkirch s'avise de lui faire passer un billet au crayon où elle implorait son pardon. — « Que lui répondriez-vous à ma place? demanda Son Altesse à son voisin d'Aigalliers. Et celui-ci, arbitre toujours partial, d'improviser ce quatrain et de l'écrire au dos de la supplique :

Je ne puis causer ta douleur
Qu'aussitôt je ne me repente ;
Tu seras toujours innocente
Quand ton juge sera mon cœur.

On s'embrassa en sortant de table, mais personne ne voulait avoir tort et ce fut le point de départ, entre le médiateur et les deux parties, d'un échange de lettres, de charades rimées et de petits vers. Mais un jour, de plus en plus perplexe et mis au pied du mur, il se mit à comparer sa situation à celle d'Amélie de Boufflers et cita, pour se tirer d'affaire, sa réponse si touchante et si connue. On sait que défiée d'avoir à choisir entre une mère et une belle-mère également aimées et supposées en péril de mort, elle avait dit : je sauverai d'abord la première et je reviendrai mourir ave l'autre. Rien n'était plus galant

(1) Je reconnois avoir reçu bien exactement, pendant huit jours et avec une confusion extrême, les reproches que M. le baron d'Aigaliers étoit chargé de me faire de la part de S. A. R. Madame la princesse de Wurtemberg pour avoir été si tard chez elle le jour de son départ. Je reconnois de plus être aux plus grands regrets d'avoir perdu des momens si précieux, si désirés et si chers à mon cœur et être plus à plaindre qu'à blâmer d'avoir été privée du bonheur, toujours si bien senti, de faire ma cour à S. A. R. C'est en foi de quoi je délivre le présent certificat.
A Strasbourg, le 4 avril 1782. Waldner Oberkirch.

que cet apologue : la princesse Dorothée le comprit et s'en tira à merveille. « Ah! s'écriait-elle vivement, si nous tombions toutes les deux à l'eau. je vois bien que c'est moi qui vous serais sauvée ! » Ce fut un éclat de rire général qui, pour ce soir-là, suspendit les hostilités, mais ne termina pas la querelle. On en jugera par cette lettre de la princesse à d'Aigalliers et le post-scriptum de la baronne.

Ce 5 *Décembre 1783.*

« Votre lettre est infiniment obligeante et marquée au coin de la galanterie française. Après avoir reçu mes louanges, permettez, Monsieur, que nous vous fassions part de nos critiques. Vous voulez vous noyer obligeamment pour ne pas faire de jaloux. Encore vous passerait-on ce petit brin d'amour-propre, mais vous ne pensez pas que, noyés tous les trois, il ne resterait personne pour conter le beau sacrifice que vous auriez fait et qu'il n'y aurait pas de héros,s'il n'y avait pas d'historiens qui nous rendissent leurs hauts faits. Conclusion : J'en reviens à mon premier sentiment et je vous vois noyé avec cette excellente amie, après m'avoir tirée de l'eau. Il me semble vous voir sourire et dire : les femmes ! les voilà bien ! Mais remarquez, je vous prie, qu'elles ont le tact juste et je trouve parconséquent qu'on ne peut donner sans injustice des sentiments partagés à cette amie de mon cœur à qui j'en donnerais cent, si je les avais.

P.S Le Prince me charge de vous dire mille choses de sa part. Mon adorable amie me quitte demain. Il me reste un cœur pour la chérir et des yeux pour pleurer son absence.... »

Mis au bas de la lettre de la Princesse par Mme d'Oberkirch :

« Après ce que vous venez de lire, M. le .... (1) que puis-je vous dire sur mes regrets à moi et sur la douleur

(1) D'Aigalliers est souvent ainsi désigné, dans la correspondance intime des Princes de Wurtemberg et de la baronne. Je n'ai pas trouvé la clé de ce mystère.

que j'éprouve de quitter cette chère princesse? Il me suffit de penser que nous sentez ma position et que vous me plaignez. Je remets à un autre moment de vous remercier de votre obligeante lettre. Recevez en attendant l'assurance des sentiments bien sincères que je vous ai voués...

Henriette de Waldner, baronne d'Oberkirch, est l'auteur de Mémoires intéressants sur la cour de Louis XVI et les séjours des princes de Wurtemberg au château d'Etupes et à Montbelliard. Elle y donne pour motif de cette séparation le désir qu'avait la Princesse de la voir entrer définitivement à son service et sa volonté bien arrêtée de conserver son indépendance. Comment se fait-il donc qu'elle n'y nomme seulement pas cet ami, qui nous a laissé d'elle un portrait très étudié et très sympathique, et qui devenu un homme politique et lancé dans le monde élégant Parisien. — La Cour et la Ville — était toujours resté l'ami de son gendre ? (1)

J'ai déjà dit que le côté mondain de son existence n'avait jamais fait oublier à d'Aigalliers les devoirs sérieux de son métier. A l'inspection générale de 1785, étant alors en garnison à Collioure, il était proposé pour le grade de lieutenant-colonel avec les notes les plus flatteuses sur « ses qualités personnelles et militaires. » Il quitta néanmoins le service à cette époque et demanda sa retraite : il avait accepté du Prince de Monaco le gouvernement de sa principauté qu'il ne conserva du reste pas longtemps. Ses brillantes relations et ses petits succès littéraires avaient fini, paraît-il, par attirer sur lui l'attention en haut

(1) Mme d'Oberkirch est plutôt grande que petite ; sa taille est souple et légère, ses mouvements ont de la grâce, sa démarche et son maintien de la noblesse. Elle a le teint uni et coloré, les cheveux plus bruns que clairs, le front bien dessiné, les yeux doux, d'une juste grandeur, le nez un peu long, la bouche pleine d'agrément et les plus belles dents du monde. Sa physionomie annonce la sensibilité de l'esprit, son regard a la même empreinte mais lors même qu'il est animé par le sourire, il y règne, comme dans une personne qui n'est pas heureuse et qui s'efforce de cacher sa tristesse, une certaine langueur qui touche, intéresse et fixe l'attention sur elle. Je voudrais peindre son esprit, son cœur et son âme : le seul moyen d'en parler, sans leur faire injustice, est de dire qu'ils sont parfaits.

lieu; il fut question, d'après Vincens-Saint-Laurent, qui n'ose le désigner plus clairement, de le donner pour précepteur à un jeune prince né sur les degrés du trône, honneur qu'il déclina modestement. Il entrevoyait sans doute, dans les graves événements qui se préparaient, un rôle plus important à jouer. A la convocation des États-généraux, la noblesse de la Sénéchaussée de Nimes, après lui avoir confié les fonctions de commissaire dans ses réunions électorales, le désigna pour l'un de ses représentants (1).

Dans les débats de la Constituante il ne prit que deux fois la parole, votant les réformes désirables et se refusant aux mesures qui entravaient l'autorité qu'il croyait nécessaire à la monarchie. Lorsque le trône fut renversé et la noblesse proscrite, ce fut ce gentilhomme et ce patriote que la population d'Uzès choisit pour maire. Malgré sa fermeté et sa prudence, il dut bientôt résigner des fonctions que ses convictions ne lui permettaient plus d'exercer. Objet d'estime et de sympathie même pour les esprits les plus fanatiques et les plus égarés, il échappa, au milieu des siens, à tous les dangers de cette terrible époque.

Il vécut dès lors dans la retraite, consacrant tous ses loisirs à l'étude, mais accablé d'infirmités et sans autres ressources que les débris de sa fortune patrimoniale et sa pension de 963 livres. Au questionnaire officiel de l'Agent départemental, rédigé dans le style de l'époque : Es-tu infirme ? Quel est ton état? Quelles sont tes occupations? Quels sont tes revenus : Il répondait : « militaire retraité, n'ayant que ma pension et cultivant mon jardin quand ma santé me le permet. »

Quand de meilleurs jours luirent enfin pour la France, notre Académie dispersée par la Révolution, en vertu de la loi générale qui supprimait toutes les associations en confisquant leurs biens, se reconstitua sous le nom pro-

(1) Le jour de son élection (2 avril 1789) d'Aigalliers dinait à Nimes chez un ami, quand un inconnu lui fit passer le billet suivant : « Une bonne amie de la chère Henriette souhaite le bonsoir à M. le..., devinez l'énigme. » D'Aigalliers vivement intrigué et à cent lieues de soupçonner la vérité, court d'instinct à l'hôtel du Luxembourg, où l'attendaient à table et en riant ses augustes hôtes de Montbelliard, en tournée de voyage incognito. Il fut un peu grondé pour n'avoir pas deviné tout de suite.

visoire de Lycée du Gard et sous les auspices et la direction de M. Dubois, le premier préfet du département. D'Aigalliers fut admis à en faire partie le 25 thermidor an IX. Si bien des malheurs avaient attristé la fin de sa vie, s'il ne lui restait plus de sa famille que sa sœur aînée, du moins avait-il trouvé dans une union selon son cœur la paix du foyer et le soutien des sentiments religieux de toute sa vie (1). Sa mort, arrivée le 2 avril 1806, fut un deuil pour tous ceux qui l'avaient connu.

Et maintenant me reprochera-t-on d'avoir réveillé des souvenirs trop lointains et trop indifférents ? L'écrivain, qui avait cultivé les lettres avec succès, le soldat qui avait servi vingt-huit ans son pays, le député qui avait siégé aux États-Généraux et à la Constituante, le premier magistrat choisi par sa ville natale, n'était pas un homme ordinaire : tant de services et de suffrages l'avaient placé plus haut dans l'estime de tous. En l'accueillant avec empressement, l'Académie du Gard prouvait qu'elle était fière de lui et proncer son éloge un siècle plus tard, c'est encore honorer le choix de nos devanciers.

Cte E. de Balincourt

(1) Il épousa Mme Tempié née de Surville.

ÉTAT DES SERVICES DU MAJOR D'AIGALLIERS

(*Extrait des archives du Ministère de la Guerre*)

LE 20 AOUST 1784

INFANTERIE FRANÇOISE — RÉGIMENT D'ANGOUMOIS *en garnison à Collioure*

Mémoire pour une lieutenance colonelle

Gabriel-François de Brueys, baron d'Aigalliers, né à Uzès, en Languedoc, le 28 février 1740

A joint le régiment de Forez (incorporé dans celui d'Angoumois), le 13 mars 1756

Enseigne de la Colonelle, le 1er septembre.......... 1756

Lieutenant le 15 avril. 1757

Sous-aide-major, lors de la création de cet emploi, par commission du 1er fevrier 1763

Aide-major le 19 mars 1768

Commission de capitaine le 24 mars................ 1769

Major le 7 août...... 1778

Major depuis plus de six ans et notté (sic) dès le dernier travail pour concourir à une lieutenance colonelle, il se remet, pour le service de la grâce qu'il sollicite, aux dispositions favorables que Monseigneur le Maréchal de Ségur a bien voulu déjà témoigner avoir pour lui. Il s'en raporte (sic) aussi aux nouvelles attestations que ses chefs croient pouvoir donner en sa faveur. Celle qu'il a reçue de M. le baron de Livron, au moment où cet officier général a quitté l'inspection du régiment d'Angoumois, est conçue en ces termes : «... Je ne cesserai de dire au ministre qu'il ne saurait faire un meilleur choix que vous, non seulement pour une lieutenance colonelle, mais encore pour toute place qui exige du zèle, de l'activité et de l'intelligence. C'est ainsi que j'en ai parlé à M. le comte de Rabodanges...»

LE BARON D'AIGALLIERS.

Récapitulation de ses services en comptant doubles les années de guerre et des Colonies.

	ans	mois	jours
Du 13 mars 1756, qu'il a joint le régiment au 20 août 1784, date du présent mémoire...................	28	5	8
Du 26 août 1761, qu'il passa avec son régiment à l'armée du Bas-Rhin, au 7 février 1762, jour de sa rentrée en France...	1	5	9
Du 10 janvier 4763, qu'il s'embarqua avec son régiment à St-Malo pour l'isle St-Domingue, au 4 juin 1767, qu'il débarqua à Rochefort, aussi avec son régiment,...	4	4	36
Total.......	34	3	12

Nota. — Pendant la campagne de 1761, il marcha aux volontaires tirés d'une division commandée par M. le maréchal, alors marquis de Lévis.

Je certifie que M. le baron d'Aigalliers est un officier de la plus grande distinction et qu'on ne peut rien dire de trop avantageux sur ses qualités personelles (sic) et militaires.

DE CUY (1).

Je certifie que cet officier supérieur a du zèle et beaucoup de talent.

GAYON (2).

Je pense, ainsi que M. le baron de Livron, que le sieur d'Aigalliers est un des meilleurs sujets que l'on puisse choisir pour une lieutenance-colonelle.

LE COMTE DE RABODANGES (3).

(1) Duverger de Cuy, lientetant-colonel d'Angoumois.

(2) Marquis de Gayon, mestre de camp, commandant le régiment d'Angoumois, brigadier des armées du Roi.

(3) Comte de Rabodanges, maréchal-de-camp.

Ce document est extrait du travail d'inspection de l'année 1785, sur la chemise duquel se trouve la note suivante : « État de grâces : M. le baron d'Aigallières (sic) major — une pension de retraite. M. le Prince de Monaco a rendu compte au ministre des motifs de la retraite de cet officier, en en sollicitant l'expédition. » La retraite fut accordée le 29 décembre 1785. Cette pièce officielle prouve que d'Aigalliers n'a pas pris part à la guerre d'indépendance d'Amérique, quoiqu'en ait dit, dans un éloge, Vincens Saint-Laurent, qui a confondu avec son séjour à Saint-Domingue. Sa correspondance le démontrait du reste péremptoirement. Conclusion : se défier des dires des contemporains et s'en rapporter aux titres authentiques.

E. B.

UNE EXISTENCE

A une communiante.

Grave et émue, elle foulait d'un pas distrait le sol moussu du chemin creux encore humide de rosée. Et sa blanche silhouette de communiante se détachait en large tache claire sur les ramures sombres, — élégante et fière, à peine épaissie par l'ampleur et les plis retombants du voile qui encadrait son fin visage de camée. Sa gouvernante la suivait, loin en arrière, gravissant lourdement les pentes du côteau, essoufflée par un commencement d'obésité précoce...

Le printemps confinait à l'été imprimant par là même au front de la nature tons chauds et vigoureux. Vaste et magique décor de féerie, le *Jurançon* baignait dans la vive et capiteuse lumière du beau matin ensoleillé, — atténuée par places et rendue plus discrète par son écran d'ombrages. Coiffé de ses côteaux aux luxuriantes verdures, d'où émergeaient de coquettes villas et de mignons castels aux dimensions lilliputiennes, il s'allongeait paresseusement au bord du vieux *Gave de Pau* qui, au passage, lui murmurait sa douce cantilène. Plein de fraîcheur et de grâce était son aspect à ces premières heures du jour. De ses riantes profondeurs, porté sur des chants d'oiseaux, des frétillements d'ailes, et de tièdes souffles de brise, montait aux cieux, à la gloire du Créateur, un immense hosanna, — ho-

sanna joyeux qui se perdait dans l'éclatant soleil. Sur les pelouses fleuries de pâquerettes, le long des haies odorantes, dans les mille sentiers ombreux traînaient de vaporeuses robes blanches, brèves visions de vierges flottant à travers le feuillage. Et cela mettait une note imprévue dans le paysage, une note unique faite de poésie mystique.

De l'église modeste assise au creux du vallon, venait de s'échapper le flot des communiantes qui, au sortir de l'édifice, s'était écoulé au hasard. Et dispersées maintenant, les fillettes allaient, dans l'extase de leur première émotion religieuse, sous l'œil attendri des leurs, tandis que le ciel en fête leur prodiguait ses rayons, souriant à leur radieuse jeunesse.

.... Seule, elle cheminait solitaire, sans groupe cher à ses côtés, sans cortège familial qui l'entourât de ses vœux sympathiques, sans l'intime escorte elle-même d'une ombre maternelle la couvrant de sa protection infinie.

Sa mère ! Elle était étendue sans forces, là-haut, dans une chambre de cette jolie villa des Palmiers que l'on apercevait à gauche, suspendue aux flancs du côteau. Toute pâle dans les blancheurs de son lit de malade, elle l'avait embrassée tantôt, longuement embrassée dans une étreinte passionnée qui révélait ses poignants et douloureux regrets. Puis, attachant sur elle un chaud, un brûlant regard, et ses mains défaillantes errant avec sollicitude sur les détails de sa toilette, elle avait éclaté en sanglots, — navrée de son impuissance. Alors la pauvre enfant retenant ses larmes et faisant effort pour maîtriser sa propre peine, lui avait rendu son étreinte, disant d'un accent d'autorité où vibrait sa foi de néophyte:

— Ne pleurez pas, maman ; vous serez encore un

peu avec moi là-bas ; oh ! je vais tant prier pour vous.

Et courageuse, l'âme fortifiée par la grâce d'En-Haut, elle était partie pour l'église en l'unique compagnie d'une mercenaire.

.... Au retour, toujours loin derrière elle, la gouvernante obèse venait de s'arrêter ; elle se ménageait une halte au revers du talus, l'en avisant de la voix et du geste.

Sans nulle expression d'ennui, elle interrompit sa marche incertaine, et, debout au ras de la lisière découverte du sentier en lacet où, avec des mouvements d'automate, elle venait de se risquer, elle fit face au panorama grandiose qui se déroulait dans l'espace.

Le côteau dévalait tant au-dessus qu'au-dessous d'elle paré de sa riche végétation libre et spontanée que jamais main d'homme n'avait façonnée. Et ainsi encadrée dans les enchevêtrements du feuillage et dans les lacis gracieux de cette exubérante nature de forêt vierge, elle eut donné l'illusion, à qui l'eût vue du val, d'une angélique apparition sous bois.

Par-delà le *Jurançon* et le *Gavè* s'élevait, au faîte d'un plateau vallonné, l'hospitalière ville du bon et joyeux roi Henri, que le soleil montant prenait, vainqueur, pour cible, lui décochant ses flèches d'or, rivalisant de séduction avec le ciel, d'un bleu intense, pour la faire plus belle et plus hospitalière. Ses clochers, son vieux château royal, ses hôtels en bordure, son boulevard du Midi commandant l'horizon, sorte de galerie à capricieuse balustrade de pierre courant parallèlement à la chaîne et offrant à l'admiration du promeneur l'imposant fond de tableau constitué par celle-ci, ses parcs magnifiques la ceignant à l'ouest et à l'est formaient un groupe

magistral et superbe, se dressant harmonieux, quasi aérien, entre ciel et vallon, immergé dans le flot lumineux. Tout au pied de ses lourdes assises rocheuses, tendues d'un voile de verdure, le *Gave* roulait, paisible, ses eaux claires et bondissantes, fuyant en zig-zag avec des chatoiements sans nombre, tel qu'un ruban moiré aux reflets infinis, arrosant maints petits villages de la banlieue paloise pittoresquement égrenés sur ses rives. Et à l'est, au-delà des hauteurs de *Beaumont*, se dessinait en traits nets, vigoureux, dans la transparence de l'air, le prolongement de la riante vallée béarnaise aux lointains enchanteurs, — toile saisissante et originale.

Ele était là, le buste mollement incliné...

Ce coin du Béarn lui était familier. Pau, la ville accueillante aux malades, et les douceurs de son climat, et les splendeurs de son merveilleux site, n'en emportait-elle pas partout la vision avec elle ? Hiver après hiver, sa mère n'y venait-elle pas chercher la guérison ? La guérison à cette toux opiniâtre et cruelle survenue au lendemain de la mort de son père... Les médecins avaient attribué la cause du mal insidieux au chagrin violent qui l'avait secouée alors. Et ils avaient conseillé le Midi le climat sédatif de la *Reine des Pyrénées*. Dès l'automne, elles y accouraient, y séjournaient jusqu'en juin, puis gagnaient les Eaux-Bonnes pour y passer la saison chaude. Les Pyrénées étaient devenues leur séjour d'adoption ; elles ne les quittaient plus que pour de rapides fugues en pays de *Caux*, leur lieu d'origine. Sa mère leur devait une amélioration marquée dans son état ; elle, les chérissait pour avoir grandi au creux de leurs vallons et au bruit de leur *gaves*. Si du Pau mondain toutes deux ignoraient les plai-

sirs, en revanche de la station hivernale, de ses agréments propres elles jouissaient pleinement. Ensemble elles trouvaient qu'il faisait bon vivre en ce coin de terre béni du Créateur. Et serrées l'une contre l'autre, étroitement unies, elles y souriaient doucement à la vie.

Immobile, les paupières mi-closes sous l'ardent soleil printanier, la jeune communiante repassait en son cœur maintenant les moindres détails des années écoulées, sentant tout le mystère de l'heure solennelle qui, à ce coude du chemin, plaçait comme un point d'arrêt entre ce qui avait été et serait, — passé et avenir.

Brusquement, elle fut tirée de sa méditation par les trilles spontanés d'un maître chanteur volant de branche en branche au-dessous d'elle. D'un œil sympathique, elle suivit son vol capricieux au versant du coteau, puis sa course vagabonde le long du vallon. Une seconde et à sa suite, son regard tomba sur un des voiles blancs qui disparaissait tout là bas, entre les haies des cultures fraîchement remuées, faisant tache sur des ombres mouvantes..... Sous l'empire d'une soudaine commotion intérieure, elle le reporta vivement en avant sur le paysage ensoleillé déployé devant elle. Et son trouble intime s'accrut ; une angoisse l'étreignit qui la secoua tout entière.

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! gémit-elle dans sa détresse immense, les bras tombants et les mains jointes.

Oh ! cet heureux groupe qui s'effaçait au loin..... cette nature en fête... cette paix, cette joie des choses et des hommes évoquant, par voie de contraste, la vision brutale de son isolement, quel froid au cœur elle venait d'en recevoir ! Etait-ce là l'image

sensible de l'avenir qui l'attendait ? Irait-elle donc dans la vie, seule, sans tendre appui comme à cette heure, tandis que la plupart de ses compagnes de première communion la traverseraient sans doute soutenues et protégées sans cesse ?...

Anéantie, elle courba la tête ; ses jambes fléchirent sous elle ; elle se sentit défaillir.

Cela eut la durée d'un éclair.

— Mon Dieu ! vous serez là, murmura-t-elle dans le triomphe de sa foi de chrétienne.

Et vaillante, elle se redressa, l'âme retrempée pour la lutte. Cette heure fugitive, elle ne devait pas l'oublier.

Sa gouvernante la rejoignait. Côte à côte, elles se remirent en marche.

Un homme coupant court par les pentes boisées du côteau, apparut soudain au milieu du sentier.

Sa compagne poussa un léger cri ; elle, reconnaissant la livrée de la villa, pâlit.

— Qu'y a-t-il ? interrogea-t-elle, anxieuse, se pressant au devant du nouveau venu, visiblement ému.

— Que Mademoiselle aille vite, dit à regret le domestique prêt à s'engager dans les pentes en contre-bas ; Madame est tombée en syncope.

Une terreur folle la glaça jusqu'aux moëlles.

— Dites-vous vrai ! articula-t-elle avec peine.

Elle resta là, hébêtée, entendant confusément ces mots entrecoupés de sa compagne :

— Jean.... vous allez chercher ?....

L'autre fit un signe d'intelligence.

— Un prêtre, lui souffla-t-il brièvement.

Si bas qu'eût été le ton, elle avait ouï, elle avait deviné plutôt. Une plainte déchirante sortit de sa poitrine, et, s'élançant, elle courut à perdre haleine....

Une heure plus tard; tout était fini ; elle était seule au monde....... Deux sœurs de l'Espérance priaient au chevet de la morte, tandis que, consternés, les domestiques vaquaient aux apprêts funèbres et que le médecin et le prêtre, leur tâche terminée, s'éloignaient discrètement, s'entretenant de cette fin soudaine.

— Qu'est-ce qui a bien pu précipiter ainsi le dénouement ? demandait le second.

— Un refroidissement qu'elle avait pris ces temps derniers, répliquait distraitement l'autre. D'une imprudence, en général, cette catégorie de malades !...

Toute droite devant le lit, une main crispée sur celles de la morte repliées sur un crucifix, les yeux secs et brûlants de fièvre, elle était comme pétrifiée d'horreur....

Quelqu'un derrière elle ouvrit les croisées pour tirer à soi les persiennes et ménager à la pièce un demi-jour voilé. Elle parut s'éveiller d'un pesant cauchemar, tourna négligemment la tête.... Un flot de lumière crue où dansaient des rayons dorés l'éblouit en la frappant en plein visage....

Seule !.... Elle était seule au monde !.... Et pourtant au dehors rayonnait l'allégresse..... Plus ardent que tantôt le soleil brillait dans le val, les oiseaux chantaient gaîment sous la feuillée, leurs chansons éclatantes, de suaves parfums, des senteurs pénétrantes montaient des terrasses fleuries et des entrailles de la terre· C'était l'intense épanouissement des choses et des êtres....

Alors, inclinant le front, encore drapée dans sa toilette d'innocence dont elle n'avait pas eu le loisir de se débarrasser, sa douleur contenue se fondit en larmes pressées, et elle pleura silencieusement cette prière aux lèvres ;

— O Dieu, soutenez-moi !...

*
* *

Son adolescence s'était écoulée en Normandie, auprès d'un parent éloigné de sa mère, devenu son tuteur, et dans l'intimité de trois petites-cousines. Calmes et uniformes avaient été les années passées sous ce toit d'occasion. Tous autour d'elle lui avaient témoigné un constant intérêt ; sa fortune avait été celle des filles du logis ; nul n'avait songé jamais à la traiter en étrangère, et, par suite, à manquer aux égards dûs à sa qualité d'orpheline.

Paisible en apparence avait été cette phase de son existence ; en réalité, combien pénible malgré tout ! Certes, elle n'avait point répondu par l'ingratitude à l'hospitalité offerte ; vive avait été sa reconnaissance envers son tuteur et les siens ; mais tôt marquée par le malheur, sa nature d'intuitive s'était affinée d'autant, la prédisposant à la souffrance cachée. Et souvent, bien qu'entourée, choyée, pouvant se croire l'enfant de la maison, elle avait revécu avec une intensité de souvenir aiguë la scène du *Jurançon*, alors que dans l'aspect du paysage, elle avait redouté d'entrevoir sa destinée de femme. Et comme à cette heure éloignée où sa foi d'enfant, toute neuve et naïve, l'avait secourue, sa foi de jeune fille, grandie et éclairée, l'avait puissamment aidée.

— Mon Dieu, vous serez là, disait-elle naguère.

— Mon Dieu vous êtes là, avait-elle redit depuis.

Impatiemment, elle avait attendu le moment de fonder un foyer, de se créer un centre naturel d'affections. Confiante, elle avait placé sa main dans celle d'un compagnon de route, rêvant d'appuyer sa faiblesse sur sa virilité et de cheminer de l'autel à

la tombe dans l'union ineffable de deux cœurs battant à l'unisson sous le regard de Dieu. Et son cœur, avide de tendresse, s'était dilaté aux chauds rayons des fiançailles.

Elle devint donc épouse et complète fut sa félicité ; elle eut sa part des joies de la famille. Cela dura vingt mois, au bout desquels ses illusions de jeune femme reçurent un rude coup, puis,lentement, sombrèrent....

Faible de caractère, lancé dans une société de plaisir qui exerça sur lui une néfaste influence, son mari la délaissa peu à peu. Et après avoir vainement lutté pour le reconquérir, elle retomba dans la vie l'âme à jamais meurtrie, plus seule qu'elle ne l'avait été jusqu'alors.

Terrible fut l'épreuve ; elle faillit y succomber. Mais un enfant restait debout sur les ruines de son bonheur d'épouse... Là encore sa foi intervint, lui dictant son devoir, sa maternité releva fièrement la tête ; elle vécut pour sa fille, pour la chérir et l'élever.

Dans son double rôle d'épouse abandonnée et de mère vigilante, elle dépensa sans compter ses trésors secrets de dignité et de vaillance. Si les années qui suivirent furent pour elle un lent, un poignant martyre, nul n'en sut rien ; elle souffrit avec une force d'abnégation héroïque, — résignée et muette. En tout temps, sa fille n'apprit d'elle qu'à respecter son père, demeurée ignorante, grâce à la prudence extrême dont elle s'entoura, du drame conjugal que, dans une certaine mesure, elle avait inconsciemment dénoué de ses doigts enfantins. Quant au monde, s'il s'en douta sur l'heure, il passa bientôt à côté indifférent et oublieux.

Et elle alla, toujours plus esseulée, puisant aux

sources vives de la foi l'indomptable courage de porter son écrasant fardeau...

*
* *

Avril a touché de sa baguette enchantée la campagne endormie. Et les roses éclosent, et les bourgeons éclatent et, les nids se repeuplent... La terre, en son brusque et joyeux réveil, fleure bon, tressaille d'espérance...

Une messe de mariage s'achève dans la pauvre église normande qui domine la mer... C'est celle de sa fille... Pâlie, des cheveux gris aux tempes en dépit de ses trente-huit ans tout à peine sonnés, elle apparaît, en contre-bas du maître-autel, drapée pour la circonstance dans une sobre toilette de de veuve, — portant depuis cinq mois le deuil officiel d'une union défunte quelque vingt ans auparavant. Agenouillée, écroulée plutôt sur une méchante chaise de paille de la chapelle nue, son visage énergique, à l'expression soumise, enfoui dans ses mains diaphanes, elle prie... Elle prie ardemment... Et ce cri d'imploration, ce cri d'angoisse de la mère aux prises avec ses souvenirs de femme, s'échappe avec force de sa poitrine haletante, montant en silence vers le trône de grâce :

— O Dieu miséricordieux, dispensez-lui vos compassions ! Faites sa route plus unie que la mienne...

La fervente chrétienne qui n'a cessé de grandir depuis ce jour de première communion qui la fit orpheline ajoute, dans la profonde humilité et la parfaite sincérité de son âme, quelque déchirement que lui cause cet holocauste vivant du meilleur d'elle-même :

— Toutefois, Seigneur, que Votre volonté soit faite !

PIERRE DEVAL.

LA VIE TRANQUILLE

Pour mon bien cher ami Charles Prévost.

Dans ma pauvre maison, près des rosiers fleuris,
j'ai vécu, selon mon rêve, la vie calme,
Les angélus dorés qui psalment
dans les matins joyeux et dans les soirs palis
ont ceint de leur doux chant ma vie simple et tranquille.
J'ai vécu, modeste artisan,
loin de mon siècle, loin des hommes, loin des villes,

c'est pour moi qu'ont fleuri des printemps triomphants,
pour moi les cieux se sont parés de lueurs douces ;
les clairs ruisseaux qui chantent dans les mousses
ont bercé mes sommeils, la nuit, sous les étoiles.
Les brises chargées de parfums enflaient les voiles
des barques azurées qui portaient mes beaux rêves,
mes beaux rêves voguant vers de lointaines grèves,

et j'ai vécu la vie simple et tranquille...

J'ai ciselé le fer et pétri dans l'argile
de grands christs douloureux sur de tristes calvaires.
J'ai peint sur des vélins des Vierges en prières ;
j'ai joint leurs mains, j'ai ployé leurs genoux,
je leur ai fait chanter des cantiques très doux,
de sussurants et bégayants cantiques.
Et je mêlais mon oraison à leurs cantiques.
J'ai peint des visions mystiques,
car, certains soirs, pour moi, s'ouvraient les cieux,
et je voyais, dans l'or des couchants radieux.
Celui que j'aime auréolé de gloire...

J'ai sculpté dans de vieux ivoires
des Jésus bénissants et des Vierges Marie,
des Apôtres, des Pontifes, les théories
des Epouses du Bien-Aimé,
s'avançant vers le Banquet mystique.

J'ai sculpté des Martyrs se livrant — yeux pâmés
et bouche chantante — aux âpres morsures
des fauves rugissants ou des flammes ardentes.

Dans le marbre aux blancheurs harmoniques
j'ai fait revivre les joies pures
des petites communiantes.

Et, avec de pâles couleurs,
pâles comme les automnales fleurs,
j'ai — me souvenant des moines de jadis —
enluminé des livres d'Heures
où flamboyait l'éclat des Paradis.

Et quand mon Dieu, bientôt, d'un geste harmonieux,
m'appellera vers Lui et que mes yeux
se fermeront à tout jamais, alors mon Ame
que j'ai garcée d'une libiale blancheur,
paraissant devant Lui, Lui dira :
« Mon Seigneur,
j'ai vécu la vie tranquille et calme
et j'ai passer mes jours à te chanter.
Toute ma vie j'ai rêvé de la clarté
qui nimbe ton front pur et de ton clair sourire...

Toute ma vie j'ai été la pâle cire
qui brûle doucement devant les ostensoirs
et dont la chétive lumière,
dans le recueillement liturgique des soirs,
monte comme un humble et fervente prière....

Seigneur, Seigneur prends mon Ame en tes mains,
permets qu'elle fleurisse au parterre divin... »

MARIO PÉCHERAL.

LES POPULATIONS PRIMITIVES

PAR LE GÉNÉRAL POTHIER

Une des lois imposées à l'humanité est le déplacement.

L'histoire nous en donne des preuves nombreuses; les causes qui provoquent les migrations sont aussi bien connues ; il est donc à présumer qu'il y a eu des migrations dans les temps préhistoriques. n'est-il pas possible de constater ces déplacements ? Tel est le problème qu'a cherché à résoudre le général Pothier dans un livre qu'il vient de faire paraître « Les Populations Primitives ».

« Les souvenirs des anciens âges que l'on a recueil-
« lis dit-il, peuvent se classer dans les trois catégories
« suivantes : 1° des ossements humains et des restes
« de festin ; 2° des objets d'armement et d'outillage;
« 3° des tombeaux... L'étude des tombeaux révèle
« les pratiques adoptées par les différents peuples
« anciens pour rendre à leurs morts les honneurs
« de la sépulture ; elle permet de constater dans ces
« cérémonies des usages qui constituent un véritable
« caractère éthnique.

Le général Pothier nous conduit d'abord dans les cimetières des populations mégalithiques.

Etant à Tarbes l'auteur rencontra une *allée couverte* complètement dissimulée sous un amas de terre ayant la forme d'un cône aplati, haut de 2 m. 50 c.

et dont la base était un cercle de 30m de diamètre ; il y pénétra, ramassa vers le seuil de la grotte quelques ossements humains. Enfin il remarqua dans la crypte les restes d'un cadavre avec une pointe de lance en silex poli et une hâche en diorite. Pêle-mêle sur le sol il y avait des débris de poteries et des ossements de plusieurs individus.

Une autre fois le général se met à déblayer un massif ; ses aides enlèvent 1200 mètres cubes de terre ; il arrive à un dolmen dont la table,en marbre de Lourdes, était longue de 3m 60, large de 2m 30, épaisse de 0m 40 ; en avant de chacune des parois latérales, il voit des pierres qui affectent des formes spéciales. Dans la crypte qui a 3m de long sur 1m 25 de large, et 1m 40 de hauteur, il y a un squelette, des outils, une petite hâche votive en pierre, percée à sa partie la plus effilée d'un trou de suspension ; à gauche du squelette deux vases ; autour du dolmen une vaste enceinte circulaire sert de limite à un terrain consacré sur lequel ont été placés les ossements de trois individus au moins.

Ce que le général Pothier accomplissait à Tarbes, d'autres le fesaient ailleurs.

Je n'ai pas à retracer ici les travaux d'Auguste Pellet, de Dumas, de Germer-Durand, d'Aurès, de Flouest, d'Adrien Jeanjean, d'Ollier de Marichard pour ne citer que les archéologues ayant appartenu à l'Académie de Nimes, et dont nous regrettons encore la mort, qui se sont occupés avec tant d'ardeur des monuments mégalithiques du Gard. Vous en trouverez du reste un excellent résumé dans le volume des Mémoires de l'Académie de 1893.

« Le nombre des dolmens signalés en France, « dit l'auteur, est considérable ; les seuls départe- « ments où leur présence n'ait pas été reconnue

« sont ceux situés à l'est, parallèlement à la vallée « du Rhône et se prolongeant au nord sur le bassin « du Rhin.

Le nombre total des dolmens répartis dans les autres départements s'élève à environ 2900 dont 1821 constituent deux groupes importants, l'un à l'ouest, en Bretagne et en Vendée..., l'autre au sud du massif central dans les départements de l'Ardèche, de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot... et le général Pothier a soin d'ajouter qu'on en découvre chaque jour de nouveaux.

Evidemment les fouilleurs contemporaines ne peuvent espérer de signaler de ces monolithes comme celui de Locmariaque (Morbihan), aujourd'hui en quatre morceaux, qui lorsqu'il était debout, mesurait 21^{m} de hauteur et pesait 200.000 kilog. : mais il est certain que les archéologues contemporains peuvent encore avoir des rencontres intéressantes. Qu'ils se rappellent qu'un colonel anglais a compté 2129 dolmens, rien que dans le district indien de Bellary. Ce chiffre ne doit pas nous surprendre ; les tribus mégalithiques ont d'abord occupé la péninsule hindoustanique ; elles ont ensuite traversé le plateau de l'Iran ; arrivées aux montagnes du Caucase, une partie d'entre elles les ont franchies ; les autres se dirigeant vers le sud-ouest ont établi leur séjour en Syrie et en Palestine ; celles qui ont continué leur migration ont occupé le Daghestan, la Crimée, la Valachie, la Bulgarie, la Moldavie, la Galicie et débouché dans la plaine de l'Allemagne du Nord.

Mais laissons parler l'auteur :

« La trajectoire qu'à parcourue le peuple des dol« mens traverse en général les terrains de formation « géologique récente, les terrains quaternaires qu'un « exhaussement de la mer aurait facilement submer-

« gés. La végétation arborescente ne s'était pas « développée sur ces amas de terre et de cailloux « roulés qui avaient comblé les vallées des grands « cours d'eau. L'herbe en revanche y poussait en « abondance et fournissait aux troupeaux la nourri- « ture quotidienne. Le pasteur en se déplaçant dans « les plaines indéfinies qui se présentaient devant « lui pouvait vivre sans souci de l'avenir.

« Mais la population des tribus augmentant sans « cesse et, peut-être, certains phénomènes géolo- « giques déterminèrent un afflux nouveau dans des « régions si favorisées, il fallut augmenter l'ampli- « tude des déplacements. Le pasteur fut conduit « par le chemin de la grande steppe vers les rivages « de la Baltique et de la mer du Nord. Là, sa quié- « tude fut troublée.

« A mesure qu'il s'avançait vers le nord, la steppe « était moins fertile. Le climat, plus rude, ne favo- « risait pas la végétation ; le froid avait, sur la « vitalité des troupeaux mal nourris, une influence « fâcheuse qui en diminuait chaque jour le nombre. « A cela venaient s'ajouter des difficultés sans cesse « croissantes pour le changement du campement. « Au moment même où la stérilité du sol exigeait « de plus fréquents déplacements, le mouvement « dans la steppe devenait plus difficile, car, en se « rapprochant de la mer, les cours d'eau, larges et « profonds, étaient un obstacle presque insurmon- « table.

« Il est probable qu'il se produisit alors bien des « catastrophes et que la plaine de l'Allemagne du « Nord fut le théâtre de drames émouvants. Le froid, « la famine, les accidents inhérents à la recherche « de nouveaux moyens de subsistance ont fait, sans

« doute, parmi les pasteurs, jadis si heureux, venus « du sud-est, de nombreuses victimes.

« La diminution du bétail fut compensée par les « produits de la pêche. La faune fluviatile était « abondante ; elle servit à l'alimentation du pasteur « pris au dépourvu. Mais il en est de la pêche « comme de la chasse ; la facilité de se procurer. « par un travail attrayant, la nourriture quotidienne « développe l'imprévoyance ; on détruit plus de « poissons qu'on peut en consommer. Pour ce motif, « le pêcheur fut bientôtobligé de s'éloigner des « bords des fleuves, de s'avancer au centre des « grands estuaires et d'atteindre la haute mer. « L'exercice de lapêche exigea le développement de « l'art et de la navigation.

« Cette évolution nouvelle des tribus mégalithi- « ques fut l'origine de leurs brillantes destinées.

« Leurs marins, en effet, s'étendirent progres- « sivement dans les pays scandinaves, dans les îles « britanniques, en Gaule, dans la péninsule Ibérique « et, de là, dans toute la Méditerranée. »

Mais toutes ces tribus ont un rite funéraire uniforme ; elles construisent des cryptes avec de grosses pierres brutes ; dans ces cryptes on ne dépose les corps qu'après la décomposition complète des chairs. A côté des os humains, on trouve seulement des objets de fabrication locale, *œuvres individuelles* plutôt que produits industriels ; les armes ne sont qu'en pierre polie ; les poteries ont une forme particulière.

L'auteur en conclut que ces populations avaient une origine commence, que toutes voulaient assurer à leurs morts un repos éternel.

La route qu'elles ont suivie permet aussi de déterminer leur état social aux différentes étapes de leur

migration ; partout elles ont rencontré des populations troglodytiques incapables de leur résister ; la raison en est celle-ci : les tribus megalithiques se livrant à l'industrie pastorale formaient un groupe plus compacte que les chasseurs obligés de s'isoler les uns des autres pour trouver en quantité suffisante le gibier nécessaire à la subsistance de leurs familles.

II

L'auteur passe aux tribus du rite de l'incinération. Conformément à ce qu'il a fait pour le peuple des dolmens, il décrit toute les nécropoles à incinération que les archéologues ont découvertes en Asie ou en Europe, et recherche les migrations accomplies par ces tribus.

Les peuples incinérateurs évitent les plaines basses et marécageuses ainsi que les pics aux flancs couverts de forêts et à la cîme neigeuse. Très différentes des tribus mégalithiques qu'attiraient les vastes étendues des teppes, les plaines basses, les régions traversées par de larges rivières, les populations du rite de l'incinération ont au contraire recherché des steppes moins étendues ; elles ont habité des plateaux à 400 ou 500 mètres d'altitude ; en repérant sur une carte les positions de leurs sépultures, on reconnait que les lignes réunissant ces positions les unes aux autres correspondent à des traces de chemins, d'abord simples pistes, appelés à devenir petit à petit de véritables voies de communication dans le sens que nous donnons à ce mot. Dans les régions qu'elles occupent, les paturages ont peu d'étendue ; aussi les incinérateurs se livrent-ils à *l'agriculture* ; ils cultivent dans l'Attique comme en Provence l'olivier dont l'huile leur est indispen-

sable. Les ossements recueillis dans les fouilles nous démontrent l'existence, dans les troupeaux, du cheval, du bœuf, du mouton et du porc ; ce dernier surtout apparaît dans les détritus des repas des funérailles.

Le développement de l'art agricole a imposé la substitution de la vie sédentaire à la vie nomade ; la maison a remplacé la tente ; le mobilier fourni par des ouvriers spéciaux, potiers, sculpteurs, forgerons s'est perfectionné ; l'industrie métallurgique a fait des progrès très sensibles ; que d'outils, que de parures dans leurs tombeaux ; suivant une comparaison ingénieuse de l'auteur, les incinérateurs vivent comme les Kabyles ; les sociétés mégalithiques vivaient comme les Arabes du sud de l'Algérie.

Evidemment les peuples mégalithiques et les tribus ud rite de l'incinération se sont trouvés en contact en certains points de leurs migrations ; les premiers ont trouvé dans les nouveaux venus des auxiliaires utiles à cause de leur habileté dans les arts usuels ; mais quelle diverhence dans leur idée de la destinée de l'homme. Les nouveaux venus érigent leurs tumulus sur les points culminants, aux carrefours des chemins les plus fréquentés ; le passant de la tribu et même l'étranger rendent un culte au mort dont le souvenir se perpétue ainsi de génération en génération ; de temps en temps parents et amis viennent apporter des offrandes propitiatoires qui apaisent les mânes ; après les libations on chante des hymnes. Pour eux le cadavre est l'enveloppe d'une matière subtile, l'âme, retenue dans ce monde par des attaches corporelles ; il a fallu supprimer complètement ces dernières pour permettre à l'autre partie de s'élever au pays des ancêtres ; le feu a

opéré ce miracle, mais on conserve pieusement les résidus de la combustion. Aussi ce rite funéraire durera longtemps. Vous vous souvenez des funérailles de Patrocle dans l'Iliade et de celles d'Achille dans l'Odyssée; vous avez lu les tragédies d'Euripide et de Sophocle les histoires d'Hérodote, de Thucydide; relisez-en la traduction par le général Pothier ; elle est aussi fidèle qu'élégante.

Les Romains suivirent la pratique de l'incinération. Coriolan, Sylla, Pompée, César, Auguste, Tibère, Caligula, Galba ont été brûlés. Les Germains, les Gaulois brûlaient aussi les morts. Cette coutume existait encore sous Charlemagne puisque cet empereur dans ses *Capitulaires* en défend les pratiques sous les peines les plus sévères. De nos jours on a essayé de faire revivre l'incinération ; les souverains pontifes s'y sont opposés ; les adeptes de la crémation deviendront-ils légion? Il est permis d'en douter.

III

« Le rite antique de l'inhumation consiste dans le « dépôt sous la terre du cadavre orné de son cos« tume d'apparat, muni de ses armes, entouré des « objets, des animaux et parfois des personnes que « le défunt avait aimés, ainsi que des offrandes qui « lui ont été données par les survivants pendant les « cérémonies funèbres. Le malheur qui attendait « dans le monde des esprits les mânes de celui qui « n'avait pas reçu de sépulture était écarté si le ca« davre était seulement recouvert d'un peu de pous« sière et arrosé de libations.

« Mais si ce minimum de funérailles donnait à la « rigueur satisfaction aux prescriptions religieuses,

« il n'était admis que dans des cas exceptionnels.
« Pour protéger le corps contre les profanations
« on élevait un tombeau... Ce monument consistait
« tantôt en un tumulus de terre ou de pierre, édi-
« fié au-dessus du lit funèbre ; tantôt le cadavre
« étendu sur le dos ou sur le flanc, assis, accroupi
« dans une attitude variable, les mains sur la poi-
« trine ou sur la tête, était simplement déposé dans
« la terre rapportée, placé dans une fosse ou enfin
« enfermé dans un sépulcre en pierre ou en bois.
« Parfois aussi le tumulus n'était pas édifié ; une
« fosse était creusée dans le sol naturel et le dé-
« funt y était descendu... »

Les formes des tombeaux sont donc variables à l'infini ; la coutume seule de la mise en terre du mort parait immuable dans ces sépultures que les archéologues ont rencontrés dans les pays les plus divers.

La région Transcapienne, la Sibérie occidentale, le Caucase septentrionnal, l'Arménie russe, la Petite Russie sont remplis de tumulus. L'auteur nous en fait la description ; il nous amène ensuite à ceux de la Hongrie, de la Bosnie, du Tyrol, de la Bohême, de la Bavière, sur les deux rives du Rhin, dans les pays scandinaves.

Les peuples de l'inhumation sont-ils les derniers venus ? Les archéologues suédoiset danois considèrent comme prouvé que dans leur pays les tribus du rite de l'inhumation ont précédé celles qui suivaient la coutume de la crémation.

Ce n'est pas seulement dans le Nord qu'on a observé cela. En Grèce les sépultures inhumées paraissent plus anciennes que les incinérées, d'après certains savants. Nous nous déclarons incompétents pour trancher la question. Mieux vaut continuer

avec l'auteur l'étude des nécropoles à inhumation dont on a constaté l'existence en France.

On connait plus de cent tumulus sur le plateau boisé qui sépare la Meurthe de la Moselle. Dans l'un haut de 2m 50 c. et ayant 12m de diamètre, on trouva neuf squelettes étendus *sans orientation* et séparés les uns des autres par des lits de moëllons. Dans la Maine, on a signalé maints sépultures où le cadavre avait été enseveli sur sur char de guerre. Sur la route de Melun à Milly on a constaté l'existence d'un cimetière antique d'inhumés; on connait les tumulus de la Lozère ou l'on a trouvé des squelettes avec des objets variant à l'infini : bagues, bracelets, anneaux à décorations diverses, fibules, pointes de lance, épées en bronze, vases en terre et en bronze. Une sépulture à inhumation a été trouvée à l'ouest de Beaucaire ; elle était renfermée dans une caisse de pierre formée de six dalles plates rectangulaires n'offrant aucune trace de taille. Cette tombe ne contenait qu'un squelette et un mobilier composé d'un poignard, d'une épingle à tête sphérique et d'un beau vase à fond plat et à anse.

Du Gard l'auteur va en Espagne et en Afrique. En 1886, le général Pothier se trouvait dans la province d'Alger ; entre Bou - Saada et Laghouat, il fouilla un grand nombre de tumulus hauts de 0m75 à 1m50. d'un diamètre de 4 à 5 mètres, formés en grande partie de pierres brutes accumulées. Au centre se trouvait un véritable tombeau en dalles brutes ; là reposait le squelette presque toujours isolé, ayant quelquefois les jambes repliées et le bras gauche portant la main étendue sur le sternum.

En désignant sur une carte la position des nécropoles à inhumation, on voit l'immense étendue occupée par les tribus qui avaient adopté ce rite funé-

raire ; ces tribus jouissaient d'une puissante vitalité ; toutes les latitudes leur ont convenu ; elles ont su se plier à tous les climats, à tous les sols.

Les Juifs ont hérité de leurs qualités ; ils inhument depuis la plus haute antiquité. Abraham ensevelit sa femme Sara. Isaac est inhumé par ses fils. Jacob, Joseph, Josué, David, Salomon, Roboam, tous les rois de Judée, Jésus, sont ensevelis.

Les tribus primitives du rite de l'inhumation croient-elles à l'au-delà ? à une vie future ?

M. Pothier soutient l'affirmative ; ces peuples croient à la survivance de l'âme dans le tombeau :

« Les riches mobiliers funéraires trouvés dans « les tombes, dit-il, les armes et le char du guer- « rier n'ont pas été placés autour du cadavre dans « un seul but d'ostentation ; on supposait qu'ils lui « seraient utiles dans son existence d'outre-tombe, « de même que les chevaux qu'on enterrait avec lui « et les serviteurs qu'on égorgeait pendant ses funé- « railles et qui devaient l'escorter et le servir dans « son nouveau séjour ».

Il ne reste plus à l'auteur qu'à conclure :

Les rites funéraires constituent un élément ethnique facile à distinguer, apte, par conséquent, à classer les tribus primitives. En attribuant au mot peuple une extension convenable, en le considérant non comme la désignation d'un groupe de populations soumises à un même régime politique, mais comme l'ensemble de tribus ayant possédé des idées religieuses identiques, puisées à une origine commune, on peut dire qu'il a existé un peuple des dolmens, un peuple de l'incinération et un peuple de l'inhumation.

Le général Pothier a voulu satisfaire cette curiosité qui nous pousse à étudier comment se sont réparties,

aux temps antéhistoriques, ces agglomérations humaines dont le fractionnement a constitué les premiers peuples dont nous connaissons les aventures.

Nous l'en remercions ; son ouvrage est clair, méthodique ; sûrement il aura un grand succès (1).

ACHILLE BARDON,

(1) Il est édité par Honoré Champion, à Paris, quai Voltaire, 9, C'est un in-octavo de 329 pages, avec deux cartes,

LE MONUMENT ALPHONSE DAUDET

A NIMES

Rien n'est plus difficile ni plus ingrat que de s'occuper d'un monument à élever à l'un de nos regrettés illustres contemporains, et, par ce temps de statuomanie à outrance, on ne se doute pas des efforts persévérants, de la ténacité qu'il faut déployer pour mener à bien, voir se dresser, à la longue, ce bout de marbre ou de bronze. Vraiment on mérite, pour soi-même, une statue, rien qu'à s'occuper de celle des autres, et, le jour où la statue gagnée pied à pied, enlevée pour ainsi dire pouce à pouce sur le pieu d'enthousiasme des uns et des autres, l'indifférence ou le mauvais vouloir du plus grand nombre, apparaît enfin tout voile jeté bas, le metteur en œuvre, le pionnier, le levier effectif de la chose réalisée a quelque raison de penser que c'est sa véritable statue à lui, que l'on inaugure à grand renfort d'apparat et de discours.

Le discours ! Ce n'est pas la cheville ouvrière de l'œuvre nouvelle, du marbre ou du bronze vivant qui le prononce, neuf fois sur dix. C'est un joli monsieur très décoratif mais qui a été moins que rien dans la difficulté de réalisation de la statue cristallisée, érigée enfin.

Et ce n'est point, ici, pour mon saint que je prêche ! A telle enseigne que, pas encore sorti du mo-

nument Alphonse Daudet, voici que je suis pressenti, que je ne m'embarque pour le monument du marquis de Montcalm, un autre enfant du Gard, et terriblement plus oublié que l'exquis conteur des « Lettres de mon moulin ».

Pour le monument d'Alphonse Daudet, le monument du Midi, le seul vrai, le seul qui nous intéresse et qui ait plus spécialement, pour nous, raison d'être, il faut avouer que la lutte est dure, du moment que la « *Société des gens de Lettres* », en élève un, à Paris. Je ne proteste pas, nous ne nous élevons pas contre le monument de Paris qui est juste par ce fait que le talent de Daudet vit son plein jour à Paris, et que le romancier préféra vivre sous les ombrages de Champrosay que parmi les garrigues du Midi qui lui rappelaient malheureusement trop de jours de misère et d'humiliation, mais il n'en demeure pas moins exact que Daudet, en littérature, c'est l'incarnation vive et brillante d'un des plus jolis caractères du Midi et de la race gallo-romaine, le Midi artiste et coloré.

— Va, petite cigale, va charmer les Parisiens, disait le fougueux et puissant Frédéric Mistral à Alphonse Daudet, sur le trottoir de la gare de Tarascon, tandis que le rapide de Paris sifflait. Daudet, complaisamment, souriait à son grand ami qu'il a plus aidé à faire connaitre, à Paris, que l'auteur de Mireille n'a fait dans le Midi, et, ailleurs, pour le « Petit chose. » Et la cigale prit son essor, et elle fut, à Paris, essentiellement méridionale, malgré l'influence dissolvante du milieu ambiant. L'air de Paris ne servit guère, en effet, à Alphonse Daudet, que de repoussoir pour les couleurs chatoyantes du Midi vibrant et ensoleillé qu'il fixait magistralement dans chacun de ses nouveaux livres.

Aussi bien s'il fut demeuré à Nimes et dans son moulin de Maillane, qui donc l'aurait connu, compris et apprécié ! Le mérite, le grand mérite de Daudet a été de conserver l'azur et l'or de ses ailes de cigale mais en leur donnant l'ampleur de vol des palmiers des jardins du Luxembourg et des Tuileries.

Et ce sera toujours ainsi. Qu'eussent fait Mirabeau et Berryer, Edmond Rostand, à demeurer à Marseille ; qu'eussent fait Falguière, Mercié, Benjamin Constant en restant à Toulouse ?

Gaston Boissier s'étonnait, à notre dernier dîner de la Brandade, que, Alphonse Daudet ayant presque toujours vécu à Paris depuis sa première heure de notoriété, ait constamment célébré, décrit le Midi dans ses romans, ses contes, son théâtre. C'est qu'il était intimement pétri de grand azur et de soleil, que, pour s'en convaincre, il suffisait de voir sa si fine, si expressive, si jolie tête sarrasine et latine, tout à la fois, sur son corps élégant, souple et élancé de berger grec. Le Midi, il l'incarnait dans le regard velouté et attendri de son grand œil noir, comme dans sa parole un peu chantante, chaude et musicale, comme surtout dans son style tout d'impression et d'harmonie imitative, dans les noms de ses personnages qui jettent, à les prononcer, des étincelles pareils aux silex des bords du Rhône qui donnent au vin de leurs collines ce goût caractéristique de pierre à feu, ses adjectifs tantôt caressants, tantôt éclatants, mais rendant si intensément l'impression de la chose vue.

Alphonse Daudet va donc avoir son mouvement à Paris, dans le square plutôt moisi de l'église sainte Clotilde, puisque les souscriptions affluent à la société des gens de lettres, mais il va joliment s'y ennuyer sous la pluie et les brouillards, sous ce ciel

que les poètes complaisants taxent de douceur perlée et où l'azur et le soleil sont malgré tout, trop rares. Chez nous, à Nimes, Daudet se plaira autrement parmi la chanson de la brise dans les pins éternellement verts de la colline de la Tourmagne, le parfum si agréable des myrthes, du thym, de la lavande, les ruines du Temple de Diane qui évoqueront gracieusement son génie latin. Et c'est au Midi de souscrire pour que notre monument, à nous, soit digne de celui de Paris, c'est au Midi d'organiser des fêtes brillantes où le corsage de velours noir de la pimpante arlésienne frémira aux sons de la flûte et de ce tambourin que Daudet ne pouvait pas entendre sans que des larmes lui vinssent aux yeux.

« Le Midi, le Midi, s'écriait-il alors, mais ne voyez-vous pas que j'en crève ! »

Belz de Villas.

COMITÉ

Le Comité (section de Paris) se compose de :

MM. Georges BELZ de VILLAS, président de la Société la « Cloche », Paris, 11, rue de Maistre.

Paul MARIETON, chancelier du Félibrige.

Gaston BOISSIER, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, président de « La Brandade ».

Benjamin CONSTANT, artiste peintre, président de « La Cigale ».

La section de Nimes se compose *provisoirement* de :
MM. Émile REINAUD, maire de Nimes.
Adolphe PIEYRE, ancien député.
Jacques ROCAFORT, directeur de la *Revue du Midi*.
Comte de BALINCOURT, président de « l'Académie de Nimes ».

Liste de Souscription.

Thémistocle Pétrocochino, pour la Société « La Cloche.................................... Fr.	109	»
Baron Alphonse de Rothschild..................	100	»
Favard frères, Dentu, éditeurs	100	»
Ernest Flammarion, éditeur......................	40	»
Aurélien Scholl, président du « Cercle de l'Escrime..	40	»
Benjamin Constant, président des Cigaliers.....	20	»
Zadoc Kahn, grand Rabbin de France...........	20	»
Le Journal, Dr Xau..............................	50	»
Roybet, d'Uzès, artiste peintre..................	20	»
Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, président de « La Brandade ».....	20	»
Adrien Hébrard, directeur du *Temps*............	20	»
Périvier, directeur du *Figaro*....................	20	»
Eugène Fasquelle. éditeur........................	40	»
Adolphe Pieyre, ancien député..................	25	»
Baronne de Saint-P., Paris.......................	100	»
Louis Cavalier....................................	1	»
Alfred Silhol, sénateur du Gard..................	100	»
Vigne, percepteur à Nimes.......................	10	»
Total de ce jour......... Fr.	826	«

Le Conseil municipal de la ville de Nimes, dans sa séance de jeudi dernier, a généreusement voté, de son côté, la somme de 10.000 francs.

TABLE PAR SUJETS TRAITÉS

HISTOIRE RÉGIONALE ET LOCALE

Pages

Le Baron d'Aigaliers, *Prosper Falgairolle* 45
Nicolas Froment d'Uzès, *Adolphe Pieyre* 192
Adolphe Crémieux et le duc de Berry, *F. Rouvière* 253
Les Anglais à Vaucluse, Philippe Stanhope, *Gustave Bayle* 273
Les masets Nimois, *E. Sarran* .... 314 382 et 485
La Vaunage en Californie, *Fernand Daudet* 400
Brueys d'Aigalliers, *Cte de Balincourt* 528
Le Salon de Mme Bourdic-Viot, *Adolphe Pieyre* 513

LITTÉRATURE

Alphonse Daudet, *la Revue* 5
Une lettre inédite d'Alphonse Daudet, *L. Bascoul* 69
L'âme antique, *Maurice Griveau* 199
Alphonse Daudet, intime, *Belz de Villas* 363
Le monument Daudet à Nimes, *Belz de Villas* 449

ARCHÉOLOGIE

Le Gard préhistorique, *Frère Sallustien* 81
Le roman d'Éledus et Serena, *Ed. Bondurand* 118
Les inscriptions ligures du midi de la France, *Édouard Bondurand* 456
Les populations primitives, par le général Pothier, *Achille Bardon* 560

MORALE ET ÉDUCATION

Individualisme anglo-saxon et français, *J. Rocafort*..... 8
Le principe de l'évolution et l'éducation en France, *Pierre Guérin*.. 141
La femme avocat, *G. de Pougnadoresse*.............. 177
L'éducation nationale, *Jacques Rocafort*.............. 232
Décentralisation, *Henri Mazel*....................... 373
La jeunesse contemporaine à la recherche d'un idéal, *Jacques Rocafort*................................ 469

VARIÉTÉS

Le Congrès de la société franco-écossaise, *Henri Mazel*. 20
Le P. Lacordaire et M. d'Haussonville, *E. Sarran*...... 66
Autour de Calendal, *Sarran d'Allard*................ 154
Les Syndicats agricoles et la crise sociale, *G. Maurin*.. 296
Le régime athlétique de Sénèque, *E. Bouisson*......... 337
Le portefeuille d'un curé de village, *L. Bascoul*........ 349
Les curiosités de l'histoire, *J. Ballivet*............... 412
Coutumes provençales : le mai, *Ant. Chansroux*........ 432

SCIENCES

A la conquête de l'air par ballons dirigeables, *G. Lavergne*. 53
Les eaux de la Fontaine et les eaux du Rhône, *Dr Marrel*. 102
Le tatouage, *Jules Gal*............................. 135
A la conquête de l'air par machines volantes, *G. Lavergne* 223
Les progrès des sciences naturelles dans le Gard, *Gallien Mingaud*.. 438

NOUVELLES

Aigline, *Saint-Quirin*........................ p. 34 et 91
La tentation, *Marie de Parseval*..................... 210
Une existence, *Marie Teissonnière*.................. 548

POÉSIES

Conte bleu, *Alice Lardin de Musset*.................. 152
Nos vingt ans, *Adolphe Prieur*...................... 198

Sonnet, *C.* 252
Entre inconnus, *XXX* 335
Ballade du Mistral, *Alice Lardin de Musset* 361
Au manoir de Sabran, *Ern. Portal* 437
Mon maset, *Raymond Février* 452
Le village, *André Dumas* 483
Dialogue nocturne, *Joseph Declareuil* 524
La vie tranquille, *Mario Pécheral* 558
Le Pauvre Bucheron, *Raymond Février* 294
Eli ! Eli ! Lamma Sabacthani, *Ernest Durand* 312

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS

BARDON (Achille).

— Les Populations primitives, par M. le général Pothier.................................. 560

BASCOUL (Louis).

— Une Lettre inédite d'Alphonse Daudet........ 69

— Le Portefeuille d'un Curé de village.......... 349

BALLIVET (J).

— Les Curiosités de l'Histoire.................. 412

BALINCOURT (Cte de).

— Brueys d'Aigalliers....... 528

BAYLE (Gustave).

— Les Anglais à Vaucluse, Philippe Stanhope... 273

BELZ DE VILLAS.

— Alphonse Daudet intime.................... 363

— Le Monument Daudet à Nimes............... 449

BONDURAND (Édouard).

— Le Roman d'Eledus et Serena............... 118

— Les Inscriptions ligures du Midi de la France. 456

BOUISSON (C.).

— Le Régime athlétique de Sénèque............ 337

CHANSROUX (Ant).

— Coutumes provençales. Le Mai.............. 433

DAUDET (Fernand).

— La Vaunage en Californie................... 400

DUMAS (André).

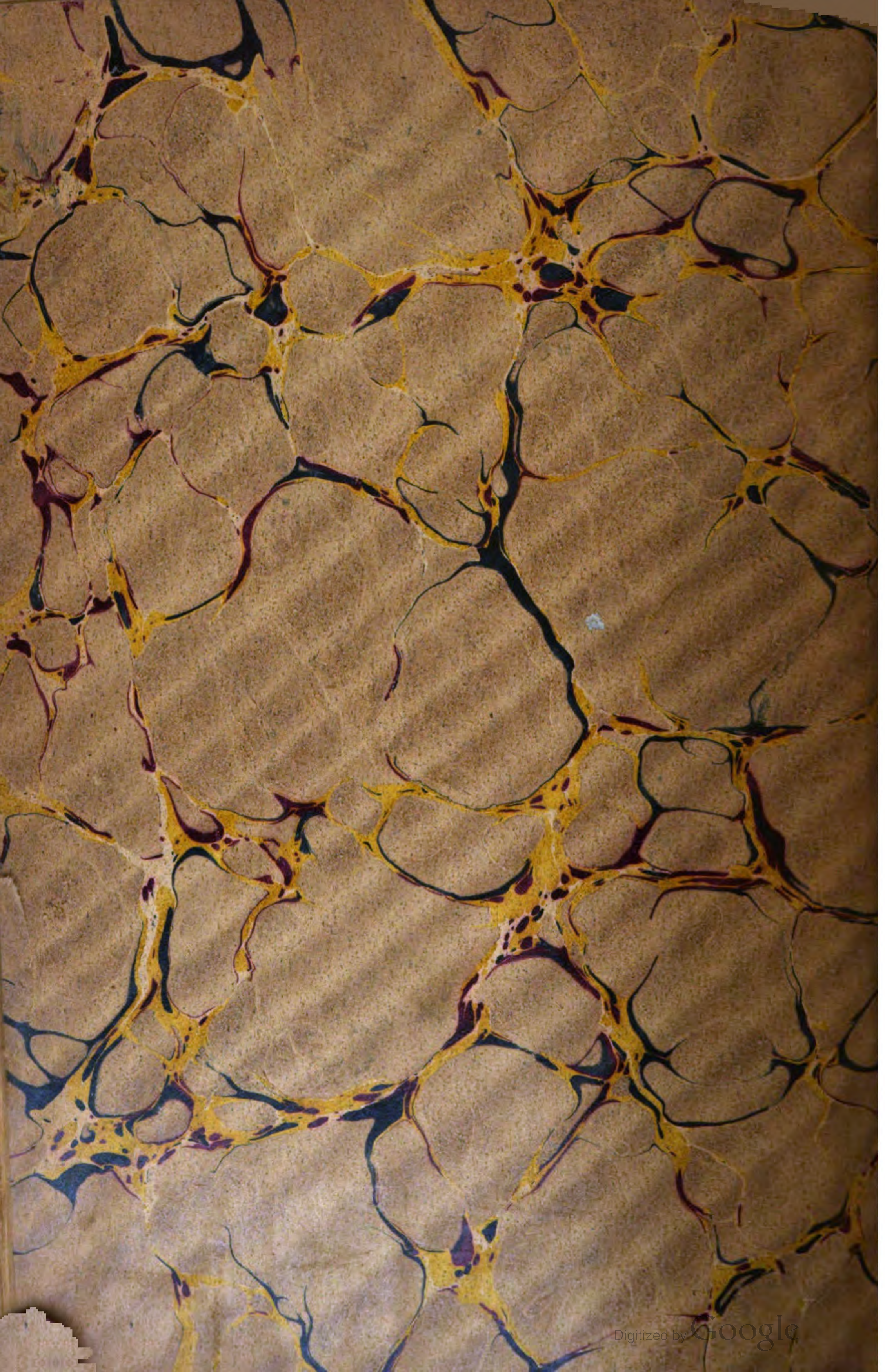
— Le Village (poésie)........................ 483

DECLAREUIL (Joseph).
— Dialogue nocturne (poésie)................. 524
FALGAIROLLE (Prosper).
— Le Baron d'Aigalliers...................... 45
FÉVRIER (Raymond).
— Le pauvre Bucheron (poésie)................ 294
— Mon Mazet (poésie)......................... 452
GAL (Jules).
— Le Tatouage................................ 135
GUÉRIN (Pierre).
— Le Principe de l'évolution et de l'éducation en France................................. 141
GRIVEAU (Maurice).
— L'Ame antique.............................. 199
LAVERGNE (Gérard).
— A la Conquête de l'air par Ballons dirigeables. 53
— A la Cenquête de l'air par Machines volantes.. 233
LARDIN DE MUSSET (Alice).
— Conte bleu (poésie)........................ 152
— Ballade du Mistral (poésie)................ 361
MAURIN (Georges).
— Les Syndicats agricoles et la Crise sociale.... 296
MAZEL (Henri).
— Le Congrès de la Société franco-écossaise.... 20
— Décentralisation............................ 373
MARREL (Dr).
— Les Eaux de la Fontaine et les Eaux du Rhône. 102
MINGAUD (Gallien).
— Les Progrès des Sciences naturelles dans le Gard.................................. 438
PARSEVAL (Marie de).
— La Tensation (nouvelle).................... 210
PECHERAL (Mario).
— La vie tranquille (poésie)................. 558

PIEYRE (Adolphe).
— Nicolas Froment, d'Uzès.................... 192
— Le Salon de Mme Bourdic-Viot.............. 513
POUGNADORESSE (G. de).
— La Femme avocat.......................... 177
PRIEUR (Adolphe).
— Nos vingt ans (poésie)..................... 198
PORTAL (Ernest).
— Au Manoir de Sabran (poésie)................ 437
ROCAFORT (Jacques).
— Individualisme anglo-saxon et français........ 8
— Éducation nationale........................ 232
— La Jeunesse contemporaine à la recherche d'un idéal.................................. 469
ROUVIÈRE (François).
— Adolphe Crémieux et le duc de Berry...... 253
SAINT-QUIRIN.
— Aigline (nouvelle).................. 34 et 91
SALLUSTIEN (Frère).
— Le Gard préhistorique..................... 81
SARRAN (E).
— Le P. Lacordaire et M. d'Haussonville 66
— Les Masets nimois.............. 314, 382 et 485
SARRAN D'ALLARD.
— Autour de Calendal........................ 154
TEISSONNIÈRES (Marie).
— Une Existence.......................... 548

L'Administrateur-Gérant : Gervais-Bedot.

Nimes. — Imprimerie Générale rue de la Madeleine, 21




3 9015 02319 4585

